595.76
M961C

AGRICULTURAL RESEARCH INSTITUTE
PUSA

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

CL. REY
Membre des Sociétés Linnéenne et d'Agriculture de Lyon, etc.

BRÉVIPENNES
(OMALIENS. — PHOLIDIENS)

9940

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES
19, RUE HAUTEFEUILLE

1880

9940/36
IARI

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

ONZIÈME FAMILLE

OMALIENS

Caractères. — *Corps* généralement oblong, parfois allongé, rarement court. *Tête* plus ou moins grande, saillante, quelquefois infléchie, portée sur un col court ou très court. *Front* sensiblement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* avec 2 *ocelles*. *Tempes* plus ou moins mamelonnées en dessous, presque toujours séparées par un intervalle sensible (1), plus ou moins étranglé au milieu, rarement sublinéaire. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles; écartées à leur base ; insérées sous une saillie des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules ; à 1er article normal. *Prothorax* de forme très-variable, rebordé et parfois explané sur les côtés. *Elytres* rebordées en gouttière latéralement, dépassant presque toujours la poitrine ; laissant à découvert au moins les 2 ou 3 derniers segments de l'abdomen sans compter celui de l'armure, très rarement tous. *Abdomen* rebordé sur les côtés,

(1) Une seule exception, genre *Eugnathus*, où elles sont contiguës.

ne se redressant pas en l'air; le segment de l'armure caché ou peu saillant en dessus. *Prosternum* assez développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* médiocre. *Métasternum* non ou à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* grandes ou assez grandes, coniques, saillantes; *les intermédiaires* plus ou moins rapprochées; *les postérieures* transverses. *Trochanters postérieurs* médiocres, atteignant rarement le tiers des cuisses. *Tibias* mutiques ou spinosules, parfois épineux. *Tarses* de 5 articles.

Obs. — Cette famille se fait remarquer entre toutes par les 2 ocelles qui parent la partie postérieure de front. Les élytres, sauf une seule exception, dépassent plus ou moins fortement la poitrine.

Nous partagerons la famille des *Omaliens* en 2 branches, savoir :

Le dernier article des palpes maxillaires
- plus ou moins grand : le *pénultième* normal, à peine ou non renflé, obconique. . . . . 1re branche. Omaliaires.
- très petit, grêle, subulé, souvent peu distinct : le *pénultième* plus ou moins renflé, grand, pyriforme ou ovalaire. . . . . 2e branche. Boréaphilaires.

PREMIÈRE BRANCHE

OMALIAIRES

Caractères. — *Corps* de forme diverse. *Tête* plus ou moins grande, proéminente ou inclinée, portée sur un col court, plus large ou au moins aussi large que la moitié du vertex. *Front* bisillonné ou bifovéolé, ou parfois uni entre les yeux. *Mandibules* rarement grêles, simplement arquées, quelquefois coudées, mutiques ou dentées intérieurement. *Palpes maxillaires* plus ou moins filiformes, à *dernier article* plus ou moins grand : le *pénultième* normal, à peine ou non renflé, obconique. *Prothorax* de forme très variable, rarement subangulé sur les côtés. *Élytres* grandes ou très grandes, par exception très courtes. *Tibias* pubescents, ciliés ou spinosules, parfois épineux.

La branche des *Omaliaires* peut se subdiviser en 5 rameaux, ainsi qu'il suit :

Élytres plus ou moins grandes, plus longues que le prothorax, recouvrant plus ou moins la base de l'abdomen. *Mandibules* peu ou médiocrement allongées, peu ou modérément saillantes, assez robustes, écartées à leur base, régulièrement arquées. *Tête*

- très courtes, moins longues que le prothorax, laissant à découvert tout l'abdomen : *celui-ci* arcuément subélargi sur les côtés. 1er rameau. MICRALYMMATES.
- proéminente, non ou un peu moins large que le prothorax : *celui-ci* subcordiforme, bien moins large à sa base que les élytres. *Antennes* allongées, subfiliformes. 2e rameau. LESTÉVATES.
- plus ou moins inclinée, parfois subverticale, sensiblement ou beaucoup (1) moins large que le prothorax : *celui-ci* subcarré ou transverse, rarement sensiblement moins large que les élytres. Les *4 premiers articles* *
  - des *tarses intermédiaires* et surtout des *postérieurs* étroits, subcomprimés, non dilatés, simplement ciliés (2). . 3e rameau. OMALIATES.
  - de *tous les tarses* subdéprimés et subdilatés, densement et longuement ciliés sur les côtés (2). 4e rameau. ANTHOBIATES.
- allongées, très saillantes, assez grêles, rapprochées à leur base : la *droite* arcuément, la *gauche* subrectangulairement coudées. *Palpes maxillaires* très développés, grêles. . . . . 5e rameau. EUGNATHATES.

PREMIER RAMEAU

MICRALYMMATES

CARACTÈRES. — *Corps* allongé, déprimé. *Tête* proéminente, un peu moins large que le prothorax. *Mandibules* assez courtes, peu saillantes,

(1) Il y a peu d'exceptions, savoir, *Philorhinum humile* et *Phloeostiba*, où la tête est seulement un peu moins large que le prothorax. Mais tous les autres caractères font défaut.

(2) Le caractère de la position des ocelles, indiqué par Jacquelin Duval, est peu appréciable et, du reste, variable.

arquées, normales. *Palpes maxillaires* médiocres, *Antennes* médiocres, subépaissies. *Prothorax* rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres. *Celles-ci* très courtes, ne dépassant pas la poitrine, moins longues que le prothorax. *Abdomen* entièrement découvert, arcuément subélargi sur les côtés. *Tarses* à 4 premiers articles courts ou très courts, subégaux : les *intermédiaires* et *postérieurs* étroits, subcomprimés, simplement ciliés.

Un seul genre répond à ce rameau, remarquable par la brièveté des élytres.

Genre *Micralymma*, MICRALYMME ; Westwood.

WESTWOOD, Mag. of Zool. und Bot, II, p. 129, pl. 4. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 66, pl. 24, fig. 118.

ÉTYMOLOGIE : μικρὸς petit; κάλυμμα, tégument.

CARACTÈRES. — *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé, aptère.

Tête assez grande, proéminente, subovale, un peu moins large que le prothorax ; légèrement resserrée à sa base ; portée sur un col large et très court. *Vertex* muni de 2 très petits ocelles écartés, situés sur la ligne du bord postérieur des yeux. *Tempes* séparées en dessous par un intervalle sensible, parallèle, brusquement évasé en arrière. *Épistome* soudé au front, largement tronqué en avant. *Labre* transverse, à peine échancré à son bord antérieur. *Mandibules* assez courtes, peu saillantes, larges, arquées en dehors, mutiques en dedans (1). *Palpes maxillaires* modérément développés, à 1er article petit : le 2e obconique : le 3e plus court : le dernier plus long, même que le 2e, subatténué, obliquement subtronqué au bout. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles ; les 2 premiers courts : le dernier un peu plus long, subatténué et mousse au bout. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, peu saillants, subovalairement arrondis en arrière.

Antennes médiocres, subépaissies vers leur extrémité, presque droites, à 1er article assez renflé : le 2e moins épais, subovalaire : le 3e obco-

(1) La gauche paraît parfois obtusément unidentée avant sa pointe. Nous le répétons, par leur instabilité, même dans la même espèce, les mandibules cessent d'être un caractère important.

nique : les suivants submoniliformes, avec les pénultièmes transverses : le dernier courtement ovalaire.

Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; très-finement rebordé sur celle-ci et les côtés. *Repli* médiocre, visible vu de côté, subconvexe et en forme de bourrelet en avant, dilaté en angle derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, court, subogival.

Élytres très-courtes, transverses, ne dépassant pas la poitrine, moins longues que le prothorax, élargies en arrière, subarrondies au sommet ; finement rebordées sur les côtés. Repli médiocre, fortement infléchi, subarqué à son bord inférieur. *Épaules* nullement saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, subconvexe sur son disque, prolongé entre celles-là en angle aigu. *Mésosternum* assez court, rétréci en arrière en angle droit ou subaigu, prolongé seulement jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* médiocres. *Métasternum* court, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle très-ouvert et à sommet angulairement entaillé ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé et rectangulaire. *Postépisternums* étroits, en languette. *Postépimères* peu apparentes ou cachées.

Abdomen suballongé, large, arcuément subélargi surtout en arrière sur les côtés, relevé en tranche sur ceux-ci ; horizontal ; entièrement découvert, avec les 2 segments basilaires souvent apparents : les 4 suivants subégaux, la 5e parfois un peu plus grand : le 6e saillant, peu rétractile : celui de l'armure souvent saillant, conique. *Ventre* à 1er arceau relevé en dos d'âne ou en carène obtuse, à sa base sur son milieu : les suivants subégaux : le 6e saillant : le 7e souvent apparent.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, assez saillantes, conico-subglobuleuses, subcontiguës. *Les intermédiaires* un peu plus grandes, en forme de virgule et subconvexes intérieurement, non saillantes, très-rapprochées. *Les postérieures* assez grandes, rapprochées en dedans ; à *lame supérieure* transverse, fortement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* étroite, subexplanée.

Pieds assez longs, assez robustes. *Trochanters* cunéiformes ; *les antérieurs* et *intermédiaires* petits, les *postérieurs* un peu plus grands. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* subrétrécis à leur

base, finement sétuleux, mutiques, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très-petits éperons grêles, peu distincts. *Tarses* assez courts, à 4 premiers articles courts ou très courts, subégaux : le dernier en massue, subégal aux 4 précédents réunis ; *les intermédiaires* et *postérieurs* étroits, subcomprimés, simplement ciliés ou pubescents. *Ongles* assez petits, assez grêles, subarqués.

Obs. — Les *Micralymmes*, remarquables par la brièveté de leurs élytres et leur tournure *d'Homalota*, vivent sur la plage de l'Océan recouverte par la marée haute.

Une seule espèce rentre dans ce genre.

1. Micralymma brevipenne, Gyllenhal.

Allongé, sublinéaire, subélargi postérieurement, déprimé, éparsement pubescent, d'un noir assez brillant. Tête un peu moins large que le prothorax, éparsement et finement ponctuée, très-obsolètement bisillonnée. Prothorax subtransverse, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, fortement arrondi en avant sur les côtés, éparsement et finement ponctué, à ligne médiane lisse. Élytres très courtes, moins longues que le prothorax, élargies en arrière, subéparsement et râpeusement ponctuées. Abdomen arcuément subélargi, assez densement et finement ponctué.

? . ♂. *Antennes* médiocrement allongées. *Abdomen* à 5 premiers segments distinctement fovéolés à leur base, de chaque côté du dos : *celui de l'armure* saillant.

? . ♀ . *Antennes* un peu moins longues. *Abdomen* à 5 premiers segments à peine fovéolés à leur base de chaque côté du dos : *celui de l'armure* plus ou moins caché.

Omalium brevipenne, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 234, 31.
Micralymma Johnstonis, Westwood, Mag. of Zool. und Bot. II, 130, pl. 4, fig. 1.
Micralymma brevipenne, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 820. 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 625, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl 24, fig. 118. — Thomson, Skand. Col. III, 188, 1.
Micralymma marinum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 82, 1.

Long. 0,0027 (1 1/3 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, subélargi en arrière, déprimé, d'un noir assez brillant; parsemé d'une légère pubescence cendrée.

Tête un peu moins large que le prothorax, déprimée, très obsolètement sillonnée de chaque côté, à sillon souvent plus distinct ou subfovéolé en avant vers l'insertion des antennes et en arrière entre les yeux ; à peine pubescente ; éparsement sétosellée sur les côtés ; obsolètement et très-finement chagrinée et, en outre, éparsement et finement ponctuée; d'un noir assez brillant. *Ocelles* très-petits, écartés. *Parties de la bouche* d'un noir de poix, avec le sommet des *mandibules* souvent rougeâtre.

Yeux médiocres, obscurs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité ; à peine duveteuses, mais distinctement pilosellées ; noires, à base souvent couleur de poix ; à 1er article en massue oblongue : le 2e moins épais, subovalaire : le 3e aussi long mais un peu plus étroit que le 2e, obconique : les suivants submoniliformes, non ou peu contigus, graduellement un peu plus épais, surtout les 6 derniers, avec les pénultièmes transverses : le dernier brièvement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, un peu moins long que large, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet, avec les côtés fortement arrondis en avant ainsi que les angles antérieurs ; subsinueusement rétréci en arrière ; à angles postérieurs assez marqués mais émoussés ou même subarrondis ; tronqué ou parfois subsinueusement tronqué à sa base ; peu convexe, souvent subdéprimé sur le dos ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très-finement et obsolètement chagriné et, en outre, éparsement et finement ponctué ; à ligne médiane lisse ou imponctuée ; d'un noir assez brillant, quelquefois à peine métallique. *Repli* presque lisse, noir, brillant.

Écusson obsolètement chagriné, d'un noir assez brillant et submétallique.

Élytres très-courtes, bien moins longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière ; plus ou moins déprimées ; souvent subimpressionnées le long de la suture ; offrant parfois une dépression ou faible impression sur leur disque dans l'ouverture des angles postéro-externes ; légèrement pubescentes ; éparsement sétosellées sur les côtés ; subéparsement et râpeusement ou subécailleusement ponctuées, avec les interstices finement chagrinés; brièvement ciliées à leur bord apical; entièrement d'un noir assez brillant, parfois à peine métallique. *Épaules* effacées.

Abdomen suballongé mais large, arcuément subélargi en arrière sur les côtés ;. offrant tous ses segments découverts, et souvent même les basilaires ; subconvexe postérieurement ; légèrement pubescent ; à peine chagriné ; assez densement et finement ponctué, plus éparsement vers son extrémité ; d'un noir assez brillant. *Le 6e segment* tronqué au sommet.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Menton* et *pièce* prébasilaire d'un roux de poix. *Métasternum* subdéprimé. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, finement et modérément ponctué, plus éparsement en arrière.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement chagrinés, légèrement ponctués, d'un noir de poix avec les ongles, les hanches, les trochanters et souvent les genoux plus clairs. *Tibias* simplement sétuleux ou pubescents.

Patrie. Ce curieux insecte se prend, en été, sur tout le littoral de la Manche, sous les algues, dans les fissures et sous les mousses des rochers submersibles, sous les pierres de la plage recouvertes par la marée haute. Il est assez rare.

Les élytres varient un peu quant à leur longueur et leur ponctuation. L'abdomen est plus ou moins large.

Quelquefois les 2e et 3e, d'autres fois les 3 premiers articles des antennes sont d'un rouge brun, ainsi que les pieds entièrement.

Cette dernière variété est d'une taille un peu moindre, avec les angles, postérieurs du prothorax un peu moins arrondis (1) et la ponctuation des élytres un peu plus forte. Elle se trouve au Havre. Peut-être doit-elle donner lieu à une espèce distincte (*rubripes*, nobis.)

Les premiers états du *Micralymma brevipenne* ont été décrits par Laboulbène (Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, 73, pl. 2-3.) Westwood avait déjà signalé sa larve.

DEUXIÈME RAMEAU

LESTÉVATES

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé, subdéprimé ou peu convexe. *Tête* proéminente, subhorizontale, un peu plus large, aussi large ou un peu

(1) Érichson donne à son espèce une taille plus grande (1 2/3 l.) et les angles du prothorax plus arrondis.

moins large que le prothorax, bisillonnée ou bifovéolée entre les yeux, assez fortement resserrée en arrière. *Mandibules* médiocres, modérément saillantes, arquées, parfois (♂) arcuément coudées, normalement écartées. *Palpes maxillaires* assez développés. *Antennes* allongées, subfiliformes. *Prothorax* subcordiforme, subsinueusement rétréci et bien moins large à sa base que les élytres. *Celles-ci* grandes, dépassant la poitrine, toujours bien plus longues que le prothorax. *Abdomen* plus ou moins recouvert à sa base, large, brusquement acuminé au sommet. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins étroits et subcomprimés, normalement ciliés ; les *postérieurs* à 1er article suballongé, oblong ou suboblong, les 2e à 4e subégaux ou graduellement plus courts.

Obs. Outre le développement des élytres, ce rameau diffère du précédent par son abdomen non subélargi sur les côtés et à premirs segm ents plus ou moins cachés.

Il donne lieu à 3 genres que voici :

Mésosternum non carinulé. Le *dernier article des palpes maxillaires* oblong, subacuminé, moins long que tous les précédents réunis. *Ongles*
- munis chacun en dessous à leur base d'un appendice membraneux allongé. Le 1er *article des tarses postérieurs* oblong ou suballongé. . . . . ANTHOPHAGUS.
- sans appendice membraneux. Le 1er *article des tarses postérieurs* oblong ou suboblong. . . . . GEODROMICUS.

Mésosternum carinulé. Le *dernier article des palpes maxillaires* très allongé, subfusiforme, au moins égal à tous les précédents réunis. *Ongles* sans appendice membraneux. . . . . LESTEVA.

Genre *Anthophagus*, ANTHOPHAGE ; Gravenhorst.

GRAVENHORST, Micr. Brunsw., p. 120. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 69, pl. 25, 122.
ETYMOLOGIE : ἄνθος, fleur ; φάγω, je mange.

CARACTÈRES. *Corps* oblong ou suballongé, subdéprimé ou peu convexe, le plus souvent ailé.

Tête grande, proéminente, subhorizontale, généralement aussi large que le prothorax, bisillonnée ou bistriée entre les yeux, assez fortement

resserée en arrière, portée sur un col court, aussi large ou un peu plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien distincts, peu écartés, situés derrière la ligne postérieure des yeux. *Tempes* mamelonnées en dessous, séparées par un intervalle évasé aux deux extrémités mais plus ou moins étranglé dans son milieu. *Epistome* souvent distinct du front par une suture arquée, tronqué ou subarrondi en avant. *Labre* transverse, plus ou moins échancré ou sinué à son bord antérieur, parfois avec une très fine membrane. *Mandibules* médiocres, modérément saillantes, assez robustes, aiguës, arquées en faux à leur extrémité, bidentées intérieurement avant leur sommet, à dent inférieure souvent moindre, parfois nulle ou obsolète (1). *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e assez long, en massue subarquée et tronquée au bout : le 3e un peu ou à peine plus court, obconique : le dernier subégal au 3e ou à peine plus long, acuminé au sommet. *Palpes labiaux* peu allongés, de 3 articles : le 1er assez court, subcylindrique : le 2e un peu plus long, subobconique : le dernier un peu moins long ou aussi long que le précédent, plus ou moins acuminé. *Menton* assez grand, trapéziforme tronqué ou subsinueusement tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subovalairement arrondis, plus ou moins saillants, plus ou moins distants du cou.

Antennes allongées, subfiliformes ou à peine épaissies, presque droites; à 1er article plus grand, en massue allongée ou suballongée : le 2e plus court : les suivants plus ou moins oblongs ou allongés : le dernier fusiforme ou subfusiforme.

Prothorax subcordiforme, plus ou moins rétréci en arrière, bien moins large à sa base que les élytres : tronqué au sommet et à la base; finement rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés, qui sont parfois subexplanés. *Repli* très grand, très visible vu de côté, fortement et angulairement dilaté sur la base et un peu en arrière des hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire ou subogival.

Élytres grandes, oblongues ou suboblongues, parfois subcarrées, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, toujours plus longues que le prothorax, obtusément tronquées au sommet; arrondies à leur angle postéro-externe; subrectilignes sur les côtés; rebordées sur ceux-ci, plus finement à leur bord apical, obsolètement sur la suture. *Repli* assez large, for-

(1) Dans ce genre, comme dans plusieurs autres, les mandibules varient, quant à leurs dents, suivant les espèces et quelquefois suivant les sexes.

tement infléchi, rétréci postérieurément en onglet. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez développé au-devant des hanches antérieures, plus ou moins convexe sur son disque, prolongé entre celles-là en angle plus ou moins aigu. *Mésosternum* médiocre ou assez grand, rétréci en arrière, dans son milieu, en angle plus ou moins court, mais émettant de son sommet une pointe plus ou moins acérée, prolongée environ jusqu'au tiers des hanches ntermédiaires, *Médiépisternums* très grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle subaigu, à sommet enfoncé ou subincisé; tronqué, subarqué ou à peine angulé entre les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, en onglet. *Postépimères* cachées.

Abdomen court, large, brusquement acuminé au sommet, largement rebordé sur les côtés; subhorizontalement dirigé; plus ou moins recouvert à sa base; à segments apparents courts, subégaux : le 5e parfois un peu plus grand : le 6e saillant : celui de l'armure souvent apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 6e saillant, le 7e souvent distinct.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, non saillantes, plus ou moins contiguës. *Les postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône mousse; *à lame inférieure* assez étroite, subexplanée en dehors où elle s'élève au niveau de la supérieure.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéformes; *les postérieurs* plus grands, subelliptiques, atteignant le quart ou le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires, à peine rétrécis à leur base, très finement sétuleux, parfois légèrement spinosules, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons grêles. *Tarses* assez longs; à dernier article en massue, moins long que les précédents réunis : *les intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins étroits et subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article oblong ou suballongé, les 2e à 4e graduellement plus courts (1). *Ongles* assez grands, grêles, arqués, munis chacun en dessous à leur base d'un appendice membraneux allongé, presque aussi long qu'eux.

(1) Le 4e est subcordiforme ou même quelquefois comme subbilobé.

Obs. Les *Anthophages* offrent quelques ressemblances avec certains *Dromius*. Ils sont agiles et s'envolent rapidement. Ils se tiennent sur les fleurs, les plantes, les arbrisseaux et sur les branches feuillées des arbres.

Ce genre renferme un assez grand nombre d'espèces. Pour en faciliter l'étude, nous les partagerons en 2 groupes :

I. *Tête* et *prothorax* plus ou moins chagrinés entre les points. *Tête* plus ou moins finement, éparsement ou vaguement ponctuée. *Prosternum* simplement chagriné, parfois obsolètement ponctué sur les côtés. . . . . Sous-genre ANTHOPHAGUS.

II. *Tête* et *prothorax* lisses entre les points. *Tête* assez fortement et assez densement ponctuée. *Prosternum* grossièrement et assez densement ponctué, au moins sur les côtés. . . Sous-genre PHAGANTHUS.

SOUS-GENRE *ANTHOPHAGUS VERUS*

Obs. Dans ce sous-genre, les tibias intermédiaires et postérieurs sont rarement spinosules.

Les espèces en sont assez nombreuses. Nous en donnerons 3 tableaux :

a. *Tête* ♂ bépineuse en avant, sensiblement plus large que le prothorax. *Mandibules* ♂ plus ou moins coudées, à pointe plus ou moins prolongée et redressée.

b. *Tête* et *prothorax* d'un roux testacé. *Élytres* testacées. *Abdomen* noir, parfois roux sur les côtés.

c. *Prothorax* transverse. *Antennes* longues, à *articles intermédiaires* suballongés. *Épines frontales* ♂ assez grêles, droites ou incourbées seulement à leur sommet. *Taille* assez grande. 1. ARMIGER.

cc. *Prothorax* subtransverse. *Antennes* moins longues, à *articles intermédiaires* oblongs. *Epines frontales* ♂ assez robustes, subcomprimées, incourbées dès leur base. *Taille* petite. . . 2. SUDETICUS.

bb. *Tête* et *prothorax* d'un noir submétallique. *Élytres* testacées. *Abdomen* noir.

d. *Côtés du prothorax* roussâtres, explanés au moins dans leur dernière moitié. *Épines frontales* ♂ courtes, déjetées en dedans. *Prothorax* transverse. *Taille* assez grande. . . . . 3. AENEICOLLIS.

dd. *Côtés du prothorax* subconcolores ou à peine roussâtres, subexplanés seulement vers les angles postérieurs. *Prothorax* subtransverse. *Taille* petite.

e. *Épines frontales* ♂ assez grêles, subdéjetées en dedans. *Tête* et *prothorax* à peine chagrinés. . . . . 4. ALPINUS.

ee. *Épines frontales* ♂ robustes, comprimées, subdéjetées en dehors. *Tête* et *prothorax* distinctement chagrinés. . . . 5. PYRENAEUS.

1. Anthophagus armiger, Gravenhorst.

Oblong, assez large, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux testacé, avec la poitrine et l'abdomen d'un noir de poix et les élytres testacées. Tête subtriangulaire, obsolètement bifovéolée en avant, bistriée entre les yeux, finement et vaguement ponctuée. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres, explané sur les côtés au moins dans la moitié de leur longueur, transversalement impressionné vers sa base, assez finement et subéparsement ponctué. Élytres 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen éparsement et légèrement ponctué.

♂ *Le 6e segment abdominal* tronqué ou subéchancré au sommet. Le 7e légèrement saillant. *Le 6e arceau ventral* court, échancré : le 7e apparent. *Tête* sensiblement plus large que le prothorax. *Front* subexcavé en avant, armé de 2 épines longues, assez grêles, droites ou incourbées seulement à leur extrémité. *Labre* échancré en croissant. *Mandibules* robustes, épaisses, plus ou moins coudées, à pointe plus ou moins prolongée et redressée, paraissant bidentées en dedans avant leur sommet.

♀ *Le 6e segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e caché ou peu saillant. *Le 6e arceau ventral* prolongé et subtronqué au bout, le 7e peu apparent. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* simple, inerme. *Épistome* subéchancré. *Mandibules* normales.

Staphylinus bicornis, Block, Ins. Vall. Planens, 118, 10, fig. 10.
Anthophagus armiger, Gravenhorst, Micr. 122, 3; — Mgn. 221, 5. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 848, 1. — Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. VII, 21. — Redtenbacher, Faun. Austr. 2e éd. 243, 6. — Heer, Faun. Helv. I, 197, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 626, 1. — Kraatz, Ins. Deut, II, 916, 2.
Anthophagus bicornis, Falvel, Faun. Gallo-Rhén., III, 118, 10, pl. 1, fig. 24.

Variété *a*. *Tête et prothorax* plus ou moins rembrunis. *Bouche, antennes et pieds* d'un roux ferrugineux.

Long. 0, 0052 (2 1/3 l.); — larg. 0, 0022 (1 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé, avec la poitrine et l'abdomen noirs; revêtu d'une fine et courte pubescence grisâtre, peu serrée.

Tête subtriangulaire, plus ou moins déprimée sur le front; creusée en avant de 2 petites fossettes ponctiformes, rapprochées, souvent (♀) obsolètes, et, entre les yeux, de 2 strioles plus ou moins accusées, obliques, plus écartées antérieurement (1); à peine pubescente; parée de chaque côté de 2 longues soies redressées, parfois caduques, l'une vers le bord postéro-interne des yeux, l'autre vers le tubercule antennifère (2); obsolètement chagrinée et, de plus, finement et vaguement ponctuée; d'un roux testacé assez brillant, à partie postérieure souvent plus foncée. *Cou* chagriné (3). *Épistome* et *labre* éparsement sétosellés en avant, d'un roux testacé, ainsi que les autres *parties de la bouche*, avec la pointe des *mandibules* plus sombre.

Yeux assez saillants, obscurs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies, très finement duveteuses, brièvement pilosellées au sommet de chaque article; d'un roux testacé; à 1er article en massue allongée; le 2e oblong, obconique : le 3e assez allongé, obconique; les suivants suballongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier plus ou moins allongé subcylindrico-fusiforme.

Prothorax transverse, légèrement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base (4), avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis et les postérieurs presque droits mais émoussés; peu convexe; transversalement impressionné au devant de l'écusson; légèrement pubescent; obsolètement sétosellé sur les côtés; obsolètement chagriné et, de plus, assez finement et subéparsement ponctué, plus fortement et un peu plus densement sur les marges latérales qui sont explanées dans leur moitié ou deux tiers postérieurs; d'un roux testacé assez brillant, avec le dos parfois plus foncé. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux testacé.

(1) On aperçoit accidentellement, en arrière entre les bases des 2 linéoles, une petite fossette ponctiforme.

(2) La disposition de ces 2 soies est presque toujours la même. Nous omettrons d'en reparler.

(3) Le cou est toujours finement chagriné. Nous ne le mentionnerons plus.

(4) La troncature de la base paraît parfois à peine bisinuée.

Écusson presque lisse, d'un roux testacé luisant, rarement couleur de poix.

Élytres oblongues ou suboblongues, 2 fois et demie environ aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; peu convexes, subdéprimées sur la région suturale; légèrement pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un testacé brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés, éparsement et légèrement ponctué, d'un noir assez brillant, avec les côtés souvent obscurément testacés. *Le* 6e *segment* triangulaire, tronqué ou subéchancré au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête d'un roux testacé. *Pointe prosternale* rembrunie. *Métasternum* subconvexe, légèment pubescent et pointillé sur les côtés, plus lisse et glabre sur la partie postéro-médiane de son disque (1). *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent; éparsement sétosellé, plus fortement vers son sommet; modérément, légèrement et subrâpeusement ponctué.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, testacés ou d'un roux testacé, avec les hanches postérieures parfois plus foncées. *Tibias* simplement pubescents.

Patrie. Cette espèce est assez commune, tout l'été, en battant les branches des arbres et sur les fleurs, dans les forêts des vallées et des montagnes, surtout dans les régions alpines ou subalpines. On la rencontre très rarement dans les montagnes du Lyonnais. Elle est très rare dans la France septentrionale.

Obs. Les élytres, plus ou moins longues, sont ordinairement entièrement testacées, rarement avec une teinte rembrunie sur la base de la suture, plus rarement avec une bande transversale nébuleuse sur leur disque, avant leur extrémité.

La variété *a* est remarquable par la tête et tout le disque du prothorax noirâtres, la bouche les antennes et les pieds d'un roux obscur ou ferrugineux. En même temps, le milieu du front est plus lisse, à strioles plus nettement accusées. Les mandibules des ♂ sont moins brusquement coudées, à pointe moins relevée. Serait-ce là une espèce distincte (*nivalis*, nobis)? Elle se trouve à Chamonix, près des neiges.

(1) Accidentellement, le métasternum présente, en arrière, sur son milieu, une petite fossette ponctiforme.

2. Anthophagus sudeticus Kiesenwetter.

Oblong ou suballongé, subdéprimé, à peine pubescent, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés, la poitrine et l'abdomen noirs. Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, obliquement bistriée entre les yeux, finement et très éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, subexplané vers ses angles postérieurs, assez finement et assez densement ponctué, à intervalle médian imponctué et subélevé en arrière. Elytres 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées, obsolètement vers leur extrémité. Abdomen légèrement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, échancré : le 7e apparent. *Tête* sensiblement plus large que le prothorax. *Front* armé en avant de 2 épines médiocres, assez robustes, subcomprimées, incourbées dès leur base. *Mandibules* assez fortes, coudées à leur base, fortement arquées et un peu relevées vers leur extrémité.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse au sommet, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, échancré : le 7e apparent. *Tête* à peine moins large que le prothorax. *Front* inerme. *Mandibules* normales.

Anthophagus sudeticus, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. VII, 22. — Redtenbacher, Faun. Austr. 2e éd. 243, 6. — Kraatz. Ins. Deut. II, 920, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 121, note.

Long., 0,0033 (1 1/2 l.) ; — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Patrie. Les montagnes de la Silésie, de l'Autriche et du Piémont.

Obs. Comme cette espèce n'a point été jusqu'alors rencontrée en France, nous ne la décrirons pas complètement. Elle est moindre et surtout moins large que l'*armiger*, avec le prothorax moins court, plus densement ponctué, non impressionné vers sa base, et les antennes moins longues

et à articles intermédiaires moins allongés. Les épines frontales et mandibules des ♂ sont autrement conformées, etc.

La tête et le prothorax sont quelquefois d'un roux de poix assez foncé.

3. Anthophagus aeneicollis, Fauvel.

Oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir assez brillant et submétallique, avec les côtés du prothorax roussâtres, les élytres testacées, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, bistriée entre les yeux, finement et vaguement ponctuée. Prothorax transverse, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, explané au moins sur la moitié de ses côtés, impressionné vers sa base, assez fortement et assez densement ponctué. Elytres 2 fois et un tiers aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué ou subéchancré au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e arceau ventral court, échancré, le 7e apparent. *Tête* sensiblement plus large que le prothorax. *Front* armé en avant de 2 épines courtes, assez robustes, déjetées en dedans. *Mandibules* robustes, brusquement et 2 fois coudées, à pointe prolongées et fortement redressées, longuement dentées et croisées avant leur sommet.

♀ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e non ou peu saillant (1). Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué au bout, le 7e plus ou moins caché. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Front* inerme. *Mandibules* normales.

Anthophagus aeneicollis, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 13, 10.

Long., 0,0044 (2 l.);—larg., 0,0021 (1 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir submétallique, assez brillant, avec les élytres testacées; revêtu d'une très fine pubescence courte, grisâtre, éparse et peu distincte.

(1) C'est-à-dire qu'il est ordinairement représenté par 2 styles souvent réunis. Nous n'en crons plus mention.

Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, déprimée sur le front; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, obliques, plus écartées antérieurement; à peine pubescente; hisétosellée sur les côtés; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et vaguement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec le bord antérieur de l'épistome et le *labre* roussâtres (1). *Parties de la bouche* rousses, avec les *palpes* plus clairs.

Yeux assez saillants, noirs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies, finement duveteuses et à peine pilosellées; obscures ou brunâtres, à base testacée ou d'un roux testacé; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, allongé, obconique : les suivants suballongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier plus ou moins allongé, subcylindrique ou fusiforme.

Prothorax assez fortement transverse, légèrement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs droits ou presque droits; peu convexe; subtransversalement impressionné vers sa base au devant de l'écusson; à peine pubescent; obsolètement chagriné et, de plus, assez fortement et assez densement ponctué; d'un noir submétallique assez brillant, avec les marges latérales roussâtres et explanées au moins sur la moitié de leur longueur. *Repli* obsolètement chagriné, d'un testacé de poix.

Écusson presque lisse, brillant, brunâtre.

Élytres oblongues ou suboblongues, environ 2 fois et un tiers auss longues que le prothorax, subélargies en arrière; peu convexes; subdéprimées ou déprimées sur la région suturale; à peine pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un testacé brillant, avec la suture parfois rembrunie derrière l'écusson. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés; à peine pointillé ou seulement sur les côtés; d'un noir assez brillant. Le 6e *segment* triangulaire, tronqué ou subéchancré au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête parfois un peu moins foncés, la pièce prébasilaire et le menton

(1) L'épistome et le labre sont presque toujours sétosellés en avant. Nous n'en reparlerons pas.

roux. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et pointillé sur les côtés, plus lisse et plus glabre sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, finement, assez densement et subrépensement ponctué.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux testacé, avec les hanches et parfois l'extrémité des cuisses plus foncées. *Tibias* simplement pubescents.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend dans les Basses et Hautes-Alpes, le Lautaret, les environs de Briançon, de Gap, de Digne, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la variété *nivalis* de l'*armiger*. Elle est un peu moindre. Le prothorax, à peine plus court, est plus fortement et plus densement ponctué; les élytres sont un peu moins longues; la couleur des antennes, de la bouche et des pieds est plus obscure. Les épines frontales des ♂ sont bien plus courtes, dirigées en dedans, et les mandibules du même sexe sont plus brusquement et 2 fois coudées avec leur pointe plus redressée, etc.

4. **Anthophagus alpinus**, Fabricius.

Oblong, assez large, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête transverse ou subtriangulaire, subimpressionnée en avant, obliquement bistriée entre les yeux, finement et très éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, subexplané seulement vers ses angles postérieurs, à peine chagriné, assez finement et modérément ponctué, à intervalle médian subélevé, imponctué. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e distinct. Le 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* transverse, sensiblement plus large que le prothorax, *Front* subexcavé en avant, armé de deux épines roussâtres assez longues, assez grêles, subarquées, subdéjetées en dedans. *Mandibules* robustes, coudées à leur base, fortement arquées en faux et relevées à leur extrémité.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé à son sommet en pointe mousse,

le 7e caché. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué au sommet, le 7e indistinct. *Tête* subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax. *Front* simplement biimpressionné en avant, inerme. *Mandibules* normales.

Staphylinus alpinus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 526, 33. — Paykull, Faun. Suec. III, 387, 27.— Olivier, Ent. III, n° 42, 32, 45, pl. VI, fig. 55.
Lesteva alpina, Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 368, 1. — Runde, Brach Hal. 24, 5.
Anthophagus alpinus, Gravenhorst, Micr. 188, 2.— Mon. 220, 1. — Ericson, Gen. et Spec. Staph. 848, 2. — Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. VII, 22. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 242, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 196, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 626, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 918, 5.— Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 25, fig. 21.— Thomson, Skand. Col. III, 179, 1.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 121, 13
Anthophagus alpinus, var. *a*, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 194, 2 (♀).
Anthophagus mandibularis, Gyllenhal, Ins Suec. IV, 460, 2-3 (♂).

Long., 0,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0,0009 (1/2 faible).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec des élytres testacées ; parsemé d'une très fine pubescence grise, à peine distincte.

Tête transverse (♂) ou subtriangulaire (♀), plus (♂) ou moins (♀) impressionnée en avant, subdéprimée sur le front, creusée entre les yeux de 2 stries bien accusées, obliques, plus écartées antérieurement ; à peine pubescente ; bisétosellée de chaque côté ; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et très éparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Parties de la bouche* rousses, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux assez saillants, noirs.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes, finement duveteuses et à peine pilosellées; brunâtres, avec les 2 ou 3 premiers articles testacés; le 1er en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e suballongé, obconique : les suivants plus ou moins oblongs, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier plus ou moins allongé, subcylindrique (♂) ou fusiforme (♀).

Prothorax subtransverse, modérément arqué en avant sur les côtés, subsinueusement subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits et quelquefois émoussés; légè-

rement convexe; à peine pubescent; obsolètement sétosellé sur les côtés; à peine chagriné; assez finement et modérément ponctué; très obscurément bisillonné en arrière, à espace médian subélevé imponctué et presque lisse; d'un noir brillant, avec les rebords latéraux à peine roussâtres et subexplanés seulement vers les angles postérieurs. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux de poix.

Écusson presque lisse, brunâtre, brillant.

Élytres suboblongues, 2 fois environ aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; subdéprimées; à peine pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées, plus obsolètement vers leur sommet; d'un testacé brillant et souvent assez pâle. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé; légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés, éparsement et légèrement ponctué, d'un noir assez brillant. Le 6e segment triangulaire, mousse ou tronqué au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête à peine moins foncé, la pièce prébasilaire et le menton roussâtres. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et pointillé sur les côtés, plus éparsement pointillé et presque glabre sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, sétosellé vers son sommet; modérément, légèrement et subrâpeusement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* simplement et très finement sétuleux.

Patrie. Cette espèce se prend assez communément, pendant l'été, sur les fleurs, les arbrisseaux et les arbres, dans les montagnes alpines et subalpines. Elle n'est pas rare à la Grande-Chartreuse, le soir, sur la lisière des bois.

Obs. Elle est moindre que l'*aeneicollis*. Les antennes, un peu moins longues, ont leurs articles intermédiaires un peu moins allongés. Le prothorax, moins court, n'est pas impressionné sur sa base; il est moins roux et moins explané sur les côtés. Les épines frontales, ainsi que les mandibules des ♂, ne présentent plus la même conformation, etc.

La ligne médiane du prothorax paraît parfois, à un certain jour, comme très obsolètement et très finement canaliculée.

Le ♂ est bien moins fréquent que la ♀.

C'est avec doute qu'on doit rapporter à l'*alpinus* la *Lestena flavipennis* de Boisduval et Lacordaire (Faun. Ent. Par. I, 480, 2).

A l'*alpinus* doit s'appliquer le *Lapponicus* de Sahlberg (Ins. Faun. 275, 3 (♀).

5. Anthophagus pyrenaeus. Brisout.

Oblong, assez large, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subtransverse ou subtriangulaire, obliquement bistriée entre les yeux, finement et distinctement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres, subexplané seulement vers les angles postérieurs, obsolètement bisillonné vers sa base, distinctement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué, à intervalle médian subélevé, imponctué. Elytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* subéchancré au sommet, le 7e saillant. *Le* 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* subtransverse ou suborbiculaire, bien plus large que le prothorax. *Front* subéchancré en avant, armé de 2 épines rousses, robustes, arquées sur le dos, comprimées, subdéjetées en dehors. *Mandibules* larges, assez brusquement coudées, à pointe acérée et assez fortement redressée.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* mousse au sommet, le 7e indistinct. *Tête* subtriangulairement arrondie, environ de la largeur du prothorax. *Front* simple et inerme en avant. *Mandibules* normales.

Anthophagus pyrenaeus, C. Brisout, Mat. Cat. Grenier, 1863, 41. — Fauvel. Faun. Gallo-Rhén. III, 120, 12.

Long. 0,0037 (1 2/3 l.); — long. 0,0008 (1/3 lart).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir assez brillant, avec les élytres testacées ; parsemé d'une fine pubescence grise, peu serrée.

Tête subtransverse ou subtriangulairement arrondie, subimpressionnée ou subbiimpressionnée en avant, déprimée ou subdéprimée sur le front ;

creusée entre les yeux de 2 stries obliques bien accusées, plus écartées antérieurement ; à peine pubescente ; hisétosellée sur les côtés ; distinctement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée ; d'un noir un peu brillant. *Labre* et *parties de la bouche* rousses, avec les *palpes* plus clairs.

Yeux médiocrement saillants, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes, finement duveteuses et brièvement pilosellées, noirâtres avec leurs 2 ou 3 premiers articles testacés ; le 1er en massue allongée ; le 2e oblong, obconique : le 3e suballongé, obconique, plus long que le 2e : les suivants plus ou moins obongs, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier plus ou moins allongé, subcylindrique ou subfusiforme.

Prothorax transverse, faiblement arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs presque droits ; légèrement convexe ; éparsement pubescent ; obsolètement sétosellé sur les côtés ; distinctement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué ; obsolètement bisillonné en arrière, à espace médian subélevé et imponctué ; d'un noir un peu brillant, avec les rebords latéraux à peine roussâtres et subexplanés seulement vers les angles postérieurs. *Repli* finement chagriné, roux.

Écusson presque lisse, brunâtre, brillant.

Elytres suboblongues, 2 fois environ aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, subdéprimées, éparsement pubescentes, fortement et assez densement ponctuées, d'un testacé brillant. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé, légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés ; modérément et légèrement pointillé ; d'un noir plus ou moins brillant. *Le 6e segment* triangulaire, subéchancré au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête à peine moins foncé, la pièce prébasilaire et le menton roux. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et pointillé sur les côtés, plus éparsement pointillé et plus glabre sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, sétosellé vers son sommet, modérément, légèrement et subrâpeusement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés avec les han-

che postérieures un peu plus foncées. *Tibias* simplement et très finement sétuleux.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. Elle se trouve sur les fleurs et les plantes, en juillet et août, dans les montagnes des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales.

Obs. Elle est bien voisine de l'*alpinus*, dont elle diffère par sa tête et son prothorax plus ponctués, plus visiblement chagrinés entre les points et par là un peu moins brillants. La tête, surtout des ♂, est à peine ou non transverse, et celle des ♀ plus grande relativement au prothorax. Les épines frontales sont plus robustes, comprimées, subdéjetées en dehors vers leur extrémité.

aa. *Tête* ♂ inerme, aussi large ou un peu plus large que le prothorax. *Mandibules* ♂ normales.
f. *Antennes* plus ou moins longues, à *articles intermédiaires* suballongés ou allongés.
g. *Prothorax* transverse, subexplané vers ses angles postérieurs. *Tête* et *prothorax* noirs ou brunâtres. *Élytres* d'un testacé obscur. *Abdomen* entièrement noir. *Taille* grande. . 6. SPECTABILIS.
gg. *Prothorax* subtransverse, non subexplané vers ses angles postérieurs. *Tête* et *prothorax* d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Élytres* testacées, *Abdomen* entièrement noir. *Taille* assez grande. . . . . 7. MUTICUS.
ggg. *Prothorax* subcarré, non ou presque pas subexplané vers ses angles postérieurs. *Tête* plus ou moins rembrunie. *Prothorax* et *élytres* d'un roux testacé. *Abdomen* noir, souvent plus clair sur les côtés. *Taille* assez petite. . . 8. CARABOIDES.
ff. *Antennes* moins longues, à *articles intermédiaires* oblongs. *Prothorax* et *élytres* roux ou testacés. *Abdomen* noir. *Taille* petite.
h. *Tête* noire. *Prothorax* subcarré. *Antennes* largement rembrunies en dehors. . . . . 9. MELANOCEPHALUS.
hh. *Tête* d'un roux testacé. *Prothorax* transverse. *Antennes* d'un roux testacé, à milieu parfois enfumé. . . . . 10. FALLAX.

6. Anthophagus spectabilis, Heer.

Oblong, assez large, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes ferrugineuses, les élytres et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, oblique-

ment bistriée entre les yeux, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres, subexplané vers ses angles postérieurs, obsolètement chagriné, assez fortement et assez densement ponctué, avec une impression transversale basilaire. Élytres 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 7e apparent. *Tête* un peu plus large que le prothorax. *Antennes* à dernier article un peu plus long que les deux précédents réunis, subatténué au sommet.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e peu apparent. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Antennes* à dernier article un peu moins long que les 2 précédents réunis, subfusiforme.

Anthophagus spectabilis, Heer, Faun. Helv. I, 197, 9. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 243, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 627, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 915, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 113, 9.

Long. 0,0066 (3 l.); — larg., 0,0023 (1 l. forte).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un testacé obscur; parsemé d'une très fine pubescence blonde, peu distincte.

Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, plus ou moins déprimée sur le front, creusée entre les yeux de 2 stries bien accusées, obliques et plus écartées antérieurement; à peine pubescente; bisétosellée sur les côtés; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée; d'un noir assez brillant. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes* un peu plus clairs.

Yeux médiocrement saillants, noirs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez fortes, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement duvéteuses et à peine pilosellées; d'un roux ferrugineux, à base un peu plus claire; à 1er article en massue allongée: le 2e oblong, obconique: le 3e plus long, assez allongé, obconique: les suivants suballongés, subob-

coniques, subégaux, subcontigus : le dernier allongé, conique ou fusiforme.

Prothorax transverse, subarqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière et parfois d'une manière subsinuée, bien moins large que le prothorax; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits mais émoussés; faiblement convexe; à peine pubescent, obsolètement sétosellé sur les côtés, qui sont évidemment subexplanés vers les angles postérieurs; obsolètement chagriné, et, de plus, assez fortement et assez densement ponctué; creusé au-dessus de l'écusson d'une impression transversale assez prononcée, au-devant de laquelle parfois un étroit espace lisse; d'un noir brillant, avec les angles postérieurs un peu moins foncés. *Repli* plus ou moins chagriné, brunâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix luisant.

Élytres oblongues, 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; subdéprimées, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; à peine pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées, plus obsolètement ou presque lisses vers le sommet; d'un testacé brillant, plus ou moins obscur, avec la base de la suture rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé, légèrement pubescent; éparsement sétosellé; obsolètement pointillé et seulement sur les côtés; d'un noir brillant. Le 6e *segment* triangulaire, plus ou moins tronqué au sommet.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus et parfois le dessous de la tête un peu moins foncés. *Tempes* obsolètement ridées en travers. *Prosternum* éparsement ponctué sur les côtés. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent, finement chagriné et subaspèrement ponctué sur les côtés, plus glabre et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé; légèrement, assez densement et subaspèrement pointillé.

Pieds finement pubescents, subaspèrement pointillés, d'un testacé de poix avec les hanches souvent plus foncées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* finement sétuleux, parfois même finement et éparsement spinosules.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en été, en battant les arbres, dans les régions montagneuses : les Vosges, le Bugey, la Savoie, la Grande-Chartreuse, les Basses-Alpes, les Alpes maritimes, etc.

Obs. Elle est la plus grande du genre. De la forme de *formiger* et de l'*alpinus*, elle s'en distingue, outre la taille, par son prothorax plus fortement et plus densement ponctué, par ses élytres d'un testacé plus obscur, et surtout par sa tête inerme chez les ♂.

Les élytres sont parfois rembrunies sur toute la suture et sur leur marge apicale. Le prothorax est quelquefois brunâtre.

Les antennes des ♂ sont un peu moins longues, mais un peu plus robustes.

7. Anthophagus muticus, Kiesenwetter.

Suballongé, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, obliquement bistriée-sillonnée entre les yeux, finement et vaguement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, non subexplané vers ses angles postérieurs, assez finement et asse densement ponctué, avec une légère impression basilaire transversale et u court espace médian subélevé et presque lisse. Elytres 2 fois et un quar aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé.

Le 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* un peu plus large que le prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué au sommet, le 7e peu apparent. *Tête* un peu ou à peine moins large que le prothorax.

Anthophagus muticus, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1850, 221; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 433. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I. 627, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 916, note 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 120, 11.

Long., 0,0051 (2 1/3 l.);—larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax d'un roux de poix plus ou moins foncé, et les élytres testacées; parsemé d'une très fine pubescence grise, à peine distincte.

Tête subtriangulaire, plus ou moins déprimée sur le front; creusée entre

les yeux de 2 sillons striés, plus ou moins accusés, obliques, bien plus écartés en avant; à peine pubescente, bisétosellée sur les côtés; obsolètement ou à peine chagrinée, et, de plus, finement et vaguement ponctuée; d'un roux de poix assez brillant et plus ou moins foncé. *Épistome* déprimé, un peu roussâtre, distinct du front par une ligne cintrée bien prononcée. *Labre* et *parties de la bouche* roux, avec les *palpes* testacés.

Yeux médiocrement saillants, obscurs.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies, finement duveteuses et à peine pilosellées, d'un roux brunâtre, à base testacée; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e bien plus long, allongé, obconique : les suivants suballongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier assez allongé, subfusiforme.

Prothorax subtransverse (1), subarqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits; légèrement convexe; à peine pubescent; non visiblement sétosellé sur les côtés qui sont à peine ou non subexplanés vers les angles postérieurs mêmes; à peine chagriné; assez finement et assez densement ponctué; marqué vers sa base d'une légère impression subtransversale, au-devant de laquelle un espace subélevé, presque lisse et plus ou moins réduit; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé. *Repli* obsolètement chagriné, roussâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir ou brun de poix luisant.

Élytres oblongues, environ 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; faiblement convexes, souvent déprimées ou subdéprimées sur la suture; à peine pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un testacé brillant, parfois assez pâle. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, assez large, brusquement acuminé au sommet, peu convexe, parfois déprimé; éparsement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; légèrement et éparsement pointillé, surtout sur les côtés; d'un noir brillant. Le 6e *segment* triangulaire, subtronqué au bout, souvent couleur de poix.

(1) M. Fauvel dit : « *Corselet plus long que large.* » Quant à nous, nous l'avons vu constamment et évidemment un peu plus large que long.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête plus ou moins roussâtres. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement chagriné et subrapensement pointillé sur les côtés. *Ventre* subconvexe, à peine pubescent, très éparsement sétosellé, obsolètement et subéparsement pointillé, à sommet souvent couleur de poix.

Pieds finement pubescents, obsolètement ponctués, testacés avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* simplement ciliés ou pubescents.

Patrie. On rencontre assez rarement cette espèce, en été, sur les fleurs et les plantes, et parfois parmi les mousses, dans les montagnes des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*armiger*. Mais elle est un peu moins large, ce qui lui donne une forme plus allongée. Le prothorax, un peu moins transverse, est moins sensiblement impressionné vers sa base, un peu plus densement ponctué, moins explané sur les côtés. Les élytres sont un peu plus courtes. La tête des ♂ est un peu moins large et le front inerme, etc.

Elle est moindre que le *spectabilis*, avec la tête et le prothorax d'une couleur plus claire.

Les immatures ont le prothorax et parfois la tête d'un roux testacé.

Nous avons vu un exemplaire dont les marges latérales de l'abdomen sont déclives au lieu d'être relevées, avec le sillon interne qui les sépare du dos, nul ou presque nul.

9. Anthophagus caraboides. Fabricius.

Suballongé, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête d'un roux obscur, et l'abdomen noir à côtés souvent testacés. Tête triangulaire, subobliquement bistriée entre les yeux, assez finement et éparsement ponctuée. Prothorax subcarré, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, non subexplané vers les angles postérieurs, finement et éparsement ponctué, obsolètement bisillonné en arrière. Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé.

♂ *Le 6e segment abdominal* tronqué ou subéchancré au sommet, le 7e un peu saillant. *Le 6e arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* aussi large ou à peine plus large que le prothorax. *Tarses antérieurs* subdilatés, assez densement ciliés sur les côtés.

♀ *Le 6e segment abdominal* mousse au sommet, le 7e à peine distinct. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e peu apparent. *Tête* aussi large ou à peine plus large que le prothorax. *Tarses antérieurs* simples.

Staphylinus caraboïdes, Fabricius, Syst. Ent. 267, 18. — De Villers, Ent. I, 417, 20. — Paykull, Mon. Staph. 19, 11. — Olivier, Ent. III, n° 42, 22, 26, pl. II, fig. 17.
Lesteva caraboides, Mannerheim. Brach. 55, 3. — Runde, Brach. Hal. 23, 3.
Anthophagus caraboides, Gravenhorst, Micr. 120, 1. — Mon. 221, 2. — Erichson, Col. March. I, 614, 1; — Gen. et Spec. Staph. 850, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 243, 8. — Heer, Faun. Helv. I, 195, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 627, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 922, 10. — Thomson, Skand. Col. III, 180, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 116, 7, pl. I, fig. 23.
Anthophagus caraboides. var. *a*, *b*, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 192, 1.
Anthophagus abbreviatus, John Salberg, Enum. Brach. Fenn. 1876, I, 207, 598.

Variété *a*. *Elytres* parées, après leur milieu, d'une bande transversale enfumée.

Carabus abbreviatus, Fabricius, It. Norv. 263; — Syst. El. 209, 15. — Panzer, Faun. Germ. 36, 2.
Lesteva angusticollis, Mannerheim, Brach. 56, 4.
Anthophagus abbreviatus, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 850, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 629, 11.
Anthophagus caraboides, var. Kraatz, Ins. Deut. III, 923.

Long. 0,0043 (2 l.); — larg. 0,0012 (1/2 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec la tête plus obscure et le disque de l'abdomen plus ou moins rembruni; revêtu d'une très fine prubescence blonde, peu serrée.

Tête triangulaire, à peine impressionnée en avant, subdéprimée ou déprimée sur le front, creusée entre les yeux de deux petites strioles bien accusées, subobliques et un peu plus écartées antérieurement; à peine pubescente; bisétosellée sur les côtés; à peine chagrinée, et de plus,

assez finement et éparsement ponctuée, d'un roux assez brillant et plus ou moins obscur, surtout en arrière. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus clairs.

Yeux assez saillants, noirâtres.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, dépassant le milieu des élytres ; assez grêles à leur base, subfiliformes ou à peine épaissies, très finement duveteuses et éparsement pilosellées ; d'un roux testacé, à 1er article un peu plus pâle : celui-ci en massue allongée : le 2e fortement oblong, obconique : les suivants plus (♂) ou moins (♀) allongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier allongé, subcylindrico-fusiforme.

Prothorax subcarré ou presque aussi large que long, sensiblement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs presque droits ; peu convexe, à peine pubescent, non distinctement sétosellé sur les côtés qui sont non ou à peine visiblement explanés vers les angles postérieurs ; à peine chagriné ; finement et subéparsement ponctué ; obsolètement et longitudinalement bisillonné vers sa base, avec l'intervalle des sillons presque lisse et parfois à peine subélevé : d'un roux testacé assez brillant, à dos quelquefois un peu rembruni. *Repli* obsolètement chagriné d'un roux testacé.

Écusson presque lisse, d'un roux luisant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière ; subdéprimées ; parfois déprimées ou subimpressionnées sur la suture ; légèrement pubescentes ; fortement et assez densement ponctuées ; d'un testacé brillant, toujours un peu plus pâle que le prothorax. *Epaules* arrondies.

Abdomen plus ou moins court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe ; légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés ; légèrement ou obsolètement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet roussâtre et les côtés et même la base souvent largement d'un roux testacé. *Le 6e segment* triangulaire, subéchancré ou mousse au sommet.

Dessous du corps d'un roux assez brillant, avec le dessous de la tête et la poitrine un peu plus foncés, et l'extrémité du ventre largement rembrunie. *Métasternum* à peine pubescent, finement chagriné et éparsement ponctué sur les côtés, plus lisse et plus brillant sur son milieu. *Ventre*

subconvexe, éparsement pubescent, à peine sétosellé, légèrement et peu densement pointillé, plus lisse vers son sommet.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* simplement pubescents ou à peine sétuleux.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur les plantes, sur les rameaux des arbres et quelquefois sous les mousses humides, dans les forêts et les montagnes des régions alpines ou subalpines : l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, l'Auvergne, le Jura, la Bugey, les Alpes du Dauphiné et de la Provence, etc.

Obs. Elle est bien distincte du *muticus* par sa taille moindre et proportionnellement un peu moins large ; par ses antennes plus longues et un peu plus grêles, à articles intermédiaires plus allongés, et par sa ponctuation plus fine et moins serrée sur le prothorax, relativement plus forte sur les élytres. La tête est plus noire. Le prothorax d'un roux clair, n'a pas ses angles postérieurs subexplanés. Les côtés de l'abdomen sont souvent d'un roux testacé, etc.

La variété *abbreviatus* a les élytres ordinairement plus courtes et parées après leur milieu d'une bande transverse nébuleuse. Nous la regardons comme une forme brachyptère et subaptère, car les ailes sont peu développées et parfois rudimentaires.

L'abdomen, rarement entièrement noir, est plus ou moins largement testacé sur les côtés.

Les antennes des ♂ sont plus longues.

On rapporte au *caraboides* les *Hookeri* de Stephens (Ill. Brit. V. 361) et *gracilis* de Heer (Faun. Helv. I, 573, 3″.)

9. Anthophagus melanocephalus, Heer.

Suballongé, sensiblement élargi en arrière, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec le prothorax d'un roux testacé, les palpes, la base des antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, légèrement bifovéolée en avant, obliquement bistriée entre les yeux, obsolètement chagrinée, finement et vaguement ponctuée. Prothorax subcarré, subsinueusement rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, à peine explané vers les angles postérieurs, obsolètement cha-

griné, assez finement et éparsement ponctué, subimpressionné vers sa base. Élytres presque 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et peu densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e distinct. Le 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* de la largeur du prothorax. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés, ciliés sur les côtés.

♂ Le 6e *segment abdominal* à peine émoussé au sommet, le 7e caché. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e non ou peu apparent. *Tête* un peu ou à peine moins large que le prothorax. *Tarses antérieurs* simples.

Anthophagus melanocephalus, HEER, Faun Helv. I, 195, 4. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. VII, 23.— REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 242, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 921, 9.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 117, 8.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, plus large en arrière, subdéprimé, d'un noir brillant avec le prothorax d'un roux testacé et les élytres plus pâles; parsemé d'une très courte pubescence blonde, peu distincte.

Tête subtriangulaire, légèrement impressionnée-bifovéolée en avant, déprimée sur le front; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, obliques et plus écartées antérieurement; à peine pubescentes; bisétosellée sur les côtés ; obsolèment chagrinée et, de plus, finement et vaguement ponctuée; d'un noir assez brillant, avec le sommet de l'épistome roussâtre. *Bouche* rousse, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux assez saillants, noirs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, atteignant environ le milieu des élytres; subfiliformes ou à peine épaissies; finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux brunâtre, à base plus claire ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus long, suballongé, obconique : les suivants oblongs subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier suballongé, subfusiforme.

Prothorax subcarré ou environ aussi large que long, arqué en avant sur les côtés, subsinueusement rétréci en arrière où il est sensiblement moins large que la base des élytres ; tronqué au sommet et à la base,

avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs presque droits; légèrement convexe; à peine pubescent; non visiblement sétosellé sur les côtés qui sont étroitement ou à peine explanés vers les angles postérieurs; obsolètement chagriné et, en outre, assez finement et éparsement ponctué; transversalement subimpressionné au-devant de l'écusson; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson lisse, d'un roux de poix plus ou moins obscur et luisant.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement élargies en arrière; subdéprimées, souvent subimpressionnées sur la région suturale; à peine pubescentes; fortement et peu densement ponctuées, obsolètement vers leur sommet; d'un testacé assez pâle, à suture un peu enfumée. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés; obsolètement pointillé, plus lisse postérieurement; d'un noir brillant, à sommet couleur de poix. Le 6e *segment* triangulaire, subtronqué ou subémoussé au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'antépectus d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe; éparsement pubescent, à peine sétosellé, plus distinctement en arrière; obsolètement pointillé, à sommet souvent couleur de poix.

Pieds légèrement pubescents, légèrement pointillés, testacés. *Tibias* simplement pubescents ou sétuleux.

Patrie. Cette rare espèce, propre aux zones alpines de la Carinthie et de la Suisse, se retrouve au Mont-Cenis. On la prend, en juillet et août, sur les plantes, les arbustes et les arbres, quelquefois sous les mousses et les pierres.

Obs. Elle ressemble au *caraboïdes*. Elle est plus petite, un peu plus élargie en arrière. La tête est plus noire. Le prothorax est étroitement explané vers ses angles postérieurs. Les antennes, moins longues et plus obscures, ont leurs articles intermédiaires moins allongés. La ponctuation générale est moins serrée; la tête et le prothorax sont un peu plus distinctement chagrinés entre les points. Le dessous du corps est d'une couleur plus sombre, et l'abdomen n'est jamais testacé sur les côtés, etc.

Le prothorax paraît un peu plus court chez les ♂.

10. Anthophagus fallax, Kiesenwetter.

Oblong, assez large, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un roux testacé assez brillant, avec la poitrine et l'abdomen noirs. Tête subtriangulaire, bifovéolée en avant, obliquement bistriée entre les yeux, obsolètement chagrinée, finement et vaguement ponctuée. Prothorax transverse, subsinueusement subrétréci en arrière, moins large que les élytres, légèrement explané vers les angles postérieurs, obsolètement chagriné, finement et modérément ponctué, subimpressionné vers sa base, obsolètement bisillonné au devant de l'impression avec un léger espace presque lisse. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen finement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e distinct. Le 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* aussi large ou à peine plus large que le prothorax. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés, légèrement ciliés sur les côtés.

♀ Le 6e *segment abdominal* à peine émoussé au sommet, le 7e caché. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e non ou peu apparent. *Tête* un peu moins large que le prothorax. *Tarses antérieurs* simples.

Anthophagus fallax, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1848, IX, 326. — Kraatz, Ins. Deut. II, 920, 7. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 122, 14.

Long., 0,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un roux testacé assez brillant, avec la poitrine et l'abdomen noirs ; parsemé d'une fine et courte pubescence blonde, très peu serrée.

Tête subtriangulaire, bifovéolée en avant, déprimée sur le front ; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, obliques et plus écartées antérieurement ; à peine pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et vaguement ponctuée ; d'un roux testacé assez brillant, avec le col un peu plus foncé. *Bouche* d'un roux testacé, *palpes* un peu plus pâles.

Yeux médiocrement saillants, noirâtres.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, subfiliformes ; finement duveteuses et à peine pilosellées ; d'un roux testacé, avec leur milieu parfois à peine enfumé ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants oblongs, obconico-subcylindriques, subégaux, subcontigus : le dernier suballongé, subcylindrico-fusiforme.

Prothorax transverse, évidemment plus large que long, faiblement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits mais souvent émoussés ; peu convexe ; à peine pubescent ; obsolètement sétosellé sur les côtés qui sont légèrement explanés vers les angles postérieurs ; obsolètement chagriné et, en outre, finement et modérément ponctué ; transversalement subimpressionné au-dessus de l'écusson ; obsolètement bisillonné au-devant de l'impression, avec l'espace médian imponctué, presque lisse, plus ou moins réduit, à peine subélevé ; d'un roux testacé assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson presque lisse, luisant, d'un roux parfois brunâtre.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement élargies en arrière ; subdéprimées, souvent déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; éparsement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un roux testacé brillant, à peine plus pâle que le prothorax, avec la base de la suture parfois à peine enfumée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé ; légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés ; finement, légèrement et assez densement pointillé ; entièrement d'un noir brillant. Le 6e *segment* triangulaire, tronqué, parfois subémoussé au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête d'un roux testacé. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et ponctué sur les côtés, plus éparsement sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, finement, assez densement et subrâpeusement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, légèrement ponctués, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* simplement pubescents ou à peine sétuleux.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle se prend, en juillet et août, sur les fleurs, les plantes, arbustes et rameaux des arbres, dans les montagnes des zones alpines et subalpines : la Savoie, les Hautes et Basses-Alpes, les Alpes-Maritimes, etc.

OBS. Elle diffère du *melanocephalus* par sa taille à peine plus grande et sa forme un peu plus large, et surtout par sa tête plus claire. Les antennes sont moins rembrunies. Le prothorax est plus court. La ponctuation de celui-ci est plus serrée, ainsi que celle des élytres, etc.

Nous avons vu des exemplaires de la Carinthie, chez lesquels les angles postérieurs du prothorax sont arrondis et les élytres moins densement ponctuées (*Carinthiacus*, nobis).

aaa. *Tête* ♂ inerme, moins large que le prothorax.
i. *Tête* et *prothorax* d'un noir submétallique : celui-ci avec une légère bordure roussâtre, à *angles postérieurs* obtus et arrondis. *Élytres* testacées. *Abdomen* noir. *Taille* moyenne. . . . . 11. ALPESTRIS.
ii. *Tête* et *prothorax* d'un roux de poix : celui-ci à *angles postérieurs* presque droits. *Élytres* testacées. *Abdomen* noir. *Taille* petite. 12. OMALINUS.

11. Anthophagus alpestris, HEER.

Suballongé, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant et submétallique, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, les antennes d'un roux ferrugineux, la base de celle-ci, la bouche, les élytres et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, subobliquement bistriée entre les yeux, obsolètement chagrinée, assez finement et vaguement ponctuée. Prothorax transverse, subsinueusement, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, sensiblement explané vers ses angles postérieurs qui sont arrondis, obsolètement chagriné, assez finement et éparsement ponctué, bisillonné en arrière, avec l'intervalle des sillons imponctué. Elytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen finement et densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, bisinueusement échancré, le 7e apparent. *Cuisses intermédiaires* cintrées ou largement sinuées en dessous à leur

base. *Tibias postérieurs* un peu recourbés en dedans à leur extrémité. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés, densement ciliés sur les côtés.

♀ Le 6e *segment abdominal* à peine tronqué au sommet, le 7e rarement saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e peu apparent. *Cuisses intermédiaires* et *tibias postérieurs* simples. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés, éparsement ciliés sur les côtés.

Anthophagus alpestris, HEER, Faun. Helv. I, 196, 7 (1).— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 115, 5, pl. 1, fig. 22.

Anthophagus austriacus, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 849,4. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. VII, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 242, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 628, 7.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 918, 4 (2).

Long., 0,0049 (2 1/4 l.); — larg., 0,0016 (3|4 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres testacées; revêtu d'une fine pubescence grise ou blonde, peu serrée.

Tête subtriangulaire, évidemment un peu moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, subdéprimée sur le front; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, subobliques et un peu plus écartées antérieurement; à peine pubescente; bisétosellée sur les côtés; obsolètement chagrinée et, de plus, assez finement et vaguement ponctuée; d'un noir brillant. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux médiocrement saillants, d'un noir brillant.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez fortes, à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux ferrugineux, à base plus claire, avec leur milieu parfois faiblement rembruni; à 1er article assez fortement renflé en massue suballongée : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants suballongés, obconico-subcylindriques, subégaux, subcontigus : le dernier allongé, subcylindrico-fusiforme.

Prothorax assez fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés,

(1) Dans Fauvel, il faut lire 196 au lieu de 198.
(2) Dans Kraatz, pour la citation de Heer, il faut lire 196 au lieu de 198.

subsinueusement subrétréci en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres; un peu moins large antérieurement que la base de celles-ci; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci souvent subsinuée dans son milieu, les angles antérieurs largement arrondis, les postérieurs obtus et plus ou moins arrondis; peu convexe ; à peine pubescent, éparsement et distinctement sétosellé sur les côtés, qui sont sensiblement explanés en arrière jusque vers leur milieu ; obsolètement chagriné et, en outre, assez finement et éparsement ponctué, un peu plus densement sur les marges explanées ; distinctement et longitudinalement bisillonné postérieurement sur le dos, avec les sillons un peu plus ponctués, s'avançant parfois à peine au delà du milieu, et leur intervalle imponctué, à peine élevé; d'un noir brillant et submétallique, à côtés d'un roux de poix. *Repli* obsolètement chagriné, testacé, à partie dilatée plus obscure.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix luisant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; subdéprimées, souvent subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; éparsement pubescentes ; fortement et assez densement ponctuées, plus lègèrement vers leur sommet; d'un testacé brillant, avec la suture parfois enfumée, surtout à sa base. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, souvent déprimé ; finement et distinctement pubescent; éparsement sétosellé; finement, densement et subrâpeusement pointillé, plus éparsement en arrière ; d'un noir brillant. Le 6e *segment* triangulaire, subtronqué au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus testacé et le dessous de la tête brunâtre. *Tempes* obsolètement ridées. *Prosternum* très éparsement et grossièrement ponctué. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, obsolètement chagriné et distinctement pointillé sur les côtés, plus glabre et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé; finement, densement et subrâpeusement pointillé, plus éparsement vers son sommet.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, testacés, avec les hanches postérieures souvent plus foncées. *Cuisses* assez fortement renflées ou élargies. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* finement sétuleux, surtout en dessous, ou même finement et éparsement spinosules.

Patrie. Cette espèce se rencontre, assez communément, tout l'été, sur

les fleurs, plantes, arbustes et arbres, dans les montagnes alpines et subalpines : le Jura, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Elle est distincte de toutes les précédentes par sa tête moins large que le prothorax dans les 2 sexes. Celui-ci est d'un noir submétallique, à angles postérieurs plus obtus et plus arrondis que dans toute autre, etc.

Quelquefois les élytres ont chacune une teinte nébuleuse après leur milieu. Les antennes, d'un roux ferrugineux, ont parfois leurs articles intermédiaires un peu rembrunis (1).

12. **Anthophagus omalinus**, Zetterstedt.

Oblong, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax d'un roux de poix, la bouche, les antennes, les élytres et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, impressionnée en avant, obliquement bistriée entre les yeux, obsolètement chagrinée, finement et à peine ponctuée. Prothorax substranverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, subexplané vers ses angles postérieurs qui sont presque droits, obsolètement chagriné, finement et éparsement ponctué, à peine impressionné vers sa base. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et peu densement ponctuées. Abdomen à peine pointillé.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, *le* 7e assez saillant. *Le* 6e *arceau ventral* court, échancré, *le* 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés, assez densement ciliés sur les côtés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* émoussé au sommet, *le* 7e non ou peu saillant. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, à peine émoussé, *le* 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* simples.

(1) En tête de cette section *aaa*, se placerait peut-être l'*Anthophagus forticornis* de Kiesenwetter (Stett. Ent. Zeit. VII, 21.— Kraatz, Ins. Deut. II, 917, 3). — *D'un roux testacé, avec la poitrine et l'abdomen noirs : prothorax subcarré, densement ponctué; élytres à peine 2 fois aussi longues que le prothorax; antennes assez épaisses.* — Long., 0,0045 (2 l.). — Suisse, Allemagne.

L'*Anthophagus apenninus*, Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1869, 40) est plus large et plus pâle, avec les antennes plus grêles et à articles plus longs ; la tête plus large, à mandibules (mâles) fortes et relevées à leur base, etc. — Long. 0,0048 (1 3/5 l.). — Apennins.

Anthophagus omalinus, ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 46, 5; — Ins. Lapp. 48, 6. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 849, 3. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit, VII, 23. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 242, 5. — HEER, Faun. Helv. I, 573, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 628, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 921, 8. — THOMSON, Skand. Col. III, 179, 2.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 123, 15.

Anthophagus alpinus, var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 194, 2.

Anthophagus alpinus, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 274, 2.

Lesteva alpina, MANNERHEIM, Brach. 56, 6.

Long. 0m 0033 (1 1/2 l.); — larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir brillant, avec la tête et le prothorax d'un roux de poix et les élytres testacées; parsemé d'une fine pubescence blonde, peu distincte.

Tête subtriangulaire, évidemment moins large que le prothorax (♂ ♀), semicirculairement impressionnée en avant, plus ou moins déprimée sur le front; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, obliques et écartées antérieurement, où elles se prolongent parfois jusque près de l'épistome; à peine pubescente; bisétosellée sur les côtés, obsolètement chagrinée; finement et très éparsement ou à peine ponctuée; d'un roux de poix assez brillant, avec le cou plus obscur. *Bouche* rousse ou d'un roux testacé.

Yeux médiocrement saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; entièrement testacées; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus long, obconique : les suivants oblongs ou suboblongs, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier suballongé, subfusiforme.

Prothorax subtranverse, subarqué en avant sur les côtés, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que le prothorax; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs presque droits, souvent subémoussés; légèrement convexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, qui sont subexplanés vers les angles postérieurs; obsolètement chagriné et, de plus, finement, éparsement et inégalement ponctué, un peu plus densement à la base; à peine impressionné vers le milieu de celle-ci et parfois à peine bisillonné au devant de l'impression; d'un roux testacé brillant, avec le disque souvent plus foncé. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson presque lisse, d'un roux de poix luisant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ou même plus ; subélargies en arrière ; subdéprimées, souvent déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; à peine pubescentes ; fortement et peu densement ponctuées ; d'un testacé brillant, parfois assez pâle. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé ; éparsement pubescent ; distinctement sétosellé ; à peine pointillé et seulement sur les côtés ; d'un noir brillant. *Le* 6e *segment* triangulaire, subtronqué ou émoussé au sommet.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête roux. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent et pointillé, plus glabre et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, à peine sétosellé, finement, assez densement et subaspèrement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, testacés ainsi que les hanches. Tibias simplement pubescents, les *postérieurs* parfois assez densement ciliés en dessous, surtout vers leur extrémité.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, sur les plantes, les arbustes et les arbres, dans les régions alpines et subalpines : la Savoie, la Grande-Chartreuse, les Hautes-Alpes, etc.

Obs. Elle ressemble au *melanocephalus* et surtout au *fallax*. Elle diffère de l'un et de l'autre par sa tête moins large que le prothorax dans les 2 sexes ; du *melanocephalus* par sa tête moins noire, par ses antennes moins obscures, par son prothorax un peu plus court, un peu moins rétréci en arrière et un peu moins distinctement impressionné vers sa base ; du *fallax* par sa ponctuation moins serrée et par son prothorax un peu plus transverse, moins visiblement bisillonné en arrière, etc.

Elle est bien moindre que l'*alpestris*, avec la tête et le prothorax d'une couleur bien plus claire, et les angles postérieurs de ce dernier plus droits, etc.

SOUS-GENRE *PHAGANTHUS*, Mulsant et Rey.

Étymologie : Anagramme d'*Anthophagus*.

Obs. Ce sous-genre est remarquable par la tête assez fortement et assez densement ponctuée, par la tête et le prothorax lisses entre les points,

et par le prosternum grossièrement et assez densement ponctué, au moins sur les côtés. Les antennes sont plus ou moins robustes. Les tibias intermédiaires et postérieurs sont généralement très finement et éparsement spinosules au milieu de la pubescence, etc.

Il réunit 4 espèces à faciès analogue.

a. *Antennes* allongées, assez grêles à leur base, à *articles intermédiaires* suballongés.
  b. *Élytres* testacées ou d'un roux testacé, sans tache apicale. *Strioles frontales* subparallèles.
    c. *Tête*, *écusson* et *poitrine* d'un noir de poix. *Région scutellaire* rembrunie. *Prosternum* éparsement ponctué ou presque lisse sur son milieu. Le *dernier article des palpes maxillaires* en cône suballongé. . . . . 13. SCUTELLARIS.
    cc. *Tête*, *écusson*, *poitrine* et *région scutellaire* d'un roux testacé, concolores. *Prosternum* aussi densement ponctué sur son milieu que sur les côtés. Le *dernier article des palpes maxillaires* en cône allongé. . . . . 14. TESTACEUS.
  bb. *Élytres* d'un rouge testacé, parées d'une grande tache apicale noire et assez tranchée. *Strioles frontales* subdivergentes en avant. . . . . 15. PRAEUSTUS.
aa. *Antennes* suballongées, épaissies dès leur base, à *articles intermédiaires* suboblongs ou oblongs. *Élytres* d'un rouge testacé, sans tache ou avec une teinte apicale nébuleuse. . 16. ROTUNDICOLLIS.

13. Anthophagus (Phaganthus) scutellaris, Erichson.

Suballongé, subdéprimé, légèrement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec la tête et la poitrine noires, l'écusson, la région scutellaire et le dos de l'abdomen rembrunis. Tête triangulaire, obsolètement bifovéolée en avant, subobliquement bistriée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax subcarré, rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, non subexplané vers les angles postérieurs, assez fortement et assez densement ponctué, avec un intervalle médian lisse. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très légèrement pointillé.

♂ *Le 6 segment abdominal* subéchancré au sommet, le 7e assez saillant. *Le 6e arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent. *Tête* de la largeur du

prothorax. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés, densement ciliés sur les côtés.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* mousse au sommet, le 7e indistinct. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué au bout, le 7e caché. *Tête* aussi large ou à peine aussi large que le prothorax. *Tarses antérieurs* simples.

Anthophagus scutellaris, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 851, 7.— Heer, Faun. Helv. I, 572, 3'. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 628, 10. — Kraatz. Ins. Deut. II, 916, note.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 116, 6.

Long., 0,0050 (2 1/4 l.); — larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec la tête noire, la région scutellaire et le dos de l'abdomen rembrunis ; revêtu d'une très fine pubescence blonde, peu serrée.

Tête triangulaire, subimpressionnée et obsolètement bifovéolée en avant, subdéprimée sur le front ; creusée entre les yeux de 2 strioles bien accusées, plus ou moins raccourcies, subparallèles ; à peine pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; assez fortement et assez densement ponctuée ; d'un noir brillant, avec l'épistome roussâtre. *Cou* finement chagriné. *Labre* et *parties de la bouche* d'un roux testacé, les *palpes* plus pâles. Le *dernier article des maxillaires* en cône suballongé, à peine plus long que le pénultième.

Yeux assez saillants, obscurs.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes dès la base, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et brièvement et éparsement pilosellées ; d'un roux testacé, à 1er article un peu plus pâle : celui-ci en massue allongée : le 2e oblong, obconique : les suivants suballongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier à peine plus long, subfusiforme.

Prothorax subcarré ou à peine plus large que long, subarqué en avant sur les côtés, subsinueusement rétréci en arrière, sensiblement ou même bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci souvent subsinuée au devant de l'écusson, les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits ; faiblement convexe ; légèrement pubescent ; obsolètement sétosellé sur les côtés qui ne sont nullement explanés vers les angles postérieurs ; assez fortement, profondé-

ment et assez densement ponctué, avec un intervalle median sublinéaire, lisse, subélevé en arrière et n'atteignant ni la base ni le sommet; d'un roux testacé brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un rouge testacé brillant.

Écusson lisse, d'un noir de poix luisant.

Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; subdéprimées ou à peine convexes, souvent déprimées et même subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson : légèrement pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un roux testacé brillant, plus pâle que le prothorax, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés, plus fortement à son sommet; très légèrement et assez densement pointillé, presque lisse vers son extrémité; plus ou moins rembruni sur le dos, avec les côtés très légèrement testacés. *Le 6e segment* triangulaire, subéchancré ou mousse au bout.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le médipectus et le postpectus d'un noir de poix et la région médiane et l'extrémité du ventre plus ou moins rembrunies. *Tempes* légèrement ridées en travers en dessous, presque imponctuées. *Prosternum* grossièrement et assez densement ponctué, plus lisse au milieu. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent et pointillé sur les côtés, plus glabre et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, plus fortement vers son sommet; finement, assez densement et subrâpeusement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* simplement pubescents.

Patrie. On trouve cette espèce en juillet et août, en battant les arbres et les arbustes, dans les sentiers et sur la lisière des bois, dans les régions alpines ou subalpines : le Bugey, la Grande-Chartreuse, les Hautes-Alpes etc. Elle est peu commune.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par sa tête plus profondément et plus densement ponctuée, lisse entre les points ainsi que le prothorax, et surtout par son prosternum grossièrement et assez densement ponctué, au moins sur les côtés. La région scutellaire est toujours plus ou moins rembrunie, etc.

14. Anthophagus (Phaganthus) testaceus, GRAVENHORST.

Suballongé, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec les élytres un peu plus claires, et l'abdomen rembruni avant son sommet. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, subimpressionnée en avant, subobliquement bistriée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax subcarré, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, subexplané vers ses angles postérieurs qui sont droits, assez fortement et densement ponctué, avec une ligne médiane raccourcie, subélevée, lisse. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen éparsement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* à peine échancré au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, largement et à peine échancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* émoussé au sommet, le 7e très peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e peu apparent.

Anthophagus testaceus, GRAVENHORST, Micr. 121, 2; — Mon. 221, 3.— ERICHSON, Col. March. I, 615, 2 ; — Gen. et Spec. Staph. 851, 8. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. VII, 24.— HEER, Faun. Helv. I, 194, 2.— REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 243, 9.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 628, 9. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 924, 11. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 114, 3.
Lesteva testacea, MANNERHEIM, Brach. 55, 2. — RUNDE, Brach. Hal., 23, 2.
Anthophagus caraboides, var. c, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 192, 1. — THOMSON, Skand. Col. III, 180, var. c.
Anthophagus palustris, HEER, Faun. Helv. I, 572, 1.
Anthophagus caraboides, JOHN SALHBERG, Enum. Brach. Suec. 1876, I, 207, 599.

Long., 0,0050 (2 1/4 l.) — Larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, en dessous comme en dessus, avec l'abdomen rembruni avant son sommet ; revêtu d'une fine pubescence blonde, courte et éparse.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax (♂ ♀),

semicirculairement subimpressionnée en avant, déprimée sur le front, creusée entre les yeux de 2 stries bien accusées, subparallèles ; légèrement pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; assez fortement et assez densement ponctuée ; d'un roux testacé brillant. *Cou* très finement chagriné. *Épistome* lisse. *Palpes* testacés. Le *dernier article des maxillaires* en cône allongé, sensiblement plus long que le pénultième.

Yeux assez saillants, obscurs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses, distinctement pilosellées surtout vers leur base ; d'un roux testacé ; à 1er article renflé en massue allongée : le 2e oblong, obconique : les suivants plus (♂) ou moins (♀) allongés, subobconiques, subégaux, subcontigus : le dernier allongé, subfusiforme.

Prothorax subcarré ou aussi large que long, assez fortement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs très largement arrondis ou effacés et les postérieurs droits ; légèrement convexe ; éparsement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés qui sont subexplanés vers les angles postérieurs ; assez fortement et densement ponctué, avec un étroit espace raccourci, subélevé, lisse, près de la base ; entièrement d'un roux testacé brillant. *Repli* d'un roux testacé brillant, lisse, à partie dilatée pointillée.

Écusson d'un roux testacé luisant, lisse, parfois biponctué vers son sommet.

Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ou même plus ; subélargies en arrière ; subdéprimées, souvent déprimées ou subimpressionnées à la base sur la suture ; éparsement pubescentes ; fortement et assez densement ponctuées ; d'un roux testacé brillant, un peu plus clair que la tête et le prothorax. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé ; finement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; finement et éparsement pointillé ; d'un roux testacé avec la partie postérieure du dos plus ou moins rembrunie. Le 6e *segment* triangulaire, émoussé ou à peine échancré au sommet.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant avec une bande nébuleuse avant le sommet du ventre. *Tempes* obsolètement ridées en travers, grossièrement et éparsement ponctuées. *Prosternum* et *mésosternum* grossièrement et assez densement ponctués. *Métasternum* subconvexe ; éparse-

ment pubescent, finement chagriné et assez fortement ponctué sur les côtés, glabre et lisse sur le milieu de la partie postérieure de son disque. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, finement, assez densement et subrâpeusement pointillé, plus éparsement en arrière.

Pieds finement pubescents, distinctement pointillés, testacés ainsi que les hanches. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* pubescents, et, de plus, finement et éparsement spinosules.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, sur les herbes et sous les mousses des hautes montagnes : l'Alsace, les Vosges, le Jura, la Savoie, la Grande-Chartreuse, etc.

Obs. Elle se distingue du *scutellaris* par la couleur plus claire de la tête, de la poitrine, de l'écusson et région scutellaire. Le prothorax a ses angles postérieurs plus visiblement subexplanés. La ponctuation des élytres est un peu plus forte. La tête ♂ est un peu plus large. Le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, etc.

John Sahlberg rapporte au *testaceus* le *caraboides* de Linné (Faun. Suec. n° 854) et de Sahlberg (Ins. Fenn. 274, 1). Quant au *caraboides* de Gyllenhal et de Thomson, il n'y a que leur variété *c* qui puisse s'y adapter.

15. Anthophagus (Phaganthus) præustus, Müller.

Oblong, assez large, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un rouge testacé brillant, avec une grande tache noire vers le sommet des élytres et une teinte de même couleur avant l'extrémité de l'abdomen. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subimpressionnée en avant, subobliquement et brièvement bistriée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, bien moins large que les élytres, subexplané vers ses angles postérieurs qui sont droits, assez fortement et densement ponctué avec une ligne médiane raccourcie, subélevée, lisse. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen finement et subéparsement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* assez court, assez largement tronqué, le 7e apparent.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé, émoussé ou étroitement tronqué, le 7e caché.

Anthophagus praeustus, MULLER *in* GERMAR, Mag. IV, 228, 25. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 852, 9. — HEER, Faun. Helv. I, 194, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed, 2, 243, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 629, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 924, 12. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 115, 4, pl. I, fig. 21.
Lesteva praeusta, RUNDE, Brach. Hal. 23, 2.
Lesteva bimaculata, BOISDUVAL ET LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 481, 4.

Long. 0,0050 (2 1/4 l.); — larg. 0,0018 (4/5 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un rouge testacé brillant, avec les élytres parées d'une grande tache apicale noire et une teinte de même couleur avant le sommet de l'abdomen ; revêtu d'une fine pubescence blonde, peu serrée, mais bien apparente.

Tête subtriangulaire, évidemment moins large que le prothorax (♂ ♀), subimpressionnée en avant, déprimée sur le front ; creusée entre les yeux de 2 stries profondes, raccourcies, subobliques et un peu plus écartées antérieurement ; finement pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; assez fortement, profondément et assez densement ponctuée, à intervalle des points lisse ; d'un rouge testacé brillant. *Cou* obsolètement chagriné, éparsement ponctué sur les côtés. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez saillants, noirs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, subfiliformes, plus grêles à leur base ; finement duveteuses ; légèrement pilosellées avec les premiers articles plus distinctement ; entièrement rousses ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique ; les suivants suballongés, obconiques, subégaux, subcontigus : le dernier allongé, subfusiforme.

Prothorax subtransverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits ; peu convexe ; finement pubescent ; distinctement sétosellé sur les côtés qui sont subexplanés vers les angles postérieurs ; assez fortement et assez densement ponctué, avec une ligne longitudinale subélevée, lisse, raccourcie en avant, et tous les intervalles des points éga-

lement lisses ; d'un rouge testacé brillant, avec le fin rebord latéral noir. *Repli* d'un roux brillant, lisse, à partie dilatée chagrinée.

Écusson presque lisse, d'un roux de poix luisant.

Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ou même plus ; subélargies en arrière ; subdéprimées ; parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson ; éparsement et distinctement pubescentes ; éparsement sétosellées sur les côtés ; fortement et assez densement ponctuées ; d'un rouge testacé brillant ; parées à leur extrémité d'une grande tache noire triangulaire, plus ou moins tranchée. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois subdéprimé ; finement pubescent ; finement et subéparsement pointillé ; d'un roux testacé brillant, avec une grande tache nébuleuse, avant le sommet. Le 6e *segment* triangulaire, plus ou moins émoussé au bout.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le 5e arceau ventral rembruni. *Tempes* obsolètement ridées en travers, assez grossièrement et éparsement ponctuées, surtout sur les côtés. *Prosternum* et *mésosternum* grossièrement et plus ou moins densement ponctués. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent et distinctement ponctué sur les côtés, glabre et lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, finement et subéparsement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux testacé ainsi que les hanches. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* sétuleux, finement et éparsement spinosules sur leur tranche externe.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, dès le mois d'avril, sur les herbes des prairies, au bord des rivières ou dans les clairières des bois humides, dans les parties centrales et orientales de la France et dans les Pyrénées. Elle est très rare dans les provinces du Nord. Au Sud, on la rencontre jusqu'en Guienne et Gascogne.

Obs. Elle se distingue aisément des précedentes par sa couleur un peu moins claire et un peu plus rouge, et surtout par la grande tache apicale noire des élytres. Les côtés du corps sont plus distinctement sétosellés, la pubescence est plus apparente. Les antennes sont un peu plus robustes, etc.

Le vertex et le cou sont parfois un peu rembrunis.

16. Anthophagus (Phaganthus) rotundicollis, HEER.

Oblong, assez large, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un rouge testacé brillant, avec une teinte rembrunie avant le sommet de l'abdomen. Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, obliquement et brièvement bistriée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax subtransverse, subsinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, faiblement subexplané vers ses angles postérieurs, assez fortement et densement ponctué, avec une impression basilaire, et au devant de celle-ci un espace subélevé lisse. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen finement et subéparsement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* subéchancré au sommet, le 7e apparent. *Tête* aussi large ou à peine moins large que le prothorax.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé et subémoussé au sommet, le 7e caché ou peu apparent. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Anthophagus rotundicollis, HEER, Faun. Helv. I, 195, 5.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 30.
Anthophagus brevicornis, KIESENWETTER, Berl. Ent. Zeit. 1861, 376.
Anthophagus crassicornis, MULSANT et REY, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 163. — Op. Ent. 1861, XII, 179.

Long., 0,0050 (2 1/4 l.) ; — larg., 0,0017 (4/5 l.).

Corps oblong, assez large, subdéprimé, d'un rouge testacé brillant, avec une teinte rembrunie avant le sommet de l'abdomen.

Tête subtriangulaire, subimpressionnée en avant, subdéprimée sur le front, creusée entre les yeux de 2 stries profondes, raccourcies, obliques, plus écartées antérieurement ; finement pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; assez fortement, profondément et assez densement ponctuée, à intervalle des points lisse ; d'un rouge testacé brillant. *Cou* finement chagriné, légèrement ponctué sur les côtés. *Palpes* d'un roux testacé.

Yeux assez saillants, noirs.

Antennes un peu ou même sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, robustes, subégalement épaissies dès leur base ; finement duveteuses et distinctement pilosellées, plus fortement au sommet des premiers articles; rousses; à 1er article épaissi en massue obconique et suballongée : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : les suivants graduellement un peu moins courts, obconiques, subcontigus, avec les 4e à 6e suboblongs et les 7e à 10e oblongs : le dernier suballongé, subfusiforme.

Prothorax subtransverse, évidemment un peu plus large que long (1), assez fortement arqué en avant sur les côtés, sensiblement et subsinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et est postérieurs droits; légèrement convexe ; finement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés qui sont faiblement subexplanés vers les angles postérieurs; assez fortement, profondément et densement ponctué ; creusé en dessus de l'écusson d'une impression transversale assez marquée, au devant de laquelle se voit un espace subélevé, lisse, plus ou moins raccourci; d'un rouge testacé brillant. *Repli* d'un roux brillant, lisse, à partie dilatée chagrinée.

Écusson lisse, d'un roux luisant.

Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ou même plus; subélargies en arrière; subdéprimées, parfois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson; éparsement et distinctement pubescentes; éparsement sétosellées sur les côtés; fortement et assez densement ponctuées, plus légèrement vers le sommet; d'un roux testacé brillant, avec parfois une tache apicale nébuleuse, confuse. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé; finement pubescent; éparsement sétosellé; finement et subéparsement pointillé, surtout sur les côtés; d'un roux testacé brillant, avec une grande tache enfumée, avant le sommet. Le 6e *segment* triangulaire, émoussé au bout.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le 5e arceau ventral un peu rembruni. *Tempes* obsolètement ridées en travers, éparsement ponctuées sur les côtés. *Prosternum* et *mésosternum* grossièrement et

(1) M. Fauvel (p. 114) dit : « *Corselet allongé.* » Peut-être est-ce relativement à celui de quelque autre espèce.

assez densement ponctués, au moins sur les côtés. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent et pointillé sur les côtés, plus glabre et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, légèrement, subaspèrement et peu densement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux testacé ainsi que les hanches. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* sétuleux et, en outre, finement et éparsement spinosules.

Patrie. On rencontre cette espèce, assez rarement, en juillet et août, dans les prairies humides des régions montagneuses de la Savoie : Aix, Chamonix, etc.

Obs. Comme la précédente, elle a les côtés du corps plus distinctement sétosellés que tous ses congénères, avec une teinte plus rougeâtre. Elle en diffère par ses élytres sans tache ou avec une tache apicale nébuleuse, très confuse ; par son prothorax un peu plus fortement arqué en avant sur les côtés, et surtout par l'épaisseur particulière des antennes, caractère qui la sépare en même temps de toutes les autres espèces.

Le prothorax est parfois obsolètement sillonné-canaliculé au devant de son espace lisse. C'est là le *rotundicollis* de Heer, que nous maintenons d'après l'autorité de M. Fauvel qui a vu le type (1).

Les antennes des ♂ sont encore plus robustes.

Genre *Geodromicus*, Géodromique ; Redtenbacher.

Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 224. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 70, pl. 25, fig. 123.

Étymologie : γῆ, terre; δρομικός, coureur.

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé, peu convexe, parfois déprimé, généralement aîlé.

Tête grande, proéminente, subhorizontale, le plus souvent moins large que le prothorax, impressionnée et bistriée entre les yeux, assez fortement

(1) Nous ferons observer que Heer ne fait nullement mention de l'épaisseur remarquable des antennes dont les articles intermédiaires sont plus courts que dans toute autre espèce, et qu'il invoque, comme caractère distinctif, le sillon du prothorax qui n'est qu'accidentel et ne s'aperçoit que rarement.

resserrée en arrière, portée sur un col court, un peu plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles assez distincts, plus ou moins écartés, situés derrière ou sur la ligne postérieure des yeux. *Tempes* mamelonnées en dessous, séparées par un intervalle évasé aux deux extrémités, plus ou moins creusé et étranglé dans son milieu. *Épistome* distinct du front par une impression subarquée ; tronqué en avant. *Labre* transverse, à peine échancré à son bord antérieur qui est cilié. *Mandibules* médiocres, modérément saillantes, assez robustes, aiguës, arquées à leur extrémité, aigument bidentées intérieurement après leur milieu. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e assez long, en massue subarquée : le 3e à peine ou parfois sensiblement moins long que le 2e : le dernier un peu plus court, quelquefois visiblement plus long que le précédent, subatténué vers le sommet. *Palpes labiaux* peu allongés, de 3 articles : le 1er assez court : le 2e un peu plus long, obconique : le dernier au moins aussi long ou un peu plus long que le 2e, un peu plus grêle, à peine atténué, parfois subfusiforme. *Menton* très court, fortement transverse, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, parfois moindres et peu saillants, plus ou moins distants du cou.

Antennes allongées, subfiliformes ou à peine épaissies, presque droites ; à 1er article plus grand, en massue allongée : le 2e plus court : les suivants plus ou moins allongés : le dernier allongé, subfusiforme ou subcylindrique.

Prothorax subcordiforme ou subcarré, plus ou moins rétréci en arrière, bien moins large à sa base que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; plus ou moins finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* très grand, visible vu de côté, fortement et angulairement dilaté sur la base et un peu en arrière des hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, généralement oblongues ou suboblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, plus longues que le prothorax ; subtronquées au sommet ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes sur les côtés, rebordées sur ceux-ci, plus finement à leur bord apical, obsolètement sur la suture. *Repli* assez large, fortement infléchi, postérieurement rétréci en onglet. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez grand, prolongé entre les hanches antérieures en angle plus ou moins aigu. *Mésosternum* assez développé, prolongé en

arrière, en son milieu, en angle plus ou moins aigu, jusqu'au quart ou au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, en forme de coin à pointe en avant. *Métasternum* assez grand, parfois assez court, non ou à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle subaigu, enfoncé ou subsinué, parfois émoussé ; à peine angulé entre les intermédiaires (1). *Postépisternums* étroits, en languette. *Postépimères* très petites, en coin,

Abdomen court, large, brusquement acuminé au sommet, largement rebordé sur les côtés, subhorizontalement dirigé ; plus ou moins recouvert à sa base ; à segments apparents subégaux : le 6e saillant, mousse ou tronqué au bout : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux, le 6e saillant, le 7e parfois distinct.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, non saillantes, subconvexes, très rapprochées ou subcontiguës. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive, subexplanée seulement en dehors.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, suballongés, atteignant le quart des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, peu élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires, un peu rétrécis à leur base, plus ou moins pubescents ou sétuleux, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 éperons assez grêles. *Tarses* assez peu allongés; à dernier article en massue, un peu moins long que les précédents réunis ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins étroits et subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article oblong : les 2e à 4e plus ou moins courts, graduellement plus courts : le 4e subcordiforme ou même bilobé, prolongé au-dessous du suivant en un pinceau de poils. *Ongles* médiocres, grêles, subarqués, sans appendices.

Obs. Les *Géodromiques* vivent au bord des eaux. Ils sont assez agiles. Ils diffèrent des *Anthophages* par l'absence d'appendices membraneux sous les crochets des tarses. Les mandibules sont aigument bidentées.

Ce genre est réduit à 3 espèces.

(1) L'angle émet parfois une pointe brusquement rétrécie en tranche très fine, plus ou moins en foule, avancée jusqu'à la pointe mésosternale.

a. *Yeux* assez gros, assez saillants. *Tête* brillante, lisse entre les points. *Prothorax* fortement arqué en avant sur les côtés, plus ou moins fortement rétréci en arrière, simplement fovéolé vers ses angles postérieurs. Le *dernier article des palpes maxillaires* un peu moins long que le pénultième. *Corps* peu ou un peu convexe. *Ponctuation* plus ou moins forte.

b. *Prothorax* non canaliculé. *Ocelles* plus écartés entre eux que des yeux. *Élytres* plus ou moins fortement et assez densement ponctuées. . . . . 1. PLAGIATUS.

bb. *Prothorax* plus ou moins canaliculé sur le dos. *Ocelles* moins ou aussi écartés entre eux que des yeux. *Élytres* fortement et peu densement ponctuées. . . . . 2. GLOBULICOLLIS.

aa. *Yeux* un peu moindres, peu saillants. *Tête* mate, finement chagrinée entre les points. *Prothorax* légèrement arqué en avant sur les côtés, faiblement rétréci en arrière, explané vers ses angles postérieurs. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus long que le pénultième. *Corps* déprimé. *Ponctuation* très fine. (Sous-genre *Hygrogeus*, de ὑγρὸς, humide, γῆ, terre (1). 3. AEMULUS.

1. Geodromicus plagiatus, Fabricius

Oblong, assez large, peu convexe, finement pubescent, d'un noir brillant avec la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, fortement impressionnée et bistriée entre les yeux, assez fortement et modérément ponctuée. Prothorax subtransverse, assez fortement et sinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, non ou à peine explané vers les angles postérieurs, assez fortement et assez densement ponctué, avec une impression basilaire et au devant de celle-ci un léger espace lisse. Elytres plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen finement et densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal*, tronqué au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* assez court, subéchancré, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés, densement ciliés sur les côtés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e peu saillant

(1) La somme des caractères de ce sous-genre lui vaudrait l'honneur d'un genre. Nous nous en tiendrons là jusqu'à nouvel examen.

Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* presque simples ou à peine dilatés, légèrement ciliés.

Anthophagus plagiatus, var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 195, 3.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 926.
Anthophagus nigrita, MULLER *in* GERMAR, Mag. IV, 226, 24.
Anthophagus plagiatus, var. *c*, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 853.

Variété *a*. *Élytres* parées chacune d'une tache discoïdale rouge.

Staphylinus plagiatus. FABRICIUS, Ent. Syst. Suppl. 180, 32 ; — Syst. El. II, 597, 42.
Anthophagus plagiatus, GRAVENHORST, Micr. 123, 5; 189, 3. — Mon. 222, 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 195, 3. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 852, 10, var. *a*. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 925, 13.
Lesteva plagiata, MANNERHEIM, Brach. 56, 7. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 482, 6.
Geodromicus plagiatus, REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 244.— THOMSON, Skand. Col. III, 181, 1.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 107, 1.
Geodromus (1) *plagiatus*, HEER, Faun. Helv. I, 193, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 629, 1.

Variété *b*. *Élytres* avec une étroite bande suturale rouge.

Lesteva suturalis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Fr. I, 483, 7 (2).
Anthophagus plagiatus, var. *b*, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 852, 10. — Var. *a*, KRAATZ, Ins. Deut. II, 926.
Anthophagus plagiatus, JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 25, fig. 123.

Long. 0,0052 (2 1/3 l.); — largeur 0,0012 (1 l.).

Corps oblong, assez large, peu convexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, assez peu serrée, mais bien distincte.

Tête subtriangulaire, évidemment moins large que le prothorax, subimpressionnée en avant, fortement impressionnée et obliquement bistriée entre les yeux, parfois subsillonnée entre les stries, qui sont plus écartées antérieurement ; pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; assez fortement et modérément ponctuée, lisse entre les points ; d'un noir brillant. *Cou* finement chagriné, plus mat, anguleusement avancé sur le vertex. *Bouche* d'un roux de poix. Le *dernier article des palpes maxillaires* un peu moins long que le pénultième.

(1) Heer avait d'abord nommé ce genre *Geobius*, déjà employé par Dejean. Puis il l'a changé en *Geodromus* (572).
(2) Dans Kraatz (p. 926), il faut lire 483 au lieu de 283.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs, parfois lavés de gris.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis; subfiliformes; finement pubescentes et distinctement pilosellées; d'un roux de poix, à base parfois noirâtre; à 1er article en massue allongée : la 2e suballongée, obconique : les suivants allongés, subobconiques, subcontigus, subégaux ou avec le 3e à peine plus long : le dernier plus allongé, subcylindrique, subacuminé au bout.

Prothorax subtransverse, subcordiforme, fortement arqué en avant sur les côtés, assez fortement et sinueusement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits; légèrement convexe; pubescent-pileux; assez fortement, profondément et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points lisse; creusé au-dessus de l'écusson d'une impression transversale profonde, au devant de laquelle un léger espace lisse, très restreint; marqué, en outre, sur les angles postérieurs, d'une petite fossette qui les fait relever un peu; d'un noir brillant. *Repli* presque lisse, d'un noir brillant.

Écusson lisse, luisant, noir.

Élytres oblongues ou suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; faiblement convexes; plus ou moins déprimées sur la suture; pubescentes-pileuses; fortement et assez densement ponctuées; d'un noir brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, peu convexe, parfois déprimé; finement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet; finement et densement pointillé, plus obsolètement sur le 5e segment; d'un noir brillant. Le 6e *segment* triangulaire, tronqué ou subtronqué au bout.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, pointillé sur les côtés, plus légèrement sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet, densement et subéparsement pointillé, plus éparsement sur le 5e arceau.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un testacé obscur ou d'un roux de poix, avec les tibias souvent plus foncés. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* parés sur leur tranche externe, outre la pubescence, de quelques soies plus redressées, souvent peu distinctes.

Patrie. Cette espèce, assez commune, se rencontre, en été, sous les pierres, les mousses, les feuilles et les détritus, au bord des eaux, dans les

contrées montagneuses : les Vosges, l'Auvergne, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle varie beaucoup soit pour la couleur, soit pour la longueur des élytres. Nous n'avons indiqué que les 3 variétés principales, celle toute noire que nous regardons comme typique, celle à tache discoïdale et celle à tache suturale. On trouve, en outre, des exemplaires à élytres presque entièrement rousses, avec les antennes et les pieds plus pâles.

La forme typique (*nigrita*) a les élytres 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax. La forme *a (plagiatus)* les a plus courtes, plus fortement et moins densement ponctuées. La forme *b (suturalis)* les montre 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, avec la ponctuation plus ou moins forte (1), etc.

2. Geodromicus globulicollis, Mannerheim.

Suballongé, un peu convexe, finement pubescent, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, fortement impressionnée et bistriée entre les yeux, assez fortement et modérément ponctuée. Prothorax subtransverse, fortement et sinueusement rétréci en arrière, moins large que les élytres, non ou à peine explané vers les angles postérieurs, assez fortement et assez densement ponctué, avec une fossette basilaire profonde et un sillon dorsal canaliculé, plus ou moins prononcé. Élytres moins longues que 2 fois le prothorax, fortement et peu densement ponctuées. Abdomen finement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* subsinué dans le milieu de son bord apical, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés, densement ciliés sur les côtés.

♀. Le 6e *arceau ventral* émoussé, le 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* à peine dilatés, simplement ciliés.

Lesteva globulicollis, Mannerheim, Brach. 56, 8.
Anthophagus globulicollis, Zetterstedt, Ins. Lapp. 49, 8. — Kraatz Ins. Deut. II, 927, 14.

(1) L'*Anthophagus lituratus* de Kraatz (928, 15) a les élytres parées d'une tache humérale rouge, allongée, obliquement dirigée des épaules aux deux tiers du disque, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés, le 1er article de celles-là et les tibias rembrunis.— Suisse, Tyrol.

Anthophagus plagiatus, var. *e*, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 853.
Geodromus Kunzei, Heer, Faun. Helv. I, 193, 2.
Geodromicus globulicollis. Thomson, Skand. Col. III, 181, 2.
Geodromicus plagiatus, var. ε, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 109.

Variétés *a*. *Élytres* un peu plus courtes, d'un roux de poix.

Lesteva longipes, Mannerheim, Brach. 56, 9.
Anthophagus plagiatus, var. *d*, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 853.
Anthophagus globulicollis, var. 1, Kraatz, Ins. Deut. II, 927.

Variétés *b*. *Élytres* un peu plus courtes, à disque rouge.

Anthophagus plagiatus, var. *f*, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 853.
Anthophagus globulicollis, var. 2, Kraatz, Ins. II, 927.
Geodromicus plagiatus, var. ζ, Fauvel, Gallo-Rhén. III, 110. (curtipennis, Fauv.).

Long. 0,0045 (2 l.); — larg. 0,0017 (3/4 l.).

Patrie. Sous les pierres, au bord des neiges; Savoie, Alpes, Hautes-Pyrénées. Rare.

Obs. Nous nous bornerons à cette description quant à cette espèce, tant elle ressemble à la précédente. Mais, avec Heer, Kraatz et Thomson, nous pensons qu'elle doit en être séparée. Elle est moindre, plus étroite, moins pubescente. Les antennes, un peu moins longues, ont leurs articles un peu plus noueux et un peu moins allongés, et leur base est plus claire au lieu d'être plus noire que le reste de leur couleur générale. Les ocelles sont ordinairement plus rapprochés entre eux. Le prothorax est plus fortement arrondi sur les côtés, un peu plus fortement rétréci en arrière, un peu plus convexe, creusé d'une fossette basilaire plus profonde, moins transverse, lanciforme, prolongée sur le dos en un canal longitudinal plus ou moins prononcé, parfois subinterrompu au milieu. Les élytres sont plus courtes, un peu plus élargies en arrière, à peine plus fortement mais moins densement ponctuées, etc.

Les élytres sont noires ou d'un roux de poix, unicolores, d'autre fois noires avec une grande tache discoïdale rouge. La bouche et les pieds sont d'un roux parfois assez pâle.

3. Geodromicus (Hygrogeus) aemulus. Rosenhauer.

Oblong, assez large, déprimé, finement pubescent, d'un noir de poix peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux obscur. Tête subovalement triangulaire, subimpressionnée en avant, médiocrement impressionnée et obliquement bistriée entre les yeux, finement chagrinée, obsolètement ponctuée, mate. Prothorax subcarré, faiblement rétréci en arrière, bien moins large que les élytres, explané vers ses angles postérieurs, obsolètement chagriné, très finement et densement pointillé, obsolètement canaliculé sur le dos et à peine impressionné à sa base. Élytres 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et très densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau abdominal* bisinueusement tronqué, le 7e apparent. *Tête* aussi large ou à peine moins large que le prothorax.

♀. Le 6e *arceau ventral* émoussé au sommet, le 7e caché. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e peu apparent. *Tête* un peu moins large que le prothorax.

Anthophagus aemulus, Rosenhauer, Beitr. Ins. Eur. I, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 929, 16. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén., III, 113, 1, pl. 1, fig. 20.
Anthophagus cenisius, Fairmaire, Ann. soc. Ent. 1861, 647.

Long. 0,0052 (2 1/3 l.); — larg. 0.0011 (1 l.).

Corps oblong, assez large, déprimé, d'un noir de poix peu brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez serrée, plus courte sur les élytres.

Tête subovalairement triangulaire, semicirculairement subimpressionnée en avant ; médiocrement impressionnée et bistriée entre les yeux, avec les stries obliques et plus écartées antérieurement ; finement pubescente ; bisétosellée sur les côtés ; finement chagrinée ; finement, obsolètement et subéparsement ponctuée ; d'un noir brun mat. *Ocelles* plus rapprochés entre eux que des yeux. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes*

plus clairs. Le *dernier article des palpes maxillaires* sensiblement plus long que le pénultième.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes bien plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, subfiliformes ; finement pubescentes et à peine pilosellées ; d'un roux brunâtre, à base un peu plus claire ; à 1er article en massue allongée : le 2e oblong, obconique : les suivants, plus ou moins allongés, subcylindriques, peu contigus, subégaux : le dernier un peu plus long, cylindrique, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subcarré, à peu près aussi large que long, légèrement arqué en avant sur les côtés, faiblement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet, à peine échancré à la base, avec les angles antérieurs largement et les postérieurs étroitement arrondis ; explané vers ceux-ci, subdéprimé sur le dos ; finement pubescent ; obsolètement pointillé et, de plus, très finement et densement pilosellé ; à peine impressionné au devant de l'écusson et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; entièrement d'un noir brunâtre peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux brunâtre.

Écusson presque lisse, brunâtre.

Élytres à peine oblongues, environ 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, sensiblement élargies en arrière ; plus ou moins déprimées, parfois même subexcavées sur la suture ; brièvement pubescentes ; finement et densement ponctuées ; d'un noir de poix assez brillant, parfois brunâtre ou même un peu roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, plus ou moins déprimé, finement et assez densement pubescent ; éparsement sétosellé vers son extrémité ; très finement, très densement et subécailleusement pointillé, un peu moins densement en arrière ; d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet un peu roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* court, subconvexe, obsolètement pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe finement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet ; très finement, densement et subécailleusement pointillé.

Pieds finement pubescents, finement pointillés, d'un roux plus ou moins foncé, avec les hanches antérieures et intermédiaires et la base des cuisses souvent plus claires. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* éparsement sétuleux outre la pubescence.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve, en août, sous les pierres et sur les arbrisseaux, au bord des neiges et des torrents, dans les régions alpines : Chamonix, Briançon, Grandson, etc.

Obs. Ses yeux plus petits et moins saillants, sa tête plus grande et mate, son prothorax subcarré et bien moins rétréci en arrière, son métasternum plus court (1), la structure des palpes maxillaires, la ponctuation fine, le corps déprimé, son faciès particulier : tout dans cet insecte, semble concourir à en faire la base d'une coupe générique distincte. Nous nous sommes contentés d'en faire un sous-genre, qui a l'aspect d'un *Anthophagus*, mais qui, par la conformation du dernier article des palpes maxillaires, lie les *Geodromicus* aux *Lesteva*.

Les élytres sont parfois roussâtres ou d'un testacé obscur.

Les antennes des ♂ sont un peu plus courtes et un peu plus robustes que celles des ♀, ce que nous avons vu quelquefois chez les *Anthophagus*.

Les tibias postérieurs sont plus brusquement subdilatés vers leur extrémité, chez les ♂.

Genre *Lesteva*; Lestève; Latreille.

Latreille, Préc. Car Gen Ins. 73. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 71, pl. 25, fig. 124.

Etymologie : λῃστεύω, je vole, je cache.

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé, subdéprimé ou peu convexe, le plus souvent ailé.

Tête assez grande, subtriangulaire ou à peine inclinée, un peu moins large que le prothorax, bisillonnée ou bifovéolée entre les yeux, resserrée à sa base, le plus souvent portée sur un col court, un peu plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de deux ocelles très petits, peu écartés, situés un peu en arrière de la ligne postérieure des yeux. *Tempes* mamelonnées en dessous, séparées par un intervalle évasé aux deux extrémités, fortement étranglé dans son milieu. *Épistome* subtronqué en avant, distinct du front par un sillon transversal subarqué ou par une différence de plan. *La-*

(1) Le caractère seul du *métasternum plus court* pourrait donner lieu à la création d'un genre nouveau en faveur de cette espèce, si on lui découvrait quelque autre signe corroborant.

*bre*court, transverse, à peine sinué en avant où il offre une large membrane ciliée. *Mandibules* médiocres, modérément saillantes, assez larges à leur base, aiguës et arquées à leur extrémité, souvent légèrement unidentées intérieurement vers leur milieu, parfois mutiques (1). *Palpes maxillaires* développés, à 1er article petit : le 2e en massue allongée et subarquée, le 3e très court : le dernier très allongé, aussi long ou un peu moins long que les précedents réunis, subfusiforme ou graduellement atténué vers son sommet. *Palpes labiaux* suballongés, de 3 articles : le 1er oblong ou suballongé, subcylindrique : le 2e court : le dernier allongé, subfusiforme ou subatténué vers son extrémité. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, un peu ou même assez saillants, assez distants du cou.

Antennes plus ou moins allongées, à peine épaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1er article plus grand, en massue subcylindrique : les suivants subobconiques, plus ou moins oblongs ou suballongés : le dernier plus grand que le pénultième, ovalaire-oblong, subelliptique ou subfusiforme.

Prothorax subcordiforme, rétréci en arrière, bien moins large à sa base que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement et angulairement prolongé derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival ou subtriangulaire.

Élytres grandes, oblongues ou suboblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, plus longues que le prothorax ; obtusément tronquées au sommet : largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes sur les côtés ; finement rebordées sur ceux-ci, plus finement ou à peine à leur bord apical, obsolètement ou nullement sur la suture. *Repli* assez large, assez fortement infléchi, en onglet au sommet. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez grand, prolongé entre les hanches antérieures en angle subaigu, à sommet mucroné. *Mésosternum* assez développé, distinctement carinulé sur sa ligne médiane, prolongé en arrière en angle aigu, au moins jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, parfois séparés du mésosternum par une suture oblique. *Médiépimères* assez grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand,

(1) Nous les avons vues quelquefois mutiques *(pubescens)*.

peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures ; prolongé entre celles-ci en angle court, fovéolé ou subincisé ; avancé entre les intermédiaires en angle droit ou subobtus. *Postépisternums* étroits, en languette. *Postépimères* petites, triangulaires.

Abdomen court ou très court, large, acuminé en arrière, largement rebordé sur les côtés, subhorizontal ou s'incourbant un peu en dessous ; plus ou moins recouvert à sa base, à segments apparents subégaux ou avec le 5e un peu plus grand : le 6e saillant, mousse ou subtronqué au bout : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux, le 6e saillant, le 7e parfois distinct.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, non saillantes, subconvexes intérieurement, subcontiguës. *Les postérieures* grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué ; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive.

Pieds allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; *les postérieurs* plus grands, allongés, atteignant à peine le cinquième ou le quart des cuisses. *Celles-ci* étroites, sublinéaires, à peine ou non renflées. *Tibias* grêles, sublinéaires, à peine rétrécis à leur base, simplement pubescents, armés au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons grêles. *Tarses* grêles, à dernier article bien moins long que les précédents réunis ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article oblong ou suballongé, ou même allongé, les 2e à 4e graduellement plus courts. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Lestèves*, insectes agiles vivant au bord des eaux et dans les lieux humides, avec la tournure des *Anthophagus* et *Geodromicus*, s'en distinguent essentiellement par leur mésosternum carinulé et par le développement du dernier article des palpes maxillaires.

Le nombre des espèces de ce genre est médiocre. En voici le tableau :

a. *Prothorax* non distinctement fovéolé vers le milieu de ses côtés. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que la moitié des tibias, à 1er *article* allongé ou suballongé. *Corps* ailé, rarement aptère.

b. *Ponctuation* fine ou très fine.

c. Le 1er *article des tarses postérieurs* subégal aux 3 suivants réunis,

ceux-ci assez courts. *Prothorax* et *élytres* subégalement ponctués. *Corps* d'un noir gris, densement pubescent. . . . . 1. PUBESCENS.

cc. Le 1er *article des tarses postérieurs* un peu plus long que les 2 suivants réunis, ceux-ci suballongés. *Prothorax* moins finement et moins densement ponctué vers sa base. *Corps* d'un noir brillant, moins pubescent. . . . . 2. FONTINALIS.

bb. *Ponctuation* forte ou assez forte, plus ou moins serrée.

d. *Tête* non plus finement, ni plus densement ponctuée au fond et en dehors des sillons vers les yeux.

f. *Élytres* faiblement élargies en arrière, 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, d'un noir de poix, assez brièvement pubescentes. *Antennes* et *pieds* d'un roux brunâtre. . . 3. BICOLOR.

ff. *Élytres* assez fortement élargies en arrière, 2 fois aussi longues que le prothorax, brunes ou roussâtres, assez longuement pubescentes. *Antennes* et *pieds* roux. . . . . 4. MONTICOLA.

dd. *Tête* plus finement et plus densement ponctuée au fond et en dehors des sillons vers les yeux. *Taille* un peu moindre.

f. *Élytres* un peu plus fortement et un peu moins densement ponctuées que le prothorax, assez fortement élargies en arrière. *Tibias* ♂ plus ou moins arqués à leur base. . . . . 5. CURVIPES.

ff. *Élytres* bien plus fortement et moins densement ponctuées que le prothorax, médiocrement élargies en arrière. *Tibias* ♂ droits ou presque droits. . . . . 6. PANDELLEI.

aa. *Prothorax* fortement fovéolé vers le milieu de ses côtés. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que le tiers des tibias, à 1er *article* oblong, moins long que les 2 suivants réunis. *Ponctuation des élytres* très forte. *Antennes* et *pieds* roux. *Corps* toujours aptère.

g. *Tête* subtriangulaire, à cou distinct. *Prothorax* à peine moins fortement et plus densement ponctué en avant qu'en arrière. . 7. PUNCTATA.

gg. *Tête* transverse, sans cou distinct, engagée dans le prothorax. *Celui-ci* évidemment moins fortement et plus densement ponctué en avant qu'en arrière. *Taille* un peu moindre. . . . . 3. HEERI.

1. Lesteva pubescens. MANNERHEIM.

Oblongue, subdéprimée, densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, largement bisillonnée et obsolètement bifovéolée entre les yeux, finement et densement ponctuée. Prothorax cordiforme, fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, très

finement et très densement ponctué, obsolètement impressionné vers sa base. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière, finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et très densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs allongé, subégal aux 3 suivants réunis.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, échancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* émoussé au sommet, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subémoussé, le 7e caché.

Lesteva pubescens, MANNERHEIM, Brach. 57, 12. — ERICHSON, Col. March. I, 617, 2; Gen. et Spec. Staph., 856. 2. — HEER, Faun. Helv., I, 192, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 244, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr., I, 630, 2. — KRAATZ, Ins. Deut., II, 931, 1. — THOMSOM, Skand. col. III, 183, 2, — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 101, 1.

Long. 0,0040 (1 3/4 l.); — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir peu brillant, souvent grisâtre par l'effet d'une fine pubescence cendrée, assez longue et serrée.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, creusée entre les yeux de 2 larges sillons, obsolètement fovéolés dans leur milieu, prolongés jusqu'au sillon transversal qui sépare le front de l'épistome, à intervalle longitudinalement convexe ou subélevé; finement pubescente; bisétosellée sur les côtés; finement et densement ponctuée, un peu plus densement dans le fond des sillons; d'un noir peu brillant dans ceux-ci, assez brillant sur la région médiane. *Épistome* d'un roux de poix en avant. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, assez saillants, pubescents, noirs.

Antennes plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux quelquefois assez obscur, à base parfois plus claire; à 1er article en massue suballongée et subcylindrique : le 2e oblong, obconique : les suivants graduellememt un peu moins longs et à peine plus épais, obconiques, suballongés ou fortement oblongs, subcontigus : le dernier plus long que le pénultième, subelliptique ou en fuseau renflé.

Prothorax cordiforme, fortement arqué en avant sur les côtés, fortement et sinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très largement arrondis et les postérieurs droits ou subaigus; peu convexe; finement pubescent; très finement et très densement ponctué; obsolètement subimpressionné au devant de l'écusson; parfois marqué d'une impression obsolète, sur le dos, de chaque côté de la ligne médiane; d'un noir peu brillant et grisâtre. *Repli* pointillé, chagriné, brunâtre.

Écusson obsolètement pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres à peine oblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière; peu convexes, parfois déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale; densement pubescentes; finement mais un peu moins densement ponctuées que le prothorax; d'un noir un peu brillant et plus ou moins grisâtre. *Épaules* arrondies. *Ailes* parfois nulles.

Abdomen très court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe, finement et densement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet, avec 1 ou 2 soies terminales plus longues; très finement et très densement pointillé; d'un noir peu brillant et un peu grisâtre, avec le sommet souvent couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir de poix peu brillant et un peu grisâtre, avec l'extrémité du ventre largement roussâtre, l'antépectus et le dessous de la tête d'un roux plus ou moins obscur. *Prosternum* rugueusement ponctué. *Carène mésosternale* bien tranchée. *Métasternum* subconvexe, densement pubescent, finement et densement pointillé. *Ventre* assez convexe; finement pubescent, à pubescence un peu plus longue et un peu moins serrée en arrière (♂); très finement, densement et subaspèrement pointillé, un peu moins densement sur le 5e arceau.

Pieds très finement pubescents, très finement et très densement pointillés-chagrinés, d'un roux testacé ou ferrugineux, avec les hanches postérieures et parfois le sommet des cuisses et la base des tibias plus obscurs. *Tarses postérieurs* allongés, aussi longs que la moitié des tibias, à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Patrie. Cette espèce, médiocrement commune, se trouve, dès le premier printemps, au bord des eaux, sous les mousses, les pierres, les feuilles mortes, etc., dans une grande partie de la France : la Normandie, la Bretagne, l'Alsace, les environs de Paris et de Lyon, le Beau-

jolais, le Bugey, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa pubescence, son aspect grisâtre et et sa fine ponctuation.

Chez les immatures, les élytres et parfois le prothorax sont roux ou d'un roux testacé.

Nous avons vu un échantillon des montagnes du Beaujolais, dont le prothorax est évidemment bisillonné sur le dos, avec les sillons obliques, réunis en arrière à l'impression basilaire, et à intervalle subélevé.

Parfois le milieu de la partie subélevée du front présente une petite fossette ponctiforme, à peine distincte.

Les premiers articles des tarses antérieurs des ♂ sont à peine dilatés.

Nous avons vu dans la collection Guillebeau un échantillon subaptère, à élytres plus courtes et plus déprimées. Nous le regardons, jusqu'à nouvel examen, comme une variété brachyptère du *pubescens* (*Lesteva subaptera*, nobis).

9. Lesteva fontinalis, Kiesenwetter.

Oblongue, subdéprimée, modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes et les pieds d'un rouge ferrugineux, les palpes et les tarses d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, largement et profondément bisillonnée-fovéolée entre les yeux, assez finement et assez densement ponctuée. Prothorax cordiforme, fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, finement et densement ponctué, moins finement et moins densement vers sa base, subimpressionné vers celle-ci. Elytres à peine 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière, finement et assez densement ponctuées, moins finement et moins densement vers leur base. Abdomen très finement et très densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs allongé, un peu plus long que les 2 suivants réunis.

♂ Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé, le 7e peu apparent ou caché, émettant 2 lanières.

Lesteva fontinalis, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 222; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 434. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 102, 2.

Long., 0,0040 (1 3/4 l.); — larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir brillant; revêtu d'une fine et courte pubescence cendrée, plus apparente et plus serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, creusée entre les yeux de 2 larges et profonds sillons, subfovéolés dans leur milieu, avancés jusqu'à l'épistome, à intervalle longitudinalement convexe et élevé en dos d'âne, parfois subinterrompu au milieu ; finement pubescente; bisétosellée sur les côtés; assez finement et assez densement ponctuée, plus densement dans le fond des sillons, un peu plus fortement dans leur intervalle; d'un noir brillant. *Cou* plus finement et plus densement pointillé. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, assez saillants, hérissés-pubescents, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez grêles, à peine épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue suballongée et subcylindrique : le 2e fortement oblong, obconique : les suivants graduellement à peine plus épais, subobconiques, assez allongés, subcontigus, subégaux ou avec les 2 pénultièmes à peine moins longs : le dernier plus long que ceux-ci, en fuseau renflé et acuminé.

Prothorax cordiforme, fortement arqué en avant sur les côtés, fortement et sinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très largement arrondis et les postérieurs droits ou subaigus, ceux-ci un peu déjetés en dehors, subfovéolés en devant ; peu convexe; finement pubescent ; à peine sétosellé sur les côtés ; finement et densement ponctué, plus fortement et moins densement vers la base; marqué au devant de l'écusson d'une impression transversale légère, et parfois, sur le milieu du dos, de 2 impressions obsolètes, ovales, obliques, et d'une 3e oblongue, plus en avant sur la ligne médiane ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* densement chagriné-pointillé, noir.

Écusson chagriné-pointillé, noir.

Élytres oblongues, à peine 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax; assez fortement élargies en arrière ; peu convexes ; déprimées sur la région suturale; densement pubescentes; finement et assez dense-

ment ponctuées, moins finement et moins densement vers la base ; d'un noir brillant. *Épaules* arrondies.

Abdomen très court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe; finement pubescent; finement sétosellé vers son sommet; très finement et très densement pointillé ; d'un noir brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête à peine moins foncé. *Prosternum* rugueusement ponctué, à pointe plus lisse. *Carène mésosternale* tranchée. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, finement et rugueusement ponctué, plus rugueusement sur les côtés. *Ventre* assez convexe, très finement pubescent, légèrement sétosellé vers son sommet, très finement, très densement et subéparsement pointillé, moins densement sur le 5e arceau.

Pieds très finement pubescents, très finement et très densement pointillés-chagrinés, d'un roux ferrugineux parfois assez foncé, avec les trochanters antérieurs et intermédiaires et tous les tarses d'un roux testacé. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* à peine atténués après leur milieu. *Tarses postérieurs* allongés, à peine plus longs que la moitié des tibias, à 1er *article* allongé, un peu plus long que les 2 suivants réunis, *ceux-ci* suballongés.

Patrie. Cette espèce, qui est rare, vit parmi les détritus des inondations et les mousses humides des ruisseaux et des cascades dans les régions montagneuses : les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est distincte de la *pubescens* par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus noire et plus brillante, sa pubescence moins serrée et moins apparente sur la tête et le prothorax; par son prothorax et ses élytres moins finement et moins densement ponctués vers leur base et surtout par les proportions différentes des premiers articles des tarses postérieurs, etc.

La couleur des antennes et des pieds passe du roux ferrugineux sombre au roux clair. L'extrémité des cuisses et les tibias sont souvent un peu rembrunis (1).

(1) Nous colloquons ici une espèce dont nous ne donnerons qu'une phrase comparative, car elle pourrait bien être une variété locale de la *fontinalis*.— *Lesteva omissa*, Mulsant et Rey. — A peine moindre, mais relativement un peu plus étroite. Ponctuation de la tête et surtout du prothorax un peu plus fine : celui-ci un peu plus long, un peu moins large, un peu plus convexe, à angles postérieurs moins marqués, non déjetés en dehors. Antennes et pieds souvent plus obscurs : celles-là un peu plus longues, plus grêles, à articles paraissant plus allongés. — Long., 0,0038. — Corse.

Les 3 premiers articles des tarses antérieurs des ♂ sont faiblement et graduellement moins dilatés.

Nous avons vu dans la collection Abeille 2 exemplaires, indiqués de Marseille et dont la forme est un peu plus courte et plus ramassée, avec les élytres un peu plus arquées sur les côtés. Ce n'est là, à notre avis, qu'une variété locale faisant transition à notre *omissa*.

3. Lesteva bicolor, Fabricius.

Suballongée, subdéprimée, finement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les antennes et les pieds d'un roux brunâtre, et la base de celles-là noirâtre. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, à peine bisillonnée mais profondément bifovéolée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax cordiforme, assez fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, plus densement en avant, subimpressionné vers sa base. Élytres 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très finement et très densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs suballongé, un peu plus court que les 2 suivants réunis.

♂ *Le 6e segment abdominal* subéchancré au sommet, le 7e un peu saillant. *Le 6e arceau ventral* court, tronqué ou à peine échancré, le 7e bien apparent. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement et graduellement moins dilatés.

♀ *Le 6e segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e rarement saillant. *Le 6e arceau ventral* prolongé, subémoussé, le 7e le plus souvent caché, émettant 2 lanières très fines. *Tarses antérieurs* simples ou presque simples.

Staphylinus bicolor, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 529, 47; — Syst. El. II, 600, 60. — Walkenaer, Faun. Par. I. 270, 8.

Lesteva punctulata, Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 369, 2; — Gen. Crust. et Ins. IX, 297, pl. 9, fig. 1.

Staphylinus obscurus, Paykull, Faun. Suec. III, 388, 28.

Anthophagus obscurus, Gravenhorst, Micr., 122, 4; — Mon. 221, 1. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 195, 4.

Lesteva obscura, MANNERHEIM, Brach. 57. 10. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 483, 8. — HEER, Faun. Helv. 1, 192, 1.
Anthophagus intermedius, GRAVENHORST, Mon. 221, 4.
Carabus dimidiatus, PANZER, Faun. Germ. 36, 3 ; — Ent. Germ. 367, 114-115.
Carabus staphylinoides, MARSHAM, Ent. Brit. 464, 87.
Staphylinus macroelytron, FOURCROY, Ent. Par. I, 164, 4.
Le Staphylin noir à longs étuis, GEOFFROY, Hist. des Ins. I, 362, 4.
Lesteva bicolor, ERICHSON, Col. March. I, 616, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 855, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. II, 244, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 631, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 932, 2. — THOMSON, Skand. Col. III, 182, 1.
Lesteva longaelytrata, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 104, 5.

Long. 0,0044 (2 l.) ; — larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant ; revêtu d'une fine prubescence grise, assez courte, assez serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax ; creusée entre les yeux de 2 larges sillons à peine distincts et non avancés jusqu'à l'épistome, mais réduits en leur milieu à une fossette profonde, à intervalle médian longitudinalement convexe ou subélevé ; finement pubescente, bisétosellée sur les côtés ; assez fortement, profondément et assez densement ponctuée (1) ; d'un noir brillant. *Cou* presque semblablement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* souvent plus clairs.

Yeux médiocres, un peu saillants, hérissés-pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et très légèrement pilosellées ; d'un roux brunâtre, avec les 2 premiers articles souvent plus foncés ; le 1er en massue suballongée et subcylindrique : le 2e oblong, obconique : le 3e à peine plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement à peine moins longs et à peine plus épais, suballongés ou fortement oblongs, subobconiques, subcontigus, avec les pénultièmes un peu plus courts : le dernier un peu plus long que ceux-ci, en fuseau renflé.

Prothorax cordiforme, subtransverse, fortement arqué en avant sur les côtés, assez fortement et sinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits, ceux-ci parfois subfovéolés en devant ; légèrement convexe ; finement pubescent ;

(1) La ponctuation n'est pas plus fine, ni plus serrée, au fond et en dehors des sillons.

légèrement et éparsement sétosellé sur les côtés; assez fortement, profondément et assez densement ponctué, un peu plus fortement et parfois à peine plus finement en avant; marqué au-devant de l'écusson d'une impression transversale légère, parfois obsolète; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* densement chagriné-pointillé, noir.

Écusson obsolètement pointillé, noir.

Élytres oblongues, environ 2 fois et un quart aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière; peu convéxes, souvent déprimées ou même subdéprimées sur la région suturale; finement et assez densement pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées, mais à peine plus fortement que le prothorax; d'un noir de poix brillant, parfois plus ou moins roussâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen très court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe, finement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet, avec 2 soies terminales plus longues; très finement et très densement pointillé ou comme chagriné ; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant. *Prosternum* fortement et rugueusement ponctué. *Carène mésosternale* assez tranchée. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez finement et densement ponctué. *Ventre* assez convexe, finement et densement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet, très finement, très densement et subaspèrement pointillé, moins densement sur le 5e arceau.

Pieds finement pubescents, très finement et très densement pointillés, d'un roux souvent brunâtre, avec les hanches parfois plus foncées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subatténués après leur milieu, surtout vus de côté. *Tarses postérieurs* suballongés, à peu près de la longueur de la moitié des tibias, à 1er article suballongé, un peu plus court que les 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suballongés.

Patrie. Cette espèce est très commune, tout l'été, dans presque toute la France, sous les pierres et les détritus, au bord des ruisseaux, des mares et même des égouts des habitations, souvent dans les endroits les plus boueux.

Obs. Elle diffère des *pubescens* et *fontinalis* par sa taille généralement plus grande, sa forme plus parallèle et surtout par sa ponctuation plus forte. Le 1er article des tarses postérieurs est moins allongé. Les antennes paraissent un peu plus courtes, les sillons frontaux moins accusés, mais à fossette médiane plus forte et plus profonde, etc.

C'est une des espèces des plus variables. La couleur des élytres passe du noir au roux et même au testacé. Le prothorax est parfois brun ou roussâtre. La bouche, les antennes et les pieds sont quelquefois d'un roux testacé assez clair, etc.

Quelques échantillons, des hautes montagnes, sont d'un noir plus profond, avec les antennes et les pieds presque entièrement obscurs (*nivicola*, Kraatz in litt.).

Le prothorax présente rarement, sur le dos, 2 sillons ou impressions très obsolètes, réunies en arrière sur l'impression basilaire, plus rarement encore, une 3e impression antérieure à peine distincte.

Une variété remarquable, particulière au mont Pilat et aux Alpes, a tout l'air d'une espèce à part. Elle est d'un noir un peu plus profond ; les élytres sont généralement plus fortement élargies en arrière ; les antennes et les pieds sont souvent obscurs, avec leur extrémité ferrugineuse. La taille, sans être plus longue, est proportionnellement plus large (*Lesteva major*, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1870, XIV, 117 (1).

On donne pour synonyme du *bicolor* le *longelytrata* de Goeze (Ent. Beitr. I, 77).

4. **Lesteva monticola**, Kiesenwetter.

Oblongue, subdéprimée, assez longuement pubescente, d'un brun de poix brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, légèrement bisillonnée, mais assez fortement bifovéolée entre les yeux, assez fortement, assez densement et subégalement ponctuée. Prothorax subcordiforme, assez fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, à peine impressionné vers sa base. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très-finement et densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs suballongé, à peine égal aux 2 suivants réunis.

(1) La *Lesteva maura*, Erichson (Gen. et Spec. Staph. 856, 3) est un peu moindre et surtout un peu plus étroite que la *bicolor*. Les élytres, un peu moins élargies en arrière, paraissent un peu plus longues, et leur ponctuation est un peu moins forte. Les antennes sont obscures ; les pieds sont roux, avec l'extremité des cuisses et la base des tibias rembrunis. — Long. 0,004. — Corse, Sicile.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 6e apparent. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e caché. Tarses antérieurs simples.

Lesteva monticola, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1847, VIII, 77. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 245. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 933, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 105, 6.
Lesteva Sharpi, RYE, Ent. Montl. Mag. 1866. III, 124; — Ent. Ann. 1867, 51.

Long. 0,0040 (1 3/4 l.); — larg. 0,0016 (3/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un brun de poix brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre; revêtu, surtout sur ces dernières, d'une pubescence blonde, assez longue et assez serrée.

Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax; creusée entre les yeux de 2 larges sillons légers et souvent non avancés jusqu'à l'épistome, mais assez fortement et assez profondément fovéolés en leur milieu, à intervalle médian longitudinalement subconvexe; finement pubescente; bisétosellée sur les côtés; assez fortement, profondément et assez densement ponctuée, parfois un peu moins densement sur le vertex, mais non plus finement ni plus densement au fond et en dehors des sillons vers les yeux; d'un brun de poix brillant, avec le cou, le vertex et l'épistome parfois moins foncés. *Cou* semblablement ponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* plus pâles.

Yeux médiocres, un peu saillants, hérissés-pubescents, noirs.

Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux parfois assez clair; à 1er article en massue suballongée et subcylindrique: le 2e oblong, obconique: le 3e un peu plus long, suballongé, obconique: les suivants graduellement à peine moins longs et à peine plus épais, suballongés ou fortement oblongs, obconiques, subcontigus, avec les pénultièmes un peu plus courts: le dernier plus long que les précédents, subelliptique, acuminé.

Prothorax subcordiforme, à peu près aussi large que long, assez fortement arqué en avant sur les côtés, assez fortement et subsinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres; tronqué au

sommet et à la base avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs subobtus, parfois à peine retournés en arrière, subfovéolés en devant; peu convexe; finement pubescent; non distinctement sétosellé sur les côtés; assez fortement, profondément et densement ponctué, souvent un peu moins densement en arrière, avec une impression basilaire transversale très légère; d'un brun de poix brillant, avec la marge postérieure roussâtre. *Repli* obsolètement chagriné-ponctué (1), d'un roux assez clair.

Écusson à peine pointillé, d'un roux de poix, souvent assez clair.

Élytres à peines oblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière; peu convexes, souvent déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale; assez longuement et assez densement pubescentes; non ou à peine plus fortement et à peine moins densement ponctuées que le prothorax, à ponctuation parfois subobsolète vers la marge apicale; d'un brun roussâtre ou bien d'un roux de poix brillant. *Épaules* largement arrondies.

Abdomen très-court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe, parfois subdéprimé; très finement pubescent; à peine sétosellé vers son sommet; très finement et densement pointillé, encore plus densement vers la base; d'un noir ou brun de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant, avec l'antépectus, le dessous de la tête et l'extrémité du ventre roux. *Prosternum* rugueusement ponctué. *Carène mésosternale* assez tranchée. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, densement et subrugueusement ponctué. *Ventre* assez convexe, très-finement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet; très finement, densement et subaspèrement pointillé.

Pieds finement pubescents, très finement et très densement (2) pointillés-chagrinés, d'un roux parfois assez clair. *Tarses postérieurs* allongés, au moins aussi longs que la moitié des tibias, à 1er *article* suballongé, à peine égal aux 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suballongés.

Patrie. Cette espèce est assez rare. On la prend, en juillet et août, sous les pierres, au bord des sources, des abreuvoirs, des cascades et des lacs

(1) Le plus souvent la partie antérieure est simplement chagrinée, la partie dilatée distinctement et rugueusement ponctuée, et cela dans la plupart des espèces.

(2) Il est à noter que la ponctuation des cuisses, du métasternum et de l'écusson, et autres signes sans importance, sont propres à certains genres, sans être pourtant génériques. Ils sont là, pour ainsi dire, pour justifier et corroborer la valeur du genre.

des régions montagneuses : la Grande-Chartreuse, les Alpes, la Savoie, l'Auvergne, etc.

Obs. Elle diffère beaucoup de la *bicolor*. Elle est un peu moins grande et d'une couleur moins noire. Les antennes sont relativement un peu plus longues et un peu plus robustes, avec leur 2e article un peu plus court. Les sillons frontaux sont plus prononcés, mais les fossettes le sont un peu moins. Les élytres sont moins longues, mais plus élargies en arrière. Les antennes et les pieds sont d'un roux plus clair, ainsi que la bouche. Le dessous du corps est d'une couleur moins foncée, etc.

Les élytres sont parfois d'un roux assez vif, les antennes et les pieds d'un roux testacé clair. Chez les immatures, surtout chez les échantillons de la Grande-Chartreuse (*pallens*, nobis), la ponctuation des élytres est plus faible ; chez les adultes et surtout les échantillons d'Écosse (*Sharpi, Rye*) elle est, au contraire, plus forte.

5. **Lesteva curvipes**, Mulsant et Rey.

Oblongue, subdéprimée, finement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes et les pieds obscurs, les tarses et la base des palpes testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, assez fortement et assez densement ponctuée, plus finement et plus densement sur les côtés. Prothorax subcordiforme, assez fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, obsolètement biimpressionné sur le dos. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement élargies en arrière, un peu plus fortement et un peu moins densement ponctuées que le prothorax. Abdomen finement et densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs suballongé, un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e un peu saillant. Le 7e *arceau ventral* assez court. *Tibias* assez robustes, sensiblement recourbés en dedans vers leur premier tiers, surtout les *intermédiaires* et *postérieurs*. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles faiblement et graduellement moins dilatés.

♀ Nous est inconnue.

Lesteva luctuosa, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 103, 4 ?

Long. 0,004 (1 3/4 l.); — larg. 0, 0014 (2/3 l.).

PATRIE. Cette rare espèce se prend, en août, sous les pierres, les mousses, au bord des torrents, dans les hautes montagnes ; la Grande-Chartreuse, les Hautes-Pyrénées, etc.

OBS. Elle ressemble, quant au faciès, à la variété *major* de la *bicolor*. Mais elle est un peu moindre. Elle est d'un noir profond et brillant, avec les antennes et les pieds obscurs, les tarses et la base des palpes testacés. Le prothorax, un peu moins court, est moins fortement ponctué. Surtout, la ponctuation de la tête est plus fine et plus serrée sur les côtés que sur la région médiane ; les tibias ♂, plus robustes, sont recourbés en dedans avant leur base, etc. (1).

Outre la couleur plus noire, la plupart des différences susindiquées la séparent également de la *monticola*.

6. Lesteva Pandellei, FAUVEL.

Oblongue, subdéprimée, assez longuement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, largement bisillonnée et bifovéolée entre les yeux, assez finement et assez densement ponctuée, plus finement et plus densement sur les côtés. Prothorax subcordiforme, assez fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué, subimpressionné vers sa base. Élytres à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, médiocrement élargies en arrière, bien plus fortement mais moins densement ponctuées que le prothorax. Abdomen très finement et très densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs suballongé, un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles à peine et graduellement moins dilatés.

(1) Peut-être notre *L. curvipes* répond-elle à la *luctuosa* de Fauvel (103), qui ne parle pas de la singulière conformation des tibias intermédiaires et postérieurs, ce qui a motivé nos doutes.

♀ Le 6e *segment abdominal* largement et obtusément tronqué au sommet, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, obtusément tronqué, le 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Lesteva Pandellei, FAUVEL, Bull. Soc. Linn. Norm. 2e sér. V, 18, 1869 ; — Faun. Gallo-Rhén. III, 103, 3.
Lesteva Lepontia, BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1869, 401.

Long., 0,0038 (1 2|3 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir de poix brillant; revêtu d'une pubescence grise plus distincte, assez longue et assez serrée sur les élytres.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax ; creusée entre les yeux de 2 larges sillons assez prononcés et avancés jusqu'à l'épistome, notés en leur milieu d'une fossette assez profonde, à intervalle médian longitudinalement subconvexe ; légèrement pubescente, à peine bisétosellée sur les côtés ; assez finement et assez densement ponctuée, évidemment plus finement et plus densement au fond et en dehors des sillons vers les yeux ; d'un noir de poix brillant. *Cou* à peine plus finement ponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, assez saillants, pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux ferrugineux, à 1er article plus obscur, en massue suballongée : le 2e oblong, obconique : le 3e non plus long, obconique : les suivants graduellement à peine plus épais, subobconiques, subcontigus, fortement oblongs : le dernier plus long que les précédents, elliptique, acuminé.

Prothorax subcordiforme, à peu près aussi large que long, assez fortement arqué en avant sur les côtés, assez fortement et subsinueusement rétréci en arrière où il est bien moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs subobtus, ceux-ci subfovéolés en devant; peu convexe ; finement pubescent ; légèrement sétosellé sur les côtés ; assez finement et densement ponctué antérieurement, un peu plus fortement et à peine moins densement en arrière, avec une impression basilaire transversale peu marquée, émettant de chaque côté un sillon obsolète oblique ; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* chagriné ponctué, noir.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres à peine oblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, médiocrement élargies en arrière ; peu convexes ; longitudinalement subimpressionnées à leur base près de la suture ; assez longuement et assez densement pubescentes ; bien plus fortement mais moins densement ponctuées que le prothorax ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité brunâtre. *Épaules* largement arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe ; très finement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet ; très finement et très densement pointillé ; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Prosternum* rugueusement ponctué. *Carène mésosternale* assez tranchée. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, assez finement, densement et subrugueusement ponctué. *Ventre* assez convexe, très finement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet ; très-finement, densement et subrâpeusement pointillé.

Pieds finement pubescents, très finement et très densement pointillés-chagrinés, roux avec les hanches intermédiaires et postérieures plus foncées. *Tarses postérieurs* suballongés, à peine moins longs que la moitié des tibias, à 1er article suballongé, un peu moins long que les 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, au bord des neiges et près des cascades, sous les mousses et les pierres, dans les régions montagneuses : les Hautes-Pyrénées, les montagnes de l'Aude et du Var, etc.

Obs. Outre la couleur, elle diffère des *bicolor* et *monticola* par sa taille moindre, et par la ponctuation du prothorax bien moins forte et plus serrée. Les antennes et les pieds sont plus pâles, les sillons frontaux plus accusés que chez *bicolor*, mais les fossettes sont moins profondes.

Elle est un peu moindre que *curvipes*, un peu plus étroite, avec les élytres un peu moins élargies en arrière. Elles sont bien plus fortement ponctuées que le prothorax. Les tibias ♂ ne sont point recourbés à leur base, etc.

7. Lesteva punctata, ERICHSON.

Aptère, oblongue, peu convexe, subéparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, à peine bisillonnée, mais fortement bifovéolée entre les yeux, fortement et densement ponctuée. Cou distinct. Prothorax subcordiforme, fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et densement ponctué, fovéolé vers le milieu de ses côtes. Élytres 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, peu élargies en arrière, très fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs oblong, moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* subéchancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Lesteva punctata, ERICHSON, Col. March. I, 618, 3; — Gen. et Spec. Staph. 857, 5.— REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 244, 1.—FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 630, 3.— FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 105, 7.
Lesteva muscorum, JACQUELIN DUVAL, Glan. Ent. I, 37.

Variété *a*. *Corps* testacé, avec le sommet de l'abdomen rembruni.

Lesteva riparia, HEER, Faun. Helv. I, 193, 3.

Long. 0,0037 (1 2/3 l.); — larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps aptère, oblong ou même suballongé, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement ongue et peu serrée.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax; marquée entre les yeux de 2 larges sillons, à peine distincts, non avancés jusqu'à l'épistome et réduits à 2 fossettes fortes et profondes, à intervalle médian

longitudinalement subconvexe; finement pubescente; bisétosellée sur les côtés; fortement, profondément et densement ponctuée, un peu moins densement sur le cou; d'un noir de poix brillant. *Cou* distinct. *Bouche* rousse.

Yeux médiocres, un peu saillants, pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement pubescentes et distinctement pilosellées; entièrement rousses; à 1er article en massue suballongée et subcylindrique : le 2e oblong obconique : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, oblongs, subobconiques, subcontigus, avec les pénultièmes un peu plus courts : le dernier plus long que les précédents, ovale-oblong, acuminé.

Prothorax subcordiforme, non ou à peine plus large que long; fortement arqué-dilaté en avant sur les côtés, fortement, brusquement et sinueusement rétréci en arrière, où il est bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs très largement arrondis et les postérieurs presque droits; légèrement convexe; finement pubescent; obsolètement sétosellé latéralement; fortement, profondément et densement ponctué; creusé d'une petite fossette bien distincte, immédiatement derrière la dilatation des côtés; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* fortement ponctué sur sa partie dilatée, d'un noir assez brillant. *Ecusson* rugueusement ponctué, noir.

Elytres à peine oblongues, environ 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, peu élargies en arrière; faiblement convexes; parfois subdéprimées sur la région suturale; subéparsement pubescentes; très fortement et assez densement ponctuées; d'un noir de poix assez brillant. *Epaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, subconvexe; finement pubescent; à peine sétosellé vers son sommet; très finement et densement pointillé, moins densement et plus légèrement en arrière; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un brun ou noir de poix brillant, avec le sommet du ventre un peu roussâtre. *Prosternum* et *mésosternum* fortement et grossièrement ponctués, celui-ci plus rugueusement, à carène bien distincte. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, fortement, grossièrement et densement ponctué, moins densement et subdéprimé sur son

milieu. *Ventre* convexe finement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet; assez finement et densement ponctué, plus rugueusement sur les côtés.

Pieds très finement pubescents, très finement et très densement pointillés, roux, à hanches postérieures rembrunies. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* à peine atténués après leur milieu, vus de côté. *Tarses postérieurs* peu allongés, à peine plus longs que le tiers des tibias, à 1er article oblong, moins long que les 2 suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se tient cachée sous la mousse humide qui tapisse les rochers du dessous des cascades. Elle se trouve, en été, dans une grande partie de la France : la Flandre, la Normandie, la Bretagne, la Champagne, les environs de Paris, le Bugey, le Beaujolais, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par son corps aptère, par sa ponctuation plus forte, par son prothorax distinctement fovéolé vers le milieu de ses côtés, par la structure des tarses postérieurs. Les élytres sont peu élargies en arrière. La taille est moindre, etc.

La couleur passe du noir de poix au testacé (*riparia*, Heer).

Le rebord latéral du prothorax s'oblitère parfois derrière la fossette des côtés.

8. Lestcva Heeri, Fauvel.

Aptère, oblongue, peu convexe, subéparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête transverse, moins large que le prothorax, simplement bifovéolée entre les yeux, fortement et densement ponctuée. Col indistinct. Prothorax subcordiforme, assez fortement rétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et densement ponctué, fovéolé vers le milieu de ses côtés. Elytres 1 fois et demie aussi longues que le prohorax, faiblement élargies en arrière, très fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé. Le 1er article des tarses postérieurs oblong, moins long que les 2 suivants réunis.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet, le 7e assez saillant Le 6e *arceau ventral* court. subéchancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* émoussé au sommet; le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subémoussé, le 7e caché.

Lesteva punctata, KRAATZ, Ins. Deut. II, 931, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. et Spec. Staph. pl. 25, fig. 124. — THOMSON, Skand. Col. IX, 310.
Lesteva Heeri, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 106, 8. — KRAATZ, Deut. Ent. Zeit. 1875, 433.

Long. 0,0034 (1 1/2 l.); — larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps aptère, oblong, peu convexe, d'un noir de poix assez brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte et peu serrée.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax, simplement et assez fortement bifovéolée entre les yeux, à intervalle médian subconvexe; légèrement pubescente; obsolètement bisétosellée sur les côtés, fortement, assez profondément et densement ponctuée; d'un noir brillant. *Col* indistinct. *Bouche* rousse ou d'un roux testacé.

Yeux médiocres, assez saillants, à peine pubescents, obscurs, souvent grisâtres.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et légèrement pilosellées; rousses, à base parfois plus claire: à 1er article en massue suballongée et subcylindrique : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et à peine plus épais, oblongs, subobconiques, subcontigus, avec les pénultièmes plus courts : le dernier sensiblement plus long que les précédents, ovalaire-oblong, acuminé.

Prothorax subcordiforme, un peu plus large que long, sensiblement arqué-subdilaté un peu en avant du milieu de ses côtés, assez fortement et à peine sinueusement rétréci en arrière, où il est bien moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très-obtus et les postérieurs subobtus, subinfléchis; légèrement convexe; légèrement pubescent; obsolètement sétosellé latéralement; fortement et profondément ponctué, un peu moins fortement et un peu plus densement en avant; creusé d'une petite fossette bien distincte, immédiatement derrière la dilatation des côtés; d'un noir de poix brillant. *Repli* fortement ponctué, d'un noir ou brun de poix.

Écusson pointillé, d'un noir ou brun de poix brillant.

Elytres à peine oblongues, environ 1 fois et demie aussi longues que

le prothorax ou même plus; faiblement élargies en arrière; peu convexes, parfois déprimées sur la région suturale; subéparsement pubescentes; très fortement et assez densement ponctuées ; d'un noir ou brun de poix brillant (1). *Épaules* arrondies.

Abdomen court, large, brusquement acuminé en arrière, assez convexe; finement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet; très finement et densement pointillé ; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'antépectus et le dessous de la tête parfois moins foncés, et le ventre quelquefois d'un brun roussâtre. *Prosternum* et *mésosternum* grossièrement ponctués, celui-ci à carène distincte. *Métasternum* subconvexe, fortement et densement ponctué, subdéprimé sur son milieu. *Ventre* convexe, finement pubescent, à peine sétosellé en arrière, assez finement et densement ponctué, plus rugueusement sur les côtés.

Pieds très finement pubescents, très finement et très densement pointillés, roux, à hanches postérieures plus foncées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subatténués après leur milieu, vus de côté. *Tarses postérieurs* peu allongés, à peine plus longs que le tiers des tibias, à 1er *article* oblong, moins long que les 2 suivants réunis, ceux-ci assez courts.

Patrie. Cette rare espèce se rencontre, au printemps, sous les pierres, les mousses et les feuilles mortes, au bord des étangs et des marais, dans quelques parties de la France : la Flandre, la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris, les Pyrénées, etc.

Obs. Bien voisine de la *punctata*, elle en est bien distincte par sa tête plus transverse, engagée dans le prothorax et sans cou distinct. La taille est un peu moindre, la ponctuation un peu moins forte, surtout sur la tête et le prothorax, un peu plus serrée sur celui-ci, etc.

Les élytres sont parfois d'un brun rougeâtre.

Quelquefois le prothorax est à peine impressionné vers sa base, et à peine biimpressionné sur le dos (2).

(1) Cette espèce et la précédente ont le bord apical des élytres plus distinctement rebordé.

(2) La *Lesteva corsica*, Perris (l'*Abeille*, 1869, VII, 8) rentrerait dans cette section quant à la structure des tarses postérieurs et le prothorax foveolé sur le milieu des côtés; mais la ponctuation est moins forte, les antennes plus obscures à base rousse, les sillons frontaux plus prononcés, la forme est un peu plus étroite.— Montagnes de la Corse.— Long., 0,0033. — Elle varie pour la ponctuation et pour la couleur des antennes et des cuisses.

TROISIÈME RAMEAU

OMALIATES

Caractères. *Corps* de forme très-variable. *Tête* plus ou moins inclinée, parfois subverticale, sensiblement ou bien moins large que le prothorax. *Mandibules* courtes ou médiocres, généralement peu saillantes, simplement arquées, normales. *Palpes maxillaires* médiocres. *Antennes* parfois suballongées et subfiliformes, le plus souvent assez courtes et subépaissies. *Prothorax* subcarré ou transverse, assez régulièrement arqué sur les côtés, aussi large, un peu moins large ou même sensiblement moins large que les élytres. *Celles-ci* grandes, dépassant plus ou moins la poitrine, plus longues que le prothorax. *Abdomen* plus ou moins, parfois à peine recouvert à sa base, plus ou moins large et plus ou moins court. *Tarses* à 4 premiers articles de grandeur diverse; les *intermédiaires* (1) et surtout les *postérieurs* plus ou moins étroits et subcomprimés, normalement ciliés.

Obs. Ce rameau, distinct des *Lestévates* par la tête moins grande et moins proéminente, par la forme du prothorax généralement moins rétréci en arrière, et par ses mandibules ordinairement peu saillantes, comprend un assez grand nombre de genres plus ou moins disparates dont nous esquisserons ainsi les caractères, en 2 tableaux :

(1) Par exception (*Xylodromus deplanatus* et *concinnus*), les tarses intermédiaires sont légèrement dilatés.

PREMIER TABLEAU

Le *dernier article des tarses postérieurs*

sensiblement moins long que les précédents réunis : *le* 1er au moins suboblong, généralement plus long que le 2e. *Antennes*

suballongées, parfois peu allongées mais assez grêles à leur base, à 2e *article* moins épais que le 1er. *Tibias*

distinctement épineux en dehors. *Rebord latéral des élytres*

gardant à peu près la position horizontale. *Prothorax* un peu ou à peine moins large que les élytres. *Métasternum* assez grand ou médiocre. *Taille* grande ou moyenne. *Tempes*

mutiques en dessous sur les côtés. Le 1er *article des tarses postérieurs*

oblong, moins long que les 2 suivants réunis. *Prothorax*

s'infléchissant assez fortement en arrière. *Prothorax* sensiblement moins large que les élytres. *Front* bifovéolé. *Métasternum* très grand. *Corps* suballongé. . . . . OROCHARES.

carénées en dessous sur les côtés. Le 1er *article des tarses postérieurs* allongé, subégal aux 3 suivants réunis. *Front* bisillonné. *Corps* ovale-oblong. . . AMPHICHROUM.

suballongé, subégal aux 2 suivants réunis. *Front* non ou faiblement bisillonné. *Corps* allongé ou suballongé. . . ACIDOTA.

peu explané ou seulement en arrière. *Front* faiblement bisillonné. *Épine des tibias* assez fortes. *Corps* oblong ou suboblong, parfois assez court. . DELIPHRUM.

explané sur les côtés dans toute la longueur. *Front* largement bisillonné. *Épines des tibias* fines. *Corps* large, subovale. . . . . LATHRIMAEUM.

simplement ciliés ou pubescents. Le 1er *article des tarses postérieurs*

oblong, un peu ou à peine plus long que le 2e. *Front* bifovéolé en avant, rarement entre les yeux. *Corps* ovalaire ou oblong, convexe, presque glabre. *Taille* assez grande. . . . OLOPHRUM.

suballongé, évidemment plus long que le 2e. *Front* 4-fovéolé. *Corps* oblong ou suballongé, subdéprimé, presque glabre. *Taille* assez grande. . . . . ARPEDIUM.

allongé, subégal aux 3 suivants réunis *Front* sans fossettes ni sillons. *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé, pubescent. *Taille* petite. PHILORHINUM.

courtes, assez épaissies à leur base, à 2e *article* presque aussi épais que le 1er. *Front* subbifovéolé en avant. Le 1er *article des tarses postérieurs* suboblong, subégal au 2e. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé. . . . . XYLODROMUS.

Genre *Orochares*, Orochare ; Kraatz.

Kraatz. Ins. Deut. II. 955.

Étymologie : ὄρος montagne ; χαίρω, je me plais.

Caractères. *Corps* suballongé, subdéprimé, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, assez saillante, inclinée, sensiblement moins large que le prothorax, bifovéolée entre les yeux, faiblement resserrée à la base, portée sur un col court, épais, un peu moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 petits ocelles écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, séparées par un intervalle évasé aux 2 extrémités, fortement étranglé dans son milieu. *Epistome* trapéziforme, tronqué en avant, distinct du front par un sillon transversal subarqué ou par une différence de plan. *Labre* transverse, subéchancré au sommet, avec l'échancrure remplie par une membrane. *Mandibules* médiocres, assez saillantes, assez larges à leur base, aiguës et brusquement arquées à leur extrémité, la gauche mutique, la droite subunidentée intérieurement vers son milieu. *Palpes maxillaires* assez robustes, à 1er article petit : le 2e oblong, en massue subarquée : le 3e plus court, obconique : le dernier plus long même que le 2e, atténué vers son sommet. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er à peine oblong, subcylindrique : le 2e très court : le dernier presque plus long que le 1er, subatténué vers son extrémité. *Menton* assez grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, situés près du cou.

Antennes suballongées, à peine épaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1er article plus grand, en massue subcylindrique : les suivants obconiques, suballongés ou oblongs : le dernier plus long que les pénultièmes, ovalaire-oblong, subacuminé.

Prothorax en carré transverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, tronqué au sommet et à la base ; très finement rebordé sur celle-ci, plus largement ou en gouttière sur les côtés. *Repli* assez grand, visible vu de côté, médiocrement et angulairement dilaté derrière les hanches antérieures.

Ecusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, oblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; subtronquées au sommet; arrondies à leur angle postéro-externe; subrectilignes sur les côtés; obsolètement rebordées sur la suture, très finement sur le bord apical et sur les côtés, avec le rebord de ceux-ci s'infléchissant assez fortement avant l'extrémité. *Repli* fortement infléchi, assez large à la base, sinueusement rétréci en arrière. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez peu développé au devant des hanches antérieures; rétréci entre celles-ci en angle subaigu. *Mésosternum* assez grand, sinueusement rétréci en arrière en angle assez ouvert, s'atténuant en une pointe aciculée, prolongée jusque près du milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, soudés au mésosternum. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, en losange irrégulier. *Métasternum* très développé, non ou à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en angle assez court, à sommet enfoncé ou subincisé; déclive et subtronqué en avant entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez grands, postérieurement rétrécis en languette acérée. *Postépimères* petites, triangulaires (1).

Abdomen très court, large, brusquement acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés; subhorizontal, recouvert à sa base; à segments apparents subégaux, le 5e plus grand, le 6e plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 5e plus grand : le 6e plus ou moins saillant : le 7e quelquefois distinct.

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, conico-subovales, non saillantes, subconvexes intérieurement, très rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive.

Pieds assez allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits ou assez petits, en onglet : les *postérieurs* plus grands, allongés, atteignant le quart des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires, un peu rétrécis vers leur base, distinctement épineux en dehors, armés au bout de leur tranche interne de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses* assez grêles, à dernier article

(1) Il est bien entendu qu'il en est ainsi lorsque les élytres sont normalement fermées, sans quoi les postépimères paraissent grandes et en sens inverse des postépisternums.

en massue grêle, moins long que les précédents réunis : les *intermédiaires* et *postérieurs* (1) plus longs et plus étroits, subcomprimés, normalement ciliés, à 4 premiers articles graduellement moins longs : le 1er oblong, un peu plus long que le 2e : le 4e subcordiforme ou subbilobé. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Orochares*, insectes très agiles, se tiennent cachés sous les feuilles mortes. Ils n'apparaissent qu'en hiver.

Ils ont la tête moins large et moins resserrée en arrière que les *Lestévates* qu'ils lient aux *Omaliates*. Le caractère du rebord latéral des élytres qui s'infléchit postérieurement, est remarquable et pourrait à lui seul valider le genre.

Une seule espèce répond à cette coupe générique :

1. **Orochares angustatus**, Erichson.

Suballongé, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, bifovéolée entre les yeux, très finement et éparsement ponctuée. Prothorax en carré transverse, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, très finement et éparsement pointillé. Élytres 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, assez finement, densement et subsérialement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* court, tronqué, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* court, sinué-angulé dans le milieu de son bord apical, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés, transverses ou subcordiformes, subégaux.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé, conique, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse au sommet, le 7e non ou à peine apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés, subcordiformes, graduellement un peu plus courts.

Deliphrum angustatum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 874, 5. — Redtenba-

(1) Nous ne parlons pas des tarses antérieurs, qui varient suivant le sexe. Nous en ferons mention dans la description de l'espèce.

CHER. Faun. Austr. ed 2, 249. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun.Ent. Fr. I, 638, 3.
Orochares angustatus. KRAATZ, Ins. Deut. II, 956, 1.
Orochares angustata, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 101, pl. II, fig. 1.

Long. 00034 (1 1/2 l.) ; — larg. 0,0015 (2/3 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un noir brillant avec les élytres brunâtres, à peine pubescent ou presque glabre.

Tête subtriangulaire, sensiblement moins large que le prothorax, subdéprimée, assez fortement bifovéolée entre les yeux, presque glabre ; bisétosellée sur les côtés ; très finement, légèrement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Cou* plus distinctement pointillé. *Bouche* d'un brun ou roux de poix, les *palpes labiaux* testacés, les *maxillaires* noirs à base testacée.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées, noirâtres à base testacée ; à 1er article en massue suballongée ou subcylindrique : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, assez allongé, obconique : les suivants graduellement plus courts et à peine plus épais, peu contigus : les 4e à 6e suballongés ou fortement oblongs, subcylindriques : les pénultièmes oblongs, obconiques : le dernier plus grand, ovalaire-oblong ou subelliptique, subacuminé.

Prothorax en carré transverse, évidemment plus large que long, à peine arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, où il est sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci souvent subsinuée au devant de l'écusson, et tous les angles obtus et subarrondis, les antérieurs un peu avancés ; légèrement convexe ; presque glabre ; éparsement sétosellé sur les côtés ; très finement, légèrement et éparsement pointillé ; parfois à peine et transversalement impressionné au devant de l'écusson ; d'un noir très brillant, à marge latérale souvent à peine moins foncée. *Repli* presque lisse, d'un brun ou roux de poix.

Ecusson très éparsement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Elytres fortement oblongues, environ 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, subdéprimées, parfois déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; à peine pubescentes ; éparsement et légèrement sétosellées sur les côtés ; assez finement et den-

sement ponctuées, avec les points formant çà et là des séries régulières ou parfois de très fines stries obsolètes ; d'un brun de poix brillant, plus ou moins clair, avec la marge apicale généralement plus pâle. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, brusquement et fortement acuminé en arrière, convexe et relevé postérieurement, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés et vers son extrémité; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant ou très brillant. *Prosternum* et *mésosternum* plus mats, finement chagrinés et à peine pointillés. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, finement et éparsement pointillé sur les côtés, plus éparsement et plus lisse sur son milieu, où il est déprimé et même largement subexcavé. *Ventre* subconvexe, presque glabre, éparsement sétosellé sur les côtés, presque lisse ou à peine chagriné, avec çà et là quelques points très fins et très rares.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, avec les hanches postérieures parfois plus foncées. *Tibias* distinctement épineux sur leur tranche externe, finement ciliés en dessous. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* à 4 premiers articles graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce se prend, tout l'hiver, sous les détritus et feuilles mortes des lieux boisés, et parfois au vol, dans plusieurs localités de la France : la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, etc.

Obs. Les élytres, rarement entièrement noires, sont quelquefois d'un testacé de poix.

Cet insecte se rapproche un peu des *Lesteva*, quant à la forme générale.

Genre *Amphichroum*, Amphicroon ; Kraatz.

Kraatz, Ins. Deut. II, 951.

Étymologie : ἀμφί, deux ; χρόος, couleur.

Caractères. *Corps* ovale-oblong, subdéprimé, ailé.

Tête assez petite, subtriangulaire, inclinée ou subverticale, bien moins large que le prothorax, bisillonnée entre les yeux, un peu resserrée à la

base, portée sur un col court, épais, moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien distincts, situés à peine derrière le niveau postérieur des yeux. *Tempes* à peine convexes ou déprimées en dessous, plus ou moins carénées sur les côtés, séparées par un intervalle évasé aux deux extrémités, fortement étranglé dans son milieu. *Epistome* peu distinct du front, tronqué en avant. *Labre* transverse, échancré ou sinué à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, brusquement arquées, aiguës, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e un peu plus court : le dernier presque plus long que le 2e, en cône atténué. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles graduellement moins épais : les 2 premiers courts, le dernier un peu plus long. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, légèrement distants du cou.

Antennes suballongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, presque droites; à 1er article plus grand, en massue suballongée : le 2e oblong : les suivants plus ou moins allongés ou oblongs : le dernier plus long que les pénultièmes, suballongé ou ovalaire-oblong, subacuminé.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, parfois subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres ; subéchancré au sommet, tronqué à la base ; très finement rebordé sur celle-ci, plus largement et en gouttière sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, assez étroit et subparallèle en avant, fortement prolongé en angle derrière les hanches antérieures (1).

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, suboblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax, subtronquées au sommet; arrondies à leur angle postéro-externe; obsolètement rebordées sur la suture, à peine sur le bord apical, plus distinctement et normalement sur les côtés. *Repli* assez large, fortement infléchi, postérieurement retréci en onglet. *Epaules* légèrement saillantes.

Prosternum assez développé au-devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle aigu et même très aigu. *Mésosternum* assez grand, rétréci entre les hanches intermédiaires en angle aigu, parfois acuminé,

(1) Ce prolongement, nous nous dispenserons de le répéter, représente l'opercule prothoraque ou epimère de l'antépectus.

prolongé environ jusqu'à la moitié desdites hanches. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une légère arête oblique. *Médiépimères* assez grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle assez court, à sommet enfoncé ou subincisé; bisinué en avant et émettant entre les intermédiaires un intermède conique, subconvexe, parfois enfoui, avancé jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez étroits, postérieurement rétrécis en languette mousse. *Postépimères* cachées ou très petites, subtriangulaires.

Abdomen court, large, assez brusquement acuminé en arrière, largement rebordé mais peu relevé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; plus ou moins recouvert à sa base; à segments apparents subégaux : le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 5e parfois à peine plus grand : le 6e plus ou moins saillant, le 7e quelquefois distinct.

Hanches antérieures assez courtes, bien moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, subcontiguës. *Les intermédiaires* à peine plus grandes, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, assez rapprochées. *Les postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué; *à lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive.

Pieds suballongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; *les postérieurs* plus grands, subelliptiques, atteignant le quart des cuisses. *Celles-ci* subcomprimées, peu ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles (1), subrétrécis vers leur base, éparsement épineux en dehors, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons. *Tarses* longuement ciliés en dessous sur les côtés; à dernier article en massue assez grêle, moins long que les précédents réunis : *les antérieurs* à 4 premiers articles subcordiformes, plus ou moins dilatés; *les intermédiaires* et surtout *les postérieurs* plus longs, grêles, subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis : ceux-ci graduellement un peu plus courts. *Ongles* médiocres, grêles, arqués.

Obs. Cette coupe générique renferme des insectes assez agiles, vivant sur les plantes et les arbrisseaux. Le seul caractère des tempes carénées

(1) Les pieds antérieurs et intermédiaires des ♂ ont une conformation particulière.

en dessous sur les côtés suffirait pour la distinguer de toute autre, sans compter la longueur du 1er article des tarses intermédiaires et postérieurs.

On en connaît 2 espèces :

a. *Prothorax* transverse, un peu moins large en avant qu'en arrière, finement chagriné entre les points, d'un roux presque mat. *Écusson* roux. *Élytres* très fortement et assez densement ponctuées. . . . . 1. CANALICULATUM.

aa. *Prothorax* subtransverse, à peine moins large en avant qu'en arrière, presque lisse entre les points, à disque d'un brunâtre assez brillant. *Écusson* obscur. *Élytres* fortement et densement ponctuées. . . . . 2. HIRTELLUM.

1. Amphichroum canaliculatum, Erichson.

Ovale-oblong, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux peu brillant, avec les élytres plus pâles, le dessus de la tête, la poitrine et l'abdomen noirs, le sommet de celui-ci d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, distinctement bisillonnée entre les yeux, finement et éparsement ponctuée. Prothorax sensiblement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, finement chagriné, assez finement et assez densement ponctué, finement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, très fortement et assez densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* assez court, subtronqué, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* légèrement et subogivalement prolongé, le 7e apparent. *Tempes* obliquement déprimées en dessous, à carène latérale bien accusée, tranchante. *Cuisses antérieures* assez fortement renflées, armées en dessous, après leur milieu, d'une petite dent assez saillante. *Tibias antérieurs* subarqués à leur base, subdilatés et très finement denticulés en dessous dans leur dernière moitié. *Tarses antérieurs* à 1er article grand, suboblong, fortement dilaté, les suivants subitement moins fortement, courts, subcordiformes, graduellement un peu plus courts. *Cuisses intermédiaires* médiocrement renflées. *Tibias intermédiaires* incourbés ou

coudés, unidentés et échancrés en dessous dans leur milieu et puis dilatés et finement denticulés. *Trochanters postérieurs* élargis, subdéprimés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et étroitement tronqué au sommet, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et émoussé au bout, le 7e caché ou peu apparent. *Tempes* à peine convexes en dessous, à carène latérale obtuse. *Tarses antérieurs* à 1er article à peine plus dilaté que les suivants. *Cuisses* et *tibias antérieurs* et *intermédiaires* de forme normale. *Trochanters postérieurs* ordinaires.

Lathrimaeum canaliculatum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 871, 6. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 248, 3.
♂ *Omalium dentipes*, HEER, Faun. Helv. I, 181, 18.
♀ *Omalium tenuipes*, HEER, Faun. Helv. I, 182, 19.
Lathrimaeum dentipes, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 637, 5.
Amphichroum canaliculatum, KRAATZ, Ins. Deut. II, 949, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 91, 1, pl. I, fig. 19.

Long., 0,0040 (2 1/4 l.); — larg., 0,0010 (1 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, d'un roux peu brillant, avec les élytres plus pâles, le dessus de la tête, la poitrine et l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence blonde, brillante, assez courte et peu serrée.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, déprimée et distinctement bisillonnée entre les yeux, à sillons finement canaliculés dans le fond, subobliques et un peu plus écartés en avant; légèrement pubescente, bisétosellée sur les côtés, hispido-sétosellée derrière les yeux; finement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée; d'un noir ou brun presque mat, avec la partie antérieure rousse. *Cou* noir, finement chagriné. *Epistome* finement chagriné, imponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* souvent plus pâles.

Yeux médiocres, assez saillants, à peine pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; obscures ou d'un roux brunâtre, à 3 ou 4 premiers articles testacés; le 1er en massue suballongée : le 2e oblong, obconique : le 3e bien plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcylindrico-coniques, suballongés ou oblongs, peu contigus, avec les pénultièmes un peu plus courts : le dernier plus long que ceux-ci, suballongé ou ovalaire-oblong, subacuminé au sommet

Prothorax en carré sensiblement transverse, subrétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres ; subéchancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles obtus et subarrondis, les postérieurs subexplanés ; légèrement convexe, éparsement pubescent ; paré sur les côtés et sur le bord antérieur de quelques longues soies assez raides ; finement chagriné et, en outre, assez finement et assez éparsement ponctué ; à peine impressionné vers sa base; finement et parfois obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; d'un roux peu brillant. *Repli* légèrement chagriné, roux.

Écusson obsolètement chagriné, roussâtre.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière ; subdéprimées, parfois déprimées sur la région suturale ; éparsement pubescentes ; éparsement sétosellées sur les côtés ; très fortement et assez densement ponctuées; testacées ou d'un roux testacé assez brillant, plus pâle que le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, assez brusquement acuminé en arrière, peu convexe, finement pubescent ; fortement sétosellé sur les côtés et vers l'extrémité ; modérément et obsolètement pointillé : d'un noir peu brillant, avec le sommet plus ou moins roussâtre.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le dessous de la tête et l'extrémité du ventre largement roux. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés, moins brillants. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent et éparsement pointillé, déprimé et plus lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* subconvexe, éparsement pubescent, distinctement sétosellé, très finement et éparsement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement ponctués, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* éparsement et distinctement épineux sur leur tranche externe, finement ciliés en dessous. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis.

Patrie. Cette espèce est assez rare, sur les fleurs, les plantes et les arbres, dès le printemps, dans les régions montagneuses : le Bugey, la Savoie, les Alpes, les montagnes de la Provence, etc.

Obs. Le prothorax est parfois un peu rembruni sur son milieu, avec le canal médian plus ou moins effacé. Accidentellement, il présente en avant, sur le dos, 2 fossettes bien marquées et assez écartées, Les côtés du médipectus sont souvent roussâtres, et le ventre (♀) est quelquefois entièrement de cette couleur.

2. Amphichroum hirtellum, Heer.

Ovale-oblong, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux assez brillant, avec la tête, le disque du prothorax et l'écusson rembrunis, la poitrine et l'abdomen noirs, les antennes obscures à base testacée. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bisillonnée entre les yeux, finement et assez densement ponctuée. Prothorax faiblement transverse, à peine rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres 1 fois et deux tiers aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* à peine prolongé en angle très court, le 7e apparent. *Tempes* obliquement déprimées en dessous, à carène latérale tranchante. *Cuisses antérieures* assez fortement renflées, munies en dessous, après leur milieu, d'une petite dent à peine sensible. *Tibias antérieurs* arqués, dilatés et très finement denticulés en dessous vers leur dernier tiers. *Tarses antérieurs* à 1er article grand, subcordiforme, sensiblement dilaté : les suivants plus étroits, courts, subcordiformes, graduellement à peine plus courts. *Cuisses intermédiaires* aussi renflées. *Tibias intermédiaires* dilatés, incourbés, échancrés en dessous dans leur milieu et puis finement denticulés. *Trochanters postérieurs* élargis, déprimés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et subtronqué, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et émoussé au bout, le 7e caché. *Tempes* à peine convexes en dessous, à carène latérale obtuse. *Tarses antérieurs* à 1er article à peine plus dilaté que les suivants. *Cuisses* et *tibias antérieurs* et *intermédiaires* de forme normale. *Trochanters postérieurs* ordinaires.

Acidota hirtella, Heer, Faun. Helv. I, 191, 5.
Lathrimaeum hirtellum, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 637, 6.
Amphichroum hirtellum, Kraatz, Ins. Deut. II, 950, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 91, 2.

Long. 0,0040 (1 3/4 l.); — larg. 0,0016 (3/4 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, d'un roux assez brillant, avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, la poitrine et l'abdomen noirs; revêtu d'une fine pubescence blonde, brillante, assez courte et peu serrée.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax; déprimée et distinctement bisillonnée entre les yeux; légèrement pubescente; bisétosellée sur les côtés; hispido-sétosellée derrière les yeux; obsolètement chagrinée et de plus finement et assez densement ponctuée; d'un noir peu brillant, avec l'épistome à peine pointillé, un peu roussâtre. *Cou* finement chagriné. *Bouche* rousse ou d'un roux de poix.

Yeux médiocres, assez saillants, à peine pubescents, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez densement sétosellées; obscures, à 3 premiers articles testacés : le 1er en massue suballongée : le 2e oblong, obconique : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcylindrico-coniques, peu contigus, suballongés, les pénultièmes un peu plus courts : le dernier un peu plus long que ceux-ci, ovalaire-oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en carré faiblement transverse, à peine ou non rétréci en avant, subarqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet, tronqué à la base, avec tous les angles obtus et subarrondis, les postérieurs subexplanés; subconvexe; finement pubescent; très éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; assez finement et assez densement ponctué, un peu plus légèrement sur le dos, avec l'intervalle des points presque lisse; à peine impressionné vers sa base; finement et légèrement canaliculé sur sa ligne médiane; d'un brun de poix assez brillant, avec tout le pourtour plus clair. *Repli* finement canaliculé, d'un roux de poix.

Écusson à peine chagriné, brunâtre ou noirâtre.

Élytres suboblongues, 1 fois et deux tiers aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; subdéprimées; éparsement pubescentes; légèrement sétosellées sur les côtés; fortement et densement ponctuées; d'un roux brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, assez brusquement acuminé en arrière, peu convexe, finement pubescent, assez fortement sétosellé sur les côtés et

postérieurement ; modérément, très finement ou obsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant, à sommet couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête et le sommet du ventre d'un roux de poix. *Prosternum* et *mésosternum* moins brillants, chagrinés : le premier grossièrement et rugueusement ponctué sur les côtés. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent et éparsement ponctué latéralement, déprimé et plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, éparsement pubescent, légèrement sétosellé, finement et éparsement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux assez clair, avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* très éparsement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* et *intermédiaires* obsolètement ou seulement vers leur extrémité. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* à 1er article allongé, presque égal aux 3 suivants réunis.

Patrie. On prend cette espèce, en été, sur les fleurs des arbustes et des arbres, et parfois sous les mousses, dans les montagnes élevées : la Savoie, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, etc.

Obs. Elle diffère du *canaliculatum* par sa taille un peu moindre et sa forme un peu moins large. Le prothorax, un peu moins transverse, est plus obscur, plus brillant, à intervalle des points plus lisse. L'écusson est plus foncé. Les élytres, un peu moins pâles, sont un peu moins fortement ponctuées. Le sommet de l'abdomen est moins roux. Le prosternum est ponctué-rugueux sur les côtés. Les signes ♂ ne sont pas tout à fait les mêmes, etc.

Le disque du prothorax est souvent presque noir, quelquefois entièrement roux.

Genre *Acidota*, Acidote ; Stephens.

Stephens. Ill. Brit. V, 357. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 72, pl. 26, fig. 126.

Étymologie : ακιδωτὸς, acuminé.

Caractères. *Corps* allongé ou suballongé, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête petite, subovale, inclinée ou subverticale, bien moins large que le prothorax ; non ou à peine bisillonnée entre les yeux, légèrement res-

serrée à la base ; portée sur un col court, épais, moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien distincts, plus ou moins écartés, situés à peu près sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* à peine mamelonnées en dessous, mutiques sur les côtés, subcontiguës dans leur milieu sur une longueur sensible. *Épistome* non ou peu distinct du front, relevé ou chaperonné en avant, au moins sur les côtés. *Labre* court, transverse, largement tronqué à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, arquées, à pointe acérée, la gauche mutique, la droite avec une petite dent intérieurement près de sa base. *Palpes maxillaires* suballongés, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court, obconique : le dernier 3 fois aussi long que le 3e, ovale-oblong ou suballongé, subacuminé au sommet. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles ; le 1er assez court, le 2e court : le dernier plus long, subelliptique. *Menton* grand, fortement transverse, plus étroit en avant, largement tronqué au sommet.

Yeux petits ou assez petits, subglobuleux, plus ou moins saillants, situés assez près du cou.

Antennes assez peu allongées, faiblement épaissies vers leur extrémité, presque droites, à 1er article plus grand, renflé en massue subovalaire ou oblongue : le 2e oblong : le 3e plus long : les suivants oblongs ou subcarrés : le dernier ovalaire, acuminé.

Prothorax subtransverse ou transverse, subarqué sur les côtés, rétréci en avant, à peine moins ou presque aussi large que les élytres ; tronqué ou à peine échancré au sommet et à la base ; non ou à peine rebordé sur celle-ci ; assez largement rebordé en gouttière sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement dilaté en angle derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, oblongues ou suboblongues, non ou faiblement élargies en arrière, dépassant la poitrine, plus longues que le prothorax ; tronquées au sommet ; plus ou moins arrondies à leur angle postéro-externe ; obsolètement rebordées sur la suture, non distinctement à leur bord apical, en gouttière sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, rétréci en onglet. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle aigu. *Mésosternum* médiocre, prolongé en angle aigu jusqu'au tiers ou au delà des hanches intermédiaires. *Médié-*

pisternums très grands, séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* très réduites, subtriangulaires. *Métasternum* assez grand, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle court, subentaillé au sommet; bisinué en avant vers les intermédiaires. *Postépisternums* étroits, sublinéaires, en languette brusque à leur extrémité. *Postépimères* très petites, triangulaires.

Abdomen suboblong, large, brusquement acuminé seulement vers son sommet; largement rebordé-relevé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; un peu recouvert à sa base; à segments apparents subégaux, le 5e non ou à peine plus grand : le 6e saillant : celui de l'armure parfois distinct. *Ventre* à arceaux subégaux : le 6e plus ou moins saillant : le 7e quelquefois apparent.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës; *les intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, très rapprochées ou subcontiguës. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës intérieurement; à *lame supérieure* très étroite ou nulle en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône large et tronqué; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive.

Pieds assez courts et assez robustes. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits ou assez petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, suballongés, atteignant le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies vers leur milieu. *Tibias* graduellement épaissis de la base au sommet, plus ou moins épineux en dehors, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons bien distincts. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles courts, cordiformes, subégaux ou graduellement à peine plus courts : le dernier en massue, presque aussi long que les précédents réunis; *les intermédiaires* et surtout les *postérieurs* plus longs, plus grêles, subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis : le 2e à 4e graduellement plus courts : le dernier en massue assez grêle, moins long que les précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Acidotes* ont la démarche lente. Ils vivent sous les mousses, les pierres et les écorces, dans les forêts.

Ce genre est bien distinct des *Amphichroum* par la forme plus allongée, par l'absence de carène en dessous sur les côtés des tempes, par l'épistome plus ou moins relevé en avant, par le front non ou moins bisillonné,

par le prothorax plus rétréci antérieurement, et par le 1er article des tarses postérieurs un peu moins allongé. La tête est encore plus petite, les médiépimères sont bien moindres, etc.

Il se réduit à 2 espèces françaises

a. *Épistome* relevé-rebordé sur tout son bord antérieur. *Front* sans sillons. *Prothorax* sensiblement arqué sur les côtés, sans impressions. *Élytres* oblongues, presque subparallèles. *Corps* allongé, subconvexe. . . . . 1. CRENATA.

aa. *Épistome* relevé-rebordé seulement sur les côtés. *Front* sensiblement bisillonné. *Prothorax* faiblement arqué sur les côtés, biimpressionné sur le disque. *Élytres* à peine oblongues, subélargies en arrière. *Corps* suballongé, subdéprimé. . . . . 2. CRUENTATA.

1. Acidota crenata, Fabricius.

Allongé, subconvexe, presque glabre, d'un roux châtain brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus clairs. Tête subtriangulairement ovale, bien moins large que le prothorax, presque égale, assez fortement et densement ponctuée. Épistome complètement relevé en avant. Prothorax subtransverse, rétréci antérieuremnt, presque aussi large que les élytres, subfovéolé vers le milieu des côtés, fortement et densement ponctué, avec un léger espace médian lisse, assez réduit. Élytres oblongues, 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, presque subparallèles, très fortement et profondément ponctuées, strialement en dedans. Abdomen assez fortement et assez densement ponctué.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés, longuement ciliés sur les côtés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse au bout, le 7e non ou à peine saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et émoussé au sommet, le 7e caché ou peu distinct. *Tarses antérieurs* faiblement dilatés, simplement ciliés.

Staphylinus crenatus, Fabricius, Ent. Syst. I, II, 525, 26 ; — Syst. El. II, 596, 34.

Omalium crenatum, Olivier, Enc. Méth. VIII, 476, 6. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 230, 27.

Omalium castaneum, Gravenhorst, Mon. 207 8. — Stephens, Ill. Brit. V, 358, pl. 127, fig. 6. — Olivier, Enc. Méth. VIII, 476, 8.

Acidota crenata, MANNERHEIM, Brach. 55, 3. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 476, 1. — ERICHSON, Col. March. I, 620; — Gen. et Spec. Staph. 861, 1. — HEER, Faun. Helv. I. 189, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 247. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 634, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 936, 1. — THOMSON, Skand. Col. III, 204, 1. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 89, 1.

Variété *a*. *Corps* d'un roux testacé.

Omalium rufum, GRAVENHORST, Micr. 115, 6 ; — Mon. 207, 7. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 372. 6. — OLIVIER, Enc. Méth. VIII, 476, 7.

Long., 0,0066 (3 l.) ; — larg., 0,0019 (5/6 l.).

Corps allongé, peu convexe, d'un roux châtain brillant plus ou moins clair, à peine pubescent ou presque glabre.

Tête subtriangulairement ovale, bien moins large que le prothorax, subdéprimée ; glabre, avec quelques soies sur les côtés ; presque égale, assez fortement, profondément et densement ponctuée ; d'un roux châtain brillant, plus ou moins foncé. *Épistome* fortement relevé-rebordé ou chaperonné sur tout son bord antérieur. *Bouche* d'un roux ferrugineux, à *palpes* plus pâles.

Yeux assez petits, saillants, éparsement pubescents, d'un noir brillant, à facettes obsolètes.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement épaissies vers leur extrémité ; finement pubescentes et fortement pilosellées ; d'un roux ferrugineux ou subtestacé ; à 1er article renflé en massue subovalaire : le 2e oblong, obconico-subovalaire : le 3e plus long, suballongé, obconique : les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais : les 4e à 7e plus ou moins oblongs, subobconiques, subcontigus: les pénultièmes subcarrés, non contigus : le dernier un peu plus grand, en ovale acuminé.

Prothorax en carré subtransverse, sensiblement rétréci en avant, arqué et assez largement rebordé en gouttière sur les côtés qui sont subfovéolés un peu au-dessus du milieu ; presque aussi large que les élytres ; tronqué au sommet, largement et à peine échancré dans le milieu de sa base, avec tous les angles obtus et subarrondis ; légèrement convexe ; presque glabre; légèrement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; fortement, profondément et densement ponctué, avec un léger espace médian lisse, assez réduit, sur le dernier tiers de la ligne médiane ; d'un roux châtain

brillant, plus ou moins foncé. *Repli* d'un roux châtain brillant, fortement et éparsement ponctué vers l'angle de sa partie dilatée.

Ecusson éparsement ponctué, d'un roux châtain brillant.

Élytres oblongues, 1 fois et demie aussi longues que le prothorax ou même plus ; presque subparallèles; peu convexes ; presque glabres; très fortement, profondément et densement ponctuées, avec les points formant, surtout intérieurement, des stries assez régulières mais confuses postérieurement; d'un roux châtain brillant, plus ou moins foncé. *Épaules* subarrondies.

Abdomen un peu moins long que les élytres, large, brusquement acuminé tout à fait vers le sommet; subconvexe ; à peine pubescent; légèrement sétosellé vers son extrémité; assez fortement et assez densement ponctué, plus légèrement et plus lisse sur le dos ; d'un roux châtain brillant, foncé, avec le sommet un peu plus clair.

Dessous du corps d'un roux châtain brillant, plus ou moins foncé, avec le sommet du ventre plus clair, la poitrine parfois d'un noir de poix. *Prosternum* et *mésosternum* grossièrement et rugueusement ponctués. *Métasternum* subconvexe, presque glabre, très fortement et densement ponctué, moins fortement, très éparsement ou vaguement sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine pubescent, légèrement sétosellé vers son sommet, fortement et assez densement ponctué sur les côtés, plus finement et moins densement sur son milieu et en arrière.

Pieds finement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux ferrugineux. *Tibias* plus ou moins épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* plus obsolètement. *Tarses postérieurs* à 1er article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis : le 2e fortement oblong : le 3e oblong.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve, au printemps et en automne, sous les écorces, les pierres et les mousses des forêts et des montagnes, dans diverses régions de la France : la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris, le mont Pilat (Loire), les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est ordinairement d'un roux châtain plus ou moins foncé, avec une transparence ferrugineuse sur les marges latérales du prothorax et de l'abdomen.

La variété *a* est entièrement d'un roux testacé.

2. Acidota cruentata, Mannerheim.

Suballongée, subdéprimée, à peine pubescente, d'un roux ferrugineux brillant. Tête subovale, bien moins large que le prothorax, sensiblement bisillonnée entre les yeux, fortement et densement ponctuée. Épistome relevé latéralement. Prothorax transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, fovéolé sur le milieu des côtés, biimpressionné sur le dos, avec un léger espace médian lisse. Elytres à peine oblongues, 1 fois et un tiers aussi longues que le prothorax, un peu élargies en arrière, fortement et profondément ponctuées, strialement en dedans. Abdomen assez finement et densement ponctué.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subémoussé, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et émoussé, le 7e peu distinct. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

Acidota cruentata, Mannerheim, Brach. 55, 2. — Erichson, Col. March. II, 621, 2; — Gen. et Spec. Staph. 862, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 190, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 247. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 634, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 937, 2. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 26, pl. 126. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. 3, 89, 2.
Omalium rufum, Gyllenhal, Ins., Suec. II, 228, 26.
Acidota rufa, Thomson, Skand. Col. III, 204, 2.

Variété *a*. *Taille* moindre, *couleur* plus pâle.

Acidota ferruginea, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 477, 2.

Long., 0,0048 (2 1/4 l.); — larg., 0,0015 (3/4 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, d'un roux ferrugineux brillant, à peine pubescent.

Tête subovale, bien moins large que le prothorax, subdéprimée, sensiblement bisillonnée sur le front; presque glabre; obsolètement sétosellée sur les côtés; fortement et densement ponctuée, avec l'intervalle des sillons subélevé; d'un roux brillant, assez obscur. *Épistome* relevé en rebord interrompu au milieu. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux petits, assez saillants, presque glabres, noirs (1).

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; très faiblement et subégalement épaissies dès leur 4e article; finement pubescentes et fortement pilosellées; d'un roux ferrugineux assez sombre; à 1er article renflé en massue oblongue: le 2e oblong, obconique: le 3e plus long, obconique: les suivants graduellement plus courts et à peine plus épais, non contigus: les 4e à 7e suboblongs, subcylindriques: les pénultièmes subcarrés, avec le 10e néanmoins un peu plus court: le dernier plus grand, en ovale acuminé.

Prothorax en carré transverse, subrétréci en avant, faiblement arqué et étroitement rebordé en gouttière sur les côtés, qui sont distinctement fovéolés vers leur milieu mais un peu en dedans; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; subdéprimé; presque glabre; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; assez fortement et assez densement ponctué; légèrement mais distinctement biimpressionné sur le dos, avec les impressions longitudinales, leur intervalle et quelques places en dehors généralement plus lisses; d'un roux ferrugineux brillant. *Repli* presque lisse, d'un roux châtain brillant.

Écusson lisse, souvent ponctué à sa base, d'un roux châtain luisant.

Élytres à peine oblongues, 1 fois et un tiers aussi longues que le prothorax, un peu plus larges en arrière; subdéprimées; presque glabres, avec quelques rares soies sur les côtés; fortement, profondément et densement ponctuées, avec les points formant intérieurement des stries assez régulières, mais confuses postérieurement; d'un roux ferrugineux brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen environ de la longueur des élytres, large, arcuément subélargi en arrière et puis très brusquement acuminé au sommet; subconvexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et à l'extrémité; assez finement et densement ponctué; d'un roux de poix assez brillant, avec les marges latérales et le sommet plus clairs.

(1) Les tempes, vues de dessous, forment un angle sur les côtés, immédiatement derrière les yeux.

Dessous du corps d'un roux châtain plus ou moins obscur, avec les côtés et le sommet du ventre parfois plus clairs. *Prosternum* fortement, *mésosternum* un peu moins rugueux. *Métasternum* subconvexe, éparsement pubescent sur les côtés, subrugueusement ponctué sur ceux-ci, plus vaguement sur son milieu. *Ventre* convexe, légèrement pubescent sur les côtés, éparsement sétosellé vers le sommet, légèrement et modérément ponctué, plus lisse en arrière.

Pieds pubescents, ponctués, d'un roux ferrugineux assez clair. *Tibias* plus ou moins épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à 1er article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis : le 2e oblong, le 3e suboblong.

Patrie. Cette espèce, assez rare, habite généralement les forêts, de l'automne au printemps, sous les mousses et les écorces, sur divers points de la France : la Normandie, la Bretagne, les environs de Paris, l'Alsace, la Bresse, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère abondamment de la *crenata* par sa taille moindre, sa couleur ordinairement moins sombre, par sa forme plus déprimée, moins parallèle et graduellement subrétrécie antérieurement. La tête, un peu plus fortement ponctuée, est sensiblement bisillonnée sur le front, avec le rebord de l'épistome plus ou moins interrompu. Le prothorax, moins fortement et moins densement ponctué, est moins sensiblement arqué et moins largement rebordé en gouttière sur les côtés ; moins rétréci en avant; à angles postérieurs moins obtus ; à dos moins uni et toujours avec 2 impressions plus ou moins marquées. Les élytres sont moins oblongues, un peu moins élargies en arrière. Les tarses postérieurs sont moins allongés, etc.

La couleur est d'un roux pâle chez les immatures (*ferruginea*, Lac.) (1).

(1) L'A. *quadrata*, Zett. (Faun. Lapp. 1, 54, 14. — *ferruginea*, Er. 862) est moindre, plus déprimée, d'un roux testacé, avec les antennes à articles intermédiaires et pénultièmes plus courts. — Long., 0,002. — Laponie, Saxe.

Genre *Deliphrum*, Déliphre ; Erichson.

Erichson, Col. March. I, 627. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 73, pl. 27, fig. 131.

Étymologie : δηλίφρων, sot.

Caractères. *Corps* oblong ou suboblong, parfois assez court, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête assez petite, transverse, subtriangulaire, inclinée, moins large que le prothorax, plus ou moins bisillonnée entre les yeux, légèrement resserrée à sa base et portée sur un col très court, épais, plus large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien distincts, écartés, situés un peu en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, mutiques sur les côtés, séparées en leur milieu par un intervalle assez grand. *Épistome* non distinct du front, non ou peu relevé en avant, mousse et tronqué au sommet. *Labre* court, transverse, tronqué ou subéchancré à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes larges à leur base, aiguës et brusquement arquées à leurs extrémités, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* suballongés, à 1er article petit : le 2e assez allongé, en massue subarquée : le 3e court, obconique : le dernier au moins 2 fois aussi long que le 3e, subatténué vers son sommet ou subfusiforme. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers assez épais, subcylindriques : le dernier plus long, subatténué ou subfusiforme. *Menton* très grand, trapéziforme, tronqué en avant.

Yeux médiocres, subarrondis, peu saillants, situés près du cou.

Antennes ordinairement peu allongées, faiblement épaissies vers leur extrémité ; presque droites ; à 1er article plus grand, renflé en massue ovalaire-oblongue : le 2e oblong : le 3e plus long : les suivants graduellement plus courts, suballongés, oblongs, subcarrés ou subtransverses : le dernier ovalaire.

Prothorax fortement transverse, plus ou moins arqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu ou à peine moins large que les élytres, tronqué au sommet et à la base (1) ; très finement ou à peine rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés, qui sont parfois subexplanés en

(1) Le sommet paraît parfois obscurément bisinué.

arrière. *Repli* très grand, visible vu de côté, fortement dilaté en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, en ogive ou triangle transverse.

Élytres grandes, suboblongues ou oblongues, à peine ou un peu élargies en arrière; dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet; arrondies à leur angle postéro-externe; non ou obsolètement rebordées sur la suture, très finement ou à peine à leur bord apical, plus fortement et en gouttière étroite sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, obliquement coupé en biseau au sommet. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle aigu ou subaigu, submucroné. *Mésosternum* médiocre, rétréci en angle subaigu jusqu'au tiers des hanches intermédiaires, avec le sommet de l'angle brusquement atténué en pointe aciculée, prolongée jusqu'au milieu ou aux trois quarts desdites hanches. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle court, à sommet enfoncé et subentaillé; avancé entre les intermédiaires en angle sensible, droit ou presque droit. *Postépisternums* larges à leur base, atténués à leur extrémité en languette plus ou moins étroite. *Postépimères* nulles ou cachées.

Abdomen plus ou moins court, large, brusquement acuminé vers son sommet; largement rebordé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; plus ou moins recouvert à sa base; à segments apparents subégaux, le 5e parfois à peine plus grand : le 6e saillant : celui de l'armure quelquefois distinct. *Ventre* à arceaux subégaux : le 1er parfois à peine plus grand, tuberculé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins saillant : le 7e quelquefois découvert.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* presque plus grandes, non saillantes, subovales, très rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, brusquement dilatée en dedans en cône tronqué ; à *lame inférieure* étroite, subverticale ou déclive.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* bien plus grands, allongés, isolant la cuisse, atteignant le tiers de celle-ci. *Cuisses* subcomprimées, subélargies

vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, subrétrécis vers leur base, plus ou moins épineux en dehors, armés au bout de leur tranche interne de 2 petits éperons. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles courts, subcordiformes, subégaux : le dernier en massue, subégal aux précédents réunis ; les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* plus longs, plus grêles, subcomprimés, normalement ciliés, à 1er article oblong, évidemment plus long que le 2e (1), mais moins long que les 2 suivants réunis : les 2e à 4e courts ou assez courts, subégaux ou graduellement à peine plus courts : le dernier en massue assez grêle, moins long que les précédents réunis. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Déliphres*, peu agiles, habitent sous les écorces, les vieux fagotiers, dans les bolets, etc.

Ils se distinguent des *Acidotes* par l'épistome non rebordé en avant, par le 1er article des tarses intermédiaires et postérieurs moins allongé, par les médiépimères bien plus grandes, etc.

Il en existe 3 espèces françaises :

a. *Élytres* distinctement striées-ponctuées, suboblongues, d'un brun de poix. *Corps* oblong. *Taille* assez grande. . . . . 1. CRENATUM.
aa. *Élytres* non distinctement striées-ponctuées.
b. *Élytres* oblongues, assez fortement ponctuées, d'un brun de poix. *Forme* fortement oblongue. *Taille* assez grande. . . . . 2. ALGIDUM.
bb. *Élytres* suboblongues, assez finement ponctuées, testacées. *Forme* à peine oblongue, ramassée. *Taille* assez petite. . . . . 3. TECTUM.

1. Deliphrum crenatum, Gravenhorst.

Oblong, peu convexe, presque glabre, d'un brun de poix brillant, parfois un peu roussâtre avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête transverse, subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bisillonnée, finement et vaguement ponctuée, plus densement sur les côtés. Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subfovéolé derrière le milieu de ses

(1) Jacquelin Duval (p. 74) donne les 2 premiers articles des tarses postérieurs comme égaux. Quant à nous, nous avons toujours vu le 1er évidemment plus long que le 2e.

côtés, finement et assez densement ponctué, avec 2 points plus gros sur le milieu du dos. Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, obliquement striées-ponctuées. Abdomen très finement et subéparsement pointillé.

♂ Le 7e *segment abdominal* distinct, en dessus comme en dessous.

♀ Le 7e *segment abdominal* non ou peu distinct, en dessus comme en dessous.

Omalium crenatum, GRAVENHORST, Micr. 114, 4; — Mon. 207, 6.
Deliphrum crenatum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 573, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. II, 249. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 638, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 954, 3.— JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 27, fig. 131. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 96, 3.

Long., 0,0048 (2 1/2 l.); — larg., 0,0016 (3/4 l.).

Corps oblong, peu convexe, d'un brun de poix brillant, parfois un peu roussâtre, presque glabre.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax; à peine convexe; obsolètement bisillonnée entre les yeux, avec les sillons subarqués, à ouverture en dedans, un peu plus prononcés en arrière au devant des ocelles et en avant entre les antennes où ils sont subfovéolés; glabre, avec 1 ou 2 soies sur les côtés; finement et vaguement ponctuée, plus densement derrière les tubercules antennifères; d'un brun de poix brillant. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, faiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et fortement pilosellées-subverticillées; noirâtres, avec les 4 premiers articles d'un roux testacé : le 1er renflé en massue ovalaire-oblongue : le 2e oblong, subobconique : le 3e plus long, suballongé : le 4e petit, subglobuleux ou à peine oblong, bien moindre que les autres (1) : les suivants subitement plus grands et un peu plus épais, oblongs, subobconiques, peu contigus : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés qui sont un peu rebordés en gouttière en avant et assez

(1) Nous n'avons point encore observé ce caractère dans la famille des Omaliens. Nous aurons à le constater dans la suite.

largement explanés en arrière, et obliquement subfovéolés derrière leur milieu ; un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ou à peine obtus, explanés ; légèrement convexe ; glabre, parsemé sur les côtés de quelques rares soies ; finement et assez densement ponctué, avec 2 points plus gros, assez écartés et disposés transversalement sur le milieu du dos, et parfois une impression à peine distincte vers la base ; d'un brun de poix brillant, avec les marges latérales un peu plus claires et subtransparentes. *Repli* finement chagriné, d'un roux de poix.

Écusson à peine pointillé, d'un brun de poix brillant.

Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière ; peu convexes ; presque glabres, avec quelques légères soies sur les côtés ; creusées chacune de 7 ou 8 stries finement et densement ponctuées, plus ou moins raccourcies en avant et surtout en arrière, de plus en plus obliques en s'éloignant de la suture ; confusément pointillées vers leur marge apicale ; d'un brun de poix brillant, parfois un peu roussâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen un peu moins long que les élytres, large, acuminé vers son sommet, assez convexe ; éparsement sétosellé sur les côtés, très finement et subéparsement pointillé ; d'un brun de poix brillant, avec les marges latérales et le sommet souvent moins foncés.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant, souvent roussâtre, avec l'extrémité du ventre parfois plus claire. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés : celui-ci à pointe fine, linéaire, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Métasternum* subconvexe, distinctement ponctué sur les côtés, subdéprimé et presque lisse sur son milieu. *Ventre* assez convexe, presque glabre, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé sur les côtés.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures parfois plus foncées. *Tibias* assez fortement épineux sur leur tranche externe, finement ciliés en dessous. *Tarses postérieurs* à 1er article oblong, évidemment un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e subégaux.

Patrie. Cette rare espèce se rencontre, au printemps et surtout à l'automne, sous les écorces et les vieux fagotiers, dans quelques parties de la France : l'Alsace, la Champagne, les environs de Paris et de Lyon, l'Angoumois, le Languedoc, les Landes, les Alpes, etc.

Obs. Outre les caractères génériques, elle se distingue de l'*Acidota crenata* par sa taille moindre, sa forme moins allongée, et surtout ses élytres bien moins fortement striées-ponctuées, etc.

Les immatures sont d'un brun plus ou moins roussâtre.

2. **Deliphrum algidum**, Erichson.

Fortement oblong, subdéprimé, glabre, d'un noir de poix brillant, avec les élytres moins foncées, le 1er article des antennes et les pieds roux. Tête transverse, subtriangulaire, moins large que le prothorax, obliquement bisillonnée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, fovéolé au devant du milieu de ses côtés, finement et assez densement ponctué, avec un espace lisse vers sa base et 2 points plus forts sur le milieu du dos. Elytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 7e *segment abdominal* distinct.

♀ Le 7e *segment abdominal* caché.

Deliphrum algidum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 874, 4. — Kraatz, Ins. Deut. II, 953, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III. 96, 2.

Long., 0,0045 (2 l.); — larg., 0,0016 (3/4 l.).

Corps fortement oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les élytres moins foncées.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax; à peine convexe, obliquement sillonnée de chaque côté, glabre, avec quelques soies sur les côtés; finement et éparsement ponctuée, avec les tubercules antennifères sensiblement relevés; d'un noir de poix brillant. *Bouche* d'un roux de poix.

Yeux médiocres, peu saillants, obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et éparsement verticillées-pilosellées; obscures, à 1er article roux :

celui-ci en massue suballongée : le 2e oblong, subobconique : le 3e un peu plus long, obconique : les 4e à 10e graduellement plus courts, subobconiques, non contigus, avec les 4e à 6e assez allongés, et les 7e à 10e oblongs ou suboblongs : le dernier plus long que les pénultièmes, ovalaire, mousse au bout.

Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en avant, faiblement arqué sur les côtés qui sont sensiblement relevés ou explanés en arrière et distinctement fovéolés au devant de leur milieu; un peu moins large que les élytres; subbisinueusement tronqué au sommet, simplement à la base, avec les angles subarrondis ; très peu convexe; glabre, avec quelques rares soies sur les côtés; finement et assez densement ponctué, avec un espace lisse au devant du milieu de la base et 2 points plus gros, disposés transversalement sur le milieu du dos, écartés et situés un peu plus en arrière que ceux des côtés ; d'un noir de poix brillant, à marges latérales un peu moins foncées. *Repli* d'un roux de poix.

Écusson éparsement pointillé, d'un noir de poix brillant.

Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, à peines élargies en arrière; subdéprimées ; glabres, avec quelques courtes soies sur les côtés; assez fortement et assez densement ponctuées, avec les points non ou confusément en séries en dedans vers leur base et quelques rares points plus gros, écartés et rangés en ligne, peu apparents ; d'un noir de poix brillant, souvent brunâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen plus court que les élytres, assez large, brusquement subacuminé au sommet, peu convexe, presque glabre ; éparsement sétosellé sur les côtés ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir ou brun de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un brun de poix brillant. *Ventre* presque glabre, à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux parfois assez clair. *Tibias* assez fortement épineux sur leur tranche externe, légèrement ciliés en dessous. *Tarses postérieurs* à 1er *article* oblong, un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e subégaux.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend sous les feuilles mortes dans les forêts et au bord des neiges, dans les hautes montagnes de la avoie. Printemps et automne.

S

Obs. Elle est bien distincte du *crenatum* par sa forme plus déprimée

par ses antennes un peu plus longues et à articles intermédiaires et pénultièmes bien moins courts ; par ses élytres plus oblongues et non distinctement striées, etc.

Elle rappelle, pour le faciès, les genres *Orochares* et *Arpedium*.

3 Deliphrum tectum, Paykull.

A peine oblong, assez court, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant et submétallique, avec les marges latérales et basilaire du prothorax, les élytres, la base des antennes et les pieds testacés. Tête transverse, subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement et obliquement bisillonnée entre les yeux, finement et densement pointillée. Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, à peine moins large que les élytres, finement et densement ponctué, subsillonné près des côtés, très finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres suboblongues, assez larges, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et très densement ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé.

♂ *Le 6e segment abdominal* subtronqué, le 7e assez saillant, conique. *Le 6e arceau ventral* très court, largement tronqué ou à peine échancré, le 7e découvert. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e réduit à 2 lanières subparallèles. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subarrondi, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

Staphylinus tectus, Paykull, Mon. Staph. 68, 48. — Olivier, Ent. III, n° 42, 36, 52, pl. III, fig. 21.

Omalium tectum, Gravenhorst. Mon. 213, 19. — Olivier, Enc. méth. VIII, 473, 19. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 202, 5. — Mannerheim, Brach. 52. 11. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 487, 5.

Omalium laeve, Gravenhorst, Mon. 211, 15.

Deliphrum tectum, Erichson, Col. March. I, 627, 1 ; — Gen. et Spec. Staph. 872. 1. — Heer, Faun. Helv. I, 187, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2. 249. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 638, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 952, 1. — Thomson, Skand. Col. 197, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 95, 1.

Long., 0,0033 (1 1|2 l.); — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps à peine oblong, assez court, assez large, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant submétallique, avec les élytres testacées.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax ; faiblement convexe ; légèrement bisillonnée entre les yeux, avec les sillons obliquement dirigés de chaque ocelle au côté externe des tubercules antennifères; presque glabre ; finement, légèrement et densement pointillée ; d'un noir brillant un peu bronzé. *Cou* parfois nul. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes maxillaires* assez foncés.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues; légèrement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et fortement pilosellées; noirâtres, avec les 3 premiers articles testacés : le 1er renflé en massue ovalaire-oblongue : le 2e oblong, subobconique : le 3e un peu plus long, suballongé, obconique : le 4e oblong, obconique : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, subcarrés, peu contigus, avec les pénultièmes subtransverses : le dernier subovalaire, à peine acuminé au sommet.

Prothorax fortement ou même très fortement transverse, subrétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés ; à peine moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles obtus et subarrondis ; légèrement convexe ; presque glabre ; finement et densement ponctué ; très finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; creusé, près des côtés, d'un sillon subarqué, subparallèle au rebord latéral, avancé jusque près du tiers antérieur où il est subfovéolé, contournant en arrière les angles postérieurs qu'il fait relever un peu ; d'un noir brillant et submétallique, avec les marges latérales et la basilaire testacées. *Repli* presque lisse, roux, avec la partie dilatée plus obscure et chagrinée.

Écusson à peine ponctué, d'un noir de poix.

Elytres assez larges, suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, évidemment subélargies en arrière ; subdéprimées ; presque glabres ; assez finement et très densement ponctuées, avec les points formant parfois 2 ou 3 très fines stries, peu apparentes, effacées après le milieu ; d'un testacé assez brillant. *Épaules* presque effacées.

Abdomen très court, large, à moitié recouvert, brusquement acuminé

vers son sommet ; subconvexe, parfois subdéprimé ; presque glabre ; éparsement sétosellé vers son extrémité ; très finement, légèrement et densement pointillé ; d'un noir de poix brillant, avec le 7e segment parfois plus clair.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre rousse ou testacée. *Prosternum* et *mésosternum* à peine chagrinés : celui-ci à pointe très fine, atténuée, aciculée, prolongée jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Métasternum* subconvexe, éparsement ponctué sur les côtés, subdéprimé et presque lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, presque glabre, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé, surtout sur les côtés.

Pieds à peine pubescents, à peine pointillés, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* distinctement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement vers leur sommet. *Tarses postérieurs* à 1er article oblong, un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se rencontre, assez rarement, au printemps et en automne, dans les champignons et les plaies des arbres, dans les forêts et les montagnes : l'Alsace, les Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa taille moindre, sa forme plus courte et plus ramassée et par ses élytres testacées. Celles-ci sont rarement et à peine striées. La pointe mésosternale est moins prolongée, mais plus aciculée que chez le *crenatum*, etc.

Genre *Lathrimaeum*, Lathrimée ; Erichson.

Erichson. Col March. I, 624. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 75, pl. 26, fig. 128.

Étymologie : λαθριμαῖος, occulte.

Caractères. *Corps* subovale, large, subdéprimé ou subconvexe, ailé, rarement aptère.

Tête assez petite, transverse, subtriangulaire, plus ou moins inclinée, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, sensiblement resserrée à sa base, portée sur un col très court, plus large que

la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien distincts, écartés, situés un peu en arrière du niveau postérieur des yeux (1). *Tempes* mamelonnées en dessous, mutiques sur les côtés, séparées en leur milieu par un intervalle sensible. *Épistome* non distinct du front, subtronqué ou mousse au sommet, relevé sur les côtés. *Labre* transverse; entier, largement tronqué en avant où il est muni d'une membrane incisée dans son milieu. *Mandibules* courtes, peu saillantes, larges à leur base, aiguës et arquées à leur extrémité, mutiques en dedans, la droite parfois obscurément unidentée. *Palpes maxillaires* suballongés, assez grêles, à 1er article petit : le 2e en massue suballongée et subarquée : le 3e bien plus court : le dernier environ 2 fois aussi long que le 3e, subatténué ou subfusiforme. *Palpes labiaux* assez courts, de 3 articles : le 1er à peine oblong : le 2e plus court : le dernier aussi long que le 1er, subatténué au bout. *Menton* très grand, trapéziforme, rétréci en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, situés près du cou.

Antennes peu allongées, subépaissies vers leur extrémité, presque droites ; à 1er article plus grand, en massue suballongée : le 3e plus long que le 2e : les suivants graduellement plus courts : le dernier brièvement ovalaire.

Prothorax large, fortement transverse, arqué sur les côtés, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres; bisinueusement échancré au sommet, tronqué à la base, très finement ou à peine rebordé sur celle-ci; plus ou moins largement rebordé-explané sur les côtés. *Repli* très grand, visible vu de côté, fortement dilaté en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire ou subogival.

Élytres grandes ou très grandes, amples, suboblongues, non ou à peine subélargies en arrière; dépassant fortement la poitrine, bien plus longues que le prothorax; subtronquées au sommet; largement arrondies à leur angle postéro-externe; obsolètement rebordées sur la suture, très finement à leur bord apical, en gouttière sur les côtés ; faiblement subarquées sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, graduellement rétréci en onglet effilé dès son milieu. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum un peu développé au devant des hanches antérieures, ré-

(1) Généralement, les ocelles sont d'une couleur plus pâle chez les espèces à tête obscure, et cela dit pour les autres genres.

tréci entre celles-ci en pointe assez prolongée, effilée, aciculée. *Mésosternum* assez grand, offrant près de sa base une arête profondément bisinuée; souvent obsolètement carinulé sur sa ligne médiane; rétréci en arrière en pointe aciculée, prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* médiocre, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en angle court, à sommet parfois subincisé; avancé entre les intermédiaires en angle presque droit, à sommet émoussé touchant à la pointe mésosternale au moyen d'un très petit intermède. *Postépisternums* médiocres, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* cachées ou peu distinctes, subtriangulaires.

Abdomen très court, large, acuminé en arrière, largement rebordé sur les côtés, s'incourbant un peu en dessous; en majeure partie recouvert; à segments subégaux: le 5e un peu plus grand : le 6e saillant : celui de l'armure parfois distinct. *Ventre* à arceaux subégaux ou graduellement à peine plus courts, avec le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins saillant, le 7e quelquefois apparent.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* presque plus grandes, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, assez rapprochées. *Les postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; *les postérieurs* plus grands, allongés, isolant la cuisse, atteignant au moins le tiers de celle-ci. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, sublinéaires, à peine rétrécis vers leur base, éparsement épineux en dehors (1), armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons grêles. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles courts, subcordiformes, subégaux : le dernier en massue, un peu moins long que les précédents réunis ; les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* plus longs, plus grêles, subcomprimés, normalement ciliés, à 4 premiers articles graduellement plus courts : le 1er oblong, évidemment

(1) Erichson, Kraatz, Thomson et Fauvel regardent les tibias comme simplement pubescents. Nous les avons vus, en outre, distinctement mais éparsement épineux.

plus long (1) que le 2e ; le dernier en massue assez grêle, moins long que les précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces du genre *Lathrimæum* sont peu agiles. Elles vivent dans les champignons, sous les mousses et les feuilles mortes.

Les élytres, très grandes, recouvrent une majeure partie de l'abdomen. Le front est largement bisillonné latéralement, ou au moins bifovéolé en avant. Le prothorax est explané sur les côtés sur toute leur longueur, l'épistome relevé latéralement, etc.

Ce genre renferme 4 espèces françaises :

a. *Corps* d'un roux testacé clair, avec la tête concolore. Les 4e à 6e *articles des antennes* suballongés. *Prothorax* obsolètement et brièvement canaliculé sur son milieu. . . . 1. LUTEUM.

aa. *Corps* d'un roux ferrugineux, avec la tête noire ou rembrunie. Les 4e à 6e *articles des antennes* oblongs ou suboblongs.

b. *Élytres* recouvrant la majeure partie de l'abdomen. *Prothorax* plus ou moins canaliculé sur sa ligne médiane. *Mésosternum* parfois subcarinulé.

c. *Prothorax* subsinué sur les côtés avant sa base, à *angles postérieurs* presque droits. *Tarses postérieurs* allongés. *Corps* subcarré, à léger reflet submétallique. *Taille* assez grande. . . . . 2. MELANOCEPHALUM.

cc. *Prothorax* non ou à peine subsinué sur les côtés avant sa base, à *angles postérieurs* obtus. *Tarses postérieurs* suballongés. *Corps* subovale, sans reflet métallique. *Taille* assez petite. . . . . 3. ATROCEPHALUM.

bb. *Élytres* recouvrant seulement la moitié de l'abdomen. *Prothorax* non canaliculé sur sa ligne médiane, à *angles postérieurs* subobtus. *Corps* plus étroit. *Taille* petite. 4. FUSCULUM.

1. Lathrimaeum luteum, Erichson.

Subovale, assez court, subconvexe, presque glabre, d'un roux testacé clair et brillant. Tête transverse, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, assez fortement et densement ponctuée en arrière, plus légèrement en avant. Prothorax très court, rétréci en avant,

(1) Kraatz, Jacquelin Duval et Fauvel (33) donnent les 2 premiers articles des tarses postérieurs comme subégaux. Quant à nous, chez les 4 espèces, nous avons trouvé le 1er article évidemment un peu plus long que le 2e.

à peine moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, fovéolé vers le milieu de ses côtés, à peine impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur le dos. Élytres suboblongues, recouvrant la majeure partie de l'abdomen, subélargies en arrière, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, fortement, assez densement et subsérialement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* assez fortement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, émoussé, le 7e caché ou peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

Lathrimaeum luteum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 869, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 249. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 636, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 945, 2. — Thomson, Skand. Col. IX, 315, 2.
Lathrimaeum unicolor, Fauvel, Faun. Gallo-Rhèn. III, 93, 2.

Long. 0,0033 (1 1/2 l.); — larg. 0,0017 (3/4 l.).

Corps subovale, assez court, subconvexe, d'un roux testacé clair et brillant, presque glabre.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax; largement bisillonnée entre les yeux, à sillons terminés en avant par une fossette sensible, à intervalle médian assez convexe; presque glabre; obscurément sétosellée sur les côtés; assez fortement et densement ponctuée en arrière, plus finement et plus légèrement en avant; offrant souvent au devant des ocelles une saillie plus lisse mais faible, en forme de large chevron à ouverture antérieure; d'un roux testacé brillant, avec le col parfois un peu plus foncé. *Épistome* relevé sur les côtés. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; graduellement subépaissies; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; testacées; peu à peu rembrunies vers leur extrémité, souvent dès le sommet du 4e article : le 1er en massue suballongée : le 2e oblong, subobconique : le 3e plus long, plus grêle, assez allongé, obconique : les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, subobconiques,

peu contigus, suballongés ou oblongs, avec les 2 pénultièmes subtransverses : le dernier brièvement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très court, très fortement transverse, rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres ; bisinué au sommet et largement tronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus, mais à sommet parfois recourbé en une petite dent ; légèrement convexe ; presque glabre ; assez fortement et densement ponctué ; à peine impressionné vers sa base ; obsolètement et brièvement canaliculé sur le milieu du dos ; fovéolé un peu au devant du milieu des côtés qui sont assez largement explanés sur toute leur longueur ; d'un roux testacé clair et brillant. *Repli* d'un testacé brillant, lisse en dehors, éparsement ponctué sur sa partie dilatée.

Écusson éparsement pointillé, d'un roux brillant.

Élytres suboblongues, recouvrant la majeure partie de l'abdomen, 2 fois et demie environ aussi longues que le prothorax ; un peu élargies en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; légèrement convexes, parfois subdéprimées sur la suture, surtout vers la base ; presque glabres ; fortement et densement ponctuées, avec les points presque en séries longitudinales régulières ; d'un roux testacé clair et brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, en majeure partie recouvert ; subconvexe ; presque glabre, légèrement sétosellé vers son sommet ; légèrement ou obsolètement pointillé ; d'un roux testacé clair et brillant.

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le *métasternum* rarement un peu plus foncé (1). *Prosternum* et *mésosternum* plus ou moins rugueux. *Métasternum* subconvexe, fortement ponctué, moins densement et subdéprimé dans son milieu. *Ventre* subconvexe, presque glabre, éparsement et brièvement sétosellé, presque lisse sur son milieu, légèrement pointillé sur les côtés.

Pieds à peine pubescents, éparsement pointillés, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* finement, éparsement mais distinctement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* plus obscurément et seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* suballongés, à 1er article oblong, évidemment un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e assez courts, graduellement un peu plus courts.

(1) Erichson (p. 870) dit : *pectus nigrum*. Pour nous, c'est une exception rare, et nous avons vu la poitrine parfois d'un roux foncé, mais non absolument noire.

Patrie. Cette espèce est assez commune, au printemps et à l'automne, sous les feuilles mortes, dans les troncs caverneux des vieux arbres et parfois dans les champignons, dans les forêts et les petites montagnes d'une grande partie de la France. Nous l'avons capturée nous-même à Vaugneray près Lyon et dans les montagnes du Beaujolais.

Obs. La couleur est d'un roux plus ou moins clair. Les antennes sont rembrunies quelquefois vers leur sommet seulement. Le dessus de la tête est parfois d'un roux obscur.

On attribue au *luteum* d'Erichson l'*unicolor* de Marsham (Ent. Brit. I, 127) et les *assimile* et *eurypterum* de Stephens (Ill. Brit., V, 342).

2. Lathrimaeum melanocephalum, Illiger.

Subcarré, suboblong, assez court, peu convexe, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant avec un léger reflet submétallique, la tête noire, les palpes, la base des antennes et les pieds testacés. Tête transverse, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, assez fortement et densement ponctuée en arrière, plus lisse en avant. Prothorax très court, rétréci en avant, à peine moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, subfovéolé vers le milieu des côtés, subsinué en arrière sur ceux-ci, subimpressionné vers sa base, finement canaliculé sur le dos. Elytres suboblongues, recouvrant la majeure partie de l'abdomen, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, fortement, densement et subsérialement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé. Tarses postérieurs allongés.

♂ Le 6e *segment abdominal* à peine échancré, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* très court, tronqué, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* subarqués à leur base, finement ciliés en dessous, subangulairement dilatés après leur milieu; les *intermédiaires* subarqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi, le 7e réduit à ses lanières qui sont rapprochées et comme soudées. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché ou peu apparent. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* simples. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles peu dilatés.

Silpha melanocephala, Illig. *in* Schneider, Mag. V, 596, 4; — Kaef. Pruss. 356, 2.

Lathrimaeum melanocephalum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 869, 1. — Redtenbacher. Faun. Austr. ed. 2, 248, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 571, 1 — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 636, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 944, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III.

Olophrum melanocephalum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 485, 2.

Long. 0,0039 (2 3/4 l.); — larg., 0,0021 (1 l.).

Corps en carré suboblong, assez court, peu convexe, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant, à léger reflet submétallique, avec la tête noire.

Tête en triangle transverse, bien moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, à sillons subarqués à ouverture en dedans, terminés en avant par une fossette sensible; à intervalle médian subconvexe, presque glabre, obsolètement piloselliée sur les côtés; assez fortement et densement ponctuée, généralement plus lisse en avant et sur le cou; d'un noir de poix submétallique, brillant et rarement brunâtre. *Épistome* relevé, surtout sur les côtés. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus pâles.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; graduellement subépaissies; finement duveteuses et sensiblement piloselliées; d'un roux brunâtre, avec les 4 ou 5 premiers articles testacés; le 1er en massue suballongée : le 2e oblong, subobconique : le 3e plus long, à peine plus grêle, assez allongé, obconique : les suivants graduellement plus courts, un peu plus épais, en forme de tronçon de cône, peu contigus, à peine oblongs : les pénultièmes subtransverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax très court, très fortement transverse, rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés qui sont subsinués avant la base, à peine moins large à celle-ci que les élytres; bisinueusement échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs proéminents, à peine obtus mais émoussés, et les postérieurs presque droits; peu convexe, presque glabre; assez fortement et densement ponctué; subimpressionné au devant de l'écusson; assez distinctement canaliculé sur sa ligne médiane, depuis l'impression basilaire jusque près du sommet; subfovéolé un peu au devant du milieu les côtés qui sont largement explanés sur

toute leur longueur ; d'un roux ferrugineux brillant, avec le disque parfois plus foncé et submétallique. *Repli* d'un roux brillant, lisse, à partie dilatée fortement ponctuée.

Écusson ponctué, d'un roux de poix brillant.

Élytres suboblongues, recouvrant la majeure partie de l'abdomen, 2 fois et demie environ aussi longues que le prothorax; non ou à peine élargies en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; peu convexes ; parfois subdéprimées sur la région suturale jusques après le milieu ; presque glabres ; fortement et densement ponctuées, avec les points le plus souvent en séries assez régulières; d'un roux ferrugineux brillant, parfois avec un léger reflet submétallique. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, en majeure partie recouvert, subconvexe, presque glabre ; légèrement sétosellé vers son sommet; légèrement ou obsolètement pointillé ; d'un roux brillant.

Dessous du corps d'un roux brillant, avec la poitrine parfois plus foncée. *Prosternum* et *médiépisternums* grossièrement ponctués. *Mésosternum* réticulé sur son disque, ordinairement subcarinulé. *Métasternum* subconvexe, fortement et profondément ponctué, parfois plus lisse sur son milieu qui est déprimé ou subimpressionné en arrière. *Ventre* subconvexe, presque glabre, très éparsement sétosellé, légèrement pointillé sur les côtés, presque lisse sur son milieu.

Pieds à peine pubescents, éparsement ponctués, testacés ainsi que les hanches. *Tibias* finement, éparsement mais distinctement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* allongés, un peu plus longs que la moitié des tibias, à 1er *article* oblong, évidemment plus long que le 2e, celui-ci oblong : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément, surtout en automne, dans les champignons et sous les feuilles mortes, dans les forêts et les montagnes de presque toute la France.

Obs. Elle est à peine plus grande, mais un peu plus carrée que le *luteum*, d'un roux moins clair, avec un léger reflet submétallique. La tête est plus noire. Les articles 4 à 6 des antennes sont bien moins allongés. Le prothorax est plus longuement et plus distinctement canaliculé sur le dos. Les élytres sont moins élargies en arrière. Les tarses postérieurs sont plus allongés, etc.

Parfois le disque du prothorax est plus ou moins rembruni.

Le mésosternum est ordinairement subcarinulé sur sa ligne médiane.

3. Lathrimaeum atrocephalum, Gyllenhal.

Subovale, subconvexe, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête d'un noir de poix, les palpes, la base des antennes et les pieds testacés. Tête transverse, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, assez fortement et densement ponctuée en arrière, plus légèrement en avant. Prothorax court, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, fovéolé vers le milieu de ses côtés, non ou à peine subsinué en arrière sur ceux-ci, subimpressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur le dos. Élytres 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et subsérialement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé. Tarses postérieurs suballongés.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* tronqué ou à peine échancré, *le* 7e assez saillant, conique, légèrement pubescent au bout. *Le* 6e *arceau ventral* court, tronqué, *le* 7e apparent. *Tibias antérieurs* finement ciliés en dessous, à peine subangulés vers le milieu de leur tranche inférieure. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement et graduellement moins ilat és.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* subarrondi, *le* 7e non ou peu saillant. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, *le* 7e caché. *Tibias antérieurs* imples. *Tarses ant érieurs* à 4 premiers articles peu dilatés.

Omalium atrocephalum, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 463, 4-5. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Part I, 486, 3.
Omalium melanocephalum, Runde, Brach. Hal. 22, 3.
Silpha melanocephala, Marsham, Ent. Brit. 127, 39.
Lathrimaeum atrocephalum, Erichson, Col. March. I, 625, 1; — Gen. et Spec. Staph. 870, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 247, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 571, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 636, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 946, 3. — Thomson, Skand. Col. III, 195, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 94, 3.
Lathrimaeum melanocephalum, Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 26, fig. 128.

Long., 0,0026 (1 1/5 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps subovale, subconvexe, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête d'un noir de poix.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax, largement bisillonnée entre les yeux, à sillons subarqués, à ouverture en dedans, terminés en avant par une fossette sensible; à intervalle médian subconvexe, offrant parfois en arrière un léger et large chevron lisse, subélevé, à ouverture en avant; presque glabre; assez fortement et densement ponctuée, plus légèrement et plus éparsement en avant; d'un noir de poix brillant. *Épistome* relevé sur les côtés. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; graduellement subépaissies; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; d'un testacé assez clair, avec l'extrémité rembrunie dès le 6e ou 7e article : le 1er en massue suballongée : la 2e oblong, subobconique : le 3e plulong, un peu plus grêle, assez allongé, obconique : les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, subobconiques, peu contigus : les 4e à 7e oblongs : le 8e à peine, les 9e et 10e visiblement transverses : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au bout.

Prothorax court, fortement transverse, rétréci en avant; sensiblement arqué sur les côtés, qui sont non ou à peine subsinués avant la base; un peu moins large en arrière que les élytres; bisinueusement échancré au sommet et tronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus; modérément convexe; presque glabre; assez fortement et densement ponctué; subimpressionné au devant de l'écusson; obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane; assez fortement fovéolé un peu au devant du milieu des côtés qui sont assez largement explanés sur toute leur longueur; d'un roux ferrugineux brillant. *Repli* d'un roux brillant, lisse, à partie dilatée fortement et éparsement ponctuée.

Écusson éparsement ponctué, brunâtre.

Élytres suboblongues, recouvrant la majeure partie de l'abdomen, 2 fois et demie environ aussi longues que le prothorax, non ou à peine élargie; en arrière; faiblement arquées sur les côtés; légèrement convexes; parfois subdéprimées derrière l'écusson; presque glabres; assez fortement profondément et densement ponctuées, avec les points souvent en séries assez régulières; d'un roux ferrugineux brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, en majeure partie recouvert; subconvexe;

presque glabre ; légèrement sétosellé vers son sommet; légèrement ou obsolètement pointillé ; d'un roux brillant, souvent brunâtre.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux brillant, avec le métasternum souvent rembruni, ainsi que le ventre, moins son extrémité. *Prosternum* et *mésosternum* rugueux, celui-ci parfois obsolètement et brièvement carinulé. *Métasternum* subconvexe, fortement et assez densement ponctué, un peu moins densement sur son milieu. *Ventre* subconvexe, presque glabre, très éparsement sétosellé, presque lisse, à peine pointillé sur les côtés.

Pieds à peine pubescents, éparsement pointillés, testacés ou d'un roux testacé, ainsi que les hanches. *Tibias* finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* suballongés, à peine aussi longs que la moitié des tibias, à 1er article oblong, évidemment plus long que le 2e : les 2e à 4e assez courts, graduellement un peu plus courts.

Patrie. On trouve cette espèce communément, dans les bolets, les champignons, parmi les mousses et feuilles mortes infestées de substances cryptogamiques, etc. dans presque toute la France.

Obs. La taille est moindre que chez le *melanocephalum*, la forme plus ovale et moins déprimée. Les côtés du prothorax ne sont nullement subsinués avant la base, de sorte que ses angles postérieurs sont moins droits. Les articles intermédiaires (4-7) des antennes sont un peu plus oblongs, les tarses postérieurs moins allongés. La carène mésosternale est moins constante et plus obsolète. La ponctuation générale est à peine moins forte, etc.

La couleur passe du roux ferrugineux au roux testacé. Mais cette dernière teinte est particulière aux immatures. Le métasternum est parfois d'un noir de poix, d'autres fois c'est le ventre, moins son extrémité.

Souvent l'impression basilaire du prothorax forme une espèce de chevron très ouvert et à ouverture en avant.

Nous avons vu dans la collection Pandellé un exemplaire des Hautes-Pyrénées, d'une taille plus robuste, qui semble intermédiaire entre l'*atrocephalum* et le *luteum*. Il est presque aussi grand que ce dernier, mais la structure des antennes et la forme convexe sont celles du premier. La tête est un peu moins noire que chez celui-ci ; le sillon du prothorax, plus obsolète, est remplacé en arrière par un épatement lisse, bien prononcé. Serait-ce là une espèce aberrante *(Lathrimaeum cicatrix*, nobis) ?

On rapporte à l'*atrocephalum* le *ruficolle* de Stephens (Ill. Brit. V, 340).

4. Lathrimaeum fusculum, Erichson.

Subovale-oblong, peu convexe, presque glabre, d'un roux obscur assez brillant, avec la tête noire, le 1er article des antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, subtransverse, moins large que le prothorax, légèrement bisillonnée entre les yeux, assez finement et assez densement ponctuée, plus lisse en avant. Prothorax court, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, fovéolé vers le milieu de ses côtés, obliquement subimpressionné vers sa base, à peine canaliculé sur le dos. Élytres suboblongues, recouvrant la moitié de l'abdomen, 2 fois aussi longues que le prothorax, peu profondément et densement ponctuées. Abdomen presque lisse. Tarses postérieurs suballongés.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e assez saillant, conique, légèrement cilié au bout. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* assez robustes, fortement ciliés en dessous, subangulés vers le milieu de leur tranche inférieure. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement et graduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias antérieurs* simples. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles peu dilatés.

Lathrimaeum fusculum, Erichson, Col. March. I, 626, 2; — Gen. et Spec. Staph. 870, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 248. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 637, 4.— Kraatz, Ins. Deut. II, 947, 4.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 94, 4.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0012 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se prend en juin, sous les mousses des forêts. Nous en avons vu 2 échantillons, l'un provenant des Alpes fribourgeoises, l'autre des montagnes du Valais.

Obs. Nous ne la décrirons pas plus longuement. Elle est un peu plus étroite et moins convexe que l'*atrocephalum*. La tête est en triangle

moins transverse. Le prothorax est moins arqué sur les côtés, à impression basilaire obliquement prolongée de chaque côté, à canal médian peu distinct. Les élytres ont la ponctuation presque aussi grosse mais bien moins profonde; elles ne recouvrent que la moitié de l'abdomen qui présente au moins 3 segments découverts. Le dos de celui-ci et le ventre sont plus lisses. Le métasternum, d'un brun de poix, est plus confusément ponctué. Les tibias antérieurs des ♂ sont un peu plus robustes, etc.

Le prothorax et les élytres sont d'un roux plus ou moins brunâtre, avec les marges plus claires. Chez les immatures, ils sont d'un roux testacé assez pâle.

Genre *Olophrum*. Olophron ; Erichson.

Erichson, Col. March. I, 622. — Jacquelin Duval, Gen Staph. 74, pl. 26, fig. 127.

Étymologie : ὀλόφρων, féroce.

Caractères. *Corps* plus ou moins épais, ovalaire ou oblong, plus ou moins convexe, ailé ou aptère.

Tête petite ou assez petite, subtriangulaire, subverticale, bien moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, rarement entre les yeux, non ou peu resserrée à sa base, plus ou moins engagée dans le prothorax, ou à col très court, peu distinct, épais, un peu moins large que le vertex (1). *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien apparents, écartés, situés un peu en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un intervalle bien sensible. *Épistome* non distinct du front, subtronqué au sommet. *Labre* transverse, presque entier, muni en avant d'une membrane distincte, bilobée, à lobes arrondis et ciliés. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes, larges à leur base, brusquement recourbées à leur extrémité, la droite parfois légèrement unidentée intérieurement avant son milieu. *Palpes maxillaires* assez allongés, à 1er article petit: le 2e en massue suballongée : le 3e plus court, obconique : le dernier près de 2 fois aussi long que le 3e, subfusiforme ou assez fortement acuminé. *Palpes labiaux* assez petits, de 3 articles graduellement un peu plus étroits : le 1er assez court, subcylindrique : le

(1) Ce cou n'est apparent que lorsque la tête est un peu désarticulée.

2e plus court : le dernier suballongé, subfusiforme ou subatténué au sommet. *Menton* très grand, trapéziforme, bien plus étroit en avant, tronqué ou à peine échancré au sommet.

Yeux assez petits ou médiocres, irrégulièrement subarrondis, peu ou un peu saillants, situés tout près du cou.

Antennes peu allongées, subfiliformes ou faiblement épaissies vers leur extrémité; presque droites; à 1er article plus grand, en massue suballongée : le 3e parfois un peu plus long que le 2e : les suivants graduellement plus courts : le dernier subovalaire.

Prothorax plus ou moins transverse, plus ou moins arqué sur les côtés; subrétréci tantôt en avant, tantôt en arrière, bisinueusement échancré au sommet, largement et obtusément tronqué à la base; finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés; plus ou moins explané sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, angulairement prolongé derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres très grandes, assez amples, oblongues ou suboblongues, peu élargies en arrière, dépassant fortement la poitrine, bien plus longues que le prothorax, subtronquées au sommet; largement arrondies à leur angle postéro-externe; non rebordées sur la suture (1) ni au bord apical; distinctement rebordées sur les côtés; subrectilignes ou à peine arquées sur ceux-ci. *Repli* large, assez fortement infléchi, coupé en onglet à son extrémité. *Épaules* très peu saillantes.

Prosternum un peu développé au devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en angle droit ou subaigu. *Mésosternum* médiocre, muni à sa base d'une arête arquée, parfois brisée, sinueusement rétréci en arrière, en angle plus ou moins aigu, prolongé environ jusqu'au tiers ou la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* grandes, en onglet ou coin allongé, à pointe en avant. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en angle assez court, à sommet enfoui; avancé entre les intermédiaires en angle court et très ouvert. *Postépisternums* étroits, sublinéaires. *Postépimères* cachées ou très petites, subtriangulaires.

Abdomen très court, large, acuminé au sommet, largement mais peu ou non relevé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; plus ou moins

(1) Elles sont parfois, mais obsolètement rebordées à la base de la suture *(consimile)*

recouvert à sa base ; à segments subégaux, le 5e parfois à peine plus grand : le 6e saillant : celui de l'armure parfois distinct. *Ventre* à arceaux subégaux ou graduellement à peine plus courts : le 6e plus ou moins saillant, le 7e quelquefois apparent (1).

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, subcontiguës ou très rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué ; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* petits, les *intermédiaires* moins petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, allongés, atteignant le tiers des cuisses. *Cuisses* à peine comprimées ; les *antérieures* et *intermédiaires* à peine élargies vers leur milieu ; les *postérieures* sublinéaires. *Tibias* sublinéaires, à peine rétrécis vers leur base, simplement ciliés ou pubescents ou presque indistinctement sétuleux en dehors, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles très courts, cordiformes, dilatés, subégaux : le dernier en massue, moins long que les précédents réunis ; les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* plus longs, plus grêles, subcomprimés, normalement ciliés, à dernier article en massue assez grêle, moins long que les précédents réunis ; les *intermédiaires* à 4 premiers articles courts, subcordiformes, graduellement un peu plus courts ; les *postérieurs* à 1er article oblong, à peine plus long que le 2e (2) ; les 2e à 4e graduellement à peine plus courts, ou avec les 3e et 4e subégaux. *Ongles* assez petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Olophres*, à démarche lente, habitent sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, les vieux fagots, etc.

Ils se distinguent des *Lathrimées* par leur corps plus épais et plus convexe, par le front non bisillonné entre les yeux, par l'épistome non relevé sur les côtés, etc.

Ce genre compte un petit nombre d'espèces dont suit le tableau :

(1) Le 1er arceau paraît tuberculé sur le milieu de sa base.

(2) Erichson (p. 863) et, après lui, la plupart des auteurs donnent *les 2 premiers articles des tarses postérieurs suballongés et subégaux*. Pour nous, nous avons toujours vu le 1er simplement oblong, à peine (*piceum*) ou un peu (*fuscum*) plus long que le 2e. Ce caractère n'est donc point absolu.

a. *Côtés du prothorax* nullement sinués au devant de la base.
b. *Prothorax* aussi large à sa base que les élytres. *Corps* d'un noir ou brun de poix. *Taille* grande.
c. *Corps* ovale, convexe. *Front* non bifovéolé entre les yeux. *Prothorax* presque uniformément brun ou châtain, à *angles postérieurs* largement arrondis, à *repli* simplement chagriné sur sa partie dilatée (1). . . . . 1. PICEUM.
cc. *Corps* oblong, subconvexe. *Front* obsolètement bifovéolé entre les yeux. *Prothorax* d'un brun noir, à marges latérales rousses, à *angles postérieurs* subarrondis, à *repli* avec 2 ou 3 points sur sa partie dilatée. . . . . 2. FUSCUM.
bb. *Prothorax* un peu moins large à sa base que les élytres, à *angles postérieurs* obtus, à *repli* éparsement et grossièrement ponctué sur sa partie dilatée. *Corps* d'un roux testacé. *Taille* moyenne. . 3. ASSIMILE.
aa. *Côtés du prothorax* sensiblement sinués au devant de la base, à *angles postérieurs* subobtus, à *repli* profondément ponctué sur sa partie dilatée. *Corps* oblong, d'un brun de poix. *Taille* moyenne. 4. ALPINUM.

1. Olophrum piceum, Gyllenhal.

Ovalaire, convexe, presque glabre, d'un brun châtain brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax très fortement transverse, subrétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, fortement et assez densement ponctué, avec un léger espace lisse près de la base, à angles postérieurs largement arrondis, à repli finement chagriné sur sa partie dilatée. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* très court, tronqué, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e découvert.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé en angle mousse, le 7e réduit à 2 lanières appendiculées. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subémoussé, le 7e caché (2).

Omalium piceum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 200, 3.— Mannerheim, Brach. 51, 4.

(1) Parfois le repli offre, outre la chagrination, 1 ou 2 points sur sa partie dilatée.
(2) Les tarses antérieurs des ♀ sont presque aussi dilatés que ceux des ♂.

— Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 485, 1. — Runde, Brach. Hal. 21, 1.

Silpha blattoides, Ahrens, Act. Nov. Hal. II, Ii, 20, 12, pl. 2, fig. 3.

Olophrum piceum, Erichson, Col. March. I, 623, 1; — Gen. et Spec. Staph. 864, 1.— Heer, Faun. Helv. I, 189, 1. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 247, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 635, 1. — Kraatz, Ins. Deut. II, 939, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 26, fig. 127. — Thomson. Skand. Col. III, 193, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 97, 1.

Long., 0,0050 (2 1/2 l.); — larg., 0,0026 (1 1/5 l.).

Corps ovalaire, épais, convexe, presque glabre, d'un brun châtain brillant.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subdéprimée ou à peine convexe, légèrement bifovéolée entre les antennes, presque glabre ou à peine sétosellée; assez fortement et assez densement ponctuée, avec la ponctuation souvent inégalement espacée; d'un brun de poix brillant. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; finement pubescentes et assez fortement pilosellées; rousses ou d'un roux testacé, à base parfois plus claire; à 1er article en massue suballongée: le 2e fortement oblong ou suballongé, subobconique : le 3e encore plus long, assez allongé, obconique: les suivants graduellement moins longs et à peine plus épais, subcylindrico-coniques, non contigus : les 4e à 7e suballongés, les pénultièmes simplement oblongs : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax très fortement transverse, un peu plus étroit en avant qu'en arrière (1); plus ou moins arqué sur les côtés, parfois platement sur le milieu de ceux-ci; aussi large à sa base que les élytres; bisinueusement échancré au sommet; obtusément tronqué ou à peine arrondi à sa base, avec celle-ci parfois subsinuée au devant de l'écusson, et tous les angles arrondis, les postérieurs plus largement; convexe; presque glabre; très éparsement et légèrement sétosellé; fortement, profondément et assez densement ponctué, avec un léger espace lisse, plus ou moins restreint, au milieu au dessus de la base; largement subexplané sur les côtés; entièrement et presque uniformément d'un brun de poix brillant, sou-

(1) Erichson (864) dit : *apice basi longitudine aequali*. Quant à nous, le prothorax nous a toujours paru un peu plus étroit en avant qu'en arrière, pris aux angles.

vent châtain ou roussâtre. *Repli* finement chagriné, parfois avec 1 ou 2 points ; d'un roux brunâtre.

Écusson éparsement ponctué, rarement lisse, d'un brun luisant.

Élytres suboblongues, 2 fois environ aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière ; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; convexes ; presque glabres ou très éparsement et légèrement sétosellées ; fortement, profondément et assez densement ponctuées ; d'un brun de poix brillant, souvent châtain ou rougeâtre. *Épaules* presque effacées.

Abdomen très court, large, à moitié recouvert, assez convexe, à marges latérales subhorizontales ou même un peu déclives ; glabre ou très éparsement sétosellé, plus distinctement à son sommet ; presque lisse, à 6e segment souvent légèrement et éparsement pointillé ; d'un brun de poix brillant, parfois châtain, avec le bout à peine plus clair..

Dessous du corps d'un brun de poix assez brillant, parfois châtain ou roussâtre, avec le sommet du ventre un peu plus clair. *Menton* ponctué, *pièce prébasilaire* plus fortement. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés ou ruguleux. *Métasternum* subconvexe, fortement et profondément ponctué-pileux, plus légèrement et plus éparsement sur son milieu, celui-ci déprimé ou même subimpressionné en arrière. *Ventre* assez convexe, glabre, distinctement sétosellé, très finement chagriné, presque imponctué.

Pieds finement pubescents, obsolètement ponctués, roux ou d'un roux testacé, ainsi que les hanches. *Tibias* simplement ciliés ou pubescents, à tranche externe parée de quelques rares soies un peu plus longues et un peu plus redressées. *Tarses postérieurs* à 1er article oblong, à peine plus long que le 2e : celui-ci suboblong : les 2e à 4e graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se rencontre, au printemps et en automne, sous les feuilles mortes et les mousses des lieux boisés et des montagnes, dans diverses provinces de la France.

Obs. Elle est la plus épaisse et la plus convexe du genre. Chez les immatures, la couleur passe au rouge brun ou au roux testacé.

On lui assimile parfois le *grossum* de Stephens (Cat. p. 296).

2. Olophrum fuscum, Gravenhorst.

Oblong, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les côtés du prothorax, la base des antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, distinctement bifovéolée en avant, obsolètement entre les yeux, assez finement et assez densement ponctuée, plus lisse sur son milieu. Prothorax fortement transverse, subrétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, plus légèrement et plus vaguement sur le dos, à angles postérieurs subarrondis à repli avec 2 ou 3 points sur sa partie dilatée. Élytres oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, fortement et assez densement ponctuées, subsérialement à la base vers la suture. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué en dessus comme en dessous, le 7e saillant, conique.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et mousse en dessus comme en dessous, le 7e caché ou réduit à 2 lanières appendiculées.

Omalium fuscum, Gravenhorst, Mon. 211, 16.— Olivier, Enc. méth. VIII, 478, 17.
Olophrum fuscum, Erichson, Col. March. I, 623, 2; — Gen. et Spec. Staph. 865, 3.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 248. — Kraatz, Ins. Deut. II, 940, 2, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 98, 2.

Long., 0,0045 (2 l.); — larg., 0,0022 (1 l.).

Patrie. La Bavière, la Hollande, sous les mousses des forêts. Très rare.

Obs. Comme cette espèce n'a point encore été rencontrée en France, nous nous en tiendrons à sa description sommaire.

Elle est plus oblongue et moins convexe que le *piceum*. Le front est obsolètement ou à peine bifovéolé entre les yeux, mais avec les fossettes antérieures un peu plus prononcées. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu moins forte. Ce dernier est un peu moins court, à an-

gles postérieurs moins largement arrondis, à marges rousses, tranchant sur la couleur foncière. Les élytres sont un peu plus élargies en arrière, à ponctuation à peine moins forte, presque en séries à la base vers la suture. La couleur générale est plus foncée ou moins rouge, etc.

3. Olophrum assimile, Paykull.

Ovale-oblong, subconvexe, presque glabre, d'un roux testacé brillant, avec l'abdomen et le postpectus brunâtres. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, assez fortement et densement ponctuée. Prothorax fortement transverse, à peine rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, fortement et assez densement ponctué, subfovéolé au devant du milieu de ses côtés, à angles postérieurs obtus, à repli éparsement et grossièrement ponctué dans sa partie dilatée. Élytres suboblongues, 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué en dessus comme en dessous, le 7e assez saillant, conique. *Tibias antérieurs* subdilatés en dessous vers leur milieu. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et mousse en dessus comme en dessous, le 7e caché. *Tibias antérieurs* simples. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés.

Staphylinus assimilis, Paykull, Faun, Suec. III, 409, 53.
Omalium assimile, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 202, 4. — Mannerheim. Brach. 51, 5.
Olophrum assimile, Erichson, Col. March. I, 624, 3; — Gen. et Spec. Staph. 865, 4.— Heer, Faun. Helv. I, 189, 2.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 248, 3. Fairmaire et Laboulbène Faun. Ent. Fr. I, 635. 2.— Kraatz, Ins. Deut. II, 942, 5. — Thomson, Skand. Col. III, 194, 5.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 98, 3.

Long., 0,0036 (1 2/3 l.); — larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps ovale-oblong, subconvexe, presque glabre, d'un roux testacé brillant, avec l'abdomen plus foncé.

1. Odoriferous substances.
2. Irritants.
   a. Eye irritants or lachrymators
   b. Nose and throat irritants
   c. Sternutators

An ideal warning gas would be one which would warn under any and all conditions. In particular, the warning gas should behave as nearly as possible like the toxic gas; that is, it should diffuse at the same rate and have the same specific gravity. Unfortunately, no such perfect warning gas has yet been found. Chloropicrin and cyanogen chloride are two substances which have been most widely used as warning gases, particularly the former, which is a lachrymator (tear gas). Even chloropicrin, however, does not diffuse at the same rate as hydrogen cyanide, and is absorbed by certain materials to a considerably greater extent than the fumigant itself. Cases have been recorded in which the intense irritation caused by the tear gas has caused temporary blindness, preventing the worker from finding his way out of a fumigated building. Fatalities have occurred in this manner.

The treatment of citrus trees is a rather specialized field of fumigation. In carrying out this process, the tree to be fumigated is first covered with a cloth tent and hydrocyanic acid gas introduced in the proper amount. Quayle [3, 4] has described various methods for carrying out such fumigations, including the use of calcium cyanide.

Cupples, Young, and Busbey have prepared bibliographies of cyanide compounds used as insecticides,[5] which include over a thousand literature citations on the subject of cyanide compounds used as insecticides.

Chloropicrin (nitrochloroform, trichloronitromethane)—CCl_3NO_2. This material, known during the first World War as vomiting gas, acquinite, G-25, S-1, and PS is a colorless liquid with a boiling point of 112.4° C., melting point −64° C., specific gravity 1.692 0°/4° C.,[6] and a vapor pressure of 23.9 mm. at 25° C. It was first prepared by Stenhouse [7] in 1848 by adding an aqueous solution of picric acid to an excess of bleaching powder. Apparently, little further investigation of the compound was made until the first World War, when it was used on a large scale in shells, both as a

lachrymatory and a lethal gas, generally mixed with other gases. The liquid volatilizes slowly and at relatively low concentrations causes intense irritation to the eyes, and in addition possesses the peculiar property of inducing vomiting, a fact which made it particularly useful in warfare, since it caused the soldiers to remove their masks and thus succumb to the other, more toxic gases with which it was usually mixed.

The first use of chloropicrin as an insecticide was proposed in 1907 in Austria. Moore [8] first tested chloropicrin as an insecticidal fumigant in 1917, and it has since found considerable application, particularly in mills and warehouses. It has recently been used as a soil fumigant and disinfectant, for, unlike hydrocyanic acid, chloropicrin possesses some fungicidal and bactericidal properties. It is superior to certain other fumigants in its complete freedom from fire and explosion hazards, ability to penetrate bulk commodities, non-reactivity with metals, fabrics and colors under fumigating conditions, and has a pronounced odor and lachrymatory effect, so that no "warning" gas need be added. It is slower in action than hydrocyanic acid, is relatively toxic to living plants and seeds, and its odor persists and is removed with some difficulty.[6]

The use of chloropicrin as a warning gas in conjunction with hydrocyanic acid has already been mentioned. For this purpose only a small percentage of chloropicrin is necessary. When used alone, the dosage of chloropicrin employed depends on several factors, and no general statement may be made. Chloropicrin has also been used in the form of water emulsions with soap as sprays to control soil insects, and is sometimes applied directly into holes made in greenhouse beds for the control of nematodes. Due to its high toxicity to living plants, it cannot be used for this purpose when plants are growing in the same house.

Cotton [9] and Cotton and Young [10] have found that mixtures of chloropicrin and carbon dioxide were considerably more effective than the same concentrations of chloropicrin alone.

Roark [6] and Roark and Busbey [11] have prepared extensive bibliographies of chloropicrin as an insecticide.

Carbon Disulfide (carbon bisulfide)—CS_2. Carbon disulfide is a colorless liquid, melting point $-108.6°$ C., boiling point 46.3° C., with a specific gravity of 1.263 20°/4° C., and a vapor

pressure of 357.1 mm. at 25° C. It is readily volatilized at ordinary room temperatures, and the vapor is 2.63 times as heavy as air.[12] The vapor, which has an unpleasant odor, is extremely inflammable, and is explosive when mixed with air over a wide range of concentrations. Further, the vapor explodes spontaneously when heated by coming in contact with steam pipes or other hot surfaces, so that the use of carbon disulfide must always be attended with great caution.

Carbon disulfide is manufactured by the direct reaction of sulfur vapor and coke in an electric furnace according to the reaction

$$C + 2S \rightarrow CS_2$$

As an insecticide, carbon disulfide was apparently first used in 1854 by Garreau in France,[13] although for many years Doyère was credited with the discovery.[12] Highly toxic to all forms of life, carbon disulfide is an effective insecticidal fumigant, and has been rather widely used in houses and warehouses. Carbon disulfide is toxic to plants and certain seeds,[12] and therefore it is not recommended for greenhouse fumigation. Shepard, Lindgren, and Thomas [14] found carbon disulfide less toxic to *T. confusum* than chloropicrin, but more toxic than carbon tetrachloride and ethylene dichloride.

Carbon disulfide is also frequently used as a soil insecticide, either as an emulsion with soap, alcohol and oil, or by placement into holes in the soil.[15] O'Kane [16] has made a detailed study of the diffusion of carbon disulfide in soil.

Carbon Tetrachloride (tetrachloromethane)—CCl_4. This material is a colorless liquid boiling at 77° C., made commercially by the reaction between sulfur monochloride and carbon disulfide in the presence of iron as a catalyst.

$$CS_2 + 2S_2Cl_2 \rightarrow CCl_4 + 6S$$

Unlike carbon disulfide, carbon tetrachloride is not inflammable, and is often used in fire extinguishers to smother flames. This property makes carbon tetrachloride an extremely safe insecticidal fumigant, but unfortunately its toxicity to insects is relatively low. Morse [17] compared the tetrachloride with the disulfide and found the former easier to use, although it has been

shown that to secure a 99 per cent kill of *T. confusum* at 20° C. more than five times as much of the tetrachloride was necessary.[14] The specific gravity of the gas is 1.6486, and the vapor pressure is 114.5 mm., both at 25° C.

At present the use of carbon tetrachloride as a fumigant is limited to operations where a fire hazard is present, or in small-scale home fumigation where the increased cost is not a serious drawback.

Back and Cotton [18] and Roark [19] have suggested the use of combinations of carbon tetrachloride and ethyl acetate and with ethylene dichloride, and the latter mixture has been widely adopted.

Ethylene Dichloride (1, 2, dichloroethane)—$C_2H_4Cl_2$. This material, although synthesized from ethylene, does not contain an ethylene linkage (double bond) and, therefore, should be designated by the more correct name, 1, 2, dichloroethane, the formula being $CH_2Cl—CH_2Cl$. This should not be confused with dichloroethylene (1, 2, dichloroethene), $ClHC = CHCl$, boiling point (cis form) 48° C. (trans form) 60° C. It is a colorless liquid, boiling at 83.5° C., melting point −36° C., density 1.2569 20°/4° C., vapor pressure 79.6 mm. at 25° C., is non-corrosive to metals and at ordinary temperatures is not dangerously inflammable. It possesses an odor similar to that of chloroform.

Ethylene dichloride was first synthesized by four Dutch chemists, Deimann, Van Troostwyk, Bondt, and Louwrenburgh, in 1795. For many years the compound was known as "oil of the Dutch chemists." It is a good solvent for oils, waxes, certain alkaloids, and is chiefly used for this purpose.[20] Commercially, dichlorethane is produced as a by-product of the production of ethylene chlorhydrin from ethylene and chlorine water.

Ethylene dichloride was suggested as an insecticidal fumigant in 1927 by Cotton and Roark [19] with carbon tetrachloride in the proportion 3 : 1, and the combination has been reported as being highly effective. A chemical study of such mixtures has been reported by Young and Nelson.[21] The boiling points of the two substances are approximately the same, so that they are volatilized at nearly equal rates from such mixtures. Mixtures of these two compounds, as well as mixtures of ethylene dichloride and trichloroethylene, are relatively safe fumigants, even in the hands of

inexperienced persons, because of their freedom from fire hazard and their relatively low toxicity to human beings.

Recently, ethylene dichloride has been tested as a means of controlling the peach tree borer as a substitute for paradichlorobenzene.[22] For this purpose an emulsion of ethylene dichloride with potash fish oil soap is used. This application has not been tested thoroughly as yet, but it appears to offer certain advantages over the older procedure.

The literature concerning ethylene dichloride has been collected by Gersdorff.[20]

Trichloroethylene (trichloroethene)—C_2HCl_3. This compound, prepared from acetylene tetrachloride by treatment with bases, has the formula $ClHC = CCl_2$. It is a colorless liquid with a boiling point of 87° C., a density of 1.4556 25°/4° C., and a vapor pressure at 25° C. of 73 mm. The pure material decomposes rather readily when exposed to light, yielding phosgene (carbonyl chloride) and hydrochloric acid.

Trichlorethylene, like carbon tetrachloride, is not inflammable, and it has been suggested by Back and Cotton [23] as an insecticidal fumigant with ethylene dichloride in the proportion of three parts of the dichloride to one of trichloroethylene. In general behavior as a fumigant, trichloroethylene apparently is quite similar to carbon tetrachloride, although it is considered to be slightly more toxic.

Tetrachloroethane—$C_2H_2Cl_4$. The compound, $Cl_2HC—CHCl_2$, exists in two forms, the symmetrical (1, 1, 2, 2, tetrachloroethane), with a boiling point of 146° C. and a density of 1.600 20°/4° C., and the unsymmetrical (1, 1, 1, 2, tetrachloroethane) with a boiling point of 130° C. and a density of 1.588 20°/4° C. Apparently the former compound is the one usually referred to in the literature as a fumigant. This is obtained by passing acetylene and chlorine into antimony pentachloride.

First used as a fumigant against the white fly in 1915, it has been further investigated by Lloyd.[24] It has been used with some success as a greenhouse fumigant, although it is toxic to certain plants.

Propylene Dichloride (1, 2, dichloropropane)—$C_3H_6Cl_2$. Propylene dichloride, $CH_2ClCHClCH_2$, boiling point 96.8° C., density 1.159 20°/20° C., is made by adding chlorine to propylene. It has

been suggested as an insecticidal fumigant by Hutson,[25] and apparently behaves in a manner similar to ethylene dichloride, although it has a considerably higher boiling point.

Ethylene Oxide (1, 2, epoxyethane)—$(CH_2)_2O$. This compound, a gas at ordinary room temperature, has a boiling point of 10.7° C. and a density of 0.887 7°/4° C. The structural formula is

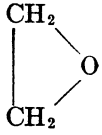

and it may be made by heating a solution of ethylene chlorhydrin with a base and distilling the oxide as formed. The compound is very reactive at high temperatures, and is inflammable.

Cotton and Roark [26] first proposed the use of ethylene oxide as an insecticidal fumigant in 1928, and reported that it was not highly toxic to man, and had the advantage over certain other fumigants because its low boiling point permitted use at relatively low temperatures. These authors found that ethylene oxide vapors are toxic to seeds, seriously affecting germination.

Further investigation led to the use of mixtures of 90 per cent carbon dioxide and 10 per cent ethylene oxide (U. S. patent 2,024,027). The addition of carbon dioxide reduced the inflammability of the ethylene oxide so that there is no fire hazard, and such mixtures are now rather widely used as fumigants in warehouses, mills, etc.

Young and Busbey [27] have compiled a bibliography of ethylene oxide as a fumigant.

Propylene and Cyclohexene Oxides. A colorless liquid boiling at 35° C., with a density of 0.831 20°/20° C., propylene oxide (CH_3CHOCH_2) has somewhat similar properties to ethylene oxide and has been suggested as an insecticidal fumigant, but up to the present time has not been used to any extent. Cyclohexene oxide has been patented (U. S. 2,101,587) as a fumigant for stored products, but apparently has not been tested on a large scale.

Methyl Bromide (bromomethane)—CH_3Br. Methyl bromide, which may be made from sodium bromide, methyl alcohol and sulfuric acid, is a gas at ordinary temperatures, the boiling point of the liquid being 4.6° C. The vapor pressure of the gas at 25° C. is

760 mm. It is not inflammable at the concentrations usually used (below 13.5 per cent according to Jones [28]). The low boiling point of the liquid form makes methyl bromide, like ethylene oxide, particularly adaptable to fumigations at low temperatures.

Methyl bromide was apparently first used as an insecticidal fumigant in France in 1932. Lepigre [29] gives a review of the early work in this connection. In this country, Fisk and Shepard [30] and Shepard and Buzicky [31] have made extensive studies of the action of methyl bromide as a fumigant. These authors conclude that methyl bromide penetrates extremely well into stored products, and is not highly toxic to living plant tissue, a fact confirmed by Donohoe and Johnson.[32] Phillips et al [33] have investigated the effect of methyl bromide on apples.

Apparently methyl bromide, although one of the newest of the fumigants, has considerable potential use.

Dichloroethyl Ether—$C_4H_8Cl_2O$. Two forms of dichloroethyl ether exist, β, β' dichlorodiethyl ether (1-chloro-2-(β chloroethoxy) ethane), with a boiling point of 178° C., and α, β-dichloroethyl ether (1, 2, dichloro-1-ethoxyethane), boiling point 143° C. Of these, the former has been used as an insecticidal fumigant, particularly in soil, where the high boiling point allows the fumigation process to proceed over a considerable length of time. Roark and Cotton [34] found dichloroethyl ether to be among the six best fumigants from the standpoint of toxicity among a large number of organic compounds tested. Wilcoxon and Hartzell [35] have reported that this material could be used successfully as a greenhouse fumigant, although certain plants, such as roses, carnations and peaches, were easily injured by it.

Naphthalene—$C_{10}H_8$. This compound, having the structure

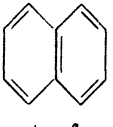

is the largest single constituent of coal tar. A white, glistening crystalline solid, melting point 80° C., boiling point 218° C., and a vapor pressure of 0.10 mm. at 25° C., naphthalene is secured from certain fractions of coal tar distillates by cooling and centrifugation ("whizzing," hence "whizzed" naphthalene). The purer grades are subjected to sublimation. For a solid, naphthalene possesses

a relatively high volatility and, if placed in a closed container or room, readily saturates the air surrounding it. It is not soluble in water, but is easily soluble in a variety of organic solvents such as alcohol, benzene and ether.

To most people, naphthalene is probably the most familiar of all insecticides, for as "moth balls" it has been a household necessity for generations. In 1936, 16,500,000 pounds of naphthalene were consumed in the United States [36] principally against the clothes moth.

Recently, naphthalene has found increasing use as a greenhouse fumigant against thrips and the red spider. The naphthalene may be volatilized by heat, or by the method of Wilcoxon, Hartzell, and Youden,[37] in which the air of the greenhouse is recirculated through a solution of naphthalene of known concentration in a suitable solvent. This particular method of application has the advantage of accuracy of dosage.

Naphthalene is toxic to certain plants, as shown by the work of Hartzell.[38]

Paradichlorobenzene (1, 4, dichlorobenzene)—$C_6H_4Cl_2$. This compound is obtained as a by-product in the chlorination of benzene, and is sometimes called P. D. B. It is similar in appearance to naphthalene, and has a melting point of 56° C., and boils at 173° C. It has a vapor pressure of 1.0 mm. at 25° C. It is only slightly soluble in water, but freely soluble in ether, benzene, and chloroform. It is highly volatile and more is required to saturate a given volume of air than of naphthalene.

Apparently the first use of p-dichlorobenzene as an insecticide was by Blakeslee [39] in 1919 as a method for controlling the peach tree borer, *Sannonoidea exitosa* Say. For this purpose it is placed around the trunks of the trees, lightly covered with soil. More recently it has been applied as a suspension in certain vegetable oils.

p-Dichlorobenzene is also used as a household insecticide to protect woolens against the clothes moth in a manner similar to naphthalene. Roark [36] states that approximately 5,000,000 pounds of p-dichlorobenzene were used in this country in 1936.

Miscellaneous Fumigants. A wide variety of materials have been tried at one time or another as fumigants. Roark and Cotton,[34] for instance, report the testing of some 309 aliphatic compounds as fumigants; the most effective of these include in the

order of efficiency: ethyl mercaptan; isopropyl thiocyanate; ethyl isothiocyanate; allyl isothiocyanate; methyl disulfide; tertiary butyl bromide; epichlorhydrin; 2, chloroethyl ether; 2, bromethyl ethyl ether; allyl bromide; and 2, bromoethyl acetate. Of the 18 best fumigants, 15 contained chlorine, and 5 contained sulfur.

Other materials which have been used or recommended as fumigants include ethyl acetate, methyl and ethyl formates, monochloronaphthalene, potassium xanthate, and benzene. Inorganic materials, such as chlorine gas, sulfur dioxide, hydrogen sulfide, hydrogen phosphide, and nitrogen trichloride have also been suggested.

Nicotine, which has already been discussed, has been used rather widely as a fumigant for greenhouses. For this purpose, the nicotine is usually volatilized by heat.

Recently, Sullivan, Goodhue, and Fales [40] have developed a method for the production of *aerocolloids* or *aerosols* of a number of insecticides. By suitable means, such as spraying a solution of the insecticide upon a heated surface, the particles of active materials become very finely dispersed, and, due to their colloidal dimensions, remain in suspension in the air for considerable periods of time. Certain other materials, when burned to produce smoke or otherwise dispersed simultaneously with the insecticide, serve to lengthen the effective period of action. This aerosol method of fumigation appears to hold considerable promise, and further work will probably lead to a rather general application of this principle.

REFERENCES

1. Wade, J., and Pantins, L. C., Preparation of dry hydrogen cyanide and carbon monoxide. J. Chem. Soc. **73**: 255–258. 1898.
2. Metzger, F. J., Calcium cyanide—"Powdered hydrocyanic acid." Ind. Eng. Chem. **18**: 161–163. 1926.
3. Quayle, H. J., Fumigation with liquid hydrocyanic acid. Calif. Agr. Exp. Sta. Bull. **308**: 393–407. 1919.
4. Quayle, H. J., Calcium cyanide dust as an insecticide. J. Econ. Entomol. **16**: 327–328. 1923.
5. Cupples, H. L., Young, H. D., and Busbey, R. L., A bibliography of cyanide compounds used as insecticides. (Five publications covering years 1930–1934.) U. S. D. A. Bur. Ent. & Plant Quar. Insecticide Investigations Mimeo. Pub. **E–354**. 1935; **E–368**. 1936; **E–381**. 1936; **E–493**. 1939; **E–494**. 1939.

6. Roark, R. C., A bibliography of chloropicrin, 1848–1932. U. S. D. A. Misc. Pub. **176**. 1934.
7. Stenhouse, J., On chloropicrine. Phil. Mag. **33**: 53–57. 1848.
8. Moore, W., Volatility of organic compounds as an index of the toxicity of their vapors to insects. J. Agr. Research **10**: 365–371. 1917.
9. Cotton, R. T., Carbon dioxide as an aid in the fumigation of certain highly adsorptive commodities. J. Econ. Entomol. **23**: 231–233. 1930.
10. Cotton, R. T., and Young, H. D., The use of carbon dioxide to increase the insecticidal efficacy of fumigants. Ent. Soc. Wash. Proc. **31**: 97–102. 1929.
11. Roark, R. C., and Busbey, R. F., Bibliography of chloropicrin, 1932–1934. U. S. D. A. Bur. Ent. & Plant Quar. Insecticide Investigations Mimeo. Pub. **E–351**. 1935.
12. Hinds, W. E., Carbon bisulphid as an insecticide. U. S. D. A. Farmers' Bull. **145**. 1902.
13. Simmons, P., and Ellington, G. W., The discovery of the insecticidal property of carbon disulphide. Science **64**: 326–327. 1926.
14. Shepard, H. H., Lindgren, D. L., and Thomas, E. L., The relative toxicity of insect fumigants. Minn. Agr. Exp. Sta. Tech. Bull. **120**. 1937.
15. Fleming, W. E., The comparative value of carbon bisulfide and other organic compounds as soil insecticides for control of the Japanese beetle (*Popillia japonica* Newm.). New Jersey Agr. Exp. Sta. Bull. **410**. 1925.
16. O'Kane, W. C., Diffusion of carbon bisulphide in soil. N. H. Agr. Exp. Sta. Tech. Bull. **20**. 1922.
17. Morse, A. P., Carbon tetrachloride vs. carbon disulphide. J. Econ. Entomol. **3**: 104. 1910.
18. Back, E. A., and Cotton, R. T., A newly recommended fumigant, ethyl acetate in combination with carbon tetrachloride. J. Econ. Entomol. **18**: 302–308. 1925.
19. Cotton, R. T., and Roark, R. C., Ethylene dichloride-carbon tetrachloride mixture; a new non-burnable, non-explosive fumigant. J. Econ. Entomol. **20**: 636–639. 1927.
20. Gersdorff, W. A., Bibliography of ethylene dichloride. U. S. D. A. Misc. Pub. **117**. 1932.
21. Young, H. D., and Nelson, O. A., Binary system carbon tetrachloride-ethylene dichloride. Ind. Eng. Chem., Anal. Ed. **4**: 67–69. 1932.
22. Snapp, O. I., Recent experiments with ethylene dichloride emulsion for peach borer control, J. Econ. Entomol. **31**: 725–727. 1938.
23. Back, E. A., and Cotton, R. T., Industrial fumigation against insects. U. S. D. A. Circ. **369**. 1935.
24. Lloyd, L. L., The control of the greenhouse white fly (*Asterochiton vaporariorum*) with notes on its biology. Ann. Appl. Biol. **9**: 1–32. 1922.

marqués ; par ses élytres plus courtes, plus déprimées et un peu plus élargies en arrière. La ponctuation paraît un peu plus grossière et un peu moins serrée. Nous la considérons comme une forme brachyptère, propre aux hautes montagnes de la Suisse et de la Savoie.

Une autre variété, à taille moindre, a les articles intermédiaires des antennes un peu moins allongés que dans le type.

Le prothorax paraît quelquefois un peu plus court, surtout chez les ♀.

Toutes ces modifications ne nous ont présenté aucune limite fixe (1).

2. **Arpedium macrocephalum**, Eppelsheim.

Oblong, subparallèle, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir submétallique brillant, avec le prothorax et les élytres d'un brun de poix, le sommet de celles-ci, les marges latérales du prothorax, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé rougeâtre. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, finement pointillée, marquée entre les ocelles d'une impression en fer à cheval. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, finement et densement pointillé, obsolètement et subtriangulairement impressionné vers sa base, subfovéolé au devant du milieu des côtés. Élytres oblongues, 2 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez finement, densement et subsérialement ponctuées. Abdomen plus court que les élytres, finement pointillé.

Arpedium macrocephalum, Eppelsheim, Stett. Ent. Zeit. 1873, 86. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. p. 51.

Long., 0,0040 (1 3/4 l.) ; — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Patrie. Mont Genèvre (Hautes-Alpes). Le Tyrol. Sous les souches pourries des pins, dans les hautes montagnes. Juillet, novembre. Très rare.

Obs. Chez cette espèce, les élytres sont encore plus longues que chez le *quadrum*, dont elle diffère par une taille moindre, par une ponctuation bien moins forte et par un léger reflet bronzé ou submétallique.

(1) Quant à l'*Acidota Heydeni* de Heer (190, 3), il nous est impossible de la réunir à l'*Arpedium quadrum*, à cause de cette phrase : *abdomen nudum, longitudine elytrorum ;* et cela malgré les types.

3. Arpedium brachypterum, Gravenhorst.

Oblong, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un brun de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roussâtres. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes et les yeux, obsolètement chagrinée et très éparsement ou à peine ponctuée. Prothorax subtransverse, à peine moins large à sa base que les élytres, obsolètement chagriné, très finement et éparsement pointillé sur les côtés, presque imponctué sur le milieu du disque, creusé d'une fossette au devant du milieu des côtés. Élytres subcarrées, 1 fois et demie à peine aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière, assez finement et modérément ponctuées. Abdomen de la longueur des élytres, finement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué en dessus comme en dessous, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* angulairement dilatés et obtusément unidentés en dessous dans leur milieu, et subéchancrés après celui-ci. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles fortement et subgraduellement moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et subtronqué au bout en dessus comme en dessous, le 7e peu ou non apparent. *Tibias antérieurs* simples, *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

Omalium brachypterum, Gravenhorst, Micr. 114, 5; — Mon. 208, 9. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 372, 5. — Olivier, Enc. Méth. VII, 476, 9.
Omalium impressum, Zetterstedt, Faun. Lapp. I, 52, 9; — Ins. Lapp. 51, 14.
Arpedium brachypterum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 859, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 246. — Kraatz, Ins. Deut. II, 959, 3. — Thomson, Skand. Col. III, 189, 2. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 87, note.

Long., 0,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0,0012 (1/2 l.).

Patrie. Allemagne, Suisse.

Obs. Comme cette espèce est jusqu'ici étrangère à la France, nous nous bornerons à cette simple description.

Elle est moindre, plus pubescente et plus finement ponctuée que le *quadrum*. La tête et le prothorax sont moins brillants, par le fait que les intervalles des points sont moins lisses. Leur disque est presque imponctué. Les élytres, plus courtes, sont un peu plus élargies en arrière et surtout plus finement ponctuées. L'abdomen, de la longueur des élytres, est plus distinctement et plus densement ponctué. Les antennes ont leurs articles moins longs, avec le 1er en massue plus renflée et moins allongée, etc.

Les élytres sont bien moins longues que chez le *macrocephalum*, avec l'abdomen par conséquent plus découvert. Le corps est sans reflet bronzé, etc.

On rapporte au *brachypterum* le *Gyllenhali* de Sahlberg (Ins. Fenn. I, 286, 23 ; nec Zetterstedt, Ins. Lapp. 52, 16).

4. **Arpedium troglodytes**, Kiesenwetter.

Aptère, suballongé, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir de poix brillant avec le prothorax et les élytres brunâtres, bordés de roux, la bouche et les antennes d'un roux obscur, et les pieds un peu plus clairs. Tête subtriangulaire, obsolètement bifovéolée entre les antennes, plus profondément entre les yeux, presque lisse ou à peine pointillée. Prothorax transverse, aussi large que les élytres, à peine chagriné, très finement et très éparsement pointillé, presque lisse sur le dos, creusé d'une fossette profonde au devant du milieu des côtés. Elytres subcarrées, un peu plus longues que le prothorax, à peine élargies en arrière, assez finement et modérément ponctuées, plus densement vers la base. Abdomen plus long que les élytres, entièrement découvert, finement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué en dessus comme en dessous, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* subangulairement dilatés et à peine unidentés en dessous dans leur milieu. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué en dessus comme en dessous, le 7e plus ou moins caché. *Tibias antérieurs* simples. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles faiblement dilatés.

Arpedium troglodytes, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. VIII, 77. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 246. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 959, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 87, 2.

Long., 0,0037 (1 2/3 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

PATRIE. Sous les pierres, dans les hautes montagnes du Valais. Septembre. Très rare.

OBS. Cette espèce n'est peut-être qu'une forme aptère et brachyptère du *brachypterum*. Toutefois, nous ferons observer que les antennes sont plus obscures ainsi que les palpes, avec ceux-ci un peu plus épais. Le prothorax est plus transverse, encore moins pointillé. La tête est plus lisse et plus convexe. Les élytres sont plus finement ponctuées, plus densement vers leur base, etc.

Parfois les élytres ont une transparence rougeâtre, occupant leur dernier tiers.

On rapporte au *troglodytes* le *brachypterum* de Hardy et Bold (Ent. ann. 1855, 126).

Genre *Philorinum*, PHILORINE ; Kraatz.

KRAATZ, Ins. Deut. II, 965. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 83, pl. I, fig. 13.

ÉTYMOLOGIE : φίλος, ami ; ὀρεινὸς, montagne.

CARACTÈRES. *Corps* allongé, sublinéaire, déprimé, pubescent, ailé.

Tête médiocre ou assez grande, triangulaire, subinclinée, un peu ou même sensiblement moins large que le prothorax, sans fossettes ni impressions ; visiblement resserrée à sa base ; portée sur un col distinct, court, épais, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles très petits, peu apparents, écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* à peine mamelonnées en dessous, séparées dans leur milieu par un intervalle médiocre. *Épistome* non distinct du front, largement tronqué au sommet. *Labre* court, transverse, échancré en avant. *Mandibules* assez saillantes, peu robustes, fortement croisées au repos, mutiques en dedans, subacérées et arquées vers leur extrémité, la droite parfois subsinuée vers

le milieu de son côté externe. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, à 1er article petit : les 2e et 3e assez courts, obconiques, subégaux : le dernier un peu plus long que le 3e, conique, subémoussé au bout. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles, le dernier un peu plus long, subatténué. *Menton* grand, trapéziforme, fortement rétréci en avant, subépaissi en bourrelet obsolète et assez étroitement tronqué au sommet.

Yeux grands ou assez grands, semi-globuleux, saillants, situés assez près du cou.

Antennes peu allongées, faiblement épaissies vers leur extrémité; presque droites; à 1er article plus grand, renflé en massue oblongue : les 2e et 3e obconiques : les suivants plus courts, subtransverses ou subcarrés : le dernier suboblong ou subovalaire.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres, tronqué au sommet et à la base; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés. *Repli* très grand, visible vu de côté, angulairement dilaté derrière les hanches antérieures.

Écusson assez petit, triangulaire.

Élytres assez grandes, suboblongues, à peine élargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet; arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur bord apical et sur les côtés; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, rétréci postérieurement en onglet un peu recourbé en dessus. *Épaules* faiblement saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, subconvexe, offrant entre celles-ci un angle court, ouvert. *Mésosternum* assez grand, rétréci entre les hanches intermédiaires en angle brusque, subaigu, prolongé jusqu'au tiers desdites hanches. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* assez petites, en forme de coin renversé. *Métasternum* assez développé, non visiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle court, entaillé; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé et subaigu. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* cachées.

Abdomen un peu moins long que les élytres, large, acuminé au sommet; largement rebordé-relevé sur les côtés; s'incourbant à peine en dessous; légèrement recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois distinct. *Ventre*

à arceaux subégaux : le 5e parfois un peu plus grand : le 6e plus ou moins saillant : le 7e quelquefois apparent.

Hanches antérieures assez petites, bien moins longues que les cuisses, un peu saillantes, coniques, contiguës; *les intermédiaires* presque aussi petites, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, subcontiguës. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement; à *lame inférieure* étroite, subverticale.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, allongés, subelliptiques, atteignant le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* un peu et graduellement subélargis de la base au sommet, simplement ciliés ou pubescents, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons, peu distincts. *Tarses* à dernier article en massue, moins long que les précédents réunis ; les *antérieurs* à 1er article un peu plus long que le 2e : les 2e à 4e courts, subcordiformes, subégaux, à peine dilatés; les *intermédiaires* à peine comprimés, normalement ciliés, à 1er article oblong, évidemment plus long que le 3e : les 2e à 4e assez courts, subtriangulaires, subégaux; les *postérieurs* de la longueur des tibias, grêles, subcomprimés, normalement ciliés; à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis : le 2e suboblong : les 3e et 4e assez courts, subégaux. *Ongles* très petits, grêles, à peine arqués.

Obs. La seule espèce de ce genre est très agile et s'envole rapidement. Elle vit sur les fleurs.

Son corps, plus allongé, plus linéaire, plus déprimé, plus petit, le distingue de prime abord du genre *Arpedium*. De plus, le front n'est pas sillonné ni impressionné. Les palpes maxillaires sont plus courts et plus épais. Les tarses postérieurs sont plus longs, à 1er article plus allongé. Le corps est plus pubescent, etc.

1. **Philorinum humile**, Erichson.

Allongé, sublinéaire, déprimé, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres souvent un peu moins foncés, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête trian-

gulaire, moins large que le prothorax, finement et densement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et subéparsement pointillé.

♂ Le *segment de l'armure* légèrement saillant. *Tête* un peu moins large que le prothorax. Le *dernier article des antennes* ovalaire.

♀ Le *segment de l'armure* caché. *Tête* évidemment moins large que le prothorax (1). Le *dernier article des antennes* ovalaire-oblong.

Arpedium humile, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 860, 3. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 246.
Arpedium myops, Haliday in Newman, Ent 187. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 633, 2.
Philorinum humile, Kraatz, Ins. Deut. II, 966, 1.
Philorinum cadomense, Fauvel, Mat. Cat. Grenier, I, 42, 55.
Philorinum sordidum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 84, 1, pl. I, fig. 18.

Long., 0,0022 (1 l.) ; — larg., 0,0006 (1/3 l. faible).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec le prothorax et les élytres souvent un peu moins foncés ; revêtu d'une fine et courte pubescence grise, assez serrée.

Tête triangulaire, plus ou moins large, déprimée ; légèrement pubescente, éparsement sétosellée, finement et densement ponctuée ; d'un noir de poix assez brillant. *Cou* plus lisse ou moins ponctué. *Épistome* d'un roux de poix. *Bouche* testacée, avec le *dernier article des palpes maxillaires* et parfois la pointe des *mandibules* rembrunis.

Yeux plus ou moins grands, saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; subépaissies vers leur extrémité ; très finement duveteuses et à peine pilosellées ; obscures ou brunâtres, avec les 4 premiers articles d'un testacé pâle ; le 1er renflé en massue oblongue : le 2e ovalaire-oblong ou subobconique : le 3e obconique, subégal au 2e, mais un peu plus grêle : les

(1) La tête paraît moins large, parce que les yeux sont un peu moins gros et moins saillants.

suivants graduellement un peu plus épais : le 4e subglobuleux : les 5e à 8e subtransverses : les 9e à 10e paraissant (♂) un peu moins courts, subcarrés : le dernier ovalaire ou ovalaire-oblong, subacuminé.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, aussi large en avant que les élytres; un peu rétréci en arrière où il est un peu moins large que celles-ci ; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles obtus et subarrondis; subdéprimé; finement pubescent, avec quelques très rares et courtes soies sur le bord antérieur et sur les côtés; finement et densement ponctué; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre. *Repli* obsolètement chagriné, d'un brun parfois roussâtre.

Ecusson finement ponctué, d'un noir ou brun de poix assez brillant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, à peine élargies en arrière ; largement déprimées sur la région suturale; finement pubescentes; assez finement et densement ponctuées; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu moins long que les élytres, large, légèrement recouvert à sa base ; subconvexe ; à pubescence un peu plus longue que celle du reste du corps ; très éparsement sétosellé; très finement et subéparsement pointillé ; d'un noir de poix brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre souvent couleur de poix. *Prosternum* et *mésosternum* presque lisses ou obsolètement chagrinés en leur milieu. *Métasternum* à peine convexe, finement et éparsement ponctué, légèrement pubescent sur les côtés. *Ventre* longitudinalement subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés et surtout vers le sommet; très finement et subéparsement pointillé.

Pieds finement pubescents, éparsement pointillés, d'un testacé de poix, avec les tibias et les tarses plus pâles. *Tibias* simplement ciliés ou pubescents. *Tarses postérieurs* de la longueur des tibias, à 1er article allongé, subégal aux 3 suivants réunis : le 2e suboblong : les 3e et 4e assez courts, subégaux : le 4e subcordiforme.

Patrie. Cette espèce est assez commune d'avril à juin, dans le fond de la corolle des fleurs papilionacées, surtout des Génistées (*Ulex*, *Spartium*, *Sarothamnus*, *Genista* et *Cytisus*), dans diverses zones de la France, surtout dans les collines et les parties boisées.

Obs. Les sujets les plus adultes sont d'un noir de poix. Le prothorax et

les élytres sont bruns ou d'un roux obscur dans les autres, pour passer au testacé de poix chez les immatures (1).

La ponctuation des élytres est parfois un peu plus forte et un peu moins serrée.

Nous avons eu sous les yeux 2 exemplaires de la collection Mayet et provenant du mont Dore, à forme un peu plus ramassée et à antennes moins obscures. C'est là, selon nous, une simple variété locale.

On regarde comme synonymes de l'*humile* les *sordidum*, *subpubescens* et *pilosulum* de Stephens (Ill. Brit. V, 349, 350 et 533; — *nitidulum*, Kraatz (966); — *nigriventre*, Rosenh.; — *ruficolle*, Schauff. (Sitz. Isis, 1861), et peut-être *pubescens*, Zett. (Faun. Lapp. 52, 10 (2).

Genre *Xylodromus*, Xylodrome; Heer.

Heer, Faun. Helv. I, 174, — Etheothassa, Thomson, Skand. Col. III, 206 (3).

Etymologie: ξύλον, bois; δρόμος, course.

Caractères. *Corps* allongé, sublinéaire, subdéprimé, ailé.

Tête assez grande, subtriangulaire, subinclinée, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant; visiblement resserrée à sa base, portée sur un col distinct, court, épais, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 petits ocelles assez écartés, situés derrière le niveau postérieur des yeux, presque sur la limite du cou. *Tempes* submamelonnées en dessous, séparées sur une assez grande longueur par un intervalle médiocre, subélargi en arrière. *Épistome* non distinct du front, tronqué au sommet. *Labre* transverse, sinué en avant dans son milieu. *Mandibules* un peu saillantes, assez larges à leur base, brusquement arquées, à pointe subacérée, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* peu

(1) La description d'Erichson et de plusieurs auteurs a été faite sur des sujets plus ou moins immatures.

(2) Le *Philorinum pallidicorne*, Fairmaire (Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 629), a les antennes testacées, la ponctuation de la tête et du prothorax un peu plus forte et moins serrée, celui-ci moins arqué sur les côtés, les élytres enfumées, avec les angles postéro-externes plus pâles. Le corps est plus brillant, moins pubescent. — Long., 2 1/4 mill. — Corse.

(3) Nous avons rendu le nom de *Xylodromus* aux espèces que Heer a comprises sous cette dénomination.

allongés, assez épais, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e court : le dernier bien plus long, oblong, en cône acuminé et subarqué. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles graduellement un peu plus étroits : les 2 premiers courts : le dernier un peu plus long, cylindrique. *Menton* grand, transverse, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, un peu ou peu saillants, séparés du cou par un intervalle assez grand.

Antennes courtes, subépaissies presque dès la base, presque droites ; à 1er article plus grand, en massue oblongue et subcylindrique : les 2e et 3e à peine moins épais, oblongs ou suboblongs, subobconiques : les suivants graduellement plus épais, plus ou moins transverses : le dernier subovalaire.

Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base; à peine rebordé sur celle-ci, distinctement sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres assez grandes, suboblongues, subparallèles, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet; largement arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur marge apicale, plus distinctement sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez étroit, assez fortement infléchi, postérieurement rétréci en languette effilée. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle court, assez ouvert, émettant de son sommet une pointe aiguë, prolongée environ jusqu'au milieu desdites hanches. *Mésosternum* médiocre, traversé à sa base par une arête biarquée, rétréci en arrière, dans son milieu, en angle très aigu, subacéré, prolongé environ jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête oblique, obsolète. *Médiépimères* grandes, oblongues, longitudinales. *Métasternum* grand, non sinué pour l'insertion des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins aigu. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen un peu ou à peine moins long que les élytres, assez large,

plus ou moins obtus au sommet; largement rebordé-relevé sur les côtés; subhorizontal ou s'incourbant à peine en dessous; un peu recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins rétractile : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 5e un peu plus grand : le 6e souvent rétractile : le 7e quelquefois distinct : le 1er muni sur le milieu de sa base d'une petite carène.

Hanches antérieures assez petites, moins longues que les cuisses, un peu saillantes, coniques, convexes en devant à leur base, subcontiguës ou contiguës. Les *intermédiaires* médiocres, non saillantes, conico-subovales, subconvexes intérieurement, très rapprochées. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée en dedans intérieurement en cône tronqué; à *lame inférieure* assez étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* un peu plus grands, ovales-oblongs, atteignant le quart des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, un peu élargies vers leur milieu. *Tibias* graduellement subrétrécis vers leur base, très finement pubescents et en outre finement et éparsement spinosules sur leur tranche externe, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 petits éperons peu distincts. *Tarses antérieurs* à dernier article en massue assez grêle, presque aussi long que les précédents réunis; les *antérieurs* et *intermédiaires* plus ou moins dilatés chez les ♂; les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* à dernier article en massue grêle, sensiblement moins long que les précédents réunis; les *intermédiaires* (♀) et *postérieurs* (♂ ♀) subcomprimés, normalement ciliés; les *postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article suboblong, subégal au 2e : les 2e à 4e graduellement un peu ou à peine plus courts. *Ongles* très petits, grêles, à peine arqués.

Obs. Les *Xylodromes*, insectes lucifuges, vivent généralement sous les écorces et dans la poussière des vieux arbres, parmi les détritus des caves, des celliers et des écuries. Leur démarche est peu agile.

Bien voisine des *Philorinum*, cette coupe générique s'en distingue par la structure des antennes, des palpes maxillaires et des tarses postérieurs. Le front est bifovéolé en avant; les ocelles sont situés plus en arrière; les yeux sont plus distants du cou; les tibias sont finement et

éparsement spinosules (1); les tarses intermédiaires sont subdilatés chez les ♂.

Le genre *Xylodromus* ne compte que 3 espèces françaises :

a. *Corps* d'un roux testacé, avec la tête, l'écusson et l'extrémité de l'abdomen rembrunis. Les 4e et 5e *articles des antennes* à peine transverses : le 3e évidemment plus court que le 2e. . . . 1. TESTACEUS.

aa. *Corps* d'un noir de poix, avec les élytres rousses ou châtaines.

b. Le 4e *article des antennes* faiblement transverse : le 3e subégal au 2e. *Tête* et *prothorax* densement ponctués, celui-ci plus finement. *Élytres* finement, confusément et densement ponctuées. . . . . 2. DEPLANATUS.

bb. Le 4e *article des antennes* assez fortement transverse, le 3e un peu plus court que le 2e. *Tête* et *prothorax* assez densement, finement et également ponctués. *Élytres* finement, densement et substrialement ponctuées. . . . . 3. CONCINNUS.

1. Xylodromus testaceus, Erichson.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec la tête, l'écusson et le 5e segment abdominal rembrunis. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée entre les antennes, assez finement et densement ponctuée. Les 4e et 5e articles des antennes à peine transverses. Prothorax transverse, subarqué en avant sur les côtés, légèrement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres suboblongues, plus d'1 fois et demie plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et éparsement pointillé, plus densement vers sa base.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué en dessus (1) comme en dessous, *celui de l'armure* assez saillant. *Tarses antérieurs* subdilatés. Les *intermédiaires* à peine dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et mousse au bout en dessus comme en dessous, le 7e non ou peu saillant. *Tarses antérieurs* presque simples, les *intermédiaires* simples.

(1) La troncature est précédée d'une fine arête arquée.

Omalium pygmaeum, GRAVENHORST, Mon. 206, 4.
Omalium brunneum, var. 3, GRAVENHORST, Micr. 114, 3.
Omalium deplanatum, var. *b*, ERICHSON, Col. March. I, 635, 10.
Xylodromus deplanatus, var. *b*, HEER, Faun. Helv. I. 175.
Omalium testaceum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 885, 22. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 252, 19. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 645, 21. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 992, 22.
Etheothassa testacea, THOMSON, Skand. Col. III, 207, 3.
Homalium testaceum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 67, 13.

Long., 0,0026 (1 1/5 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un roux testacé brillant, avec la tête, l'écusson et le 5e segment abdominal plus ou moins rembrunis ; revêtu d'une très fine et courte pubescence flave, peu serrée.

Tête subtriangulaire, un peu ou même sensiblement moins large que le prothorax, subdéprimée, obsolètement bifovéolée entre les antennes ; à peine pubescente, avec 2 soies redressées sur les côtés, l'une vers l'insertion des antennes, l'autre sur les tempes ; assez finement et densement ponctuée, un peu moins densement en avant ; d'un noir ou brun de poix brillant. *Cou* moins ponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; d'un roux testacé ; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu renflé, suboblong, subovalaire : le 3e un peu plus étroit, évidemment plus court, subobconique : les 4e et 5e à peine transverses : les 6e à 10e assez subitement plus épais, peu contigus, plus ou moins transverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué en avant sur les côtés, légèrement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ; faiblement convexe ; légèrement pubescent, avec quelques légères soies sur les côtés ; finement et assez densement ponctué ; d'un roux testacé brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un roux testacé brillant.

Écusson chagriné-pointillé, d'un brun de poix.

Élytres suboblongues, plus de 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, peu convexes, déprimées ou même subimpressionnées sur la région suturale ; légèrement pubescentes ; assez finement et densement

ponctuées, avec les points de l'extrémité plus fins et formant souvent comme de fines rides longitudinales irrégulières ; d'un roux testacé brillant, à région scutellaire étroitement enfumée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen oblong, environ de la longueur des élytres, assez large, un peu recouvert à sa base, parfois subdilaté en arrière ; assez convexe, légèrement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet ; très finement et éparsement pointillé, plus densement vers sa base ; d'un roux testacé assez brillant, avec l'extrémité plus ou moins enfumée (♀) ou au moins (♂) le 5e segment.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant. *Prosternum* finement chagriné, obsolètement ponctué sur les côtés. *Mésosternum* finement chagriné, presque mat. *Métasternum* subconvexe, brillant, légèrement et éparsement ponctué. *Ventre* convexe, parfois assez pâle; finement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet ; finement et densement pointillé-chagriné.

Pieds très finement pubescents, légèrement et éparsement pointillés, testacés, avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies en dessous. *Tibias* très finement pubescents, finement et éparsement spinosules surtout vers l'extrémité de leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article suboblong, subégal au 2e : le 2e à 4e graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve sous les feuilles mortes et sous les écorces, dans les forêts et les montagnes de diverses localités : l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris, le Limousin, la Bourgogne, les Alpes, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa couleur en majeure partie testacée. Les immatures sont même entièrement de cette couleur, et c'est sur de semblables échantillons qu'à dû être faite la description d'Erichson.

2. Xylodromus deplanatus, Gyllenhal.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, très finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres rousses, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le pro-

thorax, légèrement bifovéolée entre les antennes, assez finement et densement ponctuée. Le 4e article des antennes faiblement transverse. Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, finement, densement et confusément ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé, plus lisse en arrière.

♂ Le 6e *segment abdominal* court, subéchancré, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, obtusément tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement et graduellement moins dilatés. Les *intermédiaires* un peu moins dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* un peu plus prolongé, subarrondi, le 7e caché ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* un peu plus prolongé, subarrondi, le 7e non ou peu apparent. *Tarses antérieurs* presque simples, les *intermédiaires* simples.

Omalium deplanatum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 222, 21. — Erichson, Col. March. I, 635, 10; — Gen. et Spec. Staph. 885, 23. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 253. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I. 644, 20. — Kraatz, Ins. Deut. II, 991, 20.
Anthobium deplanatum, Mannerheim, Brach. 54, 14.
Omalium depressum, Gravenhorst, Micr. 113, 2; — Mon. 205 2. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 371 2. — Olivier, Enc. Méth. VIII, 475, 2.
Anthobium depressum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 474, 9.
Xylodromus deplanatus, Heer, Faun. Helv. I, 175, 1.
Etheothassa deplanata, Thomson, Skand. Col. III, 206, 1.
Homalium deplanatum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 68, 1.

Variété *a*. *Prothorax* marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez distinctes.

Anthobium oblongum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 474, 8.

Long. 0,0032 (1 1/2.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres rousses; paré d'une très fine pubescence blonde, courte et assez serrée.

Tête en triangle subtransverse, sensiblement moins large que le pro-

thorax; peu convexe, légèrement bifovéolée en avant; à peine pubescente, avec 2 longues soies sur les côtés; assez finement et densement ponctuée; d'un noir de poix brillant. *Col* un peu moins densement ponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies dès le 4e article; très finement duveteuses et légèrement pilosellées; d'un roux testacé; à 1er article en massue oblongue et subcylindrique: les 2e et 3e à peine moins épais, suboblongs, subobconiques: le 4e faiblement transverse: les suivants graduellement un peu plus épais, subcontigus, plus ou moins fortement transverses: le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, médiocrement rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits et subexplanés; faiblement convexe; très finement pubescent; densement et en général un peu plus finement ponctué que la tête; marqué parfois sur le dos de 2 fossettes oblongues, très obsolètes; d'un noir de poix assez brillant. *Repli* finement chagriné, d'un roux assez brillant.

Écusson finement pointillé, brunâtre.

Elytres suboblongues ou même oblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax, subdéprimées, très finement pubescentes; finement et densement ponctuées, plus confusément et subrugueusement en arrière, où elles offrent comme de très fines rides longitudinales; d'un roux assez brillant, avec la région scutellaire et parfois l'extrémité plus ou moins enfumées. *Épaules* subarrondies.

Abdomen oblong, presque aussi long que les élytres, assez large, un peu recouvert à sa base, parfois à peine atténué après son milieu; assez convexe; très finement pubescent; légèrement sétosellé vers son sommet; très finement et densement pointillé, plus éparsement ou presque lisse en arrière; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un roux de poix assez brillant, avec le dessous de la tête, le postpectus et le 5e arceau ventral rembrunis. *Prosternum* subconvexe, finement chagriné et, de plus, légèrement et assez densement ponctué. *Mésosternum* simplement chagriné. *Métasternum* assez convexe, à peine pubescent, obsolètement chagriné, légèrement et assez densement ponctué, parfois subsillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre*

convexe, très finement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet, très finement et densement pointillé.

Pieds très finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement spinosules surtout dans la dernière moitié de leur tranche externe. *Tarses postérieurs* évidemment moins longs que les tibias, à 1er *article* suboblong, subégal au 2e : les 2e à 4e graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est commune, presque toute l'année et dans presque toute la France, sous les écorces et dans la poussière des vieux arbres, parmi les détritus des caves, des celliers et des écuries.

Obs. Outre la coloration plus sombre, elle diffère du *testaceus* par ses antennes plus courtes, un peu plus épaisses à leur base, moins brusquement épaissies vers leur extrémité, à 5e article plus court et les suivants plus fortement transverses. Les élytres sont un peu plus oblongues, un peu plus déprimées. La pubescence est plus serrée et la ponctuation générale un peu plus fine et un peu moins dense, etc.

A un certain jour, le 3e article des antennes paraît à peine plus cour que le 2e.

La variété *a* simule une espèce distincte. Elle est un peu plus grande. La ponctuation de la tête, plus rugueuse, est évidemment plus forte que celle du prothorax. Celui-ci est marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, bien apparentes. La ponctuation des élytres paraît plus serrée et plus rugueuse, etc.

Chez les immatures, le prothorax est roux, à disque enfumé ; les élytres sont entièrement d'un roux testacé, l'abdomen d'un roux de poix, à 5e segment rembruni.

On rapporte au *Xyl. deplanatus* l'*Omalium depressum* de Seidlitz (Faun. Balt. 235).

8. Xylodromus concinnus, Marsham.

Allongé, sublinéaire, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux châtain, la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée entre les antennes, finement et assez densement ponctuée. Le 4e article des antennes assez fortement transverse. Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres suboblongues, un peu moins de 2 fois aussi longues que le prothorax, finement, densement et substrialement ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé, plus lisse en arrière.

♂ Le 6e *segment abdominal* subéchancré, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* subarrondi, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. Les *intermédiaires* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé et subtronqué, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e non ou peu apparent. *Tarses antérieurs* presque simples, les *intermédiaires* simples.

Staphylinus concinnus, Marsham, Ent. Brit. 510, 34.
Omalium concinnum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 886, 24. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 252, 16 — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 642, 13 — Kraatz, Ins. Deut. II, 991, 21.
Xylodromus concinnus, Heer, Faun. Helv. I, 567.
Etheothassa concinna, Thomson, Skand. Col. III, 206, 2.
Homalium concinnum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 68, 17, pl. I, fig. 13.

Long. 0,0030 (1 1/3 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux châtain; revêtu d'une très fine et très courte pubescence, écartée et peu apparente.

Tête en triangle subtransverse, sensiblement moins large que le pro-

thorax, peu convexe, obsolètement bifovéolée en avant; presque glabre, avec 2 longues soies sur les côtés; finement, et assez densement ponctuée, un peu plus densement sur les parties latérales, avec quelques plaques plus lisses en avant et sur le milieu du front; d'un noir brillant. *Col* plus lisse. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus clairs.

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis, épaisses dès leur base, un peu plus épaissies dès le 4e article; très finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue oblongue et subcylindrique : le 2e à peine moins épais, suboblong : le 3e à peine plus étroit mais un peu plus court que le 2e, suboblong, subobconique : le 4e assez fortement transverse : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, visiblement rétréci en arrière, où il est un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits ou à peine obtus, parfois subexplanés; peu convexe; à peine pubescent; assez densement et à peu près aussi finement ponctué que la tête; offrant rarement sur le dos 2 fossettes oblongues, plus ou moins effacées; d'un noir de poix brillant, avec les marges latérales parfois moins foncées en arrière. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux de poix.

Écusson à peine chagriné, parfois à peine pointillé, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres suboblongues, un peu moins de 2 fois aussi longues que le prothorax; subdéprimées ou peu convexes; à peine pubescentes; finement et densement ponctuées, avec les points formant, sur la majeure partie du disque, comme de fines rides longitudinales, un peu déjetées en dehors vers la base et en dedans vers l'extrémité; d'un roux brillant plus ou moins châtain, avec le milieu du disque souvent plus clair ou rougeâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen oblong, un peu moins long que les élytres, assez large, un peu recouvert à sa base, parfois à peine atténué après son milieu; subconvexe; très finement pubescent; légèrement sétosellé vers son sommet; très finement et densement pointillé, plus éparsement ou plus lisse en arrière; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec le

ventre plus clair, moins le 5e arceau qui est toujours rembruni. *Prosternum* assez convexe, distinctement ponctué. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, presque glabre, finement et subéparsement ponctué. *Ventre* assez convexe, finement pubescent, à peine sétosellé vers son sommet, très finement et densement ponctué.

Pieds très finement pubescents, finement pointillés, d'un roux subtestacé, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement spinosules sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu moins longs que les tibias, à 1er article suboblong, subégal au 2e : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts.

Patrie. On trouve communément cette espèce, toute l'année, dans une grande partie de la France, sous les vieux fagots, sous les écorces et dans la poussière des troncs cariés, etc.

Obs. Elle est bien voisine du *deplanatus*, dont elle diffère par son aspect plus lisse, plus glabre et plus brillant, par sa couleur, surtout celle des élytres, un peu plus sombre. Les antennes sont un peu plus courtes et encore plus épaisses à leur base, à 3e article un peu plus court relativement au 2e, avec le 4e plus fortement transverse. La ponctuation générale est un peu moins serrée, celle du prothorax non visiblement plus fine que celle de la tête, et celle des élytres formant distinctement des rides longitudinales, etc.

Les élytres sont rarement entièrement noires, le plus souvent d'un rouge brun à pourtour enfumé. Chez les immatures, le prothorax, les élytres et la base de l'abdomen sont d'un roux de poix ou testacé.

On rapporte au *concinnum* les *brunnipes* et *brunnipenne* de Stephens (Ill. Brit V, 347 et 348).

DEUXIÈME TABLEAU

- Le *dernier article des tarses postérieurs*
  - aussi long ou un peu moins long que les précédents réunis. *Tibias*
    - mutiques, simplement pubescents. *Front* surmonté de chaque côté d'une ligne subélevée. *Prothorax* sans fossettes ni impressions sensibles. *Mésosternum*
      - non carinulé. *Tarses postérieurs* à dernier article subégal aux précédents réunis, *ceux-ci* assez courts. *Corps* ovale-oblong, finement pubescent. *Épistome*
        - convexe, non ou à peine fovéolé en dessus. *Ocelles* obsolètes, peu écartés. *Prothorax* rétréci en arrière. *Élytres* subdéprimées. *Antennes*
          - grêles, à massue assez brusque, de 3 articles. *Vertex* sillonné en travers. *Tarses postérieurs* subégaux à la moitié des tibias. . . . PYCNOGLYPTA.
          - peu grêles, à massue graduée de 7 articles. *Vertex* bifovéolé. *Tarses postérieurs* plus longs que la moitié des tibias. . . . . HYPOPYCNA.
        - bifovéolé en dessus. *Ocelles* bien apparents. *Prothorax* rétréci en avant. *Élytres* assez convexes. . HAPALARAEA.
      - distinctement carinulé. *Tarses postérieurs* à dernier article bien plus long que les précédents réunis, *ceux-ci* très courts. *Corps* ovalaire, épais, renflé, presque glabre. . . . . ACRULIA.
    - finement épineux ou spinosules. *Front* sans ligne subélevée; bifovéolé ou 4-fovéolé, parfois bisillonné. Le *dernier article des tarses postérieurs*
      - un peu plus long, aussi long ou un peu moins long que les précédents réunis, *ceux-ci* courts ou assez courts, parfois suboblongs. *Mésosternum*
        - bien plus long que les précédents réunis, *ceux-ci* très courts. *Mésosternum* non carinulé. *Prothorax*
          - obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. *Marges de l'abdomen* subhorizontales, non relevées. *Corps* linéaire. *Taille* petite. . . . . PHLOEOSTIBA.
          - plus ou moins bifovéolé sur le dos. *Marges de l'abdomen* plus ou moins relevées. *Corps* sublinéaire. *Taille* assez petite ou petite. . . . . PHLOEONOMUS.
        - finement carinulé. *Prothorax* plus ou moins bifovéolé. *Élytres* non ou à peine sérialement striées. *Corps* oblong, parfois suballongé. . . . . OMALIUM.
        - nullement carinulé. *Prothorax* non ou légèrement bifovéolé. *Tarses postérieurs*
          - bien plus longs que la moitié des tibias. *Antennes* à massue de 5 ou 6 articles. *Élytres* parfois striées-ponctuées, souvent sérialement ponctuées. *Corps* oblong, suballongé ou allongé. PHYLLODREPA
          - de la longueur de la moitié des tibias. *Antennes* à massue de 4 ou 5 articles. *Élytres* régulièrement striées-ponctuées. *Corps* ovale-oblong, parfois suballongé. ACROLOCHA.

Genre *Phloeostiba*, Phléostibe ; Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 208.

Étymologie : φλοιὸς, écorce ; στείβω, je foule.

Caractères. *Corps* allongé, linéaire, déprimé, ailé.

Tête grande, en triangle transverse, subinclinée, un peu moins large que le prothorax, bifovéolée entre les antennes et bilinéolée entre les yeux ; visiblement resserrée à sa base ; portée sur un col distinct, court, épais, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* séparé du cou par une ligne transversale enfoncée, bien accusée ; muni de 2 ocelles bien apparents, peu écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* à peine mamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un léger intervalle. *Épistome* non distinct du front, tronqué au sommet. *Labre* court, tronqué en avant. *Mandibules* peu saillantes, assez larges à leur base, arquées, à pointe assez aiguë, la gauche mutique, la droite subunidentée intérieurement vers son milieu. *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court, subépaissi : le dernier oblong, plus étroit, subcylindrique ou à peine atténué. *Palpes labiaux* très petits, peu distincts, de 3 articles, le dernier plus grêle et un peu plus long. *Menton* assez grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, postérieurement rapprochés du cou.

Antennes courtes, presque droites, assez grêles à leur base, à 6 derniers articles brusquement plus épais : à 1er article plus grand, renflé en massue subovalaire : le 2e assez court : le 3e suboblong : les 4e et 5e petits, moniliformes : les suivants très courts, subperfoliés : le dernier obturbiné.

Prothorax transverse, arqué sur les côtés, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; finement rebordé sur celle-ci ; finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire ou subogival.

Élytres assez grandes, suboblongues, subparallèles, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur marge apicale, plus distinctement sur les côtés, subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez étroit, assez fortement infléchi, graduellement rétréci en arrière. *Épaules* un peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures; formant entre celles-ci un angle assez court, presque droit et distinctement rebordé. *Mésosternum* médiocre, traversé tout près de sa base par une ligne brisée; fortement rétréci entre les hanches intermédiaires en une pointe acérée, prolongée jusque près du sommet de celles-ci. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une fine arête oblique, obsolète. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, longitudinales. *Métasternum* assez développé, non visiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures; faiblement prolongé entre celles-ci en angle ouvert, à sommet enfoncé; avancé entre les intermédiaires en angle sensible jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen un peu moins long que les élytres, assez large, très obtusément acuminé au sommet; à rebords latéraux larges, non relevés, séparés du disque par un sillon obsolète; s'incourbant un peu en dessous; légèrement recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 5e plus ou moins largement échancré : le 6e plus ou moins développé : le 7e parfois très apparent.

Hanches antérieures assez petites, moins longues que les cuisses, un peu saillantes, coniques, subcontiguës ou contiguës. Les *intermédiaires* médiocres, non saillantes, subovales, légèrement distantes. *Les postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué; *à lame inférieure* assez étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, allongés, atteignant environ le tiers des cuisses. *Cuisses* comprimées, sensiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* subrétrécis vers leur base, très finement pubescents et, en outre, très finement et éparsement épineux sur leur tranche externe, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* courts, à dernier article en massue assez grêle, bien plus long que les précédents

réunis : *ceux-ci* très courts ; les *postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias. *Ongles* très petits, grêles, subarqués.

Obs. Ce genre, reconnaissable à sa forme déprimée, renferme 2 espèces à démarche lente, vivant sous les écorces et dans les plaies des arbres.

Il ressemble au *Xylodromus*, dont il diffère par la structure des palpes, des antennes et des tarses (1). Il se résume à 2 espèces :

a. *Prothorax* et *élytres* finement et assez densement ponctués. *Celles-ci* rousses, à région scutellaire rembrunie. *Prothorax* bifovéolé sur son bord antérieur, à *marges latérales* étroitement explanées en arrière, à peine chagrinées, assez brillantes. . . . . 1. PLANA.

aa. *Prothorax* et *élytres* très finement et peu densement ponctués. *Celles-ci* d'un brun de poix. *Prothorax* non bifovéolé sur son bord antérieur, à *marges latérales* plus largement explanées en arrière, très densement chagrinées, mates. . . . . 2. LAPPONICA.

1. Phloeostiba plana, PAYKULL.

Allongée, linéaire, déprimée, presque glabre, d'un noir assez brillant avec les élytres rousses, les palpes, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, finement bilinéolée en arrière, finement et modérément ponctuée. Prothorax transverse, arqué sur les côtés, sensiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et assez densement ponctué, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, à peine biimpressionné sur le dos, bifovéolé sur le bord antérieur, à marges latérales étroitement explanées, à peine chagrinées et assez brillantes en arrière. Elytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, finement et assez densement ponctuées. Abdomen très finement et assez densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant Le 5e *arceau ventral* largement et distinctement échancré à son bord apical. Le 6e très

(1) Les auteurs et catalogues récents n'ont pas admis les nouveaux genres que Thomson a créés aux dépens du genre *Omalium*. Cependant, ils reposent sur des caractères bien plus tranchés que ceux qui séparent les genres *Amphichroum*, *Acidota*, *Deliphrum*, *Lathrimaeum*, *Glophrum* et *Arpedium*.

court, moins largement et plus profondément échancré. Le 7e grand, découvert.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e rarement saillant. Le 5e *arceau ventral* plus grand que chez le ♂, très largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6e prolongé, mousse au sommet. Le 7e souvent caché.

Staphylinus planus, PAYKULL, Mon. Curc. App. 145, 11-12 ; — Faun. Suec. III, 405, 48.
Omalium planum, GRAVENHORST, Micr. 121, 1 ; — Mon. 204, 1. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 370, 1. — OLIVIER, Enc. Méth. VIII, 475, 1. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 221, 20. — ERICHSON, Col. March. I, 636, 12 ; — Gen. et Spec. Staph. 886, 25. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 253. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 644, 18. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 986, 13.
Anthobium planum, MANNERHEIM, Brach. 54, 6. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 475. 10.
Xylodromus planus, HEER, Faun. Helv. I, 175, 2.
Phloeostiba plana, THOMSON, Skand. Col. III, 208, 1.
Homalium planum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 70, 19, pl. 1, fig. 14.

Long. 0,0027 (1 1/4 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les élytres rousses.

Tête en triangle transverse, un peu moins large que le prothorax ; déprimée, bifovéolée en avant ; marquée entre les yeux de 2 petites strioles raccourcies, un peu plus rapprochées entre elles que les fossettes antérieures et situées au devant des ocelles auxquels elles touchent ; presque glabre, avec quelques soies sur les côtés ; finement et modérément ponctuée, à fond obsolètement chagriné, presque lisse antérieurement. *Col* obsolètement chagriné, à peine pointillé. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* souvent plus clairs.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, brusquement et assez fortement épaissies dès leur 6e article ; très finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; obscures, à 5 premiers articles d'un roux testacé : le 1er renflé en massue subovalaire : le 2e un peu moins épais, courtement ovalaire ou subglobuleux : le 3e suboblong, plus grêle, un peu plus long, obconique : les 4e et 5e petits, monili-

formes : le 4e subglobuleux : le 5e un peu plus court et un peu plus large : les suivants formant une massue allongée et subcylindrique, peu contigus, très courts, subperfoliés, avec le 6e un peu moins large : le dernier obturbiné, à sommet mousse et comme articulé.

Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés en avant où il est à peine moins large que les élytres ; rétréci en arrière où il est évidemment un peu moins large que celles-ci; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs droits, un peu retournés en dehors ; subdéprimé, souvent déprimé sur sa région médiane ; presque glabre, avec quelques légères et rares soies sur les côtés et sur le bord antérieur ; finement et assez densement ponctué ; finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, parfois à peine impressionné de chaque côté de celle-ci, surtout en arrière ; creusé sur le bord antérieur de 2 petites fossettes, écartées, avec leur côté externe comme relevé en une petite bosse ; à marges latérales étroitement explanées, à peine chagrinées et brillantes en arrière, à peine fovéolées derrière leur milieu ; d'un noir de poix assez brillant, à fond à peine chagriné entre les points. *Repli* très finement chagriné, d'un roux de poix assez brillant.

Écusson presque lisse, noirâtre.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, déprimées, presque glabres avec quelques très rares soies sur les côtés ; obsolètement chagrinées, et, de plus, finement et assez densement ponctuées, toutefois à peine moins densement que le prothorax ; d'un roux assez brillant, avec la région scutellaire, les côtés et l'extrémité souvent enfumés. *Épaules* subarrondies.

Abdomen à peine oblong, un peu moins long que les élytres, assez large, légèrement recouvert à sa base, subparallèle ; assez convexe ; à marges latérales non relevées ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés et vers l'extrémité ; très finement chagriné, et, de plus, obsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant, à sommet parfois moins foncé.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix brillant, avec le prosternum et l'extrémité du ventre ordinairement roussâtres. *Métasternum* peu convexe, obsolètement chagriné et légèrement ponctué. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, très finement chagriné, à peine pointillé, à intersections souvent roussâtres.

Pieds très finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé ainsi que les hanches. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement

épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement avec 2 épines vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* subégaux à la moitié des tibias ou à peine plus longs, à dernier article bien plus long que les précédents réunis : ceux-ci très courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend, en été, sous les vieux fagots, sous les écorces et dans les plaies des arbres, surtout des chênes, dans une grande partie de la France.

Obs. Chez les adultes, les élytres sont rousses ou rougeâtres, avec la région scutellaire, l'extrémité et les côtés enfumés. Chez les immatures, leur disque est d'un roux testacé, et les côtés du prothorax sont un peu roussâtres.

Une variété accidentelle présente une impression fovéiforme arrondie, de chaque côté, sur le disque du prothorax.

Quelques auteurs rapportent à la *Phl. plana* le *Staphylinus flavipes* de Fabricius (Ent. Syst. I, II, 527, 39).

2. Phloeostiba Lapponica, Zetterstedt.

Allongée, linéaire, déprimée, presque glabre, d'un noir un peu brillant, avec les élytres brunâtres, la base des antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, finement bilinéolée en arrière, très finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, arqué sur les côtés, sensiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, très finement et peu densement ponctué, à peine canaliculé sur sa ligne médiane, à marges latérales assez largement explanées, très densement chagrinées et mates. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement et peu densement ponctuées. Abdomen à peine pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant. Le 5e *arceau ventral* largement échancré à son bord apical. Le 6e très court, moins largement mais plus fortement échancré. Le 7e grand, découvert.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e rarement saillant. Le

5e *arceau ventral* plus grand que chez le ♂, très largement et à peine échancré à son bord apical. Le 6e prolongé, mousse. Le 7e souvent caché.

Oxytelus Lapponicus, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. 73, 9.
Omalium pineti, THOMSON, Ofv. Vet. Ac. Forh. 1856, 227, 25.
Omalium conforme KRAATZ, Ins. Deut. II, 987, 14.
Phlocostiba pineti, THOMSON, Skand. Col. III, 209, 2.
Homalium Lapponicum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 69, 18.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,00055 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, presque glabre, d'un noir un peu brillant, avec les élytres à peine moins foncées.

Tête en triangle transverse, un peu moins large que le prothorax; déprimée, légèrement bifovéolée en avant; marquée entre les yeux de 2 petites et courtes strioles, un peu plus rapprochées entre elles que les fossettes antérieures et situées au devant des ocelles auxquels elles touchent; presque glabre, avec quelques soies sur les côtés; très finement chagrinée et, de plus, très finement et éparsement ponctuée excepté en avant. *Cou* simplement chagriné. *Bouche* couleur de poix, à *palpes* parfois plus pâles, moins le pénultième article des maxillaires.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez brusquement et assez fortement épaissies dès leur 6e article; très finement duveteuses et assez fortement pilosellées; brunâtres, à 5 premiers articles d'un roux testacé assez foncé, avec le 1er parfois enfumé; celui-ci renflé en massue subovalaire : le 2e un peu moins épais, courtement ovalaire ou subglobuleux : le 3e suboblong, un peu plus grêle, à peine plus long, obconique : les 4e et 5e petits, moniliformes, subglobuleux : le 5e un peu plus épais : les suivants formant une massue allongée et subgraduée, peu contigus, très courts, subperfoliés : le dernier brièvement obturbiné, à bout mousse et subarticulé.

Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés en avant où il est à peine moins large que les élytres; rétréci en arrière où il est évidemment moins large que celles-ci; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs droits, à peine retournés en dehors; largement déprimé sur le milieu du disque; presque glabre, avec quelques rares soies sur les côtés et sur le bord

antérieur; très finement et peu densement ponctué; finement et à peine canaliculé sur sa ligne médiane; à marges latérales assez largement explanées; très densement chagrinées et mates en arrière; d'un noir un peu brillant, à fond très finement chagriné entre les points. *Repli* obsolètement chagriné, brunâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir un peu brillant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ou même plus; déprimées; presque glabres, avec quelques rares soies obsolètes sur les côtés; très finement chagrinées et, de plus, très finement et subéparsement ponctuées; d'un noir un peu brillant, avec le disque souvent moins foncé ou brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen à peine oblong, un peu moins long que les élytres, assez large, légèrement recouvert à sa base; subparallèle ou subatténué tout à fait en arrière; assez convexe; à marges latérales non relevées; presque glabre ou à peine pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et vers le sommet; très finement chagriné et à peine pointillé et seulement sur les côtés; d'un noir un peu brillant.

Dessous du corps d'un noir un peu brillant, avec le sommet du ventre souvent moins foncé. *Métasternum* peu convexe, à peine chagriné, subsillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* subconvexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé, très finement chagriné et à peine pointillé.

Pieds très finement pubescents, à peine pointillés, d'un testacé souvent assez obscur. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* subégaux à la moitié des tibias ou à peine plus longs, à dernier article bien plus long que les précédents réunis: ceux-ci très courts.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se trouve sous les écorces des pins et sapins, de juin à septembre, dans les régions montagneuses: l'Alsace, les Hautes-Pyrénées, etc.

Obs. Elle est un peu moindre, plus obscure, moins brillante, plus finement et moins densement ponctuée que la *plana*. Le prothorax est un peu plus court, moins inégal sur son disque, à canal médian le plus souvent effacé, à fossettes marginales antérieures nulles, à marges latérales plus explanées, plus finement et plus densement chagrinées et plus mates en arrière. La massue des antennes est un peu moins brusque,

moins forte, moins cylindrique; leur base, ainsi que les pieds, est d'une couleur testacée un peu plus obscure, etc.

Parfois, sur le milieu du disque, les points des élytres forment quelques petites strioles.

On donne pour synonyme à la *Lapponica* les *Omalium subtile*, Kraatz (987) et *planipenne*, Maeklin (Bull. Mosc. 1853, III, 198).

Genre *Phloeonomus*, Phléonome, Heer.

Heer, Faun. Helv. I, 184.

Etymologie : φλοιὸς, écorce; νέμω, j'habite.

Caractères. *Corps* plus ou moins allongé, linéaire ou sublinéaire, déprimé, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, inclinée, moins large que le prothorax, 2 ou 4-fovéolée ou bisillonnée, visiblement resserrée à sa base; portée sur un col distinct, très court, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* séparé du cou par une ligne transversale enfoncée bien apparente, muni de 2 ocelles distincts, modérément écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* à peine mamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un léger intervalle. *Epistome* peu distinct du front, subtronqué au sommet. *Labre* court, tronqué en avant. *Mandibules* peu saillantes, larges, arquées, à pointe courte et aiguë, paraissant mutiques. *Palpes maxillaires* peu allongés, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e plus court, subépaissi : le dernier bien plus long, un peu plus étroit, subatténué vers son extrémité. *Palpes labiaux* très petits, peu distincts, de 3 articles. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux grands, subarrondis, assez saillants, postérieurement assez rapprochés du cou.

Antennes courtes, presque droites, plus ou moins grêles à leur base, à 6 derniers articles plus ou moins brusquement plus épais; à 1er article plus grand, renflé en massue subovalaire : le 2e court, assez épais : le 3e oblong ou à peine oblong : les 4e et 5e petits, submoniliformes : les suivants très courts, subperfoliés : le dernier brièvement ovalaire.

Prothorax transverse, arqué sur les côtés, rétréci en arrière, plus

étroit que les élytres ; tronqué au sommet et à la base ; très finement rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés qui sont subexplanés en arrière ; bi ou quadrifovéolé sur le dos. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez grandes, suboblongues, subparallèles, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax, tronquées au sommet ; arrondies à leur angle postéro-externe ; très finement rebordées à leur bord apical, plus distinctement sur les côtés, subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, assez fortement infléchi, postérieurement retréci en onglet. *Épaules* un peu saillantes.

Prosternum assez développé au-devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle droit à sommet submucroné. *Mésosternum* médiocre, sinueusement rétréci en arrière en angle à sommet prolongé en pointe étroite et linéaire jusque près de l'extrémité des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête obsolète *Médiépimères* assez réduites, en onglet renversé. *Métasternum* assez grand, non sinué pour l'insertion des hanches postérieures, à peine prolongé entre celles-ci en angle peu senti et subentaillé ; avancé entre les intermédiaires en angle droit jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* très étroits, linéaires. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, assez large, obtusément acuminé au sommet, à rebords latéraux larges, plus ou moins relevés, à sillon interne prononcé ; s'incourbant à peine en dessous ; un peu recouvert à sa base ; à segments subégaux, le 5e plus grand : le 6e plus ou moins grand : celui de l'armure non ou peu saillant. *Ventre* à arceaux subégaux, le 5e plus ou moins grand : le 6e plus ou moins saillant : le 7e parfois très apparent.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. *Les intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale ou inclinée.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* assez grands, allongés, atteignant presque le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* subrétrécis vers leur base, très finement pubescents, finement et

éparsement épineux sur leur tranche externe, armés au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* courts, à dernier article en massue assez grêle, bien plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts; les *postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les Phléonomes vivent sous les écorces. Ils sont peu agiles.

Cette coupe générique a beaucoup de rapports avec le genre *Phloeostiba*. Le prothorax, plus inégal, au lieu d'être obsolètement canaliculé, est plus ou moins impressionné-fovéolé sur le dos, et les marges latérales de l'abdomen sont plus relevées (1).

a. *Corps* brillant. *Antennes* fortement pilosellées, à massue brusque, de 6 articles (2). *Prothorax* légèrement bifovéolé. *Taille* moyenne (*Xylodromus*, Thomson, III, 209; nec Heer). . . . . 1. MONILICORNIS.

aa. *Corps* mat. *Antennes* modérément pilosellées, à massue assez brusque, de 6 articles. *Taille* très petite.

b. *Tête* et *prothorax* très finement chagrinés : celui-ci creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez profondes. *Élytres* très finement chagrinées et, en outre, très finement, éparsement et obsolètement pointillées. . . . . 2. PUSILLUS.

bb. *Tête* et *prothorax* finement ruguleux : celui-ci creusé de 4 grandes fossettes oblongues, profondes. *Élytres* finement, très densement et rugueusement pointillées. . . . . 3. MINIMUS.

1. Phloeonomus monilicornis, Gyllenhal.

Allongé, sublinéaire, déprimé, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix. Tête triangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, finement et très éparsement ponctuée. Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, finement et éparsement ponctué, creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, peu profondes.

(1) Ce caractère des marges latérales de l'abdomen, relevées ou non, n'est point absolu. En effet, celles-ci sont un peu moins aplanies dans la *Phloeostiba Lapponica* que dans la *plana*. Nous avons même remarqué dans les *Anthophagus* des sujets à marges non relevées.

(2) Le *monilicornis*, par son faciès tout autre et par la structure des antennes, pourrait à la rigueur constituer un genre, ainsi que l'a fait Thomson. Mais ces caractères ne nous ont pas semblé suffisants, n'étant réellement appuyés par aucun autre.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen très éparsement et à peine pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* assez largement tronqué, le 7e petit, peu saillant. Le 5e *arceau ventral* très largement et légèrement échancré, le 6e plus étroitement, plus profondément et circulairement, le 7e très apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* obtusément tronqué, le 7e caché ou réduit à 2 lanières. Le 5e *arceau ventral* très largement et à peine échancré. Le 6e prolongé et subtronqué. Le 7e peu distinct.

Omalium monilicorne, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 219, 18. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 876, 2. — Redtenbacher, Faun. Austr. édit. 2, 251. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 639, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 985, 12.
Phoeonomus monilicornis, Heer, Faun. Helv. I, 185, 1.
Xylodromus monilicornis, Thomson, Skand. Col. III, 210, 1.
Homalium monilicorne, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 70, 20, pl. I, fig. 15.

Long., 0,0032 (1 1/2 l.); — largeur, 0,00072 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité de l'abdomen roussâtre.

Tête triangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes assez grandes et assez profondes, et en arrière, de 2 autres plus petites, situées au devant des ocelles; presque glabre, avec quelques soies sur les côtés; obsolètement chagrinée ; finement et très éparsement ponctuée sur son milieu; d'un noir assez brillant. *Cou* légèrement chagriné. *Bouche* d'un roux subtestacé.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, brusquement et fortement épaissies dès leur 6e article inclusivement; très finement duveteuses et fortement pilosellées, surtout sur la massue; noires, avec les 5 premiers articles d'un roux tranché; le 1er renflé en massue subovalaire : le 2e court, un peu moins épais, brièvement ovalaire : le 3e plus grêle, oblong, subobconique : les 4e et 5e petits, globuleux, moniliformes : les suivants formant une massue brusque, allongée et sub-

cylindrique, très courts, non contigus, mais distinctement pédicellés : le dernier courtement ovalaire, mousse au bout.

Prothorax fortement transverse, arqué en avant sur les côtés, sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ; peu convexe ; presque glabre, avec quelques soies sur les côtés et sur le bord antérieur ; obsolètement chagriné ; finement et éparsement ponctué : creusé en arrière, sur le dos, de 2 impressions fovéiformes, oblongues, rapprochées et séparées par un intervalle subélevé, peu profondes, avancées, en mourant, à peine au delà du milieu; d'un noir de poix brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun de poix roussâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax et même plus ; déprimées ; presque glabres, avec quelques rares soies sur les côtés ; assez finement, assez profondément et densement ponctuées ; d'un noir de poix assez brillant, souvent brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, assez large, un peu recouvert à sa base, à peine arqué sur les côtés ; subconvexe ; presque glabre ; distinctement et éparsement sétosellé ; obsolètement chagriné, très éparsement ou à peine pointillé ; d'un noir assez brillant, avec l'extrémité assez largement d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix. *Métasternum* peu convexe, obsolètement chagriné, légèrement et éparsement ponctué, parfois à peine et courtement bisillonné en arrière, au devant de l'angle qui sépare les hanches postérieures. *Ventre* peu convexe, presque glabre, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné, très éparsement et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* avec 2 ou 3 longues soies en dessous. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias, à dernier article bien plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts.

Patrie. Cette rare espèce se rencontre, en été, sous les écorces et parfois dans les champignons, dans les régions montagneuses : l'Alsace, les Vosges, la Savoie, les Alpes du Dauphiné et de la Provence, etc.

Obs. Elle est remarquable par la structure de ses antennes dont les

3e à 5e articles sont assez grêles, et les 6 derniers brusquement épaissis en massue allongée et subcylindrique, pédicellés et par conséquent isolés les uns des autres, et, de plus, fortement pilosellés.

Elle varie beaucoup pour la taille et pour la couleur. Les élytres, rarement entièrement noires, sont souvent parées d'une grande tache basilaire d'un roux de poix, parfois réduite aux épaules, d'autres fois obliquement prolongée en dedans jusqu'aux deux tiers de la suture, plus rarement, envahissant toute la surface.

Nous avons vu des exemplaires, de Suisse, à élytres assez inégales. Celles-ci, sensiblement impressionnées sur la suture derrière l'écusson, présentaient chacune, en outre, une impression légère, derrière les épaules, mais plus en dedans, et 1 autre, obsolète, dans l'ouverture des angles postéro-externes.

2. **Phloeonomus pusillus**, Gravenhorst.

Allongé, linéaire, déprimé, légèrement soyeux, d'un noir ou brun de poix mat, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, biponctuée en arrière, très finement chagrinée. Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, très finement chagriné, creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez profondes, et, sur les côtés, d'une fossette arrondie. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, très finement chagrinées, très finement, éparsement et obsolètement pointillées. Abdomen presque lisse ou à peine chagriné.

♂ Le 6e *arceau ventral* très court, échancré au sommet, le 7e très apparent.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse au sommet, le 7e caché ou peu apparent.

Omalium pusillum, Gravenhorst, Mon. 20[illegible], 5. — Olivier, Enc. méthod. VIII, 475, 3. — Gyllenhal,, Ins. Suec. II, 220, 19.— Erichson, Col. March. I, 631, 4 — Gen. et Spec. Staph. 879, 9. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. II, 250, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 643, 16. — Kraatz, Ins. Deut. II, 988, 16.

Anthobium pusillum, MANNERHEIM, Brach. 53, 5.
Phloeonomus pusillus, HEER, Faun. Helv. I, 186, 4. — THOMSON, Skand. Col. III, 210, 1.
Phloeonomus abietinus, THOMSON, Skand. Col. III, 318 1, b.
Homalium pusillum. FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 61, 21, pl. I, fig. 16.

Variété *a*. *Abdomen* plus brillant. *Prothorax* plus profondément bifovéolé. *Élytres* plus distinctement ponctuées.

Phloeonomus punctipennis, THOMSON, Skand. Col. IX, 317, 1, a.

Long., 0,0020 (1 l. à peine) ; — larg., 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, légèrement soyeux, d'un noir ou brun de poix mat, souvent roussâtre.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 grandes fossettes subobliques, et, en arrière, de 2 autres très petites, ponctiformes, situées au devant des ocelles ; à peine soyeuse, avec quelques soies obsolètes sur les côtés ; très finement chagrinée ; d'un noir ou brun de poix mat, un peu plus brillant antérieurement. *Col* obsolètement chagriné, un peu brillant. *Bouche* testacée, avec le pénultième article des *palpes maxillaires* parfois plus foncé.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, assez brusquement et assez fortement épaissies dès leur 6e article ; très finement duveteuses et modérément pilosellées ; testacées, à extrémité plus où moins rembrunie ; à 1er article renflé en massue subovalaire : le 2e court, un peu moins épais, subglobuleux : le 3e plus grêle, oblong ou suboblong, subobconique : les 4e et 5e petits, moniliformes : le 4e subglobuleux : le 5e un peu plus court et un peu plus large : les suivants formant une massue assez brusque, allongée et subgraduée, très courts, non contigus, avec le 6e pourtant un peu moins court et un peu moins large : le dernier courtement ovalaire, mousse au bout.

Prothorax fortement transverse, arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, sensiblement moins large en arrière que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs plus ou moins arrondis et les postérieurs droits ; subdéprimé ; légèrement soyeux, avec quelques légères soies sur les côtés et sur le bord antérieur ; très finement chagriné ;

creusé en arrière sur le dos de 2 impressions fovéiformes, oblongues, rapprochées, plus ou moins profondes, avancées, en mourant, jusqu'au tiers antérieur; marqué en outre d'une petite fossette sur le milieu des marges latérales qui sont subexplanées en arrière; d'un noir ou brun de poix mat, souvent un peu roussâtre. *Repli* obsolètement chagriné, brunâtre.

Écusson à peine chagriné, obscur.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax; déprimées; légèrement soyeuses, avec quelques soies obsolètes sur les côtés; très finement et parfois obsolètement chagrinées et, en outre, très finement, éparsement et obsolètement pointillées; d'un noir ou brun de poix mat, souvent roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, un peu ou à peine moins long que les élytres, assez large, un peu recouvert à sa base; à peine arqué sur les côtés; assez convexe, à peine soyeux; obsolètement sétosellé; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir ou brun de poix un peu brillant, avec le sommet parfois moins foncé.

Dessous du corps d'un brun de poix assez brillant, avec le métasternum noir et le sommet du ventre un peu roussâtre. *Métasternum* peu convexe, à peine chagriné, à peine pointillé, subsillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* peu convexe, légèrement soyeux, éparsement sétosellé, très finement chagriné, à peine pointillé sur les côtés.

Pieds légèrement pubescents, presque lisses, testacés, à hanches postérieures à peine plus foncées. *Cuisses* avec 1 ou 2 soies obsolètes, en dessous. *Tibias* très finement ciliés et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias, à dernier article bien plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts.

Patrie. Cette espèce est commune, surtout au printemps et à l'automne, sous les écorces des pins et sapins, dans les petites montagnes d'une grande partie de la France.

Obs. Elle n'a de commun avec le *monilicornis* que la structure des tarses et des pièces sternales. Elle est moindre, plus mate, plus linéaire. La massue des antennes est moins brusque, moins forte et moins longuement pilosellée, etc.

Elle varie énormément pour la couleur et la ponctuation. La première,

entièrement d'un noir profond chez les échantillons de la France méridionale, passe au brun roussâtre et même au testacé sur le prothorax et les élytres. Les antennes sont parfois entièrement testacées.

Les fossettes de l'épistome et celles du dos du prothorax sont plus ou moins profondes. La ponctuation des élytres, souvent effacée, est d'autres fois très distincte, avec l'abdomen plus brillant (*punctipennis*, Thoms), sans qu'on puisse assigner une limite fixe à ces variations.

M. Perris a décrit la larve du *Phloeonomus* (Omalium) *pusillus* et donné quelques détails sur ses mœurs (Ann. Soc. Ent. Fr. 1853, 578, pl. 17, fig. 56-59). Elle vit en société des larves de *Bostrychus* (Tomicus) *laricis* et de *Pissodes notatus*.

On attribue au *pusillus* le *foveolatum* de Stephens (Ill. Brit. V, 353).

3. **Phloeonomus minimus**, Erichson.

Assez allongé, linéaire, déprimé, à peine duveteux, d'un noir mat, avec le prothorax et les élytres brunâtres, les antennes d'un roux ferrugineux, les palpes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, longitudinalement sillonnée de chaque côté, finement ruguleuse. Prothorax transverse, arqué sur les côtés et subangulé vers le milieu de ceux-ci, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement ruguleux, creusé sur le disque de 4 fossettes oblongues et profondes. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, finement, très densement et rugueusement pointillées. Abdomen très finement pointillé-chagriné.

♂ Le 6e *arceau ventral* court, échancré au sommet, le 7e apparent.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e peu distinct.

Omalium minimum, Erichson, Col. March. I, 631, 5; — Gen. et Spec. Staph. 878, 8. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 253. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 641, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 984, 11.
Phloeonomus minimus, Heer, Faun. Helv. I, 186, 5.
Homalium minimum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 71, 22.

Long., 0,0016 (2/3 l.); — larg., 0,0005 (1/4 l.).

Corps assez allongé, linéaire, déprimé, à peine duveteux, d'un noir mat, avec le prothorax et les élytres brunâtres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ; finement rebordée en avant où elle présente de chaque côté une fossette assez profonde, prolongée en arrière jusqu'aux ocelles en forme de sillon assez large, mais plus affaibli ; presque glabre ; finement ruguleuse ; d'un noir mat. *Cou* finement chagriné, mat. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus pâles.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; assez brusquement et assez fortement épaissies dès le 6e article ; très finement duveteuses et distinctement pilosellées ; d'un roux obscur ou ferrugineux, à base un peu plus claire ; à 1er article renflé en massue subovalaire : le 2e court, presque aussi épais, subglobuleux : le 3e non plus long, mais plus grêle, subobconique : les 4e et 5e petits, assez courts : les suivants formant une massue assez brusque, allongée et subgraduée, très courts, non contigus, avec le 6e pourtant un peu moins court et un peu moins large : le dernier très courtement ovalaire, mousse au bout.

Prothorax fortement ou même très fortement transverse, arqué sur les côtés et subangulé vers le milieu de ceux-ci ; un peu moins large en son milieu que les élytres ; médiocrement rétréci en arrière où il est sensiblement moins large que celles-ci ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; subdéprimé ; presque glabre ; finement ruguleux ; creusé sur son disque de 4 grandes fossettes oblongues, profondes, avancées au moins jusqu'au tiers antérieur, les intermédiaires dorsales, les extérieures situées près de la marge latérale qu'elles font paraître explanée ; d'un brun mat, parfois un peu roussâtre. *Repli* finement chagriné, roussâtre.

Ecusson obsolètement chagriné, noirâtre.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, déprimées ; parfois subimpressionnées derrière l'écusson ; à peine duveteuses ; finement, très densement et rugueusement pointillées ; d'un brun mat, souvent roussâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, évidemment un peu moins long que les élytres, assez large, un peu recouvert à sa base ; subarqué sur les côtés et un peu atténué en arrière ; assez convexe ; à peine duveteux ; non ou à peine sétosellé ; très finement et très densement pointillé-chagriné ; d'un noir presque mat ou peu brillant, parfois brunâtre.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, parfois brunâtre ou même roussâtre. *Métasternum* peu convexe. *Ventre* subconvexe, à peine duveteux, finement chagriné.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, avec le milieu des cuisses parfois à peine enfumé. *Tibias* très finement ciliés, très finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias, à dernier article bien plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve, en été, sous les écorces de chêne et de quelques autres arbres, dans diverses localités de la France : les environs de Paris, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, les Landes, les Pyrénées, la Provence, etc.

Obs. Elle est un peu moins allongée que le *pusillus*, plus rugueuse et plus ponctuée sur les élytres. Le prothorax présente 4 profondes fossettes également grandes, au lieu de 2, et ses angles postérieurs sont bien plus obtus, etc.

Chez les plus adultes, la tête et l'abdomen sont noirs, le prothorax et les élytres brunâtres; chez les immatures, la couleur passe au brun roussâtre ou subtestacé, avec la tête et l'abdomen plus foncés, moins l'extrémité de celui-ci.

Genre *Omalium*, Omalie ; Gravenhorst.

Gravenhorst, Micr. 111. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 76, pl. 25, fig. 129.
Étymologie : ὁμαλὸς, plan.

Caractères. *Corps* oblong, rarement suballongé, subdéprimé, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, 4 fovéolée ou bisillonnée, sensiblement resserrée à sa base, portée sur un col très distinct, court, un peu ou à peine plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien apparents, peu écartés, situés évidemment en arrière du niveau postérieur des yeux (1). *Tempes* sou-

(1) Jacquelin Duval dit (76) : *Ocelles situés à peu près sur la ligne transverse...*, etc., mais cette disposition ne s'applique guère qu'aux espèces qui constituent le genre *Phyllodrepa* de Thomson.

vent subtuméfiées derrière ceux-ci, plus ou moins mamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un intervalle léger mais sensible. *Épistome* peu distinct du front, tronqué au sommet (1). *Labre* transverse, tronqué ou subéchancré et muni en avant d'une légère membrane ciliée. *Mandibules* courtes, peu saillantes, assez larges, arquées, aiguës, la gauche mutique, la droite avec 1 très petite dent vers le milieu de sa tranche interne. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e en massue suballongée et subarquée : le 3e bien plus court : le dernier au moins aussi épais à sa base que le précédent, 2 ou 3 fois aussi long, subatténué au sommet et parfois subtronqué au bout. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers courts, assez épais : le dernier un peu plus long et un peu plus étroit, à peine atténué au bout. *Menton* grand, transverse, trapéziforme, un peu plus étroit en avant, largement tronqué au sommet.

Yeux médiocres ou assez grands, subarrondis, un peu ou assez saillants, séparés du cou par un intervalle sensible ou même assez grand.

Antennes courtes ou assez courtes, presque droites, plus ou moins grêles à leur base ; graduellement épaissies vers leur extrémité ; à 1er article plus grand, renflé en massue oblongue : le 2e plus grêle, suboblong, subovalaire : le 3e oblong ou sublong, non ou à peine plus long : les suivants graduellement plus courts et plus épais, avec les 6e et 7e ordinairement peu ou non, et les pénultièmes plus ou moins transverses : le dernier subovalaire ou courtement ovalaire.

Prothorax transverse, arqué sur les côtés, subrétréci en arrière, parfois en avant; plus étroit que les élytres, tronqué au sommet et à la base; finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés ; plus ou moins explané sur ceux-ci; bi ou quadrifovéolé sur le dos. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres assez grandes, suboblongues, parfois subcarrées ou à peine oblongues, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet; largement ou même platement arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur marge apicale, obsolètement sur la suture, généralement rebordées en gouttière sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, coupé en biseau à son extrémité. *Épaules* un peu saillantes.

(1) La saillie antennaire est plus ou moins prolongée en arrière en forme d'arête.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci une pointe aiguë et subaciculée, assez prolongée. *Mésosternum* médiocre, traversé près de sa base par une arête arquée ; parcouru sur sa ligne médiane par une fine carène ; postérieurement rétréci en son milieu en angle très aigu, prolongé environ jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête suboblique. *Médiépimères* assez grandes, irrégulières. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet mousse, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à la base, postérieurement rétrécis en languette. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, subgraduellement et obtusément acuminé au sommet ; largement relevé-rebordé sur les côtés, s'incourbant un peu en dessous ; plus ou moins recouvert à sa base ; à segments subégaux : le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins grand : celui de l'armure un peu saillant (♂). *Ventre* à arceaux subégaux : le 1er subtuberculé ou carinulé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins grand : le 7e apparent, parfois caché ou réduit (♀) à 2 lanières.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës ou subcontiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, conico-subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en de lans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué ; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, allongés, atteignant au moins le quart des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu. *Tibias* sublinéaires, subrétrécis vers leur base, finement ciliés, plus ou moins finement épineux sur leur tranche externe, armés au bout de l'inférieure de 2 petits éperons parfois peu distincts. *Tarses* courts ou assez courts, à dernier article en massue assez grêle, sensiblement plus long (*antérieurs* et *intermédiaires*) ou aussi long ou un peu plus long (*postérieurs*) que les précédents réunis, ceux-ci courts ou très courts (1) ;

(1) Les tarses antérieurs ♂ ont leurs 4 premiers articles subdilatés et plus fortement ciliés. Le dernier article des tarses postérieurs n'est que par exception sensiblement plus long (*validum*) que les précédents réunis.

les *postérieurs* aussi longs ou à peine moins longs que la moitié des tibias. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les *Omalies* sont médiocrement agiles. Ils vivent parmi les détritus, dans les champignons, sous les écorces et parfois sur les fleurs. Plusieurs exhalent une odeur nauséabonde.

Dans cette coupe générique, le mésosternum est distinctement carinulé sur sa ligne médiane. La massue des antennes est moins brusque que dans les *Phloeostiba* et *Phloeonomus ;* le 2e article est moins renflé ; le dernier article des tarses postérieurs est moins long, relativement aux précédents réunis, et ceux ci sont un peu moins courts, etc.

Elle renferme un certain nombre d'espèces, dont voici les différences, en 2 tableaux :

a. *Corps* noir ou brunâtre en entier ou en majeure partie.
  b. *Élytres* finement et étroitement rebordées en gouttière sur leurs côtés, généralement peu inégales sur leur disque. *Tarses antérieurs* ♂ subdilatés.
    c. *Tête* et *prothorax* presque lisses ou très éparsement et obsolètement pointillés. *Élytres* légèrement pointillées. *Épaules* roussâtres. *Taille* grande. . . . . 1. LAEVIUSCULUM.
  cc. *Tête, prothorax* et *élytres* plus ou moins nettement, souvent même fortement ponctués.
    d. *Tête* et *prothorax* éparsement ponctués. *Col* à peine ponctué. *Taille* assez grande.
      e. *Marge explanée du prothorax* finement chagrinée, à peine pointillée, mate. . . . . 2. RIPARIUM.
      ee. *Marge explanée du prothorax* à peine chagrinée ou presque lisse, éparsement pointillée, brillante. *Taille* moindre. . 3. IMPAR.
    dd. *Tête* et *prothorax* (ou au moins la tête) plus ou moins densement ponctués. *Col* aussi densement ponctué que le vertex.
      f. *Tête* plus ou moins brillante, plus ou moins densement, mais non rugueusement ponctuée. *Front* lisse en avant. *Fossettes du vertex* normales.
        g. *Antennes* noires, à base rousse. *Élytres* souvent rousses, au moins à leur base et aux épaules.
          h. *Tête* assez fortement ponctuée, lisse entre les points. *Prosternum* profondément ponctué. *Forme* assez large. *Taille* assez grande. . . . . 4. RIVULARE.
          hh. *Tête* assez finement ponctuée, très finement chagrinée entre les points. *Prosternum* assez légèrement ponctué. *Forme* suballongée, subparallèle. *Taille* médiocre. . . . 5. ALLARDI.

gg. *Antennes* presque entièrement obscures. *Élytres* entièrement noires ou brunâtres.

i. *Fossettes dorsales du prothorax* plus ou moins légères, subarquées. *Corps* assez brillant . . . . . 6. OXYACANTHAE

ii. *Fossettes dorsales du prothorax* plus ou moins profondes, droites. *Corps* peu brillant.

k. *Fossettes prothoraciques* rapprochées, l'antéro-médiane obsolète. *Taille* très petite. . . . . 7. EXIGUUM.

kk. *Fossettes prothoraciques* assez écartées, l'antéro-médiane assez marquée. *Taille* petite. . . . . 8. FUNEBRE.

ff. *Tête* mate, très densement et rugueusement ponctuée. *Fossettes du vertex* en forme de striole.

l. *Strioles du vertex* fines, linéaires. *Fossettes prothoraciques* profondes, à fond plus ou moins ponctué. *Antennes* souvent obscures à leur base. . . . . 9. CAESUM.

ll. *Strioles du vertex* assez larges, lanciformes. *Fossettes prothoraciques* très profondes, à fond presque lisse en arrière. *Antennes* rousses, à massue rembrunie. . . . . 10. RUGATUM.

bb. *Élytres* fortement et assez largement rebordées en gouttière sur les côtés, très inégales sur leur disque. *Prothorax* sensiblement rétréci en avant, à fossettes dorsales très profondes. *Tarses antérieurs* ♂♀ simples. *Corps* brillant. *Taille* assez grande. 11. FOSSULATUM.

1. Omalium laeviusculum, Gyllenhal.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les angles postérieurs du prothorax et les épaules un peu roussâtres, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, très obsolètement chagrinée, très éparsement et obsolètement pointillée. Prothorax transverse, subarqué et subrétréci en avant sur les côtés, moins large que les élytres, très éparsement et obsolètement pointillé, assez légèrement bifovéolé sur le dos, assez largement explané et finement chagriné en arrière sur ses marges latérales. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, légèrement et assez densement pointillées. Abdomen presque lisse. Prosternum chagriné.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué ou à peine sinué dans le milieu de son bord apical, le 7e petit, un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué à son bord apical, le 7e caché. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e non ou peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles presque simples.

Omalium laeviusculum, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 464, 13-14. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 887, 28. — Thomson, Skand. Col. III, 213, 4.
Omalium fucicola, Kraatz, Stett. Ent. Zeit. 1857, 286 ; — Ins. Deut. II, 978, note 1.
Homalium laeviusculum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 76, note 1.

Long., 0,0043 (2 l.) ; — larg., 0,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre et presque lisse, d'un noir brillant, avec les angles postérieurs du prothorax et les épaules moins foncés ou roussâtres.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subdéprimée, creusée en avant de 2 fossettes ovalaires, assez grandes, et en arrière de 2 autres un peu moindres, plus profondes, situées au devant et un peu en dehors des ocelles; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés ; très obsolètement chagrinée, et, de plus, très finement, très éparsement et obsolètement pointillée ; d'un noir assez brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête mousse et droite jusqu'au niveau antérieur des yeux. *Col* éparsement pointillé. *Bouche* d'un brun de poix, avec la base des *palpes maxillaires* et les *parties inférieures* rousses.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis ou à peine plus longues, graduellement subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées ; noirâtres, avec le 1er article roux, ainsi que souvent la base des 2e et 3e : le 1er renflé en massue oblongue : le 2e plus court, plus grêle, oblong, subobconique : le 3e à peine plus long, obconique : les 4e et 5e plus courts, à peine oblongs, subnoueux : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, peu contigus : les 6e et 7e non (♀) ou légèrement (♂) oblongs : les pénultièmes subtransverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés en avant où il est un peu plus étroit qu'en arrière ; sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les

postérieurs droits (1); peu convexe; presque glabre, avec quelques soies sur les côtés et sur le bord antérieur; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez grandes, droites, généralement peu profondes, et en avant d'une 3e médiane, lanciforme, obsolète; assez largement déprimé ou explané en arrière sur les côtés, avec la dépression finement chagrinée, bifurquée antérieurement; presque lisse; très finement, très éparsement et obsolètement pointillé; d'un noir brillant, plus mat sur la partie explanée qui offre parfois aux angles postérieurs une transparence d'un brun roussâtre. *Repli* finement chagriné, roussâtre.

Écusson presque lisse ou à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax; subdéprimées, avec la suture parfois un peu relevée postérieurement, et 1 légère impression basilaire, intra-humérale; largement tronquées à leur angle postéro-externe; presque glabres; parées sur les côtés de quelques soies redressées; très finement, légèrement et assez densement pointillées, avec la ponctuation plus confuse et un peu plus serrée en arrière où elle forme souvent comme de très fines rides longitudinales ou subobliques; d'un noir de poix brillant, avec le calus huméral roux, ainsi que parfois la marge apicale, surtout en dehors. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, bien moins long que les élytres, large, plus ou moins recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et un peu atténué en arrière; subconvexe; recouvert d'une pubescence pâle, très courte et comme pruineuse, un peu plus serrée sur le bord apical des segments excepté des 5e et 6e; éparsement sétosellé; presque lisse ou obsolètement chagriné, avec les pores sétifères bien apparents, disposés sur une ligne transversale et formant comme de gros points enfoncés, surtout sur le 5e segment (2); d'un noir brillant, à sommet souvent d'un roux obscur.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet du ventre un peu roussâtre (3). *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés ou finement ruguleux, presque mats. *Métasternum* subconvexe, finement chagriné surtout sur les côtés, distinctement et modérément ponctué.

(1) Les côtés paraissent à peine sinués au devant des angles postérieurs.

(2) Ces points existent dans presque toutes les espèces du genre. Nous n'en ferons plus mention.

(3) Le menton et la pièce prébasilaire sont très finement et éparsement pointillés, et les tempes sont presque lisses.

Ventre subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, finement chagriné.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe, les antérieurs seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* subégaux à la moitié des tibias, à dernier article aussi long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle se prend sous les algues et les pierres, sur les côtes de la Manche et de l'Océan : Boulogne, Saint-Valery sur Somme, le Havre, Morlaix, la Rochelle. Elle nous a été rapportée des environs de Dieppe par feu M. Maurel.

Obs. Elle est la plus grande du genre, remarquable par son aspect bien plus lisse.

Elle varie beaucoup pour la couleur, qui passe au roux de poix sur le prothorax et parfois sur l'abdomen et le dessous du corps. Les élytres sont alors plus largement rousses aux épaules et à leur marge apicale.

3. Omalium riparium Thomson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec le 1er ou les 2 premiers articles des antennes roux, et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, obsolètement chagrinée, assez finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué et un peu rétréci en avant sur les côtés, moins large que les élytres, assez finement et éparsement ponctué, assez fortement bifovéolé sur le dos ; assez largement explané et finement chagriné et mat en arrière sur ses marges latérales. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées, avec de fines rides longitudinales en arrière. Abdomen éparsement et obsolètement pointillé. Prosternum légèrement ponctué, chagriné entre les points, lisse au milieu.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, légèrement saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou à peine échancré : le 7e bien apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e plus ou moins caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles presque simples.

Omalium riparium, Thomson, Ofv. Vet. Ac. Förh. 1856, 224, 3; — Skand. Col. III, 212, 3. — *Kraatz*, Berl. Ent. Zeit. 1858, 378.
Homalium riparium, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 76, 31 (en partie).

Long., 0,0035 (1 2|3 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes ovalaires, assez grandes, et en arrière de 2 autres subarrondies, un peu plus profondes : ces fossettes paraissant à un certain jour comme longitudinalement réunies 2 à 2 en larges sillons subinterrompus au milieu; presque glabre, avec 1 ou 2 soies sur les côtés; obsolètement chagrinée; assez finement et éparsement ponctuée sur son disque, à peine plus densement en arrière et latéralement, lisse en avant, d'un noir brillant. *Sillies antennaires* prolongées en arrière en arête mousse et droite jusqu'au niveau antérieur des yeux. *Col* chagriné, à peine ponctué. *Mandibules ferrugineuses. Palpes* d'un brun de poix.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs, parfois lavés de gris.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; noirâtres, avec le 1er et parfois le 2e article roux; le 1er en massue oblongue : le 2e plus court, plus grêle, oblong, subobconique : le 3e un peu plus long, obconique : les 4e à 6e plus courts, suboblongs : les suivants graduellement à peine plus courts et un peu plus épais, peu ou non contigus : le 7e subcarré : le 8e à peine, les 9e et 10e sensiblement transverses : le 8e paraissant parfois à peine plus étroit que le 9e : le dernier ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés en avant où il est un peu plus étroit qu'en arrière; sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs droits ou presque droits; peu convexe; presque glabre, avec quelques soies obsolètes ou peu distinctes; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez grandes, subparallèles, assez profondes, et, en avant,

d'une 3e médiane, lanciforme, très obsolète; assez largement déprimé ou explané en arrière sur les côtés, avec la dépression finement chagrinée et à peine pointillée, mate, bifurquée antérieurement; assez finement et éparsement ponctué sur son milieu, un peu plus densement sur les côtés; d'un noir brillant, mat sur la partie explanée. *Repli* chagriné, brunâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax; subdéprimées, avec la suture un peu relevée postérieurement et 1 très légère impression basilaire, intra-humérale, parfois obsolète; largement subtronquées à leur angle postéro-externe; presque glabres; parées sur les côtés de quelques courtes soies redressées; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation plus confuse et plus serrée en arrière où elle forme de très fines rides longitudinales ou subobliques; d'un noir brillant, avec le calus huméral et la marge apicale à peine moins foncés. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen plus ou moins court, bien moins long que les élytres, large, plus ou moins recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et un peu atténué en arrière; subconvexe; recouvert d'une pubescence pâle, très courte et comme pruineuse, éparse, plus serrée sur le bord apical des 3e et 4e segments; obsolètement chagriné et, de plus, très finement et obsolètement pointillé; d'un noir assez brillant, à sommet brunâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre moins foncé (1). *Prosternum* chagriné et légèrement ponctué sur les côtés, lisse sur son milieu. *Mésosternum* chagriné, peu brillant, carinulé. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné et modérément ponctué. *Ventre* convexe, éparsement pubescent, éparsement sétosellé, très finement chagriné, très finement et éparsement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* subégaux à peine à la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précedents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette espèce est assez rare, pendant l'été, sous les algues et détritus marins, sur les côtes de la Manche et de l'Océan.

(1) La pièce prébasilaire est un peu moins finement ponctuée que le menton, et les tempes sont obsolètement chagrinées.

Obs. Elle est moins grande, moins lisse, plus fortement ponctuée que le *laeviusculum*. Les côtés du prothorax sont plus droits au devant des angles postérieurs, et ses fossettes dorsales généralement plus profondes. Le prosternum est visiblement ponctué, outre la chagrination, etc. (1).

Les élytres sont presque entièrement noires, avec rarement une transparence d'un brun roussâtre, très indécise, au calus huméral et à la marge apicale.

Les antennes des ♀ paraissent un peu plus courtes.

3. **Omalium impar**, Mulsant et Rey.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les 4 ou 5 premiers articles des antennes et les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, non rétréci en avant, faiblement arqué sur les côtés, moins large que les élytres, assez finement et éparsement ponctué, assez fortement bifovéalé sur le dos ; médiocrement explané, à peine chagriné ou presque lisse et brillant sur ses marges latérales. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen éparsement et obsolètement pointillé. Prosternum chagriné, obsolètement ponctué sur les côtés, lisse au milieu.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, légèrement saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou à peine échancré, le 7e découvert. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

Le 6e *segment abdominal* subarrondi, le 7e non ou peu saillant ou réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e plus ou moins caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

(1) Avant le *riparium*, on peut colloquer le *rugulipenne*. Rye (Ent. ann. 1864, 38), distinct par sa couleur moins noire, moins brillante, par ses antennes rougeâtres et par ses élytres non ponctuées, seulement striolées. — L. 3 mill. 1/4 — Angleterre.

A la suite ou tout près de là pourrait figurer le *septentrionis* de Thomson (Skand. Col. III, 111,2) espèce remarquable par la structure des antennes dont les articles intermédiaires sont transverses et plus courts que dans toute autre. — L. 3 mill. 1/2 — Suède, Angleterre, Allemagne.

Omalium impar, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 166 ; — Op. Ent. 1861, XII, 182.

Long., 0,0033 (1 1/2 l.) — larg., 0,0012 (1/2 l. forte).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les épaules et la marge apicale des élytres parfois moins foncées.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes ovalaires, assez grandes et assez profondes, et en arrière de 2 autres subarrondies, également profondes : ces fossettes souvent longitudinalement réunies 2 à 2 en larges sillons affaiblis ou subinterrompus au milieu ; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés (1) ; assez finement et éparsement ponctuée sur son disque, parfois subrugueusement sur les côtés, lisse en avant ; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête mousse jusqu'au niveau antérieur des yeux. *Col* à peine chagriné, éparsement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; obscures, avec les 4 ou 5 premiers articles ordinairement roux ; le 1er en massue oblongue : le 2e plus court, plus grêle, ovalaire-oblong : le 3e un peu plus long, obconique : les 4e et 6e plus courts, à peine oblongs ; les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, peu contigus : le 7e non, le 8e sensiblement, les 9e et 10e assez fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, non ou à peine plus étroit en avant, paraissant même parfois comme subrétréci en arrière ; faiblement arqué sur les côtés ; sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ; peu convexe ; presque glabre ou avec quelques soies obsolètes ; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez grandes, plus ou moins profondes, terminées en mourant en avant où elles se déjettent souvent un peu en dehors, avec la fossette antéro-médiane nulle ou très obsolète ;

(1) On aperçoit souvent en avant quelques soies ou poils plus ou moins redressés, et cela dans la plupart des espèces. Nous n'en reparlerons pas.

médiocrement ou assez étroitement déprimé ou explané derrière le milieu de ses côtés, avec la dépression à peine chagrinée ou presque lisse, éparsement pointillée, brillante, bifurquée antérieurement, se rétrécissant en arrière vers les angles postérieurs ; assez finement et éparsement ponctué, à peine plus fortement au fond des fossettes ; d'un noir brillant. *Repli* d'un noir de poix, chagriné sur sa partie dilatée.

Écusson lisse, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéprimées, avec la suture souvent un peu relevée postérieurement, et 1 légère impression basilaire, intra-humérale, prolongée jusque vers le milieu du disque, d'autres fois plus ou moins effacée ; platement arrondies à leur angle postéro-externe ; presque glabres ou avec quelques légères soies sur les côtés ; assez fortement et assez densement ponctuées, souvent plus finement et réticuleusement vers leur extrémité ; d'un noir brillant, avec le calus huméral et la marge apicale parfois moins foncés ou même, plus rarement, roussâtres. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, bien moins large que les élytres, large, plus ou moins recouvert à la base, subarqué sur les côtés et un peu atténué en arrière ; subconvexe ; à peine pubescent ; très éparsement sétosellé ; obsolètement ou très finement chagriné et, en outre, très finement, obsolètement et éparsement pointillé ; d'un noir peu ou un peu brillant, à sommet souvent d'un brun plus ou moins roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre souvent d'un brun roussâtre (1). *Prosternum* chagriné ou finiment ruguleux, obsolètement ponctué sur les côtés, lisse sur son milieu. *Mésosternum* chagriné, peu brillant, carinulé. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné et modérément ponctué, obsolètement trisillonné en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, éparsement pubescent, très éparsement sétosellé, très finement chagriné, très finement et éparsement pointillé et encore moins en arrière.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé avec les hanches postérieures rembrunies. *Tibias* finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine égaux à la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts ou même très courts.

(1) La pièce prébasilaire est un peu moins finement ponctuée que le menton, et les tempes sont à peine ridées en travers.

Patrie. Cette espèce est commune sous les détritus et les plantes marines, toute l'année, sur les côtes de la Provence : Hyères, Fréjus, Saint-Raphaël, Cannes, etc.

Obs. Elle est assez distincte du *riparium* par sa taille un peu moindre ; par ses antennes plus largement rousses à leur base ; par son prothorax moins rétréci en avant, à marges latérales moins largement explanées, moins chagrinées et plus brillantes. Les élytres sont généralement moins noires aux épaules et à leur marge apicale. Le prosternum est moins visiblement ponctué sur les côtés. En outre, les articles intermédiaires des antennes sont à peine plus courts et les pénultièmes plus fortement transverses, etc.

Chez les immatures, les épaules et la marge apicale des élytres sont évidemment rousses, avec les 5 premiers articles des antennes d'un roux clair. Chez certains sujets, ces mêmes articles sont d'une couleur assez sombre ou brunâtre.

Rarement les élytres sont entièrement d'un roux de poix.

Les antennes des ♀ sont un peu plus courtes (1).

4. Omalium rivulare, Paykull.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre à épaules plus claires, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, profondément bifovéolé sur le dos, subfovéolé en avant, impressionné-explané sur les marges latérales. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen assez densement et obsolètement pointillé. Prosternum fortement et assez densement ponctué, à interstices lisses.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, un peu saillant, co-

(1) Près de là marcherait le *porrosum* de Scriba (Har. Ent. Heft. 1867, I, 72 ; — *foraminosum*, Scriba, Berl. Ent. 1869, 378), espèce remarquable par sa ponctuation très grosse et écartée, et par ses élytres plus courtes et plus déprimées.— Long., 3 1/2 millim. — Italie.

nique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou à peine échancré, le 7e découvert. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* obtusément arrondi, le 7e non ou peu saillant, avec deux appendices sétifères. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e plus ou moins caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Staphylinus rivularis, PAYKULL, Mon. Staph. 65, 46; — Faun. Suec. III, 407, 50. — OLIVIER, Ent. III, n° 42, 35, 49, pl. III, fig. 27.
Omalium rivulare, GRAVENHORST, Micr. 116, 8; — Mon. 209, 12. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 373, 8, pl. 8, fig. 6; — Gen. Crust. et Ins. I, 298, 1. — OLIVIER, Enc. Méthod. VIII, 477, 12. — GYLLENHAL, Ins. Suec. 214, 14. — ERICHSON, Col. March. I. 629, 1; — Gen. et Spec. Staph. 875, 1. — HEER, Faun. Helv., I, 176, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 251. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 639, 1. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 26, fig. 129. — KRAATZ, Ins. Deut., II, 978, 2. — THOMSOM, Skand. col. III, 211, 1.
Omalium incisum, GRAVENHORST, Mon. 209, 12, *b*.
Anthobium rivulare, MANNERHEIM, Brach. 53, 1. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 470, 2.
Anthobium oxyacanthae, MANNERHEIM. Brach. 53, 3.
Homalium rivulare, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 78, 33.

Long., 0,0036 (1 3/4 l.); — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres plus ou moins roussâtres ou au moins à leur base.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes oblongues, et en arrière, de 2 autres moindres mais plus profondes et subarrondies, les 2 latérales parfois presque réunies en un large sillon longitudinal; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; assez fortement et assez densement ponctuée; lisse en avant; d'un noir brillant, parfois à peine métallique. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête assez vive et subarquée jusques un peu derrière le niveau antérieur des yeux. *Col* assez densement ponctué. *Bouche* d'un roux parfois testacé.

Yeux médiocres ou assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subgraduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et et distinctement pilosellées; obscures ou noirâtres, avec les 4 ou 5 premiers articles roux : le 1er en massue oblongue : le 2e plus court,

plus grêle, ovalaire-oblong : le 3e un peu plus long, obconique : les 4e à 6e à peine plus longs que larges : les suivants évidemment plus épais, peu contigus : le 7e un peu, les 8e à 10e plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, non ou à peine plus étroit en avant, paraissant plutôt comme subsinueusement subrétréci en arrière ; plus ou moins arqué antérieurement sur les côtés ; sensiblement moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs droits ; peu convexe ; presque glabre ou avec quelques soies obsolètes ; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, subarquées, plus larges et plus profondes en arrière, et, en avant, d'une 3e intermédiaire lanciforme, plus légère mais toujours bien distincte ; offrant, en outre, sur les marges latérales, une impression assez profonde qui les fait relever un peu, mais plus faible et bifurquée antérieurement ; assez fortement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, parfois à peine métallique, avec les angles postérieurs souvent un peu roussâtres. *Repli* brunâtre, chagriné sur sa partie dilatée.

Écusson lisse, d'un noir de poix luisant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéprimées ; souvent subimpressionnées le long de la suture, avec une impression basilaire intra-humérale, plus ou moins prononcée ; largement et simplement arrondies à leur angle postéro-externe ; presque glabres ou avec quelques soies obsolètes ; fortement et densement ponctuées ; d'un roux brillant, plus ou moins obscur, avec les épaules généralement plus claires. *Celles-ci* subarrondies.

Abdomen plus ou moins court, bien moins long que les élytres, large, plus ou moins recouvert à la base, subarqué sur les côtés et atténué en arrière ; subconvexe ; à peine pubescent ; très éparsement sétosellé ; obsolètement chagriné et, en outre, très finement, assez densement et obsolètement pointillé ; d'un noir un peu ou même assez brillant avec les marges latérale et le sommet souvent moins foncés, parfois roussâtres.

Dessous du corps d'un noir brillant avec l'extrémité du ventre plus ou moins roussâtre. *Tempes* légèrement ridées en travers. *Prosternum* fortement, profondément et assez densement ponctué, avec les interstices lisses ainsi que le milieu au devant de sa pointe. *Mésosternum* carinulé, chagriné avec les médiépisternums, de plus, légèrement ponctués. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné et assez fortement et assez densement ponctué sur les côtés, plus finement et un peu moins densement sur son

milieu, obsolètement trisillonné-impressionné en arrière de celui-ci. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, finement, chagriné, légèrement et assez densement pointillé, plus lisse vers l'extrémité.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé assez clair, à hanches postérieures un peu plus foncées. *Tibias* finement ciliés, finement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette espèce se trouve très communément, partout, en tout temps et de toutes manières, dans toute la France.

Obs. Elle diffère de l'*impar* par sa taille un peu plus grande, par sa ponctuation plus forte et plus serrée, par ses élytres d'une couleur moins foncée, et à angle postéro-externe simplement et non platement arrondi. Les antennes sont un peu plus fortement épaissies vers leur extrémité, à articles intermédiaires un peu plus courts. La fossette intermédiaire antérieure du prothorax est toujours plus prononcée, avec les impressions latérales plus profondes. Les tarses postérieurs sont plus allongés. Surtout le prosternum est bien plus fortement, plus profondément et plus densement ponctué, avec les interstices des points plus lisses et plus brillants, etc.

La couleur, principalement celle des élytres, varie beaucoup et passe du roux obscur au roux testacé et même au testacé pâle. Très rarement, elles sont presque entièrement noires.

On attribue au *rivulare* le *cursor* de Müller (Zool. Prodr. 97) et le *piceum* de Stephens (Ill. Brit. v. 341).

5. **Omalium Allardi**, Fairmaire et Brisout.

Suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, d'un noir de poix assez brillant, avec les épaules, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, les côtés et la base du prothorax, le sommet et les marges latérales de l'abdomen rougeâtres. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, très finement chagrinée, assez finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse

subarqué sur les côtés, à peine rétreci en arrière, moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, assez profondément bifovéolé sur le dos, impressionné-explané sur les côtés. Elytres suboblongues, 1 fois et deux tiers aussi longues que le prothorax, assez finement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen densement, très finement et obsolètement pointillé. Prosternum assez légèrement et assez densement ponctué, à interstices chagrinés.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou subsinué au sommet, le 7e découvert. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* obtusément tronqué, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi ou obtusément tronqué. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Omalium Allardi, Fairmaire et Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1854, 44. — Thomson, Skand. Col. X, 324.
Omalium genistarum, Coquebert, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 164.
Omalium Salzmanni, Saulcy, Ann. Soc. Ent. Fr. 1864. 658?
Homalium Allardi, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 75, 29.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0.0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, subparallèle, subdéprimé, d'un noir de poix assez brillant, avec les épaules testacées ou d'un roux testacé, la base et les côtés du prothorax, le sommet et les côtés de l'abdomen rougeâtres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée, creusée en avant de 2 grandes fossettes oblongues, et en arrière de 2 autres moindres, plus profondes, triangulaires, situées au devant des ocelles qu'elles englobent; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés ; très finement chagrinée et, en outre, assez finement et assez densement ponctuée, plus lisse en avant ; d'un noir de poix peu brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête sensible et subarquée jusques à peine derrière le niveau antérieur des yeux. *Col* plus ou moins densement ponctué. *Bouche* testacée ou d'un roux testacé.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et

distinctement pilosellées ; rousses, avec les 5 ou 6 derniers articles rembrunis; le 1er en massue oblongue : la 2e plus court, un peu plus grêle, ovalaire-oblong : le 3e oblong, à peine plus long, obconique : les 4e à 6e noueux, subglobuleux, avec le 5e paraissant parfois à peine moins court : les suivants graduellement un peu plus courts et plus épais, subcontigus : le 7e légèrement, les 8e à 10e fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs droits; peu convexe ; presque glabre ou avec quelques soies obsolètes ; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues, assez profondes, affaiblies et subarquées en avant; à fossette antéro-médiane nulle ou effacée ; offrant en outre sur les marges latérales une impression assez forte, bifurquée antérieurement; assez finement et assez densement ponctué, mais pourtant un peu moins finement que la tête ; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés et l'extrême base un peu rougeâtres. *Repli* d'un roux de poix, à partie dilatée plus obscure et chagrinée.

Ecusson presque lisse, d'un noir de poix luisant.

Elytres suboblongues, 1 fois et deux tiers aussi longues que le prothorax ; subparallèles ; subdéprimées ; souvent subimpressionnées le long de la suture, avec une impression basilaire intra-humérale peu prononcée ; presque glabres ; assez finement, densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation formant parfois sur le disque comme de fines rides longitudinales flexueuses, plus fine, plus serrée et réticulée vers l'extrémité ; d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec les épaules plus ou moins largement testacées ou d'un roux testacé. *Celles-ci* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins long que les élytres, large, un peu recouvert à la base ; subparallèle jusques après son milieu, puis brusquement et obtusément atténué; assez convexe; assez densement et brièvement pubescent-pruineux; obsolètement chagriné et, de plus, très finement, densement et obsolètement pointillé; d'un noir peu brillant, avec l'extrémité plus ou moins roussâtre, ainsi que les marges latérales.

Dessous du corps d'un noir peu brillant, avec le sommet du ventre plus ou moins largement d'un roux subtestacé (1). *Tempes* distinctement

(1) La ponctuation du menton et de la pièce prébasilaire est moins forte que chez le *rivulare*. Dans les espèces suivantes, elle varie de plus à moins. Nous n'y reviendrons pas.

ridées en travers. *Prosternum* assez légèrement et assez densement ponctué, plus éparsement sur son milieu, à interstices chagrinés. *Mésosternum* chagriné, carinulé. *Métasternum* subconvexe, assez densement ponctué sur les côtés, plus finement et moins densement sur son milieu, qui offre en arrière 2 points un peu plus gros, sétifères, assez écartés, transversalement disposés, entre lesquels se montre accidentellement une fossette assez forte et assez profonde. *Ventre* convexe, assez densement pubescent, à peine sétosellé, distinctement chagriné, très finement, densement et subaspèrement pointillé, moins densement vers le sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés ou d'un roux testacé, à hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias* finement ciliés, finement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. Elle se trouve, principalement au printemps et à l'automne, dans les terreaux, les fumiers, les celliers, les écuries, les poulaillers, etc., dans plusieurs parties de la France : la Normandie, les environs de Paris, la Champagne, la Bourgogne, l'Orléanais, le Beaujolais, les environs de Lyon, l'Angoumois, le Languedoc, la Guienne, le Roussillon, la Provence, etc.

Obs. Elle est distincte du *rivulare* par sa taille moindre et par sa forme un peu plus allongée et plus parallèle, et par sa couleur un peu moins brillante. La ponctuation de la tête, du prothorax et des élytres est évidemment moins forte. La tête est plus mate, moins lisse entre les points, avec les fossettes du vertex plus petites et triangulaires. Le prosternum est bien moins fortement et moins profondément ponctué, à interstices des points chagrinés, etc.

Chez les immatures, les élytres sont presque entièrement rousses.

L'*Anthobium oxyacanthae* de Boisduval et Lacordaire (Faun. Ent. Par. I, 471, 4), par sa forme parallèle, semblerait convenir à l'*Allardi*, qui figurait sous ce premier nom spécifique dans quelques collections lyonnaises, tandis que le véritable *oxyacanthae*, décrit plus loin, y était inscrit sous celui d'*exiguum*.

6. Omalium oxyacanthae, GRAVENHORST.

Ovale-oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et densement ponctuée. Prothorax fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué, légèrement bifovéolé sur le dos, subfovéolé en avant, impressionné-explané sur les côtés. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen à peine pointillé. Prosternum fortement ponctué, à fond presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e découvert. *Cuisses antérieures* assez fortement épaissies. *Tibias antérieurs* assez robustes, subarqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé et mousse, le 7e plus ou moins caché. *Cuisses* et *tibias antérieurs* de forme normale. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles presque simples.

Omalium oxyacanthae, GRAVENHORST, Mon. 210, 12, c.— ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 877, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 251, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 640, 5. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 982, 8.
Anthobium caesum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 470, 3.
Homalium oxyacanthae, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 73, 24.

Long., 0,0024 (1 l. forte); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 grandes fossettes oblongues, assez profondes, et en arrière, de 2 autres de même profondeur, moins oblongues, subovales; presque glabre, avec 2 soies très obsolètes sur les côtés; assez finement et densement ponctuée, lisse en avant seulement sur l'épistome

même ; d'un noir assez brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête sensible et subarquée jusques à peine le niveau antérieur des yeux. *Col* assez densement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix, parfois assez obscur.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; obscures, avec les 2e à 4e articles parfois à peine moins foncés ; le 1er en massue oblongue : le 2e plus court, un peu moins épais, ovalaire : le 3e encore plus grêle, non ou à peine plus long que le 2e, obconique : les 4e à 6e assez petits, subglobuleux, avec le 6e pourtant un peu plus épais : les suivants graduellement à peine plus courts et un peu plus épais, subcontigus : le 7e légèrement, les 8e à 10e assez fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés; à peine rétréci en arrière; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs presque droits; peu convexe; presque glabre; creusé sur le dos de 2 fossettes allongées, généralement peu profondes, affaiblies et subarquées en avant, avec une 3e fossette antéro-médiane, lanciforme, encore plus légère; offrant en outre, sur les marges latérales, une dépression ou impression assez forte, bifurquée antérieurement; assez finement et densement ponctué, parfois à peine moins densement que la tête; d'un noir assez brillant. *Repli* noir ou brun, à partie dilatée finement chagrinée.

Écusson lisse, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, subdéprimées ou faiblement convexes; rarement subimpressionnées le long de la suture; à impression basilaire intra-humérale raccourcie, souvent obsolète et peu distincte; presque glabres ; assez fortement, profondément, densement et subégalement ponctuées; d'un noir de poix assez brillant, parfois brunâtre. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, un peu moins long que les élytres, large, un peu recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et un peu rétréci en arrière; assez convexe ; à peine pubescent ; légèrement sétosellé vers son sommet ; obsolètement chagriné et à peine pointillé ; d'un noir peu brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre parfois moins foncé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* fortement et assez densement ponctué, à fond presque lisse. *Mésosternum* chagriné, carinulé. *Métasternum* subconvexe, assez densement ponctué, plus finement et moins densement sur son milieu qui est déprimé ou subimpressionné en arrière. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, très finement chagriné, très finement et peu densement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, presque lisses, testacés, avec les hanches et les cuisses souvent un peu plus foncées ou même légèrement rembrunies. *Tibias* finement ciliés, finement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* seulement vers leur extrémité. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette petite espèce est commune, presque toute l'année, parmi les détritus, les feuilles mortes et les vieux fagots, parfois sur les fleurs, dans presque toute la France, même en Provence.

Obs. Elle diffère de l'*Allardi* par sa taille moindre, sa forme moins parallèle, un peu moins déprimée, et par sa couleur plus noire, principalement sur les élytres. Les antennes sont plus obscures à leur base. Les fossettes du prothorax sont moins profondes et ses angles antérieurs moins arrondis. Surtout, le prosternum est plus fortement ponctué, plus lisse entre les points, etc.

La taille est toujours bien moindre que chez *rivulare*, avec la forme plus étroite, la base des antennes plus obscure, et les élytres non ou très rarement rousses à leur base et aux épaules, presque toujours brunes ou noires mais concolores, généralement moins déprimées, etc.

Elle varie quant à la taille, quant à la couleur qui passe, surtout sur les élytres, au roux de poix et même au roux testacé, et quant aux fossettes dorsales du prothorax qui, souvent légères, sont parfois assez fortes, etc.

Quelques échantillons de la Provence nous ont paru avoir le prothorax un peu plus rétréci en arrière et les élytres plus larges et plus déprimées, sans offrir de caractères spécifiques constants (*Om. subdepressum*, nobis).

7. Omalium exiguum, Gyllenhal.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et densement ponctuée, presque lisse antérieurement. Prothorax assez fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué, profondément bifovéolé sur le dos, étroitement explané sur les côtés. Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ *Le segment de l'armure* un peu saillant.

♀ *Le segment de l'armure* non ou peu saillant.

Omalium exiguum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 218, 17. — Zetterstedt, Faun. Lapp. I, 51, 7 ; — Ins. Lapp. 51, 13. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 876, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 640, 4. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 251, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 984, 10. — Thomson, Skand. Col. III, 213, 6.
Anthobium exiguum, Mannerheim, Brach. 53, 3.
Homalium exiguum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 72, 23.

Long. 0,0020 (4/5 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se prend à la fin de l'été, sous les détritus décomposés, dans les Hautes-Pyrénées, les montagnes du Beaujolais et la Bretagne.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Oxyacanthae* dont elle diffère par une taille moindre et une teinte un peu moins brillante. Le prothorax, un peu moins court, a ses fossettes dorsales plus profondes, plus droites, plus raccourcies en avant, plus rapprochées ou seulement séparées par un dos d'âne, avec la fossette antéro-médiane nulle ou obsolète et les marges latérales plus étroitement explanées. Les élytres, un peu moins oblongues, sont un peu plus déprimées, et leur ponctuation est plus rugueuse, ainsi que, moins sensiblement, celle de la tête et du prothorax, etc.

Chez les immatures, le prothorax est d'un roux brunâtre et les élytres d'un roux ferrugineux.

8. Omalium funebre. Fauvel.

Ovale-oblong, faiblement convexe, presque glabre, d'un noir profond et peu brillant, avec les genoux, les tibias et les tarses d'un roux de poix. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et densement ponctuée, presque lisse antérieurement. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué, profondément bifovéolé sur le dos, noté en avant d'une légère fossette, assez largement impressionné-explané sur les côtés. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées, ruguleusement sur leur extrémité. Abdomen presque lisse.

♂ *Le segment de l'armure* distinct.
♀ *Le segment de l'armure* caché.

Homalium funebre, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 73, 25.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0006 (1/4 l. fort).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les champignons décomposés, dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle se distingue de l'*Oxyacanthae* par sa couleur plus noire et plus brillante et par ses fossettes prothoraciques plus profondes. Les élytres sont finement et longitudinalement ruguleuses vers leur extrémité.

Le prothorax est plus large, plus court que chez *exiguum*. Les antennes et les pieds sont plus obscurs et la couleur générale est plus noire. Surtout les fossettes prothoraciques sont plus écartées, presque toujours accompagnées en avant d'une légère fossette médiane, etc. (1)

(1) Près de là, nous colloquons l'*Omalium laticolle*, Kraatz (Ins. Deut. II, 983, 9), distinct du *funebre* par sa taille plus grande et par son prothorax creusé de fossettes encore plus profondes, avec l'antéro-médiane bien marquée et les impressions latérales fortes. Le prothorax est à peu près celui du *caesum*, mais la tête est moins densement ponctuée, moins ruguleuse et moins mate. — Long, 0,0026. — La Suisse, l'Allemagne.

9. Omalium caesum, Gravenhorst.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et l'extrémité des antennes d'un roux obscur, et les pieds testacés. Tête subtrianguluire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, très densement et rugueusement ponctuée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et densement ponctué, profondément bifovéolé sur le dos, subfovéolé en avant, impressionné en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen très finement pointillé. Prosternum fortement ponctué, à fond presque lisse.

♂ La 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, conique, un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e plus ou moins caché. *Tibias antérieurs* à 4 premiers articles presque simples.

Omalium caesum, Gravenhorst, Mon. 209, 12, *a*.— Erichson, Col. March. I, 630. 3; — Gen. et Spec. Staph. 878, 6.— Heer, Faun. Helv. I, 176, 3.—Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 251, 11. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 640, 7.— Kraatz, Ins. Deut. II, 981, 6. — Thomson, Skand. Col. III, 214, 17.
Omalium oxyacanthae, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 217, 16.
Anthobium oxyacanthae, Mannerheim, Brach. 53, 3.— Runde, Brach. Hal. 33, 2,
Homalium caesum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 73, 26.

Long. 0,0029 (1 1/3 l.); — larg. 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres souvent brunâtres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée (1), marquée en avant de 2 légères fossettes ovalaires, et, en arrière, de 2 striolés longitudinales, bien accusées, joignant à leur base le bord ex-

(1) Les tempes sont plus ou moins subtuméfiées derrière les yeux.

terne des ocelles; presque glabre, avec 2 soies obsolètes sur les côtés; assez finement, très densement et rugueusement ponctuée, lisse sur l'épistome; d'un noir mat. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête saillante et subarquée, jusques un peu derrière le niveau antérieur des yeux. *Cou* densement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix (1).

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées; rarement entièrement obscures, généralement d'un roux brunâtre avec les 2 ou 3 premiers articles plus foncés; le 1er en massue oblongue : le 2e plus court, plus grêle, ovalaire-suboblong : le 3e encore plus grêle, non ou à peine plus long que le 2e, obconique : les 4e à 6e à peine plus longs que larges : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, non contigus : le 7e subcarré : le 8e à peine, les 9e et 10e sensiblement transverses : le dernier courtement ovalaire, mousse et comme subarticulé au sommet.

Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés; subrétréci en arrière; un peu ou même sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs presque droits; peu convexe; presque glabre ou très obsolètement sétosellé; creusé sur le dos de 2 fossettes oblongues plus ou moins profondes, et en avant d'une 3e intermédiaire, moindre, lanciforme, plus ou moins obsolète; offrant en outre, sur la dernière moitié des marges latérales, une impression plus ou moins profonde, au devant de laquelle on aperçoit souvent, sur la partie antérieure des côtés du disque, une légère fossette, parfois effacée; assez finement et densement ponctué (2), plus lisse au fond des impressions latérales; d'un noir ordinairement peu brillant, avec les côtés parfois moins foncés. *Repli* brunâtre, à partie dilatée chagrinée.

Écusson lisse, avec un groupe de petits points sur son milieu, d'un noir de poix luisant.

Élytres suboblongues, 2 fois environ aussi longues que le prothorax, subdéprimées; subimpressionnées le long de la suture, avec une légère impression basilaire intra-humérale, parfois subobliquement prolongée en dedans jusque sur le milieu du disque, et une dépression subapicale,

(1) Les palpes maxillaires sont ordinairement testacés à leur base.
(2) La base, derrière les fossettes dorsales, est moins densement ponctuée.

qui fait paraître la marge postérieure à peine relevée près des angles postéro-externes ; presque glabres ; à peine sétosellées sur les côtés ; assez fortement, densement et subrugueusement ponctuées ; d'un brun ou noir de poix, généralement peu brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, plus ou moins recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et subatténué en arrière ; subconvexe ; légèrement pubescent-pruineux ; éparsement sétosellé vers son sommet ; obsolètement chagriné et très finement et assez densement pointillé ; d'un noir peu brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre souvent d'un roux de poix. *Tempes* ridées en travers. *Prosternum* fortement et assez densement ponctué, à fond lisse ou presque lisse. *Mésosternum* rugueux, carinulé. *Métasternum* subconvexe, assez fortement et modérément ponctué, plus légèrement sur son milieu qui est souvent subimpressionné-sillonné en arrière. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, à peine sétosellé, obsolètement chagriné et très finement et assez densement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, à hanches postérieures plus foncées. *Tibias* finement ciliés, finement épineux sur leur tranche externe, les *antérieures* vers leur extrémité seulement. *Tarses postérieurs* au moins subégaux à la moitié des tibias, à dernier article aussi ou à peine plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. On prend cette espèce communément, presque toute l'année, parmi les fumiers secs, les détritus et les vieux fagots dans presque toute la France.

Obs. Elle ne saurait être confondue avec aucune des précédentes, dont elle diffère par sa tête plus mate, plus densement et plus rugueusement ponctuée. Les fossettes du vertex sont transformées en strioles longitudinales, bien prononcées. Les saillies antennaires sont plus saillantes, plus prolongées en arrière, etc.

La taille varie beaucoup. Les plus petits exemplaires sont environ de la grandeur de l'*Oxyacanthae*, les plus grands, de celle des petits *rivulare*.

Cette espèce reconnaît 2 races : l'une un peu plus étroite, un peu moins grande, plus brillante, à ponctuation un peu moins serrée et moins rugueuse sur les élytres, propre à la plaine : l'autre un peu plus large, un

peu plus grande, moins brillante, à ponctuation plus serrée et plus rugueuse sur les élytres, particulière aux forêts et aux montagnes.

Dans l'une et l'autre forme, les antennes sont parfois entièrement obscures, d'autres fois entièrement rousses. Chez les immatures, la couleur générale se montre rougeâtre ou même subtestacée, excepté sur la tête et parfois sur le dos de l'abdomen.

10. Omalium rugatum, Mulsant et Rey.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec la tête plus mate, la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, très densement et subrugueusement ponctuée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur le côtés, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, très profondément bifovéolé sur le dos, distinctement fovéolé en avant, fortement impressionné en arrière sur les côtés, assez fortement fovéolé de chaque côté en dedans des angles antérieurs. Élytres à peine oblongues, 1 fois et 2/3 aussi longues que le prothorax, fortement, assez densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen à peine pointillé. Prosternum fortement ponctué, à fond lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* court, tronqué, le 7e petit, conique, un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* assez prolongé, subarrondi au bout, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Long., 0,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve, au printemps, parmi les feuilles mortes, principalement des cistes, dans les collines du Gard et de la Provence.

Obs. Nous ne la décrirons pas davantage, car elle pourrait bien être une variété locale du *caesum*. Cependant elle est un peu plus brillante, moins finement rugueuse. Les antennes sont rousses à leur base et obs-

cures à leur extrémité, tandis que c'est ordinairement l'inverse chez l'espèce précédente. Les strioles du vertex sont plus profondes, lanciformes, moins fines et moins linéaires, et le devant du front est un peu plus lisse et plus brillant. Les ocelles paraissent un peu plus rapprochés. Les fossettes dorsales du prothorax sont plus profondes, à fond plus lisse en arrière, et l'intermédiaire antérieure est plus arrondie, généralement plus accusée ; les impressions latérales sont également plus profondes, et la fossette située entre les angles antérieurs et le sommet des dorsales, est toujours bien plus prononcée, parfois même assez grande. Les élytres, un peu plus courtes, sont plus inégales, un peu plus fortement mais un peu moins densement ponctuées, à impressions juxta-suturale et intra-humérales plus accusées, avec le disque souvent transversalement subconvexe avant l'extrémité qui est déprimée et longitudinalement ridée, etc.

Une variété, prise aux environs d'Hyères, est un peu moindre, à antennes plus obscures à leur base, à prothorax plus étroit et un peu moins densement ponctué (*minus*, nobis) (1).

Une autre variété, plus intéressante et de la même localité, a les antennes entièrement rousses, le prothorax d'un roux vif, les élytres d'un rouge brun à épaules et marges latérales et apicales testacées, le sommet et les côtés de l'abdomen d'un roux subtestacé, le dos de celui-ci rembruni et la tête noire. Les élytres, plus courtes, sont à peine ou seulement un peu plus longues que larges. De plus, l'intervalle des ocelles présente un chevron formé de 2 arêtes très fines et confluentes en arrière. (*Om. tricolor*, nobis). Peut-être est-ce là une espèce distincte.

Elle semble différer du *Lagopinum*, John Sahlberg (Enum. Brach. Fenn. 1876, I, 221, 641) par ses antennes moins obscures à leur base et par ses élytres moins longues.

11. Omalium fossulatum, Erichson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les antennes brunâtres, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, bifovéolée-striée en arrière, très densement et rugueusement ponctuée.

(1) Quels que soient les types de Heer, la description de son *impressum* (Faun. Helv. I, 176, 4), d'après la structure indiquée du prothorax, ne saurait s'appliquer ni au *caesum*, ni au *rugatum*. Elle a nécessairement trait à une espèce distincte qui nous est inconnue.

Prothorax transverse, faiblement arqué sur les côtés, sensiblement rétréci en avant, moins large que les élytres, finement et densement ponctué, très profondément bifovéolé sur le dos, subfovéolé en avant, largement impressionné-explané sur les côtés. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, très inégales, assez fortement et densement ponctuées, fortement et assez largement rebordées en gouttière sur les côtés. Abdomen presque lisse. Prosternum assez fortement et densement ponctué, lisse au milieu et dans les interstices des points.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, conique, un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e découvert.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e non saillant. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Omalium caesum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 215, 15.
Anthobium caesum, Mannerheim, Brach. 53, 2.
Omalium fossulatum, Erichson, Col. March. I, 630, 2; — Gen. et Spec. Staph. 877, 5.— Heer, Faun. Helv. I, 176, 2.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 251, 12.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 640, 6. — Kraatz, Ins. Deut. II, 979, 3. — Thomson, Skand. Col. III, 213, 5.
Homalium excavatum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 75, 28, pl. I, fig. 17.

Long., 0,0026 (1 2/3 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes oblongues ou ovales, assez accusées, parfois prolongées en arrière en larges sillons ; offrant sur le vertex 2 fossettes plus profondes, en forme de sillons ou strioles longitudinales, joignant à leur base le bord externe des ocelles ; presque glabre ou avec des soies très obsolètes sur les côtés ; assez finement, très densement et rugueusement ponctuée, lisse sur l'épistome ; d'un noir presque mat ou peu brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête saillante et presque droite, jusque derrière le niveau antérieur des yeux. *Col* assez densement ponctué. *Bouche* d'un roux foncé ou d'un testacé obscur.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; graduellement subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; d'un roux brunâtre, à base encore plus foncée ; à 1er article en massue oblongue : le 2e plus court, plus étroit, ovalaire-

oblong ou subobconique : le 3e un peu plus long, obconique : les 4e à 6e à peine oblongs : les suivants graduellement un peu plus courts et plus épais, subcontigus : le 7e non, le 8e légèrement, les 9e et 10e plus ou moins transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé et comme subarticulé au sommet.

Prothorax transverse, faiblement arqué sur les côtés, parfois très obtusément angulé vers le milieu de ceux-ci; sensiblement rétréci en avant ; d'un tiers moins large que les élytres prises ensemble ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs droits ; peu convexe ; presque glabre, à peine sétosellé ; creusé sur le dos de 2 fossettes ovales, assez grandes, rapprochées, très profondes, et en avant, d'une troisième intermédiaire, lanciforme, obsolète ; à marges latérales largement explanées et, de plus, impressionnées derrière leur milieu ; finement et densement ponctué, moins finement et moins densement le long du bord postérieur ; presque lisse sur les marges ; d'un noir brillant, à côtés parfois brunâtres. *Repli* d'un brun de poix presque lisse et brillant, à partie dilatée plus mate et chagrinée.

Écusson presque lisse ou peu pointillé, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues ou à peine oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéprimées ; très inégales ; souvent subimpressionnées le long de la suture qui est parfois sensiblement relevée en arrière ; marquées à leur base, en dedans des épaules, d'une impression suballongée, sensible, quelquefois prolongée obliquement en dedans jusque près de l'angle sutural ; plus ou moins largement déprimées ou subimpressionnées vers leur extrémité ; fortement est assez largement rebordées en gouttière sur les côtés ; presque glabres ou à peine sétosellées sur ceux-ci ; assez fortement et densement ponctuées, plus rugueusement en arrière sur la partie déprimée ; d'un noir de poix brillant, parfois brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, un peu moins long que les élytres, large, plus ou moins recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et subacuminé en arrière ; subconvexe ; à peine pubescent ; à peine sétosellé vers son sommet ; très obsolètement chagriné ou presque lisse ; d'un noir brillant, à marges latérales parfois moins foncées.

Dessous du corps d'un noir brillant, à extrémité du ventre rousse. *Tempes* légèrement ridées en travers. *Prosternum* assez fortement et densement ponctué, lisse au milieu et sur les interstices. *Mésosternum* chagriné, carinulé. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, assez

fortement et assez densement ponctué sur les côtés, plus finement sur son milieu qui est parfois subimpressionné en arrière. *Ventre* assez convexe, à carène basilaire bien distincte et saillante; à peine pubescent, à peine sétosellé; obsolètement chagriné et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux ou testacé assez obscur, avec les trochanters et les tarses plus pâles, les hanches postérieures et parfois toutes les cuisses un peu rembrunies. *Celles-ci* assez étroites. *Tibias* grêles, finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe; les *postérieurs* subarqués, au moins à leur base. *Tarses postérieurs* au moins subégaux à la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, habite, presque toute l'année, parmi les feuilles mortes et les détritus de nos forêts et montagnes, et jusque parmi les débris marins : les montagnes de Tarare, de l'Auvergne, le mont Pilat, les Alpes, la Provence, etc.

Obs. Elle est remarquable, entre toutes, par son prothorax plus atténué en avant et plus profondément bifovéolé sur le dos, et par ses élytres plus inégales et surtout plus largement rebordées sur les côtés. Les tarses antérieurs sont simples dans les 2 sexes, etc.

Chez les immatures, les élytres et parfois le prothorax passent au brun roussâtre.

Les échantillons des bords de la mer nous ont paru identiques à ceux des montagnes élevées.

On attribue au *fossulatum* l'*excavatum* de Stephens (Ill. Brit. V, 355).

aa. *Corps* d'un roux ferrugineux, avec la tête noire ou rembrunie. *Élytres* sensiblement relevées en gouttière sur les côtés. *Tarses antérieurs* ♂ ♀ simples.

m. *Tête* éparsement ponctuée sur son milieu, plus densement sur les côtés. *Prothorax* éparsement ponctué. *Corps* assez brillant. *Taille* assez grande. . . . . 12. VALIDUM.

mm. *Tête* très densement ponctuée. *Prothorax* plus ou moins densement ponctué. *Corps* peu brillant. *Taille* petite.

n. *Épistome* presque lisse, assez brillant. *Élytres* fortement et subrugueusement ponctuées. . . . . 13. NIGRICEPS.

nn. *Épistome* très ponctué, mat. *Élytres* finement et ruguleusement ponctuées. . . . . 14. XAMBEUI.

12. Omalium validum. Kraatz.

Oblong, subparallèle, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête, l'écusson et le dos de l'abdomen enfumés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bisillonnée en avant et en arrière, éparsement ponctuée sur son milieu, plus densement sur les côtés. Prothorax transverse, arqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, finement et éparsement ponctué, assez profondément bifovéolé sur le dos, assez largement impressionné sur les côtés. Élytres suboblongues, 1 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen très finement chagriné. Prosternum densement et rugueusement ponctué.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, conique, un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué; le 7e découvert.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Omalium validum, Kraatz, Ins. Deut. II, 977, 1.
Homalium validum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 77, 32.

Long., 0,0040 (1 4/5 l.); — larg. 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong ou même suballongé, subparallèle, subdéprimé, presque glabre, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête et l'écusson sensiblement et le dos de l'abdomen à peine enfumés.

Tête en triangle suboblong, moins large que le prothorax, subdéprimée, creusée en avant et en arrière de 2 grandes fossettes suboblongues, assez profondes, plus ou moins réunies longitudinalement 2 à 2 en larges sillons affaiblis au milieu; presque glabre; finement et éparsement ponctuée (1) sur son milieu, plus densement sur les côtés surtout en arrière, lisse en avant; d'un brun de poix brillant, avec le vertex, les côtés des tempes et les saillies antennaires à peine roussâtres *Celles-ci* prolongées

(1) M. Fauvel, dans son tableau (p. 58), dit : *Tête à ponctuation très fine, éparse*, et, dans le texte (p. 77) : *Tête à ponctuation fine, assez serrée*. Il nous semble qu'il y a là un peu contradiction.

en arrière en arête saillante et droite jusque derrière le niveau antérieur des yeux. *Cou* presque noir, densement ponctué. *Bouche* rousse, à *palpes* testacés.

Yeux médiocres, un peu saillants, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subgraduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; entièrement d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue oblongue : le 2e plus court, moins épais, à peine oblong, subobconique: le 3e plus long, obconique : les 4e à 6e subnoueux, à peine plus longs que larges : les suivants graduellement un peu plus courts et sensiblement plus épais, non contigus : le 7e médiocrement, les 8e à 10e fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant qu'en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs droits; peu convexe; presque glabre; creusé sur le dos de 2 grandes fossettes allongées, subparallèles, assez écartées et assez profondes; assez fortement impressionné en arrière sur les marges latérales, avec l'impression visiblement bifurquée en avant, à fourches avancées presque jusqu'aux angles antérieurs; finement et éparsement ponctué, un peu plus fortement le long du bord postérieur; d'un roux ferrugineux brillant. *Repli* d'un roux lisse et brillant, à partie dilatée chagrinée.

Écusson éparsement ponctué, brunâtre, luisant.

Élytres à peine oblongues, 1 fois 1/2 aussi longues que le prothorax; subdéprimées; subimpressionnées le long de la suture, avec une légère impression basilaire intra-humérale, plus ou moins raccourcie, et une dépression subapicale qui fait paraître la marge et les angles postérieurs comme faiblement relevés en bourrelet aplati (1); sensiblement mais étroitement rebordées en gouttière sur les côtés; presque glabres; fortement et assez densement ponctuées, subrugueusement en arrière; d'un roux ferrugineux brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, à peine moins long que les élytres, large, un peu recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et assez brusquement atténué

(1) Ce caractère existe aussi chez plusieurs espèces *(caesum, rugatum)*, mais il est très variable et insignifiant. Nous en parlons ici, parce qu'il est plus appréciable.

en arrière; subconvexe; à peine pubescent; à peine sétosellé vers son sommet; très finement chagriné et non visiblement pointillé; d'un roux ferrugineux un peu ou peu brillant, avec le dos de chaque segment légèrement enfumé.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux brillant, à sommet du ventre plus clair. *Tempes* légèrement ridées en travers. *Prosternum* fortement densement et rugueusement ponctué, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* chagriné, carinulé. *Métasternum* subconvexe, fortement et assez densement ponctué sur les côtés, plus finement sur son milieu qui est déprimé en arrière avec parfois un point enfoncé plus fort et plus profond. *Ventre* convexe, à peine pubescent, très éparsement sétosellé, très finement chagriné et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, subéparsement pointillés, d'un roux ferrugineux, ainsi que les hanches. *Tibias* finement ciliés, finement mais distinctement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* au moins aussi longs que la moitié des tibias, à dernier article évidemment plus long que les précédents réunis (1), ceux-ci courts ou même très courts

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été trouvée sous les petits cadavres et dans les champignons, dans les forêts de Saint-Germain et de Compiègne, ainsi que dans les bois de Charbonnières près Lyon.

Obs. Elle diffère des variétés pâles du *rivulare* dont elle a la taille, par une forme plus parallèle, rappellant celle de l'*Om. Allardi;* par ses antennes entièrement ferrugineuses; par son prothorax moins transverse, à fossettes dorsales plus allongées, plus droites, plus parallèles, sans fossette intermédiaire antérieure; et par ses élytres plus courtes, à ponctuation à peine plus forte et à peine moins serrée. La ponctuation de la tête et du prothorax est plus fine et plus écartée, etc. (2).

(1) Cette espèce semble faire exception dans le genre par le développement plus grand du dernier article des tarses, mais le mésosternum est évidemment carinulé.

(2) Près de là pourrait figurer l'*Om. ferrugineum* de Kraatz (Ins. Deut. II, 980, 5). — *Ferrugineux, assez brillant, tête noire; tête et prothorax densement et assez finement ponctués, celui-ci avec 2 profondes fossettes dorsales et 2 impressions latérales.* — Long., 1 1/2 l. — Harz, Carpathes, monts Sudètes. — Forme du *rivulare*, mais couleur différente.)

13. Omalium nigriceps, Kiesenwetter.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête noire. Celle-ci subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et bistriolée en arrière, finement et très densement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, finement et densement ponctué, profondément bifovéolé sur le dos, légèrement fovéolé en avant, fortement impressionné sur les côtés. Élytres subcarrées ou à peine oblongues, 1 fois et 1/3 aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse. Prosternum assez fortement ponctué.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* subtronqué ou à peine arrondi, le 7e très petit, conique, peu saillant. *Le* 6e *arceau ventral* assez court, tronqué, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché.

Omalium nigriceps, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1850, 222; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 435. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 639, 3. — Kraatz, Ins. Deut. II, 981, note 1.
Homalium nigriceps, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 74, 27.

Long., 0,0025 (1 1/7 l.); — larg.. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête noire ou noirâtre.

Tête subtriangulaire, bien moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes assez grandes, assez légères, subovales ou subarrondies, et en arrière, de 2 strioles assez profondes, raccourcies, situées au devant des ocelles; presque glabre; finement et très densement ponctuée, subrugueusement sur les tempes, lisse sur l'épistome seulement; d'un noir ou brun peu brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête très fine, bien accusée, subarquée, jusque derrière le niveau antérieur des yeux. *Cou* densement ponctué. *Bouche rousse.*

Yeux médiocres, peu saillants, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement subépaissies vers leur extrémité; finemment duveteuses et assez fortement pilosellées; entièrement d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue oblongue : le 2e plus court, plus étroit, subobconique : le 3e encore plus grêle, à peine plus long que le 2e, oblong, obconique : les 4e à 6e suboblongs : les suivants graduellement un peu plus courts et un peu plus épais, peu contigus : le 7e à peine plus long que large : le 8e subcarré, le 9e et le 10e subtransverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs droits ou presque droits; peu convexe; presque glabre; creusé sur le dos de 2 fossettes assez grandes, ovales-oblongues, profondes et rapprochées, et en avant, d'une 3e intermédiaire, moindre, subovale ou subarrondie, assez prononcée; impressionné sur ses marges latérales, avec les impressions plus profondes et comme fovéolées derrière le milieu; finement et densement ponctué; d'un roux ferrugineux assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, roux.

Écusson éparsement pointillé, d'un roux assez brillant, parfois brunâtre.

Élytres subcarrées ou à peine oblongues, 1 fois 1/2 aussi longues que le prothorax; subdéprimées; souvent subimpresionnées le long de la suture; à impression basilaire intra-humérale très courte et obsolète; déprimées avant leur marge apicale qui est à peine relevée; sensiblement mais assez étroitement rebordées en gouttière sur les côtés; presque glabres; fortement et densement ponctuées, plus finement et subrugueusement en arrière sur la partie déprimée; d'un roux ferrugineux assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, un peu moins long que les élytres, large, un peu recouvert à sa base, subarqué sur les côtés et obtusément atténué en arrière; subconvexe; à peine pubescent; à peine sétosellé vers son sommet; obsolètement chagriné ou presque lisse; d'un roux ferrugineux peu brillant, à extrémité un peu plus pâle.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux brillant, avec le sommet du ventre un peu plus pâle (1). *Tempes* assez fortement ponctuées en dehors, à peine ridées en dedans. *Prosternum* assez fortement et densement ponc-

(1) Ici, outre le menton et la pièce prébasilaire, les tempes sont ponctuées et même assez fortement, au lieu que presque partout elles sont lisses ou ridées en travers.

tué, plus lisse au milieu. *Mésosternum* chagriné, carinulé. *Métasternum* parfois plus foncé, subconvexe, assez fortement et assez densement ponctué sur les côtés, plus finement sur son milieu qui est déprimé ou subimpressionné en arrière. *Ventre* assez convexe, à peine pubescent, à peine sétosellé, obsolètement chagriné ou presque lisse.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux ferrugineux parfois assez clair. *Tibias* finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tibias postérieurs* environ de la ongueur de la moitié des tibias, à dernier article un peu plus long que les précédents réunis, ceux-ci courts ou très courts.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve, au printemps et à l'automne, sous les écorces et les lichens des vieux pins et sapins et quelquefois sous les mousses, sur divers points élevés de la France : les montagnes d'Yzeron près Lyon, le mont Pilat, le mont Dore, l'Alsace, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est bien distincte du *validum* par sa taille moindre, son aspect moins brillant et sa ponctuation plus serrée, ainsi que par ses tempes rugueusement ponctuées en dehors en dessous et à peine ridées en dedans. Ce dernier caractère la sépare évidemment des variétés rousses des *caesum* et *rugatum* dont elle a le faciès. La tête est moins rugueuse ; les antennes, à peine plus longues, ont leurs articles intermédiaires et pénultièmes un peu moins courts. Les élytres sont moins longues, etc.

Parfois, le disque du prothorax et des élytres et le dos de l'abdomen sont légèrement enfumés.

14. Omalium Xambeui, Fauvel,

Homalium Xambeui, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 50.

Voisin du *nigriceps ;* mais unique dans le groupe par sa tête plane, à ponctuation extrêmement fine et serrée, s'étendant même sur tout l'épistome, qui est lisse chez *nigriceps ;* d'un testacé rougeâtre presque mat, plus intense au corselet, obscur à l'abdomen ; tête noire ; corselet convexe, avec 2 fossettes peu profondes, rapprochées sur le disque près de la base, à ponctuation très dense et fine, celle des élytres, qui sont dépri-

mées, serrée, assez forte (1), ruguleuse, celle de l'abdomen très fine, serrée. — L. 2 1/2 millim.

Sous les lombrics en putréfaction; hautes montagnes; novembre (T R).

Mont Genèvre *(Xambeu, de Germiny).*

Obs. Nous donnons cette description de M. Fauvel, car il ne nous a pas été donné de voir cet insecte en nature.

Genre *Phyllodrepa*, Phyllodrèpe, Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 214.

Étymologie : φύλλον, feuille; δρέπω, je fauche.

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé ou même allongé, subdéprimé ou légèrement convexe, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement 4-fovéolée, parfois simplement bivofféolée en avant, sensiblement resserrée à sa base; portée sur un col distinct, très court, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles assez apparents, écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux ou à peine en arrière. *Tempes* effacées ou non subtuméfiées derrière les yeux, plus ou moins mamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un intervalle léger ou très léger. *Épistome* peu distinct du front, subtronqué au sommet (2). *Labre* transverse, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, larges, arquées, aiguës, la gauche mutique, la droite avec 1 petite dent vers le milieu de sa tranche externe. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e en massue suballongée : le 3e court : le dernier au moins aussi épais que le précédent, 2 ou 3 fois aussi long, subatténué au sommet, parfois mousse au bout. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : les 2 premiers courts, assez épais, le dernier plus long, à peine atténué au bout. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, largement tronqué au sommet.

(1) Dans la description (Suppl. p. 50), la Faune Gallo-Rhénane dit à propos de la ponctuation : *celle des élytres assez forte*, et, dans le tableau (p. 51) : *élytres à ponctuation assez fine*. Il y a là erreur, d'un côté ou d'un autre.

(2) Comme dans le genre précédent, les saillies antennaires sont prolongées en arrière en forme d'arête.

Yeux médiocres ou assez grands, subarrondis, un peu ou assez saillants, séparés du cou par un léger intervalle.

Antennes courtes ou assez courtes, presque droites ; assez grêles à leur base, sensiblement épaissies vers leur extrémité, avec les 6 derniers articles plus brusquement ; le 1er renflé en massue suballongée : le 2e court ou assez court, plus ou moins renflé : le 3e plus grêle, oblong ou suboblong, parfois assez court : les 4e et 5e subglobuleux : le 6e plus ou moins transverse, les 7e à 10e plus fortement : le dernier subovalaire ou courtement ovalaire.

Prothorax plus ou moins transverse, arqué sur les côtés, subrétréci en arrière, quelquefois en avant, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, à peine explané en arrière sur ceux-ci ; sans ou avec de légères fossettes dorsales. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes ou assez grandes, oblongues ou suboblongues, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax ; tronquées au sommet ; arrondies à leur angle postéro-externe ; très finement rebordées à leur marge apicale, obsolètement sur la suture, distinctement sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, coupé en biseau à son extrémité. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court, submucroné ou à pointe brusque. *Mésosternum* médiocre, traversé à sa base par une arête bisarquée, postérieurement rétréci en angle très aigu, prolongé environ jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête oblique, obsolète. *Médiépimères* médiocres, en onglet allongé et renversé. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé, à sommet touchant à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette ou en onglet. *Postépimères* très petites ou cachées, subcunéiformes.

Abdomen plus ou moins court, généralement moins long que les élytres ; plus ou moins large, plus ou moins obtusément acuminé au sommet ; largement relevé-rebordé sur les côtés ; s'incourbant à peine en dessous ; plus ou moins recouvert à sa base ; à segments subégaux, le

5e un peu ou à peine plus grand : le 6e plus ou moins grand : celui de l'armure parfois saillant (♂). *Ventre* à arceaux subégaux : le 1er subcarinulé ou en angle aigu au milieu de sa base : le 5e un peu ou à peine plus grand : le 6e plus ou moins grand : le 7e apparent (♂), parfois caché ou réduit à 2 appendices (♀).

Hanches antérieures médiocres ou assez grandes, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, non saillantes, conico-subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône large et tronqué ; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits ou assez petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, allongés, atteignant au moins le quart des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur milieu, quelquefois très faiblement. *Tibias* subrétrécis vers leur base, finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe, armés au bout de l'inférieure de 2 petits éperons, parfois peu distincts. *Tarses antérieurs* courts, à dernier article en massue, plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts ; les *intermédiaires* suballongés, à dernier article en massue grêle, subégal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts ; les *postérieurs* plus ou moins allongés, sensiblement ou bien plus longs que la moitié des tibias, à dernier article en massue grêle, un peu ou à peine moins long que les précédents réunis, ceux-ci assez courts, parfois suboblongs. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre ont la démarche assez lente. Elles vivent principalement sur les fleurs, sous les écorces, dans les champignons et parmi les mousses. Quelques-unes exhalent une odeur forte.

Cette coupe générique est distincte des *Omalium* par les antennes à derniers articles en massue plus brusque, par les tarses postérieurs plus allongés et surtout par le mésosternum non carinulé. Le front et le dos

(1) Érichson et la plupart des auteurs, après lui, disent, à propos du genre *Omalium* *Tarses à 4 premiers articles courts ou très courts, subégaux.* Mais cela n'est point exac pour la plupart des espèces comprises par Thomson dans son genre *Phyllodrepa* (*salicis*, *floralis*, *brunnea*), surtout relativement aux tarses postérieurs où ces mêmes articles sont au moins suboblongs. Tous les genres créés par l'illustre auteur suédois, aux dépens du genre *Omalium*, réunissent des espèces homogènes, qui trahissent un cachet particulier, et les espèces françaises qu'il n'a pas connues, viennent s'y ranger naturellement.

du prothorax sont peu ou non fovéolés, les élytres bien moins inégales, etc.

Les tarses postérieurs, par leur dernier article un peu moins long que les précédents réunis, rappellent ceux de notre genre *Xylodromus*, mais la structure des antennes est bien différente, les hanches intermédiaires sont moins rapprochées, etc.

Un certain nombre d'espèces rentrent dans le genre *Phyllodrepa*. En voici les caractères en deux tableaux :

a. *Front* bifovéolé en avant et en arrière. Le 3e *article des antennes* oblong. *Corps* ovale-oblong ou suballongé. *Taille* assez grande ou moyenne (*Phyllodrepa* vera).
  b. *Corps* noir ou en majeure partie.
    c. *Élytres* assez fortement ponctuées-striées, à intervalles subconvexes, lisses. *Antennes* d'un roux brunâtre. Le *dernier article des tarses postérieurs* un peu moins long que les précédents réunis. . . . . 1. SALICIS.
    cc. *Élytres* assez finement ponctuées-striées, à intervalles déprimés, subécaillés. Le *dernier article des tarses postérieurs* à peine moins long que les précédents réunis.
      d. *Antennes* ordinairement noires ou au moins à leur base. *Tête* et *prothorax* lisses entre les points. *Côtés de celui-ci* et *épaules* subconcolores. *Tarses antérieurs* ♂ subdilatés. 2. FLORALIS.
      dd. *Antennes* obscures, à base testacée. *Tête* et *prothorax* très finement chagrinés entre les points. *Côtés de celui-ci* et *épaules* d'un roux de poix. *Tarses antérieurs* à peine dilatés. *Taille* moindre. . . . . 3. NIGRA.
  bb. *Corps* d'un roux testacé, à tête, extrémité des élytres et 5e segment abdominal rembrunis. *Antennes* rousses. *Élytres* ponctuées-striées. Le *dernier article des tarses postérieurs* un peu moins long que les précédents réunis. . . . . 4. BRUNNEA.

1. Phyllodrepa salicis, Gyllenhal.

Ovale-oblongue ou suballongée, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax, la bouche et les antennes d'un roux de poix et les pieds d'un roux subtestacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, presque aussi rétréci en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres,

assez fortement et assez densement ponctué, légèrement bifovéolé sur le dos, subexplané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement ponctuées-striées, à intervalles subconvexes et lisses. Abdomen très finement et modérément pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subangulairement échancré (1) à son bord apical, le 7e assez saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* subarrondi à son bord apical, le 7e non saillant, réduit à 2 appendices. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Omalium salicis, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 226, 24. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 880, 22. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 253. — Kraatz, Ins. Deut. II, 994, 24.
Phyllodrepa salicis, Thomson, Skand. Col. III, 215, 3.
Homalium salicis, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 62, 5, pl. I, fig. 12.

Long., 0,0044 (2 l.) ; — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps ovale-oblong ou suballongé, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, à côtés du prothorax d'un roux de poix.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, assez marquées, et en arrière, de 2 autres petites, ponctiformes ou triangulaires, joignant les ocelles ; éparsement pubescente, avec 2 longues soies sur les côtés ; finement et éparsement ponctuée, à partie antérieure lisse ; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête assez saillante et presque droite, jusque derrière le niveau antérieur des yeux. *Cou* finement et subéparsement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix. *Palpes maxillaires* plus clairs à leur base.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes assez robustes, un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement épaissies dès leur 6e article ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées ; d'un roux un peu obscur ; à 1er ar-

(1) Il est à noter que, dans le genre *Phyllodrepa*, le 6e segment abdominal est toujours subéchancré à son bord apical, ce qui n'a lieu que par exception dans le genre *Omalium*.

ticle en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, à peine oblong, subobconique : le 3e à peine plus grêle, oblong, subégal au précédent : les 4e et 5e subglobuleux : les suivants plus épais, non ou peu contigus : le 6e un peu plus étroit, médiocrement transverse : le 7e fortement, les 8e à 10e très fortement transverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet, subannelé après son milieu.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, presque aussi étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus ou presque droits ; légèrement convexe ; presque glabre, éparsement mais distinctement sétosellé (1) sur les côtés et sur le bord antérieur ; marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, légères, rapprochées, à peine avancées au delà du milieu ; subexplané en arrière sur les marges latérales ; assez densement et un peu plus fortement ponctué que la tête, à intervalle des fossettes rarement lisse ; d'un noir brillant, avec les marges subexplanées souvent d'un roux de poix. *Repli* brun ou roussâtre, presque lisse, à partie dilatée chagrinée.

Écusson finement et éparsement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres suboblongues ou même oblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, faiblement convexes, parfois à peine (2) impressionnées le long de la suture ; presque glabres ou avec quelques courtes soies obsolètes, sur les côtés ; assez fortement, assez densement et subsérialement ponctuées, avec les intervalles çà et là subconvexes et lisses, et l'extrémité plus finement striolée ; entièrement d'un noir brillant, parfois à calus huméral un peu moins foncé. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, subarqué sur les côtés et obtusément acuminé en arrière ; assez convexe ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé ; obsolètement chagriné et, de plus, très finement et modérément pointillé, plus densement vers sa base ; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix assez brillant. *Tempes* longitudinalement et subobliquement ridées. *Prosternum* chagriné et distinctement ponctué. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, assez fortement et assez densement ponctué, subdéprimé

(1) Il est à remarquer que les côtés de la tête, du prothorax et même des élytres sont généralement plus distinctement sétosellés dans le genre *Phyllodrepa* que dans les *Omalium*.

(2) Contrairement au genre *Omalium*, ici les élytres sont presque toujours unies ou à peine inégales.

et presque lisse sur sa partie postéro-médiane qui offre 3 légers sillons longitudinaux ponctués. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, très éparsement sétosellé, obsolètement chagriné, légèrement et assez densement ponctué, plus éparsement en arrière.

Pieds très légèrement pubescents, éparsement ponctués, d'un roux subtestacé. *Tibias* finement ciliés, distinctement épineux sur leur tranche externe, les antérieurs plus obscurément. *Tarses postérieurs* bien plus longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu moins long que les précédents réunis, ceux-ci suboblongs, subégaux ou avec le 4e à peine plus court.

Patrie. Cette espèce se prend, en été, sur les fleurs d'aubépine et parfois parmi les mousses et dans les plaies des arbres, surtout dans les forêts, dans diverses provinces de la France : la Flandre, la Normandie, la Champagne, la Lorraine, les environs de Paris, l'Orléanais, l'Auvergne, la Bresse, les environs de Lyon où elle est très rare, les Landes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est la plus grande du genre. Elle est remarquable par ses élytres assez fortement ponctuées-striées.

Chez les immatures, le calus huméral est un peu roussâtre, les côtés du prothorax évidemment de cette même couleur, ainsi que parfois le dessous du corps, excepté les tempes, le métasternum et le 5e arceau ventral qui sont rembrunis.

2. Phyllodrepa floralis, Paykull.

Ovale-oblongue, subconvexe, presque glabre, d'un noir brillant, avec les pieds roux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et bistriolée en arrière finement et subéparsement ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins rétréci en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, légèrement bifovéolé sur le dos, à peine explané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement ponctuées-striées, à intervalles déprimés, subécaillés. Abdomen très finement et modérément pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subéchancré à son bord apical, le 7e assez

saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Staphylinus rufipes, Fourcroy, Ent. Par. I, 168, 15.
Staphylinus floralis, Paykull, Mon. Staph. 67, 47 ; — Faun. Suec. III, 406, 49. — Fabricius, Ent. Syst. I, II, 530, 52. — Walkenaer, Faun. Par. I, 272, 16.
Stenus floralis, Fabricius, Syst. El. II, 604, 6.
Omalium viburni, Gravenhorst, Micr. 117, 9; — Mon. 210, 13. — Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 373, 9. — Olivier, Enc. méth. VIII, 477, 13. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 224, 23.
Anthobium viburni, Mannerheim, Brach. 54, 7. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 472, 5. — Runde, Brach. Hal., 23, 4.
Omalium florale, Erichson, Col. March. I, 633, 7 ; — Gen. et Spec. Staph. 879, 10. — Heer, Faun. Helv. I, 177, 7. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. II, 252. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 642, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 996, 27.
Phyllodrepa floralis, Thomson, Skand. Col. III, 214, 1.
Homalium rufipes, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 62, 6.

Variété *a*. *Antennes* plus ou moins rousses ou testacées, ainsi que les *palpes*. *Taille* un peu moindre.

Omalium maculicorne, Heer, Faun. Helv. I, 178, 8.

Long., 0,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0,0012 (1/2 l.).

Corps ovale-oblong, subconvexe, d'un noir brillant, presque glabre, ou bien à peine pubescent sur la tête et le prothorax.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée, creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, assez grandes, et en arrière, de 2 autres moindres, en forme de petites strioles longitudinales raccourcies, à peine obliques, situées au devant des ocelles; éparsement pubescente, avec 2 soies sur les côtés; finement et subéparsement ponctuée, à partie antérieure lisse; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête assez saillante et subarquée jusques un peu derrière le niveau antérieur des yeux. *Cou* finement et éparsement ponctué. *Bouche* couleur de poix, à sommet des *palpes maxillaires* et parfois leur base un peu plus clairs.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs, et parfois à reflets grisâtres.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, graduellement subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et sensiblement pilosellées ; noires, à extrémité souvent d'un brun roussâtre ; à 1er article en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, à peine oblong, subobconique : le 3e un peu plus grêle, oblong, un peu ou à peine plus long que le précédent : les 4e et 5e subglobuleux, avec le 5e toutefois évidemment plus épais : les suivants encore plus épais, peu contigus : le 6e à peine plus étroit, assez fortement, les 7e à 10e plus fortement transverses : le dernier subovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits ; légèrement convexe ; à peine pubescent (1) ; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, plus ou moins obsolètes ; à peine explané en arrière sur ses marges latérales ; assez densement et presque aussi finement ponctué que la tête, parfois avec 1 léger espace lisse entre les 2 fossettes ; entièrement d'un noir brillant. *Repli* non ou à peine chagriné, plus distinctement sur sa partie dilatée.

Écusson peu ponctué, parfois lisse, d'un noir brillant.

Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax ; faiblement convexes ; souvent subimpressionnées derrière l'écusson, le long de la suture, mais jamais jusqu'au sommet ; presque glabres ou avec quelques courtes soies sur les côtés ; assez finement, densement et subsérialement ponctuées, à intervalles déprimés et généralement traversés par de petites strioles arquées qui les font paraître comme écaillés ou réticulés, et l'extrémité plus finement et subobliquement striée ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, subarqué sur les côtés et obtusément acuminé en arrière ; subconvexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé ; obsolètement chagriné et, de plus, très finement et modérément pointillé, plus éparsement vers son extrémité ; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* rugueusement ponctuées. *Prosternum* chagriné et distinctement ponctué. *Mésosternum* chagriné.

(1) Vue de côté, cette pubescence est assez distincte. Elle est très courte et couchée en arrière.

Métasternum subconvexe, à peine chagriné, assez finement et assez densement ponctué, plus légèrement sur son milieu qui est parfois subsillonné en arrière. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, très éparsement sétosellé, obsolètement chagriné, très finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, roux, avec les hanches et souvent les cuisses postérieures rembrunies. *Tibias* finement ciliés, distinctement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* évidemment plus longs que la moitié des tibias, à dernier article à peine moins long ou même aussi long que les précédents réunis, ceux-ci à peine suboblongs, subégaux ou avec le 4e à peine plus court.

Patrie. Cette espèce est commune, en tout temps, sur les fleurs, sur les branches, sous les détritus et dans les champignons, dans presque toute la France.

Obs. Elle est un peu moindre que la *salicis*, moins fortement ponctuée. Les antennes, moins robustes, sont plus noires, au moins à leur base. Les fossettes dorsales du prothorax sont plus obsolètes, et ses côtés presque toujours concolores. Les élytres, plus finement ponctuées-striées, ont les intervalles plus déprimés et moins lisses ; elles sont un peu moins oblongues. Les tarses postérieurs sont un peu moins longs, surtout leur dernier article, etc.

Elle varie beaucoup pour la taille, la couleur et la sculpture. La ponctuation des élytres est plus ou moins fine, plus ou moins confusément striée, et l'impression juxta-suturale, parfois nulle, souvent légère, est d'autres fois très prononcée. Elles sont rarement un peu plus courtes, et, chez les immatures, elles passent du noir au roux de poix subtestacé.

Les antennes sont généralement noires à extrémité moins foncée, quelquefois rousses à base noire, plus rarement entièrement testacées ou avec le 1er ou le 2e article un peu rembruni, parfois même tous les deux (*O. maculicorne*, Heer). Dans cette dernière variété, l'extrémité du ventre est souvent testacée, ainsi que les palpes. On lui rapporte le *ruficorne* de Stephens (Ill. Brit. V, 352).

Quelquefois les cuisses sont plus ou moins enfumées.

3. Phyllodrepa nigra, Gravenhorst.

Ovale-oblongue, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, les côtés du prothorax et les épaules roussâtres. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, obsolètement chagrinée, finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, un peu moins rétréci en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, obsolètement chagriné, assez finement et assez densement ponctué, à peine bifovéolé sur le dos, faiblement explané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement mais à peine sérialement ponctuées, à intervalles déprimés. Abdomen obsolètement pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* subéchancré, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* assez court, subtronqué ou subarrondi, le 7e un peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine visiblement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium nigrum, Gravenhorst, Mon. 212, 17. — Olivier, Enc. méthod. VIII, 478, 17. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 880, 11. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. II, 252. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 644, 17. — Kraatz, Ins. Deut. II, 997. 28.
Omalium salicinum, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 467, 24-25.
Anthobium salicinum, Mannerheim, Brach. 54, 12.
Omalium atrum, Heer, Faun. Helv. I, 178, 9.
Phyllodrepa nigra, Thomson, Skand. Col. III, 214, 2.

Long., 0,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0,0008 (1/3 fort).

Patrie Cette espèce est rare. Elle se prend, en mai et juin, sous les écorces et dans les plaies des vieux arbres, dans les lieux boisés : le Bugey, les environs de Lyon, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. On la réunit quelquefois à la *floralis*, à laquelle elle ressemble infiniment. Elle est de la taille des plus petits individus de cette dernière

espèce. Elle est généralement moins noire, plus visiblement pubescente, un peu moins brillante, surtout sur la tête et le prothorax où l'intervalle des points est moins lisse, mais obsolètement chagriné. La tête est un peu plus densement ponctuée. Les côtés du prothorax et les épaules sont plus ou moins roussâtres, et même parfois l'extrême marge apicale des élytres. Celles-ci sont un peu moins finement ponctuées, surtout intérieurement, avec les points moins régulièrement rangés en stries, à intervalles moins réticulés. Les palpes, la base des antennes et les pieds sont d'une couleur plus claire. Les tarses antérieurs des ♂ sont moins dilatés, ce qui, avec la fine chagrination de la tête et du prothorax, la distingue suffisamment de la variété *maculicornis*.

4. **Phyllodrepa brunnea**, Paykull.

Ovale-suballongée, subconvexe, presque glabre, d'un rouge testacé brillant, avec la tête, une grande tache apicale aux élytres et le 5e segment abdominal noirs. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, obsolètement bifovéolé sur le dos, subexplané en arrière sur les côtés. Elytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées-striées. Abdomen finement et densement ponctué.

♂ Le 6e *segment abdominal* subangulairement subéchancré, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Staphylinus melanocephalus, Fabricius, Mant. Ins. I, 222, 32.
Staphylinus brunneus, Paykull, Mon. Staph. 63, 45; — Faun. Suec. III, 404, 47.
Omalium brunneum, var. 2, Gravenhorst, Micr. 114, 2.
Anthobium brunneum, Mannerheim, Brach. 54, 13. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 475, 7.
Omalium brunneum, Olivier, Enc. méth. VIII, 475, 5. — Gyllenhal, Ins. Suec.

II, 227, 25. — Erichson, Col. March. I, 633, 8; — Gen. et Spec. Staph. 881, 13.— Heer, Faun. Helv. I, 177, 6.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 251, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 643, 15.— Kraatz, Ins. Deut. II, 995, 25.

Phyllodrepa brunnea, Thomson, Skand. Col. III, 215, 4.

Homalium melanocephalum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 63, 7.

Long., 0,0040 (1 4/5 l.); — larg., 0,0011(1/2 l.).

Corps ovale-suballongé, subconvexe, presque glabre, d'un rouge testacé brillant, avec la tête, une grande tache apicale aux élytres et le 5e segment abdominal noirs.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 grandes fossettes ovales, assez prononcées, et en arrière, de deux autres petites, profondes, ponctiformes, situées au devant des ocelles; éparsement pubescente, avec 2 longues soies sur les côtés; assez finement et assez densement ponctuée sur les parties latérales, à peine moins densement sur son milieu, lisse antérieurement; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête sensible et droite, jusqu'au niveau mitoyen des yeux. *Cou* assez densement ponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, obscurs ou grisâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, graduellement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; entièrement rousses; à 1er article en massue suballongée: le 2e un peu moins épais, à peine oblong, subobconique: le 3e un peu plus grêle, oblong, un peu plus long que le 2e: les 4e et 5e subnoueux, à peine plus longs que larges: les suivants plus épais, non contigus: le 6e un peu plus étroit que le 7e, subsphérique: celui-ci assez fortement les 8e à 10e fortement transverses: le dernier subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits; médiocrement convexe; presque glabre, avec quelques légères soies sur les côtés et sur le bord antérieur; marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, légères ou obsolètes; subexplané en arrière sur ses marges latérales; assez fortement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des fossettes et souvent un léger espace en dehors de celles-

ci, plus lisses; entièrement d'un rouge testacé brillant. *Repli* roux, à peine chagriné, plus distinctement sur sa partie dilatée.

Écusson plus ou moins ponctué, d'un roux brillant.

Élytres subolongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax; légèrement convexes; presque glabres; assez fortement et densement ponctuées-striées, à ponctuation moins forte et plus confuse en arrière; d'un rouge testacé brillant, avec 1 grande tache apicale, subarrondie, noire ou noirâtre, ne touchant pas aux côtés ni à l'extrême marge postérieure. *Épaules* presque effacées, à peine arrondies.

Abdomen suboblong, un peu ou à peine moins long que les élytres, assez large, à peine arqué sur les côtés et subatténué en arrière; assez convexe; légèrement pubescent; très éparsement sétosellé; à peine chagriné; finement et assez densement ponctué; d'un rouge testacé brillant, avec le 5e segment noir ou noirâtre, ainsi que la base du 6e.

Dessous du corps d'un rouge testacé assez brillant, avec le postpectus et le 5e arceau ventral rembrunis. *Tempes* rugueuses. *Prosternum* chagriné et éparsement ponctué. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, fortement et assez densement ponctué, plus lisse et obsolètement trisillonné-ponctué en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, distinctement pilosellé, finement chagriné et grossièrement, densement mais peu profondément ponctué, presque lisse en arrière.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, éparsement épineux sur leur tranche externe, les *antérieurs* plus obscurément. *Tarses postérieurs* sensiblement plus longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu moins long que les précédents réunis, ceux-ci suboblongs, les 1er et 4e à peine plus courts.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en été, sous les écorces des vieux arbres, dans les bolets et parfois sur les fleurs, dans les forêts et les montagnes: l'Alsace, la Lorraine, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est suffisamment séparée des précédentes par sa coloration. Sa forme est un peu plus étroite et plus allongée.

aa. *Front* seulement bifovéolé en avant. Le 3e *article des antennes* à peine oblong ou subglobuleux. *Corps* allongé. *Taille* petite ou assez petite. (Sous-genre *Dropephylla*, anagramme de *Phyllodrepa*).

e. *Corps* en majeure partie roux ou rougeâtre. *Antennes* entièrement rousses. *Prothorax* toujours roux.

f. *Corps* allongé, subfusiforme, subconvexe, rougeâtre, à tête, poitrine, suture, sommet des élytres et de l'abdomen largement noirs ou rembrunis. *Élytres* ponctuées-striées. *Taille* petite. . . . . 5. LUCIDA.

ff. *Corps* allongé, sublinéaire ou linéaire, plus ou moins déprimé.

g. *Prothorax* peu rétréci en arrière, à fossettes légères ou obsolètes, à ponctuation plus ou moins fine et non subrugueuse. *Élytres* presque entièrement rousses.

h. *Élytres* subruguleuses seulement vers leur sommet. *Abdomen* distinctement pointillé. *Corps* glabre, très brillant. *Taille* assez petite. . . . . 6. LINEARIS.

hh. *Élytres* subruguleuses presque sur toute leur surface. *Abdomen* presque lisse. *Corps* légèrement pubescent, assez brillant. *Taille* petite. . . . . 7. HEERI.

gg. *Prothorax* sensiblement rétréci en arrière, à fossettes assez profondes, à ponctuation assez forte et subrugueuse. *Élytres* rousses, à région scutellaire et extrémité rembrunies. . 8. SCABRIUSCULA.

ee. *Corps* en majeure partie noir ou brunâtre, linéaire, subdéprimé ou déprimé. *Prothorax* noir, ou rembruni au moins sur son disque. *Antennes* obscures, à base testacée. *Taille* petite.

i. *Prothorax* sensiblement rétréci en arrière, largement déprimé ou à peine bifovéolé sur le dos. *Prothorax* et *élytres* presque glabres. *Antennes* obscures, à base testacée. . . . 9. BREVICORNIS.

ii. *Prothorax* à peine rétréci en arrière, légèrement bifovéolé sur le dos. *Prothorax* et *élytres* éparsement pubescents-pruineux.

k. *Prothorax* finement ponctué, entièrement noir. *Élytres* noires ou brunâtres, subconcolores, plus ou moins finement et sérialement ponctuées. . . . . 10. VILIS.

kk. *Prothorax* assez fortement ponctué, noir à côtés moins foncés. *Élytres* d'un roux de poix, à région scutellaire et extrémité rembrunies, assez fortement mais non ou à peine sérialement ponctuées. . . . . 11. GRACILICORNI

5. Phyllodrepa (Dropephylla) lucida, Erichson.

Allongée, subfusiforme, subconvexe, légèrement pubescente, d'un rouge brillant, avec la tête, la poitrine, la suture, le sommet des élytres et l'abdo-

men noirs, et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, assez fortement et densement ponctuée. Prothorax transverse, médiocrement arqué sur les côtés, presque aussi étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, assez fortement et densement ponctué, à peine bifovéolé sur le dos. à peine explané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées-striées. Abdomen légèrement et densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* à peine échancré, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* très court, subtronqué ou à peine arrondi, le 7e un peu apparent. *Tarses antérieurs* presque simples.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium brunneum. var. β, PAYKULL, Mon. Staph. 64, 45; — Faun. Suec. III, 405, 47. — Var. *b*, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 227, 25. — Var. 1, GRAVENHORST, Mon. 206, 5. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 371, 3.
Omalium lucidum, ERICHSON, Col. March. I, 634, 9; — Gen. et Spec. Staph. 881, 14. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 250, 4. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 643, 14. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 995, 26. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 26, fig. 130.
Phoeonomus lucidus, HEER, Faun. Helv. I, 185, 3.
Phyllodrepa lucida, THOMSON, Skand. Col. III, 215, 5.
Homalium iopterum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 64, 8.

Long., 0,0036 (1 1/5 l.); — larg., 0,00054 (1/4 l.).

Corps allongé, subfusiforme, subconvexe, légèrement pubescent, d'un rouge brillant, avec la tête, la poitrine, la suture, le sommet des élytres et de l'abdomen noirs, celui-ci largement.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe; marquée en avant de 2 légères fossettes; légèrement pubescente, avec 2 fines soies sur les côtés; assez fortement et densement ponctuée, lisse sur l'épistome; d'un noir de poix brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête fine et presque droite, jusque vers le niveau mitoyen des yeux. *Cou* à peine ponctué. *Bouche* rousse.

Yeux assez grands, un peu saillants, obscurs.

Antennes moins longues que la tête et le prothorax réunis, sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très finement duve-

tenses et fortement pilosellées; d'un roux ferrugineux, à base parfois plus claire; à 1er article renflé en massue peu allongée : le 2e à peine moins épais, subsphérique : le 3e bien plus étroit, assez court, subobconique, aussi long que le 2e : les 4e et 5e subglobuleux : les suivants plus épais, non contigus : le 6e évidemment plus large que le 5e, à peine moins que le 7e, fortement transverse : les 7e à 10e très courts, très fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, modérément arqué sur les côtés, presque aussi étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs obtus, subarrondis et subinfléchis, et les postérieurs subobtus, subdéprimés ou subexplanés; médiocrement convexe; légèrement pubescent; distinctement sétosellé sur les côtés; à peine bifovéolé sur le dos: assez fortement (1) et densement ponctué; d'un rouge brillant. *Repli* d'un roux brillant, chagriné sur sa partie dilatée.

Écusson éparsement pointillé, d'un roux de poix.

Elytres subobcongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax; légèrement convexes; légèrement pubescentes; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez fortement et densement ponctuées-striées; d'un rouge testacé brillant, avec la suture et l'extrémité plus ou moins largement rembrunies. *Epaules* subarrondies.

Abdomen à peine oblong, aussi large mais un peu moins long que les élytres, à peine arqué sur les côtés et obtusément acuminé en arrière; assez fortement convexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné et, de plus, très finement, légèrement et densement pointillé, plus lisse postérieurement; d'un rouge subtestacé assez brillant, avec l'extrémité et le dos largement rembrunis, au point de ne laisser souvent que la base et les côtés plus clairs.

Dessous du corps d'un rouge testacé brillant, avec le postpectus et l'extrémité du ventre rembrunis ou noirâtres. *Tempes* subruguleuses. *Prosternum* finement chagriné et distinctement ponctué. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, assez fortement et assez densement ponctué, plus légèrement et moins densement en arrière sur son milieu où il est déprimé ou subimpressionné. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, très éparsement sétosellé, à peine chagriné, finement et densement pointillé, plus lisse vers son extrémité.

(1) Si la ponctuation de la tête et du prothorax est assez forte, ainsi que l'indiquent les auteurs, ce n'est que relativement à la grosseur de l'insecte.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias* très finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* évidemment plus longs que la moitié des tibias, à dernier article un peu moins long que les précédents réunis, ceux-ci assez courts, non ou à peine oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est commune, toute l'année, sous les écorces et dans le tan des vieux arbres, pin, charme, prunier, abricotier et surtout cerisier, quelquefois aussi sur les fleurs, dans presque toute la France.

Obs. Elle a le faciès et à peu près la couleur de la *brunnea*. Mais elle est bien moindre. Le front, plus convexe, n'est point bifovéolé sur le vertex. Le 3e article des antennes est plus court, et le 2e plus sphérique et plus renflé. Le dernier article des tarses postérieurs n'est pas visiblement moins long que les précédents réunis. La suture est presque toujours rembrunie, etc.

Quelquefois l'abdomen est entièrement noir, et alors les élytres sont de cette même couleur, moins les épaules.

Chez les immatures, le prothorax et les élytres sont d'un testacé pâle avec le sommet de celles-ci à peine enfumé.

Parfois la ponctuation surtout des élytres est plus forte.

Cette espèce et les suivantes constituent un groupe bien distinct par la petitesse de leur taille et divers caractères organiques qui, sans doute, lui vaudront plus tard le rang de genre, susceptible même d'être subdivisé.

On donne pour synonyme à la *lucida* le *iopterum* de Stephens (Ill. Brit. V, 349).

6. Phyllodrepa (Dropephylla) linearis, Zetterstedt.

Allongée, linéaire, subdéprimée, glabre, d'un roux très brillant avec la tête et l'extrémité de l'abdomen largement rembrunies. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, finement et modérément ponctuée. Prothorax transverse, subarqué en avant sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez finement et assez densement ponctué, obsolètement biimpressionné sur le dos. Élytres oblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et subsérialement ponctuées. Abdomen finement et peu densement pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e petit, peu saillant. Le 6e *arceau ventral* circulairement échancré, le 7e très apparent.

♀. Le 6e *segment abdominal* obtusément tronqué, le 7e caché ou réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* prolongé et subtronqué, le 7e caché.

Omalium lineare, ZETTERSTEDT, Faun. Lapp. I, 53, 13; — Ins. Lapp. 53, 21. — ERICHSON, Col. March. I, 636, 13; — Gen. et Spec. Staph. 884, 21. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 990, 19.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 644, 19.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 990, 19.
Phyllodrepa linearis, THOMSON, Skand. Col. III, 216, 7.
Homalium lineare, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 66, 12.

Long., 0,003 (1 1/3 l.); — larg., 0. 00053 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, glabre, d'un roux très brillant avec la tête et l'extrémité de l'abdomen largement rembrunies.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée, bifovéolée en avant; glabre, avec 2 soies sur les côtés; assez finement et modérément ponctuée; d'un noir ou brun de poix très brillant, rarement roussâtre. *Col* éparsement pointillé. *Bouche* rousse, à palpes plus pâles.

Yeux médiocres, assez saillants, obscurs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez fortement et brusquement épaisssies dès leur 6e article; finement duveteuses et fortement pilosellées; rousses; à 1er article en massue peu allongée: le 2e assez court, renflé, un peu moins épais, subglobuleux: le 3e bien plus étroit, à peine aussi long, obconique; le 4e un peu plus épais, court, transverse: le 5e encore plus large et plus court, sublenticulaire: les 6 derniers formant ensemble une massue brusque: les 6e à 10e très courts, perfoliés, non contigus: le dernier obturbiné, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, subarqué en avant sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus, subexplanés; peu convexe, subdéprimé sur son milieu; glabre; éparsement sétosellé sur les côtés; offrant sur le dos 2 fossettes oblongues, plus ou moins obsolètes, à peine avancées au delà du milieu, parfois séparées par un intervalle plus lisse; assez finement et assez densement ponctué; d'un roux très brillant. *Repli* presque lisse, roux.

Écusson éparsement pointillé, d'un roux de poix brillant.

Élytres oblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, subdéprimées; glabres, avec quelques soies obsolètes sur les côtés; assez fortement, densement et subsérialement ponctuées, avec les séries converties vers l'extrémité en fines rides longitudinales; d'un roux très brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen oblong, aussi large et aussi long ou à peine plus long que les élytres, à peine arqué sur les côtés, brusquement et obtusément acuminé au sommet; assez convexe; presque glabre; éparsement sétosellé sur les côtés et à l'extrémité; finement et peu densement pointillé; d'un roux brillant avec les 2 ou 3 derniers segments rembrunis au moins sur le dos.

Dessous du corps d'un roux très brillant, avec le postpectus légèrement et le 5e arceau ventral plus fortement enfumés. *Tempes* un peu ridées. *Prosternum* éparsement ponctué. *Mésosternum* chagriné-rugueux. *Métasternum* obsolètement chagriné et assez fortement ponctué. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé sur les côtés et vers le sommet, obsolètement chagriné, légèrement et assez densement ponctué sur les 4 premiers arceaux, plus lisse sur le milieu du 5e et sur le 6e.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux assez clair. *Tibias* finement ciliés, finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que la moitié des tibias, à dernier article presque égal aux précédents réunis, ceux-ci courts, subégaux.

Patrie. Cette rare espèce se trouve, en juin et juillet, sous les mousses et les écorces des vieux pins et sapins, dans les hautes montagnes: la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère de la *lucida* par sa forme plus linéaire et moins convexe, par la ponctuation du prothorax et des élytres moins serrée, avec celles-ci et la base de l'abdomen non rembrunies, la ponctuation de ce dernier moins serrée. La taille est un peu plus longue, l'aspect plus glabre et plus brillant, etc.

La tête, parfois rousse, est le plus souvent rembrunie. Les élytres sont quelquefois à peine enfumées sur leur région scutellaire et à leur extrémité.

7. Phyllodrepa (Dropephylla) Heeri, HEER.

Allongée, linéaire, subdéprimée, légèrement pubescente, d'un roux assez brillant, avec la tête, la région scutellaire, le sommet des élytres et l'abdomen un peu rembrunis. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, assez finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, faiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, finement et densement ponctué, à peine bifovéolé sur le dos, subexplané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement, ruguleusement et subsérialement ponctuées. Abdomen à peine pointillé ou presque lisse.

♂ Le 7e *segment abdominal* un peu saillant.

♀ Le 7e *segment abdominal* non ou peu saillant.

Phloeonomus Heeri, CHEVRIER inéd.; — HEER, Faun. Helv. I, 575,3.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,0004 (1/5 l.).

PATRIE. Hautes-Pyrénées (collection Pandellé).

OBS. Cette espèce ressemble à une petite *lucida* variété pâle. Mais elle est moins convexe et plus linéaire. La ponctuation générale est moins forte, mais plus ruguleuse, etc.

La taille est moins grande que chez la *linearis*, la ponctuation générale est un peu plus fine et un peu plus serrée, celle des élytres plus ruguleuse, celle de l'abdomen moins distincte. Les élytres sont ordinairement à peine rembrunies vers l'écusson et à l'extrémité. Le corps est moins glabre et moins brillant, etc.

Nous avons vu, dans quelques collections, cette espèce inscrite sous le nom d'*Heeri*, Chevrier (*Heer.*) Mais il ne nous a pas été donné de vérifier le type certain de la Faune Helvétique (1).

(1) L'*Omalium elegans* de Kraatz (Ins. Deut. II, 989, 18), aurait la taille un peu plus grande, la tête plus fortement et moins densement ponctuée, et la pubescence des antennes plus divergente, etc. — Long. 1 1/3 l.

8. Phyllodrepa (Dropephylla) scabriuscula, KRAATZ.

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, à peine pubescente, d'un roux assez brillant, avec la tête, la région scutellaire, l'extrémité des élytres et le 5e segment abdominal enfumés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, assez finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, médiocrement arqué sur les côtés, sensiblement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, assez fortement, subruguleusement et densement ponctué, visiblement bifovéolé sur le dos, à peine explané en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et subruguleusement ponctuées. Abdomen à peine pointillé ou presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* subéchancré, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, subtronqué, le 7e un peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Omalium scabriusculum, KRAATZ, Ins. Deut. II, 988, 17.
Homalium scabriusculum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 66, 11.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, sublinéaire, subdéprimé, à peine pubescent, d'un roux assez brillant, avec la tête, la région scutellaire, l'extrémité des élytres et le 5e segment abdominal plus ou moins enfumés.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; légèrement bifovéolée en avant; à peine pubescente, avec 2 longues soies sur les côtés; assez finement et assez densement ou modérément ponctuée, avec 2 légers espaces lisses vers le milieu du front; d'un roux foncé brillant, à épistome et cou noirs. *Celui-ci* éparsement pointillé. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête fine et presque droite, jusqu'au niveau mitoyen des yeux. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux médiocres, assez saillants, obcurs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, assez fortement et brusquement épaissies dès leur 6e article ; finement duveteuses et fortement pilosellées ; d'un roux assez clair ; à 1er article en massue suballongée : le 2e assez court, un peu moins épais, brièvement ovalaire : le 3e plus étroit, assez petit, à peine aussi long que le 2e : le 4e petit, subglobuleux : le 5e plus épais, subtransverse : les suivants subitement plus larges, non contigus, brièvement pédicellés, très courts, très fortement tranverses, avec le 6e néanmoins un peu moins large que les autres : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, médiocrement arqué sur les côtés, sensiblement et subsinueusement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs presque droits et à peine explanés ; subdéprimé; à peine pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; n arqué sur le dos de 2 fossettes oblongues assez prononcées ; assez fortement et densement ponctué, toutefois plus rugueusement et moins finement que la tête ; d'un roux assez brillant. *Repli* d'un roux subtestacé à partie dilatée plus foncée et chagrinée.

Écusson à peine pointillé, d'un roux de poix brillant.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax ; subdéprimées ou même déprimées; à peine pubescentes ; obsolètement sétosellées; fortement, densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation formant parfois, en dehors et vers l'extrémité, des rides longitudinales ; d'un roux plus ou moins brillant, à région scutellaire et partie postérieure plus ou moins enfumées. *Épaules* subarrondies.

Abdomen oblong, presque aussi large et à peine moins long que les élytres, à peine arqué sur les côtés et brusquement subacuminé au sommet ; assez convexe, à peine pubescent ; éparsement sétosellé ; presque lisse ou à peine chagriné et à peine pointillé ; d'un roux assez brillant, à 5e segment plus ou moins légèrement enfumé, excepté à son extrémité.

Dessous du corps d'un roux plus ou moins brillant. *Tempes* presque lisses ou à peine ridées. *Prosternum* finement chagriné et éparsement ponctué. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, assez finement et assez densement ponctué, plus lisse et subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, légèremnt pubescent, obsolètement chagriné, très finement et assez densement pointillé, plus éparsement en arrière.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux parfois

assez clair. *Tibias* finement ciliés, finement et éparsement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* un peu plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts ou assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend, de juin à août, sous les écorces et dans la carie des vieux sapins, à la Grande-Chartreuse.

Obs. Elle ressemble à la *lucida* pour la coloration. Mais elle est un peu plus grande, et plus déprimée. Les antennes sont plus fortement et plus brusquement épaissies vers leur extrémité, à pénultièmes articles plus isolés et surtout bien plus courts. Le prothorax est plus rétréci en arrière. Les élytres sont moins rembrunies sur la suture, moins régulièrement ponctuées-striées. L'abdomen est moins rembruni, etc.

Le prothorax est plus rétréci en arrière que chez *linearis* et *Heeri* avec les fovéoles dorsales plus prononcées et les angles postérieurs plus droits. La ponctuation du prothorax et des élytres est plus forte et surtout plus rugueuse, moins en série sur ces dernières. Le corps est moins glabre et moins brillant que chez *linearis*, la taille est plus forte que dans *Heeri*, etc.

La tête n'est parfois enfumée que vers le cou. L'abdomen est quelquefois entièrement roux.

9. Phyllodrepa (Dropephylla) brevicornis, Erichson

Allongée, linéaire, déprimée, à peine pubescente, d'un noir brillant, avec les palpes, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, finement et assez densement ponctuée. Prothorax subtranverse, médiocrement arqué et presque aussi large en avant que les élytres, sensiblement rétréci en arrière, assez finement et densement ponctué, largement déprimé sur son milieu, à peine impressionné sur les côtés. Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement, densement et subsérialement ponctuées. Abdomen très finement et éparsement pointillé.

Le 6e *segment abdominal* à peine échancré, le 7e assez saillant, en cône mousse. Le 6e *arceau ventral* très court, subarrondi, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Omalium brevicorne, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 884, 20. — Kraatz, Ins. Deut. II, 993, note.
Homalium brevicorne, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 65, note 1.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, linéaire, déprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; légèrement bifovéolée en avant; offrant en arrière 2 très petites fossettes, ponctiformes, très obsolètes, presque indistinctes ou visibles seulement à un certain jour, situées au devant des ocelles; à peine pubescente, avec deux soies sur les côtés; finement et assez densement ponctuée, plus lisse antérieurement; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête fine jusqu'au niveau antérieur des yeux. *Col* éparsement pointillé. *Bouche* rousse, à *palpes* un peu plus clairs.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez fortement et assez brusquement épaissies dès leur 6e article; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; noires, à 5 premiers articles d'un roux testacé; le 1er en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, court, presque subsphérique : le 3e plus étroit, assez petit, aussi long que le 2e, subobconique : les 4e et 5e subglobuleux, le 4e petit, le 5e un peu plus épais : les 6e à 10e assez subitement plus larges, non contigus, brièvement pédicellés : le 6e sensiblement transverse, un peu moins épais que les suivants : ceux-ci très courts, très fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire ou subsphérique, subarticulé et presque mousse au sommet.

Prothorax subtransverse, médiocrement arqué sur les côtés en avant où il est presque aussi large que la base des élytres, sensiblement rétréci en arrière où il est visiblement moins large que celle-ci; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs

presque droits; à peine pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; peu convexe; marqué sur le dos de 2 fossettes à peine distinctes, mais réunies ou confondues en une large dépression, étendue de la base au sommet et occupant la majeure partie du disque; à peine impressionné derrière le milieu de ses côtés, assez finement et densement ponctué; d'un noir brillant. *Repli* brunâtre, à partie dilatée chagrinée.

Écusson à peine pointillé, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax; déprimées; subimpressionnées le long de la suture; à peine pubescentes; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation formant çà et là des séries longitudinales; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen oblong, presque aussi large, mais un peu moins long que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et à peine rétréci tout à fait en arrière; subconvexe; à peine pubescent et éparsement sétosellé; à peine chagriné; très finement, obsolètement et éparsement pointillé; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* finement chagriné, à peine ponctué. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement et assez densement ponctué. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts ou assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce, qui est assez rare, a été capturée, en février, sous les écorces d'un pin parasol, aux environs de Saint-Raphaël (Provence).

Obs. Elle est remarquable par sa couleur noire, son prothorax sensiblement rétréci en arrière, presque aussi large en avant que les élytres, largement déprimé sur son disque, etc.

10. Phyllodrepa (Dropephylla) vilis, Erichson.

Allongée, linéaire, subdéprimée, légèrement pubescente-pruineuse, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, finement et assez densement ponctuée. Prothorax subtransverse, faiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en avant que les élytres, à peine rétréci en arrière, finement et densement ponctué, obsolètement bifovéolé sur le dos, impressionné sur les côtés. Élytres suboblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement, densement et sérialement ponctuées. Abdomen éparsement et obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subéchancré, le 7e assez saillant, en cône mousse. Le 6e *arceau ventral* très court, subarrondi, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples.

Omalium vile, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 882, 15. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 253. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 641, 10. — Kraatz, Ins. Deut. II, 993, 23.
Phyllodrepa vilis, Thomson, Skand. Col. III, 216, 6.
Homalium vile, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 65, 10.

Variété *a*. *Corps* d'un roux testacé, à tête, région scutellaire, extrémité des élytres et de l'abdomen rembrunies. *Antennes* presque entièrement testacées. *Ponctuation des élytres* presque effacée.

Phyllodrepa obsoleta, Mulsant et Rey.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, légèrement pubescent-pruineux, d'un noir de poix brillant.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, faiblement convexe, distinctement bifovéolée en avant; éparsement pubescente, avec 2 légères soies sur les côtés; finement et assez densement ponctuée, lisse antérieurement; d'un noir brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête fine, jusque vers le niveau mitoyen des yeux. *Col* éparsement pointillé. *Bouche* rousse, à *palpes* plus clairs : les *maxillaires* parfois rembrunis dans leur milieu.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs ou noirâtres.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, sensiblement et assez brusquement épaissies dès leur 6e article; très finement duveteuses et assez fortement pilosellées; noirâtres, à 5 premiers articles testacés; le 1er en massue suballongée : le 2e à peine moins épais, court, presque subsphérique : le 3e plus grêle, à peine aussi long que le 2e, subobconique : les 4e et 5e subglobuleux, le 4e petit, le 5e un peu plus épais : les 6e à 10e assez subitement plus larges, non contigus : le 6e assez fortement transverse, un peu moins épais que les suivants : ceux-ci courts, fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subarticulé et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, faiblement arqué sur les côtés en avant où il est un peu moins large que la base des élytres; à peine rétréci en arrière; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs presque droits; légèrement pubescent-pruineux; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; peu convexe; marqué sur le dos de 2 fossettes oblongues, légères et souvent obsolètes; à peine impressionné vers le milieu des côtés; finement et densement ponctué; d'un noir de poix brillant. *Repli* roussâtre, à partie dilatée chagrinée.

Écusson à peine pointillé ou presque lisse, d'un noir ou brun de poix luisant.

Élytres suboblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax; subdéprimées ou parfois déprimées; souvent subimpressionnées le long de la suture; légèrement pubescentes-pruineuses; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez finement, densement et plus ou moins sérialement ponctuées, parfois finement et longitudinalement ridées à leur extrémité; d'un noir ou brun de poix plus ou moins brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen oblong, presque aussi large et parfois presque aussi long que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés et un peu rétréci tout à fait en arrière; assez convexe; légèrement pubescent et éparse-

ment sétosellé; à peine chagriné; éparsement et obsolètement pointillé; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir de poix assez brillant, parfois brunâtre. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* finement chagriné et à peine ponctué. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, assez finement et modérément ponctué, subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, testacés, à hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias* finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* évidemment plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce, médiocrement commune, se trouve, en presque toutes les saisons, sous les écorces et dans la carie des vieux arbres, et parfois sur les fleurs, dans diverses localités de la France : la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Limousin, la Lorraine, le Bourbonnais, le Beaujolais, les environs de Lyon, le Bugey, le Languedoc, la Guienne, les Pyrénées, la Provence, etc.

Obs. Elle est distincte de la *brevicornis* par ses antennes un peu moins fortement épaissies vers leur extrémité, et par son prothorax moins arqué et moins large en avant, moins rétréci en arrière, moins déprimé sur son disque, plus distinctement bifovéolé sur celui-ci. De plus, il est, ainsi que les élytres, revêtu d'une légère et courte pubescence pruineuse et peu serrée, etc.

Les échantillons du Bugey ont les élytres plus distinctement ponctuées-striées, ceux de la Provence moins visiblement.

La variété *obsoleta*, outre sa coloration qui rapelle celle de la *lucida*, a les antennes paraissant à peine plus courtes et à peine plus robustes que chez la *vilis* type, à pénultièmes articles encore plus fortement transverses, avec les élytres obsolètement ponctuées. Elle a tout l'air d'une espèce à part, et il nous faudrait voir une série d'exemplaires identiques pour décider la question. Quelques auteurs lui rapportent le *Phloeonomus Heeri* de Heer (Faun. Helv. 571).

La larve de la *Phyllodrepa* (Omalium) *vilis* a été décrite par M. Perris (*Ann. Soc. Ent.* Fr. 1853,576, pl. 49-55). Elle vit dans les galeries du *Bostrychus* (Tomicus) *stenographus*.

11. Phyllodrepa (Dropephylla) gracilicornis,

FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.

Allongée, linéaire, subdéprimée, légèrement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les côtés du prothorax brunâtres, les élytres d'un roux de poix, à région scutellaire et extrémité rembrunies, les palpes, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, finement et densement ponctuée. Prothorax subtransverse, subarqué sur les côtés, un peu moins large antérieurement que les élytres, au moins aussi large en arrière qu'en avant, assez fortement et densement ponctué, non ou à peine bifovéolé sur le dos, à peine impressionné en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, assez densement mais non ou à peine sérialement ponctuées. Abdomen à peine et éparsement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subéchancré, le 7e un peu saillant, en cône mousse. Le 6e *arceau ventral* très court, subarrondi, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Omalium gracilicorne, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 642, 11. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 993, note.
Homalium gracilicorne, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 64, 9.

Long., 0,0025 (1 1/7 l.); — larg., 0,0006 (1/4 l. fort).

Corps allongé, linéaire, subdéprimé, légèrement pubescent, avec les côtés du prothorax brunâtres et les élytres d'un roux de poix à région scutellaire et extrémité rembrunies.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, faiblement convexe, légèrement bifovéolée en avant; légèrement pubescente, avec 2 soies redressées sur les côtés; finement et densement ponctuée, plus lisse antérieurement; d'un noir de poix brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête fine, jusque près du niveau postérieur des yeux. *Col*

subéparsement pointillé. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* testacés : le dernier article des *maxillaires* parfois rembruni à sa base.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis, assez légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très finement duveteuses et distinctement pilosellées ; obscures ou brunâtres, à 4 premiers articles testacés : le 1er en massue suballongée : le 2e presque aussi épais, court, presque subsphérique : le 3e plus grêle, petit, à peine aussi long que le 2e, subobconique : les 4e et 5e subglobuleux, le 4e petit, le 5e un peu plus gros : les 6e à 10e graduellement un peu plus épais : le 6e subsphérique, à peine, le 7e sensiblement, les pénultièmes plus fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax subtransverse, fortement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, au moins aussi large en arrière qu'en avant ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs à peine obtus ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; faiblement convexe ; non ou à peine bifovéolé sur le dos, souvent avec un léger espace médian lisse vers la base ; à peine impressionné en arrière sur les côtés ; densement mais moins finement ponctué que la tête, parfois même subrugueusement ; d'un noir ou brun de poix brillant, à côtés souvent moins foncés. *Repli* d'un roux de poix.

Écusson presque lisse ou à peine pointillé, d'un noir de poix luisant.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, subdéprimées ; parfois subimpressionnées le long de la suture ; à peine pubescentes ; obsolètement sétosellées sur les côtés ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec les points non ou à peine visiblement disposés en séries longitudinales ; d'un roux de poix brillant, à région scutellaire et extrémité plus ou moins rembrunies. *Epaules* étroitement arrondies.

Abdomen à peine oblong, presque aussi large mais un peu moins long que les élytres, subparallèle ou à peine arqué sur les côtés ; brusquement et obtusément acuminé tout à fait en arrière ; assez convexe ; à peine pubescent et éparsement sétosellé ; obsolètement chagriné, à peine et éparsement pointillé ; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec le *prosternum* souvent roussâtre. *Métasternum* subconvexe, assez ponctué.

Ventre assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné et à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, testacés. *Tibias* finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* sensiblement plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve sous les écorces, dans les forêts de Saint-Germain et de Fontainebleau, la Lorraine, la Bourgogne, le Limousin, les Landes, etc.

Obs. Elle est distincte de la *vilis*, var. *a*, par une taille un peu plus forte et par une ponctuation moins fine sur le prothorax et les élytres, moins en séries sur celles-ci qui ont leur disque toujours d'une couleur plus claire.

Les fossettes dorsales du prothorax sont nulles ou presque nulles. Toutefois nous avons vu un échantillon immature, où elles sont assez distinctes, chez lequel, en même temps, le prothorax est entièrement roux et subrugueusement ponctué, avec les élytres moins rembrunies à leur sommet et les tranches latérales de l'abdomen à transparence roussâtre. Cette variété ressemble à la *lucida*, mais, dans celle-ci, la forme est moins déprimée et les antennes sont entièrement rousses.

On attribue à la *gracilicornis* l'*Omalium hiemale* de Fuss (Berl. Ent. Zeit., 1868, 355).

Genre *Acrolocha*, Acroloque; Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 201.

Étomologie : ἄκρως en haut; λοχάω, je dresse.

Caractères. *Corps* ovale-oblong ou suballongé, subdéprimé ou faiblement convexe, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, 4-fovéolée, obsolètement en avant; sensiblement resserrée à sa base; portée sur un col distinct, court, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 petits ocelles écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes*

submamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un léger intervalle. *Épistome* non distinct du front, convexe et subtronqué au sommet. *Labre* court, fortement transverse, à peine sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, arquées, très aiguës, mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e en massue suballongée et assez grêle : le 3e court, un peu plus épais : le dernier au moins 2 fois aussi long que le 3e, aussi épais à sa base, un peu atténué vers son extrémité. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles peu distincts. *Menton* grand, trapéziforme, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, séparés du cou par un léger intervalle.

Antennes courtes, presque droites, grêles à leur base, terminées par une massue assez brusque de 5 articles ; à 1er article plus grand, en massue suballongée : le 2e court, presque aussi renflé : le 3e plus grêle, suboblong, obconique : les 4e à 6e subglobuleux : les suivants subgraduellement plus épais, transverses : le dernier subovalaire.

Prothorax transverse, plus ou moins arqué sur les côtés ; subrétréci en arrière, parfois en avant ; moins large que les élytres ; subéchancré au sommet, largement arrondi à la base ; très finement rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés ; plus ou moins impressionné en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, suboblongues, plus ou moins élargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le protorax ; tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe ; très finement rebordées à leur marge apicale, plus distinctement sur les côtés ; subrectilignes sur ceux-ci ; régulièrement striées-pointillées (1). *Repli* médiocre, fortement infléchi, graduellement rétréci en onglet et subredressé postérieurement. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, à sommet émettant une pointe aciculée. *Mésosternum* médiocre, traversé à sa base par une arête arquée, postérieurement rétréci en angle très aigu, prolongé environ jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands,

(1) Dans les genres *Omalium*, *Phyllodrepa* et autres, les élytres sont assez rarement et assez confusément ponctuées-striées, mais non visiblement striées-pointillées.

séparés du mésosternum par une différence de plan ou un sillon suboblique. *Médiépimères* assez grandes, en onglet allongé et renversé. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle court, à sommet enfoncé ou subincisé; avancé entre les intermédiaires en angle prononcé jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet. *Postépimères* très petites ou cachées, subcunéiformes.

Abdomen plus ou moins court, ordinairement moins long que les élytres, plus ou moins large, brusquement acuminé en arrière; assez largement relevé-rebordé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; plus ou moins recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e plus grand: le 6e plus ou moins grand: celui de l'armure parfois saillant (♂). *Ventre* à arceaux subégaux, le 5e plus grand: le 6e plus ou moins grand: le 7e apparent (♂) ou caché ou réduit à ses appendices (♀).

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué; à *lame inférieure* assez étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, suballongés ou oblongs, atteignant le quart ou le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, plus ou moins élargies vers leur milieu. *Tibias* subrétrécis vers leur base, finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe, armés au bout de l'inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* courts, à dernier article en massue grêle, au moins égal aux précédents réunis, ceux-ci très courts (*antérieurs* et *intermédiaires*) ou courts (*postérieurs*), subégaux; les *postérieurs* un peu moins courts, à peine plus longs que la moitié des tibias. *Ongles* très petits, grêles, subarqués.

Obs. Ce genre est distinct des *Phyllodrepa* par ses antennes en massue de 5 articles au lieu de 6; par ses élytres toujours finement striées-pointillées, et par ses tarses postérieurs moins allongés, à dernier article toujours aussi long que les précédents réunis. Le corps est généralement plus ramassé; les fossettes de l'épistome sont plus obsolètes, etc. Les espèces qu'il renferme, vivent dans les champignons, les fumiers ou sur

les fleurs. Elles ont une démarche lente. Elles se résument à 3 espèces, dont suit le tableau :

a. *Prothorax* avec 2 légères fovéoles dorsales; noir ainsi que les élytres. *Antennes* généralement brunes à leur base ou à 1er article seul roux. *Intervalles des stries* assez densement réticulés. . . . . 1. STRIATA.

aa. *Prothorax* sans fovéoles dorsales bien distinctes, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

b. *Prothorax* d'un noir de poix. *Élytres* d'un roux brun, à *stries* confuses à leur base, à *intervalles* lâchement réticulés. *Antennes* à articles 1, 3, 4 et 5 d'un roux testacé. *Corps* ovale-oblong. 2. SULCULUS.

bb. *Prothorax* brunâtre, au moins sur les côtés. *Élytres* testacées, à *stries* distinctes dès leur base, à *intervalles* finement chagrinés. *Antennes* à 5 premiers articles testacés. *Corps* suballongé. . 3. AMABILIS.

1. Acrolocha striata, GRAVENHORST.

Ovale-oblongue, faiblement convexe, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec la bouche et la base des antennes couleur de poix, et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant et en arrière, obsolètement chagrinée, finement et assez densement ponctuée sur son milieu. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, subrétréci en avant, obsolètement chagriné, finement et densement ponctué, faiblement bifovéolé sur le dos, obliquement subimpressionné en arrière sur les côtés. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et assez densement striées-pointillées, à intervalles assez densement réticulés. Abdomen légèrement chagriné.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant, tous deux obscurs. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, avec 2 petits plis longitudinaux : le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé, mousse, le 7e réduit à ses appendices, tous deux d'un roux subtestacé. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* simples.

Staphylinus minutus, OLIVIER, Ent. III, n° 42, 38, 56, pl. VI, fig. 33.

Omalium striatum, GRAVENHORST, Micr. 119. 12; — Mon. 216, 22. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 374, 12. — OLIVIER, Enc. méth. VIII, 479, 23. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II. 231, 23. — ERICHSON, Col. March. I, 632, 6; — Gen. et Spec. Staph. 882. 16. — HEER, Faun. Helv. I, 177, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2. 250, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 641, 9. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1000, 31.
Anthobium striatum, MANNERHEIM, Brach. 55. 15.
Acrolocha striata, THOMSON, Skand. Col. III. 202, 1.
Homalium striatum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 60, 2, pl. I, fig. 9; — Suppl. 6, 2.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0072 (1/3 l.).

Corps ovale-oblong, faiblement convexe, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre souvent (♀) roussâtre.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe; marquée en avant de 2 légères fossettes subarrondies et, en arrière, de 2 autres, faibles mais un peu prolongées en sillon subparallèlement au bord interne des yeux; presque glabre, obsolètement sétosellée sur les côtés; obsolètement chagrinée; finement et assez densement ponctuée sur son milieu, lisse antérieurement; d'un noir assez brillant. *Col* éparsement pointillé. *Bouche* couleur de poix avec les *mandibules* et la base des *palpes maxillaires* plus pâles.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, assez brusquement épaissies dès leur 7e article; très finement duveteuses et distinctement pilosellées; noires, à 1er article souvent d'un roux de poix et les 3e à 5e parfois brunâtres; le 1er en massue suballongée : le 2e presque aussi renflé, court, subsphérique : le 3e plus grêle, petit, subégal au 2e, suboblong, subobconique : les 4e à 6e petits, subglobuleux, avec le 5e à peine plus épais : les suivants sensiblement plus grands, non contigus : le 7e un peu plus étroit que le 8e, subsphérique ou à peine transverse : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, subrétréci en avant; subéchancré au sommet et à peine arrondi à la base, avec les angles antérieurs assez saillants, presque droits mais émoussés, et les postérieurs subobtus; presque glabre; obsolètement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; légèrement convexe; marqué sur le dos de 2 légères fossettes oblongues, avancées au delà du milieu; obliquement subimpressionné en arrière sur les côtés; obsolètement chagriné et, en outre, finement et densé-

ment ponctué, plus éparsement sur l'intervalle des fossettes, lequel offre parfois, en avant, une trace obsolète de canal médian ; d'un noir assez brillant. *Repli* d'un noir de poix, lisse, partie dilatée chagrinée à son sommet.

Écusson lisse, d'un noir luisant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax ; graduellement subélargies en arrière ; faiblement convexes ; presque glabres ; assez finement et assez densement striées-pointillées, plus légèrement et confusément en arrière, avec les intervalles assez densement réticulés ; d'un noir assez brillant. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen court, aussi large et bien moins long que les élytres, brusquement et arcuément rétréci en arrière, plus ou moins recouvert à sa base ; subconvexe ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé vers son sommet ; légèrement chagriné ; d'un noir un peu brillant, avec l'extrémité parfois (♀) d'un roux subtestacé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre quelquefois (♀) subtestacé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* et *mésosternum* chagrinés. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, subdéprimé, plus lisse et à peine pointillé sur son milieu. *Ventre* assez convexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé, finement chagriné et à peine visiblement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, avec les hanches et souvent les cuisses, ou seulement la base de celles-ci, plus ou moins rembrunies. *Tibias* finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve, principalement en hiver, sous les fumiers secs et les détritus végétaux, contre les murs, et parfois au printemps sur les fleurs de prunellier et d'aubépine, dans plusieurs provinces de la France : l'Alsace, la Lorraine, les environs de Paris, la Champagne, la Bourgogne, les environs de Lyon, les Alpes, la Guienne, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa couleur noire, par sa forme ovale-oblongue et subélargie en arrière et par ses élytres striées-pointillées (1).

(1) Ces stries sont au nombre de 6 ou 7 sur chaque élytre, mais sur les côtés il n'en existe point, et ceux-ci sont simplement pointillés.

Les fossettes du prothorax sont parfois à peine marquées. Les cuisses sont souvent plus ou moins rembrunies, ou au moins à leur base.

Le 1er article des antennes, généralement brun ou d'un roux de poix, est quelquefois d'un roux testacé.

John Sahlberg attribue à la *striata* le *fovulum* de Stephens.

2. Acrolocha sulculus, Stephens.

Ovale-oblongue, subdéprimée, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les elytres d'un roux brunâtre, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en arrière, obsolètement en avant, finement et densement ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, non rétréci en avant, finement et densement ponctué, obsolètement canaliculé sur le dos, subimpressionné vers les angles postérieurs. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, finement et assez densement striées-pointillées, plus confusément à leur base, à intervalles lâchement réticulés. Abdomen presque lisse ou à peine pointillé, souvent roussâtre au sommet.

♂ *Le 6e segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* largement échancré, armé sur son milieu d'une forte épine, assez longue : le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* prolongé, mousse, le 7e réduit à ses appendices. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, inerme : le 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium sulculum, Stephens, Ill. Brit. V, 336.
Anthobium striatum, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 475, 11.
Homalium sulculum, Fauvel., Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 6.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,00074 (1/3 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un roux brunâtre et le sommet de l'abdomen souvent roussâtre.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe ; mar-

quée en avant de 2 petites fossettes obsolètes, et en arrière, de 2 autres un peu plus prononcées; presque glabre; obsolètement sétosellée sur les côtés; finement et densement ponctuée, plus lisse en avant, à intervalles des points non chagrinés mais subréticulés; d'un noir de poix brillant. *Cou* finement et densement ponctué. *Bouche* d'un roux testacé, avec les 2 derniers articles des *palpes maxillaires* parfois plus foncés.

Yeux médiocres assez saillants, noirs.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis, assez brusquement épaissies dès leur 7e article : très finement duveteuses et assez fortement pilosellées; roussâtres, à 1er article d'un roux testacé, le 2e rembruni, les 3e à 5e d'un roux de poix plus ou moins foncé le 1er en massue suballongée : le 2e un peu moins renflé, courtement ovalaire : le 3e plus grêle, petit, subégal au 2e, suboblong, subobconique: les 4e à 6e petits, subglobuleux : les suivants sensiblement plus grands, non contigus : le 7e un peu plus étroit que le 8e, et celui-ci un peu plus que le 9e : le 7e sensiblement, les 8e à 10e fortement transverses, le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, un peu moins large que les élytres, non plus étroit en avant qu'en arrière; à peine échancré au sommet et largement arrondi à sa base, avec les angles antérieurs peu saillants, arrondis, et les postérieurs obtus; presque glabre; subconvexe; sans fossettes, mais finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane; marqué, dans l'ouverture des angles postérieurs, d'une légère impression subsulciforme, subarquée, s'étendant parfois un peu le long de la base; finement et densement ponctué, à intervalles des points non chagrinés mais subréticulés; d'un noir de poix brillant. *Repli* brunâtre, brillant, lisse, à partie dilatée chagrinée à son sommet.

Ecusson lisse, d'un noir de poix luisant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière; légèrement convexes, mais plus ou moins largement subdéprimées ou même déprimées sur leur région suturale; presque glabres; finement et assez densement striées-pointillées, plus confusément vers la base et obsolètement vers l'extrémité et sur les côtés, avec les intervalles des stries lâchement réticulés; d'un rouge brun plus ou moins brillant et plus ou moins foncé, avec les épaules un peu plus claires. *Celles-ci* étroitement arrondies.

Abdomen court, aussi large et bien moins long que les élytres, brusque-

ment et arcuément rétréci en arrière, sensiblement recouvert à sa base; assez convexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet; obsolètement chagriné ou presque lisse ou à peine pointillé; d'un noir peu brillant, à extrémité souvent roussâtre.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre roux. *Tempes* presque lisses ou à peine ridées. *Prosternum* et *mésosternum* subchagrinés. *Métasternum* subconvexe, très finement et éparsement ponctué, déprimé et lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé et à soies assez raides, finement chagriné et à peine visiblement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches et les trochanters un peu ou à peine plus foncés. *Tibias* finement ciliés, éparsement et finement épineux sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à peine plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts, subégaux.

Patrie. On trouve, assez rarement, cette espèce, en automne, dans les bouses mi-desséchées et surtout à la racine des champignons et des agarics, dans diverses localités boisées : la Flandre, la Normandie, le Maine, la Franche-Comté, le Beaujolais, etc.

Obs. Bien que voisine de la *striata*, elle en est réellement distincte. Elle est un peu moins élargie en arrière et un peu plus brillante. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus serrée, à interstices moins chagrinés. Celui-ci est plus arqué sur les côtés, moins rétréci en avant, non bifovéolé sur le dos, mais plus visiblement canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres, moins noires, sont un peu moins longues, à intervalles des stries moins densement réticulés, à angle sutural plus droit, moins émoussé, parfois même (♀) subaigu. La pointe mésosternale est plus acérée. La base des antennes est d'une couleur plus claire, et le 5e article n'est pas visiblement plus épais que ceux entre lesquels il se trouve. Les cuisses ne sont jamais rembrunies. Les signes ♂ sont remarquables, etc.

Les élytres varient du brun au roux, avec les épaules toujours plus claires. Chez les ♀ l'angle sutural tend à se montrer plus prolongé que chez les ♂ (1).

On rapporte au *sulculus* le *striatum* de Stephens (Ill. Brit. V, 349).

(1) Nous verrons plus tard (*Anthobium*) cette disposition des ♀ s'accentuer d'une manière diversiet remarquable.

3. Aerolocha amabilis, Heer.

Suballongée, subdéprimée, presque glabre, d'un noir de poix peu brillant, avec les côtés du prothorax brunâtres, la bouche, la base des antennes, les élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant et en arrière, finement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, finement et assez densement ponctué, à peine canaliculé sur le dos, à peine impressionné vers les angles postérieurs. Élytres à peine oblongues, 1 fois et 2/3 aussi longues que le prothorax, finement et asssez densement striées-pointillées, à intervalles finement chagrinés. Abdomen légèrement chagriné ou presque lisse.

♂ Le *segment de l'armure* distinct en dessus, encore plus découvert n dessous.

♀ Le *segment de l'armure* caché ou réduit aux appendices.

Omalium amabile (Chevrier) Heer, Faun. Helv. I, 567, 5. — Kraatz, Ins. Deut. II, 999, 30.
Omalium Hampei, Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 250, 3.
Homalium amabile, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 59, 1.

Long., 0,0024 (1 l.forte); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, se prend dans les agarics, en Suisse, dans les cantons de Vaud, de Fribourg et de Berne. Elle pourra un jour se rencontrer en France.

Obs. Elle diffère des précédentes par sa forme moins ramassée, plus allongée, et par sa teinte moins noire et moins brillante. Les élytres sont plus courtes, d'un roux testacé, parfois obscur, moins élargies en arrière, plus régulièrement striées-pointillées, moins confusément à leur base, avec les stries externes déjetées en dehors en avant dans la direction du calus huméral et les intervalles distinctement chagrinés au lieu d'être réticulés; elles sont moins nettement tronquées au sommet, à angle sutural plus obtus et plus rentré. L'abdomen est moins court et moins recouvert. Les 5 premiers

articles des antennes sont testacés ou d'un roux testacé, avec le 2e non rembruni, etc.

Le prothorax offre parfois des traces obsolètes de fossettes dorsales, à peine visibles. Il est quelquefois d'un brun de poix, à côtés plus pâles.

Les marges latérales de l'abdomen sont parfois roussâtres, et alors l'extrémité de celui-ci est plus largement d'un roux testacé.

Genre *Pycnoglypta*, Pycnoglypte; Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 198.

Etymologie : πυκνὸς, épais; γλυπτὸς sculpté.

Caractères. *Corps* ovale-oblong, subconvexe, à peine pubescent.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, nullement bifovéolée en avant, transversalement sillonnée en arrière; un peu resserrée à sa base : portée sur un col très court, épais, un peu moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 petits ocelles obsolètes, peu écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, où elles sont séparées dans leur milieu par un intervalle sensible. *Épistome* convexe, non distinct du front, subtronqué en avant. *Sallies antennaires* subobliquement prolongées en arrière, en arête mousse, jusqu'au niveau mitoyen des yeux. *Labre* court, transverse, paraissant subtronqué au sommet. *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, brusquement arquées-coudées, à pointe fine. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article très petit : le 2e oblong, obconique : le 3e suboblong, obconique, assez épais : le dernier d'une moitié plus long, en cône atténué. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles peu distincts. *Menton* grand, fortement transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, un peu saillants, séparés du cou par un très léger intervalle.

Antennes assez courtes, presque droites, grêles jusque vers leur milieu, et puis terminées par une massue oblongue, assez brusque et composée de 3 articles seulement; à 1er article renflé en massue suballongée : le 2e court, à peine moins renflé : le 3e plus grêle : les suivants graduellement à peine plus épais, avec les 3 derniers plus larges : les pénultièmes transverses ; le dernier bien plus grand, courtement ovalaire.

Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, subdéprimé en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson assez grand, subégal.

Élytres grandes, à peine oblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax ; tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe ; à peine rebordées à leur bord apical, plus distinctement sur les côtés, subarquées en arrière sur ceux-ci. *Repli* médiocre, fortement infléchi, coupé en onglet à son sommet. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé, au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court et submucroné. *Mésosternum* médiocre, traversé à sa base par une arête arquée ou faiblement en accolade ; postérieurement rétréci en angle très aigu, prolongé au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* séparés du mésosternum par un sillon oblique. *Mediépimè res* assez grand·s, oblongues, obliques, en losange irrégulier. *Métasternum* médiocre, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures ; subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle droit ou subaigu, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* étroits, rétrécis en onglet très effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen plus ou moins court, moins long que les élytres, large, assez brusquement acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés ; s'incourbant un peu en dessous ; plus ou moins recouvert à sa base ; à segments subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins développé : celui de l'armure parfois saillant (♂) *Ventre* à arceaux subégaux : le 1er plus grand sur les côtés, subcarinulé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins développé : le 7e apparent (♂) ou caché (♀).

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës ou subcontiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, non saillantes, subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* assez étroite, verticale ou subverticale.

Pieds médiocres. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* très petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* un peu plus grands, suballongés, attei-

gnant seulement le 5e des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, peu ou à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, subrétrécis vers leur base, mutiques, simplement pubescents ou finement ciliés, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons à peine apparents. *Tarses antérieurs* et *intermédiaires* courts ou assez courts, à dernier article en massue grêle, subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts, subégaux. *Ongles* petits, grêles, à peine arqués.

Obs. Les insectes de ce genre ont la démarche lente Ils vivent sous les écorces.

Cette coupe générique est remarquable par sa forme ovale-oblongue et subconvexe; par son épistome convexe, nullement bifovéolé en dessus, par son prothorax rétréci en arrière, et surtout par ses tibias non épineux.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce.

1 Pycnoglypta lurida, Gyllenhal.

Ovale-oblongue, subdéprimée, à peine pubescente, d'un roux de poix châtain assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, convexe et unie en avant, transversalement sillonnée en arrière, assez fortement et éparsement ponctuée sur son disque. Antennes grêles dans leur milieu, à massue assez brusque de 3 articles. Prothorax transverse sensiblement arqué-subdilaté sur les côtés, un peu moins large que les élytres, subrétréci postérieusement, subdéprimé en arrière sur les côtés, assez fortement et assez densement ponctué, avec un léger espace longitudinal lisse au devant de l'écusson. Elytres à peine oblongues, 1 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine chagriné ou presque lisse. Tarses postérieurs subégaux à la moitié des tibias.

♂ Le 6e *segment abdominal* court, tronqué, le 7e saillant, conique. Le 4e *arceau ventral* armé d'une forte dent au milieu de son bord postérieur. Le 5e bisinué à son bord apical, à lobe médian subangulé, non plus saillant que les latéraux qui sont arrondis. Le 6e subsinué de chaque côté de son bord postérieur qui est prolongé, dans son milieu, en un lobe large, sillonné sur sa ligne médiane et échancré au sommet. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* assez développé, subtronqué, le 7e non saillant. Les 4e et 5e *arceaux du ventre* simples. Le 6e prolongé, mousse ou subtronqué, le 7e caché. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium luridum, Gyllenhal, Ins. Suec. III, 701, 22-23. — Sahlberg, Ins. Fenn. 285, 19.
Omalium alpinum, Zetterstedt, Ins. Lapp. 52, 20.
Arpedium luridum, Kraatz, Ins. Deut. II, 960, 4.
Pycnoglypta lurida, Thomson, Skand. Col. III, 199, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 54, note 1. — Seidlitz, Faun. Balt. 238.

Long., 0,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0,00075 (1/3 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, à peine pubescent, d'un roux de poix châtain assez brillant.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe, nullement bifovéolée en avant; presque glabre, avec quelques légers poils antérieurement et 1 ou 2 longues soies sur les côtés; assez fortement, éparsement et vaguement ponctuée sur son disque, avec quelques plaques sur celui-ci et la partie antérieure lisses; creusée sur le vertex d'une grosse ride ou sillon transversal ponctué, subarqué et à ouverture en avant; d'un roux de poix châtain et brillant. *Épistome* convexe. *Prolongement des saillies antennaires* obsolète. *Col* à peine ponctué, moins large que le vertex, seulement de la saillie des yeux. *Bouche* testacée.

Yeux médiocres, un peu saillants, obscurs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; terminées par une massue assez brusque de 3 articles ; éparsement pubescentes; éparsement et assez longuement pilosellées; testacées; à 1er article en massue suballongée : le 2e à peine moins renflé, courtement ovalaire : le 3e plus grêle, petit, à peine aussi long que le 2e, subobconique : les 4e à 8e grêles, graduellement à peine plus épais : les 4e à 7e subovalaires, le 8e subsphérique : les 3 derniers assez subitement plus larges, non contigus : les pénultièmes transverses : le dernier courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, sensiblement arqué-subdilaté sur le milieu de ses côtés, un peu moins large que les élytres ; subsinueusement subrétréci en arrière ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subobtus et les postérieurs presque droits ; presque glabre ; obsolètement sétosellé sur les côtés; modérément convexe ; marqué de

chaque côté, en arrière, d'une faible impression; assez fortement et assez densement ponctué, avec un léger espace longitudinal lisse, subélevé, au-devant de l'écusson; d'un roux châtain assez brillant. *Repli* brunâtre, à partie dilatée finement chagrinée.

Écusson lisse, d'un noir ou brun de poix luisant.

Élytres à peine oblongues, subélargies en arrière; 1 fois et demie aussi longues que le prothorax; légèrement convexes, mais plus ou moins subdéprimées ou déprimées sur leur région suturale; très finement et éparsement pubescentes; obsolètement sétosellées sur les côtés; fortement et assez densement ponctuées, avec les points non ou à peine en séries; d'un roux de poix châtain assez brillant et plus ou moins foncé. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen assez court, aussi large et presque aussi long que les élytres, brusquement rétréci en arrière, un peu recouvert à sa base, assez fortement convexe; très finement et éparsement pubescent; éparsement sétosellé vers son sommet; à peine chagriné-subréticulé ou presque lisse; d'un roux de poix foncé, avec l'extrémité plus brillante et un peu plus claire.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix brillant, avec le sommet du ventre plus ou moins largement d'un roux testacé (1). *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, assez fortement et densement ponctué, subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, à peine sétosellé, à peine chagriné ou presque lisse.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, à hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias* assez grêles, finement ciliés, mutiques. *Tarses postérieurs* de la longueur de la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se prend en juillet et août dans les environs de Strasbourg.

(1) Gyllenhal dit d'une part : *Antennae, articulis 5-10 gradatim crassioribus*, et d'autre part : *Corpus subtus pallidius rufo-testaceum*. Le premier de ces caractères convient à l'*Hyp. rufula*, et le deuxième, à la même espèce ou à un exemplaire immature de la *P. lurida*. Par là, il semble que l'auteur suédois a eu sous les yeux les 2 espèces à la fois : mais la ponctuation indiquée est tout à fait celle de la *lurida*.

Genre *Hypopycna*, Hypopycne, Mulsant et Rey.

Etymologie: ὑπὸ, sous; πυκνὸς, épais.

Caractères. *Corps* ovale-oblong, subdéprimé, ailé, légèrement pubescent.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, à peine bifovéolée en avant, plus distinctement en arrière; médiocrement resserrée à sa base; portée sur un col court, épais et sensiblement moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de deux petits ocelles obsolètes, assez rapprochés, situés sur le niveau postérieur des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, où elles sont séparées par un intervalle sensible, étranglé dans son milieu. *Épistome* convexe, non distinct du front, subtronqué en avant. *Saillies antennaires* subparallèlement prolongées en arrière en arête mousse, jusqu'au niveau mitoyen des yeux. *Labre* court, transverse, tronqué ou à peine sinué au sommet. *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, fortement arquées-coudées, à pointe acérée. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article très-petit: le 2e oblong, obconique: le 3e court, assez épais: le dernier 2 fois aussi long, en cône atténué. *Palpes labiaux* très petits, peu distincts, de 3 articles. *Menton* grand, fortement transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux médiocres, subarrondis, assez saillants, séparés du cou par un léger intervalle.

Antennes courtes, presque droites, assez grêles avant leur milieu et puis graduellement épaissies en massue très allongée et composée de 7 articles; à 1er article renflé en massue suballongée: le 2e court, un peu moins épais: le 3e plus grêle: les suivants graduellement plus épais et un peu plus courts: le dernier plus grand, courtement ovalaire.

Prothorax transverse, arqué en avant sur les côtés, plus ou moins rétréci en arrière, moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base; très finement rebordé sur celle-ci, plus distinctement sur les côtés, subdéprimé en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé derrière les hanches antérieures, en angle aigu à sommet émoussé.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, suboblongues ou à peine oblongues, subparallèles ou

à peine élargies en arrière; dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax ; tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe ; très finement rebordées sur la suture et à leur bord apical, plus distinctement sur les côtés, subrectilignes ou à peine arquées sur ceux-ci. *Repli* médiocre, fortement infléchi, subarqué à son bord inférieur, coupé en onglet à son sommet. *Épaules* légèrement saillantes.

Prosternum sensiblement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle assez court et submucroné. *Mésosternum* assez grand, traversé à sa base par une arête faiblement bisarquée ou en accolade, postérieurement rétréci en angle très aigu, à sommet parfois émoussé, prolongé environ jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une ligne oblique. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, en losange oblique et irrégulier. *Métasternum* assez développé, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, obtusément angulé entre celles-ci, plus fortement entre les intermédiaires. *Postépisternums* assez étroits, rétrécis en onglet effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, un peu moins long que les élytres, large, assez brusquement acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés ; s'incourbant un peu en dessous ; un peu recouvert à sa base ; à segments subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e assez développé : celui de l'armure parfois saillant (♂). *Ventre* à arceaux subégaux : le 1er plus grand sur les côtés, carinulé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins développé : le 7e découvert (♂) ou caché (♀).

Hanches antérieures médiocres, bien moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, peu saillantes, subovales, très légèrement distantes. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, très étroite et dehors, assez brusquement dilatée en cône intérieurement ; à *lame inférieure* étroite, subverticale.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* un peu plus grands, suballongés, subacuminés, atteignant le 6e des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, assez étroites, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires mais subrétrécis à leur base, mutiques, simplement pubescents ou finement ciliés, munis au bout de leur tranche inférieure de deux très petits éperons peu distincts. *Tarses* grêles, les *antérieurs* assez courts, les *intermédiaires* assez allongés, à dernier article en massue grêle, subégal aux

précédents réunis, ceux-ci courts; les *postérieurs* allongés, plus longs que la moitié des tibias, à dernier article presque égal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux. *Ongles* petits, très grêles, à peine arqués.

Obs. Les espèces de ce genre, peu agiles, vivent sous les vieilles écorces, détritus et feuilles mortes.

Il est bien distinct du *Pycnoglypta* par les antennes moins grêles, à massue bien plus allongée et commençant au 5e article inclusivement; par le vertex distinctement bifovéolé; par les élytres un peu plus parallèles, et surtout par les tarses postérieurs plus allongés.

Nous reconnaissons 2 espèces d'*Hypopycna*, dont voici les différences:

a. *Antennes* peu robustes. *Prothorax* subsinueusement rétréci en arrière. *Elytres* suboblongues, assez finement et subsérialement ponctuées. . . . . 1. RUFULA.

aa. *Antennes* robustes. *Prothorax* brusquement et sinueusement rétréci en arrière. *Elytres* à peine oblongues, assez fortement et subsérialement ponctuées . . . . . 2. DISTINCTICORNIS

1. Hypopycna rufula, Erichson.

Ovale-oblongue, subdéprimée, éparsement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec le dos de l'abdomen rembruni. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe et obsolètement bifovéolée en avant, plus distinctement en arrière, finement et très éparsement pointillée sur son milieu. Antennes peu grêles dans leur milieu, à massue graduée, terminée par 3 articles un peu plus épais. Prothorax transverse, modérément arqué en avant sur les côtés, moins large que les élytres, subrétréci en arrière, subdéprimé postérieurement sur les côtés, assez finement et densement ponctué. Élytres à peine oblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et subsérialement ponctuées. Abdomen presque lisse. Tarses postérieurs bien plus longs que la moitié des tibias.

♂ Le 6e *segment abdominal* assez court, tronqué, le 7e saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* tronqué ou subéchancré, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* assez développé, subtronqué, le 7e réduit à

2 lanières. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse ou subtronqué, le 7e non ou peu apparent. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium rufulum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 883, 19. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 252, 16. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 645, 20. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1000, 32 (1).

Long., 0,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0,00074 (1/3 l.).

Corps ovale-oblong, subdéprimé, éparsement et finement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec le dos de l'abdomen rembruni.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; obsolètement bifovéolée en avant, mais creusée en arrière de 2 petites fossettes subarrondies, assez distinctes et joignant les ocelles; à peine pubescente, avec 1 ou 2 longues soies sur les côtés; à peine chagrinée ou presque lisse; finement et très éparsement pointillée sur son milieu; d'un roux testacé brillant. *Épistome* subconvexe. *Prolongement des saillies antennaires* mousse. *Col* obsolètement chagriné, sensiblement moins large que le vertex. *Bouche* d'un roux testacé, à *palpes* plus pâles.

Yeux médiocres, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; terminées par une massue graduée dès le 5e article, avec les 3 derniers un peu plus épais; finement pubescentes et fortement pilosellées; d'un roux testacé; à 1er article en massue suballongée : le 2e à peine moins renflé, courtement ovalaire : le 3e un peu plus grêle, presque aussi long que le 2e; le 4e à peine plus épais, subglobuleux : les 5e et 6e visiblement plus épais, courts, subégaux, obturbinés, tronqués presque en ligne droite à leur base : les 7e et 8e à peine plus épais, subglobuleux, subtransverses, subégaux : les suivants graduellement un peu plus larges, non contigus : les 9e et 10e fortement transverses : le dernier grand, courtement ovalaire, presque mousse au sommet.

Prothorax transverse, modérément arqué en avant sur les côtés, évidemmenmoins larget qne les élytres, subsinueusement subrétréci en arrière; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subar-

(1) Nous nous abstenons de citer M. Fauvel qui dit dans sa description (p. 61) : *Corselet impressionné en travers*, tandis que la figure (pl. I, fig. 10) le représente muni sur son milieu ou d'une ligne subélevée ou d'un sillon longitudinal. Or, d'après l'examen d'un grand nombre d'individus, nous n'avons observé que ces deux dernières particularités. D'ailleurs, Erichson, Kraatz et Fairmaire donnent au prothorax une surface égale, du moins sur le disque.

rondis et les postérieurs droits ou presque droits ; légèrement pubescent ; distinctement sétosellé dans tout son pourtour; légèrement convexe ; marqué de chaque côté en arrière d'une faible impression qui fait paraître les angles postérieurs comme déprimés ou subdéprimés ; assez finement e densement ponctué ; d'un roux testacé brillant. *Repli* d'un roux testacé, à partie dilatée chagrinée.

Écusson lisse, d'un roux luisant.

Élytres suboblongues, à peine 2 fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies en arrière; faiblement convexes, mais plus ou moins déprimées sur leur région suturale ; très finement et éparsement pubescentes; éparsement sétosellées sur les côtés ; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation néanmoins un peu plus forte que celle du prothorax, le plus souvent en séries longitudinales et subobliques; d'un roux testacé brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court ou assez court, aussi large mais moins long que les élytres, brusquement rétréci en arrière, plus ou moins recouvert à sa base; assez convexe; finement pubescent; éparsement sétosellé; presque lisse ou à peine chagriné; d'un roux testacé assez brillant, avec toute la région dorsale ou parfois seulement la partie postérieure de celle-ci rembrunie.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* obsolètement, *mésosternum* plus nettement chagrinés. *Metasternum* subconvexe, légèrement pubescent, à peine chagriné, finement ponctué, plus lisse et subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, à peine chagriné et à peine pointillé, à 5e arceau plus ou moins échancré au sommet.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés. *Tibias* assez grêles, finement ciliés, mutiques. *Tarses postérieurs* bien plus longs que la moitié des tibias, à dernier article subégal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend au printemps et à l'automne, sous les détritus, les feuilles mortes, les mousses et quelquefois sous les écorces, dans diverses zones de la France : la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, la Bourgogne, le Beaujolais, le Languedoc, la Provence, les Pyrénées. Elle n'est pas rare, certaines années, à la fin d'octobre, sous les feuilles tombées, dans les jardins et sur les terrasses des environs de Lyon.

Obs. Avec le faciès de la P. *lurida*, elle en diffère abondamment par sa couleur plus claire et par sa ponctuation générale bien moins forte. Le front, un peu moins convexe en avant, est obsolètement bifovéolé au dessus de l'épistome ; il est en outre marqué en arrière de 2 fossettes distinctes qui sont remplacées, chez la *lurida*, par un sillon transversal. Le col, plus resserré, est moins large comparativement au vertex, avec les yeux plus saillants. Les antennes ont leurs articles intermédiaires moins grêles, et leur massue moins brusque. Les points des élytres, bien moins forts, sont plus en séries. Les tarses postérieurs sont bien plus allongés, etc.

Elle varie un peu. Par exemple, la tête et le prothorax sont parfois d'un brun de poix. Ce dernier présente très rarement, sur sa ligne médiane, un canal très fin et à peine visible ; d'autres fois, 2 impressions dorsales, peu distinctes, à intervalle subélevé et plus lisse, surtout en arrière. La ponctuation, soit du prothorax, soit des élytres, est plus ou moins fine. Les fossettes de dessus l'épistome sont tantôt effacées, tantôt assez apparentes.

On donne pour synonyme à la *rufula* le *marinum* de Ragusa.

2. Hypopycna distinctícornis. Baudi.

Ovale-oblongue, subdéprimée, à peine pubescente, d'un roux brillant avec le dos de l'abdomen postérieurement rembruni. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe et à peine bifovéolée en avant, plus distinctement en arrière. Antennes robustes, à massue graduée de 7 articles. Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, moins large que les élytres, brusquement rétréci en arrière, déprimé-subimpressionné postérieurement sur les côtés, assez finement et densement ponctué. Élytres à peine oblongues, 1 fois et demie aussi longues que le prothorax, assez fortement et subsérialement ponctuées. Abdomen presque lisse. Tarses postérieurs plus longs que la moitié des tibias.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* subéchancré, le 7e apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e réduit à ses lanières Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Omalium distincticorne, Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1869, 402.
Homalium distincticorne, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 61, 4.

Long., 0,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0.0007 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce, qui est rare, a été capturée, en octobre, aux environs de Lyon, sous des écorces de platane.

Elle se prend aussi en Provence et dans le Languedoc.

Obs. Elle se distingue de *rufula* par sa forme un peu plus étroite, par ses antennes plus robustes, par son prothorax plus brusquement rétréci en arrière, et par ses élytres un peu moins longues et un peu plus fortement ponctuées, etc.

Genre *Hapalaraea*, Hapalarée; Thomson.

Thomson, Skand. Col. III, 200.

Étymologie : ἁπαλὸς, lent; ἀραιὰ, intestin.

Caractères. Corps ovolaire oblong, subconvexe, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, distinctement bifovéolée en avant ; sensiblement resserrée à sa base ; portée sur un col distinct, court, plus large que la moitié du vertex. *Celui-ci* muni de 2 petits ocelles bien apparents, très écartés, situés sur le niveau postérieurs des yeux. *Tempes* submamelonnées en dessous, séparées dans leur milieu par un léger intervalle. *Épistome* non distinct du front, subtronqué en avant. *Saillies antennaires* subobliquement prolongées en arrière en arête fine, jusqu'aux ocelles. *Labre* court, transverse, à peine échancré au sommet. *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, arquées, la droite plus aiguë, paraissant à peine dentée vers le milieu de sa tranche interne. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e en massue oblongue : le 3e court, obconique : le dernier plus long, subatténué vers son extrémité. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles peu distincts. *Menton* très grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, subarrondis, assez saillants, joignant presque le cou.

Antennes courtes, presque droites, assez grêles après leur base, terminées par une massue subgraduée de 5 articles ; à 1er article plus grand, renflé en massue oblongue, le 2e court, à peine moins renflé : le 3e plus grêle, obconique : les 4e à 6e subglobuleux : les suivants subgraduellement plus épais, transverses : le dernier courtement ovalaire.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés, subimpressionné en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle très aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson assez grand, subégal.

Élytres grandes, suboblongues, subélargies en arrière, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet, arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur bord apical, plus nettement sur les côtés; subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* médiocre, fortement infléchi, graduellement rétréci en onglet subredressé vers sa pointe. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle plus ou moins aigu. *Mésosternum* médiocre, traversé vers sa base par une arête fortement bisarquée ; postérieurement rétréci en angle très aigu, prolongé au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par un sillon oblique. *Médiépimères* assez grandes, oblongues, en losange irrégulier. *Métasternum* médiocre, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, évidemment angulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins aigu, jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, fortement et graduellement rétrécis en onglet. *Postépimères* cachées.

Abdomen court, moins long que les élytres, large, brusquement acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; plus ou moins recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e plus grand, le 6e plus ou moins développé : celui de l'armure parfois saillant (♂). *Ventre* à arceaux subégaux, le 5e un peu plus grand : le 1er plus grand sur ses côtés, carinulé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins saillant : le 7e apparent (♂) ou caché (♀).

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* à peine aussi grandes, non saillantes, subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes,

subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône transverse et tronqué; à *lame inférieure* assez étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits subcunéiformes; les *postérieurs* plus (♂) ou moins (♀) développés. *Cuisse*, subcomprimées, plus ou moins subélargies vers leur milieu. *Tibias* subrétrécis vers leur base, mutiques, simplement pubescents ou finement ciliés, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons. *Tarses antérieurs* et *intermédiaires* assez courts, à dernier article en massue grêle, subégal aux précédents réunis, ceux-ci courts ou très courts; les *postérieurs* plus allongés, sensiblement plus longs que la moitié des tibias, à dernier article en massue grêle, presque égal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. L'espèce type de ce genre est peu agile. Elle vit un peu de toutes manières, principalement sur les haies.

Il est peu tranché et il ne se distingue des *Pycnoglypta* que par son épistome distinctement fovéolé en dessus, par ses ocelles plus apparents et bien plus écartés, par son prothorax rétréci en avant plutôt qu'en arrière, et par sa forme plus convexe. La massue des antennes est de 5 articles au lieu de 3.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce.

1. Hapalaraea pygmaea, Gyllenhal.

Ovalaire-oblongue, subconvexe, finement pubescente, d'un roux testacé brillant, avec la tête, l'extrémité des élytres et le dos de l'abdomen un peu rembrunis. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, assez finement et densement ponctuée. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné en arrière de chaque côté, assez finement et densement ponctué. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen très finement et à peine pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* assez court, subéchancré; le 7e un peu saillant, conique. Le 5e *arceau ventral* excavé en demi-cercle à sa base, échancré dans le milieu de son bord apical, qui est armé de 2 longues dents

rapprochées, à pointe recourbée en arrière. Le 6e tronqué ou à peine sinué au sommet, le 7e apparent. Les *trochanters postérieurs* très grands, sécuriformes, dépassant la moitié des cuisses. *Tibias intermédiaires* arqués, les *postérieurs* flexueux. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés.

♀. Le 6e *segment abdominal* assez développé, subtronqué, le 7e réduit à ses lanières. Le 5e *arceau ventral* largement subéchancré à son bord apical, inerme. Le 6e prolongé et mousse, le 7e caché. *Trochanters postérieurs* de grandeur normale, atteignant à peine le quart des cuisses. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* simples. *Tarses antérieurs* simples.

Omalium pygmaeum, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 223, 22. — Mannerheim, Brach. 52, 7. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 488, 6. — Erichson, Gen. et Spec. Staph. 883, 17. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 252, 19. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 645, 22. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1001, 33.
Staphylinus pygmaeus, Paykull, Faun. Suec. III, 410, 55.
Phloeonomus pygmaeus, Heer, Faun. Helv. I, 570, 1.
Hapalaraea pygmaea, Thomson, Skand. Col. III, 201, 1.
Homalium pygmaeum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 61, 4, pl. I, fig. 11.

Long., 0,0028 (1 1/3 l.) ; — larg., 0,0008(1/3 l.fort).

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, finement pubescent, d'un roux testacé brillant, avec la tête, l'extrémité des élytres et le dos de l'abdomen généralement rembrunis.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subconvexe ; creusée en avant de 2 grandes fossettes suballongées qui font relever un peu les bords latéraux du front ; légèrement pubescente, avec 1 ou 2 soies redressées sur les côtés ; assez finement et densement ponctuée ; d'un brun de poix brillant, souvent roussâtre. *Saillies antennaires* subobliquement prolongées en arête fine jusqu'aux ocelles. *Col* obsolètement chagriné. *Bouche* rousse, à *palpes* testacés.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; terminées par une massue subgraduée de 5 articles ; finement duveteuses et fortement piloseillées ; d'un roux testacé ; à premier article en massue oblongue : le 2e court, à peine moins renflé, subovalaire : le 3e plus grêle, presque aussi long que le 2e, obconique : les 4e à 6e petits, subglobuleux, graduellement un peu plus épais : les 5 derniers évidemment plus larges

mais d'une manière subgraduée, non contigus : le 7e sensiblement, les 8e à 10e plus fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, visiblement rétréci en avant, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subinfléchis et subarrondis et les postérieurs presque droits ; finement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; modérément convexe ; marqué en arrière de chaque côté d'une légère impression oblique ; assez finement et densement ponctué ; d'un roux testacé brillant. *Repli* d'un roux testacé, à partie dilatée chagrinée.

Écusson lisse, d'un roux de poix luisant.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax ; légèrement convexes ; finement pubescentes ; obsolètement sétosellées sur les côtés ; assez finement et densement ponctuées, avec la ponctuation paraissant parfois, à un certain jour, comme finement et longitudinalement ruguleuse surtout en arrière et sur les côtés ; d'un roux testacé brillant, à extrémité plus ou moins largement rembrunie avec la partie obscure remontant un peu latéralement. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen court, aussi large et moins long que les élytres, brusquement rétréci en arrière, recouvert à sa base ; assez fortement convexe ; légèrement pubescent, à peine sétosellé ; très finement, subéparsement et à peine pointillé ; d'un brun de poix assez brillant sur le dos, avec les marges latérales et l'extrémité largement d'un roux testacé.

Dessous du corps d'un roux brillant, à sommet du ventre souvent plus clair. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* obsolètement, *mésosternum* distinctement chagrinés. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, finement et assez densement ponctué, souvent plus lisse et subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné, finement et densement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques. *Tarses postérieurs* sensiblement plus longs que la moitié des tibias, à dernier article presque égal aux précédents réunis, ceux-ci assez courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, pendant l'été, dans les plaies de arbres, dans les vieux fagots, les détritus, les champignons, et souvent sur les arbres, dans une grande partie de la France.

Obs. Elle est un peu plus grande que l'*Hypopycna rufula*, avec le rothorax plus rétréci en avant.

Les plus adultes ont la tête, l'extrémité des élytres et le dos de l'abdomen plus ou moins rembrunis. Souvent tout le corps est d'un roux testacé (moins les yeux), assez pâle chez les immatures.

Les cuisses des ♂ sont un peu plus épaissies.

Nous avons vu cette espèce inscrite, dans quelques collections sous le nom de *Phloeonomus Heeri*, Heer, mais à tort.

Genre *Acrulia*, Acrulie ; Thomson.

Thomson, Col. III, 199. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 56, pl. I, fig. 8.

Étymologie : ἄκρος, élevé.

Caractères. *Corps* ovale, assez court, épais, renflé, convexe, ailé. *Tête* médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, un peu resserrée à sa base, portée sur un col très court, moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles peu apparents, écartés et situés sur le niveau postérieur des yeux ou à peine en arrière. *Tempes* à peine mamelonnées en dessous, séparées en leur milieu par un intervalle sensible. *Épistome* non distinct du front, tronqué en avant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière en arête subarquée, jusqu'aux ocelles. *Labre* court, transverse, entier, *Mandibules* courtes, larges, peu saillantes, arquées, aiguës, paraissant mutiques en dedans. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit : le 2e en massue oblongue : le 3e plus court, obconique : le dernier presque 2 fois aussi long, sublinéaire ou à peine atténué. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles peu distincts. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, subarrondis, assez saillants, joignant presque le cou.

Antennes courtes, presque droites, assez robustes, terminées par une massue assez brusque de 5 articles ; à 1er article plus grand, renflé en massue oblongue : le 2e court, presque aussi épais : les 4 suivants plus grêles, petits : les 5 derniers assez subitement plus larges, transverses : le dernier très courtement ovalaire.

Prothorax transverse, arqué-subangulé sur les côtés, rétréci en avant,

un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet, tronqué à la base; très finement rebordé sur celle-ci, plus fortement sur les côtés; subimpressionné en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle très aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson assez grand, subogival.

Élytres grandes, suboblongues, dépassant notablement la poitrine, bien plus longues que le prothorax; tronquées au sommet, arrondies à leur angle postéro-externe; très finement rebordées à leur marge apicale, plus distinctement sur les côtés; plus ou moins arquées sur ceux-ci. *Repli* médiocre, fortement infléchi, postérieurement rétréci en onglet. *Épaules* à calus assez saillant.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un angle court, à sommet mucroné. *Mésosternum* médiocre, distinctement carinulé sur sa ligne médiane, prolongé en arrière en pointe large et subtronquée, jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une saillie oblique. *Médiépimères* assez grandes, oblongues. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, obtusément angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle large, très court et mousse. *Postépisternums* médiocres, postérieurement rétrécis en onglet atténué. *Postépimères* cachées.

Abdomen court, bien moins long que les élytres, large, brusquement acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés; s'incourbant un peu en dessous; fortement recouvert à sa base; à segments courts, subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins développé : celui de l'armure parfois un peu saillant (♂). *Ventre* à arceaux 1 à 4 graduellement plus courts, le 5e un peu moins court que le précédent : le 1er subcarinulé sur le milieu de sa base : le 6e plus ou moins saillant : le 7e apparent (♂) ou caché (♀).

Hanches antérieures peu développées, moins longues que les cuisses, assez saillantes, conico-subglobuleuses, contiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes, non saillantes, subovales, sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué; à *lame inférieure* assez étroite, verticale.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* plus grands, subelliptiques, atteignant presque le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, subélargies vers leur millieu. *Tibias* grê-

les, mutiques, simplement pubescents ou finement ciliés, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons. *Tarses* courts, à dernier article en massue grêle, bien plus long que les précédents réunis, ceux-ci très courts; les *postérieurs* environ de la longueur de la moitié des tibias. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les *Acrulies* se meuvent lentement. Elles vivent sous les lichens et sous les écorces infectées de substances cryptogamiques.

Elles sont bien distinctes des *Pycnoglyptes* et des *Hapalarées* par le mésosternum distinctement carinulé, à pointe plus large et moins aiguë, avec les hanches intermédiaires un peu plus distinctes. Le dernier article des tarses est plus long relativement aux précédents réunis. Le corps est plus ramassé, plus ovale, plus arrondi sur les côtés, plus convexe et plus glabre, etc.

Une seule espèce répond au genre *Acrulia :*

1. Acrulia inflata, Gyllenhal.

Ovale, assez courte, convexe, presque glabre, d'un brun de poix brillant, avec les antennes et les côtés du prothorax et des élytres roussâtres, les palpes, l'extrémité de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, assez fortement et assez densement ponctuée. Prothorax transverse, légèrement arqué-subangulé sur les côtés, obsolètement crénelé sur ceux-ci, rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, obliquement subimpressionné de chaque côté derrière le milieu, assez fortement et densement ponctué. Élytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, subarquées sur les côtés, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen à peine pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e légèrement saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, subtronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles subdilatés. *Épaules* subdentées en dehors.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e un peu saillant, réduit à ses manières. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subtronqué, le 7e caché ou peu apparent. *Tarses antérieurs* simples. *Epaules* obtusément angulées en dehors.

Omalium inflatum, Gyllenhal, Ins. Suec. III, 700, 22-23. — Mannerheim, Brach. 51, 6.— Erichson, Gen. et Spec. Staph. 883, 18.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 252, 18 — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 645, 23,— Kraatz, Ins. Deut. II, 1002, 34.

Phloeonomus inflatus, Heer, Faun. Helv. I, 185, 2.

Acrulia inflata, Thomson, Skand. Col. III, 200, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 56, 1. pl. I, fig. 8.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0012 (1/2 l.).

Corps ovale, assez court, convexe, presque glabre ou à peine pubescent, d'un brun de poix brillant, avec les côtés du prothorax et des élytres brunâtres et l'extrémité de l'abdomen d'un roux plus ou moins testacé.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, peu convexe, distinctement bifovéolée au dessus de l'épistome; presque glabre, avec 1 ou 2 soies redressées sur les côtés; assez fortement et assez densement ponctuée, plus lisse en avant; d'un brun de poix brillant. *Saillies antennaires* prolongées en arrière jusqu'aux ocelles, en arête fine et subarquée. *Cou* ponctué. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus pâles.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, terminées par une massue assez brusque de 5 articles; finement duveteuses et très fortement pilosellées; d'un roux ferrugineux; à 1er article en massue oblongue : le 2e court, presque aussi renflé, subsphérique ou brièvement ovalaire : le 3e petit, plus grêle, aussi long que le 2e, obconique : les 4e à 6e petits, subglobuleux, subégaux ou avec le 5e à peine plus fort : les 5 derniers assez subitement plus grands et surtout plus épais, non contigus : le 7e sensiblement, le 8e assez fortement, les 9e et 10e fortement transverses : le dernier courtement ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, parfois même d'une manière subangulée vers le milieu de ceux-ci; visiblement rétréci en avant, un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs subaigus mais émoussés, et les postérieurs droits; presque glabre; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; assez fortement convexe; obliquement subimpressionné latéralement derrière le milieu; obsolètement crénelé sur la tranche externe des rebords latéraux; assez fortement et densement ponc-

tuée; d'un brun de poix brillant, avec les côtés et parfois l'extrême base graduellement rougeâtres. *Repli* roux, à partie dilatée chagrinée.

Écusson presque lisse, d'un roux de poix foncé.

Élytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, plus ou moins arquées latéralement; assez convexes; presque glabres, très éparsement sétosellées sur les côtés; assez fortement et densement ponctuées; d'un brun de poix brillant, avec les côtés et surtout les épaules plus ou moins largement rougeâtres ou même d'un roux subtestacé. *Épaules* à calus assez saillant, plus ou moins subangulées en dehors (1).

Abdomen court, aussi large et bien moins long que les élytres, brusquement rétréci en arrière, fortement recouvert à sa base; assez convexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; obsolètement chagriné et à peine pointillé; d'un brun de poix assez brillant sur le dos, avec les marges latérales et surtout l'extrémité d'un roux testacé.

Dessous du corps d'un roux de poix assez brillant, à sommet du ventre souvent un peu plus clair. *Tempes* obsolètement chagrinées. *Prosternum* rugueux. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, finement et densement ponctué, subdéprimé en arrière sur son milieu. *Ventre* assez convexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné, éparsement et à peine pointillé sur les côtés.

Pieds légèrement pubescents, éparsement pointillés, d'un roux plus ou moins testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques. *Tarses postérieurs* environ de la longueur de la moitié des tibias, à dernier article bien plus long que les précédents réunis, subégaux.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se plaît sous les lichens et sous les écorces, dans les troncs cariés des arbres et dans les vieux fagots imprégnés de substances cryptogamiques, en été, surtout dans les forêts et les montagnes : le Jura, le Mont-Dore, la Grande-Chartreuse, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa forme ramassée, convexe, subarquée sur les côtés.

Chez les immatures, le dessus du corps est d'un roux testacé assez clair avec le disque du prothorax et des élytres à peine enfumé.

On rapporte à l'*Acrulia inflata* l'*Omalium humerale* de Dejean (Cat. 1, 26) et le *corticale* de Heer (Mitth. 1, 76 (2).

(1) C'est plutôt le rebord latéral qui se déjette un peu en dehors à l'endroit du calus huméral.

(2) Quant à nous, nous avons jadis reçu sous le nom d'*Omalium corticale*, Heer, l'*Hypopycna rufula*.

QUATRIÈME RAMEAU

ANTHOBIATES

Caractères. *Corps* généralement assez large, parfois oblong ou suballongé. *Tête* inclinée, moins large que le prothorax. *Mandibules* ordinairement courtes, peu saillantes, normales. *Palpes maxillaires* assez développés. *Antennes* plus ou moins courtes, subépaissies. *Prothorax* transverse, un peu moins large que les élytres. *Celles-ci* grandes, dépassant la poitrine et souvent d'une manière notable, bien plus longues que le prothorax. *Abdomen* plus ou moins recouvert, large et court. *Tarses* tous à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés ou graduellement subélargis, densement et longuement ciliés sur les côtés, à cils divergents.

Obs. Ce rameau est bien distinct par sa forme généralement assez courte, et surtout par tous ses tarses à 4 premiers articles subdilatés ou dilatés.

M. Kraatz en fait 2 genres qu'il différencie ainsi :

Mandibules subfalciformes,	*Tibias* spinosules.	Eusphalerum.
— courtes.	— mutiques.	Anthobium.

Mais ces deux caractères sont peu appréciables et, du reste, variables. Nous réduirons donc ces 2 genres en un seul, en maintenant le genre *Eusphalerum* comme sous-genre.

Genre Anthobium, *Anthobie;* Stephens.

Stephens, Ill. Brit. V, 335 — J. Duval, Gen. Staph. 77, pl. 27. fig. 133 et 134.

Etymologie : ἄνθος, fleur ; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* généralement assez large et assez court, parfois oblong ou suballongé, subdéprimé ou peu convexe, ailé.

Tête médiocre, subtriangulaire, moins large que le prothorax, ordinai-

rement 4-fovéolée; distinctement resserrée à sa base, portée sur un col très court et épais, moins large que le vertex. *Celui-ci* muni de 2 ocelles bien apparents, assez écartés, situés sur le niveau postérieur des yeux ou un peu plus en avant. *Tempes* submamelonnées en dessous, séparées par un intervalle assez étroit. *Épistome* peu distinct du front, subtronqué à son bord antérieur. *Saillies antennaires* peu prolongées en arrière (1). *Labre* court, transverse, subsinué au sommet. *Mandibules* le plus souvent courtes, larges, peu saillantes, mutiques, quelquefois plus longues, plus grêles et falciformes. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e en massue suballongée : le 3e plus court, obconique : le dernier de 1 à 2 fois aussi long que le précédent. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le 2e court : le dernier suballongé, plus étroit, à peine atténué vers le bout. *Menton* grand, transverse, un peu rétréci en avant, tronqué au sommet.

Yeux grands ou assez grands, subarrondis, plus ou moins saillants, séparés du cou par un léger intervalle.

Antennes plus ou moins courtes, parfois suballongées, presque droites, graduellement subépaissies vers leur extrémité ; à 1er article plus grand, en massue oblongue ou suballongée : le 2e moins renflé, subobconique : le 3e plus grêle, obconique : les 4e à 6e subglobuleux ou suboblongs, les pénultièmes plus ou moins transverses : le dernier subovalaire ou ovalaire, plus ou moins acuminé.

Prothorax transverse plus ou moins arqué sur les côtés, subrétréci tantôt en avant, tantôt en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué ou à peine échancré au sommet, tronqué à la base ; très finement rebordé sur celle-ci et sur les côtés ; plus ou moins impressionné ou déprimé en arrière sur ceux-ci. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle aigu derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, oblongues ou suboblongues, parfois suballongées, dépassant plus ou moins la poitrine, bien plus longues que le prothorax, diversement coupées au sommet, plus ou moins arrondies à leur angle postéro-externe ; très finement rebordées à leur marge apicale, plus distinctement sur les côtés. ordinairement subrectilignes sur ceux-ci. *Repli* médiocre, fortement infléchi, postérieurement rétréci en onglet. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, plus ou

(1) Souvent les yeux offrent à leur côté interne un large anneau d'une texture parfois différente de celle du front, dont il est ordinairement séparé par un sillon longitudinal. Nous le nommons *bourrelet juxta-oculaire*.

moins convexe sur son milieu, offrant entre celles-là un angle assez court, droit ou subaigu. *Mésosternum* médiocre, traversé près de sa base par une arête subarquée ou en accolade, parfois interrompue dans son milieu ; brusquement rétréci en arrière en pointe plus ou moins aciculée et prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête oblique. *Médiépimères* assez grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand, non ou à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle droit, jusqu'à la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet. *Postépimères* cachées.

Abdomen plus ou moins court, bien moins long que les élytres, large, brusquement acuminé en arrière; largement rebordé-relevé sur les côtés ; fortement et parfois (♀) complètement recouvert; à segment subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins développé : celui de l'armure parfois un peu saillant (♂). *Ventre* à arceaux 1 à 4 subégaux ou graduellement un peu plus courts : le 5e un peu moins court que le précédent : le 6e plus ou moins saillant : le 7e apparent (♂) : le 1er parfois plus grand, subtuberculé sur le milieu de sa base.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, assez saillantes, coniques, contiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, conico-subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône tronqué ; à *lame inférieure* assez étroite, verticale.

Pieds courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes; les *postérieurs* assez grands, allongés, atteignent environ le tiers des cuisses. *Cuisses* subcomprimées, assez fortes, plus ou moins élargies vers ou après leur milieu. *Tibias* graduellement subélargis vers leur extrémité, simplement ciliés ou pubescents, ou avec quelques rares épines; munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons, souvent peu distincts. *Tarses* assez courts, à dernier article en massue assez grêle, subégal aux précédents réunis : ceux-ci courts, subégaux ou graduellement un peu plus courts, subdéprimés, subdilatés ou graduellement subélargis, densement et longuement ciliés sur les côtés, à cils divergents ou subhorizontalement dirigés : le pénultième plus ou moins cordiforme. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Ainsi que l'indique leur nom, les *Anthobies* vivent ordinairemen

sur les fleurs, parfois sur les herbes et sur les branches des arbres. Leur démarche est lente.

Nous subdiviserons le genre *Anthobium* en 2 sous-genres :

I. *Élytres* notablement ou sensiblement moins longues que l'abdomen, tronquées (♂) ou brièvement acuminées (♀) au sommet (1).
S.-genre EUSPHALERUM.

II. *Élytres* un peu moins longues (♂), aussi longues ou plus longues (♀) que l'abdomen, souvent (♀) longuement prolongées-acuminées au sommet (2). . . . . S.-genre ANTHOBIUM.

I. SOUS-GENRE *EUSPHALERUM* (3) (KRAATZ, Ins. Deut. II, 1003)

de εὖ, bien; σφαλερὸς, trompeur.

OBS. Dans ce sous-genre, les élytres sont plus ou moins élargies en arrière (♂ ♀), notablement ou sensiblement moins longues que l'abdomen chez les ♂, sensiblement ou évidemment chez les ♀, où elles sont tronquées ou brièvement acuminées, ou bien, par exception, assez fortement prolongées à leur angle sutural.

Comme les espèces en sont nombreuses, nous en donnerons 4 tableaux :

(1) Par exception, les élytres sont très brièvement acuminées chez les ♂ et assez fortement prolongées-acuminées à leur angle sutural chez les ♀, mais tout en restant bien plus courtes (♂) ou sensiblement plus courtes (♀) que l'abdomen.

(2) Cette manière de subdiviser le genre *Anthobium* répond à peu près à la méthode suivie par MM. Fairmaire et Laboulbène. Bien qu'elle s'applique plutôt au sexe féminin, elle nous paraît plus rationnelle que celle basée sur la couleur du prothorax, du reste variable et que nous ferons passer en deuxième ligne.

(3) Pour ne pas créer une dénomination nouvelle, nous adoptons pour notre premier sous-genre le nom d'*Eusphalerum*, bien que les caractères indiqués par M. Kraatz ne s'appliquent qu'à une seule espèce *(triviale)*.

a. *Front* et *prothorax* entièrement noirs ou noirâtres.
b. *Prothorax* inégal, avec 1 large sillon dorsal. *Tibias* distinctement épineux. *Corps* presque tout noir. . . . . 1. ROBUSTUM.
bb *Prothorax* uni, ou parfois avec 1 fin canal obsolète. *Tibias* peu épineux ou mutiques. *Élytres* noires ou brunâtres.
c. *Bourrelets juxta-oculaires* bien marqués, subconvexes, ridés en long. *Élytres* ♂ ♀ bien plus courtes que l'abdomen.
d. *Antennes* entièrement testacées. *Prothorax* creusé sur les côtés d'une large fossette subarrondie. . . . . 2. LORALE.
dd. *Antennes* testacées, à sommet rembruni.
e. *Prothorax* creusé sur les côtés d'une fossette subarrondie, assez profonde. *Taille* assez petite. . . . . 3. ATRUM.
ee. *Prothorax* marqué sur les côtés d'une légère impression oblique et allongée. *Taille* médiocre. . . . . 4. OBLITUM.
cc. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, subdéprimés, de la même texture que le reste du front. *Élytres* bien ♂ ou sensiblement ♀ plus courtes que l'abdomen. *Taille* petite.
f. *Côtés du prothorax* non visiblement sinués. *Élytres* brunes, à base plus foncée. *Corps* oblong.
g. *Angles postérieurs du prothorax* presque droits. *Élytres* ♂ tronquées carrément au sommet. . . . . 5. MINUTUM.
gg. *Angles postérieurs du prothorax* très obtus. *Élytres* ♂ brièvement acuminées au sommet. . . . . 6. OBTUSICOLLE
ff. *Côtés du prothorax* distinctement sinués en arrière. *Élytres* noires. *Corps* assez étroit, suballongé. . . . . 7. SINUATUM.
bbb. *Prothorax* avec 2 fossettes dorsales. *Antennes* entièrement testacées. *Élytres* brunes, à marge apicale testacée. *Taille* très petite. . . . . 8. IMPRESSICOLLE

1. Anthobium robustum, Heer.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, les palpes, la base des antennes, le sommet de l'abdomen, les genoux, les tibias et les tarses testacés. Tête transverse, moins large que le prothorax, plus ou moins impressionnée en avant, bifovéolée en arrière, finement chagrinée, presque imponctuée. Prothorax transverse, arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné en arrière de chaque côté, plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, légèrement chagriné, assez finement et assez densement ponctué à la base et sur les côtés. Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, sen-

siblement moins prolongées que l'abdomen, assez finement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* court, subsinué à son bord apical, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, subsinué dans son milieu, le 7e apparent. *Tête* subexcavée en arrière, impressionnée en avant où elle est munie de chaque côté d'une carène longitudinale très saillante, comprimée et tranchante. *Prothorax* largement et assez profondément sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon flanqué de chaque côté, en avant, d'un petit tubercule saillant. *Élytres* subarrondies ou à peine mucronées à leur angle sutural. *Tibias* assez fortement élargis vers leur extrémité.

♀ Le 6e *segment abdominal* développé, mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tête* largement subimpressionnée en arrière, plus faiblement en avant où elle offre de chaque côté une fine ligne longitudinale, très peu saillante. *Prothorax* largement mais faiblement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon flanqué de chaque côté, en avant, d'un petit tubercule obsolète, à peine sensible, souvent suivi en arrière d'une petite fossette plus ou moins accusée. *Élytres* brièvement acuminées à leur angle sutural. *Tibias* moins robustes, légèrement élargis vers leur extrémité (1).

Omalium alpestre, Heer, Faun. Helv. I, 178, 10, ♀.
Omalium robustum, Heer, Faun. Helv. I, 179, 11, ♂.
Anthobium excavatum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 893, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 255, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1009, 6.
Anthobium robustum, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 646, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 43, 15.

Long., 0,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0,0016 (2/3 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres moins foncées, et le sommet de l'abdomen souvent testé.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax, plus (♂) ou moins (♀) impressionnée; bifovéolée en arrière, à peine pubescente, avec 1 ou 2 légères soies sur les côtés; finement chagrinée, presque imponctuée ou avec quelques petits points obsolètes sur la partie postérieure

(1) Les 4 premiers articles des tarses antérieurs sont à peine moins dilatés chez les ♀ que chez les ♂.

des bourrelets juxta-oculaires qui sont plus ou moins déprimés; d'un noir peu brillant. *Col* un peu plus brillant. *Bouche* d'un roux de poix, à *palpes* plus pâles.

Yeux grands, assez saillants, noirs, lavés de gris.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) robustes, environ de la longueur de la tête et du prot horax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement pubescentes et fortement pilosellées; noirâtres, à 5 premiers articles testacés; le 1er renflé en massue oblongue : le 2e court, moins épais, subsphérique : le 3e plus long, obconique, presque aussi épais à son sommet que le 2e : les suivants graduellement un peu plus épais, non contigus : les 4e et 5e subsphériques : les 6e et 7e légèrement, les 8e à 10e plus fortement transverses: le dernier conico-ovalaire, acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus ou moins arqué sur les côtés ou même obtusément angulé sur le milieu de ceux-ci; à peine plus étroit en avant; un peu moins large que les élytres; subéchancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus; presque glabre; éparsement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; peu convexe; obliquement subimpressionné en arrière sur les côtés; largement et plus ou moins sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon toujours plus prononcé en avant et surtout vers la base où il forme comme une fossette ou impression subarrondie; légèrement chagriné; assez finement et assez densement ponctué en arrière et sur les côtés; d'un noir brillant. *Repli* à peine chagriné, noir.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax; sensiblement moins prolongées que l'abdomen; subdéprimées; presque glabres ou légèrement pubescentes et éparsement sétosellées sur les côtés et au sommet; assez finement et densement ponctuées, à peine sérialement vues d'un certain jour; d'un noir ou brun de poix brillant, avec la marge apicale souvent moins foncée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé en arrière, en partie recouvert; subconvexe; légèrement pubescent, plus longuement vers son sommet; assez fortement sétosellé sur les côtés; à peine chagriné et obsolètement pointillé; d'un noir brillant, avec le sommet (♂) testacé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre (♂) testacé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* obsolètement, *mésosternum* finement chagrinés. *Métasternum* assez convexe, subrugueusement ponctué-pileux sur les côtés, lisse et glabre en arrière sur son milieu. *Ventre* sub-

convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné et légèrement pointillé.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un noir ou brun de poix, avec les trochanters antérieurs et intermédiaires, la base des postérieurs, le sommet des cuisses, les tibias et les tarses testacés. *Tibias* subarqués, finement et distinctement épineux en dehors. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce, qui est assez rare, se prend de mai à juillet, sur les fleurs des Renoncules et des Primevères, dans les montagnes : le Bugey, les Alpes, les Pyrénées.

Obs. Elle est remarquable, entre toutes, par le large sillon dorsal du prothorax, par ses tibias finement épineux, par les saillies de la tête et du prothorax chez les ♂.

Les antennes et les pieds des ♀ sont moins robustes, et chez ce même sexe, le sommet de l'abdomen est plus obscur.

Nous avons vu une ♀, dont le sillon prothoracique est effacé et presque réduit à une impression basilaire. Par contre, les fossettes antérieures qui suivent les tubercules sont fortement accusées.

Chez les immatures, les pieds sont presque entièrement testacés, moins les hanches (1).

2. Anthobium florale, Gravenhorst.

Oblong, subdeprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes et les pieds testacés, ainsi que le sommet de l'abdomen. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, finement et très éparsement ponctuée. Bourrelets juxta-oculaires subconvexes. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, moins large que les élytres, largement fovéolé sur ses marges latérales, finement et subéparsement ponctué. Élytres oblongues, près de 2 fois et demie aussi longues que le

(1) Près du *robustum* peut être colloqué le *Scribae* Schauffuss (Sitz. Ges. Isis, 1862, 147) — *obscurum* Ch. Brisout (Ann. Soc. Ent. Fr. 1866, 361), espèce d'Espagne, de taille moindre, à sillon du prothorax moins accusé, avec la ponctuation de celui-ci étendue sur toute la surface. La tête ♂ est simple, inerme. Les élytres ♀ ne sont pas acuminées.

prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* assez court, semi-circulairement échancré, le 7e apparent. *Tibias intermédiaires* subarqués. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement, le 4e moins fortement dilatés.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias intermédiaires* à peine arqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles modérément et subégalement dilatés.

Staphylinus floralis, PANZER, Faun. Germ. 11, 12; — Ent. Germ. 358, 41.
Omalium florale, GRAVENHORST, Micr. 118, 10; — Mon. 210, 14. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 375, 10. — OLIVIER, Ene. méth. VIII, 477, 14.
Anthobium florale, MANNERHEIM. Brach. 54, 8. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 891. 1.— REDTENBACHER, Faun. Austr. éd. 2, 255, 10.— FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I. 647, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1009, 5. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 37, 2.
Omalium triviale HEER, Faun. Helv. I, 180, 15; 569, 15.

Long., 0,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix et l'extrême sommet de l'abdomen testacé.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes assez larges, et en arrière, de 2 autres plus réduites mais assez marquées; à peine pubescente, avec 2 soies sur les côtés; à peine chagrinée; finement et très éparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* prononcés, subconvexes, finement ridés en long. *Cou* éparsement et distinctement ponctué. *Bouche* testacée.

Yeux grands, saillants, noirs, parfois grisâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et médiocrement pilosellées; entièrement testacées; à 1er article en massue suballongée: le 2e plus court, un peu moins épais, suboblong, subovalaire: le 3e un peu plus long, plus grêle, obconique: les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus: les 4e et 6e à peine plus

longs que larges : le 7e non ou à peine, les 8e à 10e médiocrement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant ; sensiblement moins large que les élytres ; à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; à peine pubescent ; obsolètement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; légèrement convexe ; creusé derrière le milieu des côtés d'une large fossette subarrondie, assez profonde ; à peine chagriné ; finement et subéparsement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Repli* finement chagriné, noir.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres oblongues, près de 2 fois et demie aussi longues que le prothorax ; bien moins prolongées que l'abdomen ; subélargies en arrière ; subdéprimées ; éparsement pubescentes, avec quelques légères soies sur les côtés ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation parfois plus serrée et subruguleuse vers la base ; d'un brun de poix brillant, avec la marge apicale plus pâle, surtout aux angles postéro-externes. *Épaules* subarrondies, à calus assez saillant, plus lisse.

Abdomen court, large, acuminé en arrière, en partie recouvert ; subconvexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés, surtout vers son sommet ; obsolètement chagriné ou presque lisse ; d'un noir assez brillant, à pointe plus ou moins testacée.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, à sommet du ventre plus ou moins testacé. *Tempes* subruguleuses. *Prosternum* obsolètement chagriné et éparsement ponctué. *Mésosternum* subruguleux. *Métasternum* assez convexe, légèrement pubescent, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué, avec une impression assez large et plus lisse en arrière sur son milieu, et des points plus fins et plus serrés au devant de l'insertion des hanches postérieures. *Ventre* subconvexe, pubescent, à peine sétosellé, légèrement chagriné et obsolètement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement chagrinés, éparsement ponctués, testacés, avec les hanches d'un roux châtain. *Tibias* finement ciliés, mutiques, plus ou moins subarqués. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune, au printemps, dans les forêts et les montagnes : la Flandre, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, le Bugey, le mont Pilat, les Alpes, les Pyrénées, etc. Elle se

plaît sur diverses espèces de fleurs. Nous l'avons capturée, aux environs de Lyon, au fond du calice de la *Primula grandiflora*, Lam.

Obs. Elle est bien distincte de la ♀ du *robustum* par ses antennes testacées ; par sa tête plus visiblement ponctuée ; par son prothorax non sillonné, un peu plus rétréci en avant, à ponctuation plus uniforme, et par ses élytres un peu moins oblongues, un peu plus élargies en arrière, non acuminées chez les ♀. La taille est généralement un peu moindre, les antennes sont moins robustes, les bourrelets juxta-oculaires plus accusés, les tibias mutiques, etc.

L'angle sutural des élytres est droit ou subaigu dans les 2 sexes. Les antennes sont à peine plus courtes chez les ♀.

Elle varie beaucoup de grandeur. Les exemplaires du mont Pilat sont d'une taille plus forte.

Les élytres passent du noir de poix au roux châtain, parfois assez clair.

3. **Anthobium atrum**, Heer.

Oblong, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, assez finement et éparsement ponctuée. Bourrelets juxta-oculaires bien marqués. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, largement fovéolé sur ses marges latérales, obsolètement chagriné et densement ponctué, avec un étroit espace imponctué. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant, en cône mousse. Le 6e *arceau ventral* profondément et subangulairement échancré, avec l'échancrure précédée d'une impression arquée qui en fait relever les bords, le 7e très apparent : les 3e à 5e munis vers le milieu de leur base d'un tubercule saillant.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché, les 3e à 5e inermes.

Omalium atrum, HEER, Faun. Helv. I, 178, 9.
Anthobium nigrum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 892, 3. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 256. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1009, 4.
Anthobium atrum, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 648, 7. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 36, 1, pl. I, fig. 5.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0,0013 (1/2 l. forte).

Corps oblong, subdéprimé, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax; subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes assez grandes mais peu profondes, et en arrière, de 2 autres petites et assez marquées : à peine pubescente, avec 2 soies sur les côtés; assez finement et éparsement ponctuée, avec la partie antérieure et quelques plaques dorsales plus lisses; d'un noir brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* assez prononcés, obsolètement ridées en long. *Col* obsolètement chagriné, éparsement ponctué surtout sur les côtés. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux grands, saillants, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; obscures avec les 5 premiers articles d'un roux testacé; à 1er article en massue suballongée : le 2e plus court, un peu moins épais, subovalaire-oblong : le 3e un peu plus long, un peu plus grêle, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e à peine (♂) ou non (♀) plus longs que larges : le 7e non (♂) ou légèrement (♀), les pénultièmes plus (♀) ou moins (♂) transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, subrétréci en avant; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus; à peine pubescent; obsolètement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; légèrement convexe; creusé derrière le milieu des côtés d'une large fossette ovale ou subarrondie, assez profonde; obsolètement chagriné; assez finement et densement ponctué, avec un léger et étroit espace médian imponctué; d'un noir assez brillant. *Repli* chagriné, noir.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Elytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen; subélargies en arrière; subdéprimées; éparsement pubescentes; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez for-

lement et densement ponctuées avec la ponctuation à peine plus serrée vers la base; d'un noir de poix brillant, parfois un peu brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé en arrière, en partie recouvert; assez convexe; légèrement pubescent; très éparsement sétosellé; à peine chagriné; obsolètement et subéparsement pointillé; d'un noir assez brillant, à sommet parfois moins foncé.

Dessous du corps d'un noir brillant, à sommet du ventre quelquefois d'un roux de poix. *Tempes* obsolètement ruguleuses. *Prosternum* subruguleux. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné et assez densement ponctué-pileux sur les côtés, plus légèrement pointillé et plus glabre sur son milieu qui est subimpressionné en arrière. *Ventre* subconvexe, distinctement pubescent, très éparsement sétosellé, à peine chagriné, obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé avec les hanches plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* terminés en dehors par 2 ou 3 petites épines, *ceux-ci* subarqués à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement un peu plus dilatés, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se prend, assez rarement, au premier printemps, sur les fleurs des Primulacées, Amentacées, Grossulariées, Rosacées, etc. dans les forêts et les montagnes : la Flandre, la Normandie, l'Anjou, le Maine, les environs de Paris, la Champagne, l'Alsace, la Lorraine, le Poitou, le Bourbonnais, le Languedoc, les Landes, la Guienne, le mont Pilat, les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Provence, etc.

Obs. Elle est un peu moindre que le *florale*. La tête et le prothorax sont plus densement ponctués, un peu moins lisses entre les points. Les élytres sont un peu moins longues relativement au prothorax. Les antennes sont rembrunies à leur extrémité, etc.

Celles-ci sont un peu plus courtes chez les ♀ que chez les ♂, avec les articles intermédiaires et pénultièmes un peu plus transverses.

Accidentellement le prothorax offre sur le dos 2 fossettes profondes et transversalement disposées.

4. Anthobium oblitum, Fairmaire et Laboulbène.

Oblong, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, les palpes, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, obsolètement chagrinée, assez finement et subéparsement ponctuée. Bourrelets juxta-oculaires assez prononcés. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subétréci en avant, un peu moins large que les élytres, faiblement impressionné sur ses marges latérales, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen très finement pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* à peine sinué au sommet, le 7e apparent. *Tibias postérieurs* subarqués. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement, le 4e moins fortement dilatés.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non ou peu saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles modérément et subégalement dilatés.

Anthobium oblitum, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 448, 6. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 40, 9.

Long., 0,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0,0015 (2/3 l.).

Corps oblong ou même suballongé, subdéprimé, à peine pubescent, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées et la pointe de l'abdomen d'un testacé de poix.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax; subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes légères, parfois réunies en une impression transversale, et en arrière de 2 autres moindres mais plus profondes et subtriangulaires; à peine pubescente, avec 2 soies sur les côtés; obsolètement chagrinée et, de plus, assez finement et subéparsement ponctuée, plus lisse en avant; d'un noir assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires-*

assez prononcés, finement ridés en long. *Col* obsolètement chagriné, éparsement ponctué. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux grands, saillants, noirs, lavés de gris.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; obscures ou d'un roux brunâtre, avec les 5 premiers articles d'un roux testacé; le 1er en massue suballongée : le 2e plus court, suboblong, un peu moins épais, subobconique : le 3e un peu plus long, plus grêle, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 5e un peu, le 6e à peine, plus longs que larges : le 7e non, les 8e à 10e légèrement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres; à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus; à peine pubescent; à peine sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; légèrement convexe; marqué derrière le milieu des marges latérales d'une faible impression oblique et allongée, non en forme de fossette; obsolètement chagriné et, en outre, finement et assez densement ponctué; d'un noir assez brillant, avec les côtés, surtout en arrière, parfois moins foncés. *Repli* chagriné, brunâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, à peine élargies en arrière; subdéprimées; à peine pubescentes; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez fortement et densement ponctuées; d'un noir de poix brillant, à peine moins foncé que le reste du corps, parfois brunâtre. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, acuminé en arrière, en partie recouvert; assez convexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné ou presque lisse, et, en outre, très finement pointillé, plus densement et plus distinctement sur les côtés; d'un noir brillant, à sommet d'un testacé de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux testacé. *Tempes* obsolètement ruguleuses. *Prosternum* presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* à peine ruguleux, parfois presque lisse sur son disque. *Métasternum* subconvexe, densement ponctué-pileux, plus légèrement sur son milieu, subimpressionné et presque lisse en arrière sur celui-ci. *Ventre* subconvexe, pubescent, éparsement sétosellé, obsolète-

ment chagriné, finement et modérément pointillé. *Pieds* finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs*, avec 2 ou 3 épines terminales; *ceux-ci* parfois subarqués (♂). *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement un peu plus dilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur les fleurs des arbustes et arbrisseaux des hautes montagnes. Elle appartient surtout à la région pyrénéenne.

Obs. Elle diffère des deux précédentes par les fossettes des côtés du prothorax bien moins prononcées et réduites à une impression oblique et légère. Elle se distingue aisément du *florale* par ses antennes rembrunies au sommet, par son prothorax un peu moins fortement transverse et par sa forme un peu plus oblongue. Elle est plus grande que l'*Anth. atrum;* la ponctuation de la tête est un peu plus serrée, celle du prothorax relativement moins forte, etc.

Les côtés du prothorax et les élytres passent parfois au brun roussâtre.

La forme des mandibules commence à faire pressentir celle du *triviale* (genre *Eusphalerum* de Kraatz).

5. Anthobium minutum, Fabricius.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunes, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, 4-fovéolée ou bisillonnée, finement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Bourrelets juxta-oculaires peu marqués. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, moins large que les élytres, déprimé en arrière sur ses marges latérales, finement et subéparsement ponctué. Élytres à angles postérieurs presque droits. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ *Le 6e segment abdominal* tronqué, le 7e peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, subangulairement sinué, le 7e apparent. *Tibias postérieurs*

subarqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles sensiblement dilatés, le 4e un peu moins. *Élytres* bien moins prolongées que l'abdomen, tronquées au sommet, à angle satural droit.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse ou subtronqué, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement et subégalement dilatés. *Élytres* sensiblement moins prolongées que l'abdomen, brièvement acuminées et subdivergentes à leur angle sutural, subsinuées en dehors.

Silpha minuta, Fabricius, Ent. Syst. I, I, 254, 26; — Syst. El. I, 342, 25.
Omalium ranunculi, Gravenhorst, Micr. 100, 11; — Mon. 215, 20. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 374, 11. — Olivier, Enc. méth. VIII, 478, 20. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 204, 6. — Mannerheim, Brach. 52, 12. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 489, 7. — Runde, Brach. Hal. 22, 4.
Anthobium minutum, Erichson, Col. March. I, 638, 1; — Gen. et Spec. Staph. 896, 12.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 256. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 646, 8. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1010, 7. — Thomson, Skand. Col. III, 202, 1.
Omalium minutum, Heer, Faun. Helv. I, 180, 13.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunes.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée de 2 sillons longitudinaux formés de 4 fossettes réunies 2 à 2, dont les antérieures légères et les postérieures plus marquées, ponctiformes; presque glabre, avec 1 ou 2 soies sur les côtés; finement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée; d'un noir un peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Col* obsolètement chagriné, très éparsement ponctué. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, saillants, obscurs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; testacées avec les 4 ou 5 derniers articles rembrunis; à 1er article en massue oblongue; le 2e presque aussi épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, non ou à peine plus long, obconique : les

suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 5e à peine, le 6e non plus longs que larges : le 7e à peine ou légèrement, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, évidemment moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits ; presque glabre ; peu convexe ; plus ou moins déprimé en arrière sur les côtés ; finement chagriné et, en outre, finement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation graduellement un peu moins fine en arrière ; d'un noir assez brillant. *Repli* légèrement chagriné, d'un brun parfois roussâtre.

Écusson presques lisse, d'un noir brillant.

Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière ; subdéprimées ; presque glabres ; assez fortement et densement ponctuées, avec les points parfois en séries longitudinales obsolètes, surtout vers leur base ; d'un noir ou brun de poix brillant, parfois roussâtre. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court, large, obtusément acuminé en arrière, en partie recouvert ; assez convexe ; à peine pubescent ; obsolètement sétosellé ; à peine pointillé ou presque lisse ; d'un noir assez brillant, avec l'extrême sommet couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant à sommet du ventre souvent (♂) roussâtre. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* obsolètement chagriné sur les côtés, presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* subruguleusement chagriné, à pointe plus lisse. *Métasternum* subconvexe, assez densement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé, presque lisse ou à peine et subécailleusement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, obsolètement pointillés, testacés avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 épines terminales ; *ceux-ci* parfois subarqués (♂) à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement un peu plus dilatés, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur diverses fleurs des prés humides ou marécageux, dans une grande partie de la France,

surtout dans les régions boisées ou montagneuses, Elle est très rare aux environs de Lyon.

Obs. Elle est moindre que l'*oblitum*, un peu moins brillante, un peu moins parallèle. Les élytres ♀ recouvrent une plus grande partie de l'abdomen, et elles sont acuminées à leur angle sutural. Les bourrelets juxta-oculaires sont moins accusés, plus déprimés, etc.

Chez les immatures, les côtés du prothorax, surtout en arrière, sont d'un brun roussâtre, ainsi que les élytres.

Accidentellement, le disque du prothorax offre 2 petites fossettes ponctiformes, écartées et transversalement disposées.

On attribue au *minutum* le *picipenne* de Stephens (Ill. Brit. V. 337.) C'est avec doute qu'on doit lui rapporter les *paludosum*, *appendiculatum* et *brevicolle* de Heer (Faun. Helv. I, 179, 181 et 568) (1).

6. **Anthobium obtusicolle**, Fauvel.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres plus brillantes et d'un brun de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement 4-fovéolée, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant, moins large que les élytres, déprimé en arrière sur ses marges latérales, finement chagriné, très finement et subéparsement ponctué, à angles postérieurs très obtus. Elytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen très finement pointillé.

♂. Le 7e *segment abdominal* apparent. *Élytres* bien plus courtes que l'abdomen, tronqués au sommet, à angle apical très brièvement acuminé.

Le 7e *segment abdominal* caché. *Élytres* sensiblement plus courtes que l'abdomen, à angle apical assez longuement prolongé-acuminé, à peine subsinué en dehors.

(1) Le *nitidicolle* de Baudi (Berl. Ent. Zeit. 1857, 114, — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 46, 21) a la tête et le prothorax d'un brillant poli; les élytres semblables dans les 2 sexes, brunes, carrément tronquées au sommet, laissant à découvert presque la moitié de l'abdomen, marginées de pâle au sommet et sur leur repli. — Long., 0,0025. — Piémont.

Anthobium obtusicolle, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 48.

Long., 0,002 (1 l. à peine) ; — larg., 0,0007 (1/3 l.).

PATRIE. Sur les fleurs de *Retama;* — etc. ; — Hautes-Alpes, Var, Alpes-Maritimes, Aude, etc.

OBS. Cette espèce est un peu moindre que *minutum*, un peu moins brillante sur la tête et le prothorax, avec celui-ci un peu plus finement ponctué et à angles postérieurs plus obtus. La pointe des élytres ♀ est un peu plus prolongée, non ou à peine subsinuée en dehors, et, chez le ♂, leur angle apical est très brièvement acuminé, etc.

Les élytres sont souvent d'un brun clair, ainsi que les rebords latéraux du prothorax en arrière.

7. Anthobium sinuatum, FAUVEL.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant sur la tête et le prothorax, brillant sur les élytres, le sommet de celles-ci, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, plus fortement en arrière, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, sensiblement subsinué en arrière sur ceux-ci, un peu moins large que les élytres, distinctement impressionné sur ses marges latérales, finement chagriné, finement et modérément ponctué. Élytres oblongues, près de 3 fois aussi longues que le prothorax, fortement, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen à peine pointillé.

♂. Nous est inconnu.

♀. Le 7e *segment abdominal* caché. *Élytres* sensiblement plus courtes que l'abdomen, légèrement divergentes et assez fortement prolongées à eur angle apical en pointe mousse.

Anthobium sinuatum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 44, 16.

Long. 0,0023 (1 l.); — larg. 0,00073 (1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce qui est très rare, a été capturée dans les Basses-

Alpes. Elle nous a été généreusement communiquée par M. Charles Brisout, de Barneville.

Obs. Elle a la forme suballongée des vrais *Anthobium*, mais les élytres des ♀ sont sensiblement moins prolongées que l'abdomen (1).

Elle se distingue de l'*obtusicolle* par son prothorax plus visiblement ponctué, distinctement sinué en arrière sur les côtés, avec les angles postérieurs plus droits. La taille est à peine plus grande, la forme plus allongée, etc.

8. Anthobium impressicolle, Kiesenwetter.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres brunes, l'extrémité de celles-ci, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, distinctement en arrière, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, assez fortement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, finement chagriné, finement et subéparsement ponctué, largement bifovéolé-impressionné sur le dos. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* tronqué, le 7e un peu apparent. *Cuisses* sensiblement renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Élytres* bien moins prolongées que l'abdomen, carrément tronquées au sommet, à angle sutural droit.

♀ Le 6e *arceau ventral* arrondi, le 7e caché. *Cuisses* peu renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles à peine dilatés. *Élytres* sensiblement moins prolongées que l'abdomen, simultanément et angulairement échancrées à leur angle sutural, avec les bords de l'échancrure brièvement acuminés.

Anthobium impressicolle, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1850, 222; — Ann.

(1) Elle semble faire exception, dans ce sous-genre, par la forme allongée et prolongée des élytres des ♀, lesquelles néanmoins sont loin d'atteindre le sommet de l'abdomen. Le ♂ que nous ne connaissons pas, doit sans doute confirmer la règle.

Le *luteicorne* d'Erichson (p. 897) a le prothorax un peu moins densement ponctué et les élytres ♀ plus prolongées et à pointe moins émoussée. — Long., 0,0021. — Sicile, Algérie.

Soc. Ent. Fr. 1851, 437. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE. Faun. Ent. Fr. I, 647, 3. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 45, 18.

Long., 0,0020 (5/6 l.); — larg., 0,0006 (1/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres brunes et leur extrémité testacée.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes obsolètes, et en arrière de 2 autres plus accusées, subponctiformes ou en forme de très courte striole ; presque glabre, avec 1 ou 2 soies légères ou obsolètes; finement et éparsement ponctuée, à fond lisse; d'un noir brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Col* à peine ridé-chagriné, presque imponctué. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs ou grisâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement subépaissies vers leur extrémité ; très finement duveteuses et sensiblement pilosellées ; entièrement testacées ; à 1er article en massue oblongue : le 2e à peine moins épais, subovalaire : le 3e plus grêle, non ou à peine plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux : les 7e et 8e à peine, les 9e et 10e sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax plus ou moins transverse, assez fortement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; presque glabre ; subconvexe ; subimpressionné derrière le milieu de ses côtés ; finement chagriné et, en outre, finement et subéparsement ponctué; creusé sur le dos de 2 larges fossettes oblongues, généralement peu profondes, avec 1 sillon antérieur médian, raccourci, obsolète ; d'un noir peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un brun roussâtre.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; peu convexes; déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; presque glabres ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un brun de poix parfois roussâtre, avec l'extrémité plus pâle ou testacée. *Épaules* étroitement arrondies.

Abdomen court ou assez court, large, obtusément acuminé en arrière,

plus ou moins recouvert ; assez convexe ; à peine pubescent, éparsement sétosellé, légèrement et assez densement pointillé vers la base, plus lisse vers l'extrémité ; d'un noir brillant, à sommet couleur de poix.

Dessous du corps d'un noir brillant. *Tempes* et *prosternum* presque lisses. *Mésosternum* à peine chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et obsolètement ponctué sur les côtés, presque lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, légèrement pointillé vers sa base, plus lisse en arrière.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias* très finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales ; *ceux-ci* subarqués à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et subdilatés, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est assez commune, en été, sur les fleurs de rhododrendron et de divers autres arbustes, sur les hauteurs de la chaîne des Pyrénées.

Obs. Elle diffère des précédentes par sa taille moindre, par ses antennes non rembrunies au sommet, par son prothorax plus ou moins bifovéolé sur le dos, par ses élytres à marge apicale plus pâle, etc.

Parfois le prothorax est brunâtre et les élytres sont entièrement rousses.

aa. *Front* et *prothorax* noirs ou bruns, celui-ci distinctement marginé de roux sur les côtés. *Élytres* brunes ou d'un testacé obscur.
  h. *Antennes* testacées, à sommet à peine rembruni, à *pénultièmes articles* légèrement transverses. *Élytres* d'un brun ferrugineux. *Taille* moyenne. . . . . 9. TRIVIALE.
  hh. *Antennes* testacées, à extrémité largement rembrunie. *Taille* un peu moindre.
    i. *Front* très éparsement ponctué. *Prothorax* obsolètement biimpressionné. *Antennes* assez allongées, à *pénultièmes articles* subcarrés. *Élytres* châtaines. . . . . 10. PROCERUM.
    ii. *Front* assez densement ponctué. *Prothorax* distinctement canaliculé. *Antennes* assez courtes, à *pénultièmes articles* transverses. *Élytres* d'un testacé assez obscur. . . . . 11. OCTAVII.

9. Anthobium (Eusphalerum) triviale, ERICHSON.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un brun ferrugineux, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, obsolètement chagrinée, presque imponctuée. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, obsolètement chagriné, assez finement et modérément ponctué, obsolètement fovéolé vers sa base. Elytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen presque lisse ou à peine pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* assez court, obsolètement granulé au moins sur les côtés, obtusément tronqué au sommet, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* très court, obsolètement granulé, distinctement sinué, le 7e très apparent. *Cuisses* assez fortement élargies. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e moins fortement.

♀ Le 6e *segment abdominal* simplement et obsolètement pointillé, mousse au sommet, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Cuisses* normalement élargies. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

Anthobium florale, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 472.
Anthobium triviale, ERICHSON, Col. March. I, 639, 2; — Gen. et Spec. Staph. 892, 2. — REDTENBACHER, Faun. Austr. éd. 2, 256. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 648, 5.
Omalium cribrosum, HEER, Faun. Helv. I, 568, 9 (1).
Eusphalerum triviale, KRAATZ, Ins. Deut. II, 1004, 1.
Anthobium primulae, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 39, 8.

Long., 0,0030 (1 1/3 l.); — larg. 0,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir de poix assez

(1) Dans la Faune Gallo-Rhénane (p. 40), au lieu de 638, il faut lire 568.

brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un brun ferrugineux.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ou même déprimée, creusée en avant de 2 fossettes légères, et en arrière de 2 autres bien moindres, mais plus profondes, en forme de courte striole; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; obsolètement chagrinée et presque imponctuée; d'un noir de poix assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* bien marqués, finement striés en long. *Col* obsolètement ridé-chagriné, à peine pointillé. *Épistome* et *bouche* testacés. *Mandibules* assez longues, assez grêles, falciformes (1).

Yeux grands, saillants, obscurs.

Antennes aussi longues ou à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; testacées, à sommet souvent un peu moins pâle ou ferrugineux; à 1er article en massue suballongée; le 2e à peine moins épais, plus court, suboblong, obconique : le 3e plus grêle, non plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus : le 4e à peine, les 5e et 6e plus visiblement oblongs : le 7e nullement, les 8e à 10e légèrement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; légèrement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; peu convexe; subimpressionné derrière le milieu de ses marges latérales; obsolètement chagriné et, en outre assez finement et modérément ponctué; souvent obsolètement impressionné-fovéolé au-devant de l'écusson, parfois même, encore moins visiblement, en avant sur la ligne médiane (2); d'un noir assez brillant, avec les côtés plus ou moins ferrugineux. *Repli* légèrement chagriné, d'un brun roussâtre.

Ecusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Elytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen; subparallèles ou à peine élargies en arrière; subdéprimés; presque glabres; obsolètement sétosellées sur les

(1) Cette forme des mandibules fait exception dans le genre, mais elle nous a paru insuffisante pour la création d'une coupe séparée.

(2) Ces 2 fossettes, l'une antérieure, l'autre postérieure, semblent être les extrémités d'un large sillon obsolète, interrompu au milieu.

côtés; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un brun châtain ou ferrugineux brillant, avec le disque parfois plus foncé ou un peu rembruni. *Epaules* subarrondies.

Abdomen assez court, large, obtusément acuminé en arrière, un peu recouvert à sa base; assez convexe; légèrement pubescent, éparsement sétosellé, presque lisse ou à peine chagriné et à peine pointillé; d'un noir de poix assez brillant.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, à sommet extrême du ventre parfois à peine moins foncé. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* subruguleux. *Mésosternum* chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, subruguleusement pointillé sur les côtés, subimpressionné et presque lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, assez longuement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement chagriné et très finement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés, avec les hanches à peine plus foncées. *Tibias* plus ou moins finement ciliés, mutiques ou parfois à peine spinosules; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 2 épines terminales, à éperons bien distincts et assez longs : les *intermédiaires* subarqués à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se trouve, au printemps, sur les fleurs de violette, d'oxalis, d'anémone, de renoncule, de saule, etc.; dans les lieux élevés ou boisés : la Normandie, la Bretagne, les Vosges, les environs de Paris, la Bourgogne, le Jura, le mont Pilat, les Alpes, etc.

Obs. Elle a à peu près la taille et la tournure de l'*oblitum;* mais elle est un peu plus oblongue et un peu plus parallèle, avec les antennes à extrémité plus claire et les côtés du prothorax distinctement ferrugineux ou roussâtres. Ce dernier caractère la sépare de toutes les précédentes.

Les élytres sont ou entièrement d'un brun châtain, ou ferrugineuses à disque plus ou moins rembruni.

10. Anthobium procerum, Baudi.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un brun de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche la base des antennes, les côtés du prothorax largement et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large

que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, finement et très éparsement ponctuée. Antennes assez allongées. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, à peine chagriné, finement et subéparsement ponctué, obsolètement biimpressionné. Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez finement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué le 7e légèrement saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou à peine sinué, le 7e apparent. *Cuisses* assez renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e moins fortement.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Cuisses* normales. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

Anthobium procerum, Baudi, Stett. Ent. Zeit. 1857, 114. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 39, 7.

Long. 0,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0,0007, (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un brun de poix brillant, avec les côtés du prothorax d'un roux testacé et les élytres d'un roux châtain.

Tête en triangle transverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ou déprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, et en arrière, de 2 autres plus profondes, subponctiformes; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; finement et modérément ponctuée; d'un brun de poix brillant, avec l'épistome d'un roux testacé. *Bourrelets juxta-oculaires* subdéprimés, mats, très finement ridés en long. *Col* obsolètement chagriné, presque imponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux grands, saillants, noirs.

Antennes assez allongées, plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; obscures, avec les 5 premiers articles testacés; le 1e en massue suballongée : le 2e presque aussi épais, plus court, subo-

valaire : le 3e plus grêle, un peu plus long, obconique : les 4e et 5e fortement oblongs, subégaux : les suivants sensiblement plus épais, non contigus (1) : le 6e à peine plus long que large : les 7e à 10e subcarrés, non ou à peine transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax assez fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, non plus étroit en arrière qu'en avant, un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très obtus et subarrondis et les postérieurs presque droits ; presque glabre ; légèrement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur ; peu convexe ; subimpressionné en arrière sur ses marges latérales ; à peine chagriné ; finement et subéparsement ponctué, et, suivant un certain jour, obsolètement biimpressionné en long sur le dos ; d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés largement d'un rouge testacé. *Repli* à peine chagriné, d'un roux testacé.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres oblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, à peine élargies en arrière ; subdéprimées ; presque glabres ; obsolètement sétosellées sur les côtés ; assez finement et densement ponctuées ; d'un châtain brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, subacuminé en arrière, en partie recouvert ; subconvexe ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir de poix brillant.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre d'un brun de poix, le dessous de la tête et le prosternum roux. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* obsolètement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* à peine chagriné. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, subruguleusement pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, distinctement sétosellé, à peine chagriné et obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette rare espèce se prend en juin et juillet, sur les fleurs dans les

(1) Ici la massue semble formée de 6 articles, tandis que jusqu'alors nous ne l'avons vue que de 5.

hautes montagnes : la Grande-Chartreuse, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, etc.

Obs. Elle diffère du *triviale* par sa taille à peine moindre et par sa couleur générale moins obscure. Les antennes, plus allongées, sont largement rembrunies à leur extrémité, à pénultièmes articles un peu moins transverses. Le prothorax, plus déprimé, présente sur le dos 2 impressions longitudinales plus ou moins obsolètes ; la ponctuation est moins forte et moins serrée, et les côtés sont plus largement roux et plus clairs. Les bourrelets juxta-oculaires sont plus finement ridés, etc.

Les impressions dorsales du prothorax sont parfois effacées. Les élytres sont d'un châtain plus ou moins clair.

11. Anthobium Octavii, Fauvel.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un brun de poix assez brillant, avec les élytres d'un testacé assez obscur, la bouche, la base des antennes, les côtés du prothorax et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, finement et assez densement ponctuée. Antennes assez courtes. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné sur ses marges latérales, à peine chagriné, très finement et densement ponctué, distinctement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant, roux. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e apparent. *Cuisses* assez renflées (1). *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Cuisses* normales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

(1) Ce caractère se représente assez souvent, d'une manière plus ou moins sensible. Nous négligeons parfois d'en faire mention.

Anthobium Octavii, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 39, 6.

Long., 0,0025 (1 1/5 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un testacé parfois assez obscur, et l'abdomen noir.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, à peine convexe, creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, et en arrière, de 2 autres assez accusées, plus petites, subponctiformes ; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés ; finement et assez densement ponctuée ; d'un brun de poix assez brillant, avec la partie antérieure plus lisse et roussâtre. *Bourrelets juxta-oculaires* subdéprimés, mats, finement ridés en long. *Cou* noir, modérément ponctué sur son milieu. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirâtres.

Antennes assez courtes, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; testacées, à extrémité rembrunie dès le 7e article : à 1er article en massue suballongée : le 2e presque aussi épais, plus court, subovalaire : le 3e plus étroit, oblong, obconique : le 4e subglobuleux : le 5e à peine oblong, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus : le 6e non, le 7e à peine, les 8e à 10e sensiblement transverses : le dernier ovalaire ou obturbiné, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse (1), sensiblement arqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits ; presque glabre ; peu convexe ; à peine impressionné en arrière sur ses marges latérales ; à peine chagriné ; très finement et densement ponctué ; légèrement mais distinctement canaliculé sur sa ligne médiane, avec l'extrémité postérieure du canal formant parfois comme une fossette subarrondie, obsolète ; d'un brun de poix assez brillant, avec les côtés graduellement et largement testacés ou d'un roux testacé. *Repli* à peine chagriné, testacé.

Écusson à peine chagriné, d'un brun de poix brillant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax ; bien

(1) La Faune gallo-rhénane dit dans le texte (p. 39) : *corselet allongé, non transversal*, tandis que la figure (Pl. I, fig. 6.) le représente fortement transversal, ce qui a lieu.

moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière ; subdéprimées ; presque glabres; assez fortement et densement ponctuées; d'un testacé brillant, parfois assez obscur, surtout sur la région suturale. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement subacuminé en arrière, à moitié recouvert; subconvexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé; obsolètement pointillé; d'un noir assez brillant, avec l'extrême pointe roussâtre.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre, le dessous de la tête et le prosternum roux. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* obsolètement, *mésosternum* très finement chagrinés. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent et légèrement pointillé, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, à peine chagriné, obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, testacés, avec les hanches postérieures un peu plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques : les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* subdéprimés, subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce, qui est rare, se prend, en juin, sur les fleurs, dans les montagnes des Hautes et Basses-Alpes.

Obs. Elle est un peu moindre que le *procerum*. Les antennes sont moins allongées, à articles intermédiaires et pénultièmes plus courts. La ponctuation de la tête et du prothorax est plus serrée, avec celui-ci plus ou moins canaliculé sur sa ligne médiane. Les élytres sont d'une couleur plus claire, etc. (1).

(1) On peut colloquer ici l'*A. pruinosum*, Fauvel (Bull. Soc. linn. Norm. 2e sér. V. 19; Faune gallo-rhén. III, 42, 12), à corps entièrement recouvert d'une fine pubescence pâle, à tête et prothorax d'un brun de poix, celui-ci graduellement plus clair sur les côtés, finement et très densement ponctué. Élytres testacées, un peu rembrunies vers l'écusson, moins finement ponctuées. — Long. 0,0022. — Corse.

aaa. *Front* et *prothorax* testacés, celui-ci à bande médiane longitudinale brune. *Écusson* brunâtre. *Élytres* plus ou moins testacées.

k. *Prothorax* avec 2 fossettes dorsales bien marquées. *Vertex* non ou à peine bifovéolé. *Élytres* un peu rembrunies vers l'écusson . . . . . 12. ABDOMINALE.

kk. *Prothorax* sans fossettes dorsales bien marquées. *Vertex* nettement bifovéolé.

l. *Élytres* testacées, concolores, un peu rembrunies vers l'écusson. *Angles postérieurs du prothorax* obtus et arrondis. *Taille* assez grande. . . . . 13. SIGNATUM.

ll. *Élytres* d'un testacé roussâtre, plus ou moins rembrunies vers l'écusson. *Angles postérieurs du prothorax* presque droits, celui-ci obsolètement canaliculé. *Taille* moyenne. . . 14. LIMBATUM.

12. Anthobium abdominale. GRAVENHORST.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le cou, le milieu du prothorax et l'écusson rembrunis, le postpectus et l'abdomen noirs. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, à peine ou non en arrière, à peine chagrinée, finement et subéparsement ponctuée. Prothorax transverse, médiocrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné en arrière sur ses marges latérales, très finement chagriné, finement et assez densement ponctué, distinctement et longitudinalement bifovéolé sur le dos. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* obtusément tronqué, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* assez court, tronqué, le 7e apparent. *Cuisses* assez renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à 2 lanières soudées. Le 6e *arceau ventral* un peu prolongé en ogive très obtuse, le 7e caché. *Cuisses* moins renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

Omalium abdominale, GRAVENHORST, Mon. 219, 17. — OLIVIER. Enc. méth. VIII, 480, 27. — RUNDE, Brach. Hal. 22, 7. — HEER, Faun. Helv. I, 182, 20.

Dermestes semicoleoptratus, PANZER, Faun. Germ. 24, 6.
Anthobium abdominale, ERICHSON, Col. March. I, 639, 8; — Gen. et Spec. Staph. 893, 6. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 254, 5 (partim). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 647, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1007, 2. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 37, 3.

Long., 0,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le milieu du prothorax et l'écusson rembrunis, le postpectus et l'abdomen noirs.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes obsolètes, souvent réunies en une impression transversale légère; non ou presque indistinctement bifovéolée en arrière; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; à peine chagrinée; finement et subéparsement ponctuée; d'un roux testacé assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* bien marqués, mats, très finement ridés en long. *Cou* noirâtre, obsolètement chagriné, presque imponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, obscurs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellés; d'un roux testacé, à base un peu plus claire; à 1er article en massue suballongée : le 2e presque aussi épais, plus court, subovalaire ou ovalaire-oblong; le 3e plus grêle, plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 5e oblongs, le 6e suboblong : le 7e non, les 8e à 10e à peine transverses, le dernier en ovale acuminé.

Prothorax assez fortement transverse, médiocrement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs obtus; presque glabre; obsolètement sétoseilé sur les côtés et sur le bord antérieur; subdéprimé, subimpressionné en arrière sur ses marges latérales; très finement chagriné, finement et assez densement ponctué; creusé sur le dos de 2 grandes fossettes longitudinales, rapprochées, plus ou moins accusées, un peu plus finement et plus densement ponctuées; d'un roux testacé assez brillant, avec la région médiane plus ou moins rembrunie jusqu'au bord externe des fossettes. *Repli* finement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson presque lisse ou à peine chagriné, plus ou moins rembruni.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière ; subdéprimées ; presque glabres ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un roux testacé brillant souvent assez pâle, à région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* subarrondies.

Abdomen assez court, large, subacuminé en arrière, à moitié recouvert, subconvexe, à peine pubescent, éparsement sétosellé, presque lisse, d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et le ventre noirs, le sommet de celui-ci souvent (♂) roussâtre. *Tempes* obsolètement ridées. *Prosternum* obsolètement chagriné, avec quelques petits points sur son milieu. *Mésosternum* à peine chagriné, parfois un peu obscur. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, subruguleusement pointillé, subimpressionné et presque lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, presque lisse ou obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales ; les *postérieurs* à peine arqués à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune, en mai et juin, sur les fleurs des Rosacées et Amentacées, dans les forêts et les montagnes, dans la Flandre, la Normandie, les environs de Paris, la Bretagne, l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, l'Auvergne, la Bourgogne, les montagnes du Lyonnais, le mont Pilat, les Alpes, etc.

Obs. Elle est remarquable par son prothorax testacé à région médiane seule rembrunie, avec 2 grandes fossettes dorsales. Les élytres sont d'un roux testacé assez pâle.

Chez les immatures, la tache du prothorax tend à s'affaiblir et le postpectus est d'une couleur noire.

Les fossettes dorsales du prothorax sont parfois assez légères, mais non complètement nulles.

13. Anthobium signatum, Maerkel.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant avec le cou, le milieu du prothorax, l'écusson, le postpectus ♂ et l'abdomen rembrunis. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, nettement en arrière, à peine chagrinée, assez finement et modérément ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, à peine plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subimpressionné en arrière sur ses marges latérales, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué, à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet. Le 6e *arceau ventral* subéchancré, le 7e apparent. *Cuisses* assez renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles médiocrement dilatés. *Postpectus* et *abdomen* presque entièrement rembrunis.

♀ Le 6e *segment abdominal* subogivalement prolongé. Le 6e *arceau ventral* ogivalement prolongé, le 7e caché. *Cuisses* peu renflées. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles moins dilatés. *Postpectus* et *abdomen* d'un roux testacé : celui-ci rembruni vers son extrémité.

Anthobium signatum, Maerkel, Allg. Cat. Zeit. 1857, III, 172. — Kraatz, Ins. Deut., II, 1006, 1.— Baudi, Berl. Ent, Zeit. 1869, 403.— Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 38, 4.

Long., 0,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0,0012 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce, assez commune en Suisse, au printemps et en été, sur diverses fleurs, est rare en France : la Flandre, les Vosges, la Savoie, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, etc.

Obs. Nous ne la décrirons pas plus amplement. Elle ne diffère de l'*abdominale* que par sa taille plus grande, par son prothorax sans impressions et par son abdomen ♀ rembruni seulement vers l'extrémité, avec le postpectus du même sexe d'un roux testacé. Les élytres sont ordinairement non ou à peine rembrunies vers l'écusson, etc.

14. Anthobium limbatum, Erichson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux assez brillant, avec le cou, le milieu du prothorax, l'écusson et la région scutellaire rembrunis, le postpectus et l'abdomen noirs. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, distinctement en arrière, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée sur son milieu. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subfovéolé sur ses marges latérales, très finement chagriné, finement et éparsement ponctué, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, à angles postérieurs presque droits. Élytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant, roussâtre. Le 6e *arceau ventral* assez court, tronqué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* en ogive obtuse, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés.

Anthobium limbatum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 894, 7. — Redtenbacher Faun. Austr. ed. 2, 254. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 650, obs. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1008, 3. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 38, 5.

Long., 0,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0,00072 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux assez brillant et parfois un peu obscur, avec le cou, le milieu du prothorax, l'écusson et la région scutellaire rembrunis, le postpectus et l'abdomen noirs.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, parfois réunies à une impression transversale; offrant en arrière 2 autres petites fossettes assez prononcées, un peu en forme de courte striole; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée sur son milieu; d'un roux peu ou un peu brillant.

Bourrelets juxta-oculaires assez marqués, mats, à peine ridés en long. *Cou* noirâtre, obsolètement chagriné, à peine ponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement subépaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux testacé, avec l'extrémité souvent à peine rembrunie ; à 1er article en massue suballongée : le 2e presque aussi épais, plus court, ovalaire-oblong : le 3e un peu plus grêle, un peu plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus : les 4e et 5e oblongs : le 6e plus épais, à peine oblong : le 7e subcarré ou subsphérique : les 8e à 10e médiocrement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, un peu plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits; presque glabre; légèrement sétosellé sur les côtés et sur le bord antérieur; peu convexe; subfovéolé derrière le milieu de ses marges latérales; très finement chagriné et, de plus, finement et éparsement ponctué, parfois plus obsolètement sur le milieu de la partie antérieure du disque; offrant sur sa ligne médiane un léger sillon canaliculé plus ou moins raccourci ou effacé, surtout en arrière; d'un roux souvent peu brillant, avec la région médiane plus ou moins largement rembrunie. *Repli* finement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson à peine chagriné, brunâtre.

Elytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen; faiblement élargies en arrière; subdéprimées; presque glabres; obsolètement sétosellées sur les côtés; assez fortement et densement ponctuées; d'un roux brillant, parfois un peu obscur, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court, large, obtusément acuminé en arrière, à moitié recouvert; subconvexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir brillant, avec l'extrême pointe souvent d'un roux de poix.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et le ventre noirs, le sommet de celui-ci souvent un peu roussâtre. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* obsolètement chagriné, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* à peine chagriné, parfois obscurci. *Métasternum* sub-

convexe, légèrement pubescent et pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé ou presque lisse.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce, assez commune en Suisse, se prend quelquefois en Alsace, dans les Vosges et le Jura, sur diverses fleurs des forêts et des prairies, surtout dans les régions élevées.

Obs. Elle diffère du *signatum* par sa taille moindre, par son prothorax plus largement rembruni sur sa ligne médiane qui est obsolètement sillonnée-canaliculée, à angles postérieurs plus droits, à ponctuation plus légère et moins serrée, ainsi que celle de la tête. La forme générale est un peu plus étroite et un peu plus déprimée; les élytres sont un peu plus enfumés vers l'écusson, etc.

Les antennes sont ou entièrement d'un roux testacé, ou un peu rembrunies vers leur extrémité.

Le disque du prothorax est parfois déprimé ou même presque indistinctement biimpressionné.

Suivant nous, c'est à tort qu'on rapporte au *limbatum* les *adustum* et *fuscipenne* de Heer (182 et 183). Quant à ce dernier, l'auteur dit : *Elytra abdomen fere totum tegentia*, ce qui n'a pas lieu pour le *limbatum* (1).

(1) Nous plaçons ici une petite espèce, reçue sans indication de patrie. Elle est bien moindre que *limbatum*. Le prothorax est paré sur sa ligne médiane d'une ligne rembrunie, distinctement canaliculée. Les élytres ♀ sont brièvement acuminées-divariquées à leur angle sutural. Le dessous du corps ♀ est testacé, moins l'extrémité du ventre (*A. lineatum*, nobis). — Long. 0,0015.

aaaa. *Front* et *prothorax* testacés ou d'un roux testacé, celui-ci sans tache (1).

m. *Postpectus* entièrement noir ♂♀. *Col* et *écusson* plus ou moins rembrunis. *Antennes* enfumées au sommet.

n. *Tête* et *prothorax* très finement et densement pointillés. *Vertex* nettement bifovéolé. *Élytres* pubescentes. *Abdomen* noir ♂♀. *Taille* petite. . . . . 15. SCUTELLARE.

nn. *Tête* et *prothorax* finement et peu densement pointillés. *Vertex* finement bistriolé. *Élytres* presque glabres. *Abdomen* ♀ d'un roux testacé, à extrémité rembrunie. 16. TORQUATUM.

mm. *Postpectus* testacé à base plus (♂) ou moins (♀) rembrunie. *Col* et *écusson* non ou à peine rembrunis.

o. *Tête* et *prothorax* obsolètement ou à peine pointillés. *Vertex* bifovéolé. *Antennes* rembrunies au sommet.

p. *Prothorax* nullement impressionné, peu brillant. *Cou* non rembruni. *Élytres* ♂ carrément tronquées au sommet.

q. *Elytres* faiblement élargies en arrière. *Abdomen* ♂ noir, à sommet largement testacé.

r. *Prothorax* simplement déprimé en arrière sur les côtés, à *angles postérieurs* obtus. . . . 17. SORBI

rr. *Prothorax* assez fortement impressionné-explané en arrière sur les côtés, à *angles postérieurs* presque droits. . . . . 18. RECTANGULUM

qq *Elytres* sensiblement élargies en arrière. *Abdomen* ♂ noir, à sommet à peine roussâtre. . . . . 19. RHODODENDRI.

pp. *Prothorax* légèrement biimpressionné, mat. *Col* un peu rembruni à sa base. *Elytres* ♂ simultanément échancrées en angle à la suture. *Abdomen* ♂ presque entièrement noir. . . . . 20. OBLIQUUM.

oo. *Tête* et *prothorax* finement et très densement ponctués. *Vertex* non ou à peine bifovéolé. *Antennes* rembrunies au sommet. *Corps* entièrement d'un roux testacé (moins les yeux). . . . . 21. OPHTHALMICUM.

ooo. *Tête* et *prothorax* distinctement et éparsement ou modérément ponctués. *Vertex* finement bifovéolé. *Antennes* d'un roux testacé. *Col* et *écusson* brunâtres. *Ventre* ♂ presque entièrement noir. . . . . 22. AUCUPARIAE.

(1) Une seule exception : c'est la variété *adustum* du *Scutellare*, dont la tête et le prothorax sont plus ou moins rembrunis.

15. Anthobium scutellare, ERICHSON.

Oblong, subdéprimé, très finement pubescent, d'un roux testacé peu brillant, avec l'extrémité des antennes rembrunie, le cou, l'écusson, la poitrine et l'abdomen noirs. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, plus profondément en arrière, très finement et densement pointillée. Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subconvexe, biimpressionné sur ses marges latérales, très finement et densement pointillé, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Elytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement et densement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant, conique, roussâtre. Le 6e *arceau ventral* échancré, le 7e apparent. *Tibias intermédiaires* subarqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Élytres* subcarrément tronquées, à angle sutural droit, subémoussé.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* assez prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias intermédiaires* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles médiocrement dilatés. *Elytres* brièvement acuminées à leur angle sutural.

Omalium testaceum, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 489, 8.
Omalium montivagum, HEER, Faun. Helv. I, 184, 25 (♀).
Anthobium scutellare, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 895, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 255. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1016, 17.
Anthobium montivagum, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 650, 13.
Anthobium torquatum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén., III, 41, 11.

Variété *a. Tête* et *Prothorax* noirs ou brunâtres.

Anthobium adustum, KIESENWETTER, Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 433.
Anthobium ustulatum, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent Fr. I, 649, 9.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0008(1/3 l.fort).

Corps, oblong, subdéprimé, très finement pubescent, d'un roux testacé peu brillant, avec le cou, l'écusson, la poitrine et l'abdomen noirs.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, plus ou moins obsolètes, parfois réunies en une faible impression transversale; offrant en arrière 2 autres fossettes un peu moindres mais nettes et bien accusées; à peine pubescente; très finement et densement pointillée; d'un roux testacé un peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* noir, à peine chagriné, légèrement pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; testacées, avec leur sommet plus ou moins rembruni; à 1er article en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e un peu plus grêle, à peine plus long, obconique : les suivant graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 5e à peine, le 6e nullement, oblongs : le 7e à peine, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant, sur les côtés et puis subrétréci en arrière où toutefois il n'est pas plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits; très finement pubescent; subconvexe; obliquement subimpressionné en arrière sur ses marges latérales; très finement et densement pointillé, plus légèrement que la tête; marqué sur sa ligne médiane d'un fin canal, souvent effacé surtout en arrière; d'un roux testacé peu brillant. *Repli* chagriné d'un roux testacé assez brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière; subdéprimées; très finement pubescentes, avec la pubescence très courte et blonde; assez fortement et densement ponctuées; d'un roux testacé assez brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, subacuminé en arrière, à moitié recouvert; subconvexe; très finement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et vers son sommet; obsolètement et densement pointillé; d'un noir peu brillant, avec l'extrême pointe parfois (♂) roussâtre.

Dessous du corps d'un noir assez brillant, avec le dessous de la tête et l'antépectus d'un roux testacé, et le sommet du ventre ♂ d'un roux de poix. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* obsolètement chagriné, parfois plus lisse sur son milieu. *Metasternum* subconvexe, finement pubescent, obsolètement chagriné, assez densement et subruguleusement ponctué sur les côtés, plus éparsement et plus légèrement sur son milieu qui est parfois subimpressionné et presque lisse en arrière. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, à peine chagriné, plus ou moins pointillé, souvent obsolètement.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches postérieures non ou à peine plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et les *postérieurs* avec 2 ou 3 épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, subégaux.

Patrie. On trouve cette espèce, principalement au printemps, sur diverses fleurs, surtout des genêts, dans une grande partie de la France. Elle est moins répandue dans la plaine que dans la montagne.

Obs. Elle diffère des précédents par son prothorax sans tache et par sa très fine pubescence.

Parfois la suture est un peu rembrunie à sa base. Rarement les antennes sont entièrement d'un roux testacé. Les exemplaires ♂ les plus développés ont le métasternum et le ventre très densement et rugueusement ponctués.

Un échantillon d'Algérie, communiqué par M. Mayet, nous a montré un prothorax plus distinctement ponctué.

Nous avons vu quelques rares exemplaires à disque du prothorax légèrement rembruni sur son milieu, variété qui conduit à la suivante.

La variété *adustum* a la tête et le prothorax entièrement noirs ou brunâtres, avec ce dernier à ponctuation à peine moins serrée, à angles postérieurs un peu moins droits, plus émoussés. Elle est particulière aux Pyrénées-Orientales.

Tous les tarses paraissent un peu plus dilatés chez les ♂.

On réunit au *scutellare* le *torquatum* de Marsham (Ent. Brit. I, 127) et *mucronatum* de Stephens (Ill. Brit. V, 339). Le *pumilio* de Rosenhaüer (Thier. And. 87) se référerait à la variété *adustum*.

16. Anthobium torquatum, Kraatz.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un testacé assez brillant, avec le sommet des antennes à peine enfumé, le col et l'écusson rembrunis, le métasternum et parfois (♂) le ventre noirs. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant et finement bistriolée en arrière, obsolètement chagrinée, finement et peu densement ponctuée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, peu convexe, à peine impressionné en arrière vers ses angles postérieurs, à peine chagriné, finement et peu densement ponctué, plus obsolètement en avant, parfois à peine canaliculé antérieurement sur sa ligne médiane. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez finement et densement ponctuées, abdomen presque lisse.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant. Le 5e *arceau ventral* muni à son bord apical de 2 petits tubercules dentiformes : le 6e court, sinué au sommet : le 9e apparent. *Tibias antérieurs* grêles à leur base, subéchancrés en dessous vers leur milieu et puis subitement élargis; les *postérieurs* à peine arqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Abdomen* noir, à sommet d'un roux testacé.

♀. Le 6e *segment abdominal* subémoussé, le 7e non saillant. Le 5e inerme : le 6e prolongé, subémoussé, le 7e caché. *Tibias antérieurs* simples; les *postérieurs* droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Abdomen* d'un roux testacé, à extrémité largement rembrunie.

Anthobium sorbi, var. *b*, *c*, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 895,
Anthobium torquatum, Kraatz, Ins. Deut. II, 1018, 20. — Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 1865, IX, 321.
Anthobium Marshami, Fauvel, l'Abeille, 1868, V, 494; — Faun. Gallo-Rhén. III, 52, 34.

Long. 0,0015 (2/3 l.); — larg. 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un testacé assez brillanté avec le col et l'écusson rembrunis, la poitrine et parfois (♂) le ventre noirs.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, et en arrière, de 2 autres moindres et en forme de courtes strioles; presque glabre; obsolètement ou à peine chagrinée, et, en outre, finement et peu densement ou subéparsement ponctuée, excepté dans sa partie antérieure ; d'un testacé assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* plus ou moins rembruni ou au moins à sa base, obsolètement chagriné, éparsement pointillé. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs, à reflets micacés.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement subépaissies vers leur extrémité ; très finement duveteuses et sensiblement pilosellées ; testacées, à sommet souvent un peu enfumé ; à 1er article en massue oblongue : le 2e presque aussi épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, non plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus : les 4e à 5e subglobuleux : le 7e turbiné ou subsphérique : les 8e à 10e légèrement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs obtus; presque glabre; peu convexe ; à peine impressionné en arrière sur ses côtés près des angles postérieurs ; à peine chagriné ; finement et peu densement ponctué, plus obsolètement sur la partie antérieure du disque; parfois à peine canaliculé antérieurement sur sa ligne médiane; d'un testacé assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un testacé assez brillant.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un brun de poix brillant.

Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière; subdéprimées ; à peine pubescentes; assez finement et densement ponctuées, d'un testacé brillant plus ou moins pâle, avec la région scutellaire parfois à peine enfumée. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement subacuminé en arrière, à moitié recouvert ; peu convexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé vers son sommet ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir brillant (♂) ou d'un roux testacé à extrémité largement noire (♀).

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le dessous de la tête et l'antépectus testacés, ainsi que parfois (♀) les 4 premiers arceaux du ventre, et le sommet de celui-ci (♂) d'un roux de poix. *Tempes* presque lisses.

Prosternum à peine chagriné. *Mésosternum* noirâtre, finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, légèrement ponctué sur les côtés, plus lisse et déprimé sur son milieu. *Ventre* subconvexe, à peine pubescent, très éparsement sétosellé, à peine chagriné, obsolètement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés, avec les hanches postérieures à peine plus foncées. *Tibias* finement ciliés, multiques. Les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune, au printemps, sur les fleurs d'aubépine et autres arbrisseaux, dans les montagnes et plus rarement dans la plaine, dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle est moindre que le *scutellare*. La tête et le prothorax sont moins finement et moins densement pointillés, avec ce dernier moins convexe, plus étroit relativement aux élytres et à angles postérieurs plus obtus. Les fovéoles du vertex, moins accusées, sont réduites plutôt à de courtes strioles. Le col est plus étroitement rembruni ; les élytres sont d'une couleur plus pâle, à ponctuation un peu moins forte, sans pubescence et plus brillantes, etc.

Elle varie beaucoup, soit pour la couleur des antennes, qui sont plus ou moins enfumées vers leur extrémité, soit pour celle de l'abdomen, qui passe du noir au roux. Le col et l'écusson sont parfois non rembrunis.

On réunit au *torquatum* le *collare* de Crotch (Har. Col. Het. 1870, VI, 101) [1].

Nous avons vu quelques échantillons, capturés dans les collines des environs de Lyon, d'une taille plus grande, et qui semblent constituer une espèce distincte ou au moins une race remarquable. Le cou, non ou à peine enfumé, est plus distinctement ponctué. Le prothorax, un peu plus convexe, est un peu plus arqué sur les côtés, à angles postérieurs plus obtus et subarrondis, à ponctuation plus distincte, plus uniforme, c'est-à-

(1) Le *tempestivum* d'Erichson (Gen. et Spec. Staph. 895, 10) a les élytres un peu plus prolongées, un peu plus fortement ponctuées, sensiblement enfumées sur la région scutellaire, subdivergentes et brièvement acuminées chez les ♀. Le dessous du corps est d'un noir brillant, avec le dessous de la tête et l'antéperitus s uis d'un roux testacé. — Long., 0,0016. — Corse, Sardaigne — Parfois les élytres sont entièrement rembrunies.

dire presque aussi marquée au milieu que sur les côtés ; de plus, il offre près de sa base une petite fossette assez constante bien que peu sentie. Cette forme est en quelque sorte intermédiaire entre les *scutellare* et *torquatum* (*Anthobium punctulatum*, nobis, *puncticolle*, olim (1).

Les antennes sont parfois entièrement testacées.

17. Anthobium sorbi, Gyllenhal.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé peu brillant, avec les élytres plus pâles et brillantes, le sommet des antennes légèrement rembruni, et la base du ventre (♂) noire. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, plus distinctement en arrière, très finement chagrinée et à peine pointillée. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, moins large que les élytres, peu convexe, déprimé en arrière sur ses marges latérales, très finement chagriné, très finement et vaguement pointillé, à angles postérieurs obtus. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le pothorax, sensiblement moins prolongées que l'abdomen, faiblement élargies en arrière, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* tronqué ou à peine échancré, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 7e très apparent. *Cuisses* assez renflées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* à peine arqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Abdomen* et *ventre* noirs, avec les 2 ou 3 derniers segments d'un roux de poix plus ou moins testacé.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* peu prolongé, subarrondi, le 7e peu apparent. *Cuisses* normales. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Abdomen* et *ventre* testacés, à base du premier parfois un peu rembrunie en dessus.

(1) L'*A. Hispanicum* de Brisout (Ann. Soc. Ent. Fr. 1866, 362) a la tête et le prothorax d'un roux moins clair que chez *torquatum*, avec ce dernier segment, même faiblement et largement rembruni sur son disque, à ponctuation plus distincte. Celle des élytres paraît un peu plus forte. Les antennes sont plus fortement rembrunies à leur extrémité. — Long., 0,0015. — Espagne.

Omalium sorbi, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 206, 8.— Mannerheim. Brach. 53, 15. — Runde, Brach. Hal. 22, 6.

Omalium ophthalmicum, Gravenhorst, Mon. 216, 24.

Omalium testaceum, Gravenhorst, Mon. 218, 26. — Olivier, Enc. méthod. VIII, 480, 26 (♂).

Silpha lutea, Marsham, Ent. Brit. 128, 41.

Anthobium sorbi, Erichson, Col. March. I, 640, 5 ; — Gen. et Spec. Staph. 895, 9 (partim).— Redtenbacher, Faun. Aust. ed. 2, 254, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 650, 15 (partim).— Kraatz, Ins. Deut. II, 1018, 19 (partim). — Thomson, Skand. Col. III, 203, 4. — Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 1865, IX, 321 ; — Faun. Gallo-Rhén. III, 53, 35.

Long., 0,0015 (2/3 l.) ; — larg., 0. 0006 (1/4 fort).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé peu brillant, avec les élytres plus pâles et brillantes.

Tête en triangle, subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, et en arrière, de 2 autres moindres bien accusées, subponctiformes ; presque glabre ; très finement chagrinée ; très finement, très éparsement ou à peine pointillée sur son milieu ; d'un roux testacé peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* très peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* concolore, très finement chagriné. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; légèrement subépaissies vers leur extrémité ; très finement duveteuses et sensiblement pilosellées ; d'un roux testacé, avec les 3 ou 4 derniers articles un peu rembrunis ; à 1er article en massue oblongue : le 2e à peine moins épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, non plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux : le 7e subsphérique : les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax plus ou moins transverse, légèrement arqué sur les côtés ; subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; presque glabre ; peu convexe ; déprimé en arrière sur les côtés vers les angles postérieurs ; très finement chagriné et, en outre, très finement et vaguement pointillé ; d'un roux testacé peu brillant. *Repli* obsolètemen chagriné, d'un testacé brillant.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement moins prolongées que l'abdomen, faiblement élargies en arrière (1) ; subdéprimées ; presque glabres ; assez fortement et densement ponctuées ; d'un testacé brillant plus ou moins pâle. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, obtusément acuminé en arrière, aux deux tiers recouvert ; peu convexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé vers son sommet ; obsolètement pointillé ; d'un noir assez brillant à extrémité largement d'un roux subtestacé (♂), ou presque entièrement testacé (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec les 4 premiers arceaux du ventre (♂) noirs. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* à peine chagriné, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* légèrement chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement et assez densement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subégaux.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare au printemps, sur les fleurs des rosacées et autres, dans les petites montagnes et même dans la plaine ; dans diverses localités de la France : la Flandre, la Lorraine, la Champagne, le Beaujolais, les environs de Lyon, le mont Pilat, les Alpes, la Provence, etc.

Obs. Elle se distingue facilement des *scutellare* et *torquatum* par sa poitrine non rembrunie. La tête et le prothorax sont moins ponctués. Elle est bien moindre que le premier, un peu moindre que le deuxième, etc.

Quelques exemplaires ♂ ont le bord apical des élytres subarrondi et partant l'angle sutural rentrant un peu.

(1) Le *clavipes* de Scriba (Berl. Ent. Zeit. 1858, 139) est comme intermédiaire entre le *torquatum* et le *sorbi*, avec une taille un peu plus forte. Le col est sensiblement rembruni, mais la poitrine est testacée. L'abdomen est ou entièrement noir (♂), ou noir à bande rousse (♀). Les élytres, bien plus courtes que l'abdomen, sont subsérialement ponctuées, plus (♂) ou moins (♀) arrondies isolément à leur angle sutural. Les cuisses ♂ sont assez fortement épaissies, les intermédiaires voûtées en dessus et cintrées en dessous. — Long. 0,0020. — Les Apennins.

18. Anthobium rectangulum, Fauvel.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé peu brillant, avec le sommet des antennes rembruni, et la base de l'abdomen ♂ noire. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, finement en arrière, très finement chagrinée et à peine pointillée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, moins large que les élytres, peu convexe, assez fortement impressionné-excavé en arrière sur ses marges latérales, très finement chagriné, très finement et éparsement pointillé, à angles postérieurs presque droits. Élytres suboblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, faiblement élargies en arrière, sensiblement moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* tronqué, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* court, circulairement échancré, le 7e très apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Abdomen* et *ventre* noirs, les 2 ou 3 derniers segments roux.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* un peu prolongé, subarrondi, le 7e peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Abdomen* et *ventre* entièrement d'un roux testacé.

Anthobium rectangulum, Fauvel. Faun. Gallo-Rhén. III, 52, 33.

Long., 0,0016 (2/3 l.); — larg., 0,0006 (1/4 fort).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend en mai et juin, sur diverses espèces de fleurs et sur les branches des arbrisseaux, dans les collines et les montagnes : la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, la Guienne, les montagnes de l'Estérel (Var), etc.

Obs. Elle ne se distingue du *sorbi* que par son prothorax plus fortement impressionné-explané sur les côtés et à angles postérieurs moins obtus.

La ponctuation dudit prothorax est plus visible en arrière le long du bord postérieur.

19. Anthobium Rhododendri, Baud.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé-mat sur la tête et le prothorax, plus pâle et brillant sur les élytres, avec l'extrémité des antennes légèrement rembrunie, et l'abdomen noir à sommet à peine roussâtre. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, finement en arrière, très finement chagrinée, très finement et éparsement pointillée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, rétréci en avant, moins large que les élytres, subdéprimé, à peine impressionné en arrière vers ses angles postérieurs, très finement chagriné, très obsolètement et subéparsement pointillé, à angles postérieurs obtus. Élytres à peine oblongues, 2 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement élargies en arrière, sensiblement ou bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* subcirculairement échancré, le 7e apparent. *Elytres* bien moins prolongées que l'abdomen, largement tronquées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit (1). *Abdomen* noir, à sommet couleur de poix, un peu ou à peine roussâtre.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Élytres* sensiblement moins prolongées que l'abdomen, à angle sutural obliquement tronqué. *Abdomen* d'un roux testacé.

Anthobium Rhododendri, Baudi, Stud. Ent. 1848, 148.

Long., 0,0017 (3/4 l.); — largeur, 0,0006 (1/4 fort).

Patrie. La Suisse, les Alpes-Maritimes, sur les fleurs de Rhododendron, juin.

Obs. Elle est distincte des *sorbi* et *rectangulum* par ses élytres moins oblongues et plus sensiblement élargies en arrière, par sa tête et son pro-

(1) Ce caractère ♂ convient parfaitement au *Rhododendri* ♂ de Baudi, mais le caractère ♀, indiqué par cet auteur, se rapporte à notre *obliquum* ♂. S'il y a eu confusion, la dénomination doit rester au ♂ qui est suffisamment désigné dans la description.

thorax plus mats et par l'abdomen ♂ moins largement roux au sommet. Les angles postérieurs du prothorax sont plus obtus que chez *rectangulum*, bien moins impressionnés en devant, etc.

Le prothorax présente parfois en arrière le vestige d'un canal médian à peine distinct.

20. Anthobium obliquum, Mulsant et Rey.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé mat sur la tête et le prothorax, plus pâle et brillant sur les élytres, avec l'extrême base du col et le sommet des antennes rembrunis, et le ventre ♂ noir. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, finement en arrière, à peine chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, moins large que les élytres, subdéprimé, obliquement subimpressionné en arrière sur ses marges latérales, très finement chagriné, finement et distinctement ponctué surtout à la base et sur les côtés, largement bifovéolé sur le dos. Élytres suboblongues, de 2 à 3 fois aussi longues que le prothorax, sensiblement moins prolongées que l'abdomen, sensiblement élargies en arrière, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen presque lisse.

♂. Le 6e *segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* assez fortement et subangulairement sinué au sommet, le 7e apparent. *Tibias intermédiaires* subarqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Elytres* 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, individuellement arrondies au sommet de manière à former simultanément à leur angle sutural un angle rentrant sensible mais ouvert. *Abdomen* et *ventre* noirs, à sommet à peine moins foncé.

♀. Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché. *Tibias intermédiaires* droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Élytres* près de 3 fois aussi longues que le prothorax, largement tronquées-subéchancrées à leur angle sutural où, réunies, elles offrent un angle subogival rentrant, bien prononcé, et à leur sommet un angle presque droit. *Abdomen* et *ventre* testacés, avec le 5e segment et la base du 6e un peu rembrunis.

Anthobium obliquum, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, VIII, 168; — Op. Ent. 1861, XII.

Anthobium Rhododendri, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 1865, IX, 321; — Faun. Gallo Rhén. III, 53, 36.

Long., 0017 (3/4 l.); — larg., 0,0006 (1/4 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé mat, plus pâle et plus brillant sur les élytres, avec l'abdomen ♂ noir.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes subobsolètes et, en arrière, de 2 autres moindres, assez accusées, subponctiformes; presque glabre; à peine chagrinée et finement et éparsement ponctuée; d'un roux testacé mat ou presque mat. *Bourrelets juxta-oculaires* très peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* un peu rembruni à son extrême base, très finement chagriné, très éparsement pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes presque de la longueur de la tête et du prothorax réunis; faiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et sensiblement pilosellées; d'un roux testacé, avec les derniers articles plus ou moins rembrunis; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, plus court, ovalaire-oblong : le 3e plus grêle, un peu plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux : le 7e subsphérique, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres; à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs obtus; presque glabre; peu convexe; déprimé ou obliquement subimpressionné en arrière sur ses marges latérales; très finement chagriné et, en outre, finement et éparsement ponctué, plus distinctement vers la base et sur les côtés; marqué sur le dos de 2 larges fossettes suboblongues, rapprochées, plus (♂) ou moins (♀) légères, parfois obsolètes; d'un roux testacé mat ou presque mat. *Repli* à peine chagriné, testacé.

Ecusson à peine chagriné, d'un roux testacé peu brillant.

Elytres suboblongues ou même oblongues, de 2 à 3 fois plus longues que le prothorax, sensiblement moins prolongées que l'abdomen, subé-

largies en arrière; subdéprimées, presque glabres, assez fortement et densement ponctuées, d'un testacé brillant plus ou moins pâle. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, subacuminé en arrière, aux deux tiers recouvert; plus ou moins convexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné ou presque lisse; d'un noir brillant à pointe à peine moins foncée (♂), ou testacé à extrémité un peu rembrunie (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le ventre ♂ noir. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* à peine chagriné, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* légèrement chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, à peine chagriné, obsolètement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé, plus lisse en arrière.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 2 très petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. On la prend, en juin et juillet, sur les fleurs de Rhododendron et autres arbustes, dans les lieux élevés : la Grande-Chartreuse, les Hautes et Basses-Alpes, etc.

Obs. Bien voisine du *sorbi*, cette espèce s'en distingue nettement par la manière dont sont terminées les élytres (♂ ♀). La taille est un peu plus forte. Le 3e article des antennes est un peu plus long comparativement au 2e. La tête et le prothorax sont plus visiblement ponctués, plus mats surtout chez la ♀. Ce dernier est plus ou moins biimpressionné-fovéolé sur le dos. Le col est un peu enfumé à son extrême base, l'abdomen ♂ est presque entièrement noir, non largement testacé au sommet. Les élytres sont plus sensiblement élargies en arrière, etc.

Elle diffère du *Rhodondendri* pour son prothorax légèrement biimpressionné, par son col un peu rembruni à la base et par les élytres ♂ simultanément échancrées à leur angle apical, etc.

Nous croyons que c'est à tort qu'on réunit l'*obliquum* au *Rhododendri* de Baudi. Car, à propos de ce dernier, le célèbre entomologiste de Turin dit : *elytra... in mare apice truncata,* ce qui n'a pas lieu dans *l'obliquum* qui a les élytres ♂ échancrées en angle rentrant à la suture : *in fœmina singulo elytro angulo apicali ad suturam oblique truncato, ideo-*

que apice obtusa, ce qui indique plutôt la forme de notre *obliquum* ♂ et ne convient aucunement à *l'obliquum* ♀ qui a le sommet des élytres nettement angulé.

Elle varie pour la couleur et pour la sculpture. Parfois les antennes sont presque entièrement testacées (1). La base du métasternum est quelquefois légèrement enfumée, avec l'extrémité du ventre ♀ plus largement rembrunie.

Chez la ♀, le prothorax est plus court, plus mat, plus visiblement impressionné, avec les cuisses moins renflées (2).

Le 6e arceau ventral ♂ est plus fortement échancré-sinué que dans la plupart des espèces.

21. Anthobium ophthalmicum. Paykull.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé peu brillant, avec les élytres à peine plus pâles et plus brillantes, le sommet des antennes un peu rembruni, les yeux seuls noirs (3). *Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, non ou à peine en arrière, finement et très densement ponctuée. Prothorax fortement transverse, légèrement arqué sur les côtés, non ou à peine plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subdéprimé, à peine impressionné en arrière sur ses marges latérales, finement et très densement ponctué, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Elytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen très finement ponctué.*

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e petit, un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué ou à peine sinué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé en angle subémoussé, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles médiocrement dilatés.

(1) Cela arrive souvent chez les espèces à antennes rembrunies à leur extrémité.

(2) C'est souvent que les cuisses sont plus renflées chez les ♂. Nous omettons parfois d'en faire mention.

(3) Chez toutes les espèces, les yeux sont noirs ou noirâtres, mais ici ils tranchent sur tout le corps qui est entièrement testacé en dessus et en dessous.

Staphylinus ophthalmicus, PAYKULL, Faun. Suec. III, 419, 54.

Omalium ophthalmicum, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 215, 7.— MANNERHEIM, Brach. 53, 14. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 490, 9 (partim). — HEER, Faun. Helv. I, 183, 24.

Omalium pallidum, GRAVENHORST, Mon. 217, 25. — OLIVIER, Ent. méth. VIII, 480, 25.

Anthobium ophthalmicum, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 894, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. ed. 2, 254, 3. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 650, 14.— KRAATZ, Ins. Deut. II, 1017, 18. — JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. pl. 27, fig. 133.— THOMSON, Skand. col. III, 203, 3. — BAUDI, Berl. Ent. Zeit. 1869, 404. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 42, 13, 49, pl. I, fig. 7.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0.0010 (1/2 l.).

Corps oblong, parfois assez large, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé peu ou assez brillant, avec les élytres à peine plus pâles et les yeux seuls noirs.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies; offrant parfois en arrière 2 très petites fossettes ponctiformes, peu distinctes et souvent nulles; presque glabre; avec 2 légères soies sur les côtés; finement et très densement ponctuée; d'un roux testacé peu ou un peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, mais très finement ridés ou striés en long. *Col* concolore, éparsement ponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles dans leur milieu, faiblement épaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et fortement pilosellées; testacées, à sommet un peu rembruni; à 1er article en massue suballongée : le 2e évidemment moins épais, plus court, ovalaire-oblong : le 3e plus grêle, non plus long, obconique, fortement oblong : les suivants graduellement plus courts et un peu plus épais, peu contigus : les 4e à 6e oblongs : le 7e un peu plus épais, suboblong : le 8e à peine, les 9e et 10e légèrement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax fortement transverse, légèrement arqué sur les côtés, non ou à peine plus étroit en avant; paraissant parfois subrétréci en arrière où néanmoins il est toujours à peine plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs presque droits ou à peine obtus; presque glabre; subdéprimé; à peine impressionné en ar-

rière sur ses marges latérales ; finement et très densement ponctué, un peu plus finement que la tête; obsolètement et parfois indistinctement canaliculé sur sa ligne médiane; d'un roux testacé peu brillant. *Repli* légèrement chagriné, d'un roux testacé brillant.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un roux testacé assez brillant.

Élytres suboblongues, au moins 2 fois aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière ; subdéprimées; souvent déprimées sur la région suturale ; presque glabres; assez fortement et densement ponctuées; d'un roux testacé brillant, un peu ou à peine plus pâle que le prothorax. *Epaules* subarrondies.

Abdomen court, large , plus ou moins acuminé en arrière, à moitié recouvert ; subconvexe; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé; très finement et assez densement pointillé ; d'un roux testacé assez brillant.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant. *Tempes* obsolètement ridées. *Prosternum* obsolètement chagriné et à peine pointillé, plus lisse sur son milieu. *Mésosternum* légèrement chagriné, plus lisse sur sa pointe. *Métasternum* subconvexe, densement et ruguleusement pointillé sur les côtés, déprimé et plus lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, très finement, densement et subécailleusement pointillé, plus lisse à son extrémité.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est assez commune, dès le printemps, sur les fleurs de châtaignier, de viorne, d'aubépine, de spirée, etc. dans la plaine et les petites montagnes, dans presque toute la France.

Obs. Elle est remarquable par sa couleur entièrement d'un roux testacé moins les yeux et surtout par la fine et très serrée ponctuation de la tête et du prothorax. L'abdomen est évidemment pointillé. Elle diffère en outre de la variété pâle du *sorbi* par la structure des antennes un peu plus longues, à articles intermédiaires plus grêles et plus allongés. Ce dernier caractère la sépare aussi de plusieurs autres espèces voisines, etc.

Les antennes sont parfois presque entièrement testacées.

On peut rapporter à l'*ophthalmicum* le *luteum* de Marsham (Ent. Brit. 812) et l'*ulmariæ* de Stephens (Cat. 3239).

22 Anthobium aucupariae, Kiesenwetter.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le col étroitement rembruni, l'écusson brunâtre et le ventre ♂ noir. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subdéprimé, subexplané en arrière sur les côtés, finement, distinctement et modérément ponctué, très finement chagriné dans les intervalles, obsolètement biimpressionné sur le dos. Élytres suboblongues, 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen finement chagriné, à peine pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* subarrondi au sommet, le 7e un peu saillant, conique. Le 6e *arceau ventral* court, subéchancré, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Abdomen* et *ventre* noirs, à sommet d'un roux de poix.

♀ Le 6e *segment abdominal* subogivalement arrondi au sommet, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé en angle émoussé, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles moins dilatés. *Abdomen* et *ventre* ordinairement roux.

Anthobium aucupariae, Kiesenwetter, Berl. Ent. Zeit. 1866, 288. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 40, 10.

Long., 0,0023 (1 l. forte); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, creusée en avant de 2 légères fossettes et en arrière de 2 autres plus petites mais plus profondes; presque glabre, avec 2 soies sur les côtés; obsolètemen chagrinée et, de plus, finement, distinctement et éparsement ponctuée; d'un roux testacé assez brillant, parfois assez foncé. *Bourrelets juxtaoculaires* assez marqués, très finement ridés en long. *Cou* finement cha-

griné, éparsement ponctué, plus ou moins étroitement rembruni à sa base. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé; à 1er article en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, plus court, ovalaire-oblong ou subobconique : le 3e plus grêle, aussi long, obconique : les suivants graduellement plus épais, peu contigus : les 4e à 6e suboblongs, subobconiques, avec le 5e paraissant parfois un peu plus long que ceux entre lesquels il se trouve : les 7e à 11e plus larges, formant ensemble une massue allongée : les 7e à 10e subcarrés ou subobconiques, non visiblement moins longs que larges : le derner en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, sensiblemeut arqué sur les côtés, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; subdéprimé; subexplané en arrière sur ses marges latérales; finement chagriné et en outre, finement, distinctement et modérément ponctué; souvent obsolètement biimpressionné sur le dos; d'un roux testacé assez brillant. *Repli* finement chagriné, roux.

Ecusson finement chagriné, d'un brun de poix.

Élytres suboblongues, 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, bien moins prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière; subdéprimées; souvent déprimées ou même subexcavées sur la suture; presque glabres; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un roux testacé brillant, un peu plus pâle que le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, brusquement et arcuément acuminé en arrière, à moitié recouvert; subconvexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé; très finement chagriné et, en outre, très finement ou à peine pointillé; d'un roux (♀) ou d'un noir (♂) assez brillant à sommet moins foncé.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec la base du postpectus ♂ rembrunie et le ventre ♂ noir à sommet d'un roux de poix. *Tempes* obsolètement ridées. *Pro* et *mésosternum* obsolètement chagrinés. *Métasternum* subconvexe, finement pubescent, à peine chagriné, obsolètement pointillé. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, légèrement pointillé, presque lisse au sommet.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé.

Tibias finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec quelques fines épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend en juin et juillet, sur diverses fleurs et entre autres sur celles du *Sorbus aucuparia*, dans les Hautes-Pyrénées, et parfois au mont Pilat.

Obs. Elle est bien tranchée des précédentes par ses antennes entièrement d'un roux testacé et par sa tête et son prothorax plus distinctement et moins finement ponctués. La taille est à peu près celle du *scutellare*, avec un faciès à peu près analogue, mais les antennes ne sont pas rembrunies à leur extrémité, le postpectus n'est pas complètement noir, la tête et le prothorax sont moins finement et moins densement ponctués, etc.

Parfois la tête et le prothorax sont assez rembrunis. Rarement, le ventre ♀ est noir comme chez le ♂.

Les élytres, bien que tronquées dans les deux sexes, ont leur angle sutural plus accusé chez les ♀.

Le seul exemplaire du mont Pilat que nous ayons vu, a la taille moindre, le postpectus presque entièrement enfumé.

II. SOUS-GENRE *ANTHOBIUM* VERUM.

Obs. Dans ce sous-genre, les élytres sont un peu moins longues ou aussi longues que l'abdomen chez les ♂, aussi longues ou plus longues que celui-ci chez les ♀, où elles sont le plus souvent longuement prolongées-acuminées, subarquées sur les côtés et paraissant, par là, ovales-oblongues ou suballongées. Elles sont noires à sommet plus ou moins testacé, ou entièrement testacées. Le corps est généralement suballongé ou même allongé.

a. *Front* et *prothorax* noirs ou noirâtres.
b. *Prothorax* non distinctement bifovéolé vers sa base, à *angles postérieurs* plus ou moins obtus.
c. *Prothorax* subdéprimé, à espace médian imponctué et obsolètement canaliculé. *Antennes* plus ou moins rembrunies à leur extrémité, à *massue* de 4 articles au plus.
d. *Élytres* entièrement d'un fauve testacé, de la longueur de l'abdomen et modérément acuminées-divariquées au sommet chez les ♀. . . . . 23. ALPINUM.

dd. *Élytres* brunes, à extrémité graduellement plus pâle.
e. *Élytres* devenant plus pâles dès après leur base, ne dépassant pas l'abdomen et faiblement prolongées-acuminées au sommet chez les ♀. . . . . 24. SUBJECTUM
ee. *Élytres* devenant plus pâles seulement après leur milieu, dépassant l'abdomen et fortement prolongées-acuminées au sommet chez les ♀ . . . . . 26. MONTANUM.
cc. *Prothorax* subconvexe, subégalement pointillé. *Antennes* à *massue* de 5 articles. *Élytres* noires ou brunâtres.
f. *Élytres* assez finement et densement ponctuées. *Antennes* sensiblement rembrunies à leur extrémité, à 3e *article* un peu plus long que le 2e.
g. *Angles postérieurs du prothorax* subobtus. *Élytres* assez finement ponctuées. *Corps* suballongé. . . . . 26. ANGUSTUM.
gg. *Angles postérieurs du prothorax* très obtus. *Elytres* très finement ponctuées. *Corps* allongé. *Taille* moindre. 27. ANGUSTICOLLE.
ff. *Élytres* fortement et plus ou moins densement ponctuées. *Antennes* à 3e *article* non ou à peine plus long que le 2e. *Elytres* brunes ou d'un noir brun.
h. *Antennes* légèrement rembrunies à leur extrémité. *Prothorax* finement chagriné, peu brillant. . . . . 28. ANALE.
hh. *Antennes* non ou à peine rembrunies à leur extrémité. *Prothorax* à peine chagriné, assez brillant. . . . 27. LONGULUM.
bb. *Prothorax* nettement bifovéolé vers sa base, à *angles postérieurs* presque droits. *Élytres* noires ou noirâtres. . . 30. FOVEICOLLE.

23. Anthobium alpinum, Heer

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un fauve testacé, la bouche, les antennes et les pieds testacés, celles-là un peu rembrunies vers leur extrémité. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, non ou à peine bifovéolée en arrière, finement chagrinée, presque imponctuée. Antennes en massue de 4 articles. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés; subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subfovéolé sur ses marges latérales, snbdéprimé, finement chagriné, finement et éparsement ponctué, imponctué et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Elytres oblongues, 3 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, presque lisse.

♂. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e apparent, testacé. *Tibias*

subarqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Elytres* un peu moins longues que l'abdomen, simultanément subarrondies à leur sommet.

♀. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e réduit à 2 lanières brunâtres. *Tibias* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Elytres* aussi longues ou à peine plus longues que l'abdomen, modérément prolongées, subdivergentes et acuminées à leur angle sutural, à peine sinuées en dehors de la pointe.

Omalium alpinum, Heer, Faun. Helv. I, 180, 14.
Anthobium luteipenne, Erichson, Gen. et Spec. Staph. I, 898, 17? — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 256. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1013. 11.
Anthobium alpinum, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 48, 25.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,00074 (1/3 l.).

Corps oblong ou même (♀) suballongé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un fauve testacé.

Tête en triangle, subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; obsolètement bifovéolée en avant, non ou à peine bifovéolée en arrière, avec les fossettes antérieures parfois prolongées sur le front en forme de sillons longitudinaux obsolètes; presque glabre, avec 1 ou 2 soies sur les côtés; finement chagrinée; presque imponctuée ou à peine ponctuée; d'un noir presque mat. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* très finement chagriné, presque imponctué. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, assez saillants, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; subépaissies vers leur extrémité en massue allongée de 4 articles; finement duveteuses et distinctement pilosellées; testacées, à sommet légèrement enfumé; à 1er article en massue oblongue: le 2e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e non plus long que le 2e, sensiblement plus grêle, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 5e un peu, le 6e à peine, plus longs que larges: le 7e subglobuleux : les pénultièmes plus ou moins transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en avant qu'en arrière, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les poste-

rieurs obtus et même subarrondis ; presque glabre, à peine sétosellé ; subdéprimé ou subconvexe ; légèrement fovéolé derrière le milieu de ses côtés ; souvent finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane ; finement chagriné et, de plus, finement et éparsement ponctué, avec la ponctuation plus obsolète antérieurement et nulle sur la région médiane ; d'un noir peu brillant ou presque mat. *Repli* obsolètement chagriné d'un brun de poix brillant, parfois roussâtre.

Ecusson presque lisse, d'un roux de poix brillant.

Elytres plus ou moins oblongues, 3 fois aussi longues que le prothorax, subarquées en arrière sur les côtés ; faiblement convexes ; déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; presque glabres (1) ; assez fortement et densement ponctuées, plus obsolètement en arrière, avec les interstices à peine ruguleux et chagrinés ; d'un fauve testacé brillant, rarement obscur. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, obtusément acuminé au sommet, entièrement ou presque entièrement recouvert ; subconvexe ; à peine pubescent ; éparsement sétosellé sur les côtés ; presque lisse ou à peine pointillé ; d'un noir de poix brillant, à sommet (♂) testacé.

Dessous du corps d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre (♂) souvent testacé. *Tempes* obsolètement ruguleuses. *Prosternum* presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe ; légèrement pubescent, densement et subruguleusement ponctué sur les côtés, obsolètement sur son milieu qui est presque lisse en arrière. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, presque lisse ou à peine et subécailleusement pointillé.

Pieds finement pubescents, obsolètement pointillés, testacés avec les hanches un peu plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales ; *ceux-ci* parfois (♂) subarqués. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, subdilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. On trouve cette espèce, en été, sur diverses fleurs des prairies élevées, dans les Vosges, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle est un peu plus oblongue et un peu plus mate que le *minutum*, avec les élytres (♂ ♀) plus longues et d'une couleur plus claire. Celles-

(1) Vues de côté, elles offrent en arrière quelques cils rares et légers.

ci, comme dans presque toutes les espèces de ce sous-genre, paraissent, chez les ♀, subarquées sur les côtés et affectent par là une forme ovale-oblongue, ce qui contribue à le distinguer du sous-genre *Eusphalerum*.

Quelquefois les fossettes latérales du prothorax, affaiblies, se prolongent en arrière jusqu'aux angles postérieurs et retournent même un peu sur la base. On aperçoit accidentellement, sur le disque du même segment, 2 fossettes ou impressions situées sur une ligne transversale. Les angles postérieurs sont plus ou moins arrondis.

Chez les immatures, les côtés du prothorax sont un peu roussâtres en arrière et les antennes sont parfois presque entièrement testacées. Celles-ci, comme presque toujours, paraissent un peu plus courtes chez les ♀, avec les articles intermédiaires et pénultièmes plus courts.

Les exemplaires d'Autriche sont un peu moindres, avec les élytres plus pâles, moins brillantes, un peu plus fortement prolongées-acuminées chez les ♀. C'est sans doute à de pareils sujets qu'il faut rapporter le *luteipenne* d'Erichson.

24. Anthobium subjectum, Mulsant et Rey.

Ovale-oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir peu brillant, avec les élytres brillantes, d'un brun de poix roussâtre, la bouche, les antennes et les pieds testacés, les 4 derniers articles de celle-là rembrunis. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, nullement en arrière, finement chagrinée, très éparsement et obsolètement pointillée. Antennes à massue de 4 articles. Prothorax transverse, médiocrement arqué sur les côtés, à peine rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, à peine fovéolé sur ses marges latérales, subdéprimé, finement chagriné, très finement et subéparsement ponctué, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres oblongues, environ 3 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, presque lisse.

♂. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e apparent, testacé. *Tibias postérieurs* subarqués. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e un peu moins. *Élytres* de la longueur de l'abdomen, à angle sutural non prolongé, subarrondi.

♀. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché. *Tibias postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Élytres* un peu plus longues que l'abdomen, faiblement prolongées, subdivergentes et brièvement acuminées à leur angle sutural nullement sinuées en dehors de la pointe.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette rare espèce a été capturée, en avril, sur les fleurs de bruyère, dans les montagnes du Var, au nord de Fréjus.

Obs. Le vertex est encore moins sensiblement bifovéolé que chez les *alpinum* et *montanum*, avec le front plus distinctement pointillé. Surtout les élytres ♀ sont moins prolongées, moins longuement acuminées. Les côtés du prothorax sont un peu plus arrondis que chez le deuxième. Le canal médian est assez marqué. La tête et le prothorax sont presque mats.

Les angles postérieurs du prothorax sont subobtus et subarrondis. Les élytres sont d'un brun de poix roussâtre, à base plus foncée, mais non franchement noire. Elles sont éparsement ciliées de poils blancs, en arrière sur les côtés.

Malgré les susdites différences, le *subjectum* est peut-être encore une, variété locale de l'*alpinum*.

25. **Anthobium montanum**, Erichson.

Ovale-oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir un peu brillant, avec les élytres brillantes, d'un brun de poix graduellement plus clair à leur extrémité, la bouche d'un roux de poix, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, obsolètement bifovéolée en avant, à peine bifovéolée en arrière, finement chagrinée, à peine pointillée. Antennes à massue de 4 articles. Prothorax transverse, légèrement arqué sur les côtés, à peine rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subfovéolé sur ses marges latérales, subdéprimé, finement chagriné, très finement et éparsement ponctué, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane. Élytres oblongues, au moins 3 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, presque lisse.

♂. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e apparent. *Tibias postérieurs* subarqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Élytres* de la longueur de l'abdomen, à angle sutural subarrondi.

♀. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché. *Tibias postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Élytres* bien plus longues que l'abdomen, fortement prolongées, subdivergentes et acuminées à leur angle sutural, subsinuées en dehors de la pointe.

Anthobium montanum, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 897, 14.— Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 256, 12.— Kraatz, Ins. Deut. II, 1012, 10.
Anthobium alpinum, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 649, 10.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,00072 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend en juillet et août, sur les fleurs de diverses plantes ou arbustes, en Alsace, en Savoie, dans les Pyrénées centrales, les montagnes du Var, etc.

Obs. Nous ne la décrirons pas davantage. Quelques auteurs la réunissent à l'*alpinum* dont elle est peut-être une variété. Toutefois nous ferons remarquer que les côtés du prothorax sont plus légèrement arrondis, avec ses angles postérieurs un peu moins obtus. Les antennes sont plus fortement rembrunies à leur extrémité. Les élytres, toujours plus longues et plus brillantes, sont plus obscures; elles sont d'un brun roussâtre graduellement plus clair postérieurement, mais jamais entièrement testacées; elles sont plus fortement prolongées-acuminées chez les ♀ et dépassent plus l'abdomen, etc.

26. Anthobium angustum, Kiesenwetter (1).

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun souvent roussâtre, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, à peine en arrière, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Antennes à

(1) *Angustum* est aussi latin qu'*angustatum*.

massue de 5 articles. Prothorax transverse, sensiblement arqué sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné postérieurement sur ses marges latérales, subconvexe, obsolètement chagriné, finement et subéparsement ponctué. Elytres oblongues, au moins 3 fois aussi longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen découvert, presque lisse.

♂. Le 6e *arceau ventral* subtronqué ou à peine sinué, le 7e apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Elytres* un peu moins longues que l'abdomen, obtusément tronquées au sommet et subarrondies à leur angle sutural

♀. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse ou subarrondi, le 7e caché. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Elytres* un peu ou à peine plus longues que l'abdomen, médiocrement prolongées, subdivergentes et assez brièvement acuminées à leur angle sutural, subsinuées en dehors de la pointe.

Anthobium angustum, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1850, 222; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 436. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 652, 19.
Anthobium angustatum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 47, 22.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0.0008 (1/3 fort).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre ou à peine pubescent, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun souvent roussâtre.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes légères, et en arrière, de 2 autres fossettes très petites et parfois peu apparentes ; presque glabre avec 1 ou 2 légères soies sur les côtés ; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée ; d'un noir un peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, subdéprimés, de la même texture que le reste du front. *Col* obsolètement chagriné, éparsement pointillé. *Bouche* testacée.

Yeux grands, saillants, noirâtres.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis ; subépaissies vers leur extrémité en massue très allongée de 5 articles ; finement duveteuses et distinctement pilosellées ; obscures, avec les 5 ou 6 premiers articles testacés ou d'un roux testacé ; le 1er en massue oblongue : le 2e presque aussi épais, plus court, brièvement ovalaire : le 3e un peu plus grêle, un peu plus long que le 2e, obconique : les suivants gra-

duellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e à peine (♂) ou non (♀) plus longs que larges, subglobuleux : le 7e légèrement, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax transverse, sensiblement arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, mais non visiblement plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; un peu moins large que les élytres ; subéchancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus ; presque glabre ; subconvexe ; faiblement et obliquement impressionné derrière le milieu de ses côtés ; obsolètement chagriné et, en outre, finement et subéparsement ponctué, plus obsolètement en avant ; d'un noir peu ou un peu brillant. *Repli* légèrement chagriné, d'un brun ou noir de poix brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir ou brun de poix brillant.

Élytres oblongues, au moins 3 fois aussi longues que le prothorax, subparallèles ou à peine élargies en arrière ; subdéprimées ; déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale ; presque glabres, parfois (♂) légèrement pubescentes à leur extrémité ; peu fortement ou assez finement et densement ponctuées, plus légèrement et confusément en arrière ; d'un brun de poix brillant, graduellement roussâtre postérieurement. *Épaules* subarrondies.

Abdomen court, large, subacuminé en arrière, en majeure partie recouvert ; subconvexe ; légèrement pubescent ; éparsement sétosellé vers son sommet ; à peine pointillé ou presque lisse ; d'un noir brillant, à extrémité plus ou moins testacée.

Dessous du corps d'un noir brillant avec le sommet du ventre plus ou moins testacé. *Tempes* obsolètement ridées. *Prosternum* subruguleux. *Mésosternum* finement chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et légèrement pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, sétosellé vers son sommet, presque lisse ou à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, finement pointillés, testacés avec les hanches un peu plus foncées. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 épines terminales ; *ceux-ci* subarqués à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, peu dilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare, en été, sur les fleurs de Rosier et de

Rhododendron, dans les régions élevées des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Orientales. Elle est plus rare dans les Alpes.

Obs. Elle diffère des *alpinum*, *montanum* et *subjectum* par son prothorax plus convexe, plus également pointillé et sans canal médian, et par les élytres à peine moins fortement ponctuées. Celles-ci, chez les ♀, sont moins fortement prolongées-acuminées que chez *alpinum* et *montanum*, un peu plus que chez *subjectum*, etc.

Les élytres, plus obscures à leur base, sont parfois entièrement d'un roux de poix.

Les antennes des ♀ sont évidemment moins longues, avec leurs articles intermédiaires plus courts.

Nous avons eu sous les yeux un exemplaire ♂ à élytres plus carrément tronquées au sommet avec l'angle sutural plus droit et moins arrondi; à antennes entièrement testacées, à élytres, dessous de la tête et antépectus d'un roux de poix. Le prothorax est roussâtre sur les côtés, à peine sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane. Serait-ce là une variété accidentelle et immature (*A. detritum*, nobis)? — Grande-Chartreuse.

27. Anthobium angusticolle. Fauvel.

Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 47, 23.

♂ Faciès du précédent: distinct par sa taille et sa forme étroite, allongée; assez brillant; tête petite, finement ponctuée; bouche, antennes, sauf la massue, et pattes testacées; anus noir de poix; corselet étroit, transversal; côtés arrondis; angles postérieurs très obtus; ponctuation fine, serrée, moins sur le disque; élytres trois fois plus longues que celui-ci, à ponctuation très fine, serrée, obtusément arrondies au sommet, ♀ couvrant tout l'abdomen, acuminées et divariquées à l'angle apical. — L. 1 3/4 mil.

Sur les fleurs, dans les montagnes; août (R).

Alpes-Maritimes (*Baudi*).

Obs. Nous n'avons pas vu cette espèce dont nous rapportons la description de M. Fauvel. Elle semble différer de *l'angustum* par sa taille moindre, par sa forme plus allongée, par son prothorax à angles postérieurs plus obtus et par ses élytres plus finement ponctuées.

28. Anthobium anale. Erichson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres brunes, le sommet de l'abdomen ♂, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le sommet de celles-là un peu rembruni. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, brièvement bistriolée en arrière, obsolètement chagrinée, à peine pointillée. Antennes en massue de 5 articles. Prothorax transverse, assez fortement arqué en avant sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, subconvexe, obsolètement chagriné, obsolètement et éparsement pointillé. Élytres oblongues, de 2 à 3 fois aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen plus ou moins recouvert, obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *arceau ventral* court, subsinué au sommet, le 7e apparent. *Tibias postérieurs* subarqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Élytres* évidemment un peu moins longues que l'abdomen, simultanément et obtusément arrondies au sommet, à angle sutural émoussé. *Sommet de l'abdomen* largement testacé.

♀ Le 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, le 7e caché. *Tibias postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles faiblement dilatés. *Élytres* un peu plus longues que l'abdomen, subdivergentes et assez fortement acuminées à leur angle sutural. *Sommet de l'abdomen* d'un brun de poix.

Anthobium anale, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 898, 16. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 256. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 649, 11. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1011, 8. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 45, 19.
Omalium nivale, Heer, Faun. Helv. I, 569, 14.

Long., 0,0021 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres noires ou brunes et le sommet de l'abdomen ♂ testacé.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes, et en arrière, de 2 autres fossettes très petites mais assez accusées, en forme de courtes strioles subobliques; presque glabre, avec 1 ou 2 légères soies sur les côtés; obsolètement chagrinée et à peine pointillée; d'un noir assez brillant.

Bourrelets juxta-oculaires peu distincts, subdéprimés, de la même texture que le reste du front. *Col* obsolètement chagriné, très éparsement pointillé. *Bouche* d'un roux de poix, parfois assez foncé.

Yeux grands, assez saillants, d'un noir souvent lavé de gris.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement subépaissies vers leur extrémité en massue très allongée de 5 articles; très finement duveteuses et distinctement pilosellées; testacées ou d'un roux testacé, à sommet un peu ou à peine rembruni; à 1er article en massue oblongue : le 2e presque aussi épais, plus court, brièvement ovalaire : le 3e un peu plus grêle, non ou à peine plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus : les 4e à 6e subglobuleux, avec le 5e paraissant parfois (1) à peine plus grand : le 7e à peine, les pénultièmes sensiblement transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax plus (♀) ou moins (♂) transverse, assez fortement arqué en avant sur les côtés; subrétréci en arrière, mais non plus étroit aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; à peine échancré au sommet, tronqué à la base, avec les angles antérieurs obtus et subarrondis et les postérieurs obtus; presque glabre; subconvexe; subimpressionné derrière le milieu de ses côtés; obsolètement chagriné et, de plus, obsolètement et éparsement pointillé; d'un noir assez brillant. *Repli* légèrement chagriné, d'un brun de poix brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir luisant.

Élytres oblongues, de 2 (♂) à 3 (♀) fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; peu convexes; plus ou moins déprimées ou subimpressionnées sur la région suturale; presque glabres, parfois éparsement ciliées en arrière sur les côtés; fortement et densement ponctuées, plus légèrement en arrière; d'un brun de poix brillant, avec l'extrémité un peu plus pâle et parfois transparente. *Épaules* subarrondies.

Abdomen très court, large, subacuminé en arrière, en majeure partie recouvert; subconvexe, à peine pubescent, sétosellé vers son extrémité; obsolètement pointillé; d'un noir brillant, à sommet ♂ largement testacé.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec le sommet du ventre ♂ largement testacé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* subruguleux sur les côtés, presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* obsolètement chagriné.

(1) Ce caractère se représente également chez d'autres espèces. Nous ne l'indiquons que orsqu'il est plus évident.

Métasternum subconvexe, à peine pubescent et légèrement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu, parfois subimpressionné en arrière sur celui-ci. *Ventre* assez convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé vers son extrémité, obsolètement pointillé, plus distinctement sur les côtés.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les hanches un peu plus foncées. *Tibias* très finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales; *ceux-ci* subarqués (♂) à leur base. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et subdilatés, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve en été, sur les arbustes et sur diverses fleurs des régions montagneuses : l'Alsace, le Mont-Dore, les montagnes lyonnaises, les Alpes du Dauphiné, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est un peu moins allongée et à peine plus brillante que l'*angustum*. Les antennes sont un peu moins rembrunies vers leur extrémité, à 3e article plus court comparativement au 2e. Les angles postérieurs du prothorax sont plus obtus. Les élytres sont un peu plus fortement ponctuées, plus fortement prolongées-acuminées chez les ♀, ce qui rapprocherait cette espèce des *alpinum* et *montanum*, si ce n'était la forme subconvexe du prothorax.

Quelquefois les élytres sont entièrement d'un brun roussâtre.

Le prothorax est plus court chez les ♀.

Quelques catalogues rapportent à l'*anale* les *difficile* de Rosenhäuer (Thier And. 87), *Rhododendri* et *longulum* de Motschoulsky (Bull.. Mosc. 1857, IV, 491), et *longiusculum* de Harold (Cat. Col. 670).

29. Anthobium longulum, Kiesenswetter.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir brillant, avec les élytres brunes, le sommet de l'abdomen ♂, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant et en arrière, à peine chagrinée et à peine pointillée. Antennes à massue de 5 articles. Prothorax transverse, modérément arqué sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large

que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, subconvexe, à peine chagriné, obsolètement et éparsement pointillé. Élytres oblongues, de 2 à 3 fois aussi longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen plus ou moins recouvert, à peine pointillé.

♂. *Le* 6e *arceau ventral* court, subsinué, *le* 7e apparent. *Élytres* un peu moins longues que l'abdomen, simultanément et obtusément tronquées au sommet, à angle sutural presque droit. *Sommet de l'abdomen* testacé.

♀. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, *le* 7e caché. *Élytres* sensiblement plus longues que l'abdomen, subdivergentes et fortement acuminées à leur angle sutural. *Sommet de l'abdomen* brunâtre.

Anthobium longulum, KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. 1847, 78.— REDTENBACHER. Faun. Austr. ed. 2, 256. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 1012. 9. — FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, 46, 20.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

PATRIE. Mont Rosa, la Suisse, la Carinthie, sur les herbes et les arbustes; juillet.

OBS. Bien voisine de l'*anale* dont elle est peut-être une variété, cette espèce ne s'en distingue que par son prothorax un peu moins fortement arqué sur les côtés, ce qui le fait paraître un peu moins transverse. Il est un peu plus obsolètement pointillé, moins visiblement chagriné, et par conséquent un peu plus brillant ainsi que la tête. Les élytres des ♂ sont un peu plus longues, à peine moins densement ponctuées. Les antennes ne sont pas rembrunies au sommet, etc.

Du reste, cette espèce douteuse n'a point encore été rencontrée en France, du moins à notre connaissance (1).

30. Anthobium foveicolle, FAUVEL.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un noir presque mat sur la tête et le prothorax, plus brillant sur les élytres; l'extrémité de celles-ci, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, à peine bifovéolée en avant, plus distinctement en arrière, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée.

(1) Nous avons vu dans la collection Pandellé une espèce, de Silésie, qui pourrait être colloquée dans ce groupe. Elle a la forme du *minutum*, d'un noir plus profond, à élytres ♀ plus longuement prolongées-acuminées et recouvrant tout l'abdomen.

Antennes à massue de 4 articles. Prothorax transverse, arqué sur les côtés, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, subfovéolé-impressionné en arrière sur ses marges latérales, subconvexe, obsolètement chagriné, finement et assez densement ponctué avec la ligne médiane plus lisse, creusé près de sa base de 2 larges fossettes oblongues. Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, assez fortement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen plus ou moins recouvert, à peine pointillé.

♂ *Le 7e segment abdominal* un peu saillant. *Élytres* un peu plus courtes que l'abdomen, obtusément arrondies au sommet.

♀. *Le 7e segment abdominal* caché ou réduit à ses lanières. *Élytres* aussi longues ou à peine plus longues que l'abdomen, sensiblement prolongées-acuminées à leur angle apical, subsinuées en dehors de celui-ci.

Anthobium foveicolle, Fauvel, Bull. Soc. Linn. Norm. 2e série, V, 18. 1869; — Faun. Gallo-Rhén. III, 47, 24.
Anthobium cribricolle, Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1869, 403.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,00075 (1/3 l.).

Patrie. Mont Rosa, sur les fleurs. Très-rare.

Obs. Cette espèce est bien distincte des précédentes par sa tête et son prothorax plus ponctués, avec celui-ci surtout, creusé de 2 fossettes basilaires, larges, oblongues et bien accusées, et ses angles postérieurs presque droits.

Elle n'a pas encore été rencontrée en France (1).

aa. *Front* et *prothorax* testacés ou d'un roux testacé.
i. *Élytres* densement et subéparsement ponctuées. *Ventre* ♂ le plus souvent noir ou noirâtre, à sommet testacé.
k. *Prothorax* assez brillant. *Élytres* presque glabres.
l. *Ponctuation du prothorax* fine, bien distincte, plus ou moins serrée. *Antennes* testacées, à sommet rembruni. *Col*, *écusson*, *postpectus* et *ventre* ♂ noirs ou noirâtres, celui-ci à sommet roux.
m. *Élytres* ♂ moins prolongées que l'abdomen, ♀ aussi prolongées que l'abdomen, subacuminées au sommet. *Taille* petite. . . . . 31. SORDIDULUM.

(1) L'*A. nigriceps* de Fauvel (Faun. Gallo-Rhén. III, 41, 11') semblerait faire une coupe intermédiaire entre celle-ci et la suivante. Il a la tête noire, le prothorax et les élytres d'un roux testacé, celui-ci obsolètement bimpressionné sur son disque, les cuisses ♂ renflées, les élytres ♀ dépassant un peu l'abdomen, nettement acuminées à l'angle sutural. — L., 0,0026. — Corse.

mm. *Élytres* ♂ aussi prolongées que l'abdomen, ♀ plus prolongées que l'abdomen, acuminées au sommet. *Taille* très petite. . . . . 32. UMBELLATARUM.

ll. *Ponctuation du prothorax* très fine, obsolète et peu serrée antérieurement.

n. *Tibias intermédiaires* ♂ presque droits ou faiblement arqués.

o. *Prothorax* obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, au moins fovéolé en arrière sur celle-ci. *Antennes* d'un roux testacé. *Élytres* assez fortement et densement ponctuées, non prolongées-acuminées chez la ♀. *Postpectus* entièrement roux ♂♀. *Forme* oblongue. *Taille* assez grande. . . . . 33. LONGIPENNE.

oo. *Prothorax* non canaliculé, ni fovéolé. *Élytres* ♀ plus ou moins fortement prolongées-acuminées au sommet. *Taille* petite ou assez petite.

p. *Tibias intermédiaires* presque droits. *Élytres* assez finement et assez densement ponctuées. *Antennes* d'un roux testacé. *Postpectus* ♂ rembruni, au moins sur les côtés. *Forme* fortement oblongue. . . . . 34. SPARSUM.

pp. *Tibias intermédiaires* ♂ subarqués. *Élytres* assez finement et densement ponctuées. *Postpectus* ♀ roux, à base parfois enfumée. *Forme* suballongée . . . . . 35. MACROPTERUM.

nn. *Tibias intermédiaires* ♂ fortement recourbés en dedans vers leur milieu, les *postérieurs* sensiblement arqués. *Élytres* ♀ fortement prolongées-acuminées au sommet. *Forme* suballongée. *Taille* petite. . . . . 36. PALLIGERUM.

kk. *Prothorax* mat ou très mat. *Élytres* ♀ brièvement ou obtusément acuminées au sommet.

q. *Élytres* glabres ou presque glabres. *Forme* assez large, subdéprimée. . . . . 37. KRAATZI.

qq. *Elytres* pubescentes. *Forme* étroite, subconvexe. . 38. PALLENS.

ii. *Élytres* éparsement ponctuées, obsolètement en arrière, ♀ assez fortement prolongées-acuminées au sommet. *Forme* étroite. *Corps* presque entièrement d'un testacé pâle. . . . 39. STRAMINEUM.

31. Anthobium sordidulum, KRAATZ.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant et un peu obscur, avec le sommet des antennes enfumé, le col et l'écusson rembrunis, la poitrine et le ventre noirs, sauf l'extrémité de celui-ci. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, à peine bistriolée en arrière, obsolètement chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres,

subimpressionné sur ses marges latérales, peu convexe, obsolètement chagriné, finement, distinctement et modérément ponctué. Élytres oblongues, de 2 à 3 fois plus longues que le prothorax, plus ou moins finement et densement ponctuées. Abdomen plus ou moins recouvert, très finement pointillé.

♂. *Le* 6e *segment abdominal* subtronqué, *le* 7e un peu saillant. *Le* 6e *arceau ventral* court, subsinué ou subéchancré, *le* 7e aparent. *Élytres* 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax; un peu moins prolongées que l'abdomen; individuellement et obtusément arrondies à leur bord apical, avec leur angle sutural subarrondi. *Cou* largement rembruni. *Base du prothorax* et *région scutellaire* un peu enfumées. *Postpectus* et *ventre* noirs, celui-ci à sommet roux.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* mousse, *le* 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, *le* 7e caché. *Elytres* 3 fois aussi longues que le prothorax, aussi prolongées ou un peu plus prolongées que l'abdomen, subdivergentes et subacuminées à leur angle sutural qui est subarrondi. *Cou* rembruni à sa base. *Base du prothorax* et *région scutellaire* non enfumées, concolores. *Postpectus* noir ou rembruni. *Ventre* entièrement d'un roux testacé.

Anthobium sordidulum, Kraatz, Ins. Deut. II, 1013,12. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 48, 26.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Corps suballongé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant et un peu obscur, avec la poitrine et le ventre ♂ noirs, moins le sommet de celui-ci.

Tête en triangle subtransverse, un peu moins large (♂) que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes assez grandes et assez marquées, et, en arrière de 2 très petites strioles, à peine distinctes; presque glabre; obsolètement chagrinée et, de plus, finement et éparsement ponctuée; d'un roux testacé assez brillant, parfois assez foncé. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* plus ou moins rembruni, obsolètement chagriné, très éparsement pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé, à sommet légèrement enfumé; à 1er article en massue oblongue: le 2e un peu moins épais, un peu plus court, subovalaire: le 3e un peu plus grêle, un peu plus long, obconique: les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux : le 7e à peine, les 8e à 10e visiblement transverses: le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, où il n'est pourtant pas moins large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; peu convexe; subimpressionné derrière le milieu de ses marges latérales; obsolètement chagriné et, de plus, finement, distinctement et modérément ponctué, plus légèrement sur la partie antérieure du disque; d'un roux testacé assez brillant, avec la base parfois (♂) un peu rembrunie. *Repli* à peine chagriné, d'un testacé brillant.

Écusson à peine chagriné ou presque lisse, d'un roux plus ou moins obscur.

Élytres oblongues ou même suballongées, de 3 à 4 fois aussi longues que le prothorax, un peu élargies en arrière; plus ou moins déprimées sur la région suturale; presque glabres ou à peine pubescentes sur les côtés et vers le sommet; plus ou moins finement et densement ponctuées, d'un roux testacé brillant, un peu enfumé ( ) sur la région scutellaire, avec le repli toujours plus pâle. *Épaules* subarrondies.

Abdomen plus ou moins recouvert, obtusément acuminé en arrière; subconvexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné; très finement et modérément pointillé; d'un noir brillant ♂, avec les deux ou trois derniers segments d'un roux testacé.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et le ventre ♂ noirs ou noirâtres, l'extrémité de celui-ci largement d'un roux testacé. *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* obsolètement chagriné. *Mésosternum* finement chagriné, à pointe rembrunie. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, légèrement pointillé sur les côtés. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques; *les intermédiaires* et *postérieurs* avec

1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et à peine dilatés, graduellement plus courts, avec le 1er évidemment plus long que le 2e, celui-ci à peine oblong, les 3e et 4e très courts, subcordiformes.

Patrie. Cette espèce, qui est assez rare, se prend en mai et juin, sur les fleurs, surtout dans les forêts et les montagnes : l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne, le Jura, la Bourgogne, le mont Pilat, les Hautes et Basses-Alpes, la Sainte-Baume (Var), etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par son front et son prothorax d'un roux testacé et par les élytres moins rembrunies.

Les antennes sont parfois à peine enfumées à leur sommet, d'autres fois entièrement testacées.

Le cou, la base du prothorax et la région scutellaire sont généralement rembrunis chez les ♂, peu, à peine ou parfois nullement chez les ♀.

Les antennes des ♀ sont un peu moins longues, à articles intermédiaires un peu plus courts.

32. Anthobium umbellatarum, Kiesenwetter.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le sommet des antennes, le col et l'écusson un peu rembrunis, la poitrine et le ventre ♂ noirs, sauf le sommet de celui-ci. Tête subtriangulaire, un peu moins large que le prothorax, légèrement bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, à peine chagrinée, finement et éparsement ponctuée. Prothorax transverse, subarqué sur les côtés, peu rétréci en arrière, moins large que les élytres, à peine impressionné sur ses marges latérales, peu convexe, finement, distinctement et modérément ponctué. Élytres oblongues, de 2 à 3 fois plus longues que le prothorax, assez finement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, presque lisse.

Anthobium umbellatarum, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1850, 222 ; — Ann. Soc. Ent. Fr. 1851, 439. — Fairmaire, Faun. Ent. Fr. I, 651, 16. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 49, 27.

♂ *Le 6e segment abdominal* subtronqué, *le 7e* un peu saillant. *Le 6e*

arceau ventral court, subéchancré, *le* 7e apparent. *Elytres* 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, aussi prolongées que l'abdomen ; simultanément subarrondies au sommet, avec l'angle sutural subarrondi. *Postpectus* et *ventre* noirs, celui-ci à sommet roux.

♀ *Le* 5e *segment abdominal* mousse, *le* 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e *arceau ventral* prolongé, subarrondi, *le* 7e caché. *Elytres* 3 fois aussi longues que le prothorax, dépassant sensiblement l'abdomen, divergentes et prolongées-acuminées au sommet, avec l'angle sutural subémoussé, évidemment subsinué en dehors. *Postpectus* noir ou noirâtre, *ventre* d'un roux testacé.

Long., 0,0019 (1 l. à peine) ; — larg., 0,0009 (1/2 l. à peine).

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend en juillet sur les ombelles et sur les fleurs de Rhododendron, etc., dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Ariège.

Obs. Elle est peu distincte du *sordidulum*. Cependant elle est moindre, plus étroite et un peu plus déprimée. Le prothorax, à peine moins transverse, a ses angles postérieurs un peu moins émoussés. Les élytres des ♂ recouvrent davantage l'abdomen; celles des ♀ le dépassent d'une manière plus sensible et elles sont plus aigument prolongées-acuminées à leur angle sutural, plus visiblement subsinuées en dehors de celui-ci. Le col et l'écusson sont ordinairement rembrunis, etc.

Dans cette espèce, ainsi que dans *sordidulum*, les tibias intermédiaires sont à peine arqués à leur base.

38. Anthobium longipenne, Erichson.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le col rembruni, le ventre ♂ noir à sommet testacé. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, à peine chagrinée, éparsement pointillée sur son milieu. Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés, non ou à peine rétréci en arrière, moins large que les élytres, explané postérieurement sur ses marges latérales, subfovéolé sur le milieu de celles-ci, légèrement convexe et obsolètement canaliculé sur son disque, obsolètement chagriné, éparse-

ment et légèrement pointillé. Élytres fortement oblongues, de 3 à 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen, assez fortement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, obsolètement pointillé. Tibias intermédiaires ♂ à peine arqués.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* à peine échancré, *le* 7e saillant. *Le* 6e *arceau ventral* subéchancré, *le* 7e apparent. *Tibias intermédiaires et postérieurs* à peine arqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles fortement dilatés, le 4e un peu moins. *Élytres* 3 fois aussi longues que le prothorax, à peine moins prolongées que l'abdomen, obtusément tronquées au sommet, à angle sutural presque droit. *Ventre* noir, à extrémité testacée.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* en angle subtronqué, *le* 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e *arceau ventral* en ogive subtronquée, *le* 7e peu apparent. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Élytres* 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, non ou à peine plus prolongées que l'abdomen, simultanément subarrondies au sommet, à angle sutural un peu plus prononcé. *Ventre* entièrement d'un roux testacé.

Anthobium longipenne, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 898, 18.—Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 255, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1014, 14. —Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 50, 29.— John Sahlberg, Enum. Brach. Fenn. 1876, 216, 625.

Long., 0,0029 (1 1/4 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant avec le col rembruni et le ventre ♂ noir à sommet testacé.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes, et, en arrière, de 2 autres moindres mais plus accusées; presque glabre; à peine chagrinée, éparsement pointillée sur son milieu; d'un roux testacé un peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* subdéprimés, très finement ridés en long. *Cou* rembruni, au moins à sa base, à peine chagriné, éparsement pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et distinctement pilosellées; d'un roux testacé; à 1er article en massue oblongue: le 2e à peine moins épais, plus court, subovalaire: le 3e plus grêle, un peu plus long,

obconique : les suivants graduellement plus épais et un peu plus courts, avec les 5 derniers évidemment plus larges, non contigus : les 4e et 5e à peine oblongs, le 6e subglobuleux : les 7e à 10e sensiblement transverses : le dernier en ovale-acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés et puis à peine ou non rétréci en arrière où il paraît plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; évidemment moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs obtus ; presque glabre ; légèrement convexe ; subfovéolé vers le milieu de ses côtés et explané en arrière sur ceux-ci ; obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, avec le canal souvent plus profond postérieurement où il forme comme une fossette lanciforme, située avant la base ; obsolètement chagriné ; éparsement et légèrement ponctué, plus distinctement le long du bord postérieur ; d'un roux testacé un peu brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux brillant.

Ecusson à peine chagriné, d'un roux parfois assez foncé.

Élytres fortement oblongues, de 3 fois à 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen ; subélargies en arrière ; plus ou moins déprimées sur la région suturale ; à peine pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation obsolètement en séries en dedans ; d'un roux testacé assez brillant, un peu moins rouge que la tête et le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen recouvert en entier, subacuminé en arrière ; subconvexe ; légèrement pubescent ; à peine chagriné, obsolètement ou faiblement pointillé ; d'un noir brillant avec l'extrémité d'un roux testacé (♂), ou entièrement de cette dernière couleur (♀).

Dessous du corps d'un roux assez brillant (♀), avec le ventre noir moins son extrémité (♂). *Tempes* à peine ridées. *Prosternum* et *mésosternum* obsolètement chagrinés ou presque lisses. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent, distinctement ponctué, plus obsolètement sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet, obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, subaspèrement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, à peine spinosules sur leur tranche externe. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et à peine dilatés : les 2 premiers assez courts, subégaux : les 3e et 4e très courts, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, de juin à septembre, sur les

fleurs des plantes basses, dans les zones montagneuses et les régions boisées : la Flandre, l'Alsace, la Lorraine, le Jura, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par ses élytres recouvrant tout l'abdomen dans les 2 sexes, et à peine plus prolongées chez la ♀ que chez le ♂.

Elle diffère des *sordidulum* et *umbellatarum* par sa taille plus grande ; par son prothorax à ponctuation plus obsolète et moins serrée, à dos plus convexe et plus ou moins canaliculé ou fovéolé ; par son écusson et son postpectus non rembrunis. Les antennes sont entièrement testacées, etc.

Par sa forme moins allongée, plus élargie en arrière, elle semble faire exception parmi les vrais *Anthobies* et rappeler un peu les espèces du sous-genre *Eusphalerum*.

34. Anthobium sparsum, Fauvel.

Fortement oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le col et l'écusson un peu rembrunis, la poitrine et la base du ventre ♂ brunâtres. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, à peine chagrinée, à peine pointillée sur son milieu. Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, subconvexe, à peine chagriné, obsolètement et éparsement pointillé. Élytres suballongées, 3 fois ou 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen recouvert, obsolètement pointillé. Tibias intermédiaires ♂ presque droits.

♂. Le 6e *segment abdominal* tronqué ou à peine sinué, le 7e saillant. Le 6e *arceau ventral* court, à peine échancré, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* subarqués à leur base. *Tarses antérieurs* à 3 premiers articles assez fortement dilatés, le 4e un peu moins. *Élytres* 3 fois aussi longues que le prothorax, aussi prolongées que l'abdomen, obtusément tronquées ou subarrondies simultanément au sommet, à angle sutural droit. *Postpectus* et *base* du ventre noirâtres ou brunâtres.

♀. Le 6e *segment abdominal* émoussé, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* en ogive obtuse, le 7e caché. *Tibias antérieurs* presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles modérément dilatés

Élytres 3 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, plus prolongées que l'abdomen, subdivergentes et fortement prolongées-acuminées à leur angle sutural. *Milieu du postpectus* et *ventre* d'un roux testacé.

Anthobium sparsum, FAUVEL, Faun. Gallo-Rhén. III, Suppl. 49.

Long., 0,0023 (1 l.); — larg. 0,0010 (1/2 l.).

Corps fortement oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le cou, l'écusson et parfois (♂) la poitrine et le ventre rembrunis.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, sensibles et brillantes, et, en arrière, de 2 petites strioles assez marquées mais courtes; presque glabre; à peine chagrinée; obsolètement et à peine pointillée sur son milieu; d'un roux testacé assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* subdéprimés, presque de la même texture que le reste du front. *Cou* un peu rembruni, à peine chagriné, obsolètement et très éparsement pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et distinctement pilosellées, entièrement d'un roux testacé; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, à peine plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux : le 7e à peine, les 8e à 10e assez fortement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés et puis à peine rétréci en arrière, où il n'est pourtant pas moins large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; subconvexe; subimpressionné derrière le milieu de ses marges latérales; à peine chagriné; obsolèment et éparsement pointillé, un peu plus distinctement en arrière sur les côtés; d'un roux testacé assez brillant. *Repli* obsolètement chagriné, d'un roux testacé assez pâle et brillant.

Ecusson presque lisse, brunâtre.

Elytres suballongées, 3 fois ou 3 fois 1/2 aussi longues que le pro-

thorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen, à peine élargies en arrière; plus ou moins déprimées sur la région scutellaire; presque glabres ou à peine pubescentes; assez finement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation parfois obsolète vers l'extrémité, souvent obscurément en série en dedans; d'un roux testacé brillant, quelquefois assez pâle. *Epaules* subarrondies.

Abdomen recouvert en entier, subacuminé en arrière; subconvexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et au sommet; à peine chagriné et obsolètement pointillé; d'un noir ou brun brillant avec les 3 derniers segments d'un roux testacé (♂), ou entièrement de de cette dernière couleur (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant (♀), avec le postpectus et le ventre (♂) plus ou moins rembrunis, le milieu de celui-là parfois, l'extrémité de celui-ci toujours largement d'un roux testacé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* à peine, *mésosternum* finement chagrinés, celui-ci à pointe plus ou moins brusque. *Métasternum* subconvexe, brunâtre au moins sur les côtés, obsolètement chagriné, légèrement ponctué-pileux latéralement, imponctué sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, à peine sétosellé, à peine chagriné, à peine pointillé.

Pieds légèrement pubescents, à peine pointillés, testacés ou d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et à peine dilatés : les 1er et 2e assez courts, subégaux : les 3e et 4e très courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce se prend assez rarement, en juin et juillet, sur les fleurs des spirées, des saules, etc. dans les régions montagneuses : le mont Pilat, les Alpes, les forêts des environs de Cluny (Saône-et-Loire), etc.

Obs. Elle est un peu plus pâle que le *sordidulum* avec les antennes nullement rembrunies à leur sommet, la ponctuation de la tête et du prothorax moins évidente, etc.

Elle est moindre que le *longipenne*, avec le prothorax non sensiblement canaliculé et les élytres ♀ beaucoup plus prolongées et acuminées au sommet. Les antennes ont leurs articles intermédiaires et pénultièmes un peu plus courts. La poitrine est toujours plus obscure, au moins

sur les côtés. Le prothorax est moins fovéolé vers le milieu des côtés, les élytres sont un peu moins élargies en arrière, et la forme générale est un peu plus oblongue, etc.

35. Anthobium macropterum, Kraatz.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le sommet des antennes et la base du cou rembrunis et le ventre ♂ noir sauf l'extrémité. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bifovéolée en avant et en arrière, à peine chagrinée et à peine pointillée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, distinctement impressionné en arrière sur ses marges latérales, légèrement convexe, à peine chagriné, obsolètement et éparsement pointillé, plus distinctement en arrière et sur les côtés. Elytres suballongées, au moins 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen, assez finement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, très finement pointillé. Tibias intermédiaires ♂ subarqués.

♂. Le 6e *segment abdominal* subangulairement sinué, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* assez court, subangulairement subéchancré, le 7e apparent. *Tibias antérieurs* subarqués à leur base, les *intermédiaires* dans presque toute leur longueur. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles médiocrement dilatés. *Elytres* aussi prolongées que l'abdomen, obtusément tronquées ou à peine arrondies simultanément au sommet, à angle sutural droit mais émoussé. *Ventre* noir, à extrémité d'un roux testacé.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. Le 6e *arceau ventral* en ogive obtuse, le 7e caché ou peu apparent. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* droits ou presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Elytres* plus prolongées que l'abdomen, subdivergentes et fortement prolongées-acuminées à leur angle sutural qui est émoussé. *Postpectus* roux, à base parfois enfumée. *Ventre* entièrement d'un roux testacé.

Anthobium macropterum, Kraatz, Ins. Deut. II, 1015, note. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 51, 30.
Anthobium longipenne, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 661, 18?

Long., 0,0025 (1 1/6 l.) ; — larg., 0. 0011 (1/2 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec le col et l'écusson rembrunis, et le ventre ♂ noir, sauf l'extrémité.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée ; creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, assez distinctes, et, en arrière, de 2 autres moindres mais plus profondes ; presque glabre ; à peine chagrinée ; très éparsement ou à peine pointillée sur son milieu ; d'un roux testacé assez brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* rembruni, au moins à sa base, à peine chagriné et à peine pointillé. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, légèrement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et sensiblement pilosellées ; d'un roux testacé, à sommet un peu ou à peine rembruni ; à 1er article en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, à peine plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e et 6e subglobuleux, le 5e parfois à peine plus long que large : le 7e à peine ou non, les 8e à 10e légèrement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en avant, à peine en arrière où il est un peu plus large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs ; un peu moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus ; presque glabre ; légèrement convexe ; distinctement impressionné-fovéolé derrière le milieu de ses côtés, avec l'impression souvent prolongée, en s'affaiblissant, jusque sur la base ; à peine chagriné ; obsolètement et éparsement pointillé, plus distinctement et un peu plus densement en arrière et en avant des angles postérieurs ; d'un roux testacé assez brillant. *Repli* à peine chagriné, testacé.

Ecusson à peine chagriné, d'un roux testacé, rarement brunâtre.

Elytres suballongées, au moins 3 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen, subarrondies en arrière sur les côtés ; plus ou moins déprimées sur la région scutellaire ; presque glabres ; assez finement et densement ponctuées, plus obsolètement vers

l'extrémité; parfois chargées de 1 ou 2 côtes longitudinales peu distinctes; d'un roux testacé brillant, parfois assez pâle. *Epaules* subarrondies.

Abdomen recouvert en entier, subacuminé en arrière, subconvexe; légèrement pubescent; éparsement sétosellé sur les côtés et au sommet; très finement et densement pointillé; d'un noir brillant à extrémité largement testacée (♂), ou entièrement testacé (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant (♀), avec le ventre ♂ noir à sommet roux. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* à peine chagriné, plus lisse sur son milieu. *Métasternum* à peine chagriné-ridé, à pointe très aiguë mais plus ou moins graduée. *Mésosternum* subconvexe, finement pubescent; légèrement ponctué sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, obsolètement pointillé, surtout sur les côtés.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, testacés. Tibias finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 2 ou 3 très petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et à peine dilatés, graduellement un peu plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend sur les fleurs, au Mont-Dore (Auvergne), à la Grande-Chartreuse, dans les Alpes, le Bugey, etc. Juin, juillet.

Obs. Elle diffère de l'*umbellatarum* par sa taille plus grande, par son col et son écusson moins rembrunis et ce dernier même d'un roux testacé, par ses antennes un peu plus longues, à pénultièmes articles moins courts. Le postpectus, testacé chez la ♀, n'est pas même enfumé chez le ♂, et, dans le premier de ces sexes, les élytres sont un peu moins aigument prolongées à leur angle sutural, etc.

La forme est plus allongée que dans *sparsum*. Les élytres sont plus densement ponctuées; le p ospectus ♀ est moins obscur, les tibias intermédiaires ♂ un peu plus arqués. Les antennes sont souvent un peu ou à peine enfumées tout à fait à leur sommet, etc.

Les antennes sont parfois, surtout chez les immatures, presque entièrement testacées.

A un certain jour, le prothorax paraît quelquefois subfovéolé vers le milieu de sa base.

36. Anthobium palligerum, Kiesenwetter.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un noir testacé assez brillants avec la poitrine et la base du ventre noires chez les ♂. Tête obsolètement bifovéolée en avant, bistriolée en arrière, à peine chagrinée, très finement et éparsement pointillée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, déprimé en arrière sur ses marges latérales, peu convexe, à peine chagriné, finement et éparsement pointillé. Élytres suballongées, au moins 3 fois aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'abdomen assez fortement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, obsolètement pointillé. Tibias intermédiaires ♂ fortement arqués-coudés.

♂. *Le* 6e *segment abdominal* à peine sinué, le 7e assez saillant. *Le* 6e *arceau ventral* échancré, le 7e bien apparent. *Tibias antérieurs* et *postérieurs* grêles et subarqués à leur base; les *intermédiaires* grêles à leur base, fortement arqués-coudés dans leur milieu et puis subdilatés vers leur sommet. *Tarses antérieurs* et *intermédiaires* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Elytres* 3 fois aussi longues que le prothorax, aussi ou presque aussi prolongées que l'abdomen, obtusément tronquées-subarrondies au sommet, à angle sutural droit, subémoussé. *Postpectus* et *ventre* noirs ou noirâtres, celui-ci à extrémité largement d'un roux testacé.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* mousse, le 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e *arceau ventral* en ogive large et subtronquée, le 7e peu apparent. *Tibias* simples, droits ou presque droits. *Tarses antérieurs* et *intermédiaires* à 4 premiers articles faiblement dilatés. *Élytres* plus de 3 fois aussi longues que le prothorax, plus prolongées que l'abdomen, fortement prolongées-acuminées à leur angle sutural, à pointe subaiguë. *Postpectus* d'un roux parfois un peu obscur. *Ventre* entièrement testacé.

Anthobium palligerum, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1847, 78. — Kraatz, Ins. Deut. II, 1014, 13. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 49, 28.
Anthobium elongatum, Baudi, inédit.

Long., 0,0018 (4/5 l.); — larg., 0,00073 (1/3 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé assez brillant, avec la poitrine et la base du ventre noires ou noirâtres chez les ♂.

Tête en triangle subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 fossettes subarrondies, obsolètes, et en arrière de 2 petites strioles obliques, fines, souvent réunies aux fossettes antérieures en forme de sillons longitudinaux peu sensibles; presque glabre; à peine chagrinée; très finement et éparsement pointillée; d'un roux testacé peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* très peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* d'un roux testacé, parfois à peine rembruni à sa base, à peine chagriné, presque imponctué. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez grands, assez saillants, noirs, parfois lavés de gris micacé.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité; finement duveteuses et assez fortement pilosellées; d'un roux testacé, avec le dernier article parfois un peu rembruni; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, à peine plus long, obconique : les suivants graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, peu contigus : les 4e à 6e subglobuleux ou même subtransverses, avec le 5e paraissant néanmoins un peu moins court : le 7e plus (♀) ou moins (♂), les pénultièmes assez fortement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés et puis subrétréci en arrière où il n'est pourtant pas moins large aux angles postérieurs qu'aux antérieurs; un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; peu convexe; déprimé en arrière sur ses marges latérales; à peine chagriné; finement et éparsement pointillé, un peu plus distinctement sur sa partie postérieure; d'un roux testacé parfois peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un testacé assez brillant.

Écusson presque lisse, d'un roux testacé.

Élytres suballongées, au moins 3 fois aussi longues que le prothorax, au moins aussi prolongées que l'adomen; subparallèles ou à peine élargies en arrière; plus ou moins déprimées sur la région scutellaire; presque glabres; assez fortement et densement ponctuées,

avec les points parfois obscurément en série et 1 ou 2 côtes longitudinales très obsolètes; d'un roux testacé brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen recouvert en entier ou à peu près, subacuminé en arrière; subconvexe; à peine pubescent; éparsement sétosellé; à peine chagriné; obsolètement pointillé; noir ou noirâtre, avec les 3 derniers segments d'un roux testacé (♂), ou testacé à base rembrunie (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant, avec le postpectus et la base du ventre (♂) noirs ou noirâtres. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* à peine chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pointillé-pileux sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, finement pubescent, éparsement sétosellé, à peine chagriné, à peine pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé parfois assez pâle. *Tibias* finement ciliés, mutiques; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés et à peine dilatés : les 1er et 2e assez courts, subégaux : les 3e et 4e très courts, subégaux.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se prend, en juillet et août, sur les fleurs dans les forêts, à la Grande-Chartreuse, dans les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est un peu moindre et un peu plus étroite que *macropterum*, avec le sommet des antennes moins rembruni et le postpectus d'une couleur toujours plus obscure. Les antennes sont moins allongées, à pénultièmes articles plus transverses. Les élytres ♀, sans être bien plus prolongées, sont moins émoussées à leur angle sutural. Surtout, les tibias intermédiaires sont bien plus fortement arqués en leur milieu, et même, que dans toutes les espèces voisines (1).

Parfois la couleur générale est d'un roux assez sombre.

(1) Bien que les auteurs ne mentionnent pas ce caractère important, notre insecte doit être le *palligerum*, du moins celui de M. Fauvel, car ce dernier y adjoint l'*elongatum* de Baudi, dont nous avons vu plusieurs types offrant le susdit caractère des tibias.

37. Anthobium Kraatzi, J. Duval.

Oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé, avec le prothorax tout à fait mat, et les élytres plus pâles et plus brillantes. Tête peu brillante, légèrement bifovéolée, à peine en arrière, obsolètement pointillée. Prothorax fortement transverse, subarqué sur les côtés, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, subimpressionné sur ses marges latérales, peu convexe, très finement chagriné, imponctué, obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane. Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, aussi prolongées que l'abdomen, assez finement et densement ponctuées. Abdomen recouvert, obsolètement pointillé.

♂. Le 6e *segment abdominal* subtronqué, le 7e un peu saillant. Le 6e *arceau ventral* assez court, tronqué, le 7e apparent. *Cuisses* assez fortement épaissies. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* subarqués, les *intermédiaires* plus faiblement et seulement à leur base. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles sensiblement dilatés. *Elytres* subcarrément tronquées à leur sommet, à angle sutural presque droit.

♀. Le 6e *segment abdominal* émoussé, le 7e réduit à ses lanières. Le 8e *arceau ventral* en ogive obtuse, le 7e caché ou peu apparent. *Cuisses* normalement renflées. *Tibias intermédiaires* et *postérieurs* droits ou presque droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. *Elytres* obliquement coupées à leur sommet, faiblement prolongées-acuminées et subdivergentes à l'angle sutural.

Anthobium Kraatzi, Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 27, fig. 134. — Ch. Brisout, Mat. Cat. Grenier, 1863, 43, 56. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 43, 14 (1).

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0008 (1/3 fort).

Corps oblong, subdéprimé, presque glabre, d'un roux testacé mat sur la tête et surtout sur le prothorax, plus pâle et assez brillant sur les élytres.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; creusée en avant de 2 légères fossettes subarrondies, souvent réunies par une faible impression transversale; offrant en arrière 2 très petites fossettes

(1) C'est sans doute par erreur que M. Fauvel dit, dans sa citation, *longipenne*, Jacq. Duv. La figure représente effectivement le *Kraatzi*, ainsi que l'a reconnu M. Ch. Brisout.

subponctiformes, presque indistinctes, joignant les ocelles; presque glabre, avec 1 ou 2 légères soies sur les côtés; à peine chagrinée; obsolètement pointillée; d'un roux testacé presque mat; plus brillante et plus lisse antérieurement. *Bourrelets juxta-oculaires* assez marqués, paraissant très finement et obsolètement striés en long. *Cou* à peine chagriné. *Bouche* d'un roux testacé avec les *palpes* plus pâles.

Yeux assez saillants, noirâtres.

Antennes de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, d'un roux testacé à base un peu plus claire; à 1er article en massue suballongée : le 2e moins épais, plus court, subovalaire : le 3e plus grêle, un peu plus long, obconique : les suivants graduellement plus épais et plus courts, non contigus : les 4e et 5e oblongs (♂) ou subovalaires (♀) : le 6e suboblong (♂) ou subglobuleux (♀) : le 7e subsphérique : les 8e à 10e plus ou moins transverses : le dernier en ovale subacuminé.

Prothorax fortement transverse, subarqué en avant sur les côtés et puis subrétréci en arrière où néanmoins il paraît un peu plus large à ses angles postérieurs qu'aux antérieurs; évidemment moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre, avec quelques légères soies sur le bord antérieur, souvent obsolètes; subdéprimé ou peu convexe; subimpressionné en arrière sur ses marges latérales; très finement et très densement chagriné; non visiblement ponctué, souvent obsolètement sillonné-canaliculé en arrière sur sa ligne médiane; d'un roux testacé tout à fait mat. *Repli* légèrement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson obsolètement chagriné, d'un roux testacé un peu brillant.

Élytres oblongues, presque 3 fois aussi longues que le prothorax, aussi prolongées que l'abdomen, subélargies en arrière; plus ou moins déprimées sur la région scutellaire; presque glabres : assez finement et densement ponctuées; d'un roux testacé assez brillant, un peu plus pâle que le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen recouvert en entier, subacuminé en arrière, subconvexe; à peine pubescent, sétosellé vers son sommet, obsolètement pointillé, d'un roux testacé brillant.

Dessous du corps d'un roux testacé assez brillant. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* et *mésosternum* légèrement chagrinés. *Métasternum* subconvexe, obsolètement chagriné, légèrement pointillé-pileux sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent,

éparsement sétosellé, obsolètement et densement pointillé, presque lisse vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* finement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 petites épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, à peine dilatés, subégaux.

Patrie. Cette intéressante espèce vit sur les fleurs, en été, dans les hautes montagnes, surtout dans les Pyrénées. Elle nous a jadis été donnée par M. Henri de Bonvouloir.

Obs. Elle a la faciès de l'*ophthalmicum*, mais elle n'a pas comme celui-ci la tête et le prothorax très densement ponctués, et les élytres sont bien plus longues.

Elle diffère du *palligerum* par son prothorax imponctué et bien plus mat. Les élytres, plus élargies en arrière, sont bien moins fortement prolongées-acuminées à leur angle sutural chez les ♀. Sa forme générale est un peu moins allongée, etc.

Les antennes ♀ sont évidemment moins longues, à articles intermédiaires plus courts.

Accidentellement, le dos du prothorax présente en avant deux petites fossettes subarrondies.

Ainsi que le *longipenne*, le *Kraatzi* par sa forme élargie, rappelle un peu le sous-genre *Eusphalerum*.

38. Anthobium pallens, Heer.

Suballongé, subconvexe, d'un roux testacé, à prothorax mat et presque glabre et les élytres assez brillantes et légèrement pubescentes, avec le ventre ♂ noir à sommet testacé. Tête presque mate, à peine bifovéolée en avant, à peine bistriolée en arrière, à peine chagrinée, presque imponctuée. Prothorax fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, moins large que les élytres, subdéprimé en arrière sur ses marges latérales, peu convexe, très finement chagriné, presque imponctué. Élytres suballongées, 3 fois aussi longues que le prothorax, presque aussi ou plus prolongées que l'abdomen, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen recouvert, obsolètement pointillé.

♂. *Le 6e segment abdominal* subtronqué, *le 7e* un peu saillant. *Le 6e*

arceau ventral subéchancré au sommet, *le* 7e apparent. *Tibias intermédiaires* subarqués, *les postérieurs* à peine. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Élytres* presque aussi prolongées que l'abdomen, obtusément tronquées au sommet, à angle sutural presque droit. *Ventre* noir, à extrémité largement testacée.

♀. *Le* 6e *segment abdominal* mousse, *le* 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e *arceau ventral* en ogive subarrondie, *le* 7e caché, un peu apparent. *Tibias intermédiaires et postérieurs* droits ou presque droits. *Tarses antérieurs* à 4e premiers articles modérément dilatés. *Élytres* plus longues que l'abdomen, légèrement prolongées et obtusément acuminées à leur angle sutural. *Ventre* entièrement testacé.

Omalium pallens, Heer, Faun. Helv. I, 570, 25 (♀).
Anthobium puberulum, Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. 1848, 328. — Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 255, 7. — Kraatz, Ins. Deut., II, 1016, 16.
Anthobium pallens, Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 51, 32.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subconvexe, d'un roux testacé, mat et glabre sur la tête et le prothorax, plus pâle, assez brillant et légèrement pubescent sur les élytres.

Tête en carré subtransverse, moins large que le prothorax, subdéprimée; à peine ou non bifovéolée en avant; à peine ou très finement bistriolée en arrière; presque glabre, avec 1 ou 2 légères soies sur les côtés; à peine chagrinée, presque imponctuée; d'un rouge testacé presque mat ou peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* parfois à peine rembruni à son extrême base, légèrement chagriné. *Bouche* d'un roux testacé.

Yeux grands, saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, visiblement épaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, entièrement d'un roux testacé; à 1er article en massue suballongée : le 2e un peu moins épais, plus court, ovalaire-oblong : le 3e plus grêle, non plus long, obconique : les suivants graduellement plus courts, non contigus, avec les 4 derniers assez subitement plus épais : les 4e à 7e suboblongs, avec le 5e néanmoins paraissant un peu plus long que ceux entre lesquels il se trouve : le 8e à peine, les 9e et 10e sensiblement transverses : le dernier en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, faiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, évidemment moins large que les élytres ; tronqué au sommet et à la base avec les angles antérieurs très obtus et subarrondis et les postérieurs presque droits; presque glabre, avec quelques soies obsolètes sur le bord antérieur; peu convexe ; subdéprimé en arrière sur ses marges latérales ; très finement et très densement chagriné ; presque imponctué ; parfois largement et à peine visiblement biimpressionné sur son disque ; d'un roux testacé mat. *Repli* légèrement chagriné, d'un roux testacé.

Écusson très finement chagriné, d'un roux testacé peu brillant.

Élytres suballongées, 3 fois environ aussi longues que le prothorax ; recouvrant entièrement, ou à peu près, l'abdomen; à peine élargies en arrière où elles sont plus ou moins arrondies en dehors ; légèrement convexes ; légèrement mais visiblement pubescentes; assez fortement et assez densement ponctuées; d'un roux testacé assez brillant, un peu plus pâle que le prothorax. *Épaules* subarrondies.

Abdomen recouvert, subacuminé en arrière, subconvexe, légèrement pubescent, distinctement sétosellé vers son sommet, obsolètement pointillé ou presque lisse; noir à extrémité largement testacée (♂), ou entièrement testacé (♀).

Dessous du corps d'un roux testacé brillant, avec le ventre ♂ noir à sommet largement testacé. *Tempes* presque lisses. *Prosternum* obsolètement chagriné, *mésosternum* plus distinctement. *Métasternum* subconvexe, à peine chagriné, légèrement pubescent et subruguleusement pointillé sur les côtés, déprimé et plus lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé, à peine chagriné, éparsement et obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé avec les cuisses souvent pus pâles. *Tibias* distinctement ciliés, mutiques ; les *intermédiaires* et *postérieurs* avec 1 ou 2 épines terminales. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, à peine dilatés, graduellement plus courts.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend sur les fleurs de Renonculacées et autres, en juillet et août, dans les lieux élevés ; la Savoie, la Grande-Chartreuse, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, etc.

Obs. Voisine du *Kraatzi*, elle s'en distingue par sa forme un peu plus étroite et un peu plus convexe, et surtout par ses élytres évidemment

pubescentes, et celles des ♀ plus obtusément acuminées quoique plus prolongées à leur angle sutural (1). Le devant de la tête est bien moins impressionné, etc.

Parfois les antennes sont à peine rembrunies à leur sommet. Celles des ♂ sont évidemment un peu plus longues.

39. Anthobium stramineum, Kraatz.

Suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un testacé pâle et assez brillant, avec le sommet des antennes un peu rembruni, et la base du ventre noire ou enfumée. Tête légèrement bifovéolée en avant, finement bistriolée en arrière, très finement chagrinée, presque imponctuée. Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres, déprimé en arrière sur ses marges latérales, subconvexe, très finement chagriné, obsolètement et subéparsement pointillé. Élytres plus ou moins allongées, de 3 fois à 3 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, presque aussi prolongées que l'abdomen, finement et peu densement ponctuées, presque lisses dans leur dernière moitié. Abdomen tout à fait recouvert, presque lisse.

♂. *Le segment de l'armure* distinct. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles assez fortement dilatés. *Élytres* un peu plus de 3 fois aussi longues que le prothorax, simultanément subarrondies au sommet. *Ventre* noir ou noirâtre, à extrémité largement testacée.

♀. *Le segment de l'armure* caché ou réduit à ses lanières. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles modérément dilatés. *Élytres* 3 fois et demie au moins aussi longues que le prothorax, assez fortement prolongées-acuminées et subdivergentes à leur angle sutural. *Ventre* testacé, à base un peu enfumée.

Anthobium stramineum, Kraatz, Ins. Deut. II, 1015, 15. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 51, 31.
Anthobium laevipenne, Baudi, Berl. Ent. Zeit. 1869, 404.

Long., 0,0020 (3/4 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subdéprimé, presque glabre, d'un testacé pâle et

(1) Cela vient de ce qu'elles sont moins brusquement acuminées, ainsi qu'on peut le voir dans la figure.

assez brillant, avec la base du ventre plus (♂) ou moins (♀) rembrunie.

Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, subdéprimée; marquée en avant de 2 légères fossettes assez brillantes, et en arrière de 2 fines strioles, parfois réunies aux fossettes antérieures en forme de sillons longitudinaux obsolètes ; presque glabre, très finement chagrinée et presque imponctuée; d'un testacé peu brillant. *Bourrelets juxta-oculaires* peu marqués, de la même texture que le reste du front. *Cou* très finement chagriné. *Bouche* testacée.

Yeux assez grands, assez saillants, d'un noir profond.

Antennes environ de la longueur de la tête et du prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, finement duveteuses et assez fortement pilosellées, testacées à sommet un peu rembruni ; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, plus court, ovalaire-oblong : le 3e plus grêle, non plus long, obconique : les suivants graduellement plus courts et plus épais, non contigus : les 4e à 6e subglobuleux, avec le 5e paraissant un peu moins court : le 7e à peine, les 8e à 10e sensiblement transverses : le dernier fort, obturbiné ou en ovale acuminé.

Prothorax fortement transverse, sensiblement arqué sur les côtés, subrétréci en avant, un peu moins large que les élytres; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très obtus et subarrondis et les postérieurs subobtus; presque glabre; subconvexe ; déprimé en arrière sur ses marges latérales; très finement chagriné, et, en outre, très finement, obsolètement et subéparsement pointillé, plus distinctement à la base, surtout vers les angles postérieurs; d'un testacé peu brillant. *Repli* à peine chagriné, d'un testacé pâle et brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un testacé pâle et assez brillant.

Élytres plus ou moins allongées, de 3 fois à 3 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, recouvrant entièrement ou presque entièrement l'abdomen, à peine élargies et subarquées en arrière ; subdéprimées ; glabres ou presque glabres; finement et peu densement ponctuées, avec la ponctuation légère, s'effaçant même complètement après le milieu; d'un testacé pâle et brillant. *Épaules* subarrondies.

Abdomen entièrement recouvert, subacuminé en arrière, subconvexe, à peine pubescent, sétosellé vers son sommet, presque lisse, testacé à base parfois rembrunie.

Dessous du corps d'un testacé pâle et brillant, avec la base du ventre largement noire (♂) ou seulement étroitement enfumée (♀), et parfois

aussi celle du postpectus. *Tempes* subruguleuses. *Prosternum* subobsolètement chagriné-pointillé sur les côtés, presque lisse sur son milieu. *Mésosternum* légèrement chagriné. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent et chagriné-pointillé sur les côtés, plus lisse sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, à peine sétosellé, obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, presque imponctués, testacés. *Tibias* distinctement ciliés, mutiques; les *intermédiaires et postérieurs* avec 1 ou 2 très petites épines terminales, presque indistinctes. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subdéprimés, graduellement subdilatés, subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend sur les fleurs des Rosacées, dans les régions montagneuses, les Alpes-Maritimes, les Alpes de la Suisse.

Obs. Elle se distingue des précédentes par sa couleur plus pâle et surtout par la ponctuation des élytres plus fine, plus légère, moins serrée, tout à fait effacée postérieurement dès le milieu. La forme est à peu près celle du *palligerum*.

CINQUIÈME RAMEAU

EUGNATHATES

Caractères. *Corps* oblong, subconvexe. *Tête* proéminente, moins large que le prothorax. *Mandibules* allongées, très saillantes, assez grêles, rapprochées à leur base : la droite arcuément, la gauche subrectangulairement coudées. *Palpes maxillaires* très développés, grêles. *Prothorax* subcordiforme, dilaté-subangulé sur les côtés, brusquement rétréci en arrière. *Elytres* grandes, dépassant la poitrine, bien plus longues que le prothorax. *Abdomen* un peu recouvert à sa base, large, assez court. *Tarses* sublinéaires, normalement ciliés (1).

Obs. Ce rameau est remarquable par la structure des mandibules et le développement des palpes maxillaires.

Il est représenté par un seul genre.

(1) Il faut en excepter les tarses antérieurs des mâles.

Genre *Eugnathus*. EUGNATHE ; Mulsant et Rey.

MULSANT et REY, Mém. Ac. Sci. Lyon, 1851, I, 143, pl, I, fig, A. — *Hadrognathus*, SCHAUM, Stett. Cat. Col. Eur. ed. 4, 1852, 31.— JACQUELIN DUVAL, Gen. Staph. 77, pl. 27, fig. 132.

ETYMOLOGIE : εὖ, bien; γνάθος, mandibule.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, convexe, ailé.

Tête assez grande, proéminente, en cône subdilaté vers l'insertion des antennes, moins large que le prothorax, fortement resserrée à la base; portée sur un col court, bien tranché, plus large que la moitié du vertex. *Ocelles* petits, peu distincts, situés un peu en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* légèrement rebordées sur les côtés, simultanément convexes en dessous où elles sont séparées par une fine suture. *Épistome* non distinct du front, subtronqué en avant. *Labre* bilobé, avec 2 petits tubercules dans l'intervalle des lobes. *Mandibules* allongées, très saillantes, assez grêles, rapprochées à leur base, acérées, croisées au sommet, mutiques intérieurement, la droite en forme de faux très arquée, la gauche brusquement et subrectangulairement coudée vers son dernier tiers. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, à 1er article très petit : le 2e assez allongé, un peu en massue: le 3e bien plus court, fusiforme, atténué au sommet. *Palpes labiaux* très petits, grêles, de 3 articles. *Menton* assez grand, carré, tronqué au sommet.

Yeux assez grands, subovales, saillants, séparés du cou par un intervalle médiocre.

Antennes assez courtes, presque droites, submoniliformes, graduellement épaissies vers leur extrémité ; à 1er article grand, renflé en massue oblongue : le 2e un peu moins épais, subglobuleux: le 3e plus grêle, obconique : les suivants petits : les 3 derniers plus épais : le dernier rhomboïdal.

Prothorax en cœur tronqué au sommet et à la base, dilaté-subangulé latéralement, brusquement rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à peine ou très finement rebordé à la base et sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, fortement prolongé en angle derrière les hanches antérieures.

Écusson assez large, triangulaire ou subogival.

Élytres grandes, suboblongues, dépassant visiblement la poitrine,

bien plus longues que le prothorax, subcarrément tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés, finement rebordées sur ceux-ci. *Repli* assez large, fortement infléchi, rétréci postérieurement. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, rétréci entre celles-ci en pointe aiguë. *Mésosternum* médiocre, traversé près de sa base par une arête faiblement en accolade, finement carinulé sur sa ligne médiane, brusquement rétréci entre les hanches intermédiaires en angle très aigu, prolongé jusqu'aux deux tiers desdites hanches. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une arête longitudinale. *Médiépimères* médiocres, obliques, subelliptiques. *Métasternum* assez grand, largement sinué pour l'insertion des hanches postérieures, visiblement angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle droit ou subaigu, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet effilé. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, obtusément acuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés, en majeure partie découvert; à segments subégaux, le 5e plus grand, le 6e plus ou moins développé, celui de l'armure parfois (♂) apparent. *Ventre* à arceaux 1-5 subégaux ou graduellement à peine plus courts : le 6e plus ou moins développé : le 7e parfois (♂) visible.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, en cône subétranglé avant son sommet, rapprochées ou subcontiguës. Les *intermédiaires* aussi grandes, non saillantes, subovales, légèrement distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës en dedans, à *lame supérieure* transverse, assez étroite en dehors, assez brusquement dilatée intérieurement en cône large, tronqué et subincisé au sommet; à *lame inférieure* étroite, verticale ou enfouie.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes; les *postérieurs* plus grands, de forme diverse (♂ ♀). *Cuisses* subcomprimées, faiblement élargies vers ou après leur milieu. *Tibias* grêles, sublinéaires, un peu rétrécis vers leur base, légèrement ciliés, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* courts, velus en dessous, à 4 premiers articles courts, subégaux : le dernier en massue suballongée, de la longueur des 3 précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. L'insecte unique sur lequel est fondée cette coupe générique, rappelle le faciès des espèces appartenant au genre *Pycnoglypta* décrit parmi les *Omaliates*, et également celui des *Boréaphilaires* traités ci-après.

Sa démarche est lente. Il vit à l'ombre, parmi les mousses des forêts.

1. Eugnathus longipalpis, Mulsant et Rey.

Oblong, convexe, éparsement pubescent, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds plus pâles. Tête fortement, très densement et rugueusement ponctuée. Prothorax légèrement transverse, dilaté-subangulé vers le milieu de ses côtés, presque aussi large à celui-ci que la base des élytres, brusquement rétréci en arrière, fortement et densement ponctué, moins densement sur le milieu de sa partie postérieure, obsolètement biimpressionné sur le dos. Élytres suboblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen légèrement pointillé sur les côtés.

♂ *Le 6e segment de l'abdomen* subéchancré et laissant apercevoir le 7e. *Le 6e arceau ventral* bisinué, à lobe médian prolongé en angle arrondi, *le 7e* apparent. *Trochanters postérieurs* en croissant oblique, dont les cornes se recourbent en dessous. *Tibias intermédiaires* subarqués. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés, ciliés sur les côtés de longs poils épaissis à leur extémité en forme de spatule.

♀. *Le segment de l'abdomen* prolongé en triangle à sommet subarrondi, *le 7e* caché. *Le 6e arceau ventral* prolongé en triangle à sommet subarrondi, creusé sur son disque d'une légère fossette longitudinale, oblongue, *le 7e* non apparent. *Trochanters postérieurs* ovales-oblongs. *Tibias intermédiaires* droits. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles non dilatés, ciliés de poils simples (1).

Eugnathus longipalpis, Mulsant et Rey, Mém. Ac. Sc. Lyon, 1851, I, 143, pl. I, fig. A, a-l; — Op. Ent. 1852, I, 3, pl. I, fig. A, a-l.
Oncognathus longipalpis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 646, 1.
Hadrognathus longipalpis, Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 27, fig. 132. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 55, 1.

(1) Dans la planche 1, fig. 1 des Mémoires de l'Académie et des Opuscules Entomologiques, le graveur a oublié de reproduire les cils et les ongles.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong, convexe, d'un roux ferrugineux assez brillant; revêtu d'une fine pubescence blonde, courte et peu serrée.

Tête de la longueur du prothorax, d'un tiers moins large que lui; subconvexe; légèrement pubescente; fortement, très densement et rugueusement ponctuée, à points suboblongs et parfois confluents, plus ronds, moins forts et moins serrés antérieurement; d'un roux ferrugineux peu brillant. *Epistome* paraissant finement rebordé en avant. *Cou* presque lisse, brillant. *Bouche* d'un roux testacé, avec les *palpes* plus pâles.

Yeux assez grands, saillants, noirs, souvent micacés.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, subépaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et légèrement pilosellées, d'un roux testacé; à 1er article en massue oblongue : le 2e un peu moins renflé, bien plus court, subglobuleux : le 3e bien plus grêle, non plus long, obconique : les suivants petits, submoniliformes, subglobuleux, subégaux, graduellement un peu plus épais, avec le 8e néanmoins un peu plus large, subtransverse : les 3 derniers plus épais que le précédent, non contigus : les 9e et 10e transverses : le dernier grand, rhomboïdal, subacuminé à son sommet interne.

Prothorax légèrement transverse, subcordiforme; dilaté-subangulé vers le milieu de ses côtés, où il est presque aussi large que la base des élytres; brusquement et sinueusement rétréci en arrière où il est moins large que celle-ci; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs largement arrondis et les postérieurs droits; éparsement pubescent, avec quelques légères soies sur les côtés; convexe; fortement et densement ponctué, plus éparsement vers le milieu de la base; obsolètement biimpressionné sur le dos, à intervalle des impressions subélevé en arrière et plus lisse; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec le fin rebord latéral rembruni. *Repli* presque lisse, parfois vaguement ponctué sur sa partie dilatée, d'un roux testacé brillant.

Ecusson d'un brun ou roux de poix, presque lisse.

Élytres suboblongues, près de 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies et à peine arquées en arrière sur les côtés; assez convexes; éparsement pubescentes, avec quelques légères soies sur les côtés; fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation, vue d'un certain jour, formant parfois en arrière comme des rides ou séries longitudinales; d'un

roux ferrugineux assez brillant, avec la suture et les rebords latéraux souvent étroitement rembrunis. *Épaules* subarrondies.

Abdomen aussi large et moins long que les élytres, recouvert à sa base, obtusément acuminé en arrière, convexe, légèrement pubescent, légèrement pilosellé sur les côtés et au sommet, légèrement pointillé latéralement, plus lisse en arrière; d'un roux ferrugineux assez brillant, avec l'extrémité graduellement plus claire.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux brillant, avec le sommet du ventre un peu plus pâle. *Dessous de la tête* et *prosternum* fortement et assez densement ponctués. *Mésosternum* ruguleux, à arêtes, carène et rebords rembrunis. *Métasternum* assez convexe, à peine pubescent, fortement et assez densement ponctué, subimpressionné et plus lisse en arrière sur son milieu. *Ventre* convexe, légèrement pubescent, éparsement sétosellé vers son sommet, distinctement ponctué sur les côtés, obsolètement dans son milieu, plus lisse vers son extrémité.

Pieds à peine pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé, avec les tarses un peu plus pâles. *Tibias* légèrement ciliés surtout vers l'extrémité de leur côté interne.

Patrie. Cette espèce intéressante se trouve au printemps et en été parmi les mousses rases qui tapissent les pierres, les rochers et les troncs d'arbre, dans les régions montagneuses : Yzeron près Lyon, mont Boussièvre près Tarare, mont Pilat, Mont-Dore, les Pyrénées, etc. Elle est peu commune.

Obs. Elle a le faciès de la *Pycnoglypta lurida*, mais d'un roux moins sombre.

Les exemplaires immatures sont d'un roux testacé, avec la bouche, les antennes et les pieds plus pâles.

Les impressions du prothorax sont parfois à peine apparentes.

DEUXIÈME BRANCHE

BORÉAPHILAIRES

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé (1). *Tête* grande, proéminente, portée sur un col très court, plus un moins étroit, aussi large que la moitié

(1) Le corps est toujours plus ou moins pubescent dans les 3 genres qui constituent la branche des *Boréaphilaires*.

du vertex. *Front* sans sillons ou fovéoles entre les yeux, mais bifovéolé en avant. *Mandibules* assez grêles, falciformes, unidentées intérieurement. *Palpes maxillaires* à pénultième article plus ou moins renflé, grand, pyriforme ou ovalaire : le dernier très petit, grêle, subulé, souvent peu distinct. *Prothorax* oblong ou transverse, plus ou moins dilaté ou angulé sur les côtés (1). *Élytres* grandes, dépassant la poitrine. *Tibias* pubescents ou finement ciliés.

Obs. Cette branche, remarquable par la structure des palpes maxillaires, renferme 3 genres dont suivent les caractères :

Antennes
- à peine épaissies vers leur extrémité, à 2 premiers articles peu renflés, un peu plus épais que le suivant : le 1er oblong. *Tarses postérieurs* ♀ grêles, à 1er article suballongé, le 2e oblong, les 3e et 4e assez courts. *Prothorax* transverse, dilaté-arrondi sur les côtés. . . . . Coryphium.
- sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 1er article fortement renflé, le 2e un peu moins. *Tarses postérieurs* ♂♀ à 4 premiers articles subégaux. *Prothorax*
  - transverse, fortement angulé-dilaté vers le milieu de ses côtés. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez court, obovalaire. . . . . Eudectus.
  - oblong, obtusément angulé vers le tiers antérieur de ses côtés. *Pénultième article des palpes maxillaires* suboblong, pyriforme. . . . . Boreaphilus.

Genre *Coryphium*, Coryphie; Stephens.

Stephens, Ill. Brit. V, 344. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 68, pl. 24, fig. 120. — *Macropalpus*. Cussac, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 613.

Etymologie : κορυφή, tête.

Caractères. Corps oblong, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, proéminente, subtriangulaire, environ de la largeur du prothorax, bifovéolée en avant, subéchancrée et fortement resserrée à la base, portée sur un col très court mais bien tranché, aussi large ou à

(1) Il est à noter que le rebord latéral est toujours plus ou moins finement crénelé, ce qui contribue à valider notre branche des *Boréaphilaires*.

peine plus large que la moitié du vertex. *Ocelles* bien distincts, écartés, situés en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* mutiques sur les côtés, assez fortement mamelonnées en dessous où elles sont séparées par un intervalle sensible, enfoncé. *Épistome* peu distinct du front, tronqué en avant. *Labre* très court, à peine sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* allongées, assez grêles, acérées, falciformes, unidentées intérieurement. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e allongé, en massue assez grêle : le 3e grand, fortement renflé, pyriforme ; le dernier très petit, à peine distinct, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, le dernier conique ou atténué au sommet. *Menton* grand, transverse, tronqué et finement rebordé en avant.

Yeux assez grands, subarrondis, saillants, séparés du cou par un intervalle médiocre ou assez grand.

Antennes assez longues, presque droites, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; à 1er article en massue oblongue et peu renflée: le 2e peu renflé, un peu plus épais que le 3e, celui-ci obconique : les suivants subégaux : le dernier fortement oblong.

Prothorax en cœur transverse, tronqué au sommet et à la base, dilaté-arrondi latéralement en avant, rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; finement rebordé à la base et sur les côtés. *Repli* grand, visible vu de côté, prolongé en angle émoussé derrière les hanches antérieures.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, suboblongues, dépassant visiblement la poitrine, bien plus longues que le prothorax, tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes sur les côtés, distinctement rebordées sur ceux-ci, plus finement à leur bord apical. *Repli* assez large, fortement infléchi, brusquement coupé en biseau à son extrémité. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, formant entre celles-ci un angle obtus, à sommet submucroné. *Mésosternum* médiocre, traversé près de sa base par une arête fortement en accolade, rétréci en arrière en angle court, subaigu, prolongé jusqu'au tiers des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* très grands, séparés du mésosternum par une arête longitudinale. *Médiépimères* grandes, en losange irrégulier. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical et non visiblement sinué pour l'insertion des hanches postérieures; prolongé entre celles-ci en angle court et incisé ; fortement

avancé entre les intermédiaires en angle aigu, émettant un intermède linéaire jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* larges à leur base, postérieurement rétrécis en onglet. *Postépimères* cachées.

Abdomen court ou assez court, moins long que les élytres, large, subacuminé en arrière, très largement rebordé-relevé sur les côtés, plus ou moins recouvert à sa base; à segments subégaux, le 5e un peu plus grand : le 6e plus ou moins développé : celui de l'armure parfois (♂) un peu apparent. *Ventre* à arceaux subégaux : le 6e plus ou moins développé : le 7e parfois (♂) un peu visible : le 1er carinulé sur le milieu de sa base, excavé de chaque côté sur son disque.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. *Les intermédiaires* à peine moindres, peu saillantes, conico-subovales, très légèrement écartées. *Les postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, très étroite, brusquement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* assez étroite, déclive.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, cunéiformes; *les postérieurs* plus grands, allongés. *Cuisses* subcomprimées, assez étroites, faiblement élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles, un peu rétrécis vers leur base, sensiblement ciliés ou sétuleux, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons presque indistincts. *Tarses* ciliés en dessous, à dernier article en massue, plus long que les deux précédents réunis; *les antérieurs* courts, à 4 premiers articles courts, subégaux; les *intermédiaires* moins courts, à 4 premiers articles graduellement un peu moins courts, le 1er suboblong; les *postérieurs* plus ou moins allongés, à 4 premiers articles graduellement plus courts (♂), ou avec le 1er suballongé, le 2e fortement oblong, les 3e et 4e assez courts (♀). *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. La seule espèce connue du genre *Coryphium* a la démarche peu agile. Elle vit sous les écorces, les détritus et les feuilles mortes.

Cette coupe générique diffère de toutes les précédentes par la structure des palpes maxillaires.

1. Coryphium angusticolle, Stephens.

Oblong, subdéprimé, finement pubescent, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, le repli des élytres et les pieds d'un roux testacé. Tête bifovéolée en avant, assez fortement et densement ponctuée. Prothorax fortement transverse, dilaté-arrondi en avant sur les côtés qui sont subcrénelés, un peu moins large en cet endroit que les élytres, assez fortement rétréci en arrière, assez fortement et densement ponctué, biimpressionné sur le dos, impressionné-fovéolé vers le milieu des marges latérales. Elytres suboblongues, 2 fois et 1/2 aussi longues que le prothorax, fortement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen très finement et densement pointillé.

♂ *Le* 6e *segment abdominal* subtronqué, laissant apercevoir le 7e. *Le* 6e *arceau ventral* obtusément tronqué ou subarrondi, *le* 7e un peu apparent, petit, conique. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles légèrement dilatés. Les *postérieurs* suballongés, à 4 premiers articles graduellement plus courts, les 2 premiers à peine oblongs, les 3e et 4e courts.

♀ *Le* 6e *segment abdominal* mousse, *le* 7e réduit à ses lanières. *Le* 6e arceau ventral prolongé, mousse, *le* 7e non ou peu apparent. *Tarses antérieurs* à 4 premiers articles simples. Les *postérieurs* allongés, à 1er article suballongé, le 2e fortement oblong, les 3e et 4e assez courts.

Coryphium angusticolle, Stephens, Ill. Brit. V, 344. — Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1857, pl, I, fig. 4, *a* ; — Ins. Deut. II, 971, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 80, 1.
Harpognathus Robynsii, Wesmael, Rec. encycl. Belg. I, 119, 1834.
Boreaphilus brevicollis, Haliday in Newman, Entom. 186.
Macropalpus pallipes, Cussac, Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, 613, pl. 13, fig. 1-7.
Boreaphilus angusticollis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 632, 1.

Variété *a*. *Corps* d'un brun clair. *Antennes* rousses.

Coryphium bifoveolatum, Thomson, Skand. Col. III, 186, 1.

Long., 0,0029 (1 1/4 l.); — larg., 0,0008 (1/3 l. fort).

Corps oblong, subdéprimé, d'un noir assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence blanchâtre, bien apparente et modérément serrée.

Tête en triangle transverse, subéchancrée en arrière, presque aussi large

que le prothorax, peu convexe, creusée en avant de 2 fossettes arrondies, assez grandes et bien accusées ; légèrement pubescente ; assez fortement et densement ponctuée ; d'un noir assez brillant. *Épistome* finement rebordé en avant, subélevé en arrière en un triangle lisse. *Cou* chagriné. *Tempes* subtumifiées derrière les yeux avec une longue soie redressée près du bord postéro-interne de ceux-ci. *Bouche* d'un roux testacé, à pénultième article des *palpes maxillaires* parfois un peu rembruni.

Yeux assez grands, saillants, noirs, un peu pubescents.

Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et légèrement pilosellées ; d'un brun ferrugineux, avec les 2 ou 3 premiers articles d'un roux testacé ; à 1er article en massue oblongue : le 3e un peu moins épais, plus court, subovalaire : le 3e un peu plus étroit, à peine plus long, obconique : les suivants graduellement à peine plus épais, peu contigus, subégaux, à peine oblongs ou subcarrés : le dernier plus grand, fortement oblong, subacuminé au sommet.

Prothorax en cœur fortement transverse, dilaté-arrondi en avant sur les côtés où il est un peu moins large que les élytres ; assez fortement rétréci en arrière où il est évidemment moins large que celles-ci ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles antérieurs très largement arrondis et comme effacés, et les postérieurs obtus ; subconvexe ; finement pubescent, avec quelques soies obsolètes sur les côtés ; assez fortement et densement ponctué, un peu moins densement sur son milieu ; marqué sur le dos de 2 légères impressions longitudinales, subparallèles, avancées environ jusqu'au tiers antérieur, souvent réunies en arrière par un très faible sillon transversal ; creusé vers le milieu de ses marges latérales d'une large impression fovéiforme, avec le rebord latéral même très finement et obsolètement crénelé ; entièrement d'un noir assez brillant. *Repli* d'un brun roussâtre, presque lisse extérieurement, à partie dilatée finement chagrinée.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, environ 2 fois 1/2 aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière ; subdéprimées, souvent subimpressionnées le long de la suture ; finement pubescentes, avec quelques soies obsolètes sur les côtés ; un peu plus fortement et un peu plus densement ponctuées que le prothorax, souvent d'une manière subrugueuse ; d'un noir assez brillant, à repli d'un roux testacé ou ferrugineux. *Epaules* arrondies.

Abdomen aussi large et bien moins long que les élytres, recouvert à sa

base, subacuminé en arrière, subconvexe, très finement pubescent, légèrement et éparsement sétosellé, très finement et densement pointillé; d'un noir assez brillant.

Dessous du corps d'un noir assez brillant. *Tempes* presque lisses, à peine ridées intérieurement. *Prosternum* et *mésosternum* subruguleux. *Métasternum* subconvexe, légèrement pubescent sur les côtés, assez densement et subrâpeusement ponctué, subimpressionné sur son milieu. *Ventre* assez convexe, finement pubescent, à peine sétosellé, très finement, densement et subécailleusement pointillé.

Pieds finement pubescents, à peine pointillés, d'un roux testacé, avec les cuisses et le sommet des tarses parfois plus foncés ou rembrunis. *Tibias* distinctement ciliés ou sétuleux. *Tarses postérieurs* allongés ♀ ou suballongés (♂).

Patrie. Cette espèce se trouve, en été, dans les lieux boisés, sous les écorces, les détritus et les feuilles mortes. Sans être commune, elle a un habitat très étendu : la Flandre, la Normandie, l'Anjou, les environs de Paris, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, l'Auvergne, les Landes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle a un peu le port des *Omalium caesum* et *oxyacanthae*.

Les ♂, ainsi que nous l'avons indiqué, ont les tarses postérieurs moins allongés, à 2 premiers articles moins longs que chez les ♀. Ils ont ordinairement les élytres entr'ouvertes, à angle sutural plus accusé, et les cuisses plus généralement enfumées, au moins dans leur milieu.

Les immatures (var. *a*) sont d'un brun clair, avec les antennes entièrement rousses et les pieds pâles.

La larve du *Coryphium angusticolle* a été décrite par feu M. Perris, qui l'avait trouvée sous les écorces de pins, où elle vit des excréments de la larve du *Bostrychus* (Tomicus) *laricis*. (*Ann. Soc. ent. Fr.* 1853, 573, pl. 17, fig. 44-48) (1).

(1) Cette larve doit aussi vivre ailleurs, car nous avons trouvé l'insecte parfait dans des régions tout à fait dépourvues de pins.

Genre *Eudectus*, Eudecte, Redtenbacher.

Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 245.

Etymologie : εὖ, bien ; δεκτὸς, reçu.

Caractères. *Corps* oblong, subdéprimé, pubescent, ailé.

Tête grande, proéminente, subtriangulaire, moins large que le prothorax, bivoféolée en avant, subéchancrée et fortement resserrée à la base ; portée sur un col très court, aussi large ou à peine plus large que la moitié du vertex. *Ocelles* saillants, écartés, situés en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* mutiques sur les côtés, mamelonnées en dessous où elles sont séparées en leur milieu par un intervalle étroit, enfoncé. *Épistome* gibbeux, tronqué en avant. *Labre* très court, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* suballongées, acérées, en faux arcuément et assez brusquement coudée, fortement unidentées intérieurement (1). *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e allongé, en massue grêle : le 3e grand, fortement renflé, assez courtement ovalaire : le dernier très petit, à peine distinct, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le dernier subatténué au sommet. *Menton* grand, subtransverse, tronqué et rebordé en avant.

Yeux assez grands, subarrondis, saillants, séparés du cou par un intervalle assez grand.

Antennes assez courtes, assez robustes, presque droites ; subépaissies vers leur extrémité ; à 1er article fortement renflé en ovale, court : le 2e moins renflé, un peu plus épais que le 3e : celui-ci obconique : les suivants submoniliformes, les pénultièmes transverses : le dernier oblong, subovalaire.

Prothorax en cœur fortement transverse, tronqué au sommet et à la base, fortement angulé-dilaté vers le milieu de ses côtés, assez fortement rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres ; très finement rebordé à sa base, plus distinctement sur ses marges latérales. *Repli* grand, visible vu de côté, dilaté derrière les hanches antérieures en un prolongement tronqué ou subarrondi.

Écusson médiocre, subogival.

Élytres grandes, suboblongues, dépassant sensiblement la poitrine,

(1) Nous donnons les caractères des mandibules, en partie d'après M. Kraatz

bien plus longues que le prothorax ; tronquées au sommet ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subrectilignes sur les côtés, distinctement rebordées sur ceux-ci, plus finement à leur bord apical. *Repli* assez large, fortement infléchi, brusquement coupé en biseau à son extrémité. *Épaules* assez saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un petit angle court, submucroné. *Mésosternum* médiocre, traversé vers sa base par une arête en accolade ; rétréci en arrière en angle aigu, prolongé jusqu'à la moitié des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, séparés du mésosternum par une fine suture longitudinale. *Médiépimères* médiocres, irrégulières. *Métasternum* assez grand, à peine sinué pour l'insertion des hanches postérieures, prolongé entre celles-ci en angle assez court et subincisé ; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins prononcé, émettant une pointe lanciforme jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* en onglet allongé. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, moins long que les élytres ; large, subacuminé en arrière ; très largement rebordé-relevé sur les côtés ; plus ou moins recouvert à sa base ; à segments grands, subégaux, le 6e assez développé : celui de l'armure parfois (♂) apparent. *Ventre* à arceaux subégaux, le 6e assez développé : le 7e parfois (♂) distinct.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. *Les intermédiaires* presque aussi grandes, peu saillantes, conico-subovales, très légèrement écartées. *Les postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite, brusquement dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes ; les *postérieurs* plus grands, suballongés. *Cuisses* subcomprimées, assez étroites, à peine élargies leur vers milieu. *Tibias* grêles à leur base, subélargis vers leur extrémité, très finement ciliés, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* ciliés en dessous, à dernier article en massue, subégal aux 3 précédents réunis ; les *antérieurs* et *intermédiaires* courts ou assez courts, à 4 premiers articles courts, subégaux ; les *postérieurs* suballongés, à 4 premiers articles courts, subégaux. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Les Eudectes ont la démarche lente. Ils vivent sous les mousses et les lichens des arbres.

Le genre *Eudectus* est bien distinct du genre *Coryphium* par ses antennes plus courtes, plus robustes, plus épaissies vers leur extrémité, à 1er et 2e articles plus renflés ; par son prothorax fortement dilaté-angulé sur les côtés ; par ses tarses postérieurs à 4 premiers articles assez courts, subégaux, etc.

Nous n'en connaissons qu'une seule espèce.

1. Eudectus Giraudi. Redtenbacher.

Oblong, subdéprimé, finement pubescent, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la suture des élytres, la poitrine et le dos de l'abdomen rembrunis. Tête profondément bifovéolée en avant, fortement et densement ponctuée avec l'épistome gibbeux et lisse. Prothorax fortement transverse, fortement dilaté-angulé vers le milieu de ses côtés qui sont très finement crénelés, un peu moins large en cet endroit que les élytres, assez fortement et sinueusement rétréci en arrière, fortement et densement ponctué, distinctement et longitudinalement biimpressionné sur le dos, subsillonné en avant sur sa ligne médiane, impressionné en arrière sur ses marges latérales. Élytres suboblongues, plus de 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé, presque lisse sur son milieu.

♂ Le 6e *segment abdominal* subsinueusement tronqué, laissant un peu apercevoir le 7e. Le 6e *arceau ventral* subtronqué, le 7e un peu apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* mousse, le 7e non apparent. Le 6e *arceau ventral* mousse, le 7e caché.

Eudectus Giraudi, Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 245. — Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1857, pl. I, fig. 4, *c*; — Ins. Deut. II, 973, 1. — Thomson, Skand. Col. III, 185, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 79, 1.

Long., 0,0028 (1 1/15 l.); — larg., 0,00075 (1/3 l.).

Patrie. Cette rare espèce se prend, en juin, sous les mousses, les lichens et les écorces des vieux sapins, en Suisse, en Allemagne, Autriche, etc.

Obs. Nous ne la décrirons pas davantage, car elle n'a pas été rencontrée en France, à notre connaissance.

Elle est remarquable par sa forte ponctuation. La tête, le prothorax et l'abdomen sont sensiblement sétosellés.

Les plus adultes ont la tête, le prothorax et les élytres d'un brun ferrugineux, avec la poitrine et l'abdomen noirs. Les immatures sont d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la suture, la poitrine et le dos de l'abdomen rembrunis (1).

Genre *Boreaphilus*, Boréaphile; Sahlberg.

Sahlberg, Ins. Fenn. I, 433.— Jacquelin Duval, Gen. Staph. 67, pl. 24, fig. 119.— *Chevrieria*, Heer, Faun. Helv. I, 188.

Étymologie : βορέας, nord; φίλος, ami.

Caractères. *Corps* suballongé ou oblong, peu convexe, pubescent, ailé.

Tête grande, proéminente, suborbiculaire, plus large que le prothorax, bifovéolée en avant, subéchancrée et très fortement resserrée à la base, portée sur un col très court, assez étroit, de la largeur de la moitié du vertex ou à peine moins large. *Ocelles* bien distincts, écartés, situés plus ou moins en arrière du niveau postérieur des yeux. *Tempes* mutiques sur les côtés, assez fortement mamelonnées au-dessous où elles sont séparées par un intervalle sublinéaire, sensible et enfoncé. *Epistome* convexe tronqué et obsolètement rebordé en avant. *Labre* très court, largement tronqué au sommet. *Mandibules* allongées, grêles, très acérées, fortement falciformes, unidentées intérieurement. *Palpes maxillaires* assez développés, à 1er article petit : le 2e allongé, en massue assez grêle et subarquée : le 3e grand, fortement renflé, pyriforme : le dernier très petit, peu distinct, subulé. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles, le dernier grêle. *Menton* grand, transverse, tronqué ou à peine sinué au sommet, à angles antérieurs paraissant saillants.

Yeux médiocres ou assez petits, semi-globuleux, saillants, séparés du cou par un intervalle plus ou moins notable.

Antennes courtes, assez robustes, presque droites, sensiblement épais-

(1) Une autre espèce rentrerait dans ce genre : c'est le *Whitei* Sharp (Ent. Monthl. Mag. 1871, VIII, 73).

sies vers leur extrémité (1); à 1er article fortement renflé en ovale très court : le 2e à peine moins renflé, plus épais que le 3e : celui-ci obconique : les suivants submoniliformes, les pénultièmes fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire ou subsphérique.

Prothorax oblong ou suboblong, subatténué en avant, subarrondi au sommet, tronqué à la base, subangulé-dilaté sur les côtés avant le milieu, à peine rétréci en arrière, bien moins large que les élytres; très finement rebordé à sa base et sur les marges latérales. *Repli* grand, visible vu de côté, assez étroit en avant, dilaté-arrondi en arrière.

Écusson assez petit, subogival.

Elytres assez grandes, suboblongues, dépassant un peu la poitrine, plus longues que le prothorax, tronquées au sommet, largement arrondies à leur angle postéro-externe, subrectilignes sur les côtés, distinctement rebordées sur ceux-ci, plus finement à leur bord apical. *Repli* assez fortement infléchi, subarqué (2), terminé en onglet. *Épaules* saillantes.

Prosternum assez fortement développé au devant des hanches antérieures, offrant entre celles-ci un petit angle court et submucroné. *Mésosternum* médiocre, rétréci en arrière dans son milieu en angle subaigu, prolongé à peine jusqu'au milieu des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, séparés du mésosternum par une arête obsolète. *Médiépimères* médiocres, oblongues, obliques. *Métasternum* assez grand, nullement sinué pour l'insertion des hanches postérieures, faiblement angulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle droit, émettant de son sommet un intermède linéaire, très étroit, en forme de tranche, jusqu'à la rencontre de la pointe mésosternale. *Postépisternums* en onglet allongé. *Postépimères* cachées.

Abdomen assez court, moins long que les élytres, large, subacuminé en arrière, largement rebordé-relevé sur les côtés, plus ou moins recouvert à sa base; à segments grands, subégaux : le 6e assez développé : celui de l'armure parfois (♂) apparent. *Ventre* à arceaux graduellement un peu plus courts : le 6e assez développé : le 7e parfois (♂) bien distinct.

Hanches antérieures médiocres, moins longues que les cuisses, saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* presque aussi grandes,

(1) M. Fauvel dit (p. 81) : *Antennes subfiliformes.* Cela est peut-être vrai pour les espèces qui nous sont inconnues, mais non pour le *velox* qui a les antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité.

(2) Le repli est subarqué parce que le rebord latéral lui-même, au lieu de suivre un plan horizontal, s'incourbe inférieurement dans son milieu pour se relever un peu aux deux extrémités.

peu saillantes, conico-subovales, très légèrement écartées. Les *postérieures* assez grandes, subcontiguës en dedans; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, brusquement dilatée intérieurement en cône subtronqué; à *lame inférieure* assez étroite, subverticale.

Pieds médiocres. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, subcunéiformes : les *postérieurs* un peu plus grands, suballongés. *Cuisses* subcomprimées, assez étroites, à peine élargies vers leur milieu. *Tibias* grêles à leur base, à peine élargis vers leur extrémité, très finement ciliés, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de 2 très petits éperons peu distincts. *Tarses* ciliés en dessous; à dernier article en massue, subégal aux 3 précédents réunis; les *antérieurs* et *intermédiaires* courts ou assez courts, à 4 premiers articles courts, subégaux; les *postérieurs* un peu moins courts, à 4 premiers articles assez courts, subégaux. *Ongles* petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces du genre *Boreaphilus* se meuvent lentement. On les rencontre sous les mousses humides, au pied des murs et des arbres.

Cette coupe générique se rapproche du *Coryphium* par la structure des palpes maxillaires, et de l'*Eudectus* par celle des antennes et des tarses postérieurs. Elle diffère de l'un et de l'autre par la forme plus allongée et plus étroite du prothorax.

Nous n'en distinguons qu'une seule espèce française.

6. **Boreaphilus velox**, Heer.

Oblong ou suballongé, peu convexe, subéparsement pubescent, d'un brun ferrugineux assez brillant, avec la tête, la région scutellaire, la poitrine et l'abdomen plus ou moins rembrunis, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête plus large que le prothorax, profondément bifovéolée en avant, assez finement et densement ponctuée. Prothorax oblong ou suboblong, subatténué en avant, obtusément angulé-subdilaté avant le milieu de ses côtés qui sont subcrénelés antérieurement, bien moins large que les élytres, assez fortement et assez densement ponctué, subsillonné en avant sur sa ligne médiane, impressionné-fovéolé à la base et sur le milieu des marges latérales. Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen obsolètement pointillé.

♂ Le 6e *segment abdominal* assez court, à peine échancré, le 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* court, tronqué, le 7e bien apparent.

♀ Le 6e *segment abdominal* triangulaire, à pointe mousse, le 7e non saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Chevrieria velox, Heer, Faun. Helv. I, 188, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. 1, 631, 1.
Boreaphilus velox, Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1857, 42, pl. I, fig. 4, e. — Thomson, Skand. Col. III, 183, 1. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 81, 1.

Long., 0,0028 (1 1/5 l.); — larg., 0,0007 (1/3 l.).

Corps oblong ou suballongé, peu convexe, d'un brun ferrugineux assez brillant; revêtu d'une fine pubescence grise et peu serrée.

Tête suborbiculaire, subéchancrée en arrière, bien plus large que le prothorax, subconvexe, creusée en avant de 2 petites fossettes profondes; légèrement pubescente, avec 1 soie redressée sur le bord postéro-interne des yeux; assez finement et densement ponctuée; d'un brun ferrugineux assez brillant, avec le disque plus foncé. *Epistome* convexe, lisse, d'un roux plus clair. *Cou* chagriné. *Bouche* rousse, à *palpes* plus pâles.

Yeux assez petits, saillants, noirs, un peu pubescents.

Antennes moins longues que la tête et le prothorax réunis, assez robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, très finement duveteuses et à peine pilosellées; d'un roux testacé; à 1er article fortement renflé en ovale très court : le 2e à peine moins épais, un peu plus court, subsphérique : le 3e plus étroit, non plus long, obconique : les suivants graduellement plus épais, subcontigus : les 4e à 6e subglobuleux : le 7e sensiblement, les pénultièmes fortement transverses : le dernier très courtement ovalaire ou subsphérique, obtusément acuminé à son sommet interne.

Prothorax oblong ou suboblong, obtusément angulé, subdilaté avant le milieu de ses côtés, subatténué antérieurement, subcylindrique et à peine rétréci en arrière, 1 fois ou environ moins large postérieurement que les élytres réunies; subarrondi au sommet, tronqué à sa base, avec les angles antérieurs effacés et les postérieurs très obtus; subconvexe; légèrement pubescent; finement et éparsement sétosellé sur les côtés; assez fortement et assez densement ponctué, un peu plus densement et plus rugueusement sur les côtés; subsillonné en avant sur sa ligne médiane;

creusé en arrière d'une petite impression sensible, en croissant, à intervalle des cornes souvent subélevé et plus lisse; offrant en outre de chaque côté vers le milieu de ses marges latérales une impression plus accusée, subfovéiforme, avec le rebord lateral même subcrénelé surtout antérieurement; entièrement d'un brun ferrugineux assez brillant. *Repli* rugueusement ponctué au moins dans sa partie dilatée, d'un brun ferrugineux.

Écusson presque lisse, d'un noir ou brun de poix brillant.

Élytres suboblongues, presque 2 fois aussi longues que le prothorax, subélargies en arrière; très faiblement convexes; souvent déprimées ou même subimpressionnées à la base de leur région suturale; subéparsement pubescentes; à peine plus fortement et un peu plus densement ponctuées que le prothorax; d'un brun ferrugineux assez brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* arrondies.

Abdomen aussi large et moins long que les élytres, recouvert à sa base, subacuminé en arrière, subconvexe, très finement pubescent, légèrement sétosellé sur les côtés et surtout à son sommet, obsolètement et densement pointillé; d'un noir ou brun de poix assez brillant, avec la marge latérale souvent roussâtre.

Dessous du corps d'un noir ou brun de poix brillant, avec le dessous de la tête et du prothorax plus ou moins ferrugineux. *Tempes* assez densement ponctuées, à fond lisse et brillant. *Prosternum* et *mésosternum* fortement, densement et rugueusement ponctués. *Métasternum* subconvexe, assez fortement et assez densement ponctué, plus lisse et subimpressionné en arrière sur son milieu. *Ventre* subconvexe, légèrement pubescent, à peine sétosellé, très finement, assez densement et obsolètement pointillé.

Pieds finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux testacé. *Tibias* très finement ciliés. *Tarses postérieurs* à 4 premiers articles subégaux ou graduellement à peine plus courts.

Patrie. Cette espèce se prend l'hiver, de fin octobre à mai, sous les mousses humides, au pied des murs et des arbres où elle s'enterre pour sortir au moindre temps doux : la Bretagne, le Limousin, le Beaujolais, les environs de Lyon, le Dauphiné, les Alpes, la Provence, la Guienne, les Pyrénées, etc. Bien que généralement rare, nous la prenions assez communément chaque hiver aux environs de Villié-Morgon (Rhône).

Obs. Elle varie infiniment pour la taille et la couleur. Les plus adultes

sont souvent entièrement d'un brun noirâtre (♂). D'autres individus, moins complets, sont d'un brun de poix avec le prothorax seul roux, ou bien d'un roux ferrugineux, avec la tête et l'abdomen rembrunis. Les immatures sont en entier ou presque en entier d'un roux ferrugineux ou testacé.

La poitrine est plus ou moins rembrunie. Le ventre, généralement noirâtre ou brunâtre, est parfois roux à sommet rembruni.

Le prothorax nous a paru un peu plus large et partant moins oblong chez les ♀ que chez les ♂, et c'est à ce même sexe féminin que se réfère la *Ch. angulata* de MM. Fairmaire et Laboulbène (Faun. fr., 1, 631,2), d'après les échantillons inscrits sous ce nom dans les collections. D'après l'examen d'une série nombreuse d'exemplaires, nous avons constaté que le prothorax variait beaucoup pour la forme et surtout pour la dilatation des côtés (1).

(1) Nous avons vu, dans la collection Brisout. une espèce bien tranchée, à couleur plus noire, à forme plus grêle, à prothorax moins angulé sur les côtés, etc. — La Corse.

DOUZIÈME FAMILLE

PHOLIDIENS

Caractères. *Corps* suboblong, assez large, déprimé, recouvert d'écailles. *Tête* assez grande, saillante, portée sur un col court. *Front* sensiblement prolongé au devant de l'insertion des antennes. *Vertex* sans ocelle. *Tempes* à peine mamelonnées et subcontiguës en dessous. *Palpes maxillaires* de 4 articles, les *labiaux* de 3. *Antennes* de 11 articles; écartées à leur base; insérées sous une saillie des bords latéraux du front, en avant du niveau antérieur des yeux, en dehors de la base externe des mandibules; à 1er article très grand, épais, dilaté intérieurement, les 3 ou 4 derniers en massue allongée. *Prothorax* transverse, cyathiforme. *Élytres* latéralement rebordées ou épaissies; dépassant un peu la poitrine; laissant l'abdomen presque entièrement à découvert; chargées de côtes longitudinales. *Abdomen* rebordé sur les côtés, ne se redressant pas en l'air; le segment de l'armure caché. *Prosternum* assez développé au devant des hanches antérieures. *Mésosternum* court. *Métasternum* subsinué pour l'insertion des hanches postérieures. *Hanches antérieures* petites, coniques, un peu saillantes; les *intermédiaires* assez rapprochées; les *postérieures* transverses. *Trochanters postérieurs* petits. *Tibias* obsolètement spinosules. *Tarses* de 3 articles.

Obs. A cause du corps recouvert d'écailles déprimées, ce qui ne se voit chez aucun autre *Brévipenne* français, et à cause de la singulière structure des antennes, nous avons cru devoir créer cette famille qui renferme un seul genre.

Genre *Pholidus*, Pholide ; Mulsant et Rey

Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1856, III, 7. pl. I, fig. 2 ; — Op. Ent. 1856, VII. 7. — *Euphanias*, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 657. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. 65, pl. 28, fig. 140.

Etymologie : φωλὶς, ἶδος, écaille.

Caractères. Corps sublong, assez large, déprimé, recouvert d'écailles. *Tête* assez grande, saillante, subtriangulaire, moins large que le prothorax ; relevée sur son milieu et de chaque côté au dessus de l'insertion des antennes ; assez fortement resserrée à sa base ; portée sur un col court, plus large que la moitié du vertex. *Ocelles* nuls. *Tempes* mutiques sur les côtés, à peine mamelonnées, subcontiguës en dessous. *Épistome* convexe, tronqué en avant. *Labre* grand, transverse. *Mandibules* peu saillantes, aiguës, subarquées. *Palpes maxillaires* médiocres, à 1er article petit, le 2e obconique, le 3e un peu plus court, le dernier grand, acuminé au sommet, conique. *Palpes labiaux* peu distincts, de 3 articles. *Menton* assez grand, trapéziforme, subtronqué au sommet.

Yeux grands, semi-globuleux, saillants, à facettes grossières ; séparés du cou par un intervalle médiocre.

Antennes allongées, grêles, presque droites ; à 1er article très grand, épais, intérieurement dilaté en angle arrondi : le 2e petit, subovalaire : les 3 suivants très allongés, grêles : les 6e à 8e plus courts, obconiques : les 3 derniers plus épais, formant une massue oblongue, ou suballongée en y comprenant le 8e : le dernier très courtement ovalaire.

Prothorax transverse, cyathiforme, largement et obtusément subtrilobé en avant, brusquement rétréci en arrière, moins large que les élytres, subtronqué à sa base, inégal sur son disque, subélevé sur son milieu, offrant sur les côtés une tranche obtuse. *Repli* très grand, visible vu latéralement, subtriangulaire.

Écusson très petit, triangulaire.

Élytres larges, transverses, dépassant un peu la poitrine, un peu plus longues que le prothorax, simultanément échancrées à leur base, tronquées au sommet, sinueusement coupées à leur angle postéro-externe, chargées de côtes longitudinales. *Repli* fortement infléchi, plus large en arrière. *Epaules* assez saillantes.

Prosternum assez développé au devant des hanches antérieures, offrant

entre celles-ci un très petit angle, peu sensible. *Mésosternum* court, émettant en arrière une pointe brusque, acérée, prolongée jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires. *Métasternum* médiocre, subsinué pour l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci, plus sensiblement entre les intermédiaires (1).

Abdomen assez court, de la longueur des élytres, ample, subacuminé en arrière, très largement rebordé-relevé sur les côtés, presque entièrement découvert ; de 6 segments visibles : le 1er plus grand que les suivants : ceux-ci subégaux : le 6e conique : celui de l'armure caché. *Ventre* à arceaux 1-5 graduellement plus courts : le 6e un peu moins court que le 5e : le 7e parfois (♂) apparent.

Hanches antérieures petites, bien moins longues que les cuisses, un peu saillantes, coniques, subcontiguës. Les *intermédiaires* petites, peu saillantes, subovales, à peine écartées. Les *postérieures* médiocres, subcontiguës en dedans ; à *lame supérieure* transverse, étroite en dehors, dilatée intérieurement en cône mousse ; à *lame inférieure* étroite, déclive.

Pieds courts, assez grêles. Tous les *trochanters* petits, cunéiformes. *Cuisses* à peine ou non épaissies vers leur milieu. *Tibias* subélargis immédiatement après leur base, sublineaires ou à peine atténués dans le reste de leur longueur, obtusément spinosules sur leur tranche externe. *Tarses* courts, de 3 articles ; les 2 premiers très courts, subégaux : le dernier en massue, bien plus long que les précédents réunis. *Ongles* petits, grêles, subarqués.

Obs. Ce genre, remarquable par la structure des antennes et par le corps recouvert d'écailles, rappelle les *Omalium* quant aux tarses et les *Micropeplus* quant aux côtes qui parent les élytres.

Il est fondé sur une seule espèce, à démarche très lente, et vivant parmi les détritus végétaux.

1. Pholidus insignis, Mulsant et Rey.

Suboblong, assez large, déprimé, écailleux, d'un noir très mat et un peu cendré, avec les pieds d'un roux ferrrugineux. Tête moins large que le prothorax, chargée de 3 tubérosités. Prothorax transverse, cyathiforme,

(1) Les pièces latérales de la poitrine (épisternums, épimères) sont peu distinctes ou annihilées.

subtrilobé en avant, brusquement rétréci en arrière, moins large que les élytres, inégal, subélevé à sa base et sur son milieu. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, chargées sur leur disque de 3 côtes plates, outre la suture et les côtés. Abdomen un peu plus large que les élytres.

♂. *Le 6e arceau ventral* court, subéchancré, le 7e apparent (1).

♀. *Le 6e arceau ventral* prolongé, mousse, le 7e caché.

Pholidus insignis, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1856, III, 9, pl. I, fig. 2; — Op. Ent. 1856, VII, 9, pl I, fig. 2. *a*, *b*, *c*. — Fauvel, Faun. Gallo-Rhén. III, 132, 1.
Euphanias insignicornis, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 657, 1. — Jacquelin Duval, Gen. Staph. pl. 28, fig. 140.

Long., 0,0022 (1 l.); — larg., 0,0010 (1/2 l.).

Corps suboblong, assez large, déprimé, d'un noir très mat, recouvert d'écailles d'un gris plus ou moins obscur (2).

Tête d'un tiers moins large que le prothorax, d'un noir très mat et un peu cendré par l'effet des écailles grises dont elle est recouverte; chargée de 3 tubérosités : 1 de chaque côté vers l'insertion des antennes : la 3e grande, oblongue, longitudinale, occupant le milieu du crâne. *Bouche* d'un roux de poix, avec les *palpes maxillaires* noirs.

Yeux grands, saillants, obscurs, à facettes parfois cuivreuses ou dorées.

Antennes grêles, atteignant presque le sommet des élytres, légèrement pubescentes, d'un noir de poix ; à 1er article très grand, épais, dilaté au côté interne en angle obtus et arrondi, recouvert de petites écailles grisâtres : le 2e petit, subovalaire, avec quelques rares et très petites écailles cendrées, souvent caduques : les 3e à 5e très allongés, grêles, sublinéaires, avec le 4e paraissant un peu moins long : les 6e à 8e oblongs, obconiques, subégaux, graduellement un peu plus épais : les 3 ou 4 derniers formant une massue oblongue ou suballongée : le 9e en cône renversé, non plus long que large : le 10e légèrement transverse : le dernier très courtement ovalaire, assez brusquement atténué au sommet.

Prothorax transverse, cyathiforme ; largement et obtusément subtrilobé

(1) Le 6e segment abdominal en dessus est caché ou parfois à peine distinct.
(2) Le fond, par dessous les écailles, paraît subruguleux, excepté à l'abdomen.

en avant où il est d'un quart moins large que les élytres, avec le lobe médian occupant le milieu du bord antérieur : les externes figurant chacun une large oreillette formée des angles antérieurs et des deux tiers antérieurs des côtés; brusquement rétréci en arrière où il est environ de la largeur d'une élytre isolée; subtronqué à la base, avec les angles postérieurs obtus; relevé sur le milieu de son disque en une gibbosité oblongue, bifide en avant; impressionné de chaque côté de celle-ci, ce qui fait relever un peu les oreillettes latérales, avec le lobe antérieur médian et la base relevés en bourrelet subinterrompu ou subsillonné au milieu; d'un noir très mat et un peu grisâtre par l'effet des écailles dont il est recouvert. *Repli* d'un noir mat, revêtu de petites écailles grises.

Écusson noir, subécailleux.

Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subrectilignes sur leurs côtés, obliquement et sinueusement coupées dans le tiers postérieur de ceux-ci; déprimées; d'un noir très mat et plus ou moins grisâtre; chargées chacune de 5 côtes longitudinales : 1 suturale, 3 discales et 1 marginale : toutes formées de squamules grisâtres, toutes réunies en avant à un épaississement basilaire en bourrelet aplati et en arrière à un épaississement apical semblable, excepté l'extérieure discale qui est suboblique et raccourcie postérieurement : la suturale et les 3 discales plates en dessus, la marginale en forme de rebord : toutes offrant entre elles une série plus ou moins régulière de squamules grisâtres. *Épaules* arrondies.

Abdomen un peu plus large et aussi long que les élytres, presque entièrement découvert, subacuminé en arrière, légèrement convexe, arrondi sur les côtés; d'un noir mat, uniformément recouvert de squamules grisâtres; à fond paraissant plus lisse que le reste du dessus du corps.

Dessous du corps convexe, d'un noir un peu brillant. *Tempes, prosternum* et *mésosternum* rugueux, le *métasternum* plus légèrement. *Ventre* obsolètement ruguleux, couvert de petits poils hispides, très courts, pâles, peu serrés. *Repli des élytres* garni décailles grises.

Pieds d'un roux ferrugineux. *Tibias* légèrement ciliés en dedans à leur extrémité, obscurément spinosules en dehors. *Tarses* courts, à 2 premiers articles ciliés en dessous.

Patrie. Cette rare espèce se prend, en février, mars et avril, parmi les débris végétaux, au bord des eaux saumâtres, dans la Provence et le Languedoc.

Obs. La sculpture inégale et squameuse du dessus du corps, la structure des antennes, la conformation du prothorax et des élytres, tout contribue, dans cet insecte, à en faire une espèce anormale et remarquable, rappelant à la fois un *Oxytélien*, un *Omalien*, un *Phléobien* et un *Micropéplide*.

SUPPLÉMENT AUX OMALIENS

2. Lesteva Villardi, Mulsant et Rey.

Suballongée, faiblement convexe, assez finement pubescente, d'un brun de poix brillant sur les élytres, peu brillant sur la tête et le prothorax, avec l'abdomen noir et presque mat, la bouche testacée, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête subtriangulaire, moins large que le prothorax, bissillonnée et bifovéolée entre les yeux, finement et très densement ponctuée. Antennes longues, dépassant le milieu du corps. Prothorax cordiforme, fortement rétréci en arrière, fortement arrondi sur les côtés en avant où il est un peu moins large que les élytres, très finement et très densement ponctué, à peine impressionné à sa base. Élytres 1 fois et 2/3 aussi longues que le prothorax, peu élargies en arrière, assez longuement et peu densement pubescentes, assez finement et peu densement ponctuées. Abdomen finement chagriné. Le 1er article des tarses postérieurs subégal aux 2 suivants réunis.

♂. Le 6e *segment abdominal* tronqué au sommet, *le* 7e assez saillant. Le 6e *arceau ventral* échancré, *le* 7e apparent.

♀. Le 6e *segment abdominal* émoussé au sommet, *le* 7e non ou à peine saillant. Le 6e *arceau ventral* prolongé, subémoussé, *le* 7e caché.

Long., 0,0043 (2 l.); — larg., 0,0014 (2/3 l.).

Patrie. Cette espèce intéressante a été découverte dans la grotte du Brudou, à Lente-en-Royans (Drôme), par notre ami Louis Villard, chasseur aussi zélé qu'intelligent, à qui nous nous faisons un plaisir de la dédier. En premier lieu, il l'a capturée, le 15 mai, immobile, sur les parois sèches de la grotte, à environ un mètre du sol et à 80 mètres de profondeur depuis l'entrée. Plus tard, il l'a reprise, au 15 août, tout à fait

à l'extrémité de ladite grotte, à environ 200 mètres de l'ouverture, sur une grosse pierre, en compagnie du *Cytodromus dapsoides* et de l'*Adelops Tarissani*.

Obs. Cette espèce est voisine des *pubescens* et *fontinalis*. Mais la forme est plus allongée et les élytres sont bien moins élargies en arrière. La ponctuation de la tête est plus serrée. Le prothorax est plus fortement arrondi en avant sur les côtés. Les antennes, encore plus longues que chez *omissa*, dépassent évidemment le milieu du corps et leurs articles sont plus allongés. Les élytres sont moins finement et surtout moins densement ponctuées que dans ces trois espèces, à pubescence plus longue et moins serrée, etc. Les élytres sont moins dilatées postérieurement que chez *cordicollis*, Motsch. (Bull. Mosc. 1860, II, 549), et à ponctuation non rugueuse, etc.

Le vertex est parfois un peu roussâtre. Les antennes ont quelquefois leur 1er article brunâtre. Chez les plus adultes, les cuisses sont d'un roux obscur.

SUPPLÉMENT AUX PÉDÉRIENS

Sunius neglectus, MAERKEL.

Allongé, sublinéaire, peu convexe, assez longuement pubescent, d'un noir peu brillant, avec une large bande apicale sinueuse aux élytres d'un roux testacé, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé plus pâle. Tête en carré à peine oblong, un peu plus large que le prothorax, densement et rugueusement ponctué. Prothorax subcordiforme, presque aussi large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, densement et rugueusement ponctué. Élytres subcarrées, à peine plus longues que le prothorax, fortement et densement ponctuées. Abdomen peu allongé, subélargi avant son sommet, assez finement et modérément ponctué.

Sunius neglectus, MAERKEL *in* GERMAR, Zeitschr. V, 239, 139. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 827. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 722, 3. — JOHN SAHLBERG, Enum. Brach. Fenniæ, 45, 135.

Long. 0,0027 (1 1/4 l.); — larg. 0.0004 (1/5 l.).

PATRIE. Les Alpes.

OBS. Cette espèce est un peu moindre et surtout plus linéaire que l'*angustatus*, avec les élytres un peu plus fortement ponctuées, plus courtes et plus étroites comparativement au prothorax. La pubescence est plus longue, l'aspect général moins brillant. La bande apicale des élytres, plus large, remonte plus sur la suture, etc.

Sunius misellus, Mulsant et Rey.

Suballongé, sublinéaire, subconvexe, finement pubescent, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et une large bande apicale aux élytres testacés, celle-ci remontant sur la suture jusqu'au tiers antérieur. Tête subcarrée, plus large que le prothorax, densement et rugueusement ponctuée. Prothorax subcordiforme, sensiblement moins large en avant que les élytres, fortement rétréci en arrière, densement et rugueusement ponctué. Élytres subcarrées ou à peine oblongues, un peu plus longues que le prothorax, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen peu allongé, assez fortement élargi avant son sommet, assez finement et assez densement ponctué.

♂. Le 6e *arceau ventral* angulairement échancré au sommet.

♀ Le 6e *arceau ventral* arrondi au sommet.

Long. 0,0027 (1 1/4 l.); — larg. 0,0005 (1/4 l.).

Patrie Saint-Raphaël (Var). — Hiver, sous les détritus, surtout des bords de la mer. — Rare.

Obs. On reconnaît de prime abord cette espèce à sa démarche lente et à sa forme plus ramassée que dans *angustatus*. Les élytres sont moins longues, un peu moins convexes et un peu moins densement ponctuées. L'abdomen, plus court, est plus fortement épaissi avant son extrémité. L'aspect général est plus brillant; la bande apicale des élytres est plus large et remonte plus haut sur la suture, etc.

Elle est, avec le *neglectus*, la plus petite du genre.

Larve du Stilicus fragilis, Grav.

Corps allongé, légèrement convexe, longuement et très éparsement sétosellé, d'un roux de poix testacé, livide et très brillant, moins brillant sur l'abdomen.

Tête très grande en carré à peine oblong et subrétréci en arrière où elle est fortement étranglée, avec les angles postérieurs largement arrondis;

plus large antérieurement que le prothorax; subdéprimée en avant, subconvexe postérieurement; parée dans son pourtour de quelques longues soies redressées, et sur son milieu de 4 autres disposées en quadrille; lisse; d'un roux de poix très brillant, à partie postérieure plus pâle, livide et comme transparente. *Épistome* large, obsolètement bilobé, irrégulièrement multidenté, séparé du front par un sillon transversal. *Mandibules* grandes, falciformes, acérées, testacées. *Palpes maxillaires* allongés, très grêles, sétacés, à 1er article court : le 2e allongé, cylindrique : le 3e très long, aciculé. *Palpes labiaux* très petits, pâles.

Yeux peu distincts, réduits à 2 ou 3 petits grains lisses.

Antennes médiocres, grêles, testacées, à 1er article nodiforme : le 2e allongé, subcylindrique : le 3e à peine moins long, en fuseau grêle et irrégulier, pourvu vers ou après son milieu de 2 ou 3 soies, et, à son sommet externe, d'une épine très grêle : le 4e moins long, en massue grêle terminé par 3 ou 4 longs cils divergents.

Prothorax grand, trapéziforme, brusquement rétréci en avant; subarrondi au sommet, largement tronqué à la base; subconvexe, lisse; d'un roux de poix testacé, livide et très brillant; paré dans son pourtour de quelques soies très longues et redressées, celles des côtés paraissant insérées au sommet de dilatations subangulées.

Mésothorax et *métathorax* très courts, subégaux; à surface peu convexe, lisse, inégale; d'un roux de poix testacé, livide et brillant, à marge pâle et membraneuse, avec quelques très longues soies redressées.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que le métathorax, à peine et subarcuément élargi en arrière; subdéprimé; longitudinalement sillonné sur sa ligne médiane; longuement et éparsement subhispido-sétosellé; d'un roux de poix testacé, livide et peu brillant; à surface presque lisse mais inégale; à stigmates saillants et sétifères, situés à une distance sensible des côtés; à segments courts, subégaux : le dernier très court, muni au sommet de 2 longs appendices, assez épais, irrégulièrement subatténués, très éparsement sétosellés avec un angle à chaque insertion des soies, terminés par un lobe oblong, sétifère, à soie très longue, pâle, assez épaisse à sa base.

Dessous de la tête largement et triangulairement excavé en avant, lisse, d'un roux de poix très brillant, plus pâle et livide en arrière. *Prosternum* grand, en dos d'âne, d'un testacé livide, lisse et brillant. *Ventre* subdéprimé, inégal, sillonné sur la ligne médiane, avec deux séries de mamelons lisses et subaplatis; très éparsement sétosellé; d'un roux de poix

obscur, à marge plus pâle ; à tube terminal en cône tronqué, une fois plus court que les appendices supérieurs.

Pieds allongés, pâles. *Hanches* grandes. *Cuisses* assez étroites, subcomprimées. *Tibias* très grêles, linéaires, éparsement ciliés en dessous, terminés par un crochet acéré, presque droit.

Obs. Cette larve, qui se trouve en août avec l'insecte parfait, ressemble à celles des *Philonthus*, mais la tête est bien plus étranglée en arrière à son insertion avec le prothorax, et l'abdomen est moins atténué postérieurement.

Nous avons aussi constaté la larve du *Stilicus affinis*. Er. Elle est d'une taille moindre et un peu plus ramassée. La tête est subélargie plutôt que subrétrécie en arrière. Les antennes sont un peu moins longues, à articles relativement moins allongés. Les appendices terminaux de l'abdomen sont moins développés, etc.

ERRATA AUX OXYTÉLIENS

Page 22, ligne 15, au lieu de *plus ou moins ponctués*, lisez : *plus ou moins fortement ponctués.*

— 32, — 31, au lieu de *capito*, lisez : *nodifrons.*

— 114, — 1, au lieu de *a*, lisez : *aa.*

— 294, — 23, au lieu de *plus ou moins fortement ponctuées*, lisez : *plus ou moins finement ponctuées.*

— 345, — 12. au lieu de *testaéces*, lisez : *testacées.*

— 360, après la ligne 9, ajoutez : *Quelquefois les élytres sont entièrement noires*, et c'est là *l'emarginatus*, Fauv.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

FAMILLE DES OMALIENS

1re Branche. OMALIAIRES

1er rameau. MICRALYMMATES

Genre *Micralymma*, Westwood.

brevipenne, Gyllenhal.

2e Rameau. LESTÉVATES

Genre *Anthophagus*, Gravenhorst.

armiger, Gravenhorst.
sudeticus, Kiesenwetter.
aeneicollis, Fauvel.
alpinus, Fabricius.
pyrenaeus, Brisout.
spectabilis, Heer.
muticus, Kiesenwetter.
caraboides, Fabricius.
melanocephalus, Heer.
fallax, Kiesenwetter.
forticornis, Kiesenwetter.
apenninus, Baudi.
alpestris, Heer.
omalinus, Zetterstedt.

S.-genre *Phaganthus*, Mulsant et Rey

scutellaris, Erichson.
testaceus, Gravenhorst.
praeustus, Müller.
rotundicollis, Heer

Genre *Geodromicus*, Redtenbacher.

plagiatus, Fabricius.
suturalis, Kraatz.
globulicollis, Mannerheim.

S.-genre *Hygrogeus*, Mulsant et Rey.

aemulus, Rosenhauer.

Genre *Lesteva*, Latreille.

pubescens, Mannerheim.
fontinalis, Kiesenwetter.
Villardi, Mulsant et Rey.
omissa, Mulsant et Rey.
bicolor, Fabricius.
maura, Erichson.
monticola, Erichson.
curvipes, Mulsant et Rey.
Pandellei, Fauvel.
punctata, Erichson.
Heeri, Fauvel.
Corsica, Perris.

3e rameau. OMALIATES.

Genre *Orochares*, Kraatz.

angustatus, Erichson.

Genre *Amphichroum*, Kraatz.

canaliculatum, Erichson.
hirtellum, Heer.

Genre *Acidota*, Stephens.

crenata, Fabbicius.
cruentata, Mannerheim.
quadrata, Zetterstedt.

Genre *Deliphrum*, Erichson.

crenatum, Gravenhosrt.

algidum, ERICHSON.
lectum, GRAVENHORST.

Genre *Lathrimacum*, ERICHSON.

luteum, ERICHSON.
melanocephalum, ILLIGER.
atrocephalum, GYLLENHAL.
fusculum, ERICHSON.

Genre *Olophrum*, ERICHSON.

piceum, GYLLENHAL.
fuscum, GRAVENHORST.
assimile, PAYKULL.
alpinum, HEER.
consimile, GYLLENHAL.

Genre *Arpedium*, ERICHSON.

quadrum, GRAVENHORST.
macrocephalum, EPPELSHEIM.
brachypterum, GRAVENHORST.
troglodytes. KIESENWETTER.

Genre *Philorhinum*, KRAATZ.

humile, ERICHSON.
pallidicorne, FAIRMAIRE.

Genre *Xylodromus*, HEEP.

testaceus, ERICHSON.
deplanatus, GYLLENHAL.
concinnus, MARSHAM.

Genre *Phloeostiba*, THOMSON.

plana, PAYKULL.
lapponica, ZETTERSTEDT.

Genre *Phloeonomus*, HEER.

monilicornis, GYLLENHAL.
pusillus, GRAVENHORST.
minimus, ERICHSON.

Genre *Omalium*, GRAVENHORST.

laeviusculum, GYLLENHAL.
rugulipenne, RYE.
septentrionis, THOMSON.
riparium, THOMSON.
impar, MULSANT et REY.
porrosum, SCRIBA.
rivulare, PAYKULL.
Allardi, FAIRMAIRE et BRISOUT.
oxyacanthae, GRAVENHORT.
exiguum, GYLLENHAL.
funebre, FAUVEL.
laticolle, KRAATZ.
caesum, GRAVENHORST.
rugatum, MULSANT et REY.
fossulatum, ERICHSON.
validum, KRAATZ.
ferrugineum, KRAATZ.
nigriceps. KIESENWETTER.
Xambeui, FAUVEL.

Genre *Phyllodrepa*, THOMSON.

salicis, GYLLENHAL.
floralis, PAYKULL.
nigra, GRAVENHORST.
brunnea, PAYKULL.
lucida, ERICHSON.
linearis, ZETTERSTEDT.
Heeri, HEER.
scabriuscula, KRAATZ.
brevicornis, ERICHSON.
vilis, ERICHSON.
gracilicornis, FAIRMAIRE et LABOULB.

Genre *Acrolocha*, THOMSON.

striata, GRAVENHORST.
sulculus, STEPHENS.
amabilis, HEER.

Genre *Pycnoglypta*, THOMSON.

lurida, GYLLENHAL.

Genre *Hypopycna*. MULSANT et REY.

rufula, ERICHSON.
distincticornis, BAUDI.

Genre *Hapalaraea*, THOMSON.

pygmaea, GYLLENHAL.

Genre *Acrulia*, THOMSON.

inflata, GYLLENHAL.

4e RAMEAU. ANTHOBIATES

Genre *Anthobium*, STEPHENS.

S.-genre *Eusphalerum*, KRAATZ.

robustum, HEER.
Scribae, SCHAUFFUSS.
florale, GRAVENHORST.
atrum, HEER.
oblitum, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.
minutum, FABRICIUS.
nitidicolle, BAUDI.
obtusicolle, FAUVEL.
sinuatum, FAUVEL.
luteicorne, ERICHSON.
impressicolle, KIESENWETTER.
triviale, ERICHSON.
procerum, BAUDI.
Octavii, FAUVEL.
pruinosum, FAUVEL.
abdominale, GRAVENHORST.
signatum, MAERKEL.
limbatum, ERICHSON.
lineatum, MULSANT et REY.
scutellare, ERICHSON.
torquatum, KRAATZ.
tempestivum, ERICHSON.
Hispanicum, BRISOUT.
clavipes, SCRIBA.
sorbi, GYLLENHAL.
rectangulum, FAUVEL.
rhododendri, BAUDI.
obliquum, MULSANT et REY.
ophthalmicum, PAYKULL.
aucupariae, KIESENWETTER.

S.-genre *Anthobium*, verum.

alpinum, HEER.
subjectum, MULSANT et REY.
montanum, ERICHSON.
angustum, KIESENWETTER.
angusticolle, FAUVEL.
anale, ERICHSON.
longulum, KIESENWETTER.
foveicolle, FAUVEL.
nigriceps, FAUVEL.
sordidulum, KRAATZ.
umbellatarum, KIESENWETTER.
longipenne, ERICHSON.
sparsum, FAUVEL.
macropterum, KRAATZ.
palligerum, KIESENWETTER.
Kraatzi, DUVAL.
pallens, HEER.
stramineum, KRAATZ.

5e RAMEAU. EUGNATHATES

Genre *Eugnathus*, MULSANT et REY.

longipalpis, MULSANT et REY.

2e BRANCHE. BORÉAPHILAIRES

Genre *Coryphium*, STEPHENS.

angusticolle, STEPHENS.

Genre *Eudectus*, REDTENBACHER.

Giraudi, REDTENBACHER.

Genre *Boreaphilus*, SAHLBERG.

velox, HER.

FAMILLE DES PHOLIDIENS

Genre *Pholidus*, MULSANT et REY.

insignis, MULSANT et REY.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES
ESPÈCES DÉCRITES

OMALIENS — PHOLIDIENS

Acidota. 101
alpina. 142
crenata. 104
cruentata. 107
ferruginea. 107
Heydeni 150
hirtella. 99
quadrata. 109
quadrum. 147
rufa. 107

Acrolocha. 259
amabilis. 268
striata. 262
sulculus. 265

Acrulia. 285
inflata. 287

Amphichroum. 93
canaliculatum. 96
hirtellum. 99

ANTHOBIATES. 290

Anthobium. 290
abdominale. 321
adustum. 329
alpinum. 349, 354
anale. 358
angustatum. 355
angusticolle. 357
angustum. 354
atrum. 300
aucupariae. 346
brunneum. 239
caesum. 209, 219
castaneum. 147
clavipes. 337
cribricolle. 362
deplanatum. 164
depressum. 164
detritum. 357
elongatum 376
excavatum. 295
exiguum. 212
florale. 297, 313
foveicolle. 361
hispanicum. 335
impressicolle. 310
Kraatzi. 379
laevipenne. 384
limbatum. 325
lineatum. 327
longipenne. 367, 373
longulum. 360
luteicorne 310
luteipenne. 250
macropterum. 373
Marshami. 332
minutum. 305
montanum. 353
montivagum. 329
nigriceps. 362
nigrum. 301
nitidicolle. 308

obliquum. 340
oblitum. 303
oblongum. 164
obtusicolle. 308
Octavii. 318
ophthalmicum. 343
oxyacanthae. . 203, 208, 214
pallens. 381
palligerum. 376
planum. 174
primulae. 313
procerum. 315
pruinosum. 320
puberulum. 382
punctulatum. 335
pusillum. 185
rectangulum. 338
rhododendri. . . . 339, 341
rivulare. 203
robustum. 294
salicinum. 238
Scribae. 297
scutellare. 329
signatum. 324
sinuatum. 309
sorbi. 335
sordidulum. 363
sparsum. 370
stramineum. 384
striatum. 263, 265
subjectum. 352
tempestivum. 334
torquatum. 329, 332
triviale. 313
umbellatarum. 366
ustulatum. 329
viburni. 235

Anthophagus. 9, 12
abbreviatus. 30, 32
aemulus. 61
aeneicollis. 17
alpestris. 37
alpinus. 19, 41
apenninus. 40
armiger. 13
austriacus. 38
bicornis. 13
brevicornis. 51
caraboides. 29, 46
carinthiacus. 37
cenisius. 61
crassicornis. 51
fallax 35
forticornis. 40
globulicollis. 59
intermedius. 73
lituratus. 59
mandibularis. 20
melanocephalus. 32
muticus. 27
nigrita. 57
nivalis. 15
obscurus. 72
omalinus. 40
palustris. 46
plagiatus. 57, 59
praeustus. 48
pyrenaeus. 2
rotundicollis. 51
scutellaris. 43
spectabilis. 24
sudeticus. 16
testaceus. 46

Arpedium. 144
alpinum. 148
brachypterum. 151
humile. 156
luridum. 272
macrocephalum. 150
myops. 156
quadrum. 147
troglodytes 152

BORÉAPHILAIRES. . . . 391

Boreaphilus. 401
angusticollis. 395
brevicollis. 395
velox. 403

CARABUS.
abbreviatus. 30

dimidiatus. 73
staphylinoides. 73

CHEVRIERIA.
angulata. 406
velox. 404

Coryphium. 392
angusticolle. 395
bifoveolatum. 395

Deliphrum. 110
algidum. 115
angustatum. 91
crenatum. 112
tectum. 117

DERMESTES.
semicoleoptratus. . . . 322

DROPEPHYLLA, s.-genre. . . . 242

ETHEOTHASSA.
concinna. 167
deplanata. 164
testacea. 162

Eudectus 398
Giraudi 400
Whitei. 401

EUGNATHATES. 386

Eugnathus. 387
longipalpis. 389

EUPHANIAS.
insignicornis. 410

EUSPHALERUM, s.-genre. . . . 293
triviale. 313

Geodromicus. 53
aemulus. 61
globulicollis. 59
plagiatus. 56

GEODROMUS.
Kunzei. 60
plagiatus. 57

HADROGNATHUS.
longipalpis. 389

Hapalaraea. 280
pygmaea. 282

HARPOGNATHUS.
Robynsii. 395

HOMALIUM.
Allardi. 206
amabile. 268
brevicorne. 252
caesum. 214
concinnum. 167
deplanatum. 164
distincticorne. 280
excavatum. 219
exiguum. 212
funebre. 213
gracilicorne. 257
iopterum. 243
laeviusculum. 194
Lapponicum. 177
lineare. 246
melanocephalum. . . . 240
minimum. 187
monilicorne. 182
nigriceps. 225
oxyacanthae. 209
planum. 174
pusillum. 185
pygmaeum. 283
riparium. 197
rivulare. 203
rufipes. 235
salicis. 232
scabriusculum. 249
striatum. 263
sulcatum. 265
testaceum. 162
validum. 222
vile. 254
Xambeui. 227

HYGROGEUS, s.-genre. 56

Hypopyena. 274
distincticornis. 279
rufula. 276

Lathrimaeum. 119
atrocephalum. 128
canaliculatum. 97
cicatrix. 130
dentipes. 97
fusculum. 131
hirtellum. 99
luteum. 122
melanocephalum. . . 125, 128
unicolor. 123

LESTÉVATES. 8

Lesteva. 63
alpina. 20, 41
angusticollis. 30
bicolor. 72
bimaculata. 49
caraboides. 30
corsica. 86
curvipes. 78
fontinalis. 69
globulicollis. 59
Heeri. 84
Lepontia. 80
longaelytrata. 73
longipes. 60
luctuosa 79
major. 75
maura. 75
monticola. 75
muscorum. 82
nivicola. 75
obscura 73
omissa. 71
pallens. 78
Pandellei. 79
plagiata. 57
praeusta. 49
pubescens. 66
punctata. 82, 85
punctulata. 72
riparia. 82, 84
Sharpi. 76, 78
subaptera. 69
suturalis. 57
testacea. 46
Villardi. 413

MACROPALPUS.
pallipes. 395

MICRALYMMATES. . . . 3

Micralymma. 4
brevipenne. 6
Johnstonis. 6
marinum. 6
rubripes 8

Olophrum. 132
alpestre. 142
alpinum. 141
assimile. 139
consimile. 143
fuscum. 138
melanocephalum. . . . 126
piceum. 135

OMALIENS 1

OMALIAIRES. 2

OMALIATES. 87

Omalium. 189
abdominale. 321
Allardi. 205
alpestre. 295
alpinum. 272, 350
amabile. 268
assimile. 139
atrocephalum. 123
atrum. 238, 301
brachypterum. 151
brevicorne. 252
brevipenne. 6
brunneum. 239
caesum. 214, 219
castaneum. 104
concinnum. 167
conforme. 177

crenatum. 104, 113
cribrosum. 313
dentipes. 97
deplanatum. 164
depressum. 164
distincticorne. 280
elegans. 248
exiguum. 212
ferrugineum. 224
florale. 235, 298
fossulatum. 218
fucicola. 194
funebre. 213
fuscum. 138
genistarum. 206
gracilicorne. 257
Hampei. 268
impar. 190
impressum. . . . 151, 218
inflatum. 288
incisum. 203
laeve. 117
laeviusculum. 193
laticolle. 213
lineare. 246
lucidum. 243
luridum. 272
maculicorne. 235
melanocephalum. . . . 128
minimum. 187
minus. 218
minutum 306
monilicorne. 182
montivagum. 329
nigriceps. 225
nigrum. 238
nivale. 353
ophthalmicum. . . 336, 344
oxyacanthae. . . . 209, 214
pallens. 382
pallidum. 344
piceum. 135
pineti. 177
planum. 174
porrosum. 202
pusillum. 184
pygmaeum. . . . 162, 283
quardum. 147
ranunculi. 306
riparium. 196
rivulare. 202
robustum. 295
rufulum. 277
rufum. 105, 107
rugatum. 217
rugulipenne. 199
salicinum 238
salicis. 232
Salzmanni. 206
scabriusculum. 249
septentrionis. 199
sorbi. 336
striatum. 263
subdepressum. 211
sulculum. 265
tectum. 117
tenuipes. 97
testaceum. . . 162, 329, 336
tricolor. 218
triviale. 298
validum 222
viburni. 235
vile. 254
Xambeui. 227

ONCOGNATHUS.

longipalpis. 380

Orochares. 89

angustatus. 91
angustata. 92

OXYTELUS.

lapponicus. 177

PHAGANTHUS, s.-genre. . . . 12, 42

Philorhinum. 153

cadomense. 156
humile. 155
pallidicorne. 158
sordidum. 156

Phloeonomus. 179
abietinus. 185
Heeri. 248
inflatus. 288
lucidus 243
minimus. 187
monilicornis. 181
punctipennis . . . 185, 187
pusillus 184
pygmaeus. 283

Phlocostiba. 171
Lapponica. 176
pineti. 177
plana. 173

PHOLIDIENS 407

Pholidus. 408
insignis 409

Phyllodrepa. 228
brevicornis. 251
brunnea 239
floralis. 234
gracilicornis. 257
Heeri. 248
linearis. 245
lucida. 242
nigra. 238
obsoleta. 254, 256
salicis. 231
scabriuscula. 249
vilis. 254

Pycnoglypta. 269
lurida. 271

SILPHA.
blattoides. 136
lutea. 336
melanocephala. . . 126, 128
minuta. 306

STAPHYLINUS.
alpinus. 20
assimilis. 139
bicolor. 72
bicornis. 13
brunneus. 239
caraboides. 30
concinnus. 167
crenatus. 104
floralis. 235, 298
macroelythron. 73
melanocephalus. 239
minutus. 262
obscurus. 72
ophthalmicus. 344
plagiatus. 57
planus 174
pygmaeus. 283
rivularis. 203
rufipes. 235
tectus. 117

STENUS.
floralis 235

Xylodromus. 158
concinnus. 167
deplanatus. 163
monilicornis 182
planus 174
testaceus. 161

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

BREVIPENNES

Pl. I

Omaliens

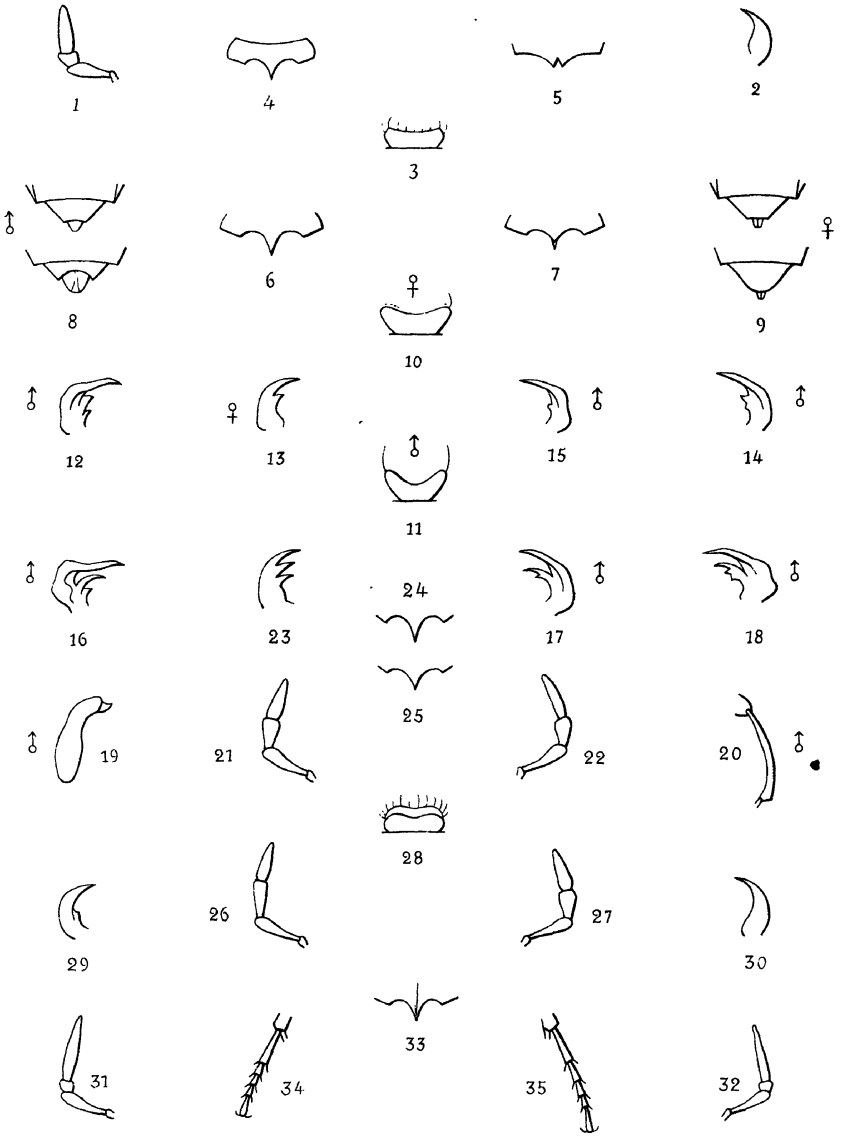

C. Rey del.

Drehaud sculp

Lyon, Impr Fugere

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I

Fig. 1. Palpe maxillaire du *Micralymma brevipenne*.
2. Mandibule du id. id.
3. Labre du id. id.
4. Prosternum du id. id.
5. Pointe mésosternale postérieure du *Micralymma brevipenne*.
6. Pointe prosternale des *Anthophagus* en général.
7. Pointe mésosternale des id. id.
8. Sommet de l'abdomen en dessus et en dessous des *Anthophagus* ♂ en général et à peu près aussi de la plupart des *Omaliens* ♂ (1).
9. Sommet de l'abdomen en dessus et en dessous des *Anthophagus* ♀ en général et à peu près aussi de la plupart des *Omaliens* ♀.
10. Labre de l'*Anthophagus armiger* ♀ et aussi de la plupart des *Anthophagus* ♂♀.
11. Labre de l'*Anthophagus armiger* ♂.
12. Mandibule de l'*Anthophagus armiger* ♂.
13. Mandibule de l'*Anthophagus armiger* ♀ et en général de la plupart des *Anthophagus* ♂♀.
14. Mandibule de l'*Anthophagus armiger* var. *nivalis* ♂.
15. Mandibule de l'*Anthophagus sudeticus* ♂.
16. » de l'*Anthophagus aeneicollis* ♂.
17. » de l'*Anthophagus alpinus* ♂.
18. » de l'*Anthophagus pyrenaeus* ♂.
19. Cuisse intermédiaire de l'*Anthophagus alpestris* ♂.
20. Tibia postérieur de l'*Anthophagus alpestris* ♂.
21. Palpe maxillaire de l'*Anthophagus scutellaris*.
22. » » de l'*Anthophagus testaceus*.
23. Mandibule des *Geodromicus* en général.
24. Pointe mésosternale du *Geodromicus plagiatus*.
25. » » du *Geodromicus humilis*.
26. Palpe maxillaire du *Geodromicus plagiatus*.
27. » » du *Geodromicus humilis*.
28. Labre de la *Lesteva bicolor* et à peu près aussi de la plupart des *Lesteva*.
29. Mandibule de la *Lesteva bicolor*.
30. » de la *Lesteva pubescens*.
31. Palpe maxillaire de la *Lesteva bicolor* et de plusieurs autres *Lesteva*.
32. Palpes maxillaires de la *Lesteva Heeri*.
33. Pointe mésosternale des *Lesteva* en général.
34. Tarse postérieur de la *Lesteva pubescens*.
35. » » de la *Lesteva fontinalis*.

(1) Lorsque les caractères ♂ offriront d'autres particularités, nous les figurerons.

BREVIPENNES

Pl II

Omaliens

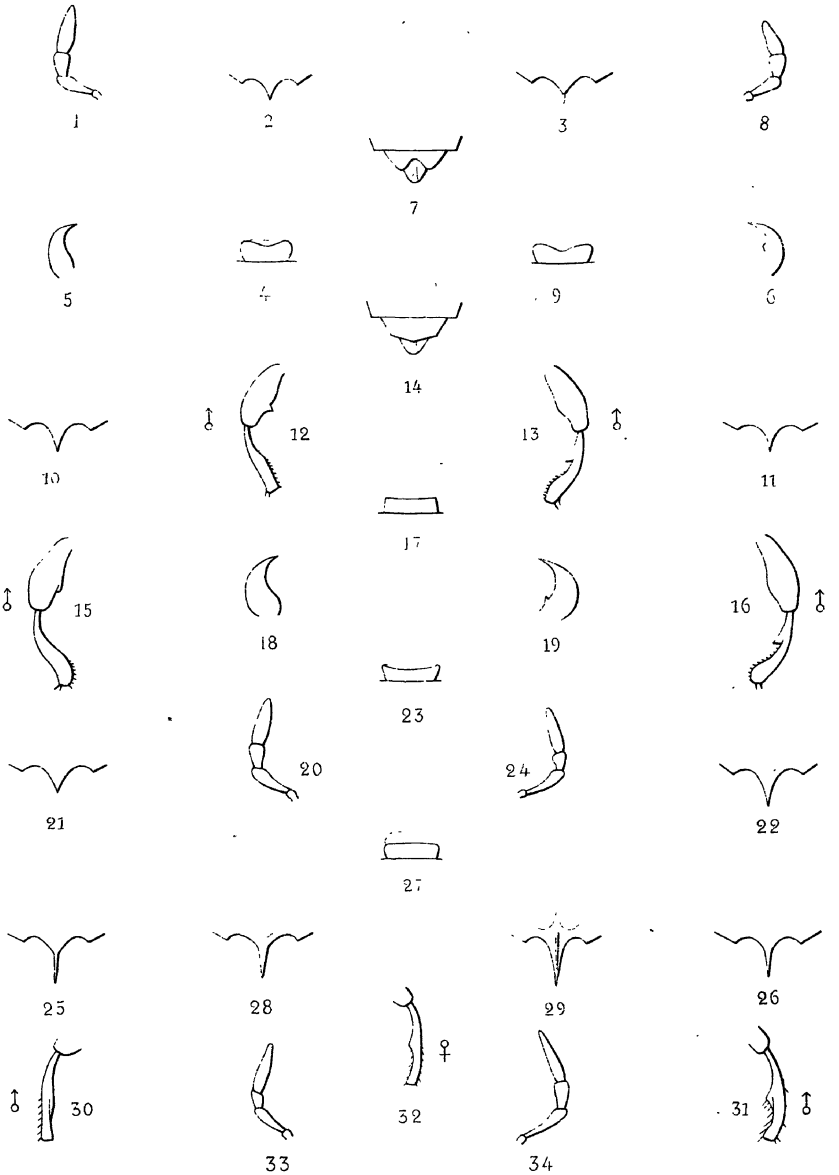

C. Rey del.

Lyon, Impr. Fugere

Deshaud sculp.

Planche II

Fig. 1. Palpe maxillaire des *Orochares*.
2. Pointe prosternale des id.
3. Pointe mésosternale des id.
4. Labre des id.
5. Mandibule gauche des id. et à peu près aussi des *Amphichroum* (gauche et droite).
6. Mandibule droite des *Orochares*.
7. Sommet du ventre de l'*Orochares angustatus* ♂.
8. Palpe maxillaire des *Amphichroum*.
9. Labre des id.
10. Pointe prosternale des id.
11. Pointe mésosternale des id.
12. Cuisse et tibia antérieurs de l'*Amphichroum canaliculatum* ♂.
13. Cuisse et tibia intermédiaires de l'*Amphicroum canaliculatum* ♂.
14. Sommet de l'abdomen de l'*Amphichroum hirtellum* ♂.
15. Cuisse et tibia antérieurs de id. id.
16. Cuisse et tibia intermédiaires de id. id.
17. Labre des *Acidota*.
18. Mandibule gauche des *Acidota*.
19. Mandibule droite des id.
20. Palpe maxillaire des id.
21. Pointe prosternale des id
22. Pointe mésosternale des id.
23. Labre du *Deliphrum tectum*.
24. Palpe maxillaire du *Deliphrum tectum*.
25. Pointe mésosternale du *Deliphrum crenatum*.
26. » » du *Deliphrum tectum*.
27. Labre des *Lathrimaeum* et à peu près aussi des *Olophrum*.
28. Pointe prosternale du *Lathrimaeum melanocephalum*.
29. Pointe mésosternale du id. id.
30. Tibia antérieur du *Lathrimaeum luteum* ♂.
31. » » du *Lathrimaeum melanocephalum* ♂.
32. » » du *Lathrimaeum fusculum* et aussi de l'*atrocephalum*.
33. Palpe maxillaire des *Lathrimaeum*.
34. » » des *Olophrum*.

BREVIPENNES
Omaliens

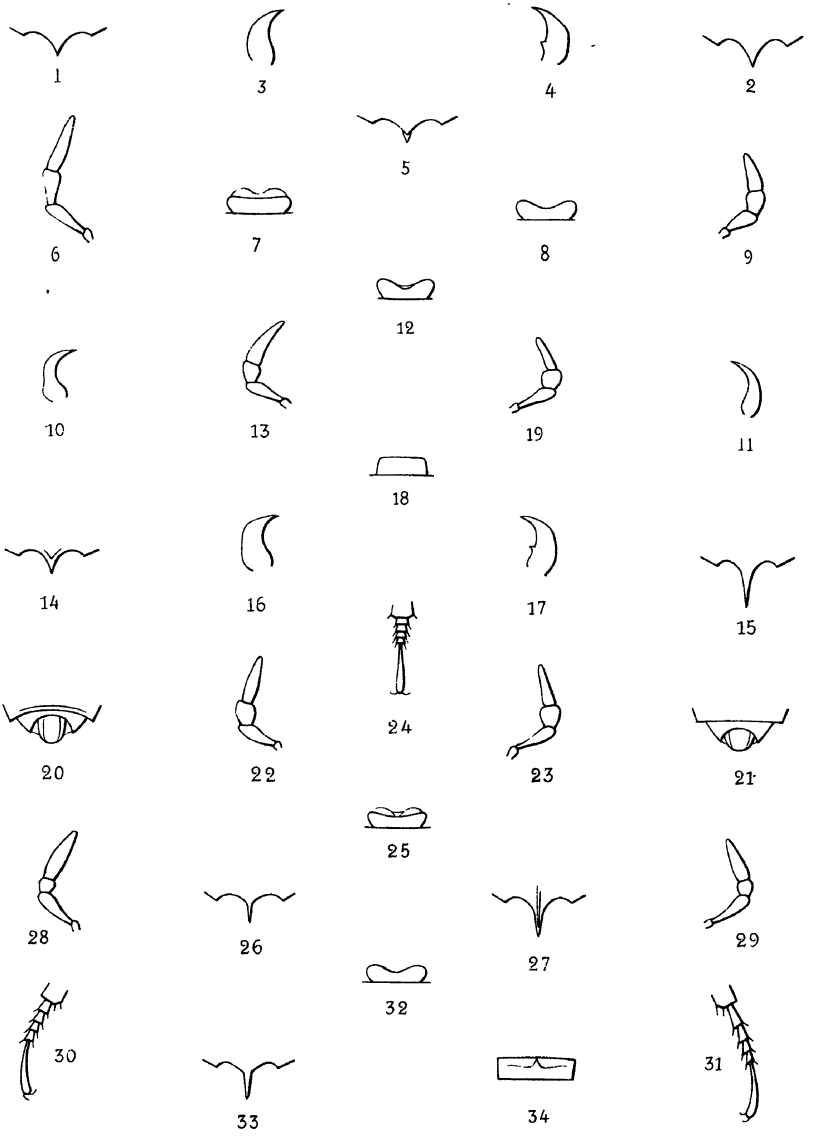

C. Rey del. Déchaud sculp.

Lyon. Imp. Fugere

Planche III

Fig. 1. Pointe prosternale de l'*Olophrum piceum*.
2. Pointe mésosternale de id. id.
3. Mandibule gauche de l'*Arpedium quadrum*.
4. Mandibule droite de id. id.
5. Pointe mésosternale de id. id.
6. Palpe maxillaire de id. id.
7. Labre de id, id.
8. Labre du *Philorhinum humile*.
9. Palpe maxillaire du *Philorhinum humile*.
10. Mandibule gauche de quelques *Philorhinum humile*.
11. Mandibule droite du *Philorhinum humile*.
12. Labre du *Xylodromus*.
13. Palpe maxillaire des *Xylodromus*.
14. Pointe prosternale des *Xylodromus* et à peu près aussi des *Phloeostiba* et *Phloeonomus*.
15. Pointe mésosternale des *Xylodromus* et à peu près aussi des *Phloeostiba* et *Phloeonomus*.
16. Mandibule des *Xylodromus* et à peu près aussi des *Phloeostiba* (gauche), *Phloeonomus* et *Omalium* (gauche).
17. Mandibule droite des *Phloeostiba* et de la plupart des *Omalium*.
18. Labre des *Phloeostiba* et à peu près aussi des *Phloeonomus*.
19. Palpe maxillaire de la *Phloeostiba plana*.
20. Sommet du ventre de la *Phloeostiba plana* ♂.
21. » » du *Phloeonomus monilicornis* et à peu près aussi du *pusillus* ♂.
22. Palpe maxillaire du *Phloeonomus monilicornis*.
23. » » du *Phloeonomus pusillus*
24. Tarse postérieur des *Phloeostiba* et *Phloeonomus*.
25. Labre de l'*Omalium rivulare* et à peu près aussi de tous les *Omalium*.
26. Pointe prosternale des *Omalium* et à peu près aussi des *Phyllodrepa*.
27. Pointe mésosternale de la plupart des *Omalium*.
28. Palpe maxillaire de l'*Omalium rivulare* et de plusieurs autres *Omalium*
29. Palpe maxillaire de l'*Omalium Allardi*.
30. Tarse postérieur de la plupart des *Omalium*.
31. » » de la *Phyllodrepa brunnea* et de quelques autres *Phyllodrepa*.
32. Labre des *Phyllodrepa*.
33. Pointe mésosternale de la plupart des *Phyllodrepa*.
34. Premier arceau ventral des *Phyllodrepa floralis*, *lucida* et quelques autres.

BREVIPENNES

Omaliens

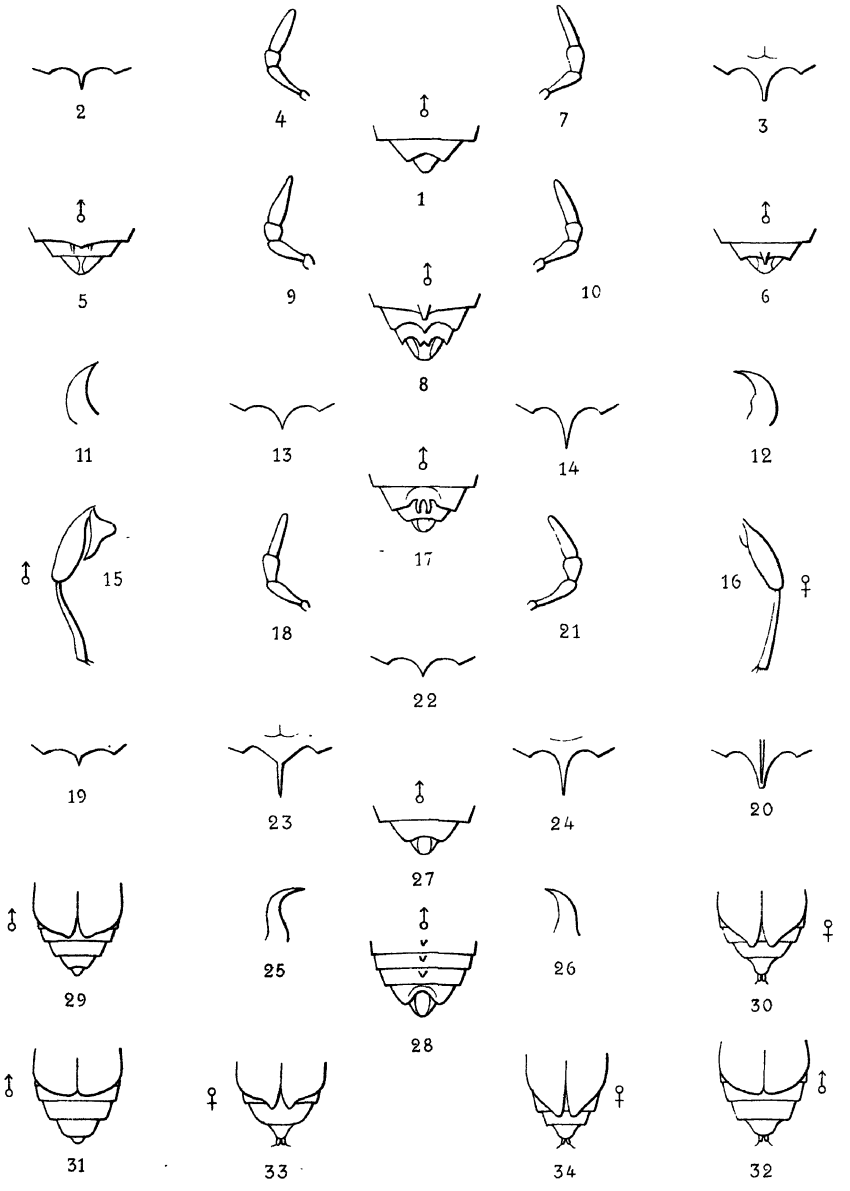

C. Rey del.

Déchaud sculp

Lyon Impr. Fugère

Planche IV

Fig. 1. Sommet de l'abdomen, vu de dessus, de la *Phyllodrepa salicis* et à peu près de plusieurs *Phyllodrepa*.
2. Pointe prosternale des *Acrolocha* et à peu près aussi des *Pycnoglypta*.
3. Pointe mésosternale des *Acrolocha* et à peu près aussi des *Pycnoglypta*.
4. Palpe maxillaire des *Acrolocha*.
5. Sommet du ventre de l'*Acrolocha striata* ♂.
6. » » » de l'*Acrolocha sulculus* ♂.
7. Palpe maxillaire des *Pycnoglypta*.
8. Sommet du ventre de la *Pycnoglypta lurida* ♂.
9. Palpe maxillaire de l'*Hypopycna*.
10. » » de l'*Hapalaraea*.
11. Mandibule gauche de id.
12. Mandibule droite de id.
13. Pointe prosternale de id.
14. Pointe mésosternale de id.
15. Trochanter, cuisse et tibia postérieurs de l'*Hapalaraea pygmaea* ♂.
16. » » » » de l'*Hapalaraea pygmaea* ♀.
17. Sommet du ventre de l'*Hapalaraea pygmaea* ♂.
18. Palpe maxillaire de l'*Acrulia*.
19. Pointe prosternale de id.
20. Pointe mésosternale de id.
21. Palpe maxillaire de l'*Anthobium abdominale* et à peu près aussi de la plupart des *Anthobium*.
22. Pointe prosternale de l'*Anthobium abdominale* et à peu près aussi de la plupart des *Anthobium*
23. Pointe mésosternale de l'*Anthobium abdominale* et de plusieurs *Anthobium*.
24. Pointe mésosternale de l'*Anthobium obliquum* et de quelques autres *Anthobium*.
25. Mandibule de l'*Anthobium triviale*.
26. » de la plupart des *Anthobium*.
27. Sommet du ventre de l'*Anthobium robustum* ♂ et de la plupart des *Anthobium* ♂.
28. Ventre de l'*Anthobium atrum* ♂.
29. Sommet des élytres et de l'abdomen de l'*Anthobium robustum* ♂.
30. » » » » » » de l'*Anthobium robustum* ♀.
31. » » » » » » de l'*Anthobium minutum* ♂.
32. » » » » » » d'un certain nombre d'*Anthobium* ♀.
33. » » » » » » de l'*Anthobium minutum* ♀.
34. » » » » » » de l'*Anthobium obtusicolle* ♂.

BREVIPENNES
Omaliens

Pl. V

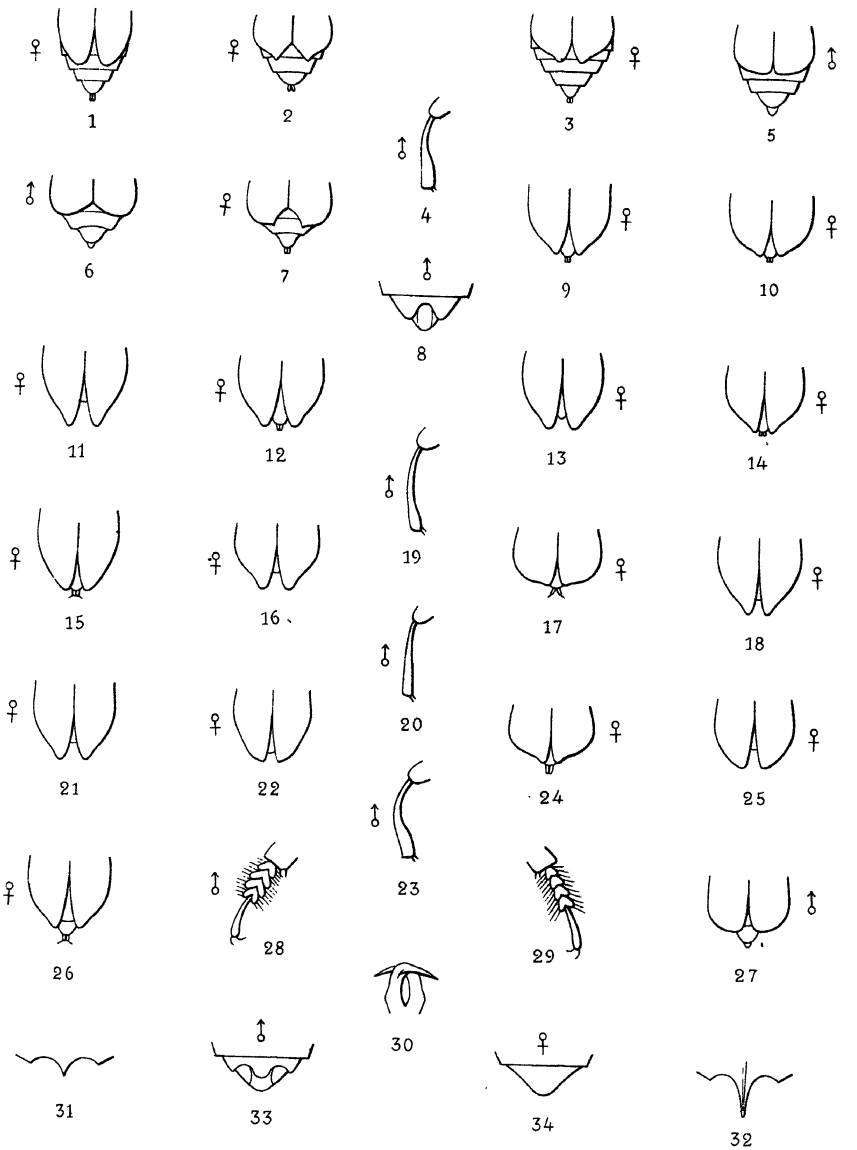

C. Rey del.

Lyon. Impr. Rugere.

Deshaud sculp.

Planche V.

Fig. 1. Sommet des élytres et de l'abdomen de l'*Anthobium sinuatum* ♀.
2. » » » » » de l'*Anthobium impressicolle* ♀.
3. » » » » » de l'*Anthobium scutellare* ♀.
4. Tibia antérieur de l'*Anthobium torquatum* ♂.
5. Sommet des élytres et de l'abdomen de l'*Anthobium rhododendri* ♂.
6. » » » » » de l'*Anthobium obliquum* ♂.
7. » » » » » de l'*Anthobium obliquum* ♀.
8. Sommet du ventre de l'*Anthobium obliquum* ♂.
9. Sommet des élytres de l'*Anthobium alpinum* ♀.
10. » » » de l'*Anthobium subjectum* ♀.
11. » » » de l'*Anthobium montanum* ♀ et à peu près aussi du *longulum* ♀.
12. Sommet des élytres de l'*Anthobium angustum* ♀.
13. » » » de l'*Anthobium anale* ♀.
14. » » » de l'*Anthobium foveicolle* ♀.
15. » » » de l'*Anthobium sordidulum* ♀.
16. » » » de l'*Anthobium umbellatarum* ♀.
17. » » » de l'*Anthobium longipenne* ♀.
18. » » » de l'*Anthobium sparsum* ♀.
19. Tibia intermédiaire de l'*Anthobium macropterum* ♂.
20. » » de l'*Anthobium sparsum* ♂.
21. Sommet des élytres de l'*Anthobium macropterum* ♀.
22. » » » de l'*Anthobium palligerum* ♀.
23. Tibia intermédiaire de l'*Anthobium palligerum* ♂.
24. Sommet des élytres de l'*Anthobium Kraatzi* ♀.
25. » » » de l'*Anthobium pallens* ♀.
26. » » » de l'*Anthobium stramineum* ♀.
27. » » » de l'*Anthobium palligerum* ♂ et à peu près aussi de plusieurs *Anthobium verum* ♂.
28. Tarse antérieur ♂ de la plupart des *Anthobium*.
29. Tarse postérieur de la plupart des *Anthobium*.
30. Effet des mandibules des *Eugnathus*.
31. Pointe prosternale des id.
32. Pointe mésosternale des id.
33. Sommet du ventre de l'*Eugnathus longipalpis* ♂.
34. » » » de l'*Eugnathus longipalpis* ♀.

BREVIPENNES

Pl. VI

Omaliens — Pholidiens

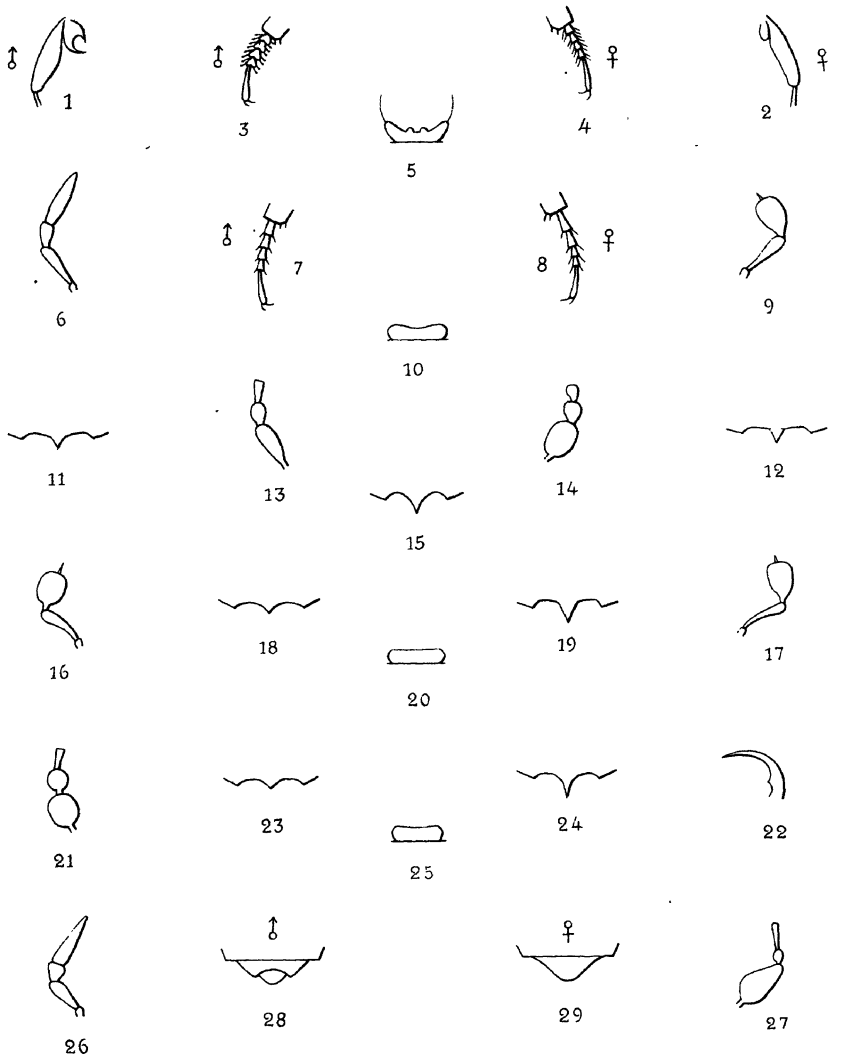

C. Rey del.

Déchaud sculp.

Lyon Impr. Fugère

Planche VI

Fig. 1. Trochanter et cuisse postérieurs de l'*Eugnathus longipalpis* ♂.
2. » » » » de l'*Eugnathus longipalpis* ♀.
3. Tarse antérieur de l'*Eugnathus longipalpis* ♂.
4. » » de l'*Eugnathus longipalpis* ♀.
5. Labre des *Eugnathus*.
6. Palpe maxillaire des *Eugnathus*.
7. Tarse postérieur du *Coryphium angusticolle* ♂.
8. » » du *Coryphium angusticolle* ♀.
9. Palpe maxillaire des *Coryphium*.
10. Labre des *Coryphium* et à peu près aussi des *Eudectus*.
11. Pointe prosternale des *Coryphium* et à peu près aussi des *Eudectus*.
12. Pointe mésosternale des *Coryphium*.
13. Premiers articles des antennes des *Coryphium*.
14. » » » » des *Eudectus*.
15. Pointe mésosternale des *Eudectus*.
16. Palpe maxillaire des id.
17. » » des *Boreaphilus*.
18. Pointe prosternale des id.
19. Pointe mésosternale des id.
20. Labre des *Boreaphilus*.
21. Premiers articles des antennes des *Boreaphilus*.
22. Mandibule des *Boreaphilus* et à peu près aussi des *Coryphium* et *Eudectus*.
23. Pointe prosternale des *Pholidus*.
42. Pointe mésosternale des id.
25. Labre des *Pholidus*.
26. Palpe maxillaire des *Pholidus*.
27. Premiers articles des antennes des *Pholidus*.
28. Sommet du ventre du *Pholidus insignis* ♂.
29. » » » du *Pholidus insignis* ♀.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

16 **M. crassifolia** *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 112; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. I p. 250.
Polygala polyphylla *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 24.
Afr. austr.: colonie du Cap.

17 **M. De Candollei** *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 27.
M. Candolleana *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 471.
M. Candollei *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 106.
Mundia Candolleana *Walp.* Repert. bot. I (1843) p. 769.
M. ciliaris *DC.* var. laxiuscula *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 326.
Afr. austr.: colonie du Cap.

18 **M. decipieno** *Schlechter* in *Engl.* Bot. Jahrb. XXIV (1897) p. 235.
Afr. austr.: colonie du Cap, Sclechter 7824.

19 **M. depressa** *Burch.* ex *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 108.
Afr. austr.: colonie du Cap, Zeyh. 1945.

20 **M. divaricata** *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 28; *Walp.* Repert. bot. I p. 244; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 103.
M. ericæfolia *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) loc. cit. (1835) p. 28.
Afr. austr.: colonie du Cap (avec la var.).

— — var. **obtusifolia** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 103.
M. laxa *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) loc. cit. (1835) p. 29.

21 **M. Dodii** *Schlechter* in Journ. of Bot. XXXIV (1896) p. 500.
Afr. austr.: colonie du Cap, Dod. 941.

22 **M. Dregei** *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 108; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. I p. 250.
M. laxa *E. Mey.* (non *DC.*) in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203
Afr. austr.: colonie du Cap.

23 **M. dumosa** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 474; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 109.
M. stipulacea *Eckl.* et *Zeyh.* (non *Burch.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 25.
M. rubicunda *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII (1854) II p. 354.
Afr. austr.: colonie du Cap, Drège 7229, Krauss. 818.

24 **M. empleuridioides** *Schlechter* in *Engl.* Bot. Jahrb. XXIV (1897) p. 435.
Afr. austr.: colonie du Cap, Slechter 7697.

25 **M. ericifolia** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 3369; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 99.
M. juniperifolia *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 26.
Afr. austr.: colonie du Cap (avec la var.) Drège 7218, 7223, Zeyh. 1950.

M. ericifolia var. **curvifolia** *Harv.* Fl. Capens. I (1859) p. 100.
M. sprengelioides *Eckl.* et *Zeyh.* (non *Burch.*) loc. cit. (1835) p. 26.

26 **M. exilis** *Schlechter* in Journ. of Bot. XXXV (1897) p. 218.
Afr. austr.: colonie du Cap.

27 **M. filiformis** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 104.
M. linophylla *Burch.* ex *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 475.
M. virgata *Burch.* ex *DC.* loc. cit. I (1824) p. 336; *Meissn.* loc. cit. I (1842) p. 475.
Polygala micrantha *Andrews* (non *Thunb.*) Bot. Repos, VI (1806) t. 424.
Afr. austr.: colonie du Cap, Drège 7230, 7231.

28 **M. Flanagani** *Bolus* in Journ. of Bot. XXXIV (1896) p. 17.
Afr. austr.: Orange, Flanagan 2020.

29 **M. Heisteria** (*L.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 335; Mém. Mus. hist. nat. Par. XVII t. 29; *Reichb.* Mag. ästhet. Bot. t. 87; *Paxt.* Mag. of Bot. IV t. 150; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 100.
Polygala — *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 704; Bot. Mag. (1796) t. 340.
P. stipulacea *Burm.* (non *L.*) Fl. Cap. prodr. (1768) p. 19.
M. conferta *E. Mey.* in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203.
Afr. austr.; colonie du Cap, Drège 7216, 7219, Krauss 538.

30 **M. incompta** *E. Mey.* in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 107; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. I p. 250.
M. ciliaris *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 27.
Afr. austr.: colonie du Cap, Drège 7245, pr. p.

31 **M. juniperifolia** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 110.
M. sprengelioides *Burch.* (non *alior.*) ex *DC.* loc. cit. I (1824) p. 336; *Meissn.* ex *Hook.* in Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 475.
Mundia desertorum *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 30; *Walp.* Report. bot. I p. 245.
Afr. austr.: colonie du Cap.

32 **M. Kraussiana** *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 473.
Mundia — *Walp.* Repert. bot. I (1843) p. 769.
Afr. austr.: colonie du Cap, Krauss 807.
Obs. Espèce non mentionnée, par Harvey, dans la *Flora Capensis.*

33 **M. lancifolia** *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 108; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. I p. 250.
M. conferta *Hochst.* Pl. Krauss. 253 ex *Harv.* loc. cit.
M. tenuifolia *Meissn.* (non *DC.*) in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 474.
Afr. austr.: colonie du Cap.

34 **M. laricifolia** *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 29; *Agardh* Theor. syst. pl. t. 16; *Walp.* Repert. bot. I p. 244; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 99.

Afr. austr. : colonie du Cap.

35 **M. leptorhiza** *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII (1854) II p. 356; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 112; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. I p. 250.

M. sulcata *Harv.* in herb. fide *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 113 in syn.

Afr. austr. : colonie du Cap, Zeyh. 1948.

36 **M. longicuspis** *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII, (1854) II p. 355; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 101.

M. affinis *Harv.* in herb. fide *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 102 in syn.

M. mixta *E. Mey.* (non *DC.*) in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 206 pr. p.

Afr. austr. : colonie du Cap.

37 **M. lycopodioides** *Hassk.* in *Miq.* Ann. Mus. Lugd.-Bat. I (1863-4) p. 182.

Afr. austr. : colonie du Cap.

Obs. Espèce non mentionnée par Harvey dans la *Flora Capensis.*

38 **M. macrocarpa** *Lehm.* ex *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 26; *Walp.* Repert. bot. I p. 243; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 99.

M. hamata *E. Mey.* in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203.

Afr. austr. : colonie du Cap.

39 **M. macroceras** *Burch.* ex *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 104.

M. macroceratia *St-Lag.* in Ann. Soc. bot. Lyon VII (1880) p. 130.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 7242, Zeyh. 74.

40 **M. macropetala** *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 100; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. VII p. 251.

M. stipulacea *Andrews* (non *Burch.*) Bot. Repos. VI (1805) t. 363.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 7226, 7227, Pappe 540.

41 **M. mixta** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Reichb.* Mag. ästhet. Bot. t. 87; *Schnizl.* Iconogr. fam. nat. t. 233; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 104.

P. depressa *E. Mey.* (non *Burch.*) in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 49.

42 **M. obovata** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 109.

M. brevifolia *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 29.

Afr. austr. : colonie du Cap.

43 **M. ononidifolia** *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 25; *Walp.* Repert. bot. I p. 243: *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 100.

M. heterophylla *E. Mey.* ex *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 474 et in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (8143) p. 203.

Mundia — *Walp.* Repert. bot. II (1843) p. 759.

Afr. austr. : colonie du Cap.

Obs. Harvey (loc. cit.) dit que dans le Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 474 Meissner a rapporté le *M. heterophylla* au *M. linifolia* E. et Z. mais il croit que Drège a distribué sous ce nom deux espèces différentes.

44 **M. origanoides** *Presl* Bot. Bemerk. (1844) p. 16.

M. obovata *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 29.

M. reticulata *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 109; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. VII p. 251.

Afr. austr. : colonie du Cap.

45 **M. oxysepala** *Schlechter* in *Engl.* Bot. Jahrb. XXIV (1897) p. 436.

Afr. austr.: colonie du Cap, Schlecgter 7804.

46 **M. Pappeana** *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 106; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. VII p. 251.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 68.

47 **M. pauciflora** (*Thunb.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 110.

Polygala — *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1800) p. 121.

Afr. austr. : colonie du Cap (avec la var.).

— — var. **Zeyheri** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 110.

48 **M. phylicoides** (*Thunb.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 105.

Polygala — *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1800) p. 121.

M. aspalatha *DC.* loc. cit. I (1824) p. 336.

M. Thunbergii *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 26 pr. p.

M. ciliaris *Sieb.* ex *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 106.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 63.

49 **M. pilosa** (*Poir.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 108.

Polygala — *Poir.* Encycl. méth. Bot. V. (1804) p. 497.

Afr. austr. : colonie du Cap.

50 **M. pubescens** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 107.

M. rupestris *Pappe* ex *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 107 in syn.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 71.

51 **M. pungens** *Schlechter* in *Engl.* Bot. Jahrb. XXIV (1897) p. 436.

Afr. austr.: colonie du Cap, Schlechter 7737.

52 **M. rigida** *E. Mey.* in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203 et e *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII, (1854) II p. 357; *Harv.*

in *Harv.* et *Sond.* Fl Capens. I p. 112; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. VII p. 251.

Afr. austr. : colonie du Cap.

53 **M. rubeacea** *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 26; *Walp.* Repert. bot. I p. 243; *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 99.

M. metalasiæfolia *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835 p. 26 *Walp.* loc. cit. I p. 243.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 7215.

54 **M. satureioides** *Burch.* ex *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 102.

M. conferta *DC.* loc. cit. I (1824) p. 335; *Harv.* loc. cit. I p. 101.

M. Burmanni *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 25.

M. ericifolia *E. Mey.* in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203.

M. ericæfolia *Pappe* (non *DC.*) ex *Harv.* et *Sond.* loc. cit. I (1859) p. 101.

Afr. austr. : colonie du Cap (avec la var.).

— — var. **gracilis** (*Harv.*) *Nob.*

M. conferta *DC.* var. — *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 101.

55 **M. serpylloides** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 335; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 98.

M. serpyllifolia *G. Don* Gen. Syst. Bot. I (1831) p. 364.

M. marifolia *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 28; *Walp.* Repert. bot. I p. 244.

Afr. austr. : colonie du Cap.

56 **M. squarrosa** (*L. f.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 335; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 98.

Polygala — *L. f.* Suppl. pl. (1781) p. 315; *Thunb.* Fl. Capens. (ed. *Schult.*) p. 558.

M. alopecuroides *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 26.

M. ruscifolia *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835) p. 25; *Walp.* Repert. bot. I p. 243.

M. Dregei *Presl* (non *Harv.*) Bot. Bemerk. (1844) p. 17.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège, 7220, 7221.

— — var. **subulata** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 98.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 7222, Zeyh. 1951.

57 **M. stipulacea** (*L.*) *Burch.* ex *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Paxt.* Mag. of Bot. IV t. 149; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 103.

Polygala — *L.* Mant. pl. II (1771) p. 270; *Burch.* Trav. Inter. S. Afr. I p. 19.

M. diffusa *Burch.* ex *DC.* loc. cit. I (1824) p. 336.

M. micrantha *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 28.

M. squarrosa *Sieb.* (non *alior.*) ex *Presl* Bot. Bemerk. (1844) p. 16.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 47, Zeyh. 71.

58 **M. striata** (*Thunb.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 112.

Polygala — *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1800) p. 121.
M. brevicornis *E. Mey.* (non *DC.*) in *Drège* Zwei Pfl. Docum. (1843) p. 203.
M. viminea *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII (1854) II p. 356.

Afr. austr. : colonie du Cap.

59 **M. tenuifolia** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 336; *Meissn.* in *Hook.* Lond. Journ. of Bot. I (1842) p. 474; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 103.

Afr. austr. : colonie du Cap (avec les var.).

— — var. **intermedia** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 103.

— — var. **major** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 103.

M. micrantha *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 28.

Afr. austr. : colonie du Cap, Pappe 51.

— — var. **minor** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 103.

M. tenuifolia *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. I (1835) p. 28.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 7253, Pappe 50.

60 **M. thymifolia** *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 337; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 109.

Polygala — *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1800) p. 121.
Heisteria mitior *Berg.* Descr. pl. C. B. Spei (1767) p. 187.
M. brevifolia *DC.* loc. cit. I (1824) p. 335.
M. serpylloides *Eckl.* et *Zeyh.* (non *DC.*) loc. cit. (1835) p. 25.

Afr. austr. : colonie du Cap, Krauss 819.

— — var. **aspera** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 109.

M. aspera *Lehm.* ex *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 25 *Walp.* Repert. bot. I p. 243.

Afr. austr. : colonie du Cap. E. Mey. 192.

61 **M. trinervia** (*Thunb.*) *DC* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 335; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 111.

Polygala — *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1800) p. 121.

Afr. austr. : colonie du Cap.

62 **M. Zeyheri** (err. typ. *Zeygeri*) *Turcz.* in Bull. Soc. Natur. Mosc. XXVII (1854) II p. 353; *C. Muell.* in *Walp.* Annal. bot. VII p. 251; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 107.

Afr. austr. : colonie du Cap.

3 MUNDTIA *Kunth.* — *Th. Dur.* Index. n. 545.

1 **M. spinosa** (*L.*) *DC.* Prodr. regn. veget. I (1824) p. 338; *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 95.

Polygala spinosa *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 704; *Berg.* Descr. pl. C. B. Spei p. 184.

Afr. austr. : colonie du Cap.

M. spinosa var. **angustifolia** *Harv.* Fl. Capens. I (1859) p. 95.

Mundia albiflora *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. (1835) p. 29; *Walp.* Repert. bot. I p. 244.

M. glauca *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835) p. 30; *Walp.* loc. cit. I p. 245.

M. montana *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835) p. 30; *Walp.* loc. cit. I p. 244.

M. spinosa *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835) p. 28.

Afr. austr. : colonie du Cap (avec les var.), Drège 7224, a et c, 7255; Rehm. 1539, 2159.

— — var. **latifolia** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 95.

M. tabularis *Eckl.* et *Zeyh.* loc, cit. (1835) p. 30; *Walp.* loc. cit. I p. 244.

— — var. **scoparia** *Harv.* loc. cit. I (1859) p. 95.

M. scoparia *Eckl.* et *Zeyh.* loc. cit. (1835) p. 30; *Walp.* loc. cit. I p. 245.

Afr. austr. : colonie du Cap, Drège 3290 (sub *Muraltia*) 7254 d, 7256.

4 SECURIDACA *L.* — *Th. Dur.* Index n. 551.

1 **S. longepedunculata** *Fresen.* Mus. Senckenb. II (1837) p. 275; *Oliv.* Fl. trop. Afr. I p. 134; *Engl.* Hochgebirgsfl. trop. Afr. p. 281; *Gürke* in *Engl.* Pflanzenw. Ost-Afr. C p. 233; *Hiern* Cat. Welw Afr. Pl. I p. 47.

Afr. occ.-bor. : Sénégambie.

Afr. occ. : Sierra Leone; Niger; Haute Guinée.

Afr. austro-occ. : Angola.

Afr. or. : Abyssinie, Schimp. ser. 2 n. 771.

Afr. centr.-bor. : Sennaer.

Afr. centr.-or. : région des Grands Lacs.

Afr. austro-or. : Nyassaland; Zambésie; Moçambique.

— — var. **parvifolia** *Oliv.* Fl. trop. Afr. I (1868) p. 134; *Gürke* loc. cit. C p. 233; *Hiern* loc. cit. I p. 47.

Afr. occ.-bor. : Sénégambie.

Afr. occ. : Sierra-Leone.

Afr. austro-occ. : Angola. Welw. 1003, 1005, 1033; **bassin du Kunens.**

Afr. centr.-or. : région des Grands Lacs.

2 **S. oblongifolia** *Benth.* et *Hook.* ex *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1862) p. 586.

Afr. austr. : colonie du Cap.

3 **S. Welwitschii** *Oliv.* Fl. trop. Afr. I (1868) p. 135; *Gürke* in *Engl.* Pflanzenw. Ost-Afr. C p. 233; *Hiern* Cat. Welw. Afr. Pl. p. 48.

Lophostylis floribunda *Welw.* Apont. phyto-geogr. (1858) p. 562.

Securidaca floribunda « *Welw.* » fide *Oliv.* Fl. trop. Afr. I (1868) p. 135 in syn.
Afr. occ. : Kameroun.
Afr. austro-occ. : Angola, Welw. 394.
Afr. centr.-or. : région des Grands Lacs.

S. Welwitschii var. **platyphylla** *Welw.* ex *Hiern* Cat. Welw. Afr. Pl. I (1896) p. 48.
Afr. austro-occ. : Angola, Welw. 995.

5 CARPOLOBIA *G. Don.* — *Th. Dur.* Index. n. 553.

1 C. **Afzeliana** *Oliv.* Fl. trop. Afr. I (1868) p. 126 in obs.
Afr. occ. : Sierra-Leone.

2 C. **alba** *G. Don* Gen. Syst. Bot. I (1831) p. 370; *Oliv.* Fl. trop. Afr. I p. 135; *Hiern* Cat. Welw. Afr. Pl. I p. 48.
Afr. occ.-bor. : Sénégambie.
Afr. occ. : Fernando-Po; Siera Leone.
Afr. austro-occ. : Angola, Welw. 996, 997, 1004.

— — var. **parvifolia** *Oliv.* loc. cit. I (1868) p. 136.
Afr. occ. : Vieux Calabar.

3 C. **lutea** *G. Don* Gen. Syst. Bot. I (1831) p. 370; *Oliv.* Fl. trop. Afr. I p. 135.
Afr. occ. : Sierra-Leone; Lagos; Niger; Vieux Calabar.

FRANKENIACEÆ

1 FRANKENIA *L.* — *Th. Dur.* Index n. 565.

1 F. **Boissieri** *Reut.* in *Boiss.* Voy. bot. Esp. (1839-45) p. 721; *Coss.* Illustr. fl. Atlant. I p. 113 t. 72; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108; *Willk.* et *Lange* Prodr. fl. Hisp. III p. 693; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. p. 71.
F. glomerulata *Coss.* Not. pl. crit. (1848-51) p. 30.
Afr. bor. : Algérie; Tunisie. — DISTRIB. : Espagne.

2 F. **corymbosa** *Desf.* Fl. Atlant. I (1798) p. 315 tab. 93; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 350; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. p. 71; *Comes* Cat. piant. Egitt. p. 3.
Afr. bor. : Maroc; Algérie; Tunisie, Kralik 570; Égypte.

3 F. **ericifolia** *C. Sm.* in *L. de Buch* Phys. Beschr. Canar. Ins. 1825) p. 154; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 350; *Hook.* Niger

Fl. (Spicil. Gorgon.) p. 103; *Seub.* Fl. Azorica p. 44; *Webb* et *Berth.* Phytogr. Canar. I p. 132 tab. 15 (var. *latifolia.*)

Canaries; îles du Cap Vert.

F. ericifolia var. **microphylla** *Schmidt* Beitr. Cap Verd. Ins. (1852) p. 271; *Webb* et *Berth.* Phytogr. Canar. I p. 132 tab. 17; *Hiern* Cat. Welw. Afr. Pl. I p. 49.

Canaries; îles du Cap Vert.

4 **F. hirsuta** *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 321; *Schousb.* Jagtl. vextr. Marokk. p. 181; *Boiss.* Fl. Or. I p. 780; *Willk.* et *Lange* Prodr. fl. Hisp. III p. 692.

Nothria repens *Berg.* Descr. pl. C. B. Spei (1767) p. 171.

F. Nothria *Thunb.* Prodr. pl. Cap. (1794) p. 58 et Fl. Capens. II, 2 p. 250 et ed. *Schult.* p. 295; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 349; *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. Austr. p. 31.

F. ericoides *Pers.* Syn. pl. I (1805) p. 392.

F. capitata *Webb* et *Berth.* Phytogr. Canar. I (1840-50) p. 131 t. 16: *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p 112.

Canaries.

Afr. bor.: Maroc; Algérie; Tunisie; Marmarique; Cyrénaïque; Égypte.

Afr. austr.: colonie du Cap. — DISTRIB.: Angleterre, Portugal, toute la région Méditerranéenne, Asie occid., Sibérie.

— — var. **erecta** *Boiss.* Fl. Or. I (1867) p. 780; *Szyszyl.* Polyp. Thal. Rehm. p. 120.

F. Aucheri *Jaub.* et *Spach* Illustr. pl. Or. II (1844-46) t. 187.

Afr. austr.: colonie du Cap, Rehm. — DISTRIB.: Perse, Arménie.

— — var. **hispida** *Boiss.* Fl. Or. I (1867) p. 780; *Rouy* et *Fouc.* Fl. de Fr. III p. 85; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. I p. 71.

F. hirsuta *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 371 pr. p.; *Sibth.* et *Sm.* Fl. Græca IV (1823) tab. 343; *Seub.* Fl. Azorica p. 44; *Trelease* Bot. obs. on the Azores p. 97.

F. hispida *DC.* loc. cit I (1824) p. 349.

F. Krebsii *Cham.* et *Schlecht.* in Linnæa I (1826) p. 36; *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. aust. p. 31.

Iles Açores.

Afr. bor.: Tunisie; Marmarique; Cyrenaïque; Égypte.

Afr. austr.: colonie du Cap, Rehm. 1981. — DISTRIB.: Italie, Grèce, Orient.

— — var. **intermedia** *Boiss.* loc. cit. I (1867) p. 780; *Rouy* et *Fouc.* loc. cit. III p. 85; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. I p. 71; *Szyszyl.* Polyp. Thal. Rehm. p. 120.

F. intermedia *DC.* loc. cit. I (1824) p. 108; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108.

F. hirsuta *L.* loc. cit. ed. I (1753) p. 331; *Desf.* Fl. Atlant. I p. 317; *Mich.* Nov. gen. tab. 22.

Afr. bor.: Maroc; Algérie; Tunisie; Cyrénaique.

Afr. austr.: colonie du Cap. — DISTRIB.: Avec le type.

F. hirsuta var. **lævis** *Boiss.* Fl. Or. I (1867) p. 780; *Rouy* et *Fouc.* Fl. de Fr. III p. 85; *Szyszyl.* Polyp. Thal. Rehm. p. 119.

F. lævis *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 331; *Lam.* Encycl. méth. Bot. tab; 262; Engl. Bot. (1794) t. 205; *Schousb.* Jagtl. vextr. Marokk. p. 181; *Desf.* Fl. Atlant. I p. 317; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108. *Mich.* Nov. gen. tab. 22 fig. 1.

F. capitata «*L.*» var. — *Harv.* in *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I (1859) p. 114.

Afr. bor. : Maroc; Algérie; Tunisie.

Afr. austr. : colonie du Cap, Rehm. 1984.

— — var. **revoluta** *Boiss.* Fl. Or. I (1867) p. 780; *Bull* Spicil. fl. Marocc. p. 353.

F. revoluta *Forsk.* Fl. Ægypt.-Arab. (1775) p. 75; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 350.

Afr. bor. : Maroc; Égypte.

— — var. **velutina** *Ball* Spicil. fl. Marocc. (1878) p. 353.

F. velutina *Brouss.* ex *DC.* loc. cit. I (1824) p. 350.

Afr. bor. : Maroc.

— — var. **Webbii** *Nob.*

F. Webbii *Boiss.* et *Reut.* Pugill. pl. nov. (1852) p. 16; *Willk.* et *Lange* Prodr. fl. Hisp. III p. 693.

F. revoluta *Webb* (non *Forsk.* Iter Hisp. p. 65: *Boiss.* Voy. bot. Esp. p. 83.

Afr. bor. : Algérie. — DISTRIB. : Espagne.

Obs. Il est presque impossible de dresser un tableau des variétés de cette polymorphe espèce avec la synonymie.

Dans la Flora of Madeira (1868) p. 48 Lowe en décrit deux variétés qu'il rapporte au *F. lævis* Anet. La première est la var. *hebecaulon* Lowe (F. cæspitosa *Lowe* in Trans. Camls. Philos. Soc. (1838) réimpr. p. 28), la seconde la var. *leiocaulon.* Lowe.

5 **F. nodiflora** *Lam.* Illustr. genr. Encycl. II (1793) p. 396; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 349; *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. p. 31; *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 114.

F. hirsuta *L.* var. — *Szyszyl.* Polyp. Thal. Rehm. (1887) p. 120.

Afr. austr. : colonie du Cap.

6 **F. pallida** *Boiss.* et *Reut.* in *Boiss.* Diagn. pl. Or., ser. 2, I (1853) 6; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. p. 71.

Afr. bor. : Maroc; Algérie; Tunisie; Cyrénaïque.

7 **F. pulverulenta** *L.* Sp. pl. ed. I (1753) p. 332; *Lam.* Encycl. méth. Bot. II p. 538 tab. 262; *Desf.* Fl. Atlant. I p. 316; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 349; *Sibth.* et *Sm.* Fl. Græca IV (1823) t. 344; *Guill.* et *Perr.* Fl. Senegg. tent. p. 40; *Eckl.* et *Zeyh.* Enum. pl. Afr. austr. p. 30; *Seub.* Fl. Azorica p. 44; *Webb* et *Berth.* Phytogr.

Canar. I p. 130; *Harv.* et *Sond.* Fl. Capens. I p. 115; *Boiss.* Fl. Or. I p. 779; *Oliv.* Fl. trop. Afr. I p. 136; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. p. 107; *Willk.* et *Lange* Prodr. fl. Hisp. III p. 692; *Rouy* et *Fouc.* Fl. de Fr. III p. 84; *Trelease* Bot. obs. on the Azores p. 97.

Canaries; Iles du Cap Vert; Iles Açores.

Afr. bor. : Maroc; Algérie; Tunisie; Cyrénaique, Ruhm. 63; **Égypte.**

Afr. occ.-bor. : Sénégal.

Afr. austr. : colonie du Cap. — DISTRIB. : Région Méditerranéenne, Sonrarie.

Species non satis notæ.

8 **F. strigosa** *Presl* Fl. Sicula I (1826) p. 141; *Schult. f.* in *Roem.* et *Schult.* Syst. veget. VII p. 67.

Afr. bor. : Égypte. — DISTRIB. : Crête.

Obs. Cette espèce, non relevée dans les ouvrages de Boissier et d'Ascherson et Schweinfurth, n'est sans doute qu'une des nombreuses formes du *F. hispida* DC.

9 **F. thymifolia** *Desf.* Fl. Atlant. I (1798) p. 316 pr. p.; *Schousb.* Jagtt. vextr. Marokk. p. 182; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 350; *Schult. f.* in *Roem.* et *Schult.* Syst. veget. VII p. 69; *Boiss.* Diagn. pl. Or., ser. 2, I p. 60 in not.; *Batt.* et *Trab.* Fl. de l'Algér. I p. 108; *Bonn.* et *Barr.* Cat. pl. Tun. I p. 72.

Afr. bor. : Algérie; Tunisie, Kralik 15.

7 BEATSONIA *Roxb.* — *Th. Dur.* Index n. 566.

1 **B. portulacæfolia** *Roxb.* in *Beats.* S. Helen. Append. (1816) p. 300; *DC.* Prodr. regn. veget. I p. 350; *Niedenzu* in *Engl.* et *Prantl* Natürl. Pflanzenfam. III, 6 a (1895) p. 289 (err. cal. *portulacoides*).

Frankenia — *Spreng.* Syst. veget. II (1825) p. 134.

F. Beatsonia *Schult. f.* in *Roem.* et *Schult.* Syst. veget. VII (1829) p. 70.

Sainte-Hélène.

INDEX GENERUM & SYNONYMORUM

La table complète des familles, des genres, des espèces et des variétés avec leurs synonymes se trouve dans le tome VI.

La présente table ne comprend que les noms de genres du tome I, 2me partie. Les genres admis sont imprimés en caractères ordinaires, les synonymes en caractères italiques. Pour ces derniers il est fait mention de toutes les pages où il en est question dans ce volume.

Aberia 233-34.
Aconitum 31.
Aconitum 31.
Adonis 12.
Adonis 11-13.
Æthionema 139.
Alliaria 94.
Alsodeia 208-12.
Alyssum 85.
Alyssum 85-89.
Anamenia 11-12.
Anastatica 83.
Anastatica 147.
Anemone 10.
Anemone 10-11.
Anomalostemon 161.
Anona 40.
Anona 39-43.
Antidesma 225.
Antizoma 49, 50.
Aphloia 218-219.
Aquilegia 25.
Aquilegia 28.
Arabis 77.
Arabis 77-80, 99.
Argemone 59.
Artabotrys 35.
Artabotrys 36.
Astrocarpus 178.
Astrocarpus 179.
Ateleste 224.
Atragene 10.
Aurinia 106
Barbarea 76.
Barbarea 76-77, 95.
Batrachium 15, 22.
Beatsonia 262.
Berboris 54.
Biscutella 140.
Biscutella 140-142.
Bivonæa 138.
Bivonæa 132.
Bixa 214.
Bixa 214.
Bocagea 44.
Bombax 213.
Boscia 169, 171.
Boscia 169, 171.
Brachycarpæa 134.
Brachycarpæa 134.
Brasenia 54.
Brasenia 54.
Brassica 112.
Brassica 99, 113-30.
Braya 96.
Buchholzia 173.
Buchnerodendron 214.
Bunias 148.
Bunias 131, 147, 148, 150-54.
Burasaia 66.

Cadaba 170.
Cadaba 170.
Cakile 153.
Cakile 151, 154

Calceolaria 207.
Calepina 147.
Camelina 212.
Camelina 112.
Capparis 173.
Capparis 162, 165, 168, 169, 173-176.
Capsella 131.
Capsella 131.
Cardamine 80.
Cardamine 80, 81, 99.
Cardaria 136.
Carpolobia 259.
Carponema 158.
Carpopodium 102, 105.
Carrichtera 130.
Carrichtera 130.
Castalia 55-56.
Caylusea 179.
Caylusea 180.
Cebatha 47.
Calastrus 212, 214.
Ceratocapnos 63.
Ceratocephalus 26.
Ceratocephalus 26,
Ceratocnemum 153.
Chamæplium 98.
Chamira 111.
Chasmanthera 45.
Chasmanthera 47.
Chelidonium 61.
Chelidonium 59-60.
Cheiranthus 69-73, 92-93, 100, 102-109.
Chilocalix 164.
Chilocalyx 164.
Chlanis 216-217.
Cinnamosma 213.
Cissampelos 49.
Cissampelos 48, 50-52.
Cistus 188.
Cistus 188-203.
Cladostemon 169.
Clathrospermum 44.
Cleistochlamys 35.
Clematis 1.
Clematis 1-8, 10.
Clematopsis 1.
Cleome 158.
Cleome 134, 148, 158-64, 170.
Cleomodendron 178.
Clugnia 33.
Clypea 49.
Clypeola 145.
Clypeola 145.
Cocculus 45-52.
Cochlearia 132, 133, 136.
Cochlospermum 213.
Cœlocline 42-43.
Conringia 99.
Conringia 99.
Cordylocarpus 153.
Cordylocarpus 133, 156.
Coronopus 132-34.
Corydalis 62.
Corydalis 64-65.
Cossonia 157.
Courbonia 169.
Crambe 149.
Crambe 147, 149, 150.
Cratæva 177.
Cratæva 168-17.
Cyclea 52.
Cyclea 52.
Cycloptychis 148.
Cynocardamum 138.

Dasylepis 225.
Dasylepis 225.
Docastemon 162-63.
Delphinium 25.
Delphinium 28-30.
Descurainia 96.
Desmonema 47.
Dianthera 160-63.
Diceratella 83
Dichroanthus 72.
Didesmus 151-52.
Dioncophyllum 226
Diplotaxis 124.
Diplotaxis 115, 124-26.
Dipterygium 146.
Discocapnos 66.
Dissopetalum 50.
Doryalis 223.
Dovyalis 223.
Dovyalis 223.
Draba 89.

Draba 90.

[illegible]ntia 39.
Enarthrocarpus 155.
Enarthrocarpus 154-55.
Epibaterium 48.
Epimedium 54.
Erigeron 124.
Eriudaphus 220.
Erophila 90.
Erophila 98.
Eruca 127.
Eruca 119, 127-28.
Erucaria 155.
Erucaria 155-56.
Erucastrum 122.
Erucastrum 114, 120, 122, 127.
Erysimum 100.
Erysimum 77, 94-100.
Erythrospermum 221.
Erythrospermum 221.
Enadenia 178.
Euclidium 147.

Farquharia 177.
Farsetia 84.
Farsetia 88, 107.
Ficaria 18, 20.
Flacourtia 222.
Flacourtia 222-24.
Frankenia 259.
Frankenia 259-62.
Fumana 292-94, 197.
Fumaria 64.
Fumaria 63-68.

Gamopoda 53.
Glaucium 59.
Grandidiera 127.
Guatteria 35, 38.
Guya 223.
Gynandropsis 164.

Hablitzia 42.
Habzelia 42.
Halimium 196, 198, 201.
Heisteria 257.
Helianthemum 191.
Helianthemum 33, 192.
Heliophila 101.
Heliophila 101-11, 134, 158.
Hemicrambe 155.
Hemistemma 33.
Henonia 130.
Henophyton 130.
Heptaca 215, 217.
Hesperis 73, 80, 91-96, 108, 114, 124, 128.
Heterocrambe 120.
Heudelota 34.
Hexalobus 36.
Hexalobus 34-36.
Hibbertia 33.
Hirschfeldia 122.
Holopeira 47.
Homocnemia 49.
Hugonia 209.
Hussonia 155
Hutchinsia 144.
Hutchinsia 131.
Hydropeltis 55.
Hymenolobus 131.
Hypercoum 61.
Hypercoum 61-62.
Hypserpa 47.

Iberis 143.
Iberis 143, 144.
Ionidium 107, 208.
Ionopsidium 131.
Isatis 145.
Isatis 145-46, 154.

Jateorhiza 46.
Jateorhiza 45, 46.
Jondraba 140.

Kiggelaria 22[illegible]
Kiggelaria [illegible]
Knowltonia
Knowltonia [illegible]

Koniga 87-89.
Kremeria 150.

Lachnocapsa 134.
Ladanium 191.
Lenidia 33.
Lepidium 134.
Lepidium 131-38, 144.
Leptormus 102, 103, 105, 108-11.
Limacia 47.
Lobularia 86, 89.
Lonchophora 83.
Lonchophora 83.
Lophortylis 258.
Ludia 217.
Ludia 217-18.
Lunaria 84, 84, 87, 105, 107, 128.
Lundia 218.
Luteola 183.

Macromerum 170.
Mærua 165.
Mærua 165-69.
Malcolmia 91.
Malcolmia 95, 97.
Matthiola 69.
Matthiola 69, 70, 71, 83, 85, 91-93.
Marenteria 35.
Mauneia 217.
Maximilianea 213, 214.
Melodorum 41, 42.
Meniscus 87.
Menispermum 45, 46, 48, 52.
Mnemesilla 61.
Mnemion 204-67.
Mœquerysia 226.
Monantothaxis 53.
Monodora 38.
Monodara 39.
Monospora 225.
Morettia 82.
Morettia 82.
Moricandia 128.
Moricandia 124, 128 129.
Mundia 257-8.
Mundtia 257.
Muraltia 250.
Muraltia 250-7.
Muricaria 150.
Muricaria 150.
Myagrum 147.
Myagrum 148-52.
Myosurus 14.

Nasturtiopris 74-94.
Nastartium 74.
Nastartium 75, 77, 94, 95.
Nephroica 48.
Neslia 146.
Neumannia 218.
Neumannia 218.
Nigella 26.
Nigella 26-27.
Niebubria 165-69.
Noccœa 132.
Notoceras 82.
Nothria 260.
Notoceras 82, 83.
Nymphæa 55.
Nymphæa 55, 56.

Ochradenus 188.
Ochradenus 188.
Ochthodium 147.
Oligomeris 186.
Oligomeris 186-87.
Oncoba 215.
Oncoba 216.
Ormiscus 101, 107-09.
Orthogynium 45.
Otocarpus 153.
Oudneya 130.
Oxymitra 38.

Pachypodium 96.
Pæonia 31.
Pæonia 31.
Palmstruckia 147.
Papaver 57.
Papaver 57-59.
Pastoræa 132.
Pedicellaria 164.
Peltaria 106, 147.

I. A. R. I. 75.

INDIAN AGRICULTURAL RESEARCH
INSTITUTE LIBRARY,
NEW DELHI.

Date of issue.	Date of issue.	Date of issue.

MGIPC—S5—38 AR/54—7-7-54—7,000.